PATHFINDER HYBRIDE 2015

MANUEL DU CONDUCTEUR

Pour votre sécurité, lisez attentivement ce manuel et gardez-le dans le véhicule

AVANT-PROPOS

NISSAN est fière de vous compter parmi sa clientèle sans cesse croissante. C'est avec assurance que nous vous livrons ce véhicule. En effet, il a été construit selon les méthodes de fabrication les plus modernes et les normes de qualité les plus strictes.

Le présent manuel a pour objet de vous aider à comprendre le fonctionnement et l'entretien de votre véhicule afin que vous puissiez profiter longtemps d'une conduite agréable. Veuillez lire attentivement ce manuel avant de conduire votre véhicule pour la première fois.

Les détails relatifs aux garanties de votre véhicule sont stipulés dans un Livret de garantie distinct. Le « Guide d'entretien et de réparation NISSAN » explique en détail les programmes d'entretien et de réparation de votre véhicule. Aux États-Unis, un livret distinct, intitulé « Customer Care/Lemon Law », explique la manière de résoudre tout problème pouvant se produire avec le véhicule et informe le propriétaire de ses droits en vertu de la loi sur les véhicules défectueux en vigueur dans son État.

Votre concessionnaire NISSAN est celui qui connaît le mieux votre véhicule. Il se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions et à tous vos besoins d'entretien en mettant à votre service les ressources considérables dont il dispose.

En plus des options installées à l'usine, votre véhicule peut aussi être équipé d'accessoires supplémentaires installés par NISSAN ou par votre concessionnaire NISSAN avant la livraison. Il est important que vous vous familiarisiez avec toutes les communications, les avertissements, les mises en garde et les directives concernant l'utilisation adéquate de tels accessoires avant d'utiliser le véhicule ou l'accessoire. Consultez un concessionnaire NISSAN pour obtenir de plus amples renseignements relatifs aux accessoires particuliers dont est muni votre véhicule.

À LIRE EN PREMIER, POUR CONDUIRE EN TOUTE SÉCURITÉ

Veuillez lire attentivement le présent manuel du conducteur avant de prendre la route pour la première fois au volant de votre véhicule. Cette lecture vous permettra de vous familiariser avec les commandes et exigences d'entretien de votre véhicule et vous aidera à profiter de ce dernier en toute sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT

RENSEIGNEMENTS ET RAPPELS IMPORTANTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ!

Respectez ces règles élémentaires de conduite afin d'assurer la sécurité et le confort de tous!

- **Ne conduisez JAMAIS lorsque vous êtes sous l'influence de l'alcool ou de la drogue.**
- **Respectez TOUJOURS les limites de vitesse indiquées et ne roulez jamais plus rapidement que ne le permettent les conditions de conduite.**
- **Concentrez-vous TOUJOURS entièrement sur la conduite et évitez d'utiliser des fonctions du véhicule ou d'accomplir d'autres tâches qui pourraient vous distraire.**

- **Utilisez TOUJOURS les ceintures de sécurité et les dispositifs appropriés de retenue pour enfant. Les enfants de moins de 12 ans devraient prendre place sur le siège arrière.**
- **Indiquez TOUJOURS aux occupants du véhicule la façon correcte d'utiliser les différents dispositifs de sécurité.**
- **Lisez TOUJOURS les consignes de sécurité données dans le présent Manuel du Conducteur.**

La marque **4WD** indique le début d'un chapitre ou d'une section contenant des descriptions applicables spécifiquement aux modèles à quatre roues motrices.

Comme dans tous les cas de véhicules munis de fonctions destinées à la conduite hors route, une conduite inappropriée de votre véhicule à quatre roues motrices peut entraîner une perte de maîtrise ou un accident. N'oubliez pas de lire le chapitre « Mesures de sécurité de conduite » du chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

CONDUITE HORS ROUTE ET SUR CHAUSSÉES PAVÉES

Le centre de gravité de votre véhicule est plus élevé que celui des voitures de tourisme ordinaires afin de répondre à des besoins de conduite hors route. Son comportement routier est donc différent. Comme pour tout véhicule de ce type, une conduite inappropriée peut mener à une perte de maîtrise ou à un accident.

N'oubliez pas de lire les sections « Précautions de conduite sur route et hors route », « Pour éviter les collisions et les renversements » et « Mesures de sécurité de conduite » du chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

MODIFICATION DE VOTRE VÉHICULE

Ce véhicule ne doit pas être modifié. Toute modification peut compromettre ses performances, sa sécurité ou sa durabilité, voire enfreindre les réglementations gouvernementales. De plus, les dommages et les problèmes de rendement résultant de telles modifications risquent de ne pas être couverts par les garanties NISSAN.

À NE PAS OUBLIER PENDANT LA LECTURE DU PRÉSENT MANUEL

Ce manuel contient des renseignements relatifs à toutes les fonctions et à tous les équipements disponibles pour ce modèle. Les fonctions et les équipements de votre véhicule peuvent varier selon le modèle, la version, les options sélectionnées, la commande, la date de production, la région ou la disponibilité. Par conséquent, ce manuel pourrait contenir des renseignements concernant des fonctions ou des équipements qui ne sont pas compris ou installés sur votre véhicule.

Toute l'information, toutes les caractéristiques et toutes les illustrations données dans le présent manuel étaient exactes au moment de l'impression. NISSAN se réserve le droit de modifier les spécifications, les performances ou la conception ainsi que de changer de fournisseurs de composants, sans préavis ni obligation de sa part. De temps à autre, NISSAN peut mettre à jour ou apporter des révisions à ce manuel afin de fournir aux propriétaires les renseignements les plus précis en vigueur. Lisez attentivement toutes les mises à jour de révision qui vous sont envoyées par NISSAN et conservez-les avec ce manuel pour vous assurer que tous les renseignements concernant votre véhicule sont exacts et récents. Les versions courantes des guides de l'automobiliste et toutes les mises à jour sont également disponibles dans la section Propriétaire du site Web de NISSAN à l'adresse **https://owners.nissanusa.com/nowners/navigation/manualsGuide**. Pour toute question concernant les renseignements contenus dans votre manuel du conducteur, communiquez avec le Service de la protection du consommateur de NISSAN. Consultez la page PROGRAMME D'ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE NISSAN dans ce manuel du conducteur pour obtenir les coordonnées.

INFORMATION IMPORTANTE AU SUJET DE CE MANUEL

Ce manuel contient divers symboles. Ces symboles ont les significations suivantes :

⚠ AVERTISSEMENT

Ce symbole indique un risque de mort ou de blessures graves. Pour éviter ou diminuer ce risque, vous devez suivre à la lettre les directives fournies.

⚠ MISE EN GARDE

Ce symbole indique un risque de blessures légères ou moyennes, ou de dommages au véhicule. Pour éviter ou diminuer ce risque, vous devez suivre attentivement les directives fournies.

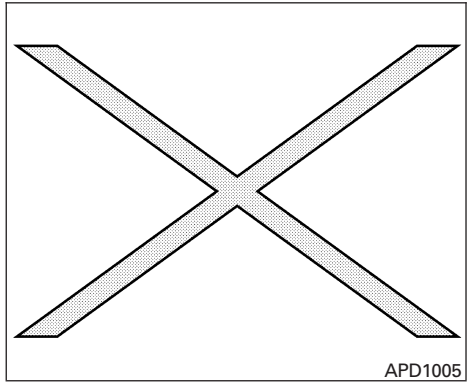

Ce symbole signifie **« Ne faites pas ceci »** ou **« Ne laissez pas ceci se produire ».**

Si une illustration présente l'une de ces flèches, cette flèche indique l'avant du véhicule.

Dans une illustration, des flèches similaires à celles-ci indiquent la direction d'un mouvement ou d'une action.

Dans une illustration, des flèches similaires à celles-ci servent à attirer votre attention sur un élément de l'illustration.

AVERTISSEMENT RELATIF À LA PROPOSITION 65 DE L'ÉTAT DE LA CALIFORNIE

⚠ AVERTISSEMENT

L'État de la Californie reconnaît que les gaz d'échappement des véhicules, certains de leurs constituants et certains composants du véhicule contiennent ou dégagent des substances chimiques qui peuvent causer le cancer et des malformations congénitales ou autres lésions de l'appareil reproducteur. De plus, l'État de la Californie reconnaît que certains liquides contenus dans le véhicule et certains produits provenant de l'usure des composants contiennent ou dégagent des substances chimiques pouvant causer le cancer et des malformations congénitales ou d'autres lésions de l'appareil reproducteur.

AVIS DE L'ÉTAT DE LA CALIFORNIE : PRÉSENCE DE PERCHLORATE

Certains composants du véhicule, tels que les piles au lithium, pourraient contenir du perchlorate. L'avis se lit comme suit : « Présence de perchlorate – La manipulation pourrait exiger des précautions particulières. Consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate/ ».

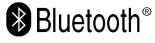

BLUETOOTH[MD] est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc. et utilisée sous licence par Visteon et Clarion.

La radio satellite SiriusXM[MD] nécessite un abonnement au service, vendu séparément. La radio satellite n'est pas offerte en Alaska, à Hawaï et à Guam. Visitez le site www.siriusxm.com pour obtenir de plus amples renseignements.

© NISSAN NORTH AMERICA, INC., 2014.

Tous droits réservés. Aucune partie de ce manuel du conducteur ne peut être reproduite ou mise en mémoire dans un système de saisie de données, ou transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre, sans l'autorisation écrite préalable de Nissan North America, Inc.

PROGRAMME D'ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE NISSAN

NISSAN S'EN SOUCIE. . .

NISSAN et votre concessionnaire NISSAN se sont engagés à vous servir et à vous assister, quels que soient vos besoins en matière d'automobile. Notre principale préoccupation est la satisfaction que vous tirerez de votre véhicule et de votre concessionnaire NISSAN. Votre concessionnaire NISSAN est toujours disponible pour vous aider, aussi bien pendant la vente que lors des services d'entretien.

Toutefois, si votre concessionnaire NISSAN ne peut répondre à vos questions ou si vous souhaitez adresser vos commentaires ou vos questions directement à NISSAN, n'hésitez pas à appeler, sans frais, notre Service de la protection du consommateur (NISSAN) aux numéros de téléphone suivants :

Pour les clients américains
1 800 NISSAN-1
(1 800 647-7261)

Pour les clients canadiens
1 800 387-0122

Le Service de la protection du consommateur vous demandera les renseignements suivants :

- Vos noms, adresse et numéro de téléphone
- Le numéro d'identification du véhicule (indiqué sur le dessus du tableau de bord, côté conducteur)
- La date d'achat
- Le relevé du compteur kilométrique
- Le nom de votre concessionnaire NISSAN
- Vos commentaires ou questions

OU

Vous pouvez écrire à NISSAN en incluant ces renseignements à :

Pour les clients américains
Nissan North America, Inc.
Consumer Affairs Department
P.O. Box 685003
Franklin, TN 37068-5003
ou par courriel à
nnaconsumeraffairs@nissan-usa.com

Pour les clients canadiens
Nissan Canada Inc.
5290 Orbitor Drive
Mississauga, Ontario L4W 4Z5
ou par courriel à
information.centre@nissancanada

Si vous préférez, visitez notre site Web à l'adresse suivante :
www.nissanusa.com (pour les clients américains) ou
www.nissan.ca (pour les clients canadiens).

Nous apprécions l'intérêt que vous portez à NISSAN et vous remercions d'avoir acheté un véhicule de qualité NISSAN.

Table des matières

Vue d'ensemble du système hybride	HEV
Table des matières illustrée	0
Sécurité — Sièges, ceintures de sécurité et dispositif de protection complémentaire	1
Commandes et instruments	2
Vérifications et réglages avant le démarrage	3
Systèmes de surveillance, de climatisation, audio, téléphonique et de reconnaissance vocale	4
Démarrage et conduite	5
En cas d'urgence	6
Aspect et entretien	7
Entretien et interventions du propriétaire	8
Données techniques et information au consommateur	9
Index	10

Vue d’ensemble du système hybride

Système hybride NISSAN PUREDRIVE[MC] HEV-2
Batterie au lithium-ion (Li-ion) HEV-2
Précautions concernant la haute tension HEV-3
Précautions en cas d’accident HEV-3
Système d’arrêt d’urgence HEV-4
Fonctionnement du système hybride HEV-5
Démarrage et conduite à basse vitesse HEV-5
Conduite à moyenne ou grande vitesse HEV-5
Accélération rapide HEV-6
Décélération et freinage HEV-6
Arrêt HEV-6
Surveillance de l’énergie HEV-6
Indicateur de charge d’assistance HEV-6
Flux d’énergie
(modèles avec système de navigation) HEV-7
Économie de carburant
(modèles avec système de navigation) HEV-8
Économie de carburant
(modèles sans système de navigation) HEV-8
Historique de consommation
(modèles avec système de navigation) HEV-8
Historique de consommation
(modèles sans système de navigation) HEV-9
Circuit de freinage régénératif HEV-10
Utilisation optimale de votre véhicule HEV-11
Précautions concernant votre véhicule hybride HEV-11
Composants haute tension et emplacements . . HEV-11
Caractéristiques des véhicules hybrides HEV-13

SYSTÈME HYBRIDE NISSAN PUREDRIVE[MC]

Le système hybride NISSAN PUREDRIVE[MC] combine la puissance d'un moteur à essence et celle d'un moteur électrique afin de réduire la consommation de carburant et les émissions de gaz d'échappement.

Ce véhicule est conçu pour utiliser au mieux la puissance du moteur à essence et celle du moteur électrique en fonction des conditions de conduite.

La batterie au lithium-ion (Li-ion) est rechargée par le moteur à essence selon les besoins, donc il n'est pas nécessaire de brancher le véhicule à une source d'énergie externe, comme c'est le cas pour un véhicule à propulsion exclusivement électrique.

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous poursuivez la conduite du véhicule pendant que l'avertissement est affiché, le système hybride pourrait se désactiver temporairement et le système pourrait ne pas alimenter les roues. Il peut en résulter une vitesse du véhicule inférieure à celle de la circulation ou nulle. Une vitesse inférieure à celle de la circulation ou nulle augmente les risques de collision. S'il n'est pas possible de maintenir une vitesse sécuritaire, rangez-vous en bordure de la route dans un endroit sûr. Dans ce cas, placez le levier sélecteur à la position P (stationnement), commutateur d'allumage à la position READY (prêt à démarrer) lorsque le véhicule est immobile, jusqu'à ce que l'écran s'éteigne. Le témoin de surchauffe du système hybride s'allume et le témoin de déplacement du levier sélecteur en position P (stationnement) s'affichent en alternance. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Passer en position P (stationnement) » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

BATTERIE AU LITHIUM-ION (Li-ion)

⚠ AVERTISSEMENT

Votre véhicule contient une batterie à haute tension au lithium-ion fermée hermétiquement. La mise au rebut incorrecte de la batterie Li-ion peut provoquer des brûlures importantes et des chocs électriques pouvant causer des blessures graves ou mortelles ainsi qu'un risque pour l'environnement.

⚠ MISE EN GARDE

Vous ne devez pas faire une mauvaise utilisation de la batterie Li-ion (c'est-à-dire, l'utiliser pour un tout autre usage).

La batterie Li-ion sert à alimenter les moteurs électriques du système hybride NISSAN PUREDRIVE[MC].

La batterie Li-ion a une durée de vie utile limitée. Communiquez avec votre concessionnaire NISSAN au sujet de la récupération et de la mise au rebut de la batterie.

PRÉCAUTIONS CONCERNANT LA HAUTE TENSION

⚠ AVERTISSEMENT

- **Le système hybride NISSAN PUREDRIVE[MC] utilise un courant à haute tension jusqu'à environ 144 volts. Pendant et après le démarrage du véhicule, certains éléments du système peuvent devenir très chauds. Soyez vigilant et conscient de la haute tension et de la température élevée engendrées par le système. Observez toutes les directives des étiquettes d'avertissement apposées sur le véhicule.**
- **Vous ne devez jamais démonter, retirer ou remplacer les pièces et les faisceaux haute tension ainsi que leur connecteurs. Cela risquerait de vous provoquer des brûlures importantes ou des chocs électriques pouvant causer des blessures graves ou mortelles. Les faisceaux haute tension sont de couleur orange. Le système haute tension du véhicule ne comprend aucune pièce qui peut être remplacée par l'utilisateur. Confiez votre véhicule à un concessionnaire NISSAN pour tout entretien nécessaire.**
- **Ne tentez jamais d'enlever la fiche d'entretien située dans le coffre. La fiche d'entretien, qui fait partie du circuit haute tension du véhicule, doit uniquement être manipulée par des techniciens spécialement formés qui utilisent un équipement de protection individuelle approprié. Tout contact avec la fiche d'entretien pourrait provoquer des brûlures importantes ou des chocs électriques pouvant causer des blessures graves ou mortelles.**

PRÉCAUTIONS EN CAS D'ACCIDENT

⚠ AVERTISSEMENT

En cas d'une collision :

- **Si vous pouvez conduire le véhicule, rangez le véhicule en bordure de la route, positionnez la boîte de vitesses à P (stationnement), serrez le frein de stationnement, puis mettez le système hybride NISSAN PUREDRIVE[MC] hors tension.**
- **Vérifiez s'il y a des éléments ou des câbles haute tension à découvert. Ne touchez jamais les éléments ou les câbles. Pour connaître leurs emplacements, reportez-vous à la section « Composants haute tension et emplacements » plus loin dans ce chapitre. Pour éviter de vous blesser, ne touchez jamais le câblage haute tension, les connecteurs et d'autres pièces haute tension, telles que le convertisseur du moteur électrique et la batterie Li-ion. Un choc électrique peut se produire si des câbles électriques exposés sont visibles lorsque vous regardez de l'intérieur ou de l'extérieur de votre véhicule. Ne touchez donc jamais aux câbles électriques exposés.**

- **Si le véhicule subit un fort impact au plancher pendant la conduite, arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et vérifiez le plancher.**
- **Vérifiez sous le véhicule, au niveau du sol. S'il y a du liquide répandu sur le sol, le circuit d'alimentation en carburant est possiblement endommagé. Éloignez-vous du véhicule dès que possible.**
- **Un incendie pourrait se produire si la batterie Li-ion est endommagée ou si elle présente des fuites. En cas de dommages ou de fuites, communiquez immédiatement avec les services d'urgence. Étant donné que le liquide qui fuit peut être de l'électrolyte de lithium provenant de la batterie Li-ion, ne touchez jamais le liquide qui fuit à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule. Si le liquide entre en contact avec la peau ou les yeux, rincez-les immédiatement avec une grande quantité d'eau et consultez sans tarder un médecin pour empêcher de graves blessures.**
- **Lorsqu'un véhicule hybride prend feu, éloignez-vous du véhicule dès que possible. Utilisez uniquement un extincteur de type ABC, BC ou C, prévu pour les feux électriques. L'utilisation d'eau ou d'un extincteur inapproprié peut provoquer de graves blessures ou la mort par choc électrique.**
- **Si vous ne pouvez pas vérifier votre véhicule en toute sécurité à cause des dommages au véhicule, ne touchez pas le véhicule. Quittez le véhicule et communiquez avec les services d'urgence. Informez les premiers répondants qu'il s'agit d'un véhicule hybride.**
- **En cas d'accident qui nécessite la réparation et la peinture de la carrosserie, le véhicule doit être confié à un concessionnaire NISSAN pour faire enlever le bloc-batterie Li-ion et les pièces haute tension telles que l'onduleur, y compris le faisceau de câblage, avant de repeindre. Les blocs-batteries au lithium-ion exposés à la chaleur dans la cabine de peinture subiront une perte de capacité. Les blocs-batteries au lithium-ion endommagés peuvent également poser des risques de sécurité à des mécaniciens ou des réparateurs non formés.**

Le système d'arrêt d'urgence est activé et le système haute tension s'éteint automatiquement dans les conditions suivantes :

- Collisions avant et latérales dans lesquelles les sacs gonflables sont déployés.
- Certaines collisions arrière.
- Certaines anomalies du système hybride NISSAN PUREDRIVE[MC].

Lors des collisions indiquées ci-dessus et de certaines anomalies du système hybride, le témoin READY (prêt à démarrer) s'éteint. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Témoins et rappels sonores » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

Le système d'arrêt d'urgence s'active lors des collisions indiquées ci-dessus pour minimiser le risque d'un événement pouvant provoquer des blessures ou un accident. Si le système d'arrêt d'urgence s'active, le système hybride ne peut pas être placé à la position READY (prêt à démarrer). Communiquez avec un concessionnaire NISSAN. Même si le commutateur d'allumage passe à la position READY (prêt à démarrer), le système peut s'arrêter soudainement. Conduisez donc prudemment jusqu'au concessionnaire NISSAN le plus proche ou communiquez avec un concessionnaire NISSAN dès que possible.

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME HYBRIDE

Pour faire démarrer le système hybride NISSAN PUREDRIVE[MC], enfoncez la pédale de frein et placez le commutateur d'allumage dans la position ON (marche) quand la transmission est à la position P (stationnement).

⚠MISE EN GARDE

Ne démarrez pas le système lorsque la transmission est à la position N (point mort) et le système froid. Dans ce cas, démarrez à la position P (stationnement).

Le témoin READY (prêt à démarrer) clignote jusqu'à ce que le système hybride soit prêt à démarrer.

Le démarrage du système à basse température peut être plus lent et le témoin READY (prêt à démarrer) clignotera plus longtemps. Pendant que ce témoin clignote, le système ne peut pas passer à une autre position que P (stationnement).

Quand le témoin READY (prêt à démarrer) s'illumine, le véhicule peut être conduit, même si le moteur à essence n'est pas démarré.

NOTA :

Le moteur à essence démarre et s'arrête automatiquement. Il peut s'arrêter pendant la décélération ou quand le véhicule est à l'arrêt.

Le moteur à essence peut démarrer automatiquement dans les conditions suivantes :

- Le niveau de charge restante dans la batterie Li-ion est bas. Le moteur est démarré pour charger la batterie Li-ion et fournir l'alimentation nécessaire à la conduite du véhicule.
- La température du liquide de refroidissement est basse.
- La climatisation est en cours d'utilisation.
- Dans la position L (gamme basse) avec le mode Surmultipliée désactivé.
- À l'ouverture de la portière.
- Le capot du moteur est ouvert.
- Les freins sont serrés.
- En fonction des conditions de conduite.
- Le levier sélecteur est déplacé à la position P (stationnement), la ceinture de sécurité du chauffeur est détachée et la portière latérale du conducteur est alors ouverte.

Le système hybride fonctionne comme suit en fonction des conditions de conduite et de la charge de la batterie Li-ion.

Le moteur s'arrête difficilement pendant ces conditions de conduite :

- La climatisation est en marche et la température extérieure élevée ou basse.
- Le moteur est démarré/arrêté à plusieurs reprises.

DÉMARRAGE ET CONDUITE À BASSE VITESSE

Dans certains cas, le moteur électrique peut servir à conduire le véhicule pendant les déplacements extrêmement lents, mais le moteur à essence démarre dès que le véhicule accélère ou que les freins sont desserrés.

CONDUITE À MOYENNE OU GRANDE VITESSE

Le système contrôle automatiquement le moteur à essence et le moteur électrique pour obtenir le meilleur kilométrage de carburant et des performances optimales, selon la situation de conduite et la charge de la batterie Li-ion disponible.

Quand le niveau restant de la batterie est bas, la batterie Li-ion est chargée par le moteur électrique qui doit produire l'alimentation électrique pendant le déplacement du véhicule.

ACCÉLÉRATION RAPIDE

L'accélération du véhicule s'effectue grâce au moteur à essence et au moteur électrique, en fonction de la charge de batterie Li-ion disponible.

DÉCÉLÉRATION ET FREINAGE

La batterie Li-ion est chargée par le moteur électrique qui change l'énergie des roues tournant en électricité. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Circuit de freinage régénératif » dans ce chapitre.

ARRÊT

Le moteur à essence peut s'arrêter pour économiser du carburant, en fonction de la charge de batterie Li-ion disponible.

Le système hybride NISSAN PUREDRIVE[MC] surveille l'énergie consommée par le moteur électrique et l'état de charge de la batterie Li-ion. L'état de charge s'affiche sur l'indicateur de charge d'assistance du compteur et le flux d'énergie/charge restante de la batterie Li-ion s'affiche dans l'écran multifonction. L'état du système s'affiche également à l'écran du système de navigation (selon l'équipement du véhicule) et du compteur lorsque l'écran est en mode Flux d'énergie ou en mode Historique de l'énergie électrique et du carburant.

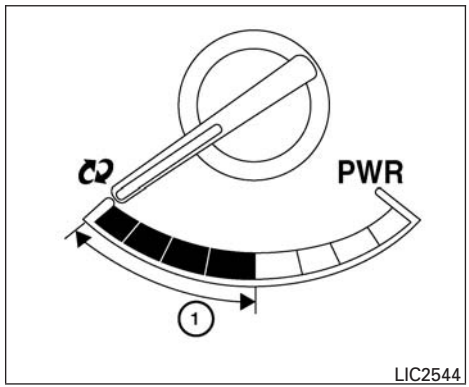

INDICATEUR DE CHARGE D'ASSISTANCE

Ce mesureur de puissance affiche la consommation électrique réelle du moteur électrique et la puissance de chargement fournie à la batterie Li-ion.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Indicateur de charge d'assistance » du chapitre « Commandes et instruments ».

FLUX D'ÉNERGIE (modèles avec système de navigation)

Lorsque vous utilisez ce système, assurez-vous que le système hybride est en mode READY (prêt à démarrer). Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Fonctionnement du système hybride » dans ce chapitre.

Si vous utilisez ce système alors que le système hybride ne fonctionne pas (commutateur d'allumage à la position ACC [accessoires]) pendant une longue période, la batterie de 12 V se déchargera et il sera impossible de faire redémarrer le système hybride.

La surveillance de l'énergie associée aux différents modes de fonctionnement peut être affichée à l'écran du système de navigation et du compteur.

Appuyez sur bouton INFO (information) du panneau de commande, puis sélectionnez la touche à l'écran « Flux énergétique » à l'aide du contrôleur NISSAN, puis appuyez sur le bouton ENTER (entrer).

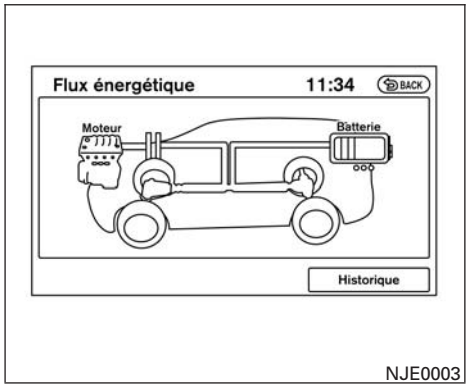

Ceci est un exemple représentatif de l'écran Flux énergétique. L'écran Flux énergétique peut changer en fonction des conditions d'utilisation suivantes. Le graphique indique la quantité de puissance dans la batterie Li-ion.

Les informations suivantes s'affichent dans l'écran Flux énergétique :

- lorsque le véhicule est seulement alimenté par le moteur électrique ou par le moteur à essence;
- lorsque le véhicule est alimenté par le moteur électrique et le moteur à essence;
- lorsque le véhicule charge la batterie Li-ion avec le freinage régénératif et le moteur à essence;
- lorsque le véhicule est alimenté par le moteur à essence et charge la batterie Li-ion;
- lorsqu'il n'y a aucun transfert d'énergie dans le véhicule.

Vous pouvez aussi consulter la quantité de flux énergétique et de charge restante de la batterie Li-ion dans l'écran multifonction. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Ordinateur de bord » dans le chapitre « Commandes et instruments ».

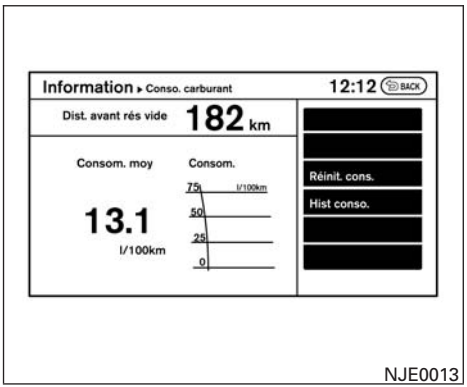

NJE0013

ÉCONOMIE DE CARBURANT (modèles avec système de navigation)

Appuyez sur le bouton INFO, appuyez sur la touche à l'écran « Conso. Carburant ».

Cet écran affiche la consommation moyenne de carburant et l'autonomie du véhicule (Dist. avant rés vide).

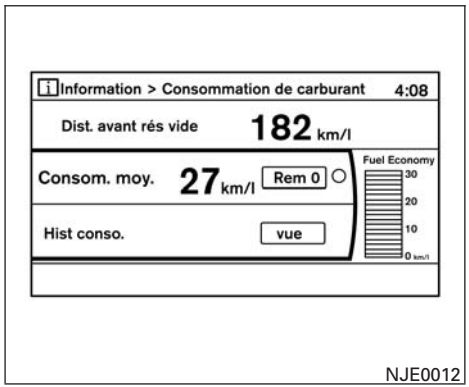

NJE0012

ÉCONOMIE DE CARBURANT (modèles sans système de navigation)

Enfoncez le bouton INFO. À l'aide du sélecteur NISSAN, sélectionnez l'option de menu « Consommation de carburant ».

Cet écran affiche la consommation moyenne de carburant et l'autonomie du véhicule (Dist. avant rés vide).

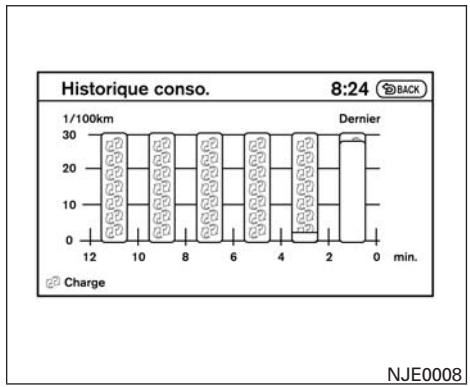

NJE0008

HISTORIQUE DE CONSOMMATION (modèles avec système de navigation)

L'écran du système de navigation affiche l'historique de consommation lorsque ce mode est sélectionné.

1. Appuyez sur bouton INFO (information) du panneau de commande, puis sélectionnez la touche à l'écran « Flux énergétique » à l'aide du contrôleur NISSAN. Ensuite, appuyez sur le bouton ENTER (entrée).
2. Sélectionnez la touche « Historique conso. » et appuyez sur le bouton ENTER (entrée).

L'historique de consommation peut être affiché sur l'écran du système de navigation. Cet écran affiche la consommation de carburant moyenne du véhicule et le niveau de puissance régénéré toutes les deux minutes.

Les valeurs affichées à l'écran correspondent aux conditions de conduite en général. La précision de ces valeurs varie selon les conditions de conduite et de la route.

1. Niveau d'énergie régénérée dans les 12 dernières minutes : Le niveau d'énergie régénérée dans les 12 dernières minutes est indiqué par des symboles. Un symbole correspond à 30 W/heure. Une quantité d'énergie équivalente à 30 W/heure peut alimenter une ampoule de 30 W pendant une heure.
2. Consommation en carburant des 12 dernières minutes : La consommation en carburant des 12 dernières minutes est indiquée à l'écran.
3. Consommation réelle de carburant (dernière colonne) : La consommation réelle de carburant est calculée et affichée selon la distance et la consommation de carburant.

NOTA :

Les valeurs qui s'affichent dans la colonne en jaune sont courantes (moins de 2 minutes) et celles qui s'affichent dans la colonne en bleu sont antérieures (plus de 2 minutes).

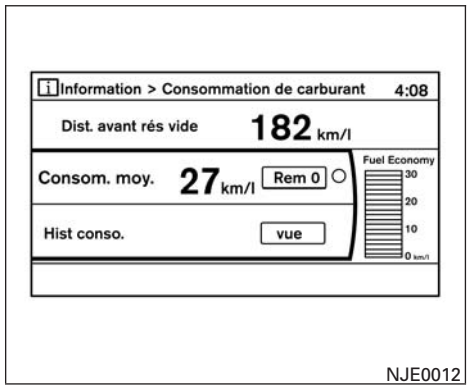

HISTORIQUE DE CONSOMMATION (modèles sans système de navigation)

L'écran Historique de consommation s'affiche lorsque l'écran d'affichage est dans ce mode.

1. Appuyez sur bouton INFO (information) du panneau de commande.
2. Sélectionnez l'option « Consommation de carburant » sur l'écran multifonction. Les informations sur la consommation de carburant s'affichent.

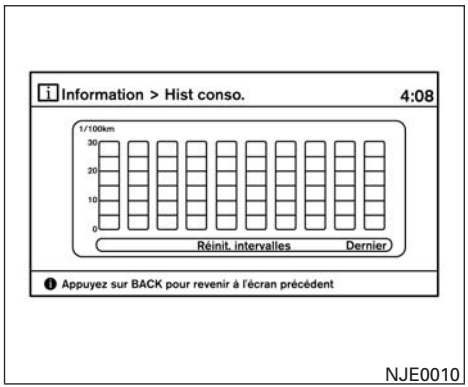

3. Pour afficher l'historique de la consommation de carburant, appuyez sur la touche à l'écran VUE. Cet écran affiche la consommation de carburant moyenne du véhicule et le niveau de puissance régénéré toutes les deux minutes.

Les valeurs affichées à l'écran correspondent aux conditions de conduite en général. La précision de ces valeurs varie selon les conditions de conduite et de la route.

- Niveau d'énergie régénérée dans les 12 dernières minutes : Le niveau d'énergie régénérée dans les 12 dernières minutes est indiqué par des symboles. Un symbole correspond à 30 W/heure. Une quantité d'énergie équivalente à 30 W/heure peut alimenter une ampoule de 30 W pendant une heure.
- Consommation en carburant des 12 dernières minutes : La consommation en carburant des 12 dernières minutes est indiquée à l'écran.
- Consommation réelle de carburant (dernière colonne) : La consommation réelle de carburant est calculée et affichée selon la distance et la consommation de carburant.

NOTA :

Les valeurs qui s'affichent dans la colonne en jaune sont courantes (moins de 2 minutes) et celles qui s'affichent dans la colonne en bleu sont antérieures (plus de 2 minutes).

CIRCUIT DE FREINAGE RÉGÉNÉRATIF

Ce véhicule est équipé de deux circuits de freinage.

- Circuit de freinage hydraulique
- Circuit de freinage régénératif

Quand le véhicule ralentit avec le levier sélecteur à la position D (marche avant), la batterie Li-ion peut être chargée par le moteur électrique. Le moteur électrique convertit l'énergie des roues qui tournent en puissance électrique dans les circonstances suivantes :

- lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée;
- lorsque la pédale de frein est enfoncée;
- lorsqu'il n'y a pas d'anomalie dans le circuit de freinage ou le système hybride NISSAN PUREDRIVE^{MC}.

Le freinage régénératif ne peut pas fonctionner correctement si le véhicule est équipé de pneus et de roues autres que ceux spécifiés dans ce manuel.

Pendant que le circuit de freinage coopératif régénératif est en marche, il est possible qu'une légère vibration se fasse sentir ou que vous entendiez le circuit en freinant. Ceci est normal.

Le circuit de freinage coopératif régénératif contrôle à la fois les freins hydrauliques et les freins régénératifs. Si vous sentez une décélération inhabituelle en freinant, faites vérifier les freins hydrauliques et hybrides par un concessionnaire NISSAN.

UTILISATION OPTIMALE DE VOTRE VÉHICULE

Accélérez et décélérez en douceur.

- Lorsque vous conduisez, de l'énergie est récupérée grâce au freinage régénératif lorsque le véhicule décélère. Toutefois, pour une utilisation optimale du véhicule, n'accélérez pas ou ne décélérez pas plus que les conditions de conduite le demandent.
- Évitez les accélérations et les décélérations brusques.
- La puissance de la batterie Li-ion peut être vérifiée dans l'écran Flux énergétique au centre (modèles avec système de navigation) ou sur l'indicateur d'état de la batterie Li-ion dans l'écran multifonction. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Flux d'énergie (modèles avec système de navigation) » ou « Ordinateur de bord » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel. Des accélérations ou des décélérations effectuées graduellement et en douceur permettent un usage optimal du moteur électrique.
- Lorsque vous stationnez votre véhicule, assurez-vous de placer le levier sélecteur à la position P (stationnement). Durant la conduite, placez le levier sélecteur à la position D (marche avant).

PRÉCAUTIONS CONCERNANT VOTRE VÉHICULE HYBRIDE

COMPOSANTS HAUTE TENSION ET EMPLACEMENTS

⚠ AVERTISSEMENT

- **Le système hybride NISSAN PUREDRIVE[MC] utilise un courant à haute tension jusqu'à environ 144 volts. Pendant et après le démarrage du véhicule, certains éléments du système peuvent devenir très chauds. Soyez vigilant et conscient de la haute tension et de la température élevée engendrées par le système. Observez toutes les directives des étiquettes d'avertissement apposées sur le véhicule.**
- **Il ne faut jamais toucher, démonter, retirer ou remplacer les éléments, les faisceaux et les connecteurs haute tension. Les faisceaux haute tension sont de couleur orange. Le contact, le démontage, le retrait ou le remplacement de ces éléments et de ces faisceaux pourraient provoquer des brûlures importantes ou des chocs électriques pouvant causer des blessures graves ou mortelles.**

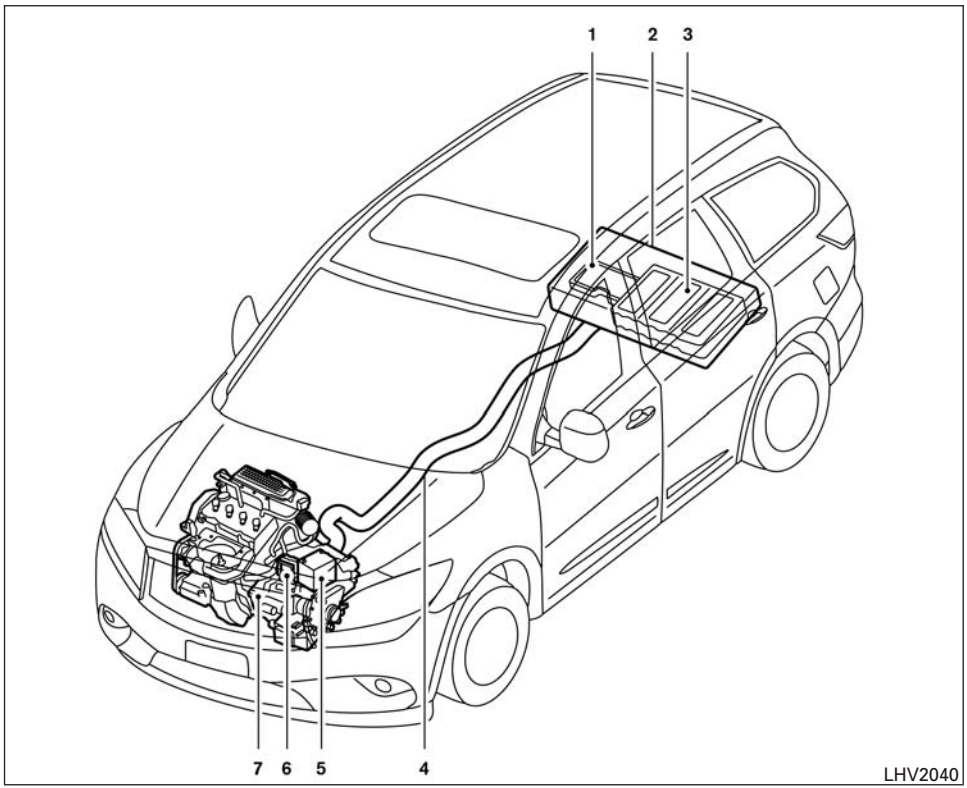

1. Convertisseur continu/continu
2. Fiche d'entretien
3. Batterie au lithium-ion (Li-ion)
4. Faisceau haute tension
5. Batterie de 12 volts
6. Convertisseur de moteur de traction
7. Moteur de traction

Le système hybride utilise un courant à haute tension jusqu'à environ 144 volts. Les composants haute tension figurent dans l'illustration. Les faisceaux haute tension sont de couleur orange. Pendant et après le démarrage du véhicule, certains éléments du système peuvent devenir très chauds. Soyez vigilant et conscient de la haute tension et de la température élevée engendrées par le système.

HEV-12 **Vue d'ensemble du système hybride**

CARACTÉRISTIQUES DES VÉHICULES HYBRIDES

⚠AVERTISSEMENT

- **Assurez-vous de positionner le commutateur d'allumage sur OFF (hors fonction) lorsque vous quittez le véhicule.**
- **Assurez-vous de placer le levier sélecteur à la position P (stationnement) car le véhicule pourrait se déplacer inopinément lorsque le témoin READY (prêt à démarrer) est allumé, même si le moteur à essence est arrêté. Lorsque le témoin READY (prêt à démarrer) est allumé, ne laissez pas le levier sélecteur à une position autre que la position P (stationnement). Le véhicule pourrait avancer lentement ou démarrer brutalement si l'accélérateur est enfoncé accidentellement. Le déplacement accidentel du véhicule pourrait causer des blessures graves ou mortelles.**

⚠MISE EN GARDE

Si le véhicule est stationné pendant une longue période, la batterie se décharge graduellement. Pour éviter que cela ne se produise, conduisez le véhicule pendant environ 30 minutes au moins une fois tous les deux à trois mois. Vous risqueriez d'endommager la batterie Li-ion sans cela. Si la batterie Li-ion est complètement déchargée et que le système hybride ne peut pas être activé, communiquez avec un concessionnaire NISSAN.

Les éléments et les faisceaux haute tension d'un véhicule hybride produisent environ la même quantité d'ondes électromagnétiques qu'un moteur à essence conventionnel ou un appareil électronique domestique, malgré leur protection électromagnétique.

Il est important de recharger la batterie Li-ion durant la conduite. Le véhicule ne peut pas fonctionner si la batterie Li-ion est déchargée. Lorsque le levier sélecteur est à la position N (point mort), la batterie Li-ion ne se recharge pas. La batterie Li-ion pourrait se décharger si le levier sélecteur est à la position N (point mort) durant une période prolongée. La batterie Li-ion se recharge lorsque le levier sélecteur est placé à toute autre position que la position N (point mort).

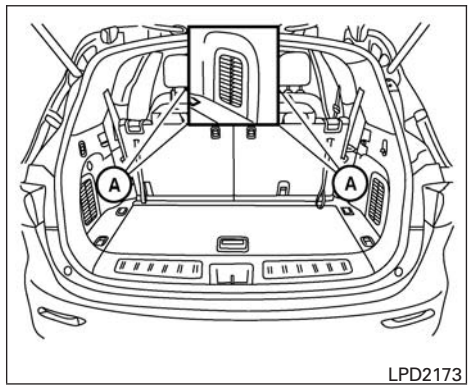

LPD2173

Une grille de ventilation située dans les panneaux de garnissage arrière Ⓐ assure le refroidissement de la batterie haute tension. Si cette grille est recouverte, la batterie Li-ion surchauffera et le rendement du système hybride sera dégradé. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Grille de ventilation de la batterie au lithium-ion (Li-ion) » du chapitre « Aspect et entretien » du présent manuel.

Vous pourriez entendre le bruit du ventilateur de refroidissement à travers la grille de ventilation.

⚠MISE EN GARDE

Ne placez pas d'objets dans la grille de ventilation ou sur celle-ci. Vous risqueriez d'endommager la batterie Li-ion ou le convertisseur continu/continu.

⚠MISE EN GARDE

Ne transportez pas de gros récipients ouverts et remplis d'eau, par exemple, des aquariums ou seaux d'eau, dans votre véhicule. Si l'eau se répandait sur la batterie Li-ion, elle pourrait provoquer un court-circuit et endommager la batterie.

⚠MISE EN GARDE

L'eau peut provoquer un court-circuit et endommager la batterie Li-ion ou le convertisseur continu/continu.

Bruits et vibrations

Après l'activation du système hybride, des bruits et vibrations caractéristiques du système hybride et répertoriés ci-après peuvent se faire sentir. Les situations suivantes n'indiquent pas une anomalie :

- Bruit du moteur électrique dans le compartiment moteur;
- Bruit de l'arrière du véhicule quand le système hybride est activé/désactivé;
- Bruit et vibration quand le moteur à essence démarre ou s'arrête;
- Bruit de fonctionnement ou bruit du moteur électrique lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée ou que la pédale de frein est enfoncée;
- Bruit du moteur en raison d'une accélération rapide;
- Bruit de l'arrivée d'air située sur la plage arrière;
- Bruit du système de chauffage-climatisation;

0 Table des matières illustrée

Sacs gonflables, ceintures de sécurité et ensembles de retenue d'enfant 0-2
Extérieur avant 0-3
Extérieur arrière 0-4
Habitacle 0-5
Tableau de bord 0-6
Points de vérification dans le compartiment moteur 0-8
Témoins d'avertissement ou de fonctionnement 0-10

SACS GONFLABLES, CEINTURES DE SÉCURITÉ ET ENSEMBLES DE RETENUE D'ENFANT

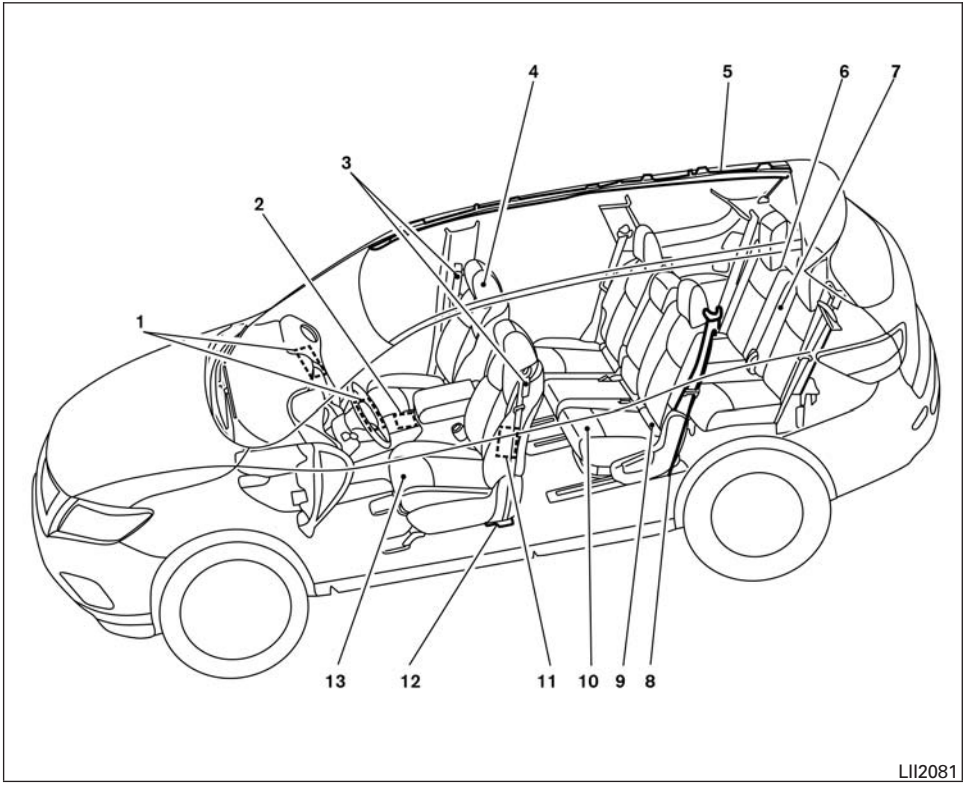

1. Sacs gonflables avant (p. 1-54)
2. Capteur de poids du passager (p. 1-74)
3. Ceintures de sécurité (p. 1-17)
4. Appuie-tête (p. 1-12)
5. Rideaux gonflables latéraux et sacs gonflables en cas de renversement montés dans le toit (p. 1-54)
6. Point d'ancrage de courroie d'attache supérieure de siège de troisième rangée (situé au bas du dossier de siège) (p. 1-50)
7. Rabattement de la banquette de troisième rangée (p. 1-9)
8. Point d'ancrage de courroie d'attache supérieure de siège de deuxième rangée (situé au bas du dossier de siège) (p. 1-49)
9. Système LATCH (Lower Anchors and Tethers for CHildren – ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant) (p. 1-32)
10. Rabattement de la banquette de deuxième rangée (p. 1-11)
11. Sacs gonflables latéraux montés dans les sièges avant (p. 1-54)
12. Ceinture de sécurité avec prétendeur (p. 1-17)
13. Sièges avant (p. 1-2)

Reportez-vous à la page indiquée entre parenthèses pour obtenir les détails de fonctionnement.

EXTÉRIEUR AVANT

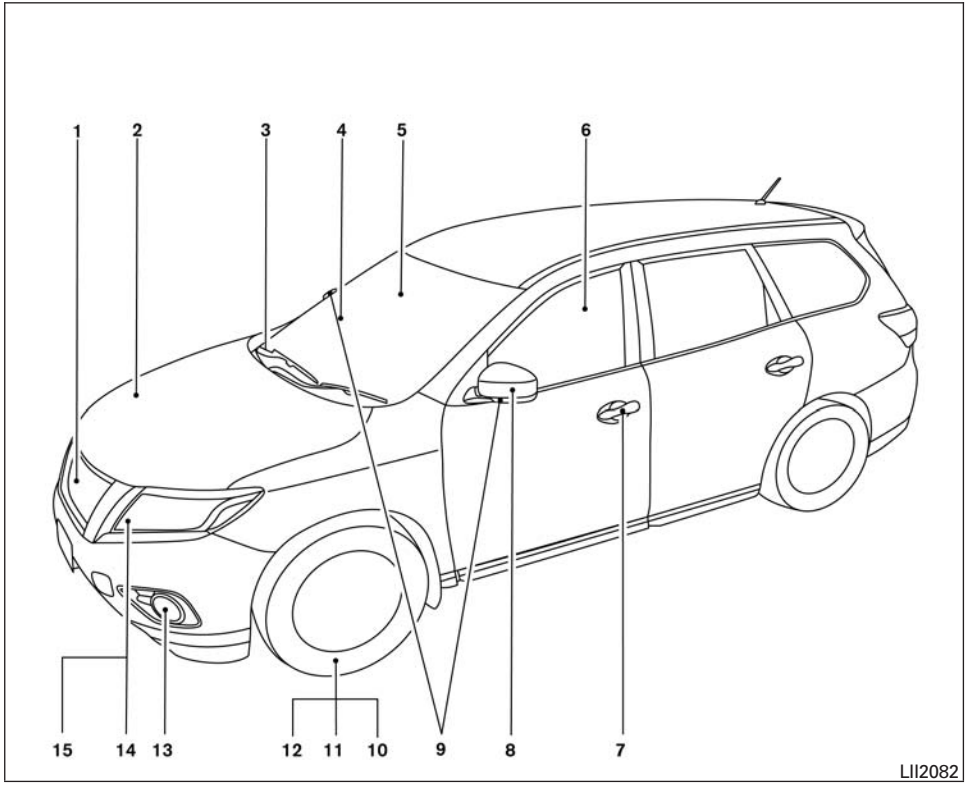

1. Caméra avant (selon l'équipement du véhicule) (p. 4-31)
2. Capot du moteur (p. 3-24)
3. Commande de lave-glace et d'essuie-glace de pare-brise, balais d'essuie-glace (p. 8-23, 2-38)
4. Pare-brise (p. 8-23)
5. Affichage de la boussole (selon l'équipement du véhicule) (p. 2-7)
6. Glaces à commande électrique (p. 2-62)
7. Serrures de portière, clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD}, système de démarrage à distance du moteur (selon l'équipement du véhicule), clés (p. 3-5, 3-2, 3-2)
8. Rétroviseurs (p. 3-36)
9. Caméra avant (selon l'équipement du véhicule) (p. 4-31)
10. Système de surveillance de la pression des pneus (p. 8-34)
11. Pneu crevé (p. 6-3)
12. Chaînes antidérapantes (p. 8-42)
13. Interrupteur des phares antibrouillard (p. 2-41)
14. Remplacement des ampoules (p. 8-30)
15. Commutateur des phares et des clignotants (p. 2-41)

Reportez-vous à la page indiquée entre parenthèses pour obtenir les détails de fonctionnement.

EXTÉRIEUR ARRIÈRE

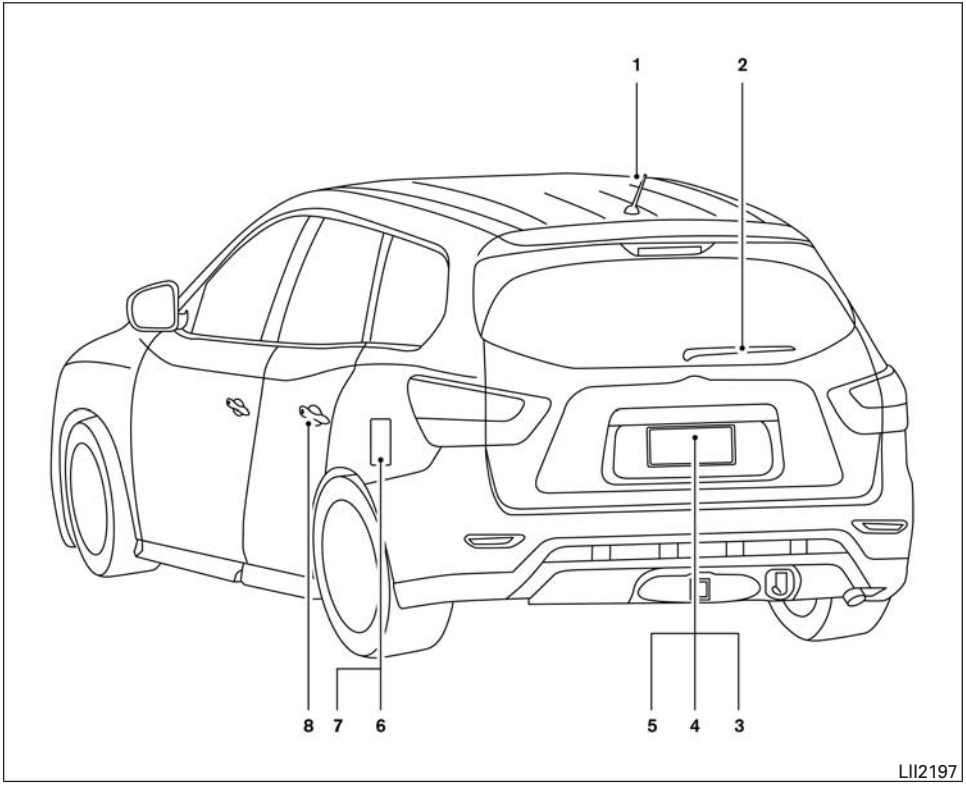

1. Antenne (p. 4-103)
2. Commande d'essuie-glace et de lave-glace de lunette arrière (p. 2-39)
3. Ouverture du hayon (électrique – p. 3-24, manuelle – p. 3-24)
4. Caméra de marche arrière (p. 4-23)
5. Remplacement des ampoules (p. 8-30)
6. Bouchon du réservoir de carburant, recommandations concernant le carburant (p. 3-30, 10-10)
7. Trappe du réservoir de carburant (p. 3-30)
8. Verrou de sécurité enfant de portière arrière (p. 3-8)

Reportez-vous à la page indiquée entre parenthèses pour obtenir les détails de fonctionnement.

HABITACLE

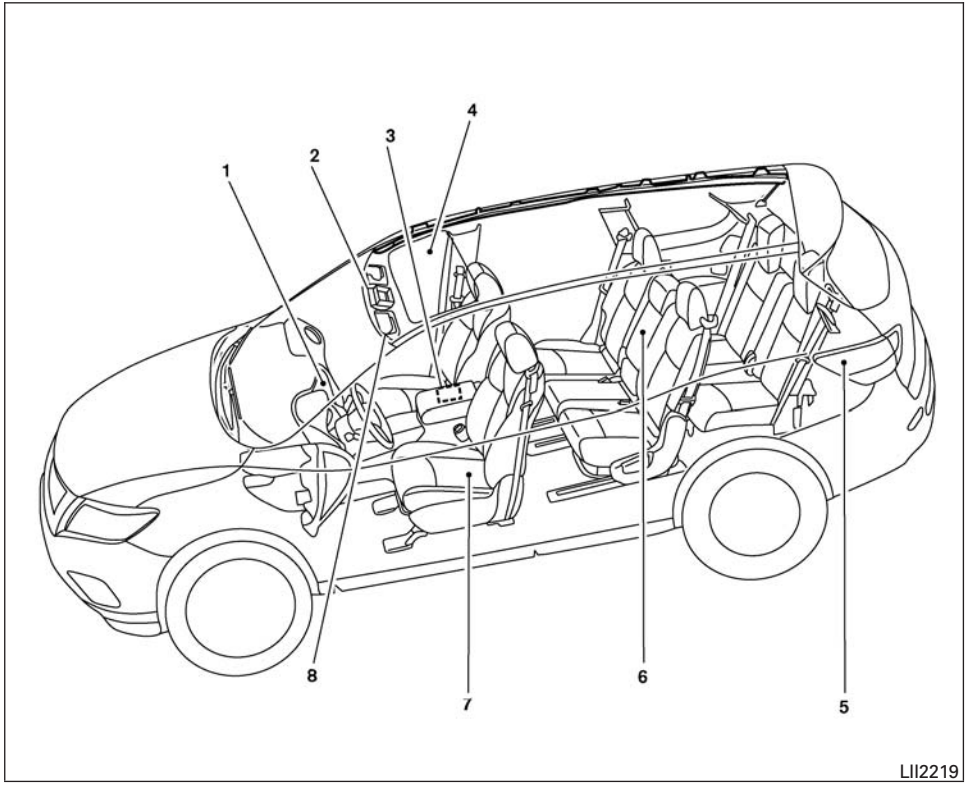

1. Boîte à gants (p. 2-55)
2. Lampes de lecture (p. 2-69)
3. Rangement (p. 2-55)
4. Toit ouvrant (selon l'équipement du véhicule) / pare-soleil panoramique (selon l'équipement du véhicule) (p. 2-66, 2-64)
5. Crochets pour bagages (p. 2-55)
6. Porte-gobelets (p. 2-57)
7. Sièges (p. 1-2, 1-6, 1-9)
8. Pare-soleil (p. 3-35)

Reportez-vous à la page indiquée entre parenthèses pour obtenir les détails de fonctionnement.

TABLEAU DE BORD

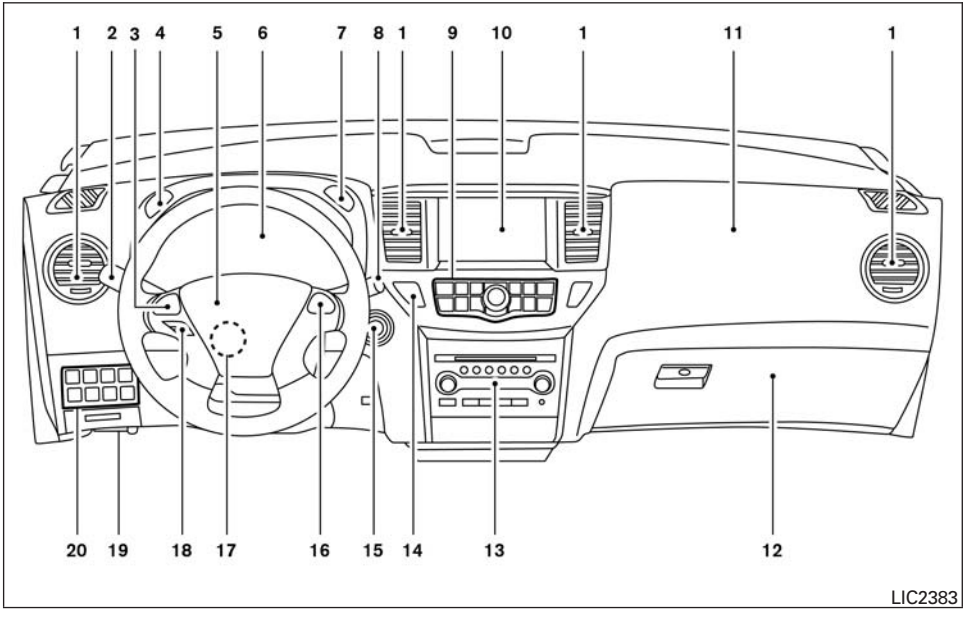

1. Bouche d'air (p. 4-44)
2. Interrupteur des phares, des phares antibrouillard et des clignotants (p. 2-41)
3. Interrupteurs du panneau de commande et de l'écran multifonction (p. 2-22)
4. Commande de luminosité du tableau de bord (p. 2-44)
5. Sac gonflable du conducteur et avertisseur sonore (p. 1-54, 2-46)
6. Instruments, jauges, témoins et écran multifonction (p. 2-22, 2-4, 2-10)
7. Commutateur de réinitialisation du compteur journalier double (p. 2-5)
8. Commandes de lave-glace et d'essuie-glace de pare-brise et de lunette arrière (p. 2-38, 2-39)
9. Panneau de commande avec système de navigation / panneau de commande sans système de navigation (p. 4-11, 4-4)
10. Écran d'affichage (p. 4-11)
11. Sac gonflable avant du côté passager (p. 1-54)
12. Boîte à gants (p. 2-55)
13. Commandes du système audio (p. 4-50) et commandes de chauffage et de climatisation automatiques (p. 4-45)
14. Commutateur des feux de détresse (p. 6-2)
15. Bouton-poussoir d'allumage (p. 5-13)
16. Commande principale, commande de réglage du régulateur de vitesse (p. 5-38)

17. Commande du volant inclinable (p. 3-34)
18. Système téléphonique mains libres Bluetooth[MD] (p. 4-135, 4-119)
19. Commande d'ouverture du capot (p. 3-24)
20. Interrupteur de neutralisation du système de contrôle dynamique du véhicule (p. 2-51)
    Interrupteur TOW MODE (mode de remorquage) (p. 2-52)
    Interrupteur d'ouverture du hayon (selon l'équipement du véhicule) (p. 3-24)
    Commutateur du volant de direction chauffant (selon l'équipement) (p. 2-50)
    Interrupteur d'onduleur (selon l'équipement) (p. 2-51)
    Interrupteur principal du hayon à commande électrique (selon l'équipement) (p. 3-25)
    Commutateur d'avertissement d'angle mort (selon l'équipement du véhicule) / Commutateur du système d'alerte de circulation transversale arrière (selon l'équipement du véhicule) (p. 5-24, 5-32)

* Consultez le manuel d'utilisation du système de navigation (selon l'équipement).

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la page indiquée entre parenthèses pour obtenir les détails de fonctionnement.

POINTS DE VÉRIFICATION DANS LE COMPARTIMENT MOTEUR

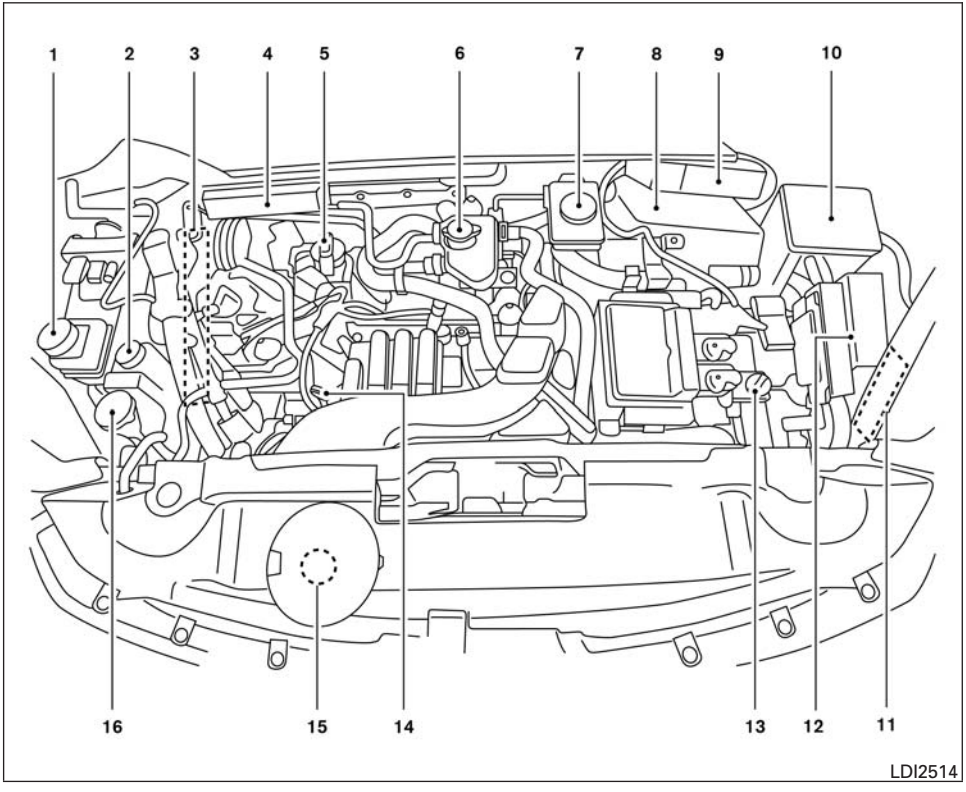

Moteur QR25DER

1. Réservoir de liquide de direction assistée (p. 8-17)
2. Réservoir du liquide de refroidissement (p. 8-9)
3. Emplacement de la courroie d'entraînement (p. 8-21)
4. Boîte à fusibles (p. 8-26)
5. Bouchon de remplissage d'huile à moteur (p. 8-13)
6. Réservoir de liquide de refroidissement du convertisseur (p. 8-11)
7. Réservoir de liquide de frein (p. 8-18)
8. Filtre à air (p. 8-22)
9. Boîte à fils-fusibles et borne positive à distance de la batterie (p. 8-26)
10. Boîte à fusibles (p. 8-26)
11. Boîte à fusibles et fils-fusibles (p. 8-26)
12. Boîte à fusibles et fils-fusibles (p. 8-26)
13. Batterie de 12 V (p. 8-19)
14. Jauge d'huile à moteur (p. 8-13)
15. Bouchon du radiateur (p. 8-9)
16. Réservoir de liquide lave-glace (p. 8-18)

Reportez-vous à la page indiquée entre parenthèses pour obtenir les détails de fonctionnement.

NOTA :

Couvercles du compartiment moteur du système hybride retirés pour faciliter l'identification.

TÉMOINS D'AVERTISSEMENT OU DE FONCTIONNEMENT

Témoin	Nom	Page
	Témoin d'avertissement du système de freinage antiblocage (ABS)	2-11
ou	Témoin du système de freinage	2-11
	Témoin de charge de la batterie de 12 V	2-12
	Témoin du circuit de freinage à commande électronique (jaune)	2-13
	Témoin de pression d'huile à moteur	2-13
	Témoin de surchauffe	2-13

Témoin	Nom	Page
	Témoin du système hybride NISSAN PUREDRIVE[MC]	2-14
	Témoin d'avertissement de basse pression des pneus	2-14
	Témoin de bas niveau de liquide lave-glace	2-16
	Témoin multifonction	2-16
	Témoin de la direction assistée	2-16
	Témoin et avertisseur sonore des ceintures de sécurité	2-16
	Témoin du sac gonflable	2-17

Témoin	Nom	Page
	Témoin du système de véhicule électrique	2-17
	Témoin des phares antibrouillards avant	2-17
	Témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant	2-17
	Témoin des feux de route (bleu)	2-18
	Témoin de fonctionnement du limiteur de vitesse en descente (selon l'équipement du véhicule)	2-18
	Témoin de basse température	2-18

Témoin	Nom	Page
	Témoin d'anomalie	2-18
	Témoin de neutralisation de la surmultipliée	2-19
	Témoin READY (prêt à démarrer)	2-19
	Témoin de sécurité	2-19
	Témoin des feux de position latéraux et des phares (vert)	2-20
	Témoin de dérapage	2-20
	Témoin d'activation du mode de remorquage	2-20

Témoin	Nom	Page
	Témoins des clignotants et des feux de détresse	2-20
	Témoin de neutralisation du système de contrôle dynamique du véhicule	2-20

1 Sécurité — Sièges, ceintures de sécurité et dispositif de protection complémentaire

Sièges 1-2
Réglage manuel du siège avant (siège du passager, selon l'équipement du véhicule) 1-3
Commande électrique de siège avant (selon équip.) 1-4
Réglages de la banquette de deuxième rangée 1-6
Réglage de la banquette de troisième rangée 1-9
Accoudoirs 1-10
Sièges adaptables 1-10
Appuie-tête 1-12
Composants d'appuie-tête réglable 1-13
Composants d'appuie-tête non réglable 1-13
Retrait 1-14
Amovible (sans système double de DVD d'appuie-tête uniquement) 1-14
Pose 1-15
Réglage 1-15
Rabattement des appuie-tête 1-16
Ceintures de sécurité 1-17
Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité 1-17
Témoin de ceinture de sécurité 1-20
Femmes enceintes 1-20
Personnes blessées 1-20
Ceinture de sécurité à trois points d'ancrage avec enrouleur 1-21
Rallonges de ceinture de sécurité 1-25
Entretien des ceintures de sécurité 1-26
Sécurité des enfants 1-26
Bébés 1-27
Jeunes enfants 1-28
Enfants plus âgés 1-28
Ensembles de retenue d'enfant 1-29
Précautions concernant les ensembles de retenue d'enfant 1-29
Système LATCH (ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant) 1-32
Installation d'un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière au moyen du système LATCH 1-36
Installation d'un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière à l'aide des ceintures de sécurité 1-38
Installation d'un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant au moyen du système LATCH 1-41

Installation de la courroie d'attache supérieure 1-43
Banquette de deuxième rangée 1-44
Installation d'un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant à l'aide des ceintures de sécurité. 1-44
Installation de la courroie d'attache supérieure 1-49
Banquette de deuxième rangée 1-49
Installation de la courroie d'attache supérieure (banquette de troisième rangée) 1-50
Rehausseurs. 1-50
Système de retenue supplémentaire (SRS) 1-54
Précautions relatives au système de retenue supplémentaire (SRS). 1-54
Étiquettes d'avertissement concernant les sacs gonflables 1-74
Témoin du sac gonflable. 1-74

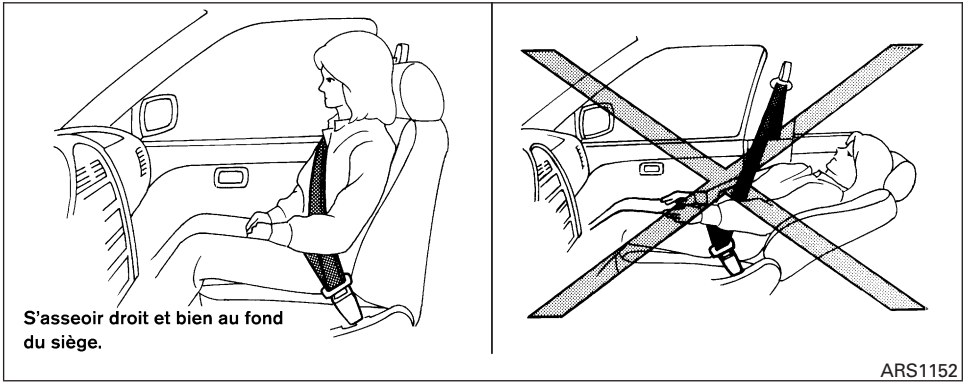

⚠AVERTISSEMENT

- **N'inclinez pas le dossier de votre siège lorsque le véhicule est en mouvement. Ceci peut se révéler très dangereux. Dans cette position, le baudrier de la ceinture de sécurité n'est pas appuyé contre votre corps. En cas d'accident, vous pourriez être projeté contre le baudrier et subir des blessures graves au cou ou à d'autres parties de votre corps. Vous pourriez également glisser sous la ceinture sous-abdominale et subir des blessures internes graves.**
- **Pour bénéficier de la meilleure protection possible lorsque le véhicule est en mouvement, le dossier de votre siège devrait être en position verticale. Asseyez-vous toujours bien au fond de votre siège, les deux pieds sur le plancher, et réglez le siège correctement. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité » plus loin dans ce chapitre.**
- **Après le réglage, assurez-vous du bon verrouillage de votre siège en faisant balancer ce dernier doucement vers l'avant et vers l'arrière.**
- **Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule. Ils pourraient actionner les commutateurs ou les commandes par mégarde. Des enfants laissés sans surveillance dans un véhicule pourraient être victimes d'accidents graves.**
- **Ne réglez pas la position de votre siège pendant que vous conduisez car la conduite d'un véhicule exige toute votre attention. Le siège pourrait se déplacer brusquement et vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule.**
- **Le dossier ne devrait pas être incliné plus qu'il n'est nécessaire pour assurer le confort. La ceinture de sécurité est plus efficace lorsque le passager est assis au fond du siège et qu'il se tient bien droit. Si le dossier est incliné, le risque de glisser sous la ceinture sous-abdominale et de subir des blessures est accru.**

⚠MISE EN GARDE

Lorsque vous réglez la position d'un siège, assurez-vous de ne pas toucher aux pièces mobiles pour prévenir les blessures et les dommages.

RÉGLAGE MANUEL DU SIÈGE AVANT (siège du passager, selon l'équipement du véhicule)

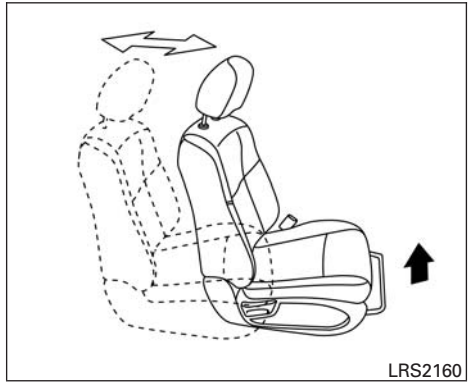
LRS2160

Réglage longitudinal

Tirez le centre de la barre vers le haut et maintenez-le ainsi tout en faisant glisser le siège vers l'avant ou vers l'arrière jusqu'à la position voulue. Relâchez la barre pour verrouiller le siège.

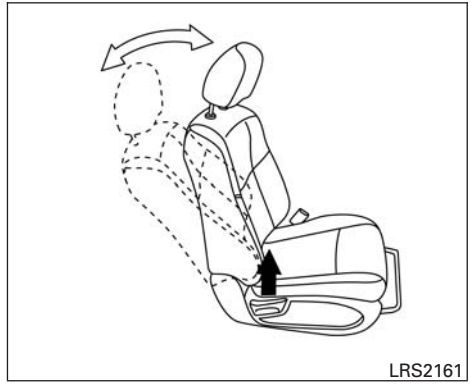
LRS2161

Inclinaison du dossier vers l'arrière

Pour incliner le dossier du siège vers l'arrière, soulevez le levier, puis adossez-vous contre le dossier. Pour redresser le dossier du siège, soulevez le levier, puis penchez-vous vers l'avant. Relâchez le levier pour verrouiller le dossier du siège.

La fonction d'inclinaison permet le réglage de la position du dossier de façon à améliorer le confort des occupants de tailles différentes et l'obtention d'une meilleure position de la ceinture de sécurité. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécu-

rité » plus loin dans ce chapitre. De plus, le dossier peut être incliné pour permettre aux occupants de se reposer lorsque le véhicule est immobilisé et que le levier sélecteur est à la position P (stationnement).

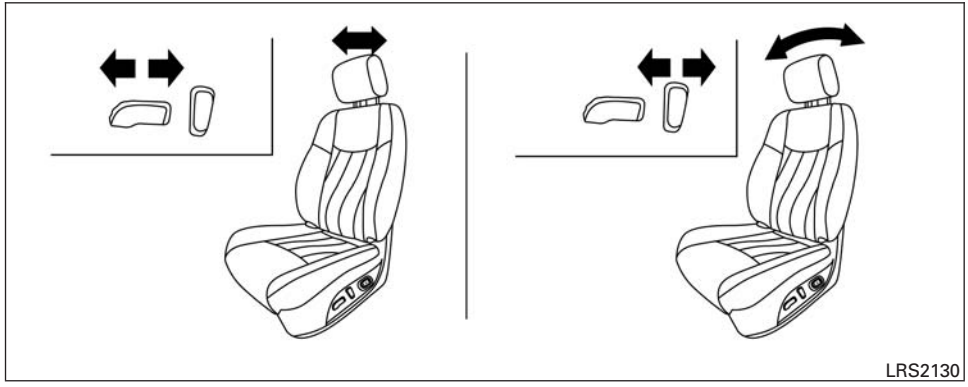
LRS2130

COMMANDE ÉLECTRIQUE DE SIÈGE AVANT (selon équip.)

Conseils d'utilisation

- Le moteur du siège à commande électrique est équipé d'un circuit de protection contre les surcharges à réinitialisation automatique. Si le moteur s'arrête durant le fonctionnement, attendez 30 secondes, puis activez l'interrupteur de nouveau.
- N'actionnez pas l'interrupteur du siège à commande électrique pendant une longue période lorsque le système hybride n'est pas en mode READY (prêt à démarrer). La batterie du véhicule se déchargera.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Positionneur automatique » du chapitre « Vérifications et réglages avant le démarrage ».

Réglage longitudinal

Déplacez la commande vers l'avant ou vers l'arrière pour glisser le siège vers l'avant ou vers l'arrière à la position voulue.

Inclinaison du dossier vers l’arrière

Pour incliner le dossier à l’angle désiré, déplacez la commande d’inclinaison vers l’arrière. Pour redresser le dossier, déplacez la commande vers l’avant, tout en vous penchant vers l’avant. Le dossier reprend alors sa position verticale.

La fonction d’inclinaison permet le réglage de la position du dossier de façon à améliorer le confort des occupants de tailles différentes et l’obtention d’une meilleure position de la ceinture de sécurité. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Précautions concernant l’utilisation des ceintures de sécurité » plus loin dans ce chapitre. De plus, le dossier peut être incliné pour permettre aux occupants de se reposer lorsque le véhicule est immobilisé et que le levier sélecteur est à la position P (stationnement).

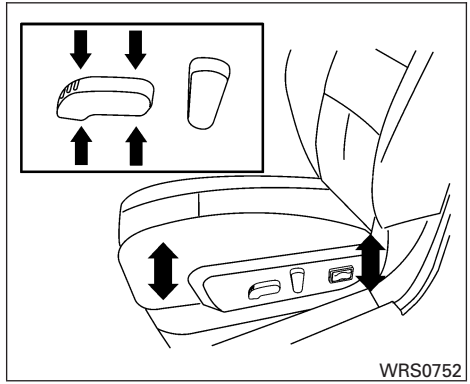

Commande de réglage de la hauteur du siège (siège du conducteur)

Pour régler l’angle et la hauteur du coussin de siège, déplacez l’extrémité avant ou arrière de la commande vers le haut ou vers le bas.

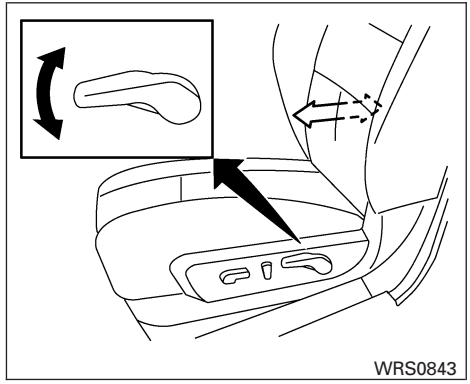

Manuel (selon l’équipement du véhicule).

Support lombaire du siège (siège conducteur)

Le siège du conducteur est muni d’un support lombaire réglable. Déplacez le levier vers le haut ou le bas (manuel) ou appuyez sur l’avant ou l’arrière du commutateur (électrique) pour régler le support lombaire.

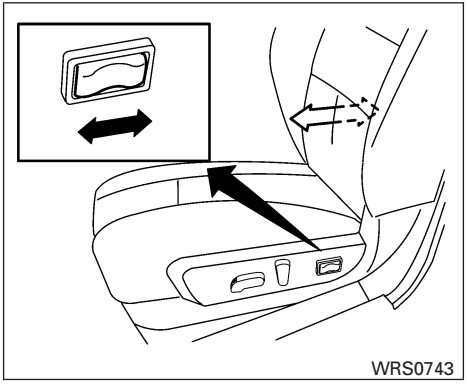

Verrouillage électrique (selon l'équipement du véhicule)

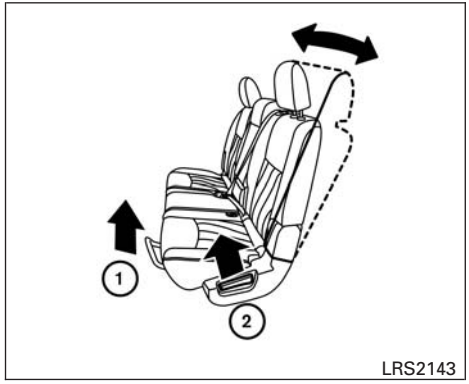

Sièges extérieurs

RÉGLAGES DE LA BANQUETTE DE DEUXIÈME RANGÉE

Réglage longitudinal

Tirez le centre de la barre ① vers le haut et maintenez-le ainsi tout en faisant glisser le siège vers l'avant ou vers l'arrière jusqu'à la position voulue. Relâchez la barre pour verrouiller le siège.

Inclinaison du dossier vers l'arrière

Pour incliner le dossier du siège, tirez le levier ② vers le haut, puis adossez-vous contre le dossier. Pour redresser le dossier du siège, tirez le levier ② vers le haut, puis penchez-vous vers l'avant. Relâchez le levier pour verrouiller le dossier du siège.

La fonction d'inclinaison permet de régler le dossier selon la taille de l'occupant afin d'assurer un confort supplémentaire et de faciliter le réglage adéquat de la ceinture de sécurité. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité » plus loin dans ce chapitre. De plus, le dossier peut être incliné pour permettre aux occupants de se reposer lorsque le véhicule est immobilisé et que le levier sélecteur est à la position P (stationnement).

⚠AVERTISSEMENT

- **Après le réglage, assurez-vous du bon verrouillage de votre siège en faisant balancer ce dernier doucement vers l'avant et vers l'arrière.**
- **N'inclinez pas le dossier de votre siège lorsque le véhicule est en mouvement. Ceci peut se révéler très dangereux. Dans cette position, le baudrier de la ceinture de sécurité n'est pas appuyé contre votre corps. En cas d'accident, vous pourriez être projeté contre le baudrier et subir des blessures graves au cou ou à d'autres parties de votre corps. Vous pourriez également glisser sous la ceinture sous-abdominale et subir des blessures internes graves.**
- **Pour bénéficier de la meilleure protection possible lorsque le véhicule est en mouvement, le dossier de votre siège devrait être en position verticale. Assoyez-vous toujours au fond du siège et veillez à ce que votre ceinture de sécurité soit bien mise. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité » plus loin dans ce chapitre.**

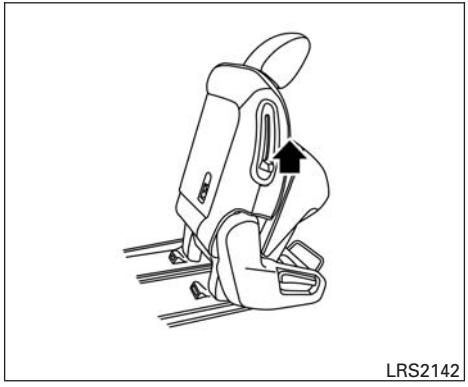
LRS2142

Fonction d'accès facilité

Vous pouvez accéder à la troisième rangée de l'extérieur du véhicule au moyen du levier de déverrouillage du dossier situé sur le côté extérieur de la partie supérieure du dossier de la banquette de deuxième rangée. Si un siège d'enfant est installé sur le siège de deuxième rangée du côté passager, il n'est pas nécessaire de retirer le siège d'enfant pour accéder à la troisième rangée.

Multimode

⚠AVERTISSEMENT

En remettant le siège à sa position initiale, confirmez que le siège et le dossier de siège sont verrouillés adéquatement.

⚠MISE EN GARDE

- **Faites attention pour ne pas pincer votre main ou votre pied, ni frapper votre tête en utilisant le siège d'entrée.**
- **Ne conduisez pas avec le siège de deuxième rangée en position rabattue.**
- **Lorsque vous actionnez le siège de deuxième rangée, veillez à ne pas pincer ni heurter une partie de votre corps ou celle d'un autre occupant. Avant de déplacer le siège, assurez-vous qu'aucun objet ne se trouve dans la trajectoire du siège.**

Pour accéder à la troisième rangée de l'extérieur du véhicule, soulevez le levier du dossier situé sur le côté extérieur de la partie supérieure du dossier du siège de la deuxième rangée. Ceci permet de déverrouiller le dossier du siège et de rabattre le coussin de siège, ainsi que de déverrouiller les glissières du siège afin de pouvoir faire coulisser le siège vers l'avant ou vers l'arrière.

Glissez le siège entier vers l'avant pour faciliter l'accès à la troisième rangée.

Pour retourner le siège en position verrouillée, poussez la partie supérieure du dossier vers l'arrière jusqu'à ce que le dossier et les glissières soient verrouillés. Appuyez sur le coussin de siège vers le bas.

Mode d'accès de siège d'enfant

Le siège de deuxième rangée du côté passager peut être coulissé vers l'avant pour faciliter l'entrée ou la sortie à partir de la banquette de troisième rangée sans le retrait du siège d'enfant.

Pour accéder à la troisième rangée de l'extérieur du véhicule, soulevez le levier du dossier situé sur le côté extérieur de la partie supérieure du dossier du siège de la deuxième rangée. Ceci permet de déverrouiller le dossier, Inclinez ensuite le siège et débloquez les glissières afin de pouvoir faire coulisser le siège vers l'avant ou vers l'arrière.

Glissez le siège entier vers l'avant pour faciliter l'accès aux sièges arrière.

Pour retourner le siège en position verrouillée, poussez la partie supérieure du dossier vers l'arrière jusqu'à ce que le dossier et la glissière soient verrouillés.

⚠AVERTISSEMENT

- **Ne laissez pas un enfant dans le siège d'enfant lorsque le mode d'accès au siège d'enfant est activé.**
- **En remettant le siège à sa position initiale, confirmez que le siège et le dossier de siège sont verrouillés adéquatement.**

⚠MISE EN GARDE

- **Faites attention pour ne pas pincer votre main ou votre pied, ni frapper votre tête en utilisant le siège d'entrée.**
- **Ne conduisez pas avec le siège de deuxième rangée en position rabattue.**
- **Lorsque vous actionnez le siège de deuxième rangée, veillez à ne pas pincer ni heurter une partie de votre corps ou celle d'un autre occupant. Avant de déplacer le siège, assurez-vous qu'aucun objet ne se trouve dans la trajectoire du siège.**

Sortie de la troisième rangée

Pour sortir d'une des deux places de la troisième rangée, soulevez complètement le levier supérieur de déverrouillage du dossier. Cela permet de libérer le dossier, puis de replier le coussin de siège vers le haut et de débloquer les glissières.

Glissez le siège entier vers l'avant.

Pour retourner le siège en position verrouillée, poussez la partie supérieure du dossier vers l'arrière jusqu'à ce que le dossier et la glissière soient verrouillés.

⚠AVERTISSEMENT

En remettant le siège à sa position initiale, confirmez que le siège et le dossier de siège sont verrouillés adéquatement.

⚠MISE EN GARDE

Faites attention pour ne pas pincer votre main ou votre pied, ni frapper votre tête en utilisant le siège d'entrée.

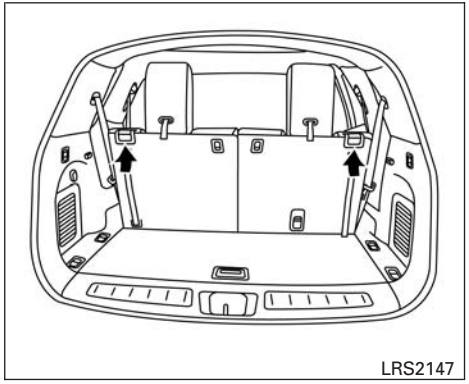

Sièges extérieurs

RÉGLAGE DE LA BANQUETTE DE TROISIÈME RANGÉE

Inclinaison du dossier vers l'arrière

Pour incliner le dossier, tirez vers le haut sur le loquet situé dans le coin extérieur de chaque dossier. Adossez-vous contre le dossier jusqu'au degré d'inclinaison souhaité.

Pour remettre le dossier vers l'avant, tirez vers le haut sur le loquet, puis redressez le dossier jusqu'au degré d'inclinaison souhaité.

La fonction d'inclinaison permet de régler le dossier selon la taille de l'occupant afin d'assurer un confort supplémentaire et de faciliter le réglage adéquat de la ceinture de sécurité. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité » plus loin dans ce chapitre. De plus, le dossier peut être incliné pour permettre aux occupants de se reposer lorsque le véhicule est immobilisé et que le levier sélecteur est à la position P (stationnement).

⚠ AVERTISSEMENT

- **Après le réglage, assurez-vous du bon verrouillage de votre siège en faisant balancer ce dernier doucement vers l'avant et vers l'arrière.**
- **N'inclinez pas le dossier de votre siège lorsque le véhicule est en mouvement. Ceci peut se révéler très dangereux. Dans cette position, le baudrier de la ceinture de sécurité n'est pas appuyé contre votre corps. En cas d'accident, vous pourriez être projeté contre le baudrier et subir des blessures graves au cou ou à d'autres parties de votre corps. Vous pourriez également glisser sous la ceinture sous-abdominale et subir des blessures internes graves.**
- **Pour bénéficier de la meilleure protection possible lorsque le véhicule est en mouvement, le dossier de votre siège devrait être en position verticale. Assoyez-vous toujours au fond du siège et veillez à ce que votre ceinture de sécurité soit bien mise. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité » plus loin dans ce chapitre.**

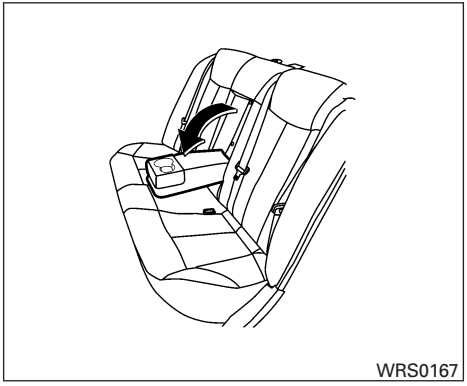

WRS0167

ACCOUDOIRS

La banquette de deuxième rangée est munie d'un accoudoir. Abaissez l'accoudoir jusqu'à ce qu'il se repose sur le coussin de siège.

SIÈGES ADAPTABLES

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ne laissez jamais une personne prendre place dans l'espace de chargement ou sur un siège arrière en position repliée. En cas de collision, les personnes qui s'y trouvent ne sont pas retenues et elles risquent de subir des blessures graves ou mortelles.**
- **Ne permettez jamais à un passager de s'asseoir ailleurs que dans un siège muni d'une ceinture de sécurité. Assurez-vous que tous les passagers de votre véhicule ont pris place sur un siège et qu'ils ont bien bouclé leur ceinture de sécurité.**
- **Ne rabattez pas les sièges arrière si des passagers se trouvent à proximité ou si des bagages reposent sur ces sièges.**
- **Les appuie-tête doivent être réglés correctement, car ils peuvent assurer une protection non négligeable contre les blessures en cas d'accident. S'ils ont été retirés pour quelque raison que ce soit, assurez-vous de toujours les remettre en place et de bien régler leur position.**
- **Si vous retirez les appuie-tête de leur emplacement pour quelque raison que ce soit, rangez-les correctement afin d'éviter qu'ils ne blessent quelqu'un ou qu'ils n'endommagent le véhicule en cas d'arrêt brusque ou d'accident.**
- **Lorsque vous redressez les dossiers des sièges en position verticale, assurez-vous qu'ils sont bien verrouillés. S'ils ne sont pas correctement verrouillés, les passagers pourraient être blessés en cas d'accident ou d'arrêt brusque.**
- **Fixez tous les bagages solidement pour éviter qu'ils ne glissent ou se déplacent. N'empilez pas les bagages plus hauts que les dossiers de sièges. En cas d'arrêt brusque ou de collision, les bagages non retenus pourraient entraîner des blessures.**

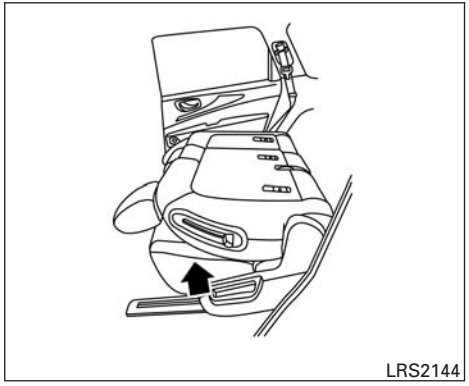
LRS2144

Rabattement de la banquette de deuxième rangée

Pour rabattre la banquette de deuxième rangée et ainsi accroître la superficie de l'aire de chargement :

1. Abaissez les appuie-tête. Afin d'accroître la superficie de l'aire de chargement, retirez les appuie-tête centraux. Pour retirer les appuie-tête, appuyez sur le bouton de verrouillage et maintenez-le enfoncé en tirant les appuie-tête vers le haut. Rangez les appuie-tête correctement pour qu'ils ne se déplacent pas dans le véhicule.
2. Rangez les ceintures de sécurité de deuxième rangée dans les crochets de ceinture de sécurité situés sur les côtés du véhicule.
3. Soulevez ensuite le levier d'inclinaison sur le côté des sièges extérieurs pour rabattre les dossiers.
4. Pour remettre les sièges de la banquette de deuxième rangée en position normale, poussez sur le dossier vers le haut jusqu'à ce qu'il s'enclenche en position.

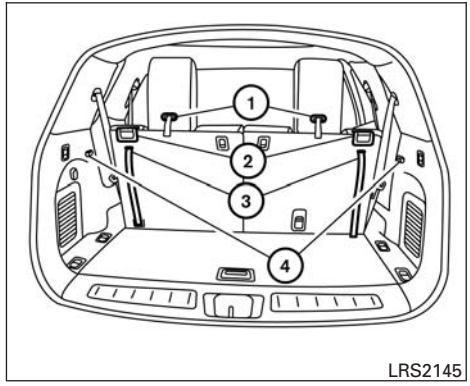

LRS2145

Basculement de la banquette de troisième rangée

Pour rabattre les sièges de troisième rangée et maximiser ainsi le volume de chargement :

1. Tirez la sangle ① pour dégager l'appuie-tête vers l'avant.
2. Placez les ceintures de sécurité des sièges de troisième rangée sur les crochets de ceinture de sécurité ④ se trouvant sur les côtés de l'aire de chargement.

3. Tirez vers le haut sur le loquet ② situé dans le coin supérieur de chaque dossier et abaissez le dossier vers l'avant sur la base du siège.

Pour remettre les sièges de troisième rangée en position normale :

1. Utilisez les sangles ③ pour relever chaque dossier. Tirez vers l'arrière jusqu'au verrouillage du dossier. **Assurez-vous que chaque dossier de siège est relevé à la verticale et bien verrouillé.**
2. N'utilisez pas la sangle pour remettre l'appuie-tête en position verticale. Tirez l'appuie-tête vers l'arrière jusqu'à ce qu'il se verrouille en position verticale.

⚠AVERTISSEMENT

Lorsque le siège est remis en position normale, les appuie-tête doivent être replacés en position verticale afin de protéger adéquatement les occupants du véhicule.

⚠AVERTISSEMENT

Les appuie-tête sont des dispositifs de sécurité complémentaires aux autres systèmes de sécurité du véhicule. Ils peuvent procurer une protection supplémentaire contre les blessures dans certains types de collision arrière. Les appuie-tête doivent être réglés correctement, selon les directives prescrites dans le présent chapitre. Vérifiez la position de votre appuie-tête si une autre personne a utilisé le siège avant vous. Ne fixez aucun article aux tiges d'appuie-tête et ne retirez pas l'appuie-tête. Ne permettez à personne de s'asseoir dans un siège dont l'appuie-tête a été retiré. Si vous avez retiré l'appuie-tête, réinstallez-le et réglez-le correctement avant qu'un passager s'assoie à cette place. Le non-respect de ces directives peut réduire l'efficacité des appuie-tête. accroître les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

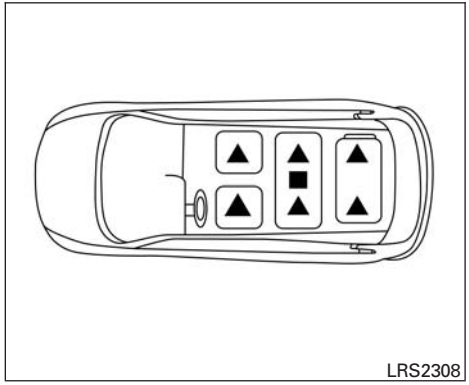

L'illustration montre les places assises dotées d'un appuie-tête.

▲ Indique que la place assise est dotée d'un appuie-tête.

■ Indique que la place assise est dotée d'un appuie-tête.

+ Indique que la place assise n'est pas dotée d'un appuie-tête (le cas échéant).

- Votre véhicule est muni d'un appuie-tête qui peut être intégré, réglable ou non réglable.

- Les appuie-tête réglables sont dotés de plusieurs encoches le long des tiges pour les verrouiller dans la position de réglage désirée.
- Les appuie-tête non réglables sont munis d'une seule encoche de verrouillage pour les fixer au cadre du siège.
- Réglage correct :
  - Pour le type réglable, alignez l'appuie-tête de façon que le milieu de votre oreille se trouve approximativement au même niveau que le centre de l'appuie-tête.
  - Si la position de votre oreille est toujours plus élevée que l'alignement recommandé, placez l'appuie-tête à la plus haute position.
- Si l'appuie-tête a été retiré, assurez-vous qu'il est réinstallé et verrouillé en place avant de voyager assis à cette place.

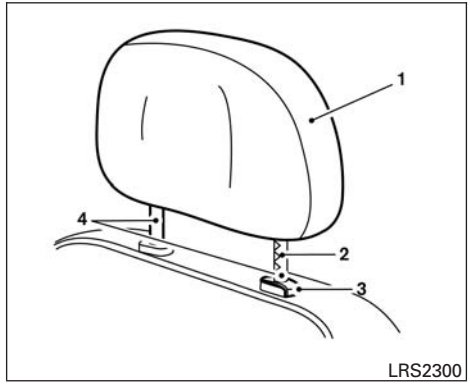

COMPOSANTS D'APPUIE-TÊTE RÉGLABLE

1. Appuie-tête amovible
2. Encoches multiples
3. Bouton de verrouillage
4. Tiges

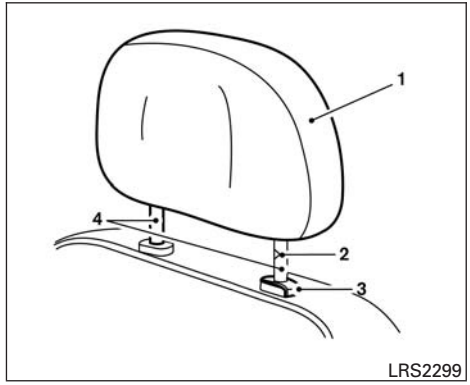

COMPOSANTS D'APPUIE-TÊTE NON RÉGLABLE

1. Appuie-tête amovible
2. Encoche unique
3. Bouton de verrouillage
4. Tiges

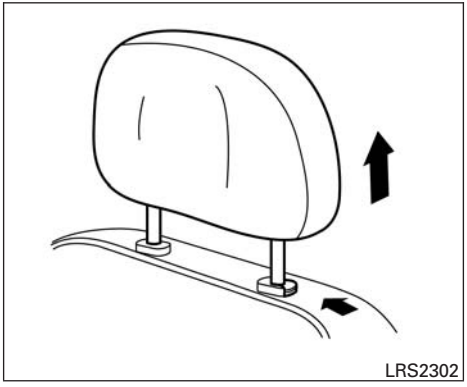
LRS2302

RETRAIT

Utilisez la procédure suivante pour retirer l'appuie-tête :

1. Tirez l'appuie-tête jusqu'à la plus haute position.
2. Maintenez le bouton de verrouillage enfoncé.
3. Retirez l'appuie-tête du dossier de siège.
4. Rangez l'appuie-tête correctement dans un endroit adéquat pour qu'il ne se déplace pas dans le véhicule.
5. Remettez l'appuie-tête en place et réglez-le correctement avant qu'un occupant ne prenne place sur le siège.

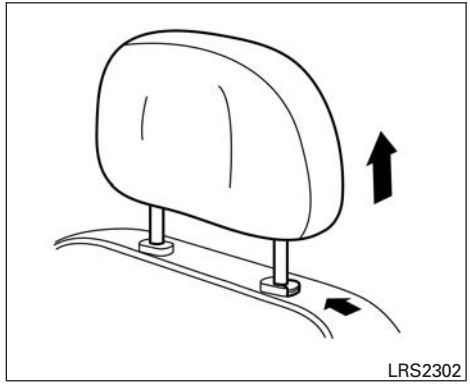
LRS2302

AMOVIBLE (sans système double de DVD d'appuie-tête uniquement)

⚠MISE EN GARDE

Ne retirez pas l'appuie-tête des véhicules munis de système double de DVD d'appuie-tête. Le retrait peut endommager le câblage du système.

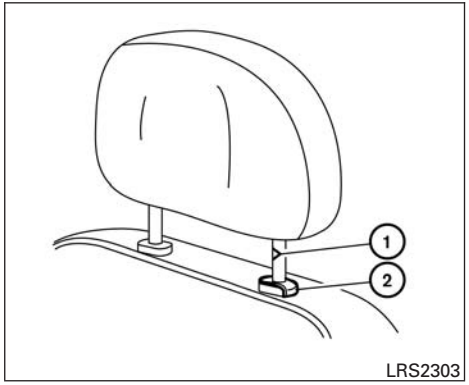

LRS2303

POSE

1. Alignez les tiges de l'appuie-tête avec les trous du dossier du siège. Assurez-vous que l'appuie-tête est dans le bon sens. La tige dotée d'encoche(s) ① doit être installée dans le trou pourvu d'un bouton de verrouillage ②.
2. Appuyez sur le bouton de verrouillage et maintenez-le enfoncé, puis abaissez l'appuie-tête.
3. Réglez correctement l'appuie-tête avant qu'un occupant prenne place dans le siège.

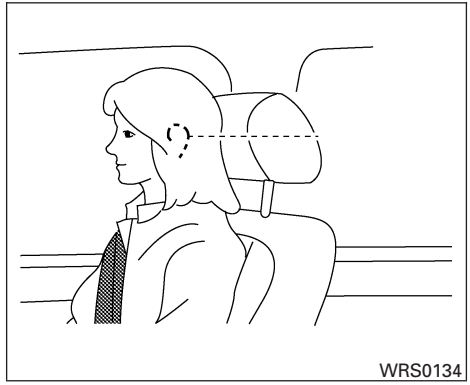
WRS0134

RÉGLAGE

Pour l'appuie-tête réglable

Réglez la hauteur de l'appuie-tête de telle façon que son centre se trouve au même niveau que le milieu de vos oreilles. Si la position de votre oreille est toujours plus élevée que l'alignement recommandé, placez l'appuie-tête à la plus haute position.

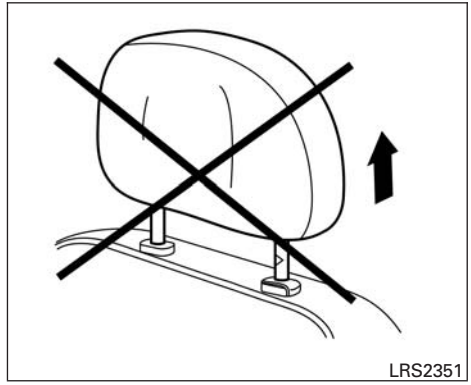
LRS2351

Pour l'appuie-tête non réglable

Assurez-vous que l'appuie-tête est placé de façon que le bouton de verrouillage soit engagé dans l'encoche avant de voyager assis à cette place.

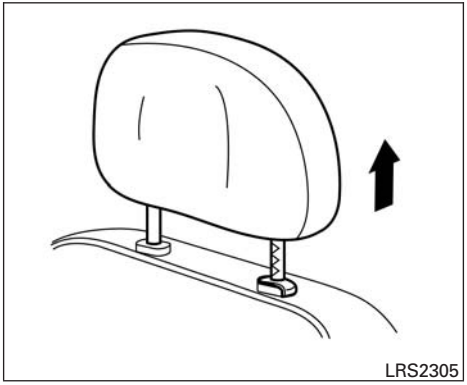
LRS2305

Relevage

Pour relever l’appuie-tête, tirez-le vers le haut.

Assurez-vous que l’appuie-tête est placé de façon que le bouton de verrouillage soit engagé dans l’encoche avant de voyager assis à cette place.

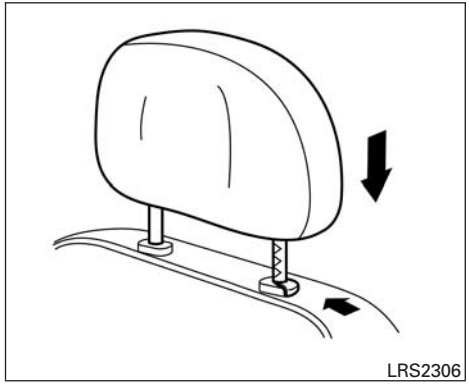
LRS2306

Abaissement

Pour l’abaisser, maintenez le bouton de verrouillage enfoncé, puis poussez l’appuie-tête vers le bas.

Assurez-vous que l’appuie-tête est placé de façon que le bouton de verrouillage soit engagé dans l’encoche avant de voyager assis à cette place.

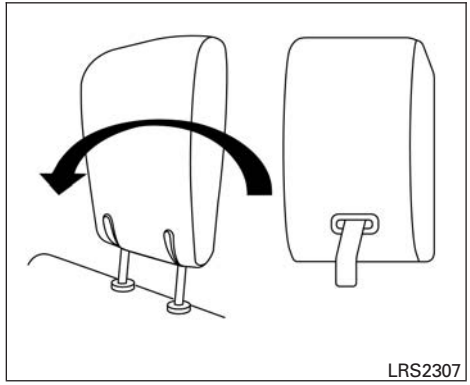
LRS2307

RABATTEMENT DES APPUIE-TÊTE

Pour rabattre l’appuie-tête, tirez la courroie située à l’arrière de l’appuie-tête.

Si l’appuie-tête a été rabattu, assurez-vous qu’il est remis à la position verticale.

Assurez-vous que l’appuie-tête est placé de façon que le bouton de verrouillage soit engagé dans l’encoche avant de voyager assis à cette place.

⚠AVERTISSEMENT

Lorsque le siège est remis en position normale, les appuie-tête doivent être replacés en position verticale afin de protéger adéquatement les occupants du véhicule.

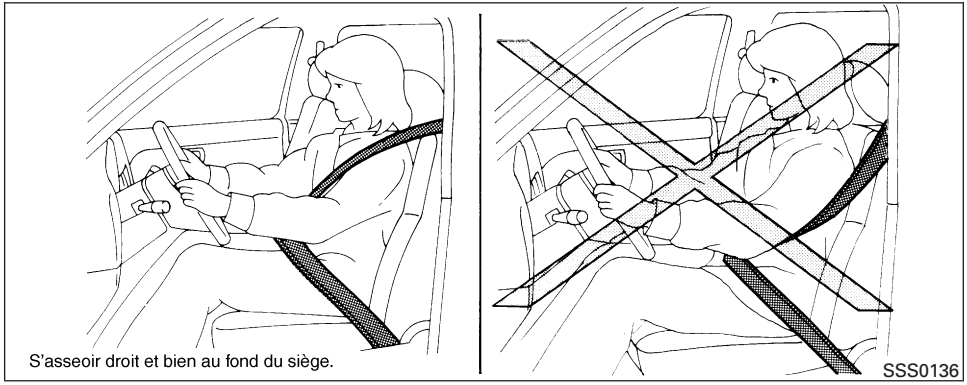

Le port de la ceinture de sécurité pendant la conduite est obligatoire presque partout au Canada et aux États-Unis.

PRÉCAUTIONS CONCERNANT L'UTILISATION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

En cas de collision, les probabilités de blessures graves, voire mortelles peuvent être considérablement réduites si vous êtes assis bien au fond de votre siège, les deux pieds sur le plancher, et que vous bouclez correctement votre ceinture de sécurité. NISSAN conseille vivement à tous les occupants du véhicule de boucler leur ceinture de sécurité en tout temps pendant la conduite, même si la place qu'ils occupent est munie d'un sac gonflable.

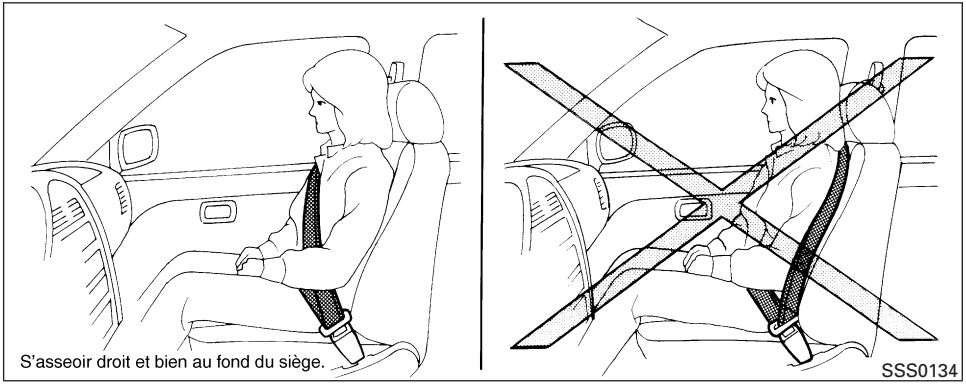

⚠AVERTISSEMENT

- **Tous les occupants du véhicule doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité. Les enfants doivent être correctement attachés sur le siège arrière et, s’il y a lieu, installés dans un dispositif de retenue pour enfant.**

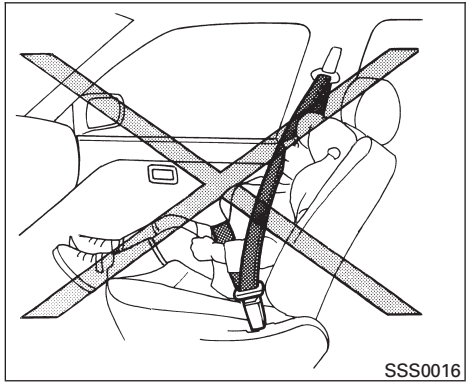

⚠AVERTISSEMENT

- **La ceinture de sécurité doit être serrée correctement. En cas d’accident, le non-respect de cette consigne peut réduire l’efficacité de tout le dispositif de protection et accroître les risques de blessures ainsi que la gravité de celles-ci. Le port incorrect d’une ceinture de sécurité peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.**

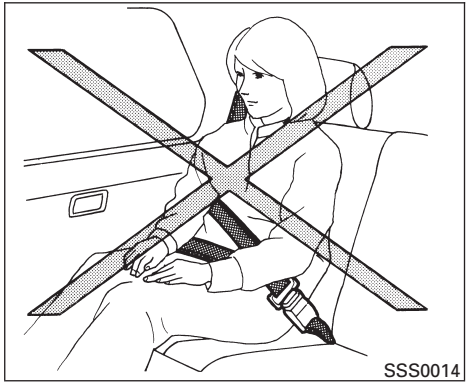
SSS0014

⚠AVERTISSEMENT

- **Faites toujours passer le baudrier sur votre épaule et en travers de votre poitrine. Ne faites jamais passer le baudrier derrière votre dos, sous votre bras ou sur votre cou. La ceinture de sécurité ne doit reposer ni sur votre visage ni sur votre cou, et elle ne doit pas tomber de votre épaule.**
- **Placez la ceinture sous-abdominale aussi basse et aussi serrée que possible AUTOUR DES HANCHES, ET NON AU NIVEAU DE LA TAILLE. En cas d'accident, une ceinture sous-abdominale placée trop haut peut augmenter les risques de blessures internes.**
- **Assurez-vous que la languette de la ceinture de sécurité est solidement attachée à la boucle appropriée.**
- **Ne portez pas une ceinture de sécurité bouclée à l'envers ou dont la sangle est vrillée, Elle ne pourrait plus vous protéger aussi efficacement.**
- **Ne permettez pas à plus d'une personne de s'attacher avec la même ceinture de sécurité.**
- **Le nombre de passagers à bord du véhicule ne doit jamais dépasser le nombre de ceintures de sécurité.**
- **Si le témoin des ceintures de sécurité reste allumé alors que le contact est établi, que toutes les portières sont fermées et que toutes les ceintures de sécurité sont bouclées, il est possible que le circuit soit défectueux. Rendez-vous chez un concessionnaire NISSAN pour faire vérifier le dispositif.**
- **Aucune modification ne doit être apportée aux ceintures de sécurité. Par exemple, ne modifiez pas la ceinture de sécurité et n'ajoutez pas de garnitures ou de dispositifs qui pourraient modifier le cheminement ou la tension de la ceinture. Ces opérations pourraient compromettre le fonctionnement des ceintures de sécurité. Toute modification des ceintures de sécurité peut entraîner des blessures graves.**
- **Lorsqu'un prétendeur de ceinture de sécurité s'est déclenché, il ne peut pas être réutilisé et il faut le remplacer de concert avec l'enrouleur. Consultez votre concessionnaire NISSAN.**
- **Confiez le retrait et l'installation des composants du système de prétendeurs à un concessionnaire NISSAN.**

- **Après une collision, toutes les ceintures de sécurité, de même que les enrouleurs et le matériel de fixation, doivent être inspectés par un concessionnaire NISSAN. NISSAN recommande le remplacement de toutes les ceintures de sécurité activées pendant une collision, à moins que cette collision n'ait été sans gravité, que les ceintures n'aient subi aucun dommage apparent et qu'elles fonctionnent encore correctement. Les ceintures de sécurité inutilisées à la suite d'une collision doivent aussi être inspectées. Elles doivent être remplacées si un mauvais fonctionnement ou des dommages ont été décelés.**
- **Tous les ensembles de retenue d'enfant et le matériel de fixation doivent être inspectés après une collision. Respectez toujours les directives d'inspection et de remplacement fournies par le fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant que vous utilisez dans votre véhicule. Le dispositif de retenue pour enfant doit être remplacé s'il est endommagé.**

LRS0786

TÉMOIN DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

Les sièges du conducteur et du passager avant sont équipés d'un témoin de ceinture de sécurité. Le témoin qui se trouve sur le tableau de bord, indique l'état de la ceinture de sécurité du conducteur et du passager.

NOTA :

Le témoin de la ceinture de sécurité du passager avant ne s'allume pas si le siège n'est pas occupé.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Témoins et rappels sonores » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

FEMMES ENCEINTES

NISSAN recommande aux femmes enceintes de porter leur ceinture de sécurité. Serrez bien la ceinture de sécurité et veillez à ce que la portion sous-abdominale repose aussi bas que possible au niveau des hanches, et non au niveau de la taille. Placez le baudrier sur votre épaule et en travers de votre poitrine. Ne faites jamais passer la ceinture à trois points d'ancrage sur votre abdomen. Consultez votre médecin pour obtenir des renseignements spécifiques à votre situation.

PERSONNES BLESSÉES

NISSAN recommande aux personnes blessées de porter leur ceinture de sécurité. Consultez votre médecin pour obtenir des renseignements spécifiques à votre situation.

CEINTURE DE SÉCURITÉ À TROIS POINTS D'ANCRAGE AVEC ENROULEUR

⚠AVERTISSEMENT

- **Tous les occupants du véhicule doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité.**
- **N'inclinez pas le dossier de votre siège lorsque le véhicule est en mouvement. Ceci peut se révéler très dangereux. Dans cette position, le baudrier de la ceinture de sécurité n'est pas appuyé contre votre corps. En cas d'accident, vous pourriez être projeté contre le baudrier et subir des blessures graves au cou ou à d'autres parties de votre corps. Vous pourriez également glisser sous la ceinture sous-abdominale et subir des blessures internes graves.**
- **Pour bénéficier de la meilleure protection possible lorsque le véhicule est en mouvement, le dossier de votre siège devrait être en position verticale. Asseyez-vous toujours bien au fond de votre siège, les deux pieds sur le plancher, et réglez le siège correctement.**
- **Ne laissez pas les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. La plupart des places assises sont munies de ceintures de sécurité avec enrouleur à blocage automatique. Si la ceinture de sécurité s'enroule autour du cou d'un enfant lorsque le mode de blocage automatique est activé, l'enfant peut être gravement blessé ou même tué si la ceinture de sécurité se rétracte et se tend. Cela peut arriver même si le véhicule est stationné. Détachez la ceinture de sécurité pour libérer l'enfant. Si la ceinture de sécurité ne peut pas être détachée ou l'est déjà, libérez l'enfant en coupant la ceinture de sécurité à l'aide d'un outil convenable (comme un couteau ou des ciseaux) pour libérer la ceinture de sécurité.**

Siège avant illustré

Bouclage des ceintures de sécurité

1. Réglez la position du siège. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Sièges » dans ce chapitre.

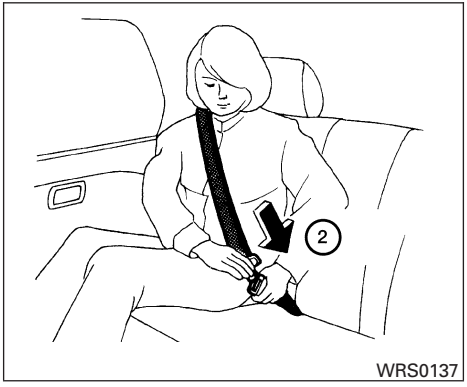

② Tirez lentement la ceinture de sécurité hors de l'enrouleur, puis insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez la languette se verrouiller.

- **L'enrouleur est conçu pour se bloquer en cas de freinage brusque ou de collision. Si elle est tirée lentement, la ceinture de sécurité peut être déroulée et offrir une certaine liberté de mouvement lorsque vous êtes assis sur le siège.**
- **Si vous ne pouvez pas sortir la ceinture de sécurité de l'enrouleur, tirez un coup sec sur la ceinture, puis relâchez-la immédiatement. Tirez ensuite doucement pour l'extraire de l'enrouleur.**

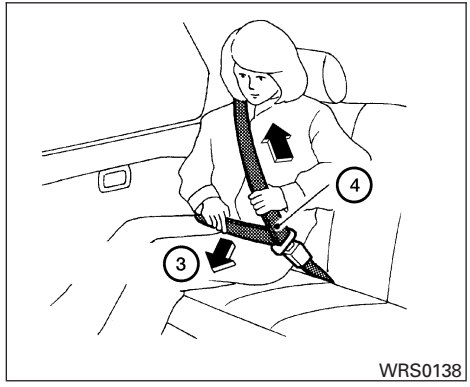

③ Placez la ceinture sous-abdominale **bas sur les hanches et bien serrée**, tel qu'illustré.

④ Tirez le baudrier vers l'enrouleur pour éliminer le jeu de la ceinture. Assurez-vous que le baudrier passe sur votre épaule et en travers de votre poitrine.

Les ceintures de sécurité à trois points d'ancrage du siège passager avant et des places arrière fonctionnent en deux modes :

- Blocage d'Urgence de l'Enrouleur
- Blocage Automatique de l'Enrouleur

Le mode de blocage d'urgence permet de dérouler et d'enrouler la ceinture de sécurité pour assurer une certaine liberté de mouvement aux occupants. Le mode de blocage d'urgence bloque la ceinture en cas de décélération soudaine du véhicule ou de collision.

Le mode de blocage automatique ou mode d'ensemble de retenue d'enfant bloque la ceinture de façon à maintenir un ensemble de retenue d'enfant sur le siège.

Lorsque le mode de Blocage Automatique est activé, la ceinture de sécurité ne peut plus être déroulée, à moins que la languette de ceinture soit détachée de la boucle et que la ceinture soit complètement rétractée. Une fois complètement rétractée, la ceinture de sécurité revient automatiquement au mode de blocage d'urgence. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Ensembles de retenue d'enfant » dans ce chapitre.

Le mode de Blocage Automatique de l'enrouleur ne doit être utilisé qu'aux fins d'installation d'un dispositif de retenue pour enfant. Le mode de blocage automatique ne doit pas être activé lorsqu'un passager utilise normalement la ceinture de sécurité. Si ce mode est activé, la tension dans la ceinture de sécurité pourrait être inconfortable pour le passager qui la porte.

⚠AVERTISSEMENT

Lorsque vous bouclez les ceintures de sécurité, assurez-vous que les dossiers de siège sont bien verrouillés. S'ils ne sont pas correctement verrouillés, les passagers pourraient être blessés en cas d'accident ou d'arrêt brusque.

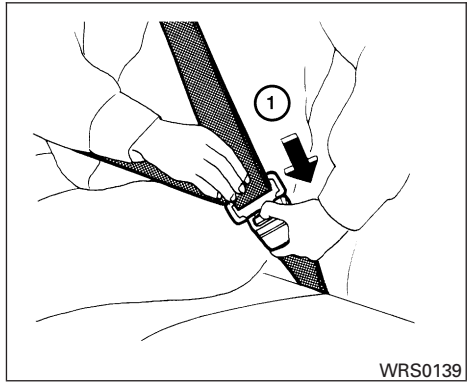

Débouclage des ceintures de sécurité

① Pour déboucler la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de la boucle. La ceinture de sécurité se rétracte automatiquement.

Vérification du fonctionnement des ceintures de sécurité

Les enrouleurs des ceintures de sécurité sont conçus pour bloquer la ceinture de sécurité dans les deux cas suivants :

- Lorsque la ceinture de sécurité est tirée soudainement hors de l'enrouleur
- Lorsque le véhicule ralentit brusquement

Pour vous assurer du bon fonctionnement des ceintures de sécurité, vérifiez-les de la façon suivante :

- Saisissez le baudrier et tirez-le brusquement vers l'avant. L'enrouleur doit se verrouiller et bloquer la ceinture de sécurité.

Si l'enrouleur ne se verrouille pas durant cette vérification ou si vous avez des questions au sujet du fonctionnement des ceintures de sécurité, adressez-vous à un concessionnaire NISSAN.

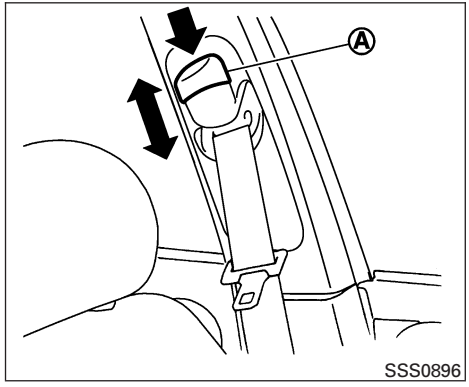

Ⓐ Bouton de réglage de la hauteur du baudrier

Réglage de la hauteur du baudrier (pour les sièges extérieurs avant et arrière)

La hauteur de l'ancrage du baudrier doit être réglée à la position convenant le mieux à la taille de l'occupant du siège. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité » plus loin dans ce chapitre.

Pour procéder au réglage, appuyez sur le bouton, puis déplacez l'ancrage du baudrier à la position voulue de sorte que la ceinture passe au centre de l'épaule. La ceinture de sécurité ne doit reposer ni sur votre visage ni sur votre cou, et elle ne doit pas tomber de votre épaule. Relâchez le bouton de réglage pour verrouiller l'ancrage du baudrier.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Une fois le réglage terminé, relâchez le bouton de réglage et essayez de déplacer l'ancrage du baudrier vers le haut et vers le bas pour vous assurer qu'il est bien verrouillé.**
- **La hauteur de l'ancrage du baudrier doit être réglée à la position convenant le mieux à la taille de l'occupant du siège. En cas d'accident, le non-respect de cette consigne peut réduire l'efficacité de tout le dispositif de protection et accroître les risques de blessures ainsi que la gravité de celles-ci.**
- **Le baudrier doit reposer sur le milieu de l'épaule. Il ne doit pas reposer contre le goulot.**
- **Veillez à ce que le baudrier ne soit en aucune manière torsadé.**

- **Assurez-vous que le point d'ancrage du baudrier est bien fixé en essayant de le soulever et de l'abaisser après avoir réglé la position de la ceinture.**

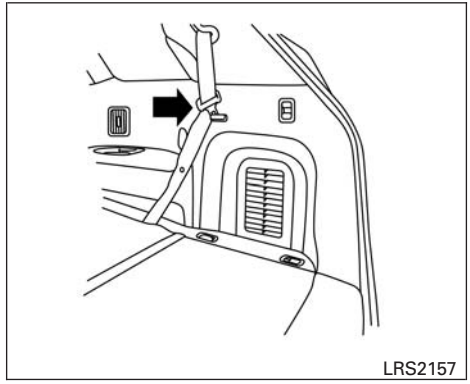

La troisième rangée est illustrée; la deuxième rangée est similaire

Crochet de ceinture de sécurité

Si les ceintures de sécurité sont inutilisées et si vous rabattez les sièges arrière, placez les ceintures de sécurité arrière sur les crochets de ceinture de sécurité.

RALLONGES DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

Si la corpulence de la personne ou sa position de conduite rendent impossible le port normal de la ceinture de sécurité, une rallonge de ceinture de sécurité peut être achetée séparément. La rallonge de ceinture de sécurité allonge la ceinture d'environ 200 mm (8 po) et peut être utilisée pour :

- les sièges du conducteur et du passager avant;
- les sièges de deuxième et de troisième rangée.

Si vous souhaitez acheter une rallonge de ceinture de sécurité, adressez-vous à un concessionnaire NISSAN.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Seules les rallonges de ceintures de sécurité NISSAN, fabriquées par la même entreprise qui a conçu les ceintures de sécurité d'origine, doivent être utilisées sur les ceintures de sécurité NISSAN.**
- **Les adultes et les enfants qui peuvent utiliser la ceinture de sécurité d'origine ne doivent pas utiliser la rallonge. L'utilisation inutile d'une rallonge pourrait entraîner des blessures graves en cas d'accident.**

- **N'utilisez jamais de rallonge de ceinture de sécurité pour l'installation d'un dispositif de retenue pour enfant. Si le dispositif de retenue pour enfant n'est pas fixé correctement, l'enfant pourrait être gravement blessé en cas de collision ou d'arrêt brusque.**

ENTRETIEN DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

- **Pour nettoyer les sangles des ceintures de sécurité,** utilisez une solution de savon doux ou toute solution recommandée pour le nettoyage des revêtements de siège ou des tapis. Essuyez-les ensuite avec un chiffon et laissez-les sécher à l'ombre. Ne laissez pas les ceintures de sécurité se rétracter avant qu'elles soient complètement sèches.
- **Si de la saleté s'accumule dans le guide du baudrier**des ancrages de ceinture de sécurité, les ceintures de sécurité pourraient se rétracter lentement. Essuyez le guide du baudrier avec un chiffon propre et sec.
- **Vérifiez régulièrement le bon fonctionnement des ceintures de sécurité et des pièces métalliques,** telles que les boucles, les languettes, les enrouleurs, les câbles flexibles et les ancrages. Si vous constatez la présence de pièces desserrées ou de sangles usées, entaillées ou autrement endommagées, vous devez procéder au remplacement complet de la ceinture de sécurité.

⚠AVERTISSEMENT

Ne laissez pas les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. La plupart des places assises sont munies de ceintures de sécurité avec enrouleur à blocage automatique. Si la ceinture de sécurité s'enroule autour du cou d'un enfant lorsque le mode de blocage automatique est activé, l'enfant peut être gravement blessé ou même tué si la ceinture de sécurité se rétracte et se tend. Cela peut arriver même si le véhicule est stationné. Détachez la ceinture de sécurité pour libérer l'enfant. Si la ceinture de sécurité ne peut pas être détachée ou l'est déjà, libérez l'enfant en coupant la ceinture de sécurité à l'aide d'un outil convenable (comme un couteau ou des ciseaux) pour libérer la ceinture de sécurité.

Les enfants ont besoin de l'aide des adultes pour être bien protégés. Ils doivent être retenus adéquatement.

En plus des renseignements généraux du présent manuel, des renseignements de sécurité au sujet des enfants sont disponibles auprès de nombreuses sources, notamment les médecins, les professeurs, les agences gouvernementales de sécurité routière et les organismes communautaires. Chaque enfant est différent. Assurez-

vous donc de transporter votre enfant de la façon la plus appropriée pour lui.

Il existe trois types élémentaires des ensembles de retenue d'enfant :

- Ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière
- Ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant
- Rehausseur

Le dispositif de retenue doit être choisi en fonction de la taille de l'enfant. En général, les bébés âgés d'un an et moins et pesant moins de 9 kg (20 lb) doivent être placés dans un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière. Des ensembles de retenue d'enfant orientés vers l'avant sont disponibles pour les enfants âgés d'au moins un an qui sont trop grands pour les ensembles de retenue d'enfant orientés vers l'arrière. Les sièges d'appoint servent à favoriser le positionnement de la ceinture de sécurité à trois points d'ancrage sur un enfant qui ne peut plus utiliser un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant.

⚠ AVERTISSEMENT

Les bébés et les enfants exigent une protection particulière. Les ceintures de sécurité du véhicule peuvent ne pas s'adapter correctement à leur petite taille. Le baudrier peut passer trop près de leur visage ou de leur cou. La ceinture sous-abdominale peut ne pas s'adapter à leurs hanches. En cas d'accident, une ceinture de sécurité mal placée risque de causer des blessures graves ou mortelles. Utilisez toujours des dispositifs appropriés de retenue pour enfant.

Au Canada et aux États-Unis, l'utilisation d'ensembles de retenue homologués est obligatoire pour les bébés et les jeunes enfants. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Ensembles de retenue d'enfant » dans ce chapitre.

Un ensemble de retenue d'enfant peut être fixé dans le véhicule au moyen du système LATCH (Lower Anchors and Tethers for Children — ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant) ou de la ceinture de sécurité de véhicule. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Ensembles de retenue d'enfant » dans ce chapitre.

NISSAN vous recommande de faire asseoir les enfants de moins de 12 ans à l'arrière et de veiller à ce qu'ils soient bien retenus. Les études montrent que les enfants sont plus en sécurité s'ils sont correctement retenus sur un siège arrière plutôt que sur un siège avant.

Cette statistique est particulièrement importante si l'on considère que votre véhicule est muni d'un système de retenue supplémentaire (sacs gonflables) pour le siège du passager avant. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Système de retenue supplémentaire (SRS) » dans ce chapitre.

BÉBÉS

Assoyez les bébés d'un an et moins dans un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière. NISSAN recommande d'asseoir les bébés dans un ensemble de retenue d'enfant conforme aux normes de sécurité des véhicules automobiles du Canada ou aux normes des Federal Motor Vehicle Safety Standards des États-Unis. Choisissez un dispositif de retenue pour enfant adapté à votre véhicule et suivez toujours les directives d'installation et d'utilisation données par le fabricant.

JEUNES ENFANTS

Les enfants âgés de plus d'un an et pesant au moins 9 kg (20 lb) doivent être assis dans un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière aussi longtemps que le permet la limite de hauteur ou de poids du ensemble de retenue d'enfant. Les enfants dont la taille ou le poids n'est plus conforme à la limite prescrite de l'ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière, et qui sont âgés d'au moins un an, doivent être attachés dans un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant au moyen d'un harnais. Consultez les directives du fabricant relatives à la taille et au poids minimaux et maximaux recommandés. NISSAN recommande d'asseoir les jeunes enfants dans un ensemble de retenue d'enfant conforme aux normes de sécurité des véhicules automobiles du Canada ou aux normes des Federal Motor Vehicle Safety Standards des États-Unis. Choisissez un ensemble de retenue d'enfant adapté à votre véhicule et suivez toujours les directives du fabricant concernant l'installation et l'utilisation.

ENFANTS PLUS ÂGÉS

Les enfants doivent être attachés dans un ensemble de retenue d'enfant au moyen d'un harnais jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite de taille ou de poids maximale prescrite par le fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.

Lorsque la taille ou le poids d'un enfant n'est plus conforme à la limite prescrite de l'ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant muni d'un harnais, NISSAN recommande de placer l'enfant dans un siège d'appoint disponible sur le marché afin de permettre le réglage adéquat de la ceinture de sécurité. Pour permettre le réglage adéquat de la ceinture de sécurité, le siège d'appoint doit élever l'enfant de sorte que le baudrier passe sur la poitrine et la partie centrale supérieure de l'épaule. Le baudrier ne doit pas passer sur le cou ou le visage et ne doit pas tomber de l'épaule. La ceinture sous-abdominale doit être bien positionnée sur la partie inférieure des hanches ou la partie supérieure des cuisses et ne doit pas reposer sur l'abdomen. Utilisez un siège d'appoint seulement aux places munies d'une ceinture de sécurité à trois points d'ancrage. Le siège d'appoint doit être adapté au siège du véhicule et pourvu d'une étiquette certifiant son homologation aux normes de sécurité des véhicules automobiles du Canada ou aux normes des Federal Motor Vehicle Safety Standards des États-Unis. Une fois que l'enfant peut utiliser le baudrier sans que la ceinture passe sur le visage et le cou ou près de ceux-ci et que la ceinture sous-abdominale peut être positionnée correctement sur la partie inférieure des hanches ou la partie supérieure des cuisses, utilisez la ceinture de sécurité sans le siège d'appoint.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne laissez jamais les enfants voyager debout ou à genoux sur un siège, et ne leur permettez jamais l'accès à l'aire de chargement. En cas d'accident ou d'arrêt brusque, les enfants pourraient subir des blessures graves et même mortelles.

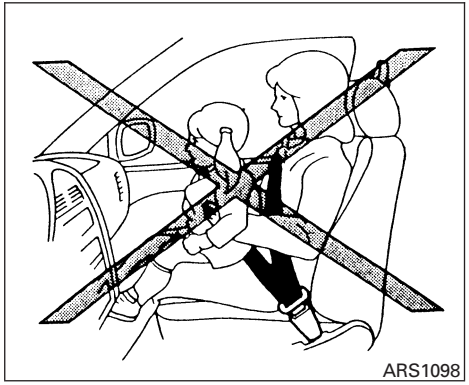
ARS1098

PRÉCAUTIONS CONCERNANT LES ENSEMBLES DE RETENUE D'ENFANT

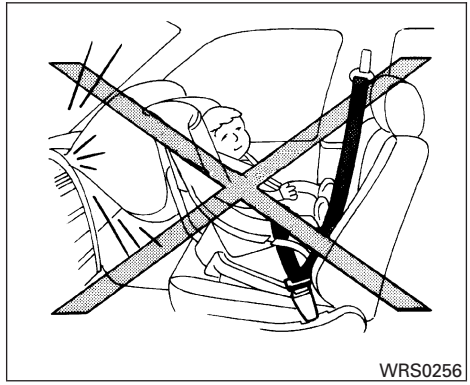
WRS0256

⚠AVERTISSEMENT

- **Le non-respect des avertissements et des directives relatives à l'utilisation et à l'installation correctes des ensembles de retenue d'enfant pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles, aux enfants ou autres passagers, en cas d'accident ou d'arrêt brusque.**
  - **Le dispositif de retenue pour enfant doit être utilisé et installé correctement. Suivez toujours toutes les instructions d'installation et d'utilisation fournies par le fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.**
  - **Ne voyagez jamais avec un bébé ou un jeune enfant assis sur vos genoux. Même l'adulte le plus fort n'est pas en mesure de lutter contre les forces en jeu au cours d'une collision.**
  - **N'utilisez jamais la même ceinture de sécurité pour un enfant et une autre personne.**
  - **NISSAN recommande que tous les ensembles de retenue d'enfant soient installés sur le siège arrière. Les études montrent que les enfants sont plus en sécurité s'ils sont correctement retenus sur un siège arrière plutôt que sur un siège avant. Si vous devez installer un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant sur le siège avant, consultez la section « Installation d'un ensemble de retenue d'enfant à l'aide des ceintures de sécurité » dans le présent chapitre.**

– Bien que ce véhicule soit muni du système de sacs gonflables perfectionnés NISSAN, n'installez jamais sur le siège passager avant un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière. Un sac gonflable qui se déploie peut infliger des blessures graves, voire mortelles, à un enfant. Un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière doit être installé seulement sur le siège arrière.

– Au moment d'acheter un tel dispositif, assurez-vous qu'il est adapté à l'enfant et au véhicule. Certains ensembles de retenue d'enfant peuvent ne pas s'adapter correctement dans votre véhicule.

– Les points d'ancrage des ensembles de retenue d'enfant sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par des ensembles de retenue d'enfant correctement installés. Les points d'ancrage ne doivent en aucun cas être utilisés pour fixer les ceintures de sécurité pour adultes ou d'autres éléments ou équipements sur le véhicule. Vous pourriez endommager les points d'ancrage des ensembles de retenue d'enfant. Les ensembles de retenue d'enfant ne seront pas correctement installés si vous utilisez des points d'ancrage endommagés et un enfant pourrait subir des blessures graves, voire mortelles en cas de collision.

– N'utilisez jamais les points d'ancrage pour les ceintures de sécurité ou les baudriers pour adultes.

– Un ensemble de retenue d'enfant muni d'une courroie d'attache supérieure ne doit pas être installé sur le siège du passager avant.

– Gardez le dossier aussi à la verticale que possible après l'installation du dispositif de retenue pour enfant.

– Pendant les trajets en voiture, les bébés et les jeunes enfants doivent toujours être assis dans un dispositif de retenue approprié.

- **Lorsque le dispositif de retenue pour enfant est inutilisé, laissez-le assujetti à l'aide du système LATCH ou d'une ceinture de sécurité. Lors d'un arrêt brusque ou d'une collision, les objets non retenus peuvent blesser les occupants ou endommager le véhicule.**

⚠ MISE EN GARDE

Un dispositif de retenue pour enfant laissé dans un véhicule fermé peut devenir très chaud. Vérifiez la température des surfaces et des boucles du siège avant d'y déposer un enfant.

Ce véhicule est muni d'un système universel d'ancrages dédié aux ensembles de retenue d'enfant appelé système LATCH (ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant). Certains ensembles de retenue d'enfant sont munis de fixations rigides ou montées sur une sangle qui peuvent être fixées à ces points d'ancrage. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système LATCH (Lower Anchors and Tethers for CHil-

dren — ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant) » dans ce chapitre.

Si vous ne détenez pas un dispositif de retenue pour enfant compatible avec le système LATCH, vous pouvez utiliser les ceintures de sécurité du véhicule.

Plusieurs fabricants offrent des ensembles de retenue pour bébés et jeunes enfants de différentes tailles. Lorsque vous choisissez un ensemble de retenue d'enfant, il est essentiel de tenir compte des points suivants :

- Ne choisissez qu'un dispositif de retenue pour enfant portant une étiquette certifiant son homologation à la norme de sécurité 213 des véhicules automobiles du Canada ou à la norme de sécurité 213 des Federal Motor Vehicle Safety Standards des États-Unis.
- Assurez-vous que le dispositif de retenue pour enfant s'adapte correctement à votre véhicule et qu'il est compatible avec le siège et la ceinture de sécurité.
- Si le dispositif de retenue pour enfant est compatible avec votre véhicule, placez votre enfant dans le dispositif et vérifiez-en les divers réglages pour vous assurer qu'il convient à la taille de votre enfant. Choisissez un ensemble de retenue d'enfant adapté à la grandeur et au poids de votre enfant. Respectez toujours toutes les directives fournies.
- Si le poids combiné de l'enfant et d'ensemble de retenue d'enfant est de moins de 29,5 kg (65 lb), vous pouvez utiliser les ancrages LATCH ou la ceinture de sécurité pour installer l'ensemble de retenue d'enfant (non pas les deux en même temps).
- Si le poids combiné de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant est supérieur à 29,5 kg (65 lb), utilisez la ceinture de sécurité du véhicule (et non les ancrages inférieurs) pour installer l'ensemble de retenue d'enfant.
- Respectez les directives d'installation de l'ensemble de retenue d'enfant fournies par le fabricant.

Au Canada et aux États-Unis, l'utilisation d'ensembles de retenue homologués est obligatoire pour les bébés et les jeunes enfants. La réglementation canadienne exige que la courroie d'attache supérieure d'un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant soit fixée au point d'ancrage désigné du véhicule.

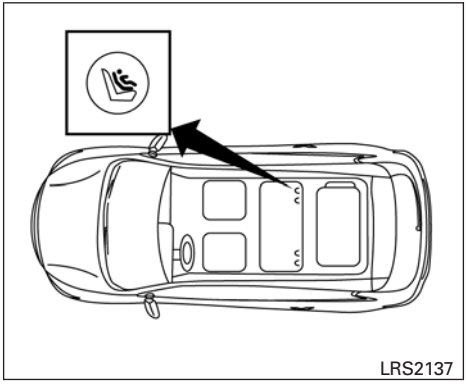

Emplacements des points d'ancrage inférieurs du système LATCH – banquette

SYSTÈME LATCH (ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant)

Votre véhicule est muni de points d'ancrage spéciaux destinés aux ensembles de retenue d'enfant compatibles avec le système LATCH. Il est aussi désigné sous les noms d'ISOFIX ou de système conforme à la norme ISOFIX. Grâce à ce système, il n'est pas nécessaire d'utiliser une ceinture de sécurité du véhicule pour fixer l'ensemble de retenue d'enfant à moins que le poids combiné de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant dépasse 29,5 kg (65 lb). Si le poids combiné de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant est supérieur à 29,5 kg (65 lb), utilisez la ceinture de sécurité du véhicule (et non les ancrages inférieurs) pour installer l'ensemble de retenue d'enfant. Respectez les directives d'installation de l'ensemble de retenue d'enfant fournies par le fabricant.

Les points d'ancrage inférieurs du système LATCH permettent d'installer des ensembles de retenue d'enfant aux positions suivantes seulement :

- banquette de deuxième rangée – places latérales

Point d'ancrage inférieur du système LATCH

⚠AVERTISSEMENT

Le non-respect des avertissements et des directives relatives à l'utilisation et à l'installation correctes des ensembles de retenue d'enfant pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles, aux enfants ou autres passagers, en cas d'accident ou d'arrêt brusque.

- **Attachez les ensembles de retenue d'enfant compatibles avec le système LATCH uniquement aux emplacements indiqués.**
- **Ne fixez pas un ensemble de retenue d'enfant sur la place centrale de deuxième rangée en utilisant les points d'ancrage du système LATCH. L'ensemble de retenue d'enfant n'y serait pas fixé adéquatement.**
- **Glissez vos doigts dans les ancrages inférieurs Assurez-vous qu'ils ne sont pas entravés par une sangle de ceinture de sécurité ou par le tissu du coussin de siège. Le dispositif de retenue pour enfant ne pourra pas être fixé solidement si les ancrages inférieurs sont entravés.**

– **Les points d’ancrage des ensembles de retenue d’enfant sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par des ensembles de retenue d’enfant correctement installés. Les points d’ancrage ne doivent en aucun cas être utilisés pour fixer les ceintures de sécurité pour adultes ou d’autres éléments ou équipements sur le véhicule. Vous pourriez endommager les points d’ancrage des ensembles de retenue d’enfant. Les ensembles de retenue d’enfant ne seront pas correctement installés si vous utilisez des points d’ancrage endommagés et un enfant pourrait subir des blessures graves ou mortelles en cas de collision.**

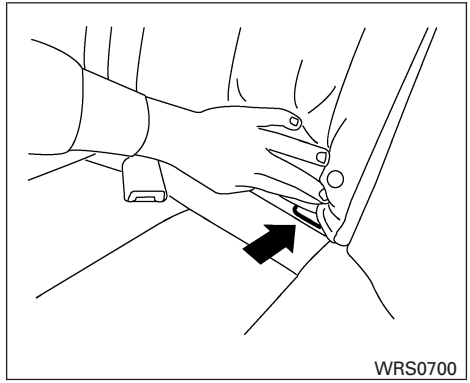

Emplacement des points d’ancrage inférieurs du système LATCH

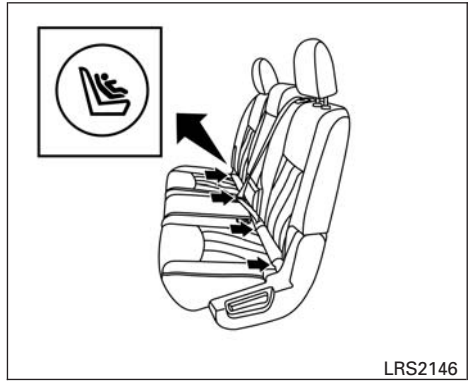

Emplacement des étiquettes du système LATCH sur la banquette de deuxième rangée

Emplacement des points d’ancrage inférieurs du système LATCH

Les ancrages inférieurs du système LATCH sont situés derrière le coussin de siège, près du dossier. Une étiquette indiquant la position des ancrages inférieurs du système LATCH est apposée sur le dossier du siège.

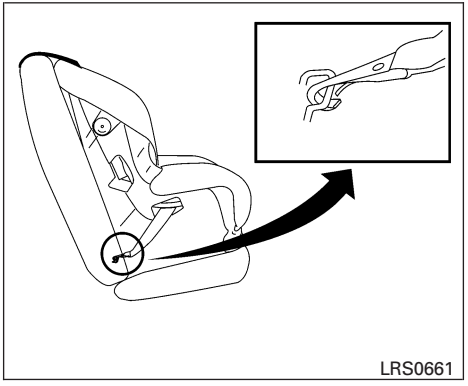

Fixation montée sur sangle du système LATCH

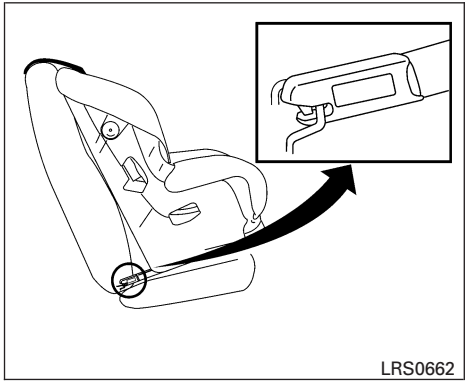

Fixation rigide du système LATCH

Installation des fixations des ancrages inférieurs du système LATCH pour dispositif de retenue pour enfant

Les ensembles de retenue d'enfant compatibles avec le système LATCH comptent deux fixations rigides ou montées sur une sangle qui peuvent être fixées à deux points d'ancrage situés à certaines places dans le véhicule. Grâce à ce système, il n'est pas nécessaire d'utiliser une ceinture de sécurité du véhicule pour fixer le dispositif de retenue pour enfant. Vérifiez si votre ensemble de retenue d'enfant comporte une étiquette mentionnant la compatibilité avec le système LATCH. Ces renseignements peuvent aussi se trouver dans les directives fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfant.

Lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfant, suivez rigoureusement les directives données dans ce manuel ainsi que celles fournies avec le dispositif de retenue pour enfant.

Ancrage de la courroie supérieure

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ne laissez aucun article rangé dans l'aire de chargement entrer en contact avec la courroie d'attache supérieure d'un ensemble de retenue d'enfant. Arrimez le chargement de sorte qu'il ne touche pas la courroie d'attache supérieure. Des articles mal arrimés dans l'aire de chargement peuvent entrer en contact avec la courroie d'attache supérieure de l'ensemble de retenue d'enfant et l'endommager en cas de collision. Si la courroie d'attache supérieure est endommagée, l'enfant pourrait subir des blessures graves, voire mortelles, en cas de collision.**

- **Les points d’ancrage des ensembles de retenue d’enfant sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par des ensembles de retenue d’enfant correctement installés. Les points d’ancrage ne doivent en aucun cas être utilisés pour fixer les ceintures de sécurité pour adultes ou d’autres éléments ou équipements sur le véhicule. Vous pourriez endommager les points d’ancrage des ensembles de retenue d’enfant. Les ensembles de retenue d’enfant ne seront pas correctement installés si vous utilisez des points d’ancrage endommagés et un enfant pourrait subir des blessures graves ou mortelles en cas de collision.**

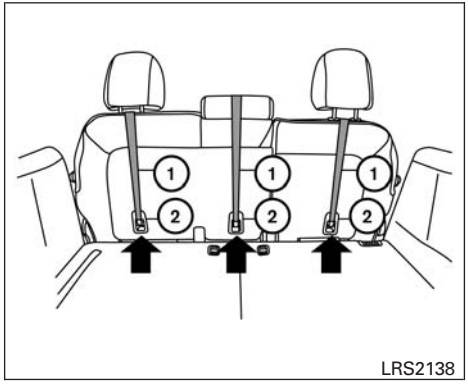

Banquette de deuxième rangée

① Courroie d’attache supérieure

② Point d’ancrage

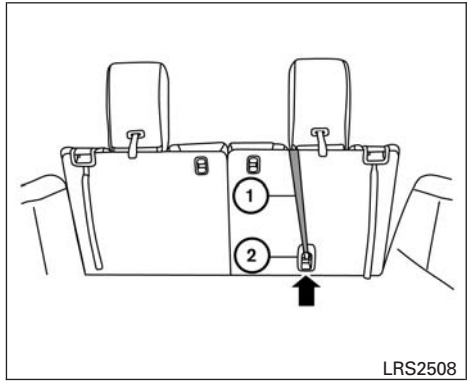

Banquette de troisième rangée

Emplacement des points d’ancrage de la courroie d’attache supérieure

Des points d’ancrage se trouvent aux endroits suivants :

- Banquette de deuxième rangée au bas du dossier dans les places illustrées.
- banquette de troisième rangée au bas du dossier du siège du côté passager tel qu’illustré.

Pour toute question concernant l’installation d’une courroie d’attache supérieure adressez-vous à votre concessionnaire NISSAN.

INSTALLATION D'UN ENSEMBLE DE RETENUE D'ENFANT ORIENTÉ VERS L'ARRIÈRE AU MOYEN DU SYSTÈME LATCH.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les avertissements et mises en garde contenus dans les chapitres « Sécurité des enfants » et « Ensembles de retenue d'enfant » du présent manuel avant d'installer un ensemble de retenue pour enfants.

NISSAN ne recommande pas l'utilisation d'ancrages inférieurs si le poids combiné de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant dépasse 29,5 kg (65 lb). Dans ce cas, utilisez plutôt la ceinture de sécurité du véhicule pour installer l'ensemble de retenue d'enfant. Respectez les directives d'installation de l'ensemble de retenue d'enfant fournies par le fabricant.

Suivez les étapes suivantes pour installer un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière sur les sièges de deuxième rangée à l'aide du système LATCH :

1. Placez le dispositif de retenue pour enfant sur le siège. Respectez toujours toutes les directives fournies par le fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.

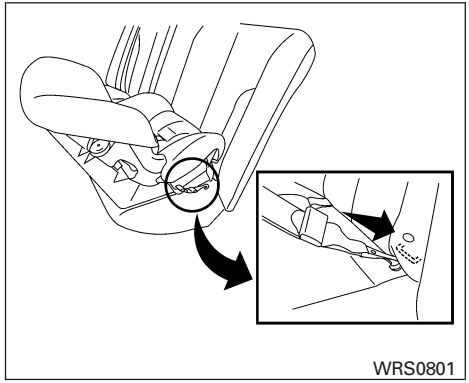

Ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière, monté sur sangle, étape 2

2. Fixez les fixations du dispositif de retenue pour enfant aux points d'ancrage inférieurs du système LATCH. Assurez-vous que la fixation du système LATCH est bien fixée aux ancrages inférieurs.

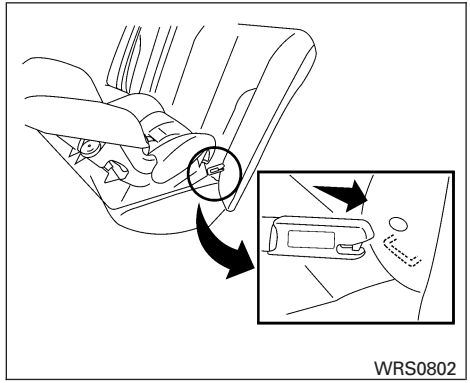

Ensemble de retenue orienté vers l'arrière, fixations rigides, étape 2

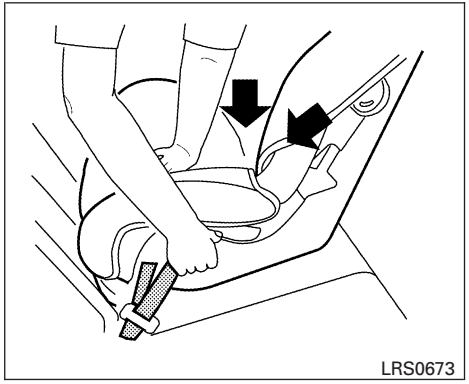

Ensemble de retenue orienté vers l'arrière, étape 3

3. Dans le cas des ensembles de retenue d'enfant dotés de fixations montées sur une sangle, éliminez le jeu additionnel à partir des points d'ancrage. Poussez fermement vers le bas et vers l'arrière au centre de l'ensemble de retenue d'enfant avec la main pour comprimer le coussin et le dossier du siège du véhicule tout en serrant les sangles des points d'ancrage.

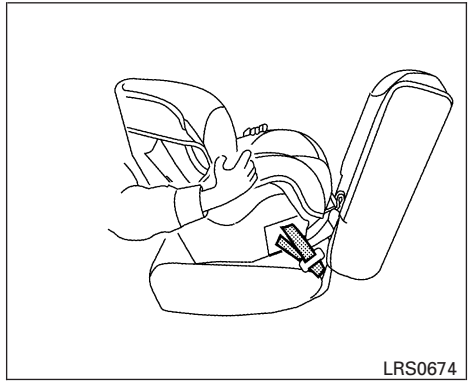

Ensemble de retenue orienté vers l'arrière, étape 4

4. Vérifiez la solidité de la fixation du dispositif de retenue avant d'y asseoir un enfant. Poussez-le latéralement en tenant l'ensemble de retenue d'enfant près du point d'ancrage du système LATCH. L'ensemble de retenue d'enfant ne doit pas bouger de plus de 25 mm (1 po) latéralement. Essayez de le tirer vers l'avant et assurez-vous que la fixation du système LATCH le maintient en place correctement. Si l'ensemble de retenue est mal fixé, resserrez davantage la fixation du système LATCH, ou installez le dispositif sur un autre siège, puis vérifiez de nouveau la solidité de la fixation. Vous devrez peut-être essayer un ensemble de retenue d'enfant différent ou essayer de l'installer au moyen de la ceinture de sécurité du véhicule (le cas échéant). Les ensembles de retenue d'enfant ne conviennent pas à tous les véhicules.
5. Assurez-vous que le dispositif de retenue est bien fixé avant chaque utilisation. Si l'ensemble de retenue d'enfant est lâche, répétez les étapes 2 à 4.

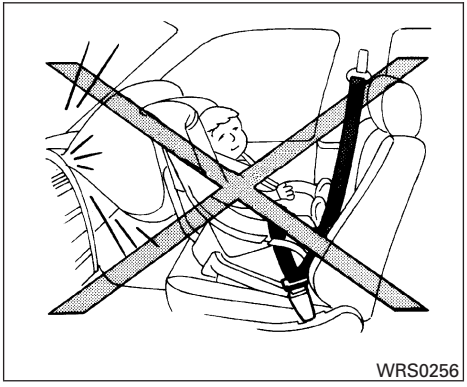
WRS0256

INSTALLATION D'UN ENSEMBLE DE RETENUE D'ENFANT ORIENTÉ VERS L'ARRIÈRE À L'AIDE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

⚠AVERTISSEMENT

Vous devez utiliser la ceinture de sécurité à trois points munie d'un enrouleur à mode de blocage automatique pour l'installation d'un dispositif de retenue pour enfant. Le dispositif de retenue pour enfant ne peut pas être fixé solidement si vous n'utilisez pas le mode de blocage automatique de l'enrouleur. Le dispositif de retenue risque de se renverser ou de se détacher en cas d'arrêt brusque ou d'accident, et l'enfant pourrait alors être blessé. Il a également une incidence sur le fonctionnement du sac gonflable du passager avant. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Témoin d'avertissement de sac gonflable » dans ce chapitre.

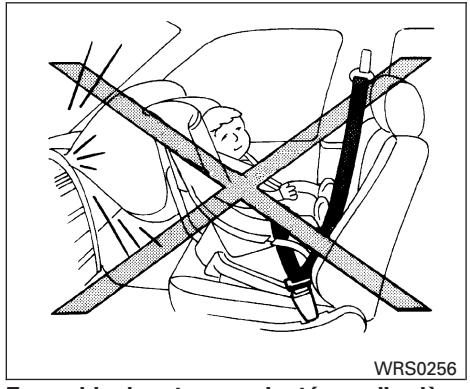
WRS0256

Ensemble de retenue orienté vers l'arrière, étape 1

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les avertissements et les mises en garde contenus dans les sections « Sécurité des enfants » et « Ensembles de retenue d'enfant » du présent manuel avant d'installer un ensemble de retenue d'enfant.

NISSAN ne recommande pas l'utilisation d'ancrages inférieurs si le poids combiné de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant dépasse 29,5 kg (65 lb). Si le poids combiné de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant est supérieur à 29,5 kg (65 lb), utilisez la ceinture de sécurité du véhicule (et non les ancrages inférieurs) pour

installer l'ensemble de retenue d'enfant. Respectez les directives d'installation de l'ensemble de retenue d'enfant fournies par le fabricant.

Exécutez les étapes suivantes pour installer un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière à l'aide des ceintures de sécurité des sièges arrière :

1. **Les ensembles de retenue d'enfant doivent être orientés vers l'arrière; par conséquent, ils ne doivent jamais être installés à l'avant du véhicule.** Placez le dispositif de retenue pour enfant sur le siège. Respectez toujours les directives du fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.

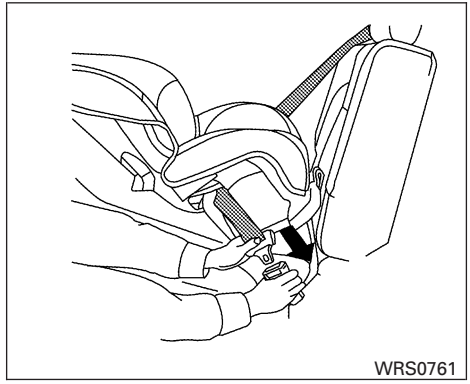

Ensemble de retenue orienté vers l'arrière, étape 2

2. Faites passer la languette de la ceinture de sécurité en travers du dispositif de retenue pour enfant, puis insérez-la dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez la languette se verrouiller. Respectez les directives d'acheminement de la ceinture de sécurité du fabricant du dispositif de retenue pour enfant.

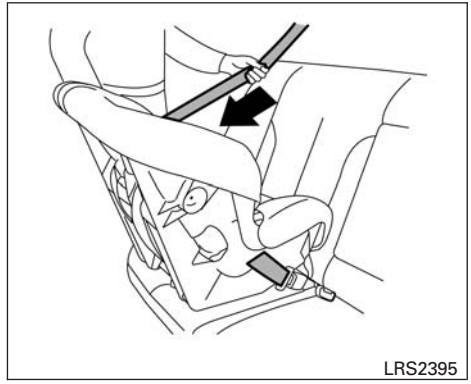

Ensemble de retenue orienté vers l'arrière, étape 3

3. Tirez sur le baudrier jusqu'à ce que la ceinture soit complètement déployée. L'enrouleur de la ceinture de sécurité passe alors en mode de blocage automatique (mode d'ensemble de retenue d'enfant). Une fois la ceinture de sécurité complètement rétractée, elle revient en mode de blocage d'urgence.

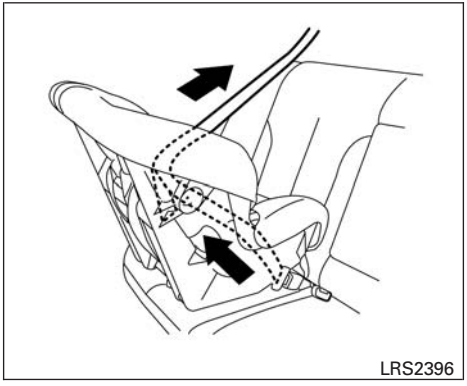

Ensemble de retenue orienté vers l'arrière, étape 4

4. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter. Tirez sur le baudrier pour éliminer tout jeu de la courroie.

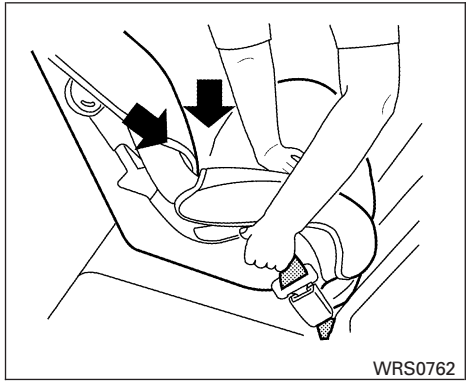

Ensemble de retenue orienté vers l'arrière, étape 5

5. Éliminez tout jeu additionnel de la ceinture de sécurité; poussez fermement vers le bas, puis vers l'arrière au centre du dispositif de retenue pour enfant pour comprimer le coussin et le dossier du siège du véhicule tout en serrant la ceinture de sécurité.

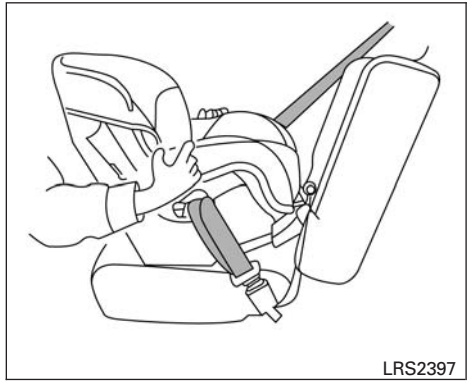

Ensemble de retenue orienté vers l'arrière, étape 6

6. Vérifiez la solidité de la fixation du dispositif de retenue avant d'y asseoir un enfant. Poussez-le latéralement en tenant l'ensemble de retenue d'enfant près du trajet de la ceinture de sécurité. L'ensemble de retenue d'enfant ne doit pas bouger de plus de 25 mm (1 po) latéralement. Essayez de le tirer vers l'avant et assurez-vous que la ceinture de sécurité le maintient en place correctement. Si l'ensemble de retenue est mal fixé, resserrez davantage la ceinture de sécurité, ou installez le dispositif sur un autre siège, puis vérifiez de nouveau la solidité de

la fixation. Vous devrez peut-être essayer un ensemble de retenue d'enfant différent. Les ensembles de retenue d'enfant ne conviennent pas à tous les véhicules.

7. Assurez-vous que le dispositif est fixé solidement avant chaque utilisation. Si la ceinture de sécurité n'est pas verrouillée, répétez les étapes 1 à 6.

Une fois le dispositif de retenue enlevé et la ceinture de sécurité entièrement rétractée, le mode de Blocage Automatique (mode de dispositif de retenue pour enfant) est désactivé.

INSTALLATION D'UN ENSEMBLE DE RETENUE D'ENFANT ORIENTÉ VERS L'AVANT AU MOYEN DU SYSTÈME LATCH

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les avertissements et mises en garde contenus dans les chapitres « Sécurité des enfants » et « Ensembles de retenue d'enfant » du présent manuel avant d'installer un ensemble de retenue pour enfants.

NISSAN ne recommande pas l'utilisation d'ancrages inférieurs si le poids combiné de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant dépasse 29,5 kg (65 lb). Dans ce cas, utilisez plutôt la ceinture de sécurité du véhicule pour installer l'ensemble de retenue d'enfant. Respectez les directives d'installation de l'ensemble de retenue d'enfant fournies par le fabricant.

Respectez les étapes suivantes pour installer un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant sur les sièges de deuxième rangée à l'aide du système LATCH :

1. Placez le dispositif de retenue pour enfant sur le siège. Respectez toujours toutes les directives fournies par le fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.

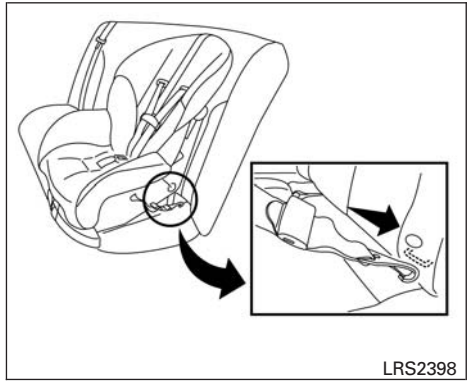

Ensemble de retenue orienté vers l'avant, fixations montées sur sangle, étape 2

2. Fixez les fixations du dispositif de retenue pour enfant aux points d'ancrage inférieurs du système LATCH. Assurez-vous que la fixation du système LATCH est bien fixée aux ancrages inférieurs.

   Si le dispositif de retenue pour enfant est doté d'une courroie d'attache supérieure, acheminez la courroie d'attache supérieure, puis fixez la sangle d'ancrage au point d'ancrage de la sangle. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Installation de la courroie d'attache supérieure » dans le présent chapitre. N'ins-

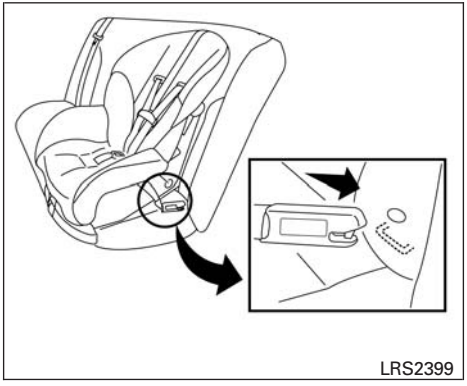

Ensemble de retenue orienté vers l'avant, fixations rigides, étape 2

tallez pas d'ensembles de retenue d'enfant qui exigent l'utilisation d'une courroie d'attache supérieure à une place qui n'est pas dotée d'un point d'ancrage de sangle supérieure.

3. L'arrière du dispositif de retenue pour enfant doit être fixé au dossier du siège.

S'il y a lieu, réglez l'appuie-tête ou retirez-le de façon à pouvoir bien installer l'ensemble de retenue d'enfant. Si vous avez retiré l'appuie-tête, rangez-le en lieu sûr. **N'oubliez pas de réinstaller l'appuie-tête lorsque vous retirez l'ensemble de retenue d'enfant.** Pour obtenir de plus amples renseignements sur le réglage de l'appuie-tête, consultez la section « Appuie-tête » dans ce chapitre.

Si l'appuie-tête de la place assise n'est pas réglable ou s'il nuit à l'installation de l'ensemble de retenue d'enfant, essayez une autre place assise ou un autre ensemble de retenue d'enfant.

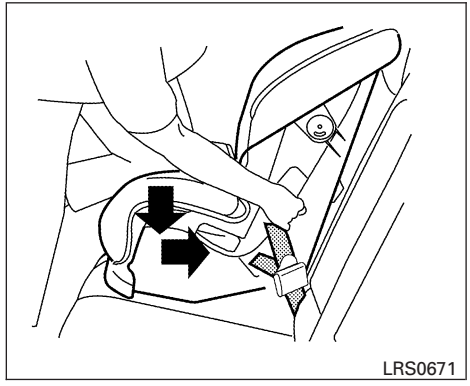

Ensemble de retenue orienté vers l'avant, étape 4

4. Dans le cas des ensembles de retenue d'enfant dotés de fixations montées sur une sangle, éliminez le jeu additionnel à partir des points d'ancrage. Poussez fermement vers le bas et vers l'arrière au centre de l'ensemble de retenue d'enfant avec votre genou pour comprimer le coussin et le dossier du siège du véhicule tout en serrant les sangles des points d'ancrage.
5. Pour retirer tout jeu de la sangle, serrez celle-ci conformément aux directives du fabricant.

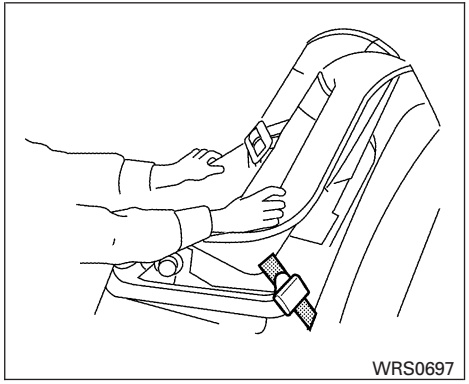

Ensemble de retenue orienté vers l'avant, étape 6

6. Vérifiez la solidité de la fixation du dispositif de retenue avant d'y asseoir un enfant. Poussez-le latéralement en tenant l'ensemble de retenue d'enfant près du point d'ancrage du système LATCH. L'ensemble de retenue d'enfant ne doit pas bouger de plus de 25 mm (1 po) latéralement. Essayez de le tirer vers l'avant et assurez-vous que la fixation du système LATCH le maintient en place correctement. Si l'ensemble de retenue est mal fixé, resserrez davantage la fixation du système LATCH, ou installez le dispositif sur un autre siège, puis vérifiez de nouveau la solidité de la fixation. Vous devrez peut-être essayer un ensemble de retenue d'enfant différent. Les ensembles de retenue d'enfant ne conviennent pas à tous les véhicules.
7. Assurez-vous que le dispositif de retenue est bien fixé avant chaque utilisation. Si l'ensemble de retenue d'enfant est lâche, répétez les étapes 3 à 6.

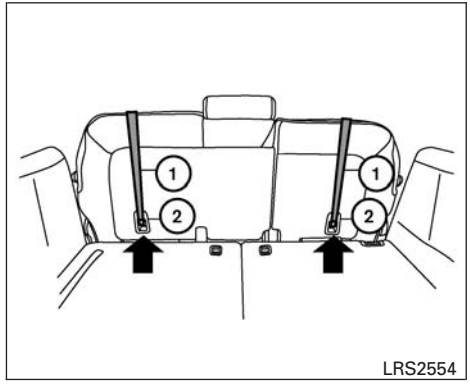

Banquette de deuxième rangée

① Courroie d'attache supérieure

② Point d'ancrage

INSTALLATION DE LA COURROIE D'ATTACHE SUPÉRIEURE

Vous devez vous servir de la courroie d'attache supérieure d'un ensemble de retenue d'enfant lorsque vous installez un ensemble de retenue au moyen des fixations des ancrages inférieurs du système LATCH.

Fixez d'abord l'ensemble de retenue d'enfant à l'aide des ancrages inférieurs du système LATCH (places latérales de la banquette de la deuxième rangée uniquement).

BANQUETTE DE DEUXIÈME RANGÉE

PLACES LATÉRALES

1. Retirez l'appuie-tête et rangez-le en lieu sûr. N'oubliez pas de réinstaller l'appuie-tête lorsque vous retirez l'ensemble de retenue d'enfant. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le réglage, le retrait et l'installation de l'appuie-tête, consultez la section « Appuie-tête » dans le présent chapitre.
2. Placez la courroie d'attache supérieure ① par-dessus le dossier de siège.
3. Fixez la courroie d'attache au point d'ancrage de la sangle ② au bas du dossier derrière l'ensemble de retenue d'enfant.
4. Pour retirer tout jeu de la courroie d'attache, serrez celle-ci conformément aux directives du fabricant.

⚠ AVERTISSEMENT

Les points d'ancrage des ensembles de retenue d'enfant sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par des ensembles de retenue d'enfant correctement installés. Les points d'ancrage ne doivent en aucun cas être utilisés pour fixer les ceintures de sécurité pour adultes ou d'autres éléments ou équipements sur le véhicule. Vous pourriez endommager les points d'ancrage des ensembles de retenue d'enfant. Les ensembles de retenue d'enfant ne seront pas correctement installés si vous utilisez des points d'ancrage endommagés et un enfant pourrait subir des blessures graves, voire mortelles en cas de collision.

INSTALLATION D'UN ENSEMBLE DE RETENUE D'ENFANT ORIENTÉ VERS L'AVANT À L'AIDE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

⚠ AVERTISSEMENT

Vous devez utiliser la ceinture de sécurité à trois points munie d'un enrouleur à mode de blocage automatique pour l'installation d'un dispositif de retenue pour enfant. Le dispositif de retenue pour enfant ne peut pas être fixé solidement si vous n'utilisez pas le mode de blocage automatique de l'enrouleur. Le dispositif de retenue risque de se renverser ou de se détacher en cas d'arrêt brusque ou d'accident, et l'enfant pourrait alors être blessé. Il a également une incidence sur le fonctionnement du sac gonflable du passager avant. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation » dans le présent chapitre.

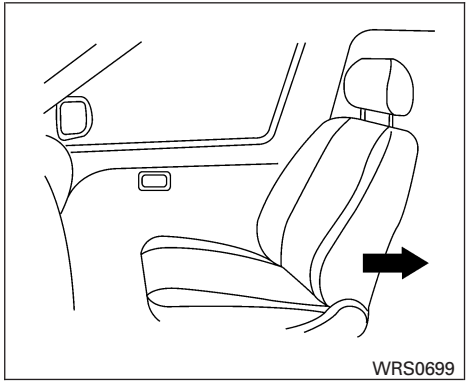

Ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant (siège passager avant), étape 1

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les avertissements et mises en garde contenus dans les chapitres « Sécurité des enfants » et « Ensembles de retenue d'enfant » du présent manuel avant d'installer un ensemble de retenue pour enfants.

NISSAN ne recommande pas l'utilisation d'ancrages inférieurs si le poids combiné de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant dépasse 29,5 kg (65 lb). Dans ce cas, utilisez plutôt la ceinture de sécurité du véhicule pour installer l'ensemble de retenue d'enfant. Respectez les directives d'installation de l'ensemble de retenue d'enfant fournies par le fabricant.

Respectez les étapes suivantes pour installer un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant à l'aide de la ceinture de sécurité du véhicule des places arrière ou du siège passager avant :

1. **Si vous devez installer un ensemble de retenue d'enfant sur le siège avant, orientez-le vers l'avant seulement. Reculez le siège au maximum. Les ensembles de retenue de bébé doivent être orientés vers l'arrière; par conséquent, ils ne doivent jamais être installés à l'avant du véhicule.**
2. Placez le dispositif de retenue pour enfant sur le siège. Respectez toujours les directives du fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.

   L'arrière du dispositif de retenue pour enfant doit être fixé au dossier du siège.

   S'il y a lieu, réglez l'appuie-tête ou retirez-le de façon à pouvoir bien installer l'ensemble de retenue d'enfant. Si vous avez retiré l'appuie-tête, rangez-le en lieu sûr. **N'oubliez pas de réinstaller l'appuie-tête lorsque vous retirez l'ensemble de retenue d'enfant.** Pour obtenir de plus amples renseignements sur le réglage, le retrait et l'installation de l'appuie-tête, consultez la section « Appuie-tête » dans ce chapitre.

   Si l'appuie-tête de la place assise n'est pas réglable ou s'il nuit à l'installation de l'ensemble de retenue d'enfant, essayez une autre place assise ou un autre ensemble de retenue d'enfant.

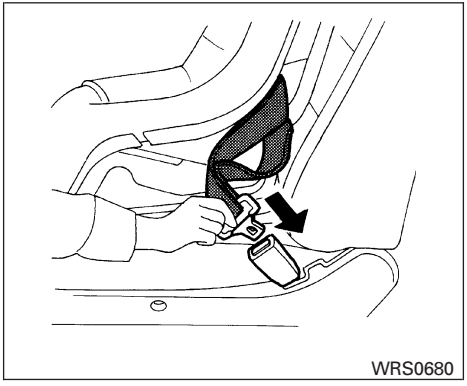

Ensemble de retenue orienté vers l'avant, étape 3

3. Faites passer la languette de la ceinture de sécurité en travers du dispositif de retenue pour enfant, puis insérez-la dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez la languette se verrouiller. Respectez les directives d'acheminement de la ceinture de sécurité du fabricant du dispositif de retenue pour enfant.

Si l'ensemble de retenue d'enfant est doté d'une courroie d'attache supérieure, acheminez la courroie d'attache supérieure, puis fixez la courroie au point d'ancrage (installation sur un siège de deuxième ou de troisième rangée seulement). Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Installation de la courroie d'attache supérieure » dans le présent chapitre. N'installez pas d'ensembles de retenue d'enfant qui exigent l'utilisation d'une courroie d'attache supérieure à une place qui n'est pas dotée d'un point d'ancrage de sangle supérieure.

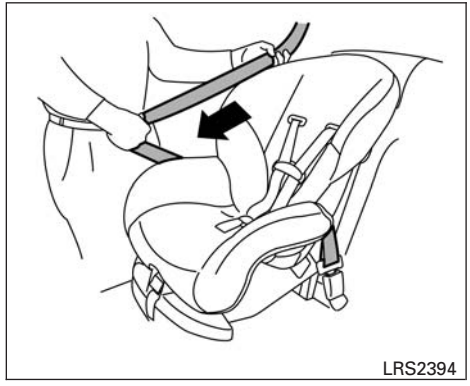

Ensemble de retenue orienté vers l'avant, étape 4

4. Tirez sur le baudrier jusqu'à ce que la ceinture soit complètement déployée. L'enrouleur de la ceinture de sécurité passe alors en mode de blocage automatique (mode d'ensemble de retenue d'enfant). Une fois la ceinture de sécurité complètement rétractée, elle revient en mode de blocage d'urgence.

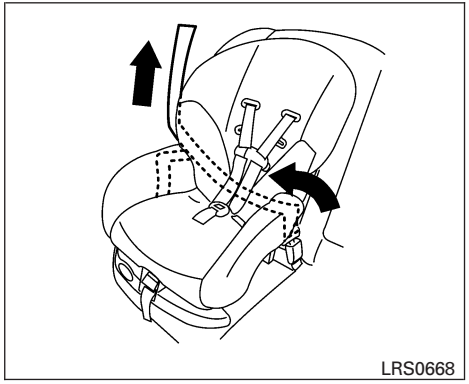

Ensemble de retenue orienté vers l'avant, étape 5

5. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter. Tirez sur le baudrier pour éliminer tout jeu de la courroie.

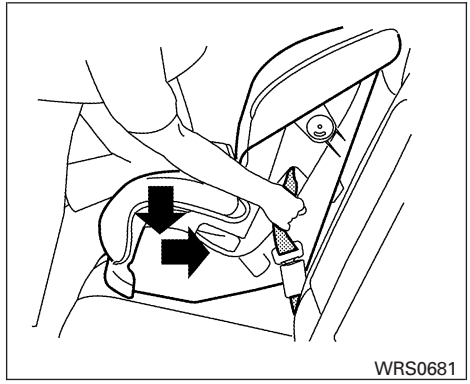

Ensemble de retenue orienté vers l'avant, étape 6

6. Éliminez tout jeu additionnel de la ceinture de sécurité; poussez fermement vers le bas et vers l'arrière au centre du dispositif de retenue pour enfant avec votre genou pour comprimer le coussin et le dossier du siège du véhicule tout en serrant la ceinture de sécurité.
7. Pour retirer tout jeu de la sangle, serrez celle-ci conformément aux directives du fabricant.

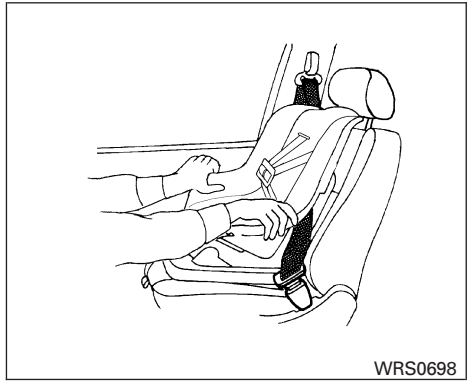

Ensemble de retenue orienté vers l'avant, étape 8

8. Vérifiez la solidité de la fixation du dispositif de retenue avant d'y asseoir un enfant. Poussez-le latéralement en tenant l'ensemble de retenue d'enfant près du trajet de la ceinture de sécurité. L'ensemble de retenue d'enfant ne doit pas bouger de plus de 25 mm (1 po) latéralement. Essayez de le tirer vers l'avant et assurez-vous que la ceinture de sécurité le maintient en place correctement. Si l'ensemble de retenue est mal fixé, resserrez davantage la ceinture de sécurité, ou installez le dispositif sur un autre siège, puis vérifiez de nouveau la solidité de la fixation. Vous devrez peut-être essayer un

ensemble de retenue d'enfant différent. Les ensembles de retenue d'enfant ne conviennent pas à tous les véhicules.

9. Assurez-vous que le dispositif de retenue est bien fixé avant chaque utilisation. Si la ceinture de sécurité n'est pas verrouillée, répétez les étapes 2 à 8.

Ensemble de retenue orienté vers l'avant, étape 10

10. Si le dispositif de retenue pour enfant est installé sur le siège du passager avant, placez le commutateur d'allumage à la position ON (marche). Le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant devrait s'allumer. Si le témoin ne s'allume pas, consultez la section « Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation » dans le présent chapitre. **Placez le dispositif de retenue pour enfant sur un autre siège.** Rendez-vous chez un concessionnaire NISSAN pour faire vérifier le dispositif.

Lorsque la ceinture de sécurité se rétracte complètement dans l'enrouleur après le retrait du dispositif de retenue pour enfant, le mode de Blocage Automatique (mode pour dispositif de retenue pour enfant) est désactivé.

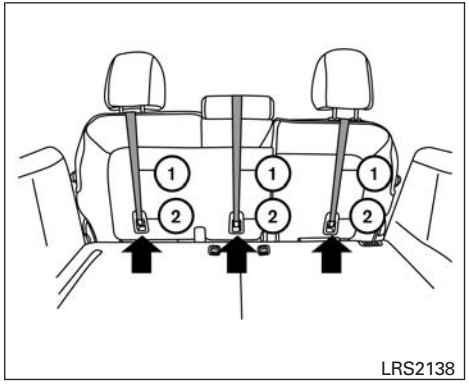

Banquette de deuxième rangée

① Courroie d'attache supérieure

② Point d'ancrage

INSTALLATION DE LA COURROIE D'ATTACHE SUPÉRIEURE

Vous devez vous servir de la courroie d'attache supérieure de l'ensemble de retenue d'enfant lorsque vous installez un ensemble de retenue d'enfant au moyen de la ceinture de sécurité.

Fixez d'abord l'ensemble de retenue d'enfant au moyen de la ceinture de sécurité du siège.

BANQUETTE DE DEUXIÈME RANGÉE

PLACES LATÉRALES

1. Retirez l'appuie-tête et rangez-le en lieu sûr. N'oubliez pas de réinstaller l'appuie-tête lorsque vous retirez l'ensemble de retenue d'enfant. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le réglage, le retrait et l'installation de l'appuie-tête, consultez la section « Appuie-tête » dans le présent chapitre.
2. Placez la courroie d'attache supérieure ① par-dessus le dossier de siège.
3. Fixez la courroie d'attache au point d'ancrage de la sangle ② au bas du dossier derrière l'ensemble de retenue d'enfant.
4. Pour retirer tout jeu de la courroie d'attache, serrez celle-ci conformément aux directives du fabricant.

PLACE CENTRALE

1. Retirez l'appuie-tête et rangez-le en lieu sûr. N'oubliez pas de réinstaller l'appuie-tête lorsque vous retirez l'ensemble de retenue d'enfant. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le réglage, le retrait et l'installation de l'appuie-tête, consultez la section « Appuie-tête » dans le présent chapitre.
2. Placez la courroie d'attache supérieure ① par-dessus le dossier de siège.
3. Fixez la courroie d'attache au point d'ancrage de la sangle ② au bas du dossier derrière l'ensemble de retenue d'enfant.
4. Pour retirer tout jeu de la courroie d'attache, serrez celle-ci conformément aux directives du fabricant. Assurez-vous que l'appuie-tête ne touche pas la courroie d'attache supérieure.

Pour toute question concernant l'installation d'une courroie d'attache supérieure adressez-vous à votre concessionnaire NISSAN.

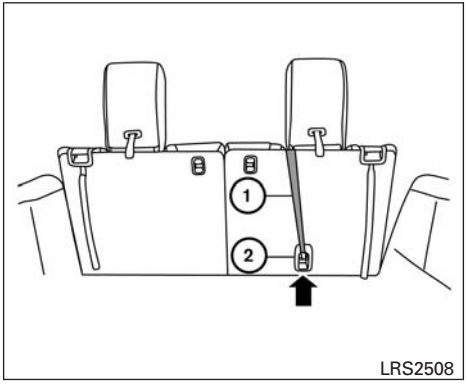

Banquette de troisième rangée

① Courroie d'attache supérieure

② Point d'ancrage

INSTALLATION DE LA COURROIE D'ATTACHE SUPÉRIEURE (banquette de troisième rangée)

⚠AVERTISSEMENT

Dans la banquette de troisième rangée, un ensemble de retenue d'enfant muni d'une courroie d'attache supérieure peut être utilisé uniquement sur le siège du côté passager. Ne l'installez pas sur le siège du côté conducteur tout en essayant de tirer la courroie d'attache jusqu'au siège du côté passager.

La position du côté passager de la banquette de troisième rangée est la position qui peut utiliser une courroie d'attache supérieure.

Fixez d'abord l'ensemble de retenue d'enfant au moyen de la ceinture de sécurité, selon le cas.

1. Placez la courroie d'attache supérieure sur le côté extérieur de l'appuie-tête à l'endroit illustré.
2. Fixez la sangle d'ancrage au point d'ancrage de la sangle au bas du dossier de siège derrière l'ensemble de retenue d'enfant.
3. Pour retirer tout jeu de la sangle, serrez celle-ci conformément aux directives du fabricant. Assurez-vous que l'appuie-tête ne touche pas la courroie d'attache supérieure.

Pour toute question concernant l'installation d'une courroie d'attache supérieure adressez-vous à votre concessionnaire NISSAN.

REHAUSSEURS

Précautions concernant les sièges d'appoint

⚠AVERTISSEMENT

Si le siège d'appoint et la ceinture de sécurité ne sont pas installés correctement, le risque de blessures à l'enfant augmente grandement en cas de collision ou d'arrêt brusque.

- **Assurez-vous que le baudrier n'approche pas le visage ou le cou de l'enfant, et que la partie sous-abdominale ne s'appuie pas contre l'abdomen.**
- **Assurez-vous que le baudrier n'est pas placé derrière l'enfant ou sous son bras.**
- **Installez un siège d'appoint seulement à une place munie d'une ceinture à trois points.**

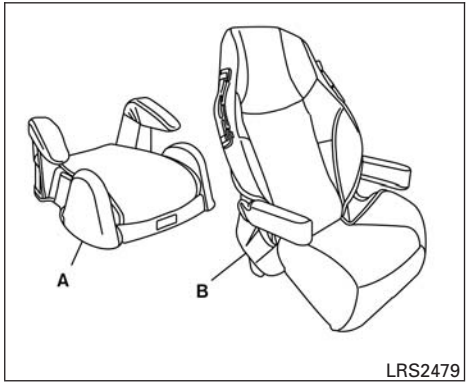

A. Siège d'appoint à dossier bas

B. Siège d'appoint à dossier haut

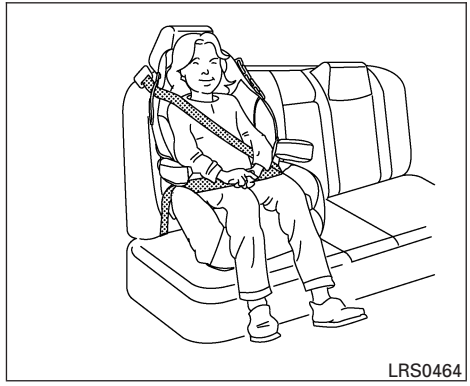

Plusieurs fabricants offrent des sièges d'appoint de diverses tailles. Tenez compte des considérations suivantes au moment de choisir un siège d'appoint :

- Ne choisissez qu'un siège d'appoint portant une étiquette certifiant son homologation à la norme 213 de sécurité des véhicules automobiles du Canada ou à la norme 213 des Federal Motor Vehicle Safety Standards des États-Unis.
- Placez le siège d'appoint dans votre véhicule et assurez-vous qu'il est compatible avec le siège et la ceinture de sécurité de votre véhicule.

- Assurez-vous que la tête de l'enfant est correctement soutenue par le siège d'appoint ou le siège du véhicule. Le dossier doit se trouver au moins au niveau du centre des oreilles de l'enfant. Par exemple, si vous choisissez un siège d'appoint à dossier bas, le dossier du siège du véhicule doit se trouver au moins au niveau du centre des oreilles de l'enfant. Si le dossier se trouve sous le centre des oreilles de l'enfant, utilisez un siège d'appoint à dossier haut.
- Si le siège d'appoint est compatible avec votre véhicule, assoyez l'enfant dans le siège d'appoint et vérifiez les divers réglages pour vous assurer que le siège d'appoint convient à l'enfant. Respectez toujours toutes les directives fournies.

Au Canada et aux États-Unis, l'utilisation d'ensembles de retenue homologués est obligatoire pour les bébés et les jeunes enfants.

Les directives de la présente section s'appliquent à l'installation d'un siège d'appoint aux places arrière ou sur le siège du passager avant.

Installation d'un siège d'appoint

⚠ MISE EN GARDE

Ne vous servez pas du mode de blocage automatique de la ceinture à trois points d'ancrage lorsque vous utilisez un siège d'appoint avec les ceintures de sécurité.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les avertissements et les mises en garde contenus dans les sections « Sécurité des enfants », « Ensembles de retenue d'enfant » et « Sièges d'appoint » du présent manuel avant d'installer un ensemble de retenue d'enfant.

Effectuez les étapes suivantes pour installer un siège d'appoint en deuxième ou troisième rangée ou sur le siège passager avant :

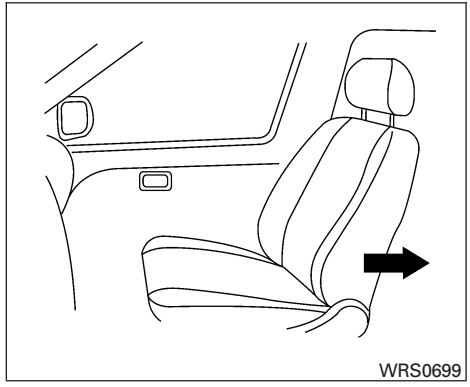
WRS0699

1. **Si vous devez installer un siège d'appoint sur le siège avant, déplacez le siège aussi loin que possible vers l'arrière.**
2. Placez le siège d'appoint sur le siège. Orientez-le toujours vers l'avant. Suivez toujours les directives du fabricant du siège d'appoint.

LRS0454

Siège du passager avant

3. Placez le siège d'appoint sur le siège du véhicule pour qu'il soit stable.

   S'il y a lieu, réglez la hauteur de l'appuie-tête ou retirez-le de façon à bien installer le siège d'appoint. Si vous avez retiré l'appuie-tête, rangez-le en lieu sûr. **N'oubliez pas de réinstaller l'appuie-tête lorsque vous retirez le siège d'appoint.** Pour obtenir de plus amples renseignements sur le réglage, le retrait et l'installation de l'appuie-tête, consultez la section « Appuie-tête » dans ce chapitre.

   Si l'appuie-tête de la place assise n'est pas réglable et s'il nuit à l'installation du siège d'appoint, essayez une autre place assise ou un autre siège d'appoint.

4. Serrez bien la sangle sous-abdominale de la ceinture de sécurité sur la partie inférieure des hanches de l'enfant. Respectez les directives d'acheminement de la ceinture de sécurité du fabricant du siège d'appoint.

5. Tirez le baudrier de la ceinture vers l'enrouleur pour éliminer le jeu. Assurez-vous de placer le baudrier sur la partie centrale supérieure de l'épaule de l'enfant. Respectez les directives d'acheminement de la ceinture de sécurité du fabricant du siège d'appoint.

6. Respectez les avertissements, les mises en garde et les directives d'installation d'une ceinture de sécurité indiqués précédemment dans la section « Ceinture de sécurité à trois points d'ancrage avec enrouleur » dans le présent chapitre.

LRS0865

7. Si le siège d'appoint est installé sur le siège du passager avant, placez le commutateur d'allumage à la position ON (marche). Le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant peut s'allumer ou non, selon la taille de l'enfant et le type de siège d'appoint utilisé. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation » dans le présent chapitre.

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE (SRS)

Ce chapitre sur le système de retenue supplémentaire (SRS) contient des renseignements importants au sujet des systèmes suivants :

- Sacs gonflables avant des côtés conducteur et passager (système de sacs gonflables perfectionnés NISSAN)
- Sacs gonflables latéraux montés dans les sièges avant
- Rideaux gonflables latéraux et sacs gonflables en cas de renversement montés dans le toit
- Ceinture de sécurité avec prétendeur

Système de sacs gonflables avant

Le système de sacs gonflables perfectionnés NISSAN contribue à amortir le choc transmis à la tête et au thorax du conducteur et du passager avant lors de certaines collisions frontales.

Module supplémentaire du sac gonflable latéral monté dans le siège avant

Ce système contribue à amortir le choc transmis au thorax du conducteur et du passager avant dans certains types de collisions latérales. Les sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer du côté où le véhicule subit la collision.

Système de rideaux gonflables latéraux et sacs gonflables en cas de renversement montés dans le toit

Ce système aide à amortir la puissance du choc transmis à la tête des occupants des sièges latéraux avant et arrière lors de certaines collisions latérales et de renversements. En cas de collision latérale, les rideaux gonflables latéraux sont conçus pour se déployer du côté où le véhicule subit la collision. En cas de renversements, les rideaux gonflables latéraux sont conçus pour se déployer et rester gonflés pendant un court moment.

Le système de retenue supplémentaire (SRS) est conçu pour offrir, lors d'une collision, une protection **supplémentaire** à celle fournie par les ceintures de sécurité du conducteur et du passager avant; il **n'est cependant pas destiné à les remplacer**. Les ceintures de sécurité doivent toujours être portées correctement. De plus, le conducteur doit être assis à une distance appropriée du volant, et lui et le passager doivent se tenir suffisamment éloignés du tableau de bord et des moulures des portières. Pour obtenir de plus amples renseignements et connaître les précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité, consultez la section « Ceintures de sécurité ».

Les sacs gonflables ne peuvent se déployer que lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).

Le témoin de sac gonflable s'allume une fois que le commutateur d'allumage est tourné à la position ON (marche). Si le dispositif est fonctionnel, le témoin du sac gonflable s'éteint après environ sept secondes.

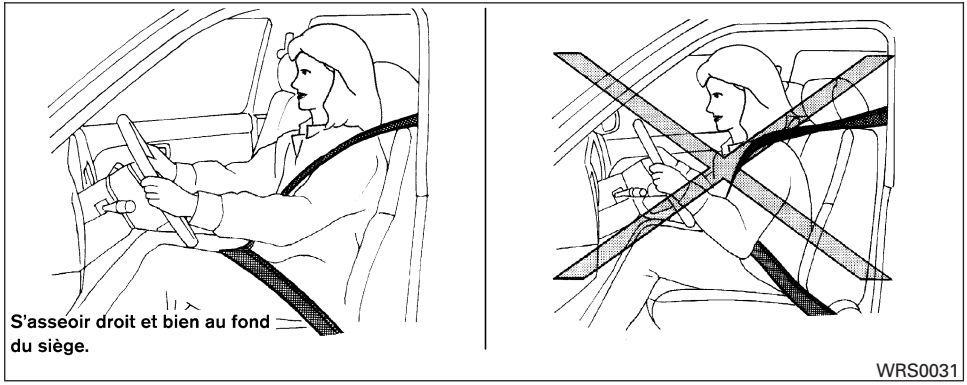

⚠AVERTISSEMENT

- **En général, les sacs gonflables avant ne se déploient pas en cas de collision latérale ou arrière, de renversement ou de collision frontale mineure. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité afin de réduire les risques de blessures et la gravité de celles-ci en cas d'accident.**
- **Le sac gonflable du passager avant ne se déploie pas si le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager est allumé, ou si le siège du passager avant est inoccupé. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation » dans le présent chapitre.**
- **Les ceintures de sécurité et les sacs gonflables avant sont plus efficaces lorsque les occupants du véhicule sont assis bien droit au fond de leur siège. Les sacs gonflables avant se déploient avec beaucoup de force. Malgré le système de sacs gonflables perfectionnés NISSAN, les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision sont plus grands si vous n'êtes pas attaché, êtes penché en avant, assis de côté ou, de façon générale, mal assis. Le sac gonflable avant peut également vous infliger des blessures graves, voire mortelles, si vous êtes appuyé contre le module lorsqu'il se déploie. Assurez-vous d'avoir le dos bien appuyé contre le dossier de votre siège et de régler ce dernier aussi loin que possible du volant ou du tableau de bord, sans que cela ne nuise à votre confort ou à la conduite. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité.**

- **Les boucles des ceintures de sécurité du conducteur et du passager avant sont munies de capteurs qui détectent le bouclage des ceintures de sécurité. En cas de collision, le système de sacs gonflables perfectionnés contrôle la force de la collision ainsi que l'utilisation des ceintures de sécurité et gonfle les sacs en conséquence. En cas d'accident, le port de la ceinture de sécurité peut réduire les risques de blessures ou la gravité de celles-ci.**
- **Le siège du passager avant est muni d'un capteur de classification du passager (capteur de poids) qui permet de DÉSACTIVER le sac gonflable du côté passager dans certaines circonstances. Seul ce siège est muni d'un tel capteur. En cas d'accident, une bonne posture assise et le port de la ceinture de sécurité peuvent réduire les risques de blessures ou la gravité de celles-ci. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation » dans le présent chapitre.**
- **Tenez le volant par son pourtour extérieur. Si vous placez vos mains à l'intérieur du cercle du volant, vous courez un plus grand risque de vous blesser en cas de déploiement de votre sac gonflable.**

S’asseoir droit et bien au fond du siège.

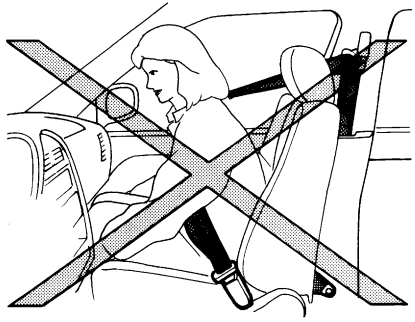

ARS1133

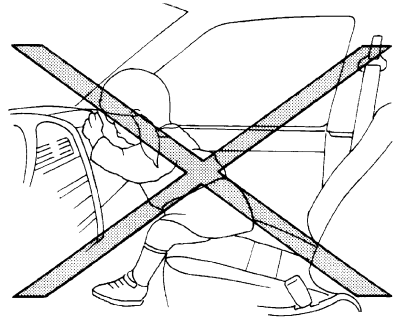

ARS1041

⚠AVERTISSEMENT

- **Assurez-vous que les enfants sont toujours correctement retenus pendant que le véhicule roule et ne les laissez jamais sortir les mains ou la tête par l’ouverture de la glace. Ne voyagez jamais en tenant un enfant sur vos genoux ou dans vos bras. Les illustrations donnent des exemples de positions dangereuses à ne pas adopter dans un véhicule en mouvement.**

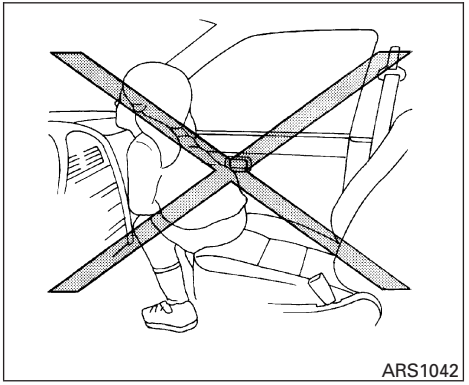
ARS1042

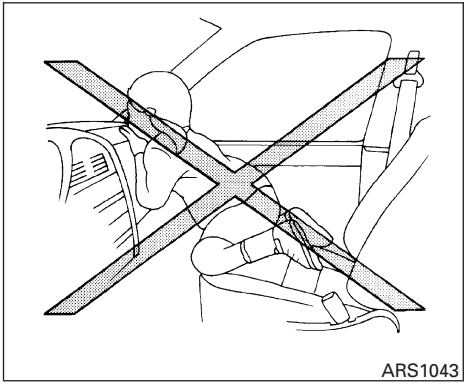
ARS1043

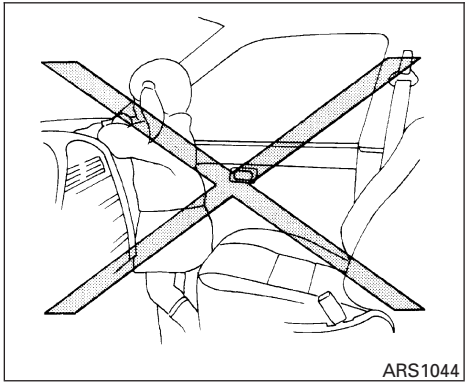
ARS1044

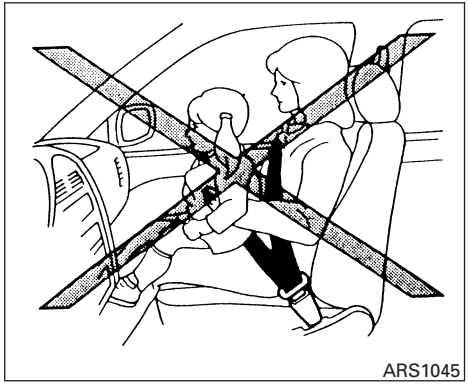
ARS1045

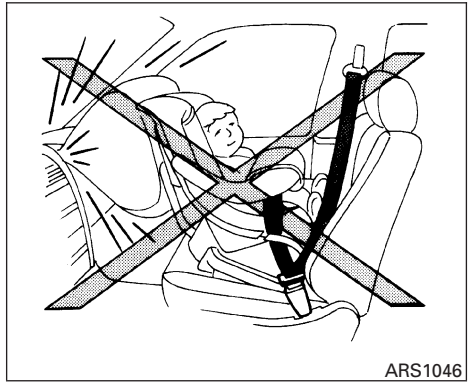
ARS1046

⚠AVERTISSEMENT

- **S'ils ne sont pas correctement retenus, les enfants peuvent subir des blessures graves ou mortelles au moment du déploiement des sacs gonflables avant, des sacs gonflables latéraux ou des rideaux gonflables latéraux. Dans la mesure du possible, les enfants de moins de 12 ans doivent être assis et correctement retenus sur le siège arrière.**

- **Bien que ce véhicule soit muni du système de sacs gonflables perfectionnés NISSAN, n'installez jamais sur le siège passager avant un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière. Un sac gonflable avant qui se déploie peut infliger des blessures graves, voire mortelles à votre enfant. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Ensembles de retenue d'enfant » dans ce chapitre.**

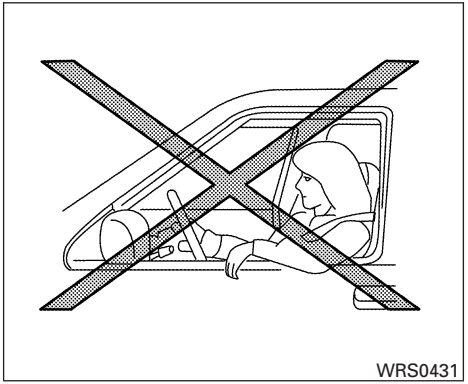
WRS0431

SSS0162

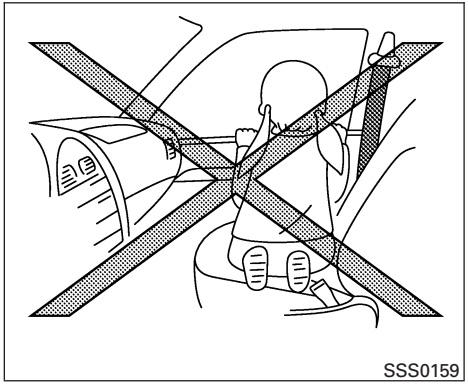
SSS0159

⚠AVERTISSEMENT

Sacs gonflables latéraux montés dans les sièges avant et rideaux gonflables latéraux et sacs gonflables en cas de renversement montés dans le toit :

- **Les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables latéraux ne se déploient généralement pas lors d'une collision frontale, arrière ou d'une collision latérale de faible intensité. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité afin de réduire les risques de blessures et la gravité de celles-ci en cas d'accident.**

⚠AVERTISSEMENT

- **Les ceintures de sécurité, les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables latéraux sont plus efficaces lorsque les occupants du véhicule sont assis bien droit au fond de leur siège, les deux pieds reposant sur le plancher. Les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables latéraux se déploient avec beaucoup de force. Ne laissez personne placer ses mains, ses jambes ou son visage à proximité d'un sac gonflable latéral, c'est-à-dire sur le côté du dossier du siège avant ou près des glissières latérales du toit. Ne permettez à aucun occupant assis à l'avant ou aux places latérales arrière du véhicule de sortir la main par l'ouverture de la glace ni de s'appuyer contre les portières. Les illustrations précédentes donnent des exemples de positions dangereuses à éviter dans un véhicule en mouvement.**

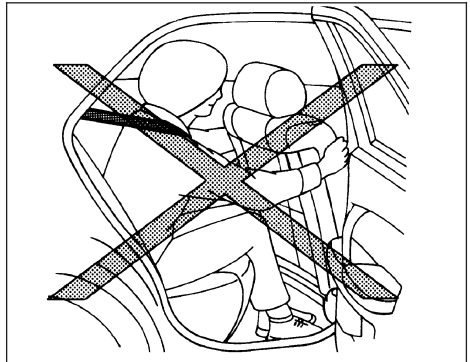

WRS0032

⚠AVERTISSEMENT

- **Ne tenez pas le dossier du siège avant lorsque vous êtes assis sur un siège de la banquette de deuxième rangée. Vous pourriez être blessé gravement en cas de déploiement du sac gonflable latéral. Soyez particulièrement prudent lorsque vos passagers sont des enfants. Ceux-ci doivent être retenus correctement en tout temps. Les illustrations donnent des exemples de positions dangereuses à ne pas adopter dans un véhicule en mouvement.**
- **N'installez pas de housses sur les dossiers des sièges avant. Elles pourraient entraver le déploiement des sacs gonflables latéraux.**

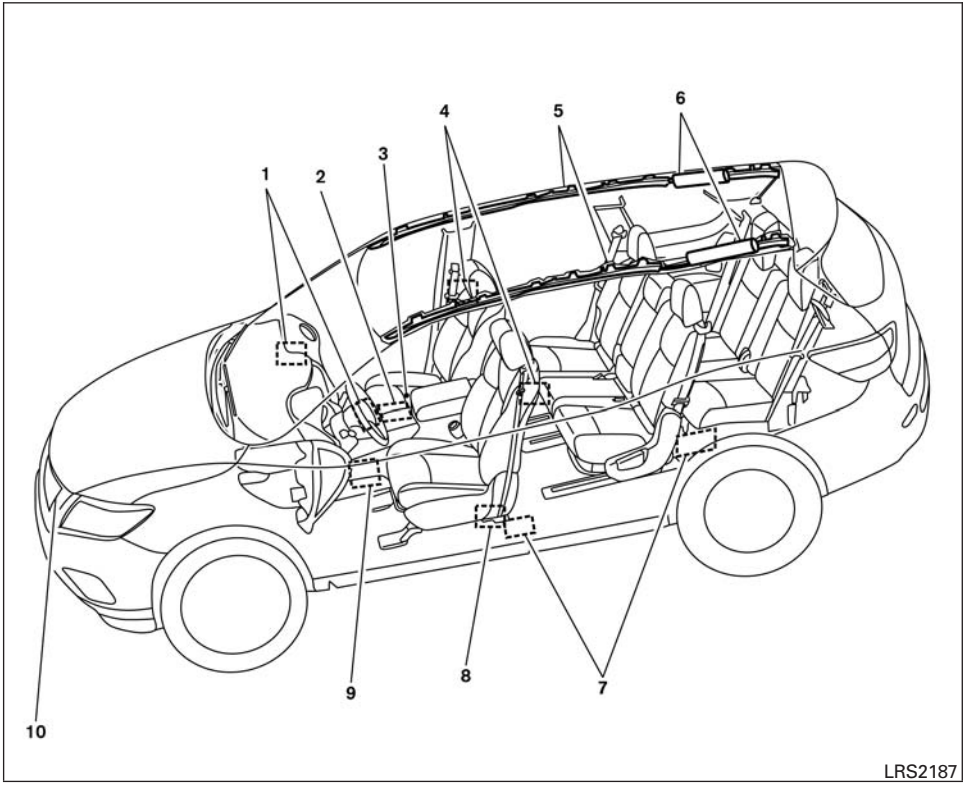

Dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN (sièges avant)

1. Modules des sacs gonflables avant
2. Module de commande des sacs gonflables
3. Capteur de classification du passager (capteur de poids)
4. Modules de sacs gonflables latéraux montés dans les sièges avant
5. Rideaux gonflables latéraux et sacs gonflables en cas de renversement montés dans le toit
6. Modules de gonflage de rideaux gonflables latéraux et sacs gonflables en cas de renversement montés dans le toit
7. Capteurs périphériques
8. Ceinture de sécurité avec prétendeur
9. Capteurs de pression dans la portière (côté conducteur illustré; côté passager similaire)
10. Capteur de zone de collision

⚠AVERTISSEMENT

Respectez les mesures suivantes pour assurer le bon fonctionnement du système de sac gonflable perfectionné du passager.

- **Assurez-vous que les passagers de la deuxième rangée ne poussent ni ne tirent sur le vide-poche du dossier de siège.**
- **Ne soumettez pas le dossier de siège, l'appuie-tête ou le vide-poche du dossier de siège à une charge dépassant 1 kg (2,2 lb).**
- **Ne rangez aucun article derrière le siège susceptible d'exercer une pression contre le dossier de siège.**
- **Ne placez pas le siège du passager avant de sorte qu'il entre en contact avec la deuxième rangée. Si le siège avant n'entre pas en contact avec la deuxième rangée, il est possible que le système de sac gonflable détermine qu'une anomalie liée au capteur s'est produite et le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant pourrait s'allumer et le témoin du sac gonflable pourrait clignoter.**
- **Si un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant est installé dans le siège du passager avant, ne placez pas le siège du passager avant de sorte que l'ensemble de retenue d'enfant entre en contact avec le tableau de bord. Si l'ensemble de retenue d'enfant entre en contact avec le tableau de bord, le système pourrait déterminer que le siège est occupé et le sac gonflable du passager pourrait se déployer lors d'une collision. En outre, le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant pourrait ne pas s'allumer. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Ensembles de retenue d'enfant » dans le présent chapitre pour obtenir des renseignements concernant l'installation et l'utilisation des ensembles de retenue d'enfant.**
- **Vérifiez le bon fonctionnement du témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant.**
- **Si vous remarquez que le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant ne fonctionne pas comme il est décrit dans ce chapitre, confiez votre véhicule à votre concessionnaire NISSAN pour faire vérifier le système de classification du passager.**
- **Entre-temps, jusqu'à ce que le concessionnaire vous confirme que le système du capteur de classification du passager (capteur de poids) fonctionne correctement, faites asseoir les occupants à l'arrière.**

Ce véhicule est équipé d'un dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN pour les sièges du conducteur et du passager avant. Ce dispositif est conçu pour respecter les exigences d'homologation fixées par la réglementation américaine. Il est également autorisé au Canada. **Les renseignements, les mises en garde et les avertissements stipulés dans ce manuel doivent être respectés.**

Le sac gonflable avant du conducteur est situé au centre du volant. Le sac gonflable avant du passager est monté dans le tableau de bord, au-dessus de la boîte à gants. Les sacs gonflables avant sont conçus pour se déployer en cas de collision frontale de forte intensité. Ils peuvent aussi se déployer si les forces provoquées par un

autre type de collision s'assimilent à celles d'une collision frontale plus grave. Il est possible qu'ils ne se déploient pas pendant certains types de collisions frontales. Les dommages au véhicule (ou l'absence de dommages) ne constituent pas nécessairement un indice du bon fonctionnement du système de sacs gonflables avant.

Le dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN comporte des modules de gonflage à deux étapes. Il contrôle aussi l'information du capteur de zone de collision et le module de commande de sac gonflable (ACU). Du côté du conducteur, l'activation du générateur de gaz dépend de la gravité de la collision et de l'utilisation de la ceinture de sécurité. Du côté passager avant, le capteur de poids du passager est également contrôlé. Selon l'information reçue par les capteurs, il est possible qu'un seul sac gonflable avant se déploie en cas de collision, selon la gravité de cette dernière. De plus, il est possible que le sac gonflable du passager avant soit à la position OFF (hors fonction) automatiquement dans certaines situations, selon l'importance du poids détecté sur le siège du passager et la façon dont la ceinture est utilisée. Si le sac gonflable du passager avant est DÉSACTIVÉ, le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager est allumé (si le siège est inoccupé, le témoin est éteint, mais le sac gonflable est désactivé). Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation » dans le présent chapitre. Le déploiement d'un seul sac gonflable avant n'indique pas un mauvais fonctionnement du dispositif.

Veuillez communiquer avec NISSAN ou avec votre concessionnaire NISSAN si vous avez des questions concernant le dispositif de sacs gonflables de votre véhicule. Si, en raison d'un handicap physique, vous souhaitez faire modifier votre véhicule, veuillez communiquer avec NISSAN. Les renseignements sur les personnes-ressources sont fournis au début de ce manuel du conducteur.

Le déploiement d'un sac gonflable avant est accompagné d'un bruit fort, suivi d'une émission de fumée. Cette fumée n'est pas nocive et n'indique pas la présence d'un incendie. Il est cependant recommandé d'éviter de l'inhaler, car elle peut causer une irritation de la gorge ainsi qu'une sensation d'étouffement. Les personnes qui souffrent de problèmes respiratoires doivent respirer de l'air frais dès que possible.

Les sacs gonflables avant, lorsqu'ils sont combinés au port des ceintures de sécurité, aident à amortir le choc transmis au visage et au thorax des occupants des sièges avant. Ils peuvent contribuer à sauver des vies et à réduire les risques de blessures graves. Cependant, le déploiement d'un sac gonflable avant peut causer des éraflures au visage ou d'autres blessures. Les sacs gonflables avant n'offrent aucune protection à la partie inférieure du corps.

Même si votre véhicule est muni du dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN, les ceintures de sécurité doivent toujours être portées correctement. De plus, le conducteur et le passager avant doivent être assis bien droit et aussi loin que possible du volant et du tableau de bord. Les sacs gonflables avant se déploient rapidement pour protéger les occupants des sièges avant. L'occupant qui se trouve trop près du module du sac gonflable avant, ou encore qui est appuyé contre ce module, court de plus grands risques de blessures en raison de la force du déploiement.

Une fois déployés, les sacs gonflables avant se dégonflent rapidement.

Les sacs gonflables avant ne peuvent se déployer que lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).

Le témoin de sac gonflable s'allume une fois que le commutateur d'allumage est tourné à la position ON (marche). Si le dispositif est fonctionnel, le témoin du sac gonflable s'éteint après environ sept secondes.

Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation

⚠AVERTISSEMENT

Le sac gonflable du passager avant est conçu pour se désactiver automatiquement dans certaines circonstances. Lisez attentivement le présent chapitre pour comprendre le fonctionnement de ce dispositif. L'utilisation adéquate du siège, de la ceinture de sécurité et des ensembles de retenue d'enfant assure une protection plus efficace. En cas d'accident, le non-respect des consignes d'utilisation des sièges, des ceintures de sécurité et des ensembles de retenue d'enfant données dans ce manuel fait augmenter les risques de blessures ou la gravité de celles-ci.

Témoin de neutralisation

Le siège du passager avant est muni d'un capteur de classification du passager (capteur de poids) qui active ou désactive le sac gonflable du passager avant en fonction du poids détecté sur le siège du passager. L'état du sac gonflable du passager (activé ou désactivé) est indiqué par un témoin de neutralisation du sac gonflable du passager qui est situé sur le tableau de bord.

Après l'établissement du contact, le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant s'allume au tableau de bord pendant sept secondes environ, puis s'éteint ou reste allumé selon l'état occupé du siège passager avant. Le témoin fonctionne comme suit :

- Siège du passager inoccupé : le témoin est éteint et le sac gonflable du passager avant est désactivé et ne se déploie pas en cas de collision.
- Le siège du passager est occupé par un adulte de petite taille, un enfant ou un ensemble de retenue d'enfant tel que défini dans ce chapitre du manuel du conducteur : le témoin s'allume pour indiquer que le sac gonflable du passager avant est désactivé et qu'il ne se déploiera pas en cas de collision.
- Le siège du passager est occupé et le passager correspond aux critères définis dans ce chapitre du manuel du conducteur : le témoin est éteint pour indiquer que le sac gonflable du passager avant est fonctionnel.

En plus des cas ci-dessus, certains objets placés sur le siège du passager avant peuvent également provoquer le foctionnement du témoin tel que décrit ci-dessus selon leur poids.

Pour obtenir de plus amples renseignements relatifs au fonctionnement normal et au dépannage de ce capteur de classification du passager, consultez les sections « Fonctionnement normal » et « Dépannage » dans ce chapitre.

Sac gonflable du passager avant

Le sac gonflable du passager avant est conçu pour se désactiver automatiquement lorsque le véhicule est utilisé dans les conditions décrites ci-après, conformément à la réglementation en vigueur aux États-Unis. Si le sac gonflable du passager avant est désactivé, il ne se déploiera pas en cas d'accident. Le sac gonflable du conducteur et les autres sacs gonflables du véhicule ne font pas partie de ce dispositif.

La réglementation sur la désactivation du sac gonflable a pour objet la réduction des blessures et des décès associés au déploiement de ces coussins lorsqu'un type de passager particulier occupe ce siège, par exemple un enfant. Certains capteurs sont conçus spécifiquement en réponse à cette réglementation.

Le capteur de classification du passager dans ce véhicule est un capteur de poids. Il permet de détecter la présence d'un occupant ou d'un objet quelconque selon le signal de poids reçu. Par exemple, si un enfant est assis sur le siège passager avant, le système de sacs gonflables perfectionnés est conçu pour DÉSACTIVER le sac gonflable du passager avant, conformément à la réglementation en vigueur. De plus, si le siège du passager accueille un ensemble de retenue d'enfant conforme à la réglementation, le capteur détecte le poids de ce dispositif ainsi que celui de l'enfant, ce qui provoque la DÉSACTIVATION du sac gonflable.

Les adultes qui s'assoient sur le siège du passager avant et qui utilisent leur ceinture de la façon indiquée dans ce manuel ne devraient pas provoquer la neutralisation automatique du sac gonflable du passager avant. Il peut être mis à la position OFF (hors fonction) pour les adultes de petite taille; toutefois, si l'occupant réussit à soustraire son poids du coussin de siège, en adoptant par exemple une position déviant de la verticale, en s'assoyant sur le rebord du siège ou dans une autre position inadéquate, le capteur peut mettre le sac gonflable à la position OFF (hors fonction). Assurez-vous toujours d'être bien assis et de porter la ceinture de sécurité de façon adéquate afin de bénéficier de toute la protection offerte par la ceinture de sécurité et le sac gonflable.

NISSAN vous recommande de faire asseoir les enfants de moins de 12 ans à l'arrière et de veiller à ce qu'ils soient bien retenus. NISSAN recommande également l'utilisation d'un ensemble de retenue d'enfant ou d'un siège d'appoint adéquats et correctement installés sur un siège arrière. Sinon, le capteur de poids du passager désactivera le sac gonflable du passager avant, comme il est indiqué précédemment, pour certains ensembles de retenue d'enfant conformément aux réglementations. Si des ensembles de retenue d'enfant sont incorrectement fixés ou si le mode de blocage automatique de l'enrouleur n'est pas utilisé, l'ensemble de retenue d'enfant pourrait se renverser ou se déplacer en cas de collision ou d'arrêt brusque. Une telle utilisation pourrait également provoquer le déploiement non programmé du sac gonflable du passager avant. Consultez le paragraphe « Ensembles de retenue d'enfant » dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements et les directives d'installation et d'utilisation.

Si le siège du passager avant est inoccupé, le sac gonflable du passager est conçu pour ne pas se déployer en cas de collision. Toutefois, si des objets assez lourds se trouvent sur le siège, le sac gonflable peut se déployer en cas de collision, puisque le capteur de classification du passager (capteur de poids) détecte le poids des objets. D'autres éléments pourraient également déclencher le déploiement du sac gonflable, tels qu'un enfant se tenant debout sur le siège, ou deux enfants occupant ce même siège, ce qui serait contraire aux directives figurant dans ce manuel. Assurez-vous que tous les occupants du

véhicule sont correctement assis et que leurs ceintures de sécurité sont bien bouclées.

Le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager permet de vérifier si le sac gonflable du passager avant est automatiquement désactivé lorsque le siège est occupé. Le témoin ne s'allume pas lorsque le siège passager avant est inoccupé.

Si un adulte occupe le siège du passager avant et que le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager est allumé (ce qui indique que le sac gonflable est neutralisé), il s'agit probablement d'un adulte de petite taille, ou d'un adulte n'étant pas correctement assis ou ne portant pas adéquatement sa ceinture de sécurité.

Si un dispositif de retenue pour enfant doit être utilisé sur le siège avant, le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager peut s'allumer ou non en fonction de la taille de l'enfant et du type de dispositif de retenue pour enfant utilisé. Si le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager est éteint (ce qui indique que le sac gonflable peut se déployer en cas de collision), l'ensemble de retenue d'enfant ou la ceinture de sécurité est peut-être incorrectement utilisé. Assurez-vous que l'ensemble de retenue d'enfant est bien installé, que la ceinture de sécurité est correctement placée et que l'enfant est bien assis. Si le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager est éteint, installez l'enfant ou le dispositif de retenue pour enfant sur le siège arrière.

Si le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager demeure éteint même si le dispositif de retenue pour enfant est bien installé, que la ceinture de sécurité est correctement placée et que l'enfant est bien assis, le système pourrait détecter un siège inoccupé, ce qui signifie que le sac gonflable est désactivé. Votre concessionnaire NISSAN peut vérifier si le sac gonflable est bien DÉSACTIVÉ au moyen d'un outil spécial. Toutefois, jusqu'à ce que votre concessionnaire vous confirme que le sac gonflable fonctionne correctement, installez l'enfant ou l'ensemble de retenue d'enfant sur le siège arrière.

Le système des sacs gonflables et le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager exigent quelques secondes pour noter le changement de l'état du siège du passager. Par exemple, si un adulte imposant qui occupe le siège passager avant quitte le véhicule, le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager s'allume pendant quelques secondes, puis s'éteint. Il s'agit d'une situation normale qui ne révèle pas une anomalie.

Si le système de sacs gonflables du passager avant présente une anomalie, le témoin de sac gonflable , situé dans le groupe d'instruments du tableau de bord, clignote. Rendez-vous chez un concessionnaire NISSAN pour faire vérifier le dispositif.

Fonctionnement normal

Afin que le système de classification du passager puisse évaluer le passager avant droit en fonction du poids, veuillez suivre les précautions et les étapes décrites ci-dessous :

Précautions

- Assurez-vous qu'aucun objet pesant plus de 1 kg (2,2 lb) ne soit suspendu au siège ou placé dans la pochette du dossier de siège.
- Assurez-vous qu'un siège d'enfant ou un autre objet ne soit appuyé contre l'arrière du dossier.
- Assurez-vous qu'un passager arrière ne pousse pas ou ne tire pas l'arrière du siège du passager avant.
- Assurez-vous que le siège avant ou le dossier de siège n'est pas appuyé contre un objet sur le siège ou le plancher derrière celui-ci.
- Assurez-vous qu'aucun objet ne soit placé sous le siège du passager avant.

Étapes

1. Réglez le siège comme il est décrit dans la section « Sièges » du manuel du conducteur. Assoyez-vous bien droit, appuyé contre le dossier et centré sur le coussin de siège, avec les pieds reposant confortablement sur le plancher.
2. Assurez-vous qu'aucun objet ne se trouve sur les cuisses de l'occupant.
3. Bouclez la ceinture de sécurité tel qu'il est décrit dans la section « Ceintures de sécurité » du manuel du conducteur.
4. Restez dans cette position pendant 30 secondes afin de permettre au système d'effectuer la classification du passager avant que le véhicule ne se déplace.
5. Vérifiez le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager pour vous assurer que la classification est appropriée.

NOTA :

Le système de classification du passager de ce véhicule bloque la classification durant la conduite; il est donc important de vous assurer que la classification du passager est appropriée avant la conduite. De plus, le système de classification du passager peut évaluer de nouveau le poids du passager lorsque le véhicule s'immobilise (par exemple, à un feu d'arrêt ou à un panneau d'arrêt etc.). Le passager avant doit donc demeurer assis comme il est décrit ci-dessus.

Dépannage

Si vous croyez que le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager présente un état incorrect :

1. Si le témoin est allumé en l'absence de passager avant et d'objets sur le siège du passager avant :

Cet état peut être dû aux conditions suivantes qui peuvent perturber les capteurs de poids :

- Un objet pesant plus de 1 kg (2,2 lb) suspendu sur le siège ou placé dans la pochette du dossier de siège.
- Un siège d'enfant ou un autre objet s'appuyant contre l'arrière du dossier de siège.
- Un passager arrière poussant ou tirant sur l'arrière du siège du passager avant.
- Le siège avant ou le dossier de siège s'appuyant contre un objet sur le siège ou le plancher derrière celui-ci.
- Un objet placé sous le siège du passager avant.
- Un objet placé entre le coussin de siège et la console centrale ou entre la portière et le coussin.

Si le véhicule est en mouvement, arrêtez le véhicule lorsqu'il est prudent de le faire. Vérifiez et corrigez les conditions décrites ci-dessus. Redémarrez le moteur et attendez une minute.

NOTA :

Une vérification du système sera effectuée pendant laquelle le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager reste allumé pendant environ sept secondes initialement.

Si le témoin reste allumé après ce délai, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire NISSAN dès que possible.

2. Si le témoin est allumé en présence d'un adulte assis sur le siège du passager avant :

- Le passager est un adulte de petite taille → le témoin de sac gonflable fonctionne comme prévu. Le sac gonflable du passager avant est désactivé.

Toutefois, si le passager n'est pas un adulte de petite taille, cet état peut être dû aux conditions suivantes qui peuvent perturber les capteurs de poids :

- Le passager n'est pas assis bien droit, appuyé contre le dossier et centré sur le coussin de siège, avec les pieds reposant confortablement sur le plancher.
- Un siège d'enfant ou un autre objet s'appuyant contre l'arrière du dossier de siège.
- Un passager arrière poussant ou tirant sur l'arrière du siège du passager avant.
- Le siège avant ou le dossier de siège s'appuyant contre un objet sur le siège ou le plancher derrière celui-ci.
- Un objet placé sous le siège du passager avant.
- Un objet placé entre le coussin de siège et la console centrale ou entre le coussin de siège et la portière.

Si le véhicule est en mouvement, arrêtez le véhicule lorsqu'il est prudent de le faire. Vérifiez et corrigez les conditions décrites ci-dessus. Redémarrez le moteur et attendez une minute.

NOTA :

Une vérification du système sera effectuée pendant laquelle le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager reste allumé pendant environ sept secondes initialement.

Si le témoin reste allumé après ce délai, il est conseillé que cette personne ne prenne pas place dans le siège du passager avant et le véhicule doit être vérifié par un concessionnaire NISSAN dès que possible.

3. Si le témoin est éteint en présence d'un adulte de petite taille, d'un enfant ou d'un ensemble de retenue d'enfant installé dans le siège du passager avant.

   Cet état peut être dû aux conditions suivantes qui peuvent perturber les capteurs de poids :

- Un adulte de petite taille, ou un enfant n'est pas assis bien droit, appuyé contre le dossier et centré sur le coussin de siège, avec les pieds reposant confortablement sur le plancher.
- L'ensemble de retenue d'enfant n'est pas correctement installé, comme il est décrit dans la section « Ensembles de retenue d'enfant » du manuel du conducteur.
- Un objet pesant plus de 1 kg (2,2 lb) suspendu sur le siège ou placé dans la pochette du dossier de siège.
- Un siège d'enfant ou un autre objet s'appuyant contre l'arrière du dossier de siège.
- Un passager arrière poussant ou tirant sur l'arrière du siège du passager avant.
- Le siège avant ou le dossier de siège s'appuyant contre un objet sur le siège ou le plancher derrière celui-ci.
- Un objet placé sous le siège du passager avant.
- Un objet placé entre le coussin de siège et la console centrale.

Si le véhicule est en mouvement, arrêtez le véhicule lorsqu'il est prudent de le faire. Vérifiez et corrigez les conditions décrites ci-dessus. Redémarrez le moteur et attendez une minute.

NOTA :

Une vérification du système sera effectuée pendant laquelle le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager reste allumé pendant environ sept secondes initialement.

Si le témoin reste éteint après ce délai, l'adulte de petite taille, l'enfant ou l'ensemble de retenue d'enfant doit être repositionné dans le siège arrière et le véhicule doit être vérifié par un concessionnaire NISSAN dès que possible.

Autres précautions concernant les sacs gonflables avant

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ne déposez pas d'objets sur le rembourrage du volant ou sur le tableau de bord. Ne placez pas également d'objets entre les occupants et le volant ou le tableau de bord. De tels objets pourraient se transformer en dangereux projectiles et provoquer des blessures en cas de déploiement des sacs gonflables avant.**
- **Plusieurs éléments des sacs gonflables avant seront chauds tout de suite après le déploiement des coussins. N'y touchez pas; vous pourriez vous infliger des brûlures graves.**
- **Aucune modification non approuvée ne doit être apportée aux composants ou au câblage des sacs gonflables. Ceci vise à empêcher que les sacs gonflables ne se déploient de façon inopinée ou que le système de sacs gonflables ne soit endommagé.**
- **N'apportez aucune modification non autorisée au circuit électrique, à la suspension ou à la structure avant de votre véhicule. Vous pourriez compromettre le fonctionnement du système de sacs gonflables avant.**
- **Toute modification des sacs gonflables avant peut entraîner de graves blessures. Ces altérations comprennent les modifications apportées au volant et au tableau de bord, notamment l'installation d'équipement ou d'accessoires sur le rembourrage du volant et sur le tableau de bord, ou encore l'ajout de garnitures supplémentaires autour du système de sacs gonflables.**
- **La dépose ou la modification du siège passager avant pourrait nuire au fonctionnement du sac gonflable et entraîner des blessures graves.**
- **La modification ou l'altération du siège du passager avant peut entraîner des blessures graves. Par exemple, ne modifiez pas les sièges avant en ajoutant du tissu ou des garnitures sur le coussin, telles des housses, si ces éléments n'ont pas été conçus spécialement pour permettre le fonctionnement du sac gonflable. De plus, ne placez aucun objet sous le siège passager avant ou entre le coussin de siège et le dossier. Ces objets pourraient nuire au bon fonctionnement du capteur de classification du passager (capteur de poids).**
- **Aucune modification non approuvée ne doit être apportée aux composants ou au câblage des ceintures de sécurité. De telles modifications pourraient nuire au fonctionnement du système de sacs gonflables avant. L'altération des ceintures de sécurité peut entraîner des blessures graves.**

- **Toute intervention sur les sacs gonflables avant ou à proximité de ces dispositifs doit être effectuée par un concessionnaire NISSAN. L'installation de tout équipement électrique doit également être effectuée par un concessionnaire NISSAN. Le câblage du système de retenue supplémentaire* (SRS) ne doit être ni modifié, ni débranché. Le système de sacs gonflables ne doit pas être examiné au moyen de sondes ou d'équipement d'essai électrique non autorisés.**
- **Un pare-brise fissuré doit être remplacé dans les plus brefs délais dans un atelier de réparation qualifié. Un pare-brise fissuré peut nuire au fonctionnement des sacs gonflables.**

*** Les connecteurs de faisceau de câblage du système de retenue supplémentaire (SRS) sont facilement identifiables par leurs couleurs jaune et orange.**

Si vous revendez votre véhicule, nous vous demandons d'informer l'acheteur de la présence des sacs gonflables avant et de lui indiquer les sections appropriées dans ce Manuel du Conducteur.

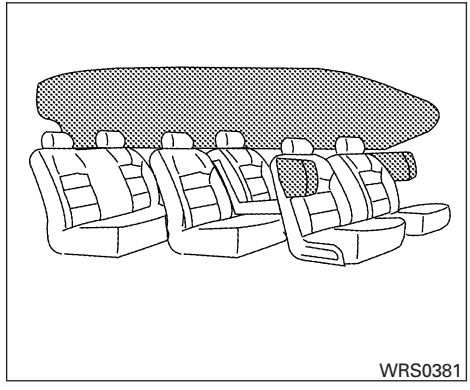
WRS0381

Sacs gonflables latéraux montés dans les sièges avant et rideaux gonflables latéraux et sacs gonflables en cas de renversement montés dans le toit

Les sacs gonflables latéraux sont situés dans la partie latérale externe du dossier des sièges avant. Les rideaux gonflables latéraux sont situés dans les longerons du toit aux trois rangées. **Les renseignements, les mises en garde et les avertissements stipulés dans ce manuel doivent être respectés.** Les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables latéraux sont conçus pour se déployer en cas de collision latérale de forte intensité; ils peuvent aussi se déployer si les forces provoquées par un autre type de collision s'assimilent à celles d'une collision plus grave. Ils sont conçus pour se déployer du côté où le véhicule subit la collision. Il est possible qu'ils ne se déploient pas dans certains types de collisions latérales.

Les rideaux gonflables latéraux sont également conçus pour se déployer lors de certains types de collisions avec capotage ou de capotage imminent. À cet effet, certains mouvements du véhicule (par exemple, en conduite tout-terrain extrême), pourraient entraîner le déploiement des rideaux gonflables latéraux.

Les dommages au véhicule (ou l'absence de dommages) ne constituent pas nécessairement un indice du bon fonctionnement des coussins et des rideaux gonflables latéraux.

Lorsque les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables se déploient, un bruit fort retentit suivi de l'émission de fumée. Cette fumée n'est pas nocive et n'indique pas la présence d'un incendie. Il est cependant recommandé d'éviter de l'inhaler, car elle peut causer une irritation de la gorge ainsi qu'une sensation d'étouffement. Les personnes qui souffrent de problèmes respiratoires doivent respirer de l'air frais dès que possible.

Les sacs gonflables latéraux, lorsqu'ils sont combinés au port des ceintures de sécurité, aident à

amortir le choc transmis au thorax des occupants des sièges avant. Les rideaux gonflables latéraux aident à amortir le choc transmis à la tête des occupants des places latérales avant et arrière de toutes les rangées. Ils peuvent contribuer à sauver des vies et à réduire les risques de blessures graves. Cependant, le déploiement d'un sac gonflable latéral ou d'un rideau gonflable latéral peut causer des éraflures ou d'autres blessures. Les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables ne protègent pas la partie inférieure du corps.

Les ceintures de sécurité doivent être portées correctement. De plus, le conducteur et le passager avant doivent être assis bien droit et aussi loin que possible des sacs gonflables latéraux. Les passagers des sièges arrière doivent être assis aussi loin que possible des moulures des portières et des longerons de toit. Les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables se déploient rapidement pour protéger les occupants. L'occupant qui se trouve trop près d'un module de sac gonflable latéral ou de rideau gonflable latéral, ou encore qui est appuyé contre ce module, court de plus grands risques de blessures en raison de la force du déploiement. Les sacs gonflables latéraux se dégonflent rapidement après la collision.

Le rideau gonflable latéral demeure gonflé pendant un court moment.

Les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables ne peuvent se déployer que si le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).

Le témoin de sac gonflable s'allume une fois que le commutateur d'allumage est tourné à la position ON (marche). Si le dispositif est fonctionnel, le témoin du sac gonflable s'éteint après environ sept secondes.

⚠AVERTISSEMENT

- **Ne déposez aucun objet près des dossiers des sièges avant. Ne placez pas également d'objets (parapluie, sac, etc.) entre la garniture de la portière avant et le siège avant. De tels objets pourraient devenir de dangereux projectiles et causer des blessures en cas de déploiement du sac gonflable latéral.**
- **Plusieurs éléments des sacs gonflables latéraux et des rideaux gonflables latéraux sont très chauds tout de suite après le déploiement. N'y touchez pas; vous pourriez vous infliger des brûlures graves.**
- **Aucune modification non approuvée ne doit être apportée aux composants ou au câblage des systèmes de sacs gonflables latéraux et de rideaux gonflables latéraux. Cette précaution a pour but de prévenir les dommages ou le déploiement accidentel des sacs gonflables latéraux et rideaux gonflables.**
- **N'apportez aucune modification non autorisée au circuit électrique, à la suspension ou aux panneaux latéraux de votre véhicule. De telles modifications pourraient nuire au fonctionnement des systèmes de rideaux gonflables latéraux.**
- **Toute altération du système de sacs gonflables latéraux peut entraîner des blessures graves. Par exemple, n'installez pas d'accessoires à proximité du dossier des sièges avant ou des garnitures supplémentaires, telles que des housses de sièges, autour des sacs gonflables latéraux.**

- **Seul un concessionnaire NISSAN peut effectuer une intervention sur le système de rideaux gonflables et sacs gonflables latéraux ou à proximité de celui-ci. L'installation de tout équipement électrique doit également être effectuée par un concessionnaire NISSAN. Les faisceaux de câblage du système de retenue supplémentaire* (SRS) ne doivent être ni modifiés, ni débranchés. Les systèmes de sacs gonflables latéraux et de rideaux gonflables latéraux ne doivent pas être exposés à des sondes ou à un équipement d'essai électrique non approuvés.**

*** Les connecteurs du faisceau électrique du système de retenue supplémentaire (SRS) sont facilement identifiables par leurs couleurs jaune et orange.**

Si vous revendez votre véhicule, nous vous demandons d'informer l'acheteur de la présence des sacs gonflables latéraux et des rideaux gonflables latéraux, et de lui indiquer les chapitres s'y rapportant dans ce manuel du conducteur.

Ceintures de sécurité à prétendeurs (sièges avant)

⚠AVERTISSEMENT

- **Si le véhicule est impliqué dans une collision et le prétendeur ne s'est pas activé, faites vérifier le système de prétendeur et, au besoin, faites-le remplacer par votre concessionnaire NISSAN.**
- **Aucune modification non approuvée ne doit être apportée aux composants ou au câblage du système de prétendeurs. Cela vise à prévenir les dommages aux prétendeurs ou un déclenchement accidentel. La modification du système de prétendeurs peut entraîner des blessures graves.**
- **Toute intervention sur les prétendeurs de ceintures de sécurité ou à proximité de ceux-ci doit être confiée à un concessionnaire NISSAN. L'installation de tout équipement électrique doit également être effectuée par un concessionnaire NISSAN. N'utilisez pas de sondes ni d'équipement d'essai électrique non autorisés sur le système de prétendeurs.**
- **Si vous devez mettre au rebut un prétendeur de ceinture de sécurité ou faire recycler le véhicule, communiquez avec un concessionnaire NISSAN. L'application d'une méthode incorrecte de mise au rebut peut causer des blessures.**

Le système de prétendeur peut s'activer avec le système de sacs gonflables dans certains types de collisions. Utilisé conjointement avec l'enrouleur de la ceinture de sécurité, le prétendeur aide à serrer la ceinture de sécurité lorsque le véhicule subit certains types de collisions et permet ainsi de retenir les occupants des sièges avant.

Le prétendeur est logé dans l'enrouleur de la ceinture de sécurité. Ces ceintures de sécurité s'utilisent de la même façon que les ceintures classiques.

Lorsqu'un prétendeur se déclenche, de la fumée se dégage et un bruit puissant peut se faire entendre. Cette fumée n'est pas nocive et n'indique pas la présence d'un incendie. Il est cependant recommandé d'éviter de l'inhaler, car elle peut causer une irritation de la gorge ainsi qu'une sensation d'étouffement. Les personnes qui souffrent de problèmes respiratoires doivent respirer de l'air frais dès que possible.

À la suite du déclenchement des prétendeurs, les limiteurs de force libèrent la sangle de ceinture, s'il y a lieu, afin de réduire la pression exercée sur le thorax.

Le témoin de sac gonflable indique la présence d'anomalies dans le système de prétendeur. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Témoin d'avertissement de sac gonflable » du présent chapitre. Si le témoin du sac gonflable indique la présence d'une anomalie, faites vérifier le système par un concessionnaire NISSAN.

Si vous revendez votre véhicule, nous vous demandons d'informer l'acheteur de la présence du système de prétendeurs et de lui indiquer les sections s'y rapportant dans ce Manuel du Conducteur.

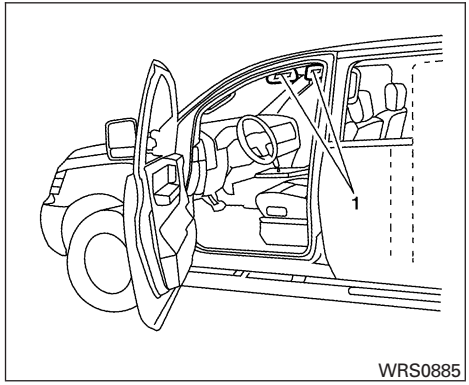

1. Étiquettes d'avertissement concernant les sacs gonflables

   Les étiquettes d'avertissement sont situées sur les pare-soleil.

ÉTIQUETTES D'AVERTISSEMENT CONCERNANT LES SACS GONFLABLES

Les étiquettes d'avertissement au sujet du système de sacs gonflables avant sont apposées dans le véhicule aux endroits illustrés.

TÉMOIN DU SAC GONFLABLE

Le témoin d'avertissement de sac gonflable , qui s'affiche au tableau de bord, contrôle les circuits des systèmes de sacs gonflables, des prétendeurs et tout le câblage connexe.

Lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON (marche), le témoin du sac gonflable s'allume pendant environ sept secondes, puis s'éteint. Ceci indique que le dispositif est fonctionnel.

Si une des conditions suivantes survient, les sacs gonflables avant, les sacs gonflables latéraux, les rideaux gonflables latéraux et les prétendeurs doivent faire l'objet d'un entretien :

- Le témoin du sac gonflable reste allumé après la période initiale d'environ sept secondes.
- Le témoin du sac gonflable clignote par intermittence.
- Le témoin du sac gonflable ne s'allume pas du tout.

Dans ces conditions, les systèmes de sacs gonflables avant, de sacs gonflables latéraux, de rideaux gonflables latéraux et de prétendeurs des ceintures de sécurité pourraient ne pas fonctionner correctement. Les ceintures doivent être vérifiées et réparées. Confiez votre véhicule au concessionnaire NISSAN le plus proche.

⚠ AVERTISSEMENT

L'allumage du témoin des sacs gonflables peut indiquer que les systèmes de sacs gonflables avant, de sacs gonflables latéraux, de rideaux gonflables latéraux et de prétendeurs des ceintures de sécurité ne fonctionneront pas en cas d'accident. Pour prévenir les blessures potentielles aux occupants, confiez votre véhicule dès que possible à un concessionnaire NISSAN.

Méthode de réparation et de remplacement

Les sacs gonflables avant, les sacs gonflables latéraux, les rideaux gonflables latéraux et les prétendeurs sont conçus pour se déployer une seule fois. En guise de rappel, à moins qu'il ne soit endommagé, le témoin de sac gonflable reste allumé après l'activation de l'un ou l'autre de ces dispositifs. La réparation et le remplacement des systèmes de sacs gonflables ne doivent être confiés qu'à un concessionnaire NISSAN.

Assurez-vous que la personne chargée d'effectuer un entretien sur le véhicule est informée de la présence de sacs gonflables avant, de sacs gonflables latéraux, de rideaux gonflables latéraux, de prétendeurs et de pièces connexes. Le commutateur d'allumage doit toujours se trouver à la position LOCK (antivol-verrouillé) lors d'une intervention dans le compartiment moteur ou dans l'habitacle.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Lorsqu'un sac gonflable avant, un sac gonflable latéral ou un rideau gonflable latéral s'est déployé, le module de sac gonflable ne fonctionne plus et il doit être remplacé. De plus, les prétendeurs déclenchés doivent aussi être remplacés. Le module du sac gonflable et les prétendeurs doivent être remplacés par un concessionnaire NISSAN. Le module du sac gonflable et le prétendeur n'est pas réparable.**
- **En cas de dommages à la partie avant ou latérale du véhicule, les systèmes de sacs gonflables avant, de sacs gonflables latéraux, de rideaux gonflables latéraux et le système de prétendeurs doivent faire l'objet d'une inspection par un concessionnaire NISSAN.**
- **Si vous devez mettre au rebut un sac gonflable ou un prétendeur, ou envoyer le véhicule à la ferraille, communiquez avec un concessionnaire NISSAN. L'application d'une méthode incorrecte de mise au rebut peut causer des blessures.**

2 Commandes et instruments

Tableau de bord 2-2
Instruments et indicateurs de bord 2-4
Indicateur de vitesse et compteur kilométrique 2-4
Compte-tours 2-6
Indicateur de carburant 2-6
Indicateur de charge d'assistance 2-7
Affichage de la boussole (selon l'équipement) 2-7
Procédure de modification de la déclinaison 2-8
Témoins et rappels sonores 2-10
Vérification des ampoules 2-11
Témoins 2-11
Témoins 2-17
Rappels sonores 2-21
Écran multifonction 2-21
Utilisation de l'écran multifonction 2-22
Affichage au démarrage 2-22
Régler 2-22
Avertissements et témoins de l'écran multifonction 2-30
Systèmes de sécurité 2-35
Système de sécurité du véhicule 2-35
Système Antidémarrage du Véhicule NISSAN 2-36
Commande de lave-glace et d'essuie-glaces de pare-brise 2-38
Fonctionnement de la commande 2-39
Commande d'essuie-glace et de lave-glace de lunette arrière 2-39
Interrupteur du dégivreur de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs 2-40
Interrupteur des phares et des clignotants 2-41
Interrupteur des phares 2-42
Phares de jour (Canada seulement) 2-44
Commande de luminosité de l'éclairage du tableau de bord 2-44
Interrupteur des clignotants 2-44
Interrupteur des phares antibrouillard 2-45
Avertisseur sonore 2-46
Sièges chauffants (selon l'équipement) 2-46
Sièges chauffants de deuxième rangée (selon l'équipement du véhicule) 2-47
Commutateur de climatisation au siège (selon l'équipement du véhicule) 2-49
Volant de direction chauffant (selon l'équipement du véhicule) 2-50
Interrupteur de neutralisation du système de Contrôle Dynamique du Véhicule 2-51

Interrupteur d'onduleur (selon l'équipement) 2-51
Interrupteur TOW MODE (mode de remorquage) 2-52
Prises de courant 2-53
Prises de courant de 12 V 2-53
Prise de courant de 120 V (selon l'équipement) 2-54
Rangement 2-55
Vide-poche 2-55
Vide-poche du dossier de siège 2-55
Boîte à gants 2-55
Compartiment de la console 2-56
Range-lunettes 2-56
Porte-gobelets 2-57
Casier de rangement 2-59
Crochets pour bagages 2-59
Bac de rangement de l'aire de chargement 2-60
Galerie de toit 2-61
Glaces 2-62
Glaces électriques 2-62
Toit ouvrant transparent (selon l'équipement) 2-64
Toit ouvrant électrique 2-64
Pare-soleil panoramique (selon l'équipement du véhicule) 2-66
Éclairage intérieur 2-68
Lampe de la console 2-68
Lampes individuelles 2-69
Lampes de lecture 2-69
Éclairage de l'aire de chargement 2-69
Télécommande universelle HomeLink^{MD} Universal Transceiver 2-70
Programmation de la télécommande HomeLink^{MD} 2-71
Programmation de la télécommande HomeLink^{MD} pour le Canada et les ouvre-portails 2-73
Utilisation de la télécommande universelle HomeLink^{MD} Universal Transceiver 2-73
Diagnostic des problèmes de programmation 2-74
Suppression de la programmation 2-74
Reprogrammation d'une seule touche de la télécommande HomeLink^{MD} 2-74
En cas de vol du véhicule 2-75

TABLEAU DE BORD

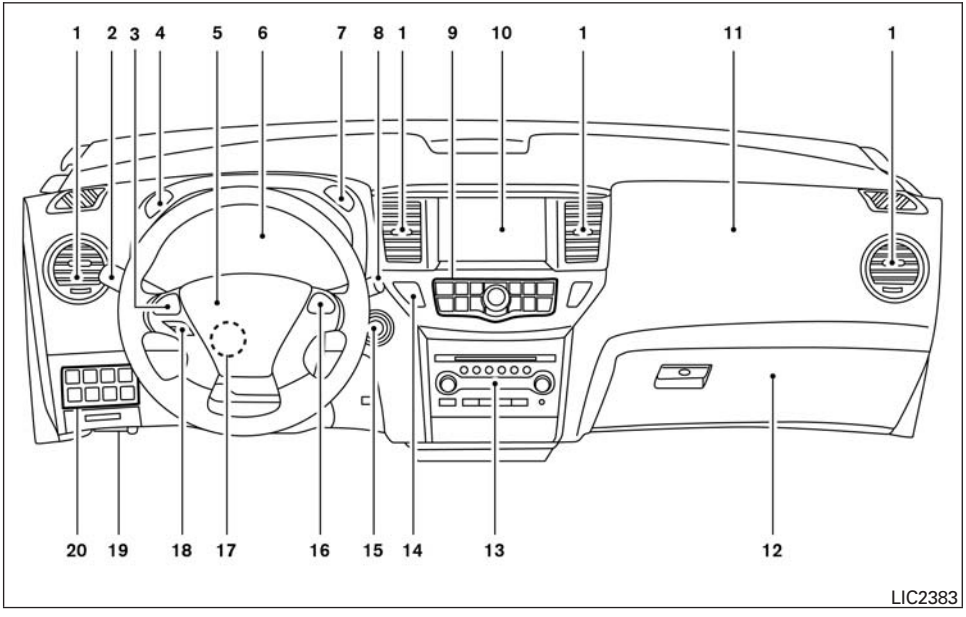

1. Bouche d'air (p. 4-44)
2. Interrupteur des phares, des phares antibrouillard et des clignotants (p. 2-41)
3. Interrupteurs du panneau de commande et de l'écran multifonction (p. 2-22)
4. Commande de luminosité du tableau de bord (p. 2-44)
5. Sac gonflable du conducteur et avertisseur sonore (p. 1-54, 2-46)
6. Instruments, jauges, témoins et écran multifonction (p. 2-22, 2-4, 2-10)
7. Commutateur de réinitialisation du compteur journalier double (p. 2-5)
8. Commandes de lave-glace et d'essuie-glace de pare-brise et de lunette arrière (p. 2-38, 2-39)
9. Panneau de commande avec système de navigation / panneau de commande sans système de navigation (p. 4-11, 4-4)
10. Écran d'affichage (p. 4-11)
11. Sac gonflable avant du côté passager (p. 1-54)
12. Boîte à gants (p. 2-55)
13. Commandes du système audio (p. 4-50) et commandes de chauffage et de climatisation automatiques (p. 4-45)
14. Commutateur des feux de détresse (p. 6-2)
15. Bouton-poussoir d'allumage (p. 5-13)
16. Commande principale, commande de réglage du régulateur de vitesse (p. 5-38)

17. Commande du volant inclinable (p. 3-34)
18. Système téléphonique mains libres Bluetooth[MD] (p. 4-135, 4-119)
19. Commande d'ouverture du capot (p. 3-24)
20. Interrupteur de neutralisation du système de contrôle dynamique du véhicule (p. 2-51)
    Interrupteur TOW MODE (mode de remorquage) (p. 2-52)
    Interrupteur d'ouverture du hayon (selon l'équipement du véhicule) (p. 3-24)
    Commutateur du volant de direction chauffant (selon l'équipement) (p. 2-50)
    Interrupteur d'onduleur (selon l'équipement) (p. 2-51)
    Interrupteur principal du hayon à commande électrique (selon l'équipement) (p. 3-25)
    Commutateur d'avertissement d'angle mort (selon l'équipement du véhicule) / Commutateur du système d'alerte de circulation transversale arrière (selon l'équipement du véhicule) (p. 5-24, 5-32)

* Consultez le manuel d'utilisation du système de navigation (selon l'équipement).

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la page indiquée entre parenthèses pour obtenir les détails de fonctionnement.

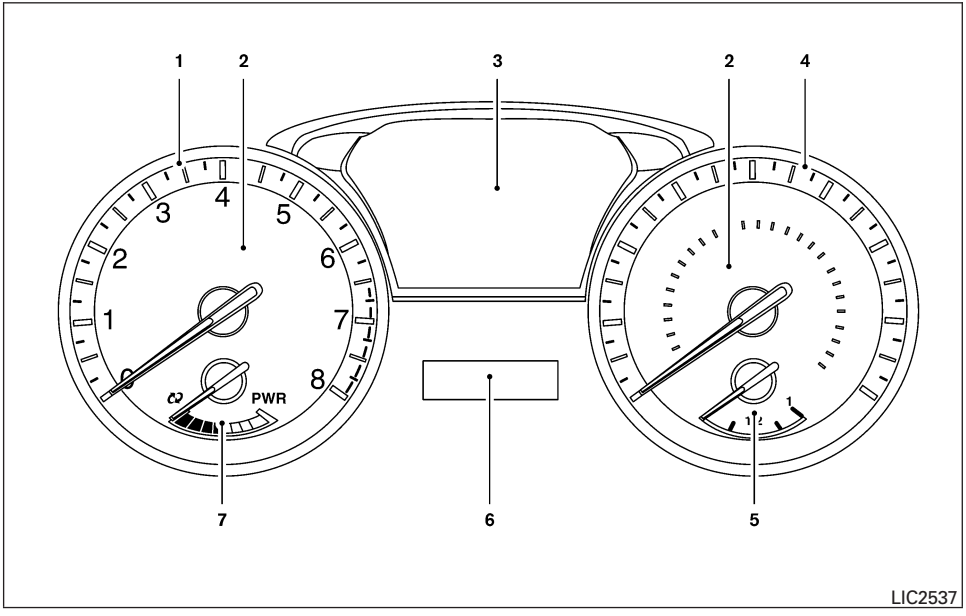

1. Compte-tours
2. Témoins d'avertissement ou de fonctionnement
3. Écran multifonction
4. Indicateur de vitesse
5. Indicateur de carburant
6. Compteur kilométrique et compteur journalier double
7. Indicateur de charge d'assistance

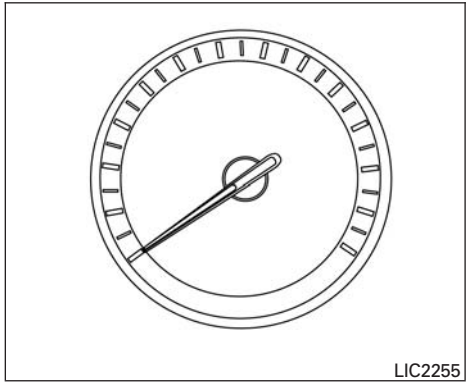

INDICATEUR DE VITESSE ET COMPTEUR KILOMÉTRIQUE

Indicateur de vitesse

L'indicateur de vitesse indique la vitesse du véhicule.

Compteur kilométrique et compteur journalier double

Le compteur kilométrique ① et le compteur journalier double ② s'affichent sous l'écran multifonction lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).

Le compteur kilométrique indique la distance totale parcourue par le véhicule.

Le compteur journalier double permet d'enregistrer la distance parcourue au cours de trajets individuels.

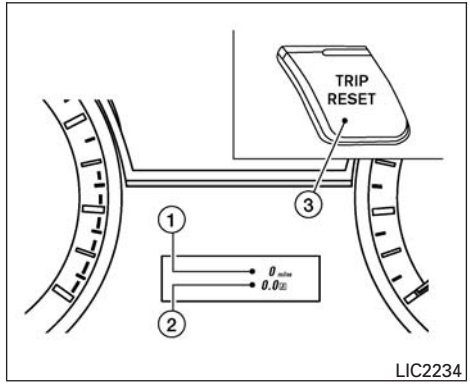

Modification de l'affichage

Appuyez sur le commutateur TRIP RESET ③ (réinitialisation du compteur) sur la droite du tableau de bord pour modifier l'affichage comme suit :

TRIP (compteur journalier) **A** → TRIP (compteur journalier) **B** → TRIP (compteur journalier) **A**

Réinitialisation du compteur journalier

Pour remettre à zéro le compteur journalier, appuyez sur le bouton TRIP RESET ③ (réinitialisation du compteur) pendant plus d'une seconde.

Les renseignements sur consommation moyenne de carburant et l'autonomie de carburant sont également disponibles. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Écran multifonction » dans ce chapitre.

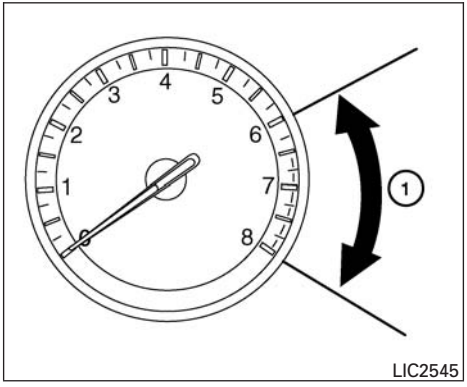

COMPTE-TOURS

Le compte-tours indique le régime du moteur en tours par minute (tr/min). Ne laissez pas le régime du moteur atteindre la zone rouge ①.

⚠MISE EN GARDE

Quand le régime du moteur se rapproche la zone rouge, réduisez-le. Vous pouvez causer de graves dommages au moteur si vous persistez à le faire tourner lorsque l'aiguille se trouve dans la zone rouge.

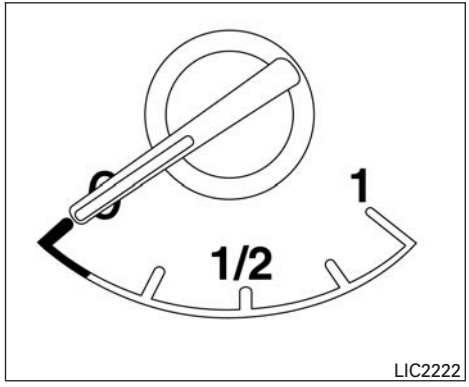

INDICATEUR DE CARBURANT

L'indicateur de carburant affiche le niveau **approximatif** de carburant dans le réservoir.

Les freinages, les virages, les accélérations ainsi que la conduite dans une pente peuvent faire bouger légèrement l'aiguille de l'indicateur.

L'aiguille de l'indicateur descend jusqu'au repère 0 (vide) lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position OFF (hors fonction).

Le témoin d'avertissement de bas niveau de carburant s'allume lorsque le réservoir ne contient plus qu'une faible quantité de carburant.

Remplissez le réservoir de carburant avant que l'aiguille de l'indicateur n'atteigne le repère 0 (vide).

Le pictogramme ◀⛽ indique que la trappe du réservoir de carburant du véhicule se trouve du côté conducteur.

⚠MISE EN GARDE

- **En cas de panne sèche, le témoin d'anomalie peut s'allumer. Faites le plein dès que possible. Après quelques cycles de conduite, le témoin devrait s'éteindre. Si le témoin reste allumé, faites inspecter le véhicule par un concessionnaire NISSAN.**
- **Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Témoin d'anomalie » dans le présent chapitre.**

AFFICHAGE DE LA BOUSSOLE (selon l'équipement)

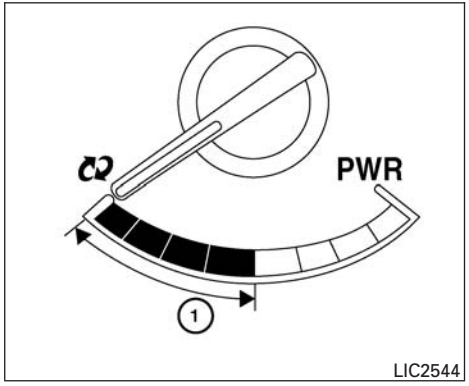

INDICATEUR DE CHARGE D'ASSISTANCE

L'indicateur de charge d'assistance indique la condition du moteur électrique. Quand l'aiguille est entre le centre et « charge » (plage ①), ceci indique que le moteur électrique produit du courant pour recharger la batterie Li-ion.

Quand l'aiguille est entre le centre et PWR, ceci indique que le moteur électrique alimente les roues motrices et que la batterie Li-ion se décharge.

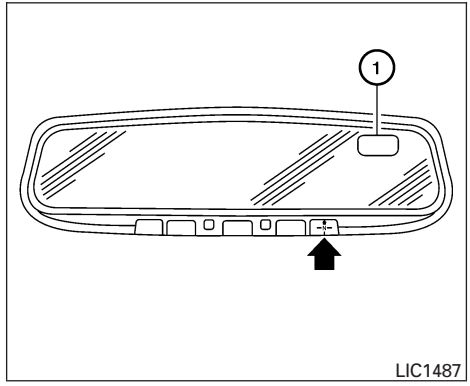

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), appuyez sur le bouton -N- pendant environ une seconde pour activer ou désactiver l'affichage de la direction indiquée par la boussole ①. L'affichage indique la direction du véhicule.

N : nord
E : est
S : sud
W : ouest

Si la boussole affiche « C », effectuez trois cercles complets avec votre véhicule à moins de 8 km/h (5 mi/h) pour étalonner la boussole.

Vous pouvez également étalonner la boussole en conduisant votre véhicule en effectuant votre trajet quotidien. La boussole sera étalonnée une fois que vous aurez effectué 3 cercles complets.

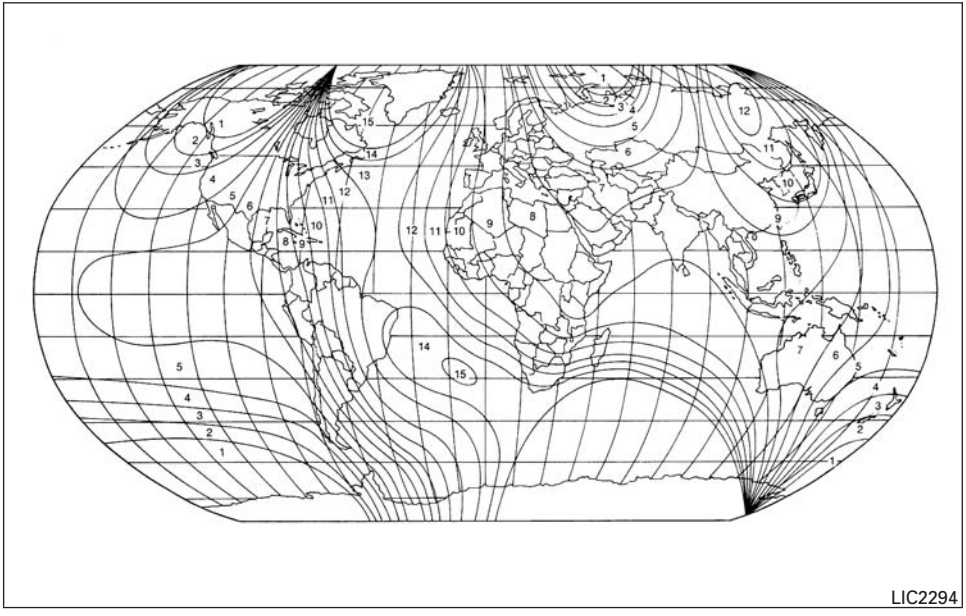
LIC2294

PROCÉDURE DE MODIFICATION DE LA DÉCLINAISON

La différence entre le nord magnétique et le nord géographique porte le nom de déclinaison. Dans certaines régions, cette différence peut être suffisamment grande pour entraîner des lectures de boussole erronées. Si cela se produit, vous pouvez régler la boussole en fonction de la déclinaison de votre zone, si nécessaire :

1. Maintenez le bouton ⏻ enfoncé pendant environ 11 secondes, ou le bouton -N- enfoncé pendant environ 8 secondes. Le numéro de la zone utilisée par la boussole s'affiche à l'écran. Relâchez le bouton.
2. Localisez votre emplacement actuel sur la carte des zones de déclinaison. Reportez-vous à l'illustration.
3. Appuyez plusieurs fois sur le bouton ⏻ ou -N- pour parcourir les numéros de zone jusqu'à ce que le numéro voulu apparaisse à l'affichage. Lorsque vous avez sélectionné un numéro de zone, l'affichage indique une direction de boussole en moins de quelques secondes.

Affichage erroné de la direction du véhicule

L'affichage de la boussole comporte une fonction de correction automatique. Si la direction affichée est incorrecte, suivez cette procédure.

1. Lorsque l'affichage est activé, maintenez le bouton ⏻ enfoncé pendant environ 13 secondes, ou le bouton -N- enfoncé pendant environ 10 secondes. L'icône « C » (étalonnage) s'allume à l'affichage de la boussole.
2. Étalonnez la boussole en effectuant trois cercles complets à une vitesse maximale de 8 km/h (5 mi/h).

3. L'affichage devrait revenir à la normale après cette manœuvre.

⚠ MISE EN GARDE

- **N'installez pas de porte-skis, antenne, etc. qui se fixent au véhicule au moyen d'aimants. Ces articles nuisent au fonctionnement de la boussole.**
- **Pour le nettoyage du rétroviseur, utilisez un essuie-tout ou un autre produit semblable sur lequel vous aurez appliqué un nettoyant pour verre. Ne vaporisez pas le nettoyant pour verre directement sur le rétroviseur, car le liquide risquerait de s'infiltrer dans le boîtier du rétroviseur.**

ABS Témoin du système de freinage antiblocage

BRAKE ou Témoin des freins

Témoin de charge de la batterie de 12 V

Témoin du circuit de freinage à commande électronique (jaune)

Témoin de pression d'huile à moteur

Témoin de surchauffe

Témoin du système hybride NISSAN PUREDRIVE[MC]

Témoin d'avertissement de basse pression des pneus

Témoin de bas niveau de liquide lave-glace

Témoin multifonction

PS Témoin de la direction assistée

Témoin et avertisseur sonore des ceintures de sécurité

Témoin du sac gonflable

EV Témoin du système de véhicule électrique

Témoin des phares antibrouillards avant

Témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant

Témoin des faisceaux route (bleu)

Témoin de fonctionnement du limiteur de vitesse en descente (selon l'équipement du véhicule)

Témoin de basse température

Témoin d'anomalie

O/D OFF Témoin de neutralisation de la surmultipliée

Témoin READY (prêt à démarrer)

Témoin de sécurité

Témoin des feux de position latéraux et des phares (vert)

Témoin de dérapage

TOW Témoin d'activation du mode de remorquage

Témoin d'avertissement des clignotants et des feux de détresse

Témoin de neutralisation du système de contrôle dynamique du véhicule

VÉRIFICATION DES AMPOULES

Lorsque toutes les portières sont fermées, serrez le frein de stationnement et tournez le commutateur d'allumage à la position ON (marche) sans démarrer le moteur. Les témoins suivants s'allument :

Les témoins suivants (selon l'équipement) s'allument brièvement, puis s'éteignent :

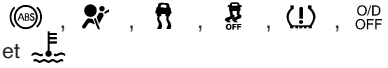

Si l'un des témoins mentionnés ne s'allume pas, il est possible que son ampoule soit brûlée ou qu'un des circuits électriques de votre véhicule soit ouvert. Faites réparer le système électrique de votre véhicule dès que possible.

TÉMOINS

Consultez la section « Écran multifonction » dans le présent chapitre pour obtenir de plus amples renseignements sur les avertissements et les témoins.

ABS Témoin du système de freinage antiblocage

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), le témoin d'avertissement du système de freinage antiblocage (ABS) s'allume, puis il s'éteint. Cela indique que le système de freinage antiblocage (ABS) est fonctionnel.

Si le témoin des freins antiblocage s'allume lorsque le système hybride est en marche, il se peut que le système de freinage antiblocage ne fonctionne pas correctement. Rendez-vous chez un concessionnaire NISSAN pour faire vérifier le dispositif.

Lorsqu'une anomalie se produit dans le système de freinage antiblocage (ABS), la fonction antiblocage est désactivée. Le fonctionnement du dispositif antiblocage est alors neutralisé et votre véhicule utilise le système de freinage standard. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Circuit de freinage » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

BRAKE ou Témoin des freins

Les circuits du frein de stationnement et des freins sont reliés à ce témoin.

- Témoin de frein de stationnement
- Témoin de bas niveau de liquide de frein
- Témoin du circuit de freinage hydraulique

Témoin de frein de stationnement

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche) et que le système hybride est en mode READY (prêt à démarrer), le témoin s'allume lorsque le frein de stationnement est serré.

Témoin de bas niveau de liquide de frein

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche) et que le système hybride est en mode READY (prêt à démarrer), le témoin s'allume pour indiquer que le niveau de liquide de frein est bas. Vérifiez le niveau de liquide de frein. Ajoutez la quantité de liquide de frein requise. Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous à la section « Liquide de frein » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » de votre manuel du conducteur NISSAN. Si le niveau du liquide de frein est adéquat, consultez la section « Témoin du circuit de freinage hydraulique » de ce chapitre.

Témoin du circuit de freinage hydraulique

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche) et que le système hybride est en mode READY (prêt à démarrer), ce témoin s'allume pour indiquer une anomalie dans le circuit de freinage hydraulique. Si le témoin s'allume alors que le frein de stationnement n'est pas serré et que le système hybride est en mode READY (prêt à démarrer), prenez les mesures suivantes :

1. Vérifiez le niveau de liquide de frein. Ajoutez la quantité de liquide de frein requise. Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous à la section « Liquide de frein » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » de ce manuel.
2. Si le niveau du liquide de frein est adéquat, rendez-vous chez un concessionnaire NISSAN pour faire vérifier le système d'avertissement de votre véhicule.

Si le témoin du circuit de freinage hydraulique s'allume alors que le frein de stationnement n'est pas serré et que le témoin du circuit de freinage à commande électronique s'allume également, arrêtez-vous immédiatement et communiquez avec un concessionnaire NISSAN.

⚠AVERTISSEMENT

- **Si le témoin des freins est allumé, cela peut indiquer une défaillance du circuit de freinage. La conduite du véhicule peut alors être dangereuse. Si vous jugez que vous pouvez poursuivre votre route sans danger, conduisez prudemment jusqu'à la station-service la plus proche pour y faire effectuer les réparations nécessaires. Sinon, faites remorquer votre véhicule.**
- **Le fait d'enfoncer la pédale de frein lorsque le moteur est à l'arrêt ou que le niveau de liquide de frein est bas peut prolonger la distance de freinage et la course de la pédale ainsi que l'effort requis pour freiner.**
- **Si le niveau du liquide de frein se situe sous le repère MINIMUM ou MIN du réservoir de liquide de frein, ne conduisez pas le véhicule tant que le circuit de freinage n'a pas été inspecté par un concessionnaire NISSAN.**
- **Votre circuit de freinage pourrait ne pas fonctionner correctement si le témoin du circuit de freinage et le témoin du circuit de freinage à commande électronique s'allument lorsque le système hybride est en mode READY (prêt à démarrer) et que le frein de stationnement n'est pas serré. La conduite du véhicule peut alors être dangereuse. Si vous jugez que vous pouvez poursuivre votre route sans danger, conduisez prudemment jusqu'à la station-service la plus proche pour y faire effectuer les réparations nécessaires. Sinon, faites remorquer votre véhicule.**

Témoin de charge de la batterie de 12 V

Si la lumière s'allume quand l'indicateur READY (prêt à démarrer) s'allume, le circuit de charge ne fonctionne peut-être pas correctement. Rendez-vous chez un concessionnaire NISSAN immédiatement.

⚠MISE EN GARDE

Le circuit de charge pourrait être défectueux si le témoin de charge de la batterie de 12 V s'allume lorsque le système hybride fonctionne. Le système hybride ne fonctionnera plus si la batterie de 12 V se décharge complètement. Arrêtez le véhicule immédiatement dans un endroit sûr et communiquez avec un concessionnaire NISSAN.

Témoin du circuit de freinage à commande électronique (jaune)

Lorsque le bouton-poussoir d'allumage est enfoncé à la position ON (marche) et que le système hybride est en mode READY (prêt à démarrer), le témoin s'allume pendant environ deux secondes. Si le témoin s'allume en toute autre occasion, cela peut indiquer une anomalie du circuit de freinage régénératif ou du circuit de freinage à commande électronique. Rendez-vous chez un concessionnaire NISSAN pour faire vérifier le dispositif.

Si le témoin du circuit de freinage hydraulique s'allume alors que le frein de stationnement n'est pas serré, arrêtez le véhicule **immédiatement** et communiquez avec un concessionnaire NISSAN. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Circuit de freinage » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

⚠AVERTISSEMENT

- **Votre circuit de freinage pourrait ne pas fonctionner correctement si le témoin du circuit de freinage et le témoin du circuit de freinage à commande électronique s'allument lorsque le système hybride est en mode READY (prêt à démarrer) et que le frein de stationnement n'est pas serré. La conduite du véhicule peut alors être dangereuse. Si vous jugez que vous pouvez poursuivre votre route sans danger, conduisez prudemment jusqu'à la station-service la plus proche pour y faire effectuer les réparations nécessaires. Sinon, faites remorquer votre véhicule.**

Témoin de pression d'huile à moteur

Ce témoin s'allume lorsque la pression d'huile à moteur du véhicule est basse. Si ce témoin clignote ou s'allume en présence de conditions de conduite normales, immobilisez votre véhicule dans un endroit sûr en bordure de la route, coupez le contact **immédiatement** et appelez un concessionnaire NISSAN ou un autre atelier de réparation agréé.

Le témoin de pression d'huile à moteur n'est pas conçu pour indiquer un bas niveau d'huile. Utilisez la jauge pour vérifier le niveau d'huile. Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous à la section « Huile à moteur » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » de ce manuel.

⚠MISE EN GARDE

Le fait de laisser le moteur tourner alors que le témoin de pression d'huile à moteur est allumé peut très rapidement provoquer de graves dommages au moteur. De tels dommages ne sont pas couverts par la garantie. Mettez le moteur à l'arrêt dès qu'il vous est possible de le faire en toute sécurité.

Témoin de surchauffe

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), le témoin de surchauffe s'allume, puis s'éteint. Cela indique que le capteur de température élevée du système de refroidissement est fonctionnel.

⚠MISE EN GARDE

Si le témoin de surchauffe s'allume lorsque le moteur tourne, cela peut indiquer que la température du moteur est extrêmement élevée. Arrêtez le véhicule dès que possible de façon sécuritaire. Si le moteur surchauffe, il pourrait subir de graves dommages si vous continuez à conduire le véhicule. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Si le moteur surchauffe » dans le chapitre « En cas d'urgence ».

Témoin du système hybride NISSAN PUREDRIVE[MC]

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), le témoin d'avertissement du système hybride s'allume. Après le démarrage du système hybride, le témoin d'avertissement du système hybride s'éteint.
Si le témoin du système hybride s'allume pendant la conduite, il peut indiquer une anomalie dans le moteur électrique ou d'autres composants du système hybride.
Arrêtez le véhicule immédiatement et faites appel à un concessionnaire NISSAN.

Témoin d'avertissement de basse pression des pneus

Votre véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus qui surveille la pression de tous les pneus, sauf le pneu de secours.

Le témoin de basse pression des pneus signale une basse pression des pneus ou indique que le système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionne pas correctement.

Après l'établissement du contact, ce témoin s'allume pendant environ une seconde puis s'éteint.

Avertissement de basse pression des pneus

Le témoin s'allume pendant la conduite si une basse pression des pneus est détectée. Le message d'avertissement « Tire Press Low – Add Air » (basse pression des pneus – gonfler les pneus) s'affiche également à l'écran multifonction.

Lorsque le témoin de basse pression des pneus s'allume, vous devriez vous arrêter et régler la pression des quatre pneus à la pression À FROID recommandée indiquée sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge, apposée dans l'ouverture de la portière du conducteur. Même si vous avez réglé la pression des pneus, le témoin de basse pression des pneus ne s'éteint pas automatiquement. Une fois la pression des pneus réglée à la pression recommandée, il faudra rouler à plus de 25 km/h (16 mi/h) pour activer le système de surveillance de la pression des pneus et désactiver le témoin de basse pression des pneus. Utilisez un manomètre pour pneus pour vérifier la pression des pneus.

Le message d'avertissement « Tire Press Low – Add Air » (basse pression des pneus – gonfler les pneus) s'affiche chaque fois que le commutateur d'allumage se trouve à la position ON (marche) tant que le témoin de basse pression des pneus demeure allumé.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Écran multifonction » dans le chapitre « Commandes et instruments » et la section « Système de surveillance de la pression des pneus » dans les chapitres « Démarrage et conduite » et « En cas d'urgence » du présent manuel.

Défaillance du système de surveillance de la pression des pneus

Si le système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionne pas correctement, le témoin de basse pression des pneus clignote pendant

environ une minute lorsque le contact est établi. Le témoin demeure allumé après une minute. Rendez-vous chez un concessionnaire NISSAN pour faire vérifier le dispositif. L'avertissement « Pression de pneu bas - ajouter air » ne s'affiche pas si le témoin de basse pression des pneus s'allume pour indiquer une anomalie du système de surveillance de la pression des pneus.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Système de surveillance de la pression des pneus » du chapitre « Démarrage et conduite » et la section « Pression des pneus » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Les ondes radioélectriques peuvent nuire au fonctionnement des appareils médicaux électriques. Les personnes qui portent un stimulateur cardiaque doivent communiquer avec le fabricant de l'appareil médical électrique pour connaître les interférences possibles avant l'utilisation.**
- **Si le témoin ne s'allume pas lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire NISSAN dès que possible.**
- **Si le témoin s'allume pendant la conduite, évitez les manœuvres de braquage et les freinages brusques, ralentissez, rangez-vous en un endroit sécuritaire, puis immobilisez le véhicule dès que possible. La conduite avec un pneu insuffisamment gonflé peut causer des dommages permanents au pneu et augmente la probabilité de défaillance du pneu. Votre véhicule pourrait subir des dommages importants et vous pourriez avoir un accident entraînant des blessures graves. Vérifiez la pression de tous les pneus. Réglez la pression des pneus à la pression À FROID recommandée indiquée sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge apposée dans l'ouverture de la portière du conducteur, pour éteindre le témoin d'avertissement de basse pression. Si, après avoir réglé la pression des pneus, le témoin demeure allumé pendant la conduite, il se peut qu'un des pneus soit à plat. Si vous avez un pneu crevé, montez la roue de secours dès que possible.**
- **Lorsqu'une roue de secours est montée ou lorsqu'une roue est remplacée, la pression des pneus n'est pas indiquée, le système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionne pas et le témoin de basse pression des pneus clignote pendant environ une minute. Le témoin demeure allumé après une minute. Communiquez avec votre concessionnaire NISSAN dès que possible pour procéder au remplacement des pneus ou à la réinitialisation du système.**
- **L'utilisation de pneus de remplacement autres que ceux précisés par NISSAN peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.**

⚠ MISE EN GARDE

- **Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace aucunement la vérification régulière de la pression des pneus. Vérifiez régulièrement la pression des pneus de votre véhicule.**
- **Si le véhicule roule à moins de 25 km/h (16 mi/h), le système de surveillance de la pression des pneus peut ne pas fonctionner correctement.**

- **Assurez-vous que des pneus de la taille spécifiée sont installés correctement aux quatre roues de votre véhicule.**

Témoin de bas niveau de liquide lave-glace

Ce témoin s'allume lorsque le niveau de liquide lave-glace est bas. Ajoutez la quantité de liquide lave-glace requise. Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous à la section « Liquide lave-glace » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » de ce manuel.

Témoin multifonction

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), le témoin multifonction s'allume si l'un des messages suivants apparaît à l'écran multifonction :

- Avertissement No key (pas de clé)
- Avertissement Low fuel (niveau de carburant bas)
- Avertissement Low washer fluid (bas niveau de liquide lave-glace)
- Avertissement Parking brake release (desserrer le frein à main)
- Avertissement Door open (portière ouverte)
- Avertissement BOUCHON RES CARB DESSERRE (bouchon du réservoir de carburant desserré)
- Alerte VÉRIFIEZ PRESSION DE PNEU

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Écran multifonction » dans ce chapitre.

PS Témoin de la direction assistée

⚠AVERTISSEMENT

- **Si le moteur ne tourne pas ou s'il est coupé pendant la conduite, l'assistance à la direction ne fonctionnera pas. Le volant est donc beaucoup plus difficile à manœuvrer.**
- **Lorsque le témoin de la direction assistée s'allume et que le moteur tourne, il n'y a plus aucune assistance à la direction. Vous conserverez toujours la maîtrise de votre véhicule, mais le volant sera beaucoup plus difficile à manœuvrer. Rendez-vous chez un concessionnaire NISSAN pour faire vérifier la direction assistée.**

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), le témoin de la direction assistée s'allume. Le témoin de la direction assistée électrique s'éteint après le démarrage du moteur. Cela indique que le système de direction assistée électrique est fonctionnel. Si le témoin de la direction assistée électrique s'allume lorsque le moteur tourne, cela peut indiquer que la direction assistée électrique ne fonctionne pas correctement et qu'elle doit peut-être être réparée. Rendez-vous chez un concessionnaire NISSAN pour faire vérifier la pompe hydraulique du système de direction assistée électrique. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Direction assistée » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Témoin et avertisseur sonore des ceintures de sécurité

Ce témoin et ce carillon s'activent pour rappeler aux occupants du véhicule de boucler leur ceinture. Le témoin s'allume dès que le commutateur d'allumage est placé à la position ON (marche) ou START (démarrage) et reste allumé jusqu'à ce que le conducteur ait bouclé sa ceinture. Au même moment, l'avertisseur sonore retentit pendant environ six secondes, à moins que le conducteur ne boucle sa ceinture.

Le témoin des ceintures de sécurité peut aussi s'allumer si la ceinture de sécurité du passager avant n'est pas bouclée lorsque le siège du passager avant est occupé. Pendant sept secondes

après l'établissement du contact, le système n'allume pas le témoin associé au passager avant.

Pour obtenir de plus amples renseignements et connaître les précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité, consultez la section « Ceintures de sécurité » du chapitre « Sécurité – Sièges, ceintures de sécurité et système de retenue supplémentaire » du présent manuel.

Témoin du sac gonflable

Lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position ON (marche) ou START (démarrage), le témoin de sac gonflable s'allume pendant environ sept secondes, puis s'éteint. Ceci indique que le dispositif est fonctionnel.

Si l'une des conditions suivantes survient, les systèmes de sacs gonflables avant, de sacs gonflables latéraux, de rideaux gonflables latéraux et de prétendeurs des ceintures de sécurité doivent faire l'objet d'un entretien auprès de votre concessionnaire NISSAN :

- Le témoin du sac gonflable reste allumé après la période initiale d'environ sept secondes.
- Le témoin du sac gonflable clignote par intermittence.
- Le témoin du sac gonflable ne s'allume pas du tout.

Les systèmes de retenue supplémentaires (sacs gonflables) et les ceintures de sécurité avec prétendeur risquent de mal fonctionner s'ils n'ont pas été vérifiés et réparés. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Système de retenue supplémentaire » du chapitre « Sécurité – Sièges, ceintures de sécurité et système de retenue supplémentaire » du présent manuel.

⚠AVERTISSEMENT

L'allumage du témoin des sacs gonflables peut indiquer que les systèmes de sacs gonflables avant, de sacs gonflables latéraux, de rideaux gonflables latéraux et de prétendeurs des ceintures de sécurité ne fonctionneront pas en cas d'accident. Pour prévenir les blessures potentielles aux occupants, confiez votre véhicule dès que possible à un concessionnaire NISSAN.

TÉMOINS

Consultez la section « Écran multifonction » dans le présent chapitre pour obtenir de plus amples renseignements sur les avertissements et les témoins.

EV Témoin EV (régulateur de vitesse)

Ce témoin s'allume lorsque le moteur s'arrête.

Témoin des phares antibrouillards avant

Le témoin des phares antibrouillard avant s'allume lorsque ceux-ci sont activés. Consultez la section « Commutateur des phares antibrouillard » dans ce chapitre.

Témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant

Le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant s'allume et le sac gonflable du passager avant est DÉSACTIVÉ en fonction de l'utilisation faite du siège passager avant.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant, consultez la section « Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation » du chapitre « Sécurité – Sièges, ceintures de sécurité et système de retenue supplémentaire » dans ce manuel.

Témoin des faisceaux route (bleu)

Ce témoin bleu s'allume lorsque les feux de route sont allumés et s'éteint lorsque les feux de croisement sont sélectionnés.

Le témoin des feux de route s'allume également lorsque le signal de dépassement est activé.

Témoin de fonctionnement du limiteur de vitesse en descente (selon l'équipement)

Lorsque le commutateur d'allumage est mis à la position ON (marche), ce témoin s'allume brièvement, puis s'éteint.

Le témoin s'allume lorsque le limiteur de vitesse en descente entre en fonction.

Si l'interrupteur du limiteur de vitesse en descente est en position de marche et que le témoin clignote, le système n'est pas activé.

Si le témoin ne s'allume pas lorsque l'interrupteur du dispositif d'assistance en descente est en position de marche, il est probable que le dispositif ne fonctionne pas correctement. Rendez-vous chez un concessionnaire NISSAN pour faire vérifier le dispositif.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Témoin de fonctionnement du limiteur de vitesse en descente » dans le présent chapitre et la section « Limiteur de vitesse en descente » du chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Témoin de basse température (bleu)

Le témoin de basse température s'allume lorsque la température du liquide de refroidissement est basse.

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), le témoin de basse température s'allume, puis il s'éteint lorsque le liquide de refroidissement du moteur est réchauffé.

Si le témoin de basse température demeure allumé lorsque la température du moteur est appropriée, cela peut indiquer que le capteur de basse température du circuit de refroidissement ne fonctionne pas correctement et qu'il doit peut-être être réparé. Faites rapidement vérifier le circuit par un concessionnaire NISSAN et faites-le réparer au besoin.

Témoin d'anomalie

Un Témoin d'Anomalie qui s'allume en continu ou qui clignote pendant que le moteur tourne peut indiquer une anomalie du dispositif antipollution.

Le témoin d'anomalie peut également s'allumer en continu si le bouchon du réservoir de carburant est desserré ou manquant, ou en cas de panne sèche. Assurez-vous que le bouchon du réservoir de carburant de votre véhicule a bien été revissé et que le réservoir contient au moins 11,4 litres (3 gallons US) de carburant.

Le témoin devrait s'éteindre après quelques cycles de conduite s'il n'existe aucune autre anomalie du système antipollution.

Si ce témoin demeure allumé pendant 20 secondes, puis clignote pendant 10 secondes alors que le moteur ne tourne pas, le véhicule n'est pas prêt à subir un contrôle d'inspection et d'entretien du dispositif antipollution. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Préparation aux contrôles d'inspection et d'entretien » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » dans ce manuel.

Fonctionnement

Le témoin d'anomalie s'allume lorsque l'une des situations suivantes se produit :

- Le témoin d'anomalie s'allume en continu – Une anomalie du système antipollution a été décelée. Vérifiez le bouchon du réservoir de carburant si l'avertissement LOOSE FUEL CAP (bouchon de réservoir de carburant desserré) apparaît à l'écran multifonction. Si le bouchon du réservoir de carburant est desserré ou manquant, serrez-le ou installez-le et poursuivez votre route. Le témoin doit s'éteindre après quelques cycles de conduite. Si le témoin reste allumé, rendez-vous chez un concessionnaire NISSAN pour y faire inspecter votre véhicule. Il n'est pas nécessaire de faire remorquer votre véhicule pour vous rendre chez le concessionnaire.
- Le témoin d'anomalie clignote – Un raté d'allumage du moteur susceptible d'endommager le système antipollution de votre véhicule a été détecté. Pour éviter les dommages au système antipollution de votre véhicule ou pour réduire la gravité de ceux-ci :
  - ne conduisez pas à une vitesse supérieure à 72 km/h (45 mi/h);
  - évitez les accélérations et les décélérations brusques;
  - évitez les pentes ascendantes raides;
  - autant que possible, réduisez la charge transportée ou remorquée par votre véhicule.

Il est possible que le témoin d'anomalie cesse de clignoter et demeure allumé. Rendez-vous chez un concessionnaire NISSAN pour faire inspecter votre véhicule. Il n'est pas nécessaire de faire remorquer votre véhicule pour vous rendre chez le concessionnaire.

⚠MISE EN GARDE

Le fait de continuer de conduire le véhicule en omettant de faire inspecter ou réparer (s'il y a lieu) le dispositif antipollution peut compromettre la tenue de route du véhicule, augmenter la consommation de carburant, et accroître les risques de dommages au dispositif antipollution.

O/D OFF Témoin de neutralisation de la surmultipliée

Le témoin de neutralisation de la surmultipliée s'allume lorsque le mode de neutralisation de la surmultipliée est sélectionné.

Consultez la section « Transmission à variation continue (CVT) » du chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel pour obtenir de plus amples renseignements.

Témoin READY (prêt à démarrer)

Le témoin READY (prêt à démarrer) s'allume lorsque le système hybride est alimenté et que le véhicule peut être utilisé.

Témoin de sécurité

Ce témoin clignote lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (hors fonction), LOCK (antivol-verrouillé) ou ACC (accessoires).

Lorsque le témoin de sécurité clignote, les systèmes de sécurité du véhicule sont fonctionnels.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Systèmes de sécurité » dans ce chapitre.

Témoin des feux de position latéraux et des phares (vert)

Le témoin des feux de position latéraux et des phares s'allume lorsqu'une des deux positions est sélectionnée. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Interrupteur des phares et des clignotants » dans ce chapitre.

Témoin de dérapage

Ce témoin clignote pendant le fonctionnement du dispositif de contrôle dynamique du véhicule pour avertir le conducteur que la chaussée est glissante et que le véhicule atteindra bientôt ses limites de traction.

Il est possible que le fonctionnement du système entraîne une légère vibration ou des bruits, mais ceci est normal.

Le témoin clignote pendant quelques secondes après que le dispositif de contrôle dynamique du véhicule cesse de limiter le patinage des roues.

Le témoin s'allume également lorsque vous tournez le commutateur d'allumage à la position ON (marche). Il s'éteint après deux secondes environ si le système est fonctionnel. Si le témoin ne s'allume pas, rendez-vous chez un concessionnaire NISSAN pour faire vérifier le système.

Témoin d'activation du mode de remorquage

Ce témoin s'allume lorsque la fonction du mode de remorquage est activée.

Témoins des clignotants et des feux de détresse

Le témoin gauche ou droit (selon le cas) clignote lorsque la commande de clignotant est activée.

Les deux témoins clignotent lorsque le commutateur des feux de détresse est enfoncé.

Témoin de neutralisation du système de contrôle dynamique du véhicule

Ce témoin s'allume lorsque l'interrupteur du système de contrôle dynamique du véhicule est placé en position OFF (hors fonction). Ceci indique que le système de contrôle dynamique du véhicule ne fonctionne pas.

Pour réactiver le système, appuyez de nouveau sur l'interrupteur ou faites redémarrer le moteur. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Système de contrôle dynamique du véhicule » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Le témoin du système de contrôle dynamique du véhicule s'allume également lorsque vous tournez le commutateur d'allumage à la position ON (marche). Il s'éteint après deux secondes environ si le système est fonctionnel. Si le témoin reste allumé ou s'il s'allume en même temps que le témoin pendant la conduite, faites vérifier le système de contrôle dynamique du véhicule chez un concessionnaire NISSAN.

Il est possible que le fonctionnement du système de contrôle dynamique du véhicule entraîne une légère vibration ou des bruits lorsque vous démarrez ou que vous accélérez, mais ceci est normal.

RAPPELS SONORES

Signal d'avertissement des indicateurs d'usure de plaquettes de frein

Les indicateurs d'usure de plaquettes de frein peuvent émettre un signal d'avertissement. Lorsqu'une plaquette de frein doit être remplacée, l'indicateur d'usure correspondant émet un bruit de frottement strident pendant la conduite, et ce, que la pédale de frein soit enfoncée ou non. Faites vérifier les freins de votre véhicule dès que possible si les indicateurs d'usure des freins émettent un tel bruit.

Carillon de rappel de clé dans le commutateur d'allumage

Un carillon retentit si vous ouvrez la portière du conducteur lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ACC (accessoires) ou OFF (hors fonction), ou à la position OFF (hors fonction) ou LOCK (antivol-verrouillé) lorsque la clé intelligente est laissée dans le véhicule. Vérifiez bien que le commutateur d'allumage soit placé à la position LOCK (antivol-verrouillé) et n'oubliez pas de retirer la clé intelligente de son récepteur lorsque vous quittez votre véhicule.

Carillon de rappel des phares allumés

Si les phares ou les feux de stationnement du véhicule sont allumés et que le commutateur d'allumage est tourné à la position OFF (arrêt), un carillon retentit lorsque vous ouvrez la portière du conducteur.

Éteignez les phares avant de quitter votre véhicule.

Avertisseur de portière de la clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD}

L'avertisseur de portière de la clé intelligente retentit si cette dernière est laissée à l'intérieur du véhicule lorsque vous verrouillez les portières. Lorsque l'avertisseur retentit, assurez-vous de vérifier le véhicule et la clé intelligente. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD} » dans le chapitre « Vérifications et réglages avant le démarrage » de ce manuel.

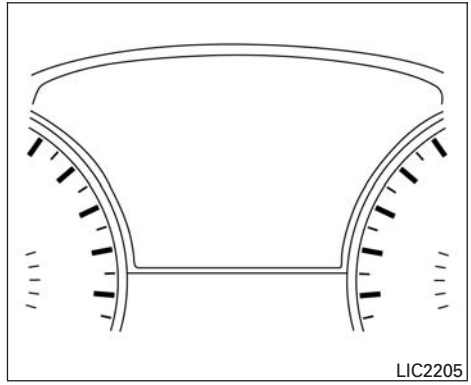

L'écran multifonction se trouve à la gauche de l'indicateur de vitesse. Il affiche ce qui suit :

- Réglages de véhicule
- Flux d'énergie du HEV
- Renseignements sur l'ordinateur de bord
- Avertissements et réglages des systèmes de conduite (selon l'équipement du véhicule)
- Renseignements sur le régulateur de vitesse
- Renseignement sur l'utilisation de la clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD}
- Témoins et avertissements
- Données sur la pression des pneus

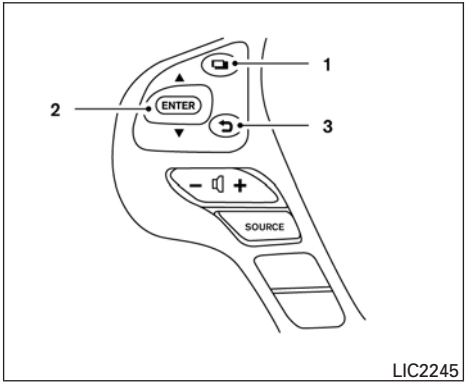

UTILISATION DE L'ÉCRAN MULTIFONCTION

L'écran multifonction peut être modifié à l'aide des boutons ❑ et ENTER (entrer) situés sur le volant.

1. ❑ — sélectionner/entrer les options du menu des renseignements sur le véhicule ou passer d'un écran d'affichage au suivant (c.-à-d. compteur journalier, système de surveillance de la pression des pneus, économie de carburant)
2. ▲▼ — naviguer dans les options des renseignements sur le véhicule
   ENTER (entrer) – modifier ou sélectionner une option à l'écran multifonction
3. ⮌ — retourner au menu précédent

Les boutons ENTER (entrer) et ▲▼ commandent également les fonctions audio et du bloc de commande. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Commandes du système audio sur le volant » dans le chapitre « Systèmes de surveillance, de climatisation, audio, téléphonique et de reconnaissance vocale » du présent manuel.

AFFICHAGE AU DÉMARRAGE

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche) ou ACC (accessoires), les écrans qui s'affichent à l'écran multifonction comprennent :

- État des systèmes actifs (selon l'équipement du véhicule)
- Ordinateur de bord
- Données sur la pression des pneus
- 4 x 4 (selon l'équipement du véhicule)
- Consommation de carburant
- Avertissements

Les avertissements s'affichent uniquement s'ils sont présents. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les avertissements et les témoins, consultez la section « Avertissements et témoins de l'écran multifonction » dans ce chapitre.

Pour contrôler les options qui s'affichent à l'écran multifonction, consultez la section « Sélection du menu principal » dans ce chapitre.

RÉGLER

Le mode de réglage vous permet de modifier les renseignements affichés à l'écran multifonction :

- Aides au stationnement (selon l'équipement du véhicule)
- Réglages de véhicule
- Sélection du menu principal
- Couleur de carrosserie
- Maintenance (entretien)
- Alarmes
- Langue
- Unité
- Écran d'accueil
- Réinitialisation des réglages d'usine

Aides au stationnement (selon l'équipement du véhicule)

Pour activer ou désactiver le système affiché dans le menu « Parking Aids » (aides au stationnement), utilisez le bouton ▲▼ pour sélectionner l'option et le bouton ENTER (entrer).

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Caméra de marche arrière » dans le chapitre « Systèmes de surveillance, de climatisation, audio, téléphonique et de reconnaissance vocale ».

Réglages de véhicule

Les réglages de véhicule permettent au client de modifier les réglages de l'éclairage intérieur, les réglages de la clé intelligente, les réglages de déverrouillage et d'autres réglages du véhicule.

Les réglages de véhicule peuvent être modifiés à l'aide des boutons ⧉ , ▲▼ et ENTER (entrer).

Éclairage d'accueil (selon l'équipement du véhicule)

La fonction d'éclairage d'accueil peut être réglée aux modes activé ou désactivé. Dans le menu de réglages du véhicule, sélectionnez « Welcome Light » (éclairage d'accueil). Utilisez le bouton ENTER (entrer) pour activer ou désactiver cette fonction.

Éclairage intérieur automatique

La fonction d'éclairage intérieur peut être réglée aux modes activé ou désactivé lorsqu'une portière est déverrouillée. Dans le menu de réglages du véhicule, sélectionnez « Auto Room Light » (éclairage intérieur). Utilisez le bouton ENTER (entrer) pour activer ou désactiver cette fonction.

Sensibilité à la lumière (selon l'équipement du véhicule)

La fonction de sensibilité à la lumière peut être réglée de sorte que l'éclairage soit activé plus tôt en fonction de la luminosité à l'extérieur du véhicule. Dans le menu de réglages du véhicule, sélectionnez « Light Sensitivity » (sensibilité à la lumière). Utilisez le bouton ENTER (entrer) pour modifier la sensibilité.

Délai d'extinction des phares (selon l'équipement du véhicule)

La durée d'allumage des phares automatiques peut être modifiée de 0 à 180 secondes. Dans le menu de réglages du véhicule, sélectionnez « Délai désact. phare ». Utilisez le bouton ENTER (entrer) pour modifier la durée.

Essuie-glaces asservis à la vitesse

L'asservissement des essuie-glaces à la vitesse peut être activé ou désactivé. Dans le menu de réglages du véhicule, sélectionnez « Wiper with Speed » (essuie-glaces asservis à la vitesse). Utilisez le bouton ENTER (entrer) pour activer ou désactiver cette fonction.

Verrouillage de portière de clé intelligente

Lorsque cette option est activée, le commutateur de demande sur la portière est activé. Dans le menu de réglages du véhicule, sélectionnez « I-Key Door Unlock » (déverrouillage de portière de clé intelligente). Utilisez le bouton ENTER (entrer) pour activer cette fonction.

Déverrouillage sélectif

Lorsque cette option est activée, seule la portière du conducteur se déverrouille initialement en réponse à une commande de déverrouillage. Si vous appuyez sur le commutateur de demande de poignée de la portière du conducteur ou du passager avant, seule la portière correspondante se déverrouille initialement. Pour déverrouiller toutes les portières, appuyez de nouveau sur le commutateur en moins d'une minute. Lorsque cette option est désactivée, toutes les portières se déverrouillent en appuyant une seule fois sur le commutateur. Dans le menu de réglages du véhicule, sélectionnez « Selective Unlock » (déverrouillage sélectif). Utilisez le bouton ENTER (entrer) pour activer cette fonction.

Déverrouillage automatique de portière

La fonction de déverrouillage automatique de portière déverrouille toutes les portières lorsque le levier sélecteur est placé à la position P (stationnement). Dans le menu de réglages du véhicule, sélectionnez « Auto Door Unlock » (déverrouillage automatique de portière). Utilisez le bouton ENTER (entrer) pour activer ou désactiver cette fonction.

Confirmation de l'avertisseur sonore

Lorsque la fonction de confirmation de l'avertisseur sonore est activée, l'avertisseur sonore retentit et les feux de détresse clignotent une fois lors du verrouillage du véhicule à l'aide de la clé intelligente.

Démarrage à distance (selon l'équipement du véhicule)

La fonction de démarrage à distance peut être activée ou désactivée. Si le réglage est en mode désactivé, vous ne pouvez pas faire démarrer le moteur à l'aide de la clé intelligente. Dans le menu de réglages du véhicule, sélectionnez « Remote Start » (démarrage à distance). Utilisez le bouton ENTER (entrer) pour activer ou désactiver cette fonction.

Protection antidécharge de la batterie

La fonction de protection antidécharge de la batterie permet de couper automatiquement le contact après un certain délai lorsque le commutateur d'allumage est laissé à la position ACC (accessoires) ou ON (marche).

Déplacement du siège à la sortie (selon l'équipement du véhicule)

Lorsque la fonction de déplacement du siège à la sortie est activée, le siège du conducteur se déplace vers l'arrière pour faciliter la sortie lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position OFF (hors fonction) et que la portière du conducteur est ouverte.

Après être entré dans le véhicule et avoir placé le commutateur d'allumage à la position ACC (accessoires), le siège du conducteur se déplace à la position réglée précédemment. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Positionneur automatique » dans le chapitre « Vérifications et réglages avant le démarrage » du présent manuel concernant le réglage de la position du siège. Utilisez le bouton ENTER (entrer) pour activer ou désactiver cette fonction.

Déplacement du volant vers le haut lors de la sortie (selon l'équipement du véhicule)

Lorsque la fonction de déplacement du volant vers le haut lors de la sortie est activée, le volant se déplace vers le haut pour faciliter la sortie lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (hors fonction) et que la portière du conducteur est ouverte.

Lorsque vous prenez place dans le véhicule et que vous placez le commutateur d'allumage à la position ACC (accessoires), le volant reprend sa position précédente. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Fonctionnement du volant inclinable et télescopique » dans le chapitre « Vérifications et réglages avant le démarrage » du présent manuel concernant le réglage de la position du volant. Utilisez le bouton ENTER (entrer) pour activer ou désactiver cette fonction.

Sélection du menu principal

Les options qui s'affichent peuvent être activées ou désactivées lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position ON (marche). Pour modifier les options d'affichage.

Utilisez le bouton ▲▼ pour sélectionner une option et le bouton ENTER (entrer) pour modifier une option de menu :

- Ordinateur de bord
- Flux d'énergie
- Consom. Carburant
- 4WD (4 roues motrices) (selon l'équipement du véhicule)
- Pression de gonflage des pneus
- Température du moteur

Ordinateur de bord

L'ordinateur de bord peut être activé ou désactivé pour s'afficher à l'écran multifonction lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).

Dans l'écran « Main Menu Selection » (sélection du menu principal), sélectionnez « Trip Computer » (ordinateur de bord) pour afficher à l'écran multifonction lorsque le contact est établi.

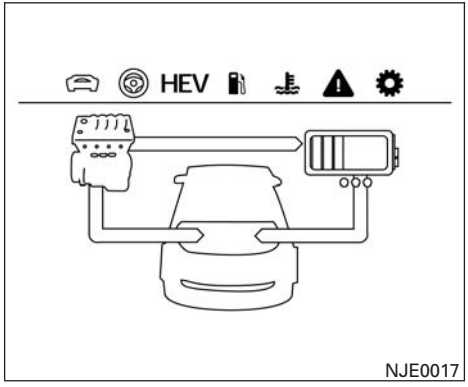

Flux d'énergie

Le flux énergétique des pneus peut être activé ou désactivé pour s'afficher à l'écran multifonction lorsque le contact est établi.

Dans « Sélection de menu principal », sélectionnez « Flux énergétique » pour afficher les données sur le flux d'énergie quand le commutateur d'allumage est sur ON (marche).

Consom. Carburant

La consommation de carburant peut être activée ou désactivée pour s'afficher à l'écran multifonction lorsque le contact est établi.

Dans l'écran « Main Menu Selection » (sélection du menu principal), sélectionnez « Consommation » pour afficher à l'écran multifonction lorsque le contact est établi.

4WD (4 roues motrices) (selon l'équipement du véhicule)

Les quatre roues motrices peuvent être activées ou désactivées pour s'afficher à l'écran multifonction lorsque le contact est établi.

Sur « Sélection de menu principal » sélectionnez « 4WD » (4 roues motrices) pour afficher les données sur les quatre roues motrices quand le commutateur d'allumage est sur ON (marche).

Pression de gonflage des pneus

La pression des pneus peut être activée ou désactivée pour s'afficher à l'écran multifonction lorsque le contact est établi.

Dans l'écran « Main Menu Selection » (sélection du menu principal), sélectionnez « Tire Pressures » (pression des pneus) pour afficher à l'écran multifonction lorsque le contact est établi.

Température du moteur

Vous pouvez afficher ou masquer l'information sur la température du moteur sur l'écran multifonction lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).

Dans « Sélection de menu principal », sélectionnez « Température du moteur » pour afficher les données sur le flux d'énergie quand le commutateur d'allumage est sur ON (marche).

Couleur de carrosserie

La couleur du véhicule qui s'affiche à l'écran multifonction lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche) peut être modifiée.

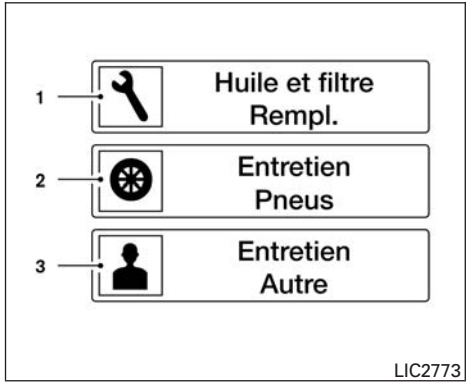

1. Service programmé : huile et filtre à huile
2. PNEUS
3. AUTRE

Maintenance (entretien)

Le mode d'entretien permet de programmer des avertissements de périodicité d'entretien. Pour changer un élément :

1. Appuyez sur le bouton ❑ .
2. Utilisez le bouton ▲▼ jusqu'à ce que l'option « Réglages » soit sélectionnée, puis appuyez sur le bouton ENTER (entrer).
3. Sélectionnez « Maintenance » (entretien) à l'aide du bouton ▲▼ , puis appuyez sur le bouton ENTER (entrer).

Huile et filtre

Ce témoin s'affiche quand le kilométrage établi par le client pour la vidange d'huile à moteur et le remplacement du filtre est atteint. Vous pouvez programmer ou réinitialiser le kilométrage de vérification ou de remplacement de ces éléments. Pour les éléments et les intervalles d'entretien périodique, consultez le « Guide d'entretien et de réparation NISSAN ».

Pneu

Cet indicateur s'affiche lorsque la distance programmée par le client est atteinte pour remplacer les pneus. Vous pouvez programmer ou réinitialiser la distance pour remplacer les pneus.

⚠AVERTISSEMENT

L'indicateur de remplacement des pneus ne remplace pas la vérification régulière des pneus, y compris la vérification de la pression des pneus. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Remplacement des roues et des pneus » dans le chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel. De nombreux facteurs y compris le gonflage des pneus, le réglage de la géométrie des roues, les habitudes de conduite et les conditions routières ont une incidence sur l'usure des pneus ainsi que sur les intervalles de remplacement des pneus. Le réglage de l'indicateur de remplacement des pneus programmé pour une certaine distance ne détermine pas la durée de vie utile des pneus. Utilisez l'indicateur de remplacement des pneus à titre de guide uniquement et vérifiez toujours régulièrement vos pneus. Une défaillance des pneus pourrait se produire si vous n'effectuez pas la vérification régulière des pneus, y compris celle de la pression des pneus. Votre véhicule pourrait subir des dommages importants et vous pourriez avoir un accident entraînant des blessures graves ou mortelles.

Autre

Cet indicateur s'affiche lorsque la distance programmée par le client est atteinte pour vérifier ou remplacer des éléments d'entretien autres que l'huile à moteur, le filtre à huile et les pneus. Les autres éléments d'entretien peuvent comprendre le filtre à air ou la permutation des pneus. La distance pour vérifier ou remplacer les éléments peut être réglée ou réinitialisée.

Alarmes

Ce réglage permet à l'utilisateur de régler les alarmes pour la température extérieure et une alerte de minuterie.

1. Appuyez sur le bouton ⧉ .
2. Utilisez le bouton ▲▼ jusqu'à ce que l'option « Réglages » soit sélectionnée, puis appuyez sur le bouton ENTER (entrer).
3. Sélectionnez « Alarms » (alarmes) à l'aide du bouton ▲▼ , puis appuyez sur le bouton ENTER (entrer).

Température extérieure

Ce réglage permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'alerte de température extérieure basse à l'écran multifonction.

1. Utilisez le bouton ▲▼ pour sélectionner « Outside Temperature » (température extérieure).
2. Appuyez sur le bouton ENTER (entrer) pour activer ou désactiver la fonction de température extérieure à l'écran multifonction.

Alerte de minuterie

Ce réglage permet au conducteur de régler une alerte pour l'avertir que le délai programmé est atteint.

1. Utilisez le bouton ▲▼ pour sélectionner « Timer Alert » (alerte de minuterie).
2. Appuyez sur la touche ENTER (entrée).
3. Pour modifier la minuterie, utilisez le bouton ▲▼ , puis appuyez sur le bouton ENTER (entrer) pour enregistrer le délai sélectionné.

Langue

Vous pouvez changer la langue de l'écran multifonction et sélectionner une des langues suivantes :

- Anglais américain
- Français
- Espagnol

Utilisez les boutons ⧉ , ▲▼ et ENTER (entrer) pour sélectionner et changer la langue de l'écran multifonction. La langue de l'écran central ou du système de navigation peut être changée indépendamment de l'écran multifonction. Dans le cas des véhicules qui ne sont pas équipés du système de navigation, consultez la section « Utilisation du bouton SETTING (réglages) » et dans le cas des véhicules équipés du système de navigation, consultez la section « Système » dans le chapitre « Systèmes de surveillance, de climatisation, audio, téléphonique et de reconnaissance vocale » du présent manuel.

Unités

Les unités qui sont affichées à l'écran multifonction peuvent être modifiées :

- Kilométrage
- Pression des pneus
- Température

Utilisez les boutons ⧉ , ▲▼ et ENTER (entrer) pour sélectionner et modifier les unités de l'écran multifonction. Les unités affichées à l'écran de navigation peuvent être changées d'une manière indépendante de l'écran multifonction. Dans le cas des véhicules équipés du système de navigation, consultez la section « Système » dans le chapitre « Systèmes de surveillance, de climatisation, audio, téléphonique et de reconnaissance vocale » du présent manuel.

Kilométrage

L'unité du kilométrage qui s'affiche à l'écran multifonction peut être modifiée aux unités suivantes :

- milles, mi/g, pouce
- km/h, L/100 km, cm
- km/h, km/l, cm

Utilisez les boutons ▲▼ et ENTER (entrer) pour sélectionner et modifier l'unité.

Pression de gonflage des pneus

L'unité de la pression des pneus qui s'affiche à l'écran multifonction peut être modifiée aux unités suivantes :

- lb/po^2
- kPa
- bar
- Kgf/cm^2

Utilisez les boutons ▲▼ et ENTER (entrer) pour sélectionner et modifier l'unité.

Température

La température qui s'affiche à l'écran multifonction peut être modifiée à partir des degrés suivants :

- °F (Fahrenheit)
- °C (Celsius)

Utilisez le bouton ENTER (entrer) pour alterner entre les choix.

Écran d'accueil

L'affichage de l'écran d'accueil peut être activé ou désactivé lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ACC (accessoires) ou ON (marche). Pour activer ou désactiver l'écran d'accueil :

1. Appuyez sur le bouton ⧉ .
2. Utilisez les boutons ▲▼ pour sélectionner « Réglages », puis appuyez sur le bouton ENTER (entrer).
3. Sélectionnez « Écran d'accueil » à l'aide des boutons ▲▼ , puis appuyez sur le bouton ENTER (entrer) pour activer ou désactiver cette fonction.

Réinitialisation des réglages d'usine

Les réglages de l'écran multifonction peuvent être réinitialisés aux réglages d'usine par défaut. Pour réinitialiser les réglages de l'écran multifonction :

1. Appuyez sur le bouton ❑ .
2. Utilisez les boutons ▲▼ pour sélectionner « Réglages », puis appuyez sur le bouton ENTER (entrer).
3. Sélectionnez « Factory Reset » à l'aide des boutons ▲▼ , puis appuyez sur le bouton ENTER (entrer).
4. Sélectionnez « YES » (oui) pour remettre tous les réglages aux réglages d'usine par défaut en appuyant sur le bouton ENTER (entrer).

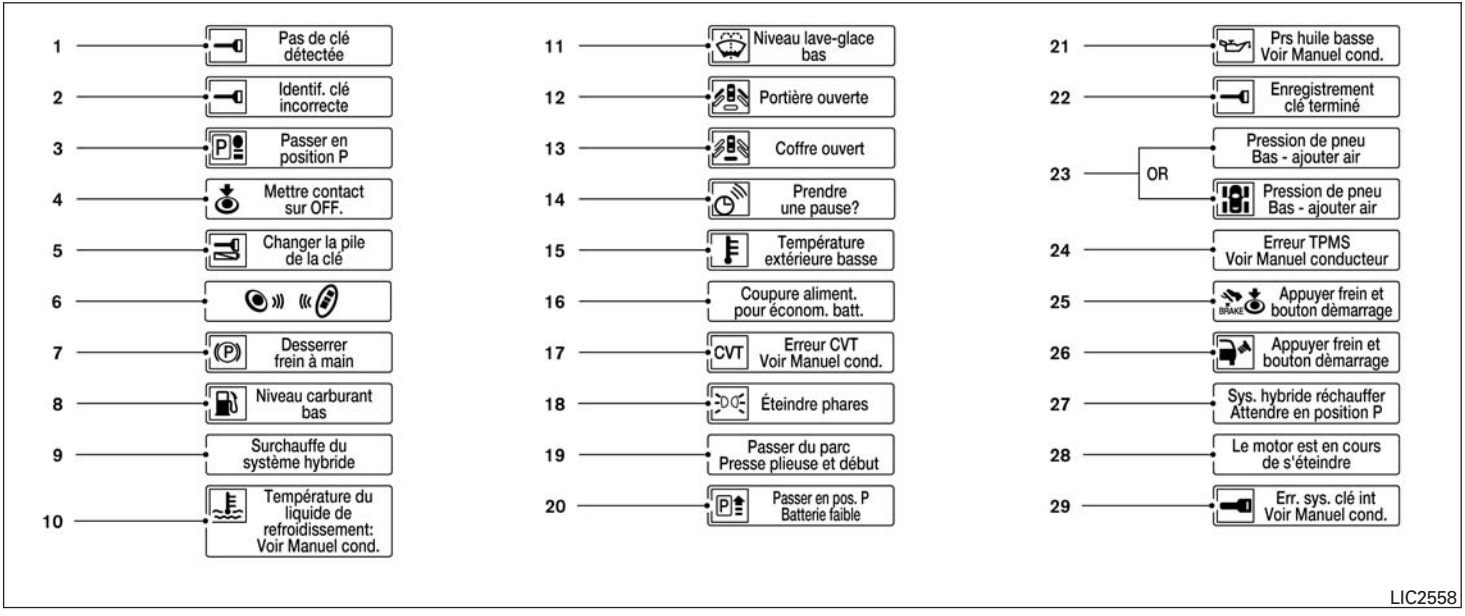
1 Pas de clé détectée
2 Identif. clé incorrecte
3 Passer en position P
4 Mettre contact sur OFF.
5 Changer la pile de la clé
6
7 Desserrer frein à main
8 Niveau carburant bas
9 Surchauffe du système hybride
10 Température du liquide de refroidissement: Voir Manuel cond.
11 Niveau lave-glace bas
12 Portière ouverte
13 Coffre ouvert
14 Prendre une pause?
15 Température extérieure basse
16 Coupure aliment. pour économ. batt.
17 CVT Erreur CVT Voir Manuel cond.
18 Éteindre phares
19 Passer du parc Presse plieuse et début
20 Passer en pos. P Batterie faible
21 Prs huile basse Voir Manuel cond.
22 Enregistrement clé terminé
23 OR Pression de pneu Bas - ajouter air
Pression de pneu Bas - ajouter air
24 Erreur TPMS Voir Manuel conducteur
25 BRAKE Appuyer frein et bouton démarrage
26 Appuyer frein et bouton démarrage
27 Sys. hybride réchauffer Attendre en position P
28 Le motor est en cours de s'éteindre
29 Err. sys. clé int Voir Manuel cond.
LIC2558

AVERTISSEMENTS ET TÉMOINS DE L'ÉCRAN MULTIFONCTION

1. Pas de clé détectée
2. Témoin de clé incorrect
3. Passer en position P (stationnement)
4. Mettre contact sur OFF (hors fonction)
5. Changer la pile de la clé (selon l'équipement)
6. Démarrage du moteur pour système de clé intelligente
7. Desserrer frein à main
8. Niveau carburant bas
9. Surchauffe du système hybride
10. Température élevée du liquide : consultez le manuel du conducteur

11. Niveau lave-glace bas
12. Portière ouverte
13. Liftgate Open (hayon ouvert)
14. Alerte de minuterie – Prendre une pause?
15. Température extérieure basse
16. Coupure aliment. pour économ. batt.
17. Erreur CVT Voir manuel cond.
18. Éteindre phares
19. Passer en pos. P Appuyer sur le frein et démarrer
20. Passer en pos. P Batterie faible
21. Prs huile basse
22. Enregistrement clé terminé
23. Tire Pressure Low - Add Air (basse pression des pneus – gonfler les pneus)
24. Erreur TPMS
25. Démarrage à distance (selon l'équipement du véhicule)
26. Bouchon carb mal vissé
27. Sys. hybride réchauffer Attendre en position P
28. Le moteur est en cours de s'éteindre
29. Erreur du système de clé intelligente : consultez le manuel du conducteur

Pas de clé détectée

Cet avertissement s'affiche lorsque la clé intelligente est à l'extérieur du véhicule et que le commutateur d'allumage est à la position ON (marche) ou ACC (accessoires). Assurez-vous que la clé intelligente se trouve à l'intérieur du véhicule.

Témoin de clé incorrect

Cet avertissement s'affiche lorsque le commutateur d'allumage est déplacé de la position OFF (hors fonction) et que la clé intelligente n'est pas détectée par le système. Vous ne pouvez pas faire démarrer le moteur à l'aide d'une clé non enregistrée.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD} » dans le chapitre « Vérifications et réglages avant le démarrage » de ce manuel.

Avertissement de passage à la position P (stationnement)

Cette option s'affiche dans les conditions suivantes :

- Le levier sélecteur est placé à toute position autre que P (stationnement) et le bouton-poussoir d'allumage placé à la position hors fonction à partir de la position « ON » (marche).
- Le levier sélecteur est activé alors que le témoin READY (prêt à démarrer) clignote.
- La portière du conducteur est ouverte alors que le levier sélecteur est à la position N (point mort), D (marche avant) ou R (marche arrière).
- Le véhicule ne peut pas être conduit parce que la température du système hybride est devenue trop élevée.
- La tension de la batterie au lithium-ion (Li-ion) chute parce que le levier sélecteur se trouve à la position N (point mort).
- Une anomalie se produit dans une situation autre que celles décrites ci-dessus et le moteur ne peut pas démarrer automatiquement.

Quand cet avertissement apparaît, place le levier sélecteur à la position P (stationnement). Lorsque l'avertissement « Passer en position P » s'affiche, un avertisseur sonore retentit.
Celui-ci s'éteindra dans les conditions suivantes :

- Le levier sélecteur est placé à la position P (stationnement).
- Le bouton-poussoir d'allumage est poussé sur ON (marche).

Mettre contact sur OFF (hors fonction)

Lorsque l'avertissement Mettre contact sur OFF s'allume, il reste allumé si le commutateur d'allumage est placé à la position ACC (accessoires) et que le levier sélecteur est déplacé à la position P (stationnement).

Pour éteindre l'avertissement Mettre commutateur à ARRÊT, placez le commutateur d'allumage à la position ON (marche), puis à la position LOCK (antivol-verrouillé).

Changer la pile de la clé (selon l'équipement)

Ce témoin s'allume lorsque la pile de la clé intelligente est presque à plat.

Si ce témoin s'allume, remplacez la pile de la clé intelligente. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Remplacement de la pile » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » de ce manuel.

Démarrage du moteur pour système de clé intelligente

Ce témoin s'affiche lorsque la pile de la clé intelligente est faible et que le système de clé intelligente et le véhicule ne communiquent pas normalement.

Si ce témoin s'affiche, touchez le commutateur d'allumage à l'aide de la clé intelligente tout en enfonçant la pédale de frein. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Décharge de la pile de la clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD} » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Desserrer frein de stationnement

Cet avertissement s'affiche dans la zone de messages de l'écran multifonction lorsque le frein de stationnement est serré et que le véhicule roule.

Niveau carburant bas

Cet avertissement s'allume lorsque le niveau de carburant est bas. Faites le plein dès que possible et, de préférence, avant que l'aiguille de l'indicateur de carburant n'atteigne le repère 0 (vide). **Lorsque l'aiguille de l'indicateur atteint le repère 0 (vide), le réservoir de carburant de votre véhicule ne contient qu'une petite réserve de carburant.**

Surchauffe du système hybride

Cet avertissement apparaît quand la température du système hybride est extrêmement haute. Arrêtez le véhicule dans un emplacement sûr le plus tôt possible. Évitez le démarrage rapide ou une accélération brusque. Quand l'avertissement disparaît, le véhicule peut être conduit.

Si l'avertissement réapparaît peu après qu'il se soit éteint, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire NISSAN.

Ne conduisez pas le véhicule si cet avertissement est affiché. Vous risqueriez de provoquer une défaillance du système hybride.

⚠AVERTISSEMENT

Si vous poursuivez la conduite du véhicule pendant que l'avertissement est affiché, le système hybride pourrait se désactiver temporairement et le système pourrait ne pas alimenter les roues. Il peut en résulter une vitesse du véhicule inférieure à celle de la circulation ou nulle. Une vitesse inférieure à celle de la circulation ou nulle augmente les risques de collision. S'il n'est pas possible de maintenir une vitesse sécuritaire, rangez-vous en bordure de la route dans un endroit sûr. Dans ce cas, placez le levier sélecteur à la position P (stationnement), commutateur d'allumage à la position READY (prêt à démarrer) lorsque le véhicule est immobile, jusqu'à ce que l'écran s'éteigne. Le témoin de surchauffe du système hybride s'allume et le témoin de déplacement du levier sélecteur en position P (stationnement) s'affichent en alternance. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Passer en position P (stationnement) » dans ce chapitre.

Température élevée du liquide : consultez le manuel du conducteur

Cet avertissement apparaît quand la température du liquide de refroidissement du moteur est trop élevée. Arrêtez le véhicule dans un emplacement sûr le plus tôt possible. Évitez le démarrage rapide ou une accélération brusque. Quand l'avertissement disparaît, le véhicule peut être conduit.

Si l'avertissement réapparaît peu après qu'il se soit éteint, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire NISSAN.

Niveau lave-glace bas

Cet avertissement s'allume lorsque le niveau de liquide lave-glace est bas. Ajoutez la quantité de liquide lave-glace requise. Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous à la section « Liquide lave-glace » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » de ce manuel.

Ouverture de la portière ou du hayon

Cet avertissement s'allume à l'ouverture d'une portière lorsque le moteur est en marche.

Ouverture du hayon

Cet avertissement s'allume à l'ouverture du hayon lorsque le moteur est en marche.

Alerte de minuterie – Prendre une pause?

Ce témoin s'affiche lorsque le minuteur atteint le délai programmé. Le minuteur peut être programmé pour un délai maximal de six heures. Pour régler la minuterie, consultez la section « Alerte de minuterie » dans ce chapitre.

Température extérieure basse

Cet avertissement s'affiche si la température extérieure est inférieure à 3 °C (37 °F). Vous pouvez modifier l'affichage de la température en degrés Celsius ou Fahrenheit. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Température » dans le présent chapitre.

Coupure aliment. pour économ. batt.

Cet avertissement s'affiche dans la zone de messages de l'écran multifonction après un certain délai si le levier sélecteur n'a pas été déplacé de la position P (stationnement).

Erreur CVT Voir manuel cond.

Cet avertissement s'allume dans le cas d'une anomalie du système de transmission à variation continue. Si cet avertissement s'affiche, faites vérifier le système par un concessionnaire NISSAN.

Éteindre phares

Cet avertissement s'affiche lorsque les phares ne sont pas éteints à la sortie du véhicule. Placez l'interrupteur des phares à la position OFF (hors fonction) ou AUTO (automatique). Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Interrupteur des phares et des clignotants » dans ce chapitre.

Passer en pos. P Appuyer sur le frein et démarrer

Cet avertissement s'affiche à l'écran multifonction avant que le véhicule ne démarre, en raison d'un faible état de charge de la batterie. Pour démarrer le véhicule, placez le levier sélecteur à la position P (stationnement) et serrez le frein. Enfoncez le commutateur d'allumage à bouton-poussoir à la position ON (marche).

Passer en pos. P Batterie faible

Ce message s'affiche lorsque la charge de la batterie Li-ion est faible. pour charger la batterie Li-ion, placez le levier sélecteur à la position P (stationnement). Après le démarrage du moteur, ce message disparaît.

Prs huile basse

Cet avertissement s'affiche dans la zone de messages de l'écran multifonction lorsqu'une basse pression d'huile est détectée. Cet indicateur n'est pas conçu pour indiquer que le niveau d'huile à moteur est bas. **L'avertissement de basse pression d'huile n'est pas conçu pour indiquer que le niveau d'huile est bas.** Utilisez la jauge pour vérifier le niveau d'huile. Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous à la section « Huile à moteur » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » de ce manuel.

Enregistrement clé terminé

Ce message s'affiche lorsqu'une nouvelle clé intelligente est enregistrée pour le véhicule.

Avertissement TIRE PRESSURE LOW - ADD AIR (basse pression des pneus – gonfler les pneus)

Cet avertissement s'affiche lorsque le témoin de basse pression des pneus s'allume sur le tableau de bord et qu'une basse pression des pneus est détectée. Le message d'avertissement s'affiche chaque fois que le commutateur d'allumage se trouve sur ON (marche) tant que le témoin de basse pression des pneus demeure allumé. Si cet avertissement s'affiche, arrêtez le véhicule et réglez la pression des quatre pneus à la pression À FROID recommandée indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Témoin d'avertissement de basse pression des pneus » de ce chapitre et la section « Système de surveillance de la pression des pneus » du chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Erreur TPMS Voir Manuel conducteur

Cet avertissement s'affiche dans le cas d'une anomalie du système de surveillance de la pression des pneus. Si cet avertissement s'affiche, faites vérifier le système par un concessionnaire NISSAN.

PUSH TO START (appuyer sur le bouton pour démarrer)

Cet avertissement s'affiche à l'écran multifonction lorsque le véhicule est démarré à l'aide de la fonction de démarrage à distance. Pour démarrer le véhicule, serrez le frein et placez le commutateur d'allumage à la position ON (marche).

Bouchon carb mal vissé

Cet avertissement s'affiche lorsque le bouchon du réservoir de carburant n'est pas serré correctement après le ravitaillement. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Bouchon du réservoir de carburant » dans le chapitre « Vérifications et réglages avant le démarrage » du présent manuel.

Sys. hybride réchauffer Attendre en position P

Cet avertissement apparaît quand le système hybride n'a pas atteint complètement sa température de fonctionnement. Quand l'avertissement disparaît, le véhicule peut être conduit.

Le moteur est en cours de s'éteindre

Cet avertissement apparaît quand le système hybride a été éteint. Cet avertissement peut également s'afficher lorsque le contact est coupé; cependant, ceci n'indique pas une anomalie du système.

Erreur du système de clé intelligente : voir le manuel du conducteur (selon l'équipement)

Lorsque le commutateur d'allumage est enfoncé à la position ON (marche), ce témoin s'allume pendant environ deux secondes puis s'éteint.

Le message d'erreur du système de clé intelligente avertit le conducteur de la présence d'une anomalie dans le système de clé intelligente. Si le témoin s'allume lorsque le moteur ne tourne pas, il pourrait être impossible de démarrer le moteur.

Si le témoin s'allume lorsque le moteur tourne, vous pouvez poursuivre votre route. Dans ces cas, rendez-vous dès que possible chez un concessionnaire NISSAN pour faire réparer l'anomalie.

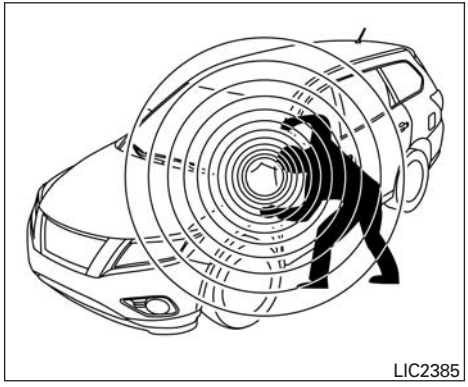
LIC2385

Votre véhicule peut comporter deux types de dispositifs de sécurité :

- Système de sécurité du véhicule
- Antidémarreur du véhicule NISSAN

SYSTÈME DE SÉCURITÉ DU VÉHICULE

Le dispositif de sécurité du véhicule émet des signaux d'alarme visuels et sonores si quelqu'un ouvre les portières, le couvercle du coffre ou le capot quand le système est armé. Il ne s'agit toutefois pas d'un dispositif à détection de mouvement s'activant en cas de déplacement du véhicule ou en présence de vibration.

Le dispositif sert à décourager les voleurs, mais il ne saurait empêcher le vol du véhicule ni interdire dans tous les cas le vol d'éléments intérieurs ou extérieurs. Verrouillez toujours votre véhicule, même si vous le garez pour un instant. Ne laissez jamais la clé intelligente dans le véhicule et verrouillez toujours le véhicule si vous le laissez sans surveillance. Pour votre sécurité, garez-vous dans des zones aussi sûres et bien éclairées que possible.

De nombreux dispositifs proposés dans les boutiques d'accessoires automobiles et magasins spécialisés offrent une protection supplémentaire, comme des verrous d'accessoire, des éléments d'identification ou des dispositifs de repérage. Votre concessionnaire NISSAN peut également vous offrir ce type de dispositif. Vérifiez auprès de votre société d'assurance si vous pouvez bénéficier de réductions liées à l'installation de ces différents dispositifs antivol.

Méthode d'activation du dispositif de sécurité du véhicule

1. Fermez toutes les glaces de votre véhicule. **(Le dispositif peut être activé même si les glaces sont ouvertes.)**
2. Retirez la clé intelligente du véhicule.

3. Fermez toutes les portières, le capot et le coffre ou le hayon. Verrouillez toutes les portières. Les portières peuvent être verrouillées au moyen de la clé intelligente, du commutateur de demande de la poignée de portière (selon l'équipement du véhicule), de l'interrupteur de verrouillage électrique des portières ou de la clé mécanique.
4. Assurez-vous que le témoin de sécurité s'allume. Ce témoin demeure allumé pendant environ 30 secondes. Cela indique que le dispositif de sécurité du véhicule est préactivé. Le dispositif est automatiquement activé après environ 30 secondes. Le témoin de sécurité commence alors à clignoter une fois aux trois secondes. Si, pendant la période de préactivation de 30 secondes, la portière du conducteur est déverrouillée à l'aide de la clé ou de la télécommande, ou que le commutateur d'allumage est placé à la position ACC (accessoires) ou ON (marche), le dispositif ne s'activera pas.

- **Même si le conducteur et des passagers se trouvent dans le véhicule, le système s'activera si toutes les portières, le couvercle du coffre et le capot sont fermés et verrouillés et que le commutateur d'allumage est à la position LOCK (antivol-verrouillé). Le système se désactive lorsque vous placez le commutateur d'allumage à la position ACC (accessoires) ou ON (marche).**

Activation du dispositif de sécurité du véhicule

L'alarme déclenchée par le dispositif de sécurité du véhicule implique les éléments suivants :

- Les phares clignotent et l'avertisseur sonore retentit par intermittence.
- L'alarme se désactive automatiquement après un certain délai. Par contre, en cas d'une nouvelle effraction, elle s'active de nouveau. L'alarme est neutralisée si vous déverrouillez la portière du conducteur au moyen de la clé ou si vous appuyez sur le bouton de la clé intelligente.

L'alarme s'active si :

- La portière ou le capot est ouvert sans utiliser la clé ou la clé intelligente (même si la portière est déverrouillée à l'aide de la commande de verrouillage intérieure de portière).

Neutralisation de l'alarme

L'alarme est neutralisée uniquement si vous déverrouillez la portière du conducteur ou le coffre/hayon au moyen de la clé, si vous appuyez sur le bouton de la clé intelligente, ou si vous appuyez sur le commutateur de demande de poignée de la portière du conducteur ou du passager avant et que la clé intelligente se trouve à la portée de la poignée de portière.

SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE DU VÉHICULE NISSAN

Le Dispositif Antidémarrage du Véhicule NISSAN (NVIS) empêche le démarrage du moteur sans clé programmée.

Ne laissez jamais ces clés dans le véhicule.

Avis de la FCC :

Aux États-Unis :

Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA :

Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

Au Canada :

Ce dispositif est conforme aux normes d'Industrie Canada applicables aux appareils RSS exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

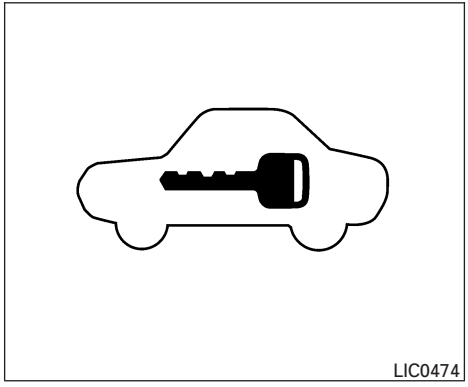

Témoin de sécurité

Le témoin de sécurité clignote lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (hors fonction), LOCK (antivol-verrouillé) ou ACC (accessoires). Cette fonction indique que le Système Antidémarrage du Véhicule NISSAN est en état de marche.

Si le témoin demeure allumé lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), le Système Antidémarrage du Véhicule NISSAN est défectueux.

Si le témoin reste allumé ou que le moteur ne démarre pas, rendez-vous chez un concessionnaire NISSAN pour faire réparer le Système Antidémarrage du Véhicule NISSAN dès que possible. Veuillez apporter toutes vos clés programmées lorsque vous vous présentez chez un concessionnaire NISSAN pour faire réparer ce système.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque la température est inférieure au point de congélation, le liquide lave-glace risque de geler sur le pare-brise et de vous obstruer la vue, ce qui peut entraîner un accident. Réchauffez la glace au moyen du dégivreur avant d'utiliser le lave-glace.

⚠ MISE EN GARDE

- **N'actionnez pas le lave-glace pendant plus de 30 secondes.**
- **N'actionnez pas le lave-glace si le réservoir de liquide lave-glace est vide.**
- **Ne remplissez pas le réservoir de liquide lave-glace avec des concentrés non dilués. Les éclaboussures de certains concentrés de liquide lave-glace au méthanol peuvent tacher la calandre de façon permanente pendant le remplissage du réservoir de liquide lave-glace.**
- **Mélangez le concentré de liquide lave-glace avec de l'eau conformément aux recommandations du fabricant avant de verser le mélange dans le réservoir de liquide lave-glace de votre véhicule. N'effectuez pas ce mélange dans le réservoir même.**

Si la neige ou la glace interrompt le balayage des essuie-glaces de pare-brise, l'essuie-glace peut s'arrêter afin de protéger son moteur. Dans un tel cas, tournez la commande d'essuie-glace à la position OFF (hors fonction), puis enlevez la neige ou la glace qui se trouve sur les bras d'essuie-glace ou autour de ceux-ci. Dans une minute environ, replacez la commande en position ON (marche) pour actionner l'essuie-glace.

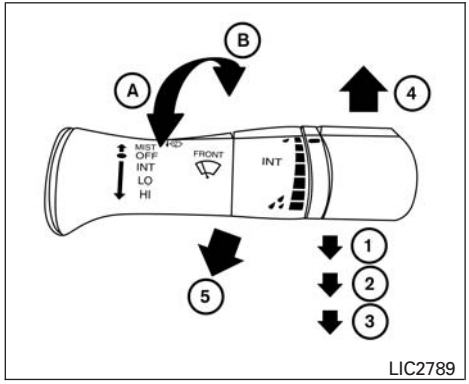

Type A (selon l'équipement du véhicule)

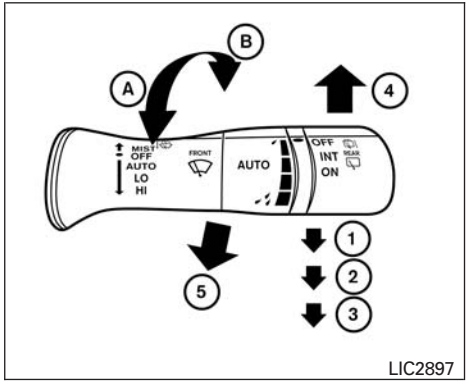

Type B (selon l'équipement du véhicule)

FONCTIONNEMENT DE LA COMMANDE

Les essuie-glaces et le lave-glace de pare-brise fonctionnent lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).

Poussez le levier vers le bas pour actionner les essuie-glaces aux réglages suivants :

① INT (intermittent) – Le fonctionnement intermittent se règle en tournant le bouton vers Ⓐ (cycles plus longs) ou Ⓑ (cycles plus courts). Les cycles d'intermittence sont également fonction de la vitesse du véhicule. (Par exemple, si la vitesse du véhicule est élevée, les cycles d'intermittence seront plus courts.)

② Basse vitesse (LO) – les essuie-glaces fonctionnent en continu à basse vitesse.

③ HI (haute vitesse) – Les essuie-glaces fonctionnent en continu à haute vitesse.

Poussez le levier vers le haut ④ pour obtenir un seul cycle de balayage (MIST – brume).

Tirez le levier vers vous ⑤ pour activer le lave-glace. Les essuie-glaces exécuteront également plusieurs cycles de balayage.

⚠AVERTISSEMENT

Lorsque la température est inférieure à 0 °C (32 °F), le liquide lave-glace risque de geler sur la vitre et de vous obstruer la vue. Faites fonctionner le dégivreur pour réchauffer la lunette arrière avant d'utiliser le lave-glace arrière.

⚠MISE EN GARDE

- **N'actionnez pas le lave-glace pendant plus de 30 secondes.**
- **N'actionnez pas le lave-glace si le réservoir de liquide lave-glace est vide.**
- **Ne remplissez pas le réservoir de liquide lave-glace avec des concentrés de liquide lave-glace non dilués. Les éclaboussures de certains concentrés de liquide lave-glace au méthanol peuvent tacher la calandre de façon permanente pendant le remplissage du réservoir de liquide lave-glace.**
- **Mélangez le concentré de liquide lave-glace avec de l'eau conformément aux recommandations du fabricant avant de verser le mélange dans le réservoir de liquide lave-glace. N'effectuez pas ce mélange dans le réservoir même.**

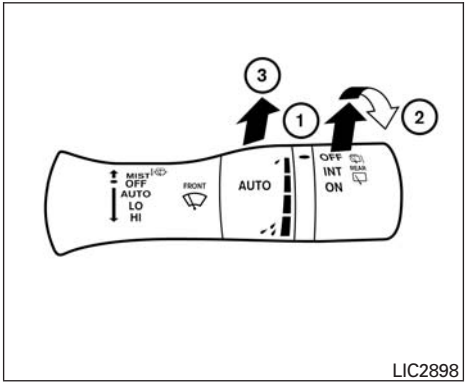

LIC2898

Si le fonctionnement de l'essuie-glace de lunette arrière est interrompu par la neige, entre autres, l'essuie-glace peut s'arrêter afin de protéger son moteur. Dans un tel cas, tournez la commande d'essuie-glace à la position OFF (hors fonction) et enlever la neige sur les bras d'essuie-glace ou autour de ceux-ci. Dans une minute environ, replacez la commande en position ON (marche) pour actionner l'essuie-glace.

L'essuie-glace et le lave-glace de lunette arrière ne fonctionnent que lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche). Tournez la commande dans le sens des aiguilles d'une montre, à partir de la position OFF (hors fonction), pour actionner l'essuie-glace.

① Intermittent (INT) — balayage intermittent (non réglable)

② Basse vitesse (ON) – balayage continu à basse vitesse

Poussez la commande vers l'avant ③ pour actionner le lave-glace. Les essuie-glaces exécuteront également plusieurs cycles de balayage.

INTERRUPTEUR DU DÉGIVREUR DE LUNETTE ARRIÈRE ET DE RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

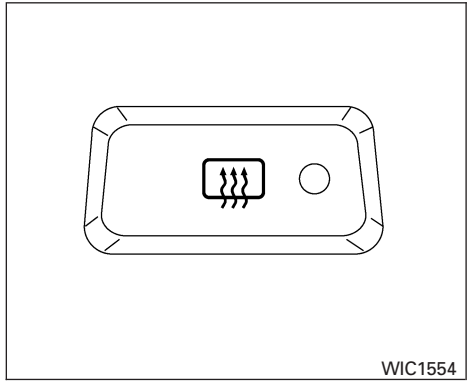
WIC1554

Type A (selon l'équipement du véhicule)

Pour dégivrer la lunette arrière et les rétroviseurs extérieurs (selon l'équipement), faites démarrer le moteur et appuyez sur l'interrupteur de dégivreur de lunette arrière. Le témoin de dégivreur de lunette arrière qui se trouve sur l'interrupteur s'allume. Appuyez de nouveau sur l'interrupteur pour mettre le dégivreur hors fonction.

Le dégivreur de lunette s'arrête automatiquement environ 15 minutes après son activation.

INTERRUPTEUR DES PHARES ET DES CLIGNOTANTS

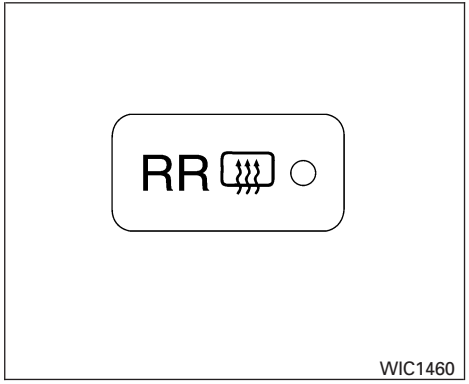

WIC1460

Type B (selon l'équipement du véhicule)

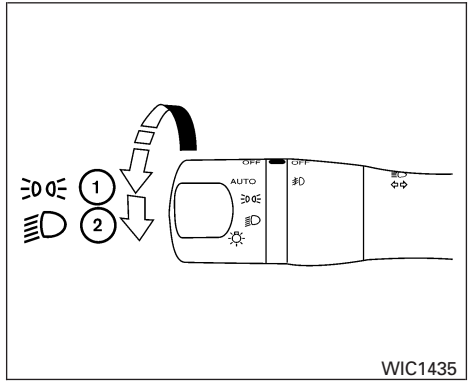

WIC1435

Type A (selon l'équipement du véhicule)

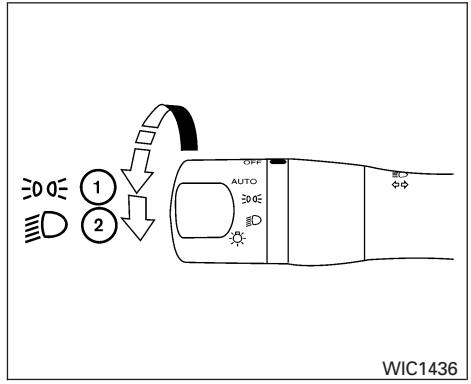

WIC1436

Type B (selon l'équipement du véhicule)

⚠ MISE EN GARDE

Au moment du nettoyage de la paroi intérieure de la lunette, prenez soin de ne pas égratigner ou d'endommager le dégivreur.

NOTA :

Les quelques rangées de fils des portions supérieure et inférieure de la lunette arrière ne font pas partie du système de dégivreur de lunette arrière. Ces fils constituent l'antenne du système audio.

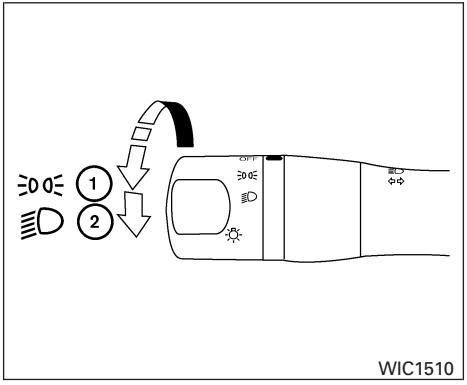

Type C (selon l'équipement du véhicule)

INTERRUPTEUR DES PHARES

Éclairage

① Les feux de stationnement avant, les feux arrière, l'éclairage de la plaque d'immatriculation et l'éclairage du tableau de bord s'allument lorsque l'interrupteur est placé à la position .

② Les phares s'allument et les autres feux demeurent allumés lorsque l'interrupteur est placé à la position .

⚠MISE EN GARDE

Pour éviter de décharger la batterie, allumez les phares seulement lorsque le moteur tourne.

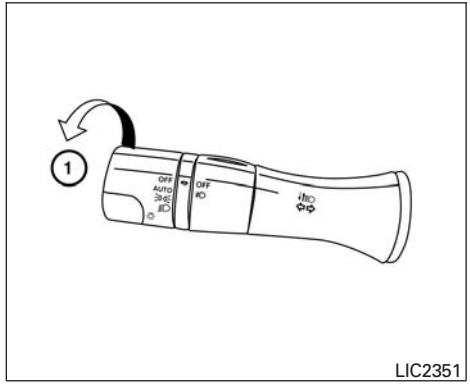

Commande automatique des phares

Le dispositif de phares automatiques permet l'activation et la désactivation automatiques des phares. Le dispositif peut :

- allumer les phares, les feux de stationnement avant, les feux arrière et l'éclairage de la plaque d'immatriculation et du tableau de bord lorsqu'il fait sombre;
- éteindre tous les feux lorsqu'il fait jour;
- laisser tous les feux allumés pendant un certain délai après la coupure du contact alors que toutes les portières sont fermées.

NOTA :

Le degré de sensibilité de la commande automatique des phares ainsi que la temporisation de l'extinction des phares sont réglables. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Écran multifonction » dans ce chapitre.

Pour activer le dispositif des phares automatiques :

1. Tournez l'interrupteur des phares à la position AUTO ①.
2. Tournez le commutateur d'allumage à la position ON (marche).
3. Le système de phares automatiques allume et éteint automatiquement les phares.

Au début, si le commutateur d'allumage est à la position OFF (hors fonction) et si une portière est laissée ouverte, les phares demeurent allumés pendant un certain temps. Si une autre portière est ouverte pendant que les phares sont allumés, le temporisateur est alors réinitialisé.

Pour désactiver le dispositif des phares automatiques, tournez l'interrupteur à la position OFF (hors fonction), ou .

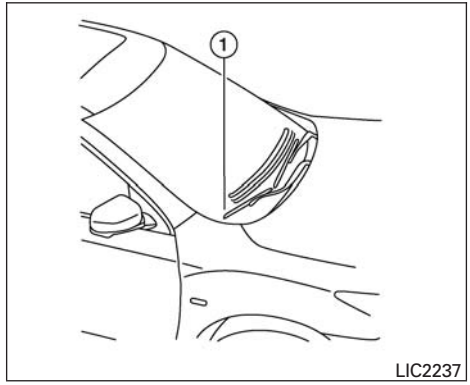

Assurez-vous qu'aucun objet n'est déposé sur la cellule photoélectrique de commande automatique des phares ①, située sur le dessus du tableau de bord. La cellule photoélectrique commande le dispositif des phares automatiques. Si un objet la recouvre, elle assimile l'absence de lumière ainsi provoquée à une condition nocturne et réagit en activant les phares. La batterie de votre véhicule peut se décharger si cela se produit lorsque le véhicule est stationné, que le moteur est arrêté et que le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).

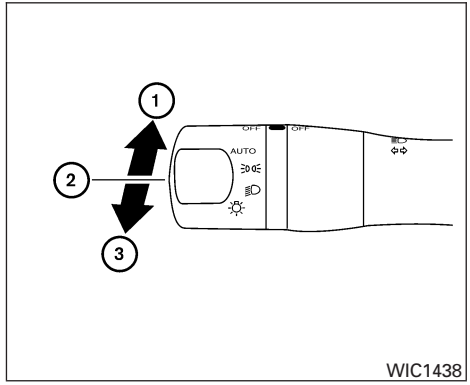

Sélection des feux

① Pour sélectionner les feux de route, poussez le levier vers l'avant. Les feux de route et le témoin s'allument.

② Tirez le levier vers l'arrière pour sélectionner les feux de croisement.

③ Les feux de route sont activés et désactivés lorsque vous tirez puis relâchez le levier.

Protection antidécharge de la batterie

La fonction de protection antidécharge de la batterie permet de couper automatiquement le contact après un certain délai lorsque le commu-

tateur d'allumage est laissé à la position ACC (accessoires) ou ON (marche).

PHARES DE JOUR (Canada seulement)

Les phares de jour s'allument automatiquement au démarrage du moteur lorsque le frein de stationnement est desserré. Les phares de jour fonctionnent lorsque l'interrupteur des phares se trouve à la position OFF (hors fonction) ou à la position ≡DC≡ . Tournez l'interrupteur des phares à la position pour obtenir une intensité d'éclairage maximale destinée à la conduite de nuit.

Les phares de jour ne s'allument pas au démarrage du moteur si le frein de stationnement est serré. Ils s'allument lorsque le frein de stationnement est desserré. Les feux de jour restent allumés jusqu'à ce que le commutateur d'allumage soit placé à la position OFF (hors fonction).

⚠ AVERTISSEMENT

Les feux arrière de votre véhicule sont éteints lorsque les phares de jour sont allumés. Vous devez allumer les phares de votre véhicule à la brunante. Le non-respect de cette directive risque de causer un accident et des blessures à vous-même et à autrui.

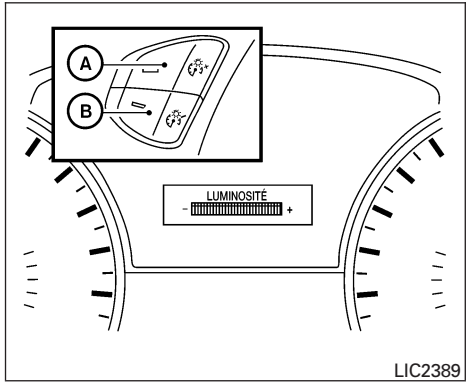

LIC2389

COMMANDE DE LUMINOSITÉ DE L'ÉCLAIRAGE DU TABLEAU DE BORD

Appuyez sur le bouton « + » Ⓐ pour augmenter l'intensité d'éclairage du tableau de bord lorsque vous conduisez la nuit.

Appuyez sur le bouton « - » Ⓑ pour diminuer l'intensité d'éclairage du tableau de bord lorsque vous conduisez la nuit.

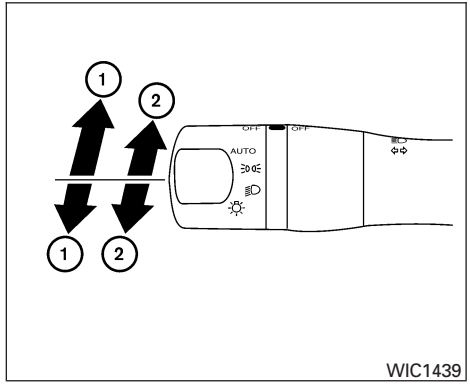

WIC1439

INTERRUPTEUR DES CLIGNOTANTS

Clignotants

① Déplacez le levier des clignotants vers le haut ou vers le bas pour indiquer la direction du virage. Les clignotants s'arrêtent automatiquement lorsque le virage est terminé.

Signal de changement de voie

② Déplacez le levier vers le haut ou vers le bas jusqu'à ce que le clignotant commence à clignoter, mais sans enclencher le levier, pour signaler un changement de voie. Maintenez le levier jusqu'à ce que le changement de voie soit terminé.
Déplacez le levier vers le haut ou vers le bas jusqu'à ce que le clignotant commence à clignoter, mais sans enclencher le levier, puis relâchez le levier. Le clignotant clignotera automatiquement trois fois.

Choisissez la méthode appropriée pour signaler un changement de voie en fonction des conditions de la route et de la circulation.

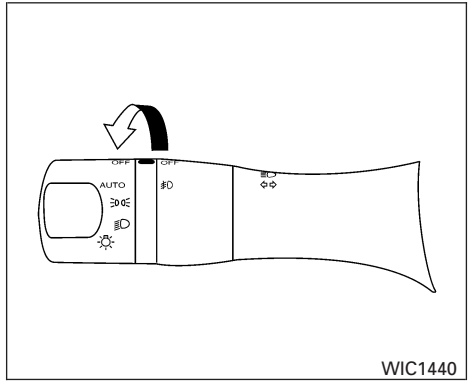

Type A (selon l'équipement du véhicule)

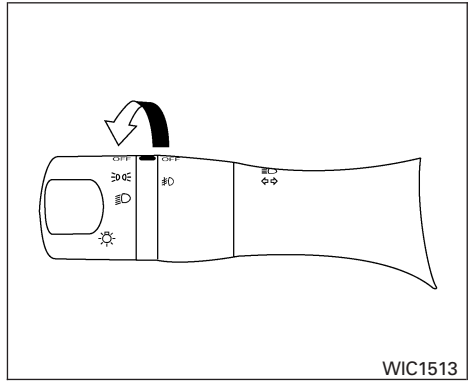

Type B (selon l'équipement du véhicule)

INTERRUPTEUR DES PHARES ANTIBROUILLARD

Pour allumer les phares antibrouillard, tournez l'interrupteur des phares à la position , puis tournez l'interrupteur des phares antibrouillard à la position .

Pour allumer les phares antibrouillard lorsque l'interrupteur des phares est en position AUTO, les phares doivent être allumés, puis tournez l'interrupteur des phares antibrouillard en position .

Pour éteindre les phares antibrouillard, tournez l'interrupteur des phares antibrouillard à la position OFF (hors fonction).

Les phares doivent être allumés à la position des feux de croisement pour que les phares antibrouillard puissent fonctionner. Les phares antibrouillard s'éteignent automatiquement lorsque les feux de route sont sélectionnés.

AVERTISSEUR SONORE

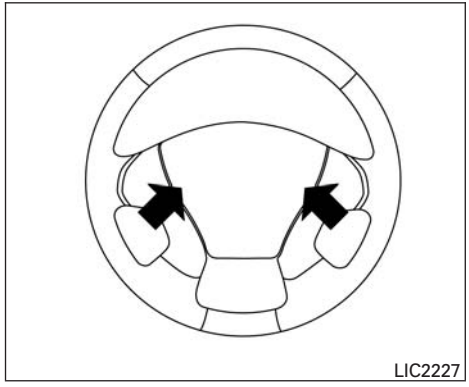
LIC2227

Pour actionner l'avertisseur sonore, appuyez sur la partie à proximité de l'icône d'avertisseur sonore du volant.

⚠AVERTISSEMENT

Ne tentez pas de démonter l'avertisseur sonore. Une telle action pourrait compromettre le fonctionnement du système de sacs gonflables avant. Toute altération des sacs gonflables avant peut entraîner des blessures graves.

SIÈGES CHAUFFANTS (selon l'équipement)

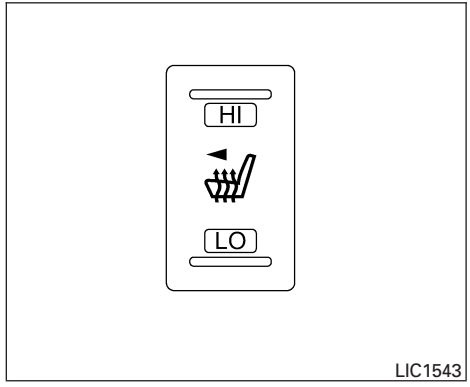

LIC1543

Les sièges avant sont chauffés par des dispositifs de chauffage intégrés.

1. Démarrez le moteur.
2. Appuyez sur la partie LO (faible) ou HI (élevée) du commutateur. Le témoin du commutateur activé s'allume.

   Le dispositif de chauffage est commandé par un thermostat qui active ou désactive automatiquement le dispositif de chauffage. Le témoin reste allumé tant que le commutateur se trouve à la position de marche.

3. Assurez-vous de placer le commutateur à la position d'arrêt lorsque le siège est suffisamment chaud ou lorsque vous quittez le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Le dispositif de chauffage du siège ne doit pas être utilisé si les occupants ne peuvent pas contrôler la température élevée du siège ou si, en raison d'une incapacité physique, ils ne peuvent pas ressentir la douleur dans les parties du corps qui entrent en contact avec le siège. L'utilisation du dispositif de chauffage du siège par ces personnes peut provoquer de graves blessures.

⚠ MISE EN GARDE

- **La batterie peut se décharger si le dispositif de chauffage des sièges est activé lorsque le moteur ne tourne pas.**
- **N'utilisez pas le dispositif de chauffage du siège pendant de longues périodes ou lorsque personne n'y a pris place.**
- **Ne posez rien sur le siège qui puisse isoler la chaleur (couverture, coussin, housse de siège, etc.) et causer la surchauffe du siège.**
- **Ne déposez pas d'objets durs ou lourds sur le siège et ne perforez pas celui-ci avec une broche ou un autre objet similaire. Ceci pourrait endommager le dispositif de chauffage du siège.**
- **Tout liquide renversé sur le siège chauffant doit être nettoyé immédiatement avec un chiffon sec.**
- **N'utilisez jamais d'essence, de benzène, de solvant ou de produit similaire pour nettoyer les sièges.**
- **En cas d'anomalie ou de non-fonctionnement du siège chauffant, mettez le commutateur en position d'arrêt et faites vérifier le système par votre concessionnaire NISSAN.**

SIÈGES CHAUFFANTS DE DEUXIÈME RANGÉE (selon l'équipement du véhicule)

⚠ AVERTISSEMENT

Le dispositif de chauffage du siège ne doit pas être utilisé si les occupants ne peuvent pas contrôler la température élevée du siège ou si, en raison d'une incapacité physique, ils ne peuvent pas ressentir la douleur dans les parties du corps qui entrent en contact avec le siège. L'utilisation du dispositif de chauffage du siège par ces personnes peut provoquer de graves blessures.

⚠ MISE EN GARDE

- **La batterie peut se décharger si le dispositif de chauffage des sièges est activé lorsque le moteur ne tourne pas.**
- **N'utilisez pas le dispositif de chauffage du siège pendant de longues périodes ou lorsque personne n'y a pris place.**
- **Ne posez rien sur le siège qui puisse isoler la chaleur (couverture, coussin, housse de siège, etc.) et causer la surchauffe du siège.**
- **Ne déposez pas d'objets durs ou lourds sur le siège et ne perforez pas celui-ci avec une broche ou un autre objet similaire. Ceci pourrait endommager le dispositif de chauffage du siège.**

- **Tout liquide renversé sur le siège chauffant doit être nettoyé immédiatement avec un chiffon sec.**
- **N'utilisez jamais d'essence, de benzène, de solvant ou de produit similaire pour nettoyer les sièges.**
- **En cas d'anomalie ou de non-fonctionnement du siège chauffant, mettez le commutateur en position d'arrêt et faites vérifier le système par un concessionnaire NISSAN.**

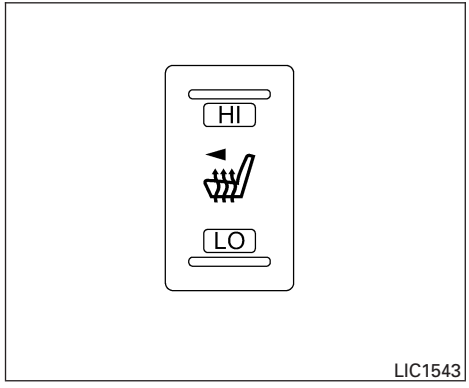

Les sièges de deuxième rangée sont chauffés par des dispositifs de chauffage intégrés. Les commutateurs sont situés à l'arrière de la console centrale avant et peuvent être actionnés indépendamment l'un de l'autre.

1. Démarrez le moteur.
2. Appuyez sur la partie LO (faible) ou HI (élevée) du commutateur. Le témoin du commutateur activé s'allume.

   Le dispositif de chauffage est commandé par un thermostat qui active ou désactive automatiquement le dispositif de chauffage. Le témoin reste allumé tant que le commutateur se trouve à la position de marche.
3. Assurez-vous de placer le commutateur à la position d'arrêt lorsque le siège est suffisamment chaud ou lorsque vous quittez le véhicule.

COMMUTATEUR DE CLIMATISATION AU SIÈGE (selon l'équipement du véhicule)

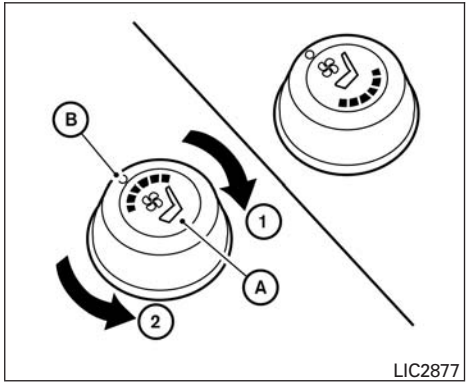

LIC2877

Le siège avant climatisé est chauffé ou refroidi en soufflant de l'air chaud ou froid par le dessous du siège. Le commutateur de climatisation des sièges se trouve sur la console centrale.

Le siège climatisé fonctionne comme suit :

1. Démarrez le moteur.
2. Tournez le bouton de commande Ⓐ à la position de chauffage ① ou à la position de refroidissement ②. Le témoin Ⓑ s'allume sur le bouton de commande.
3. Réglez la quantité d'air voulue à l'aide du bouton de commande. Le ventilateur du siège climatisé fonctionne à basse vitesse pendant 60 secondes environ une fois le commutateur activé ou la température choisie.
4. Ne manquez pas de placer le commutateur à la position d'arrêt (au centre) lorsque l'habitacle est suffisamment chaud ou froid, ou lorsque vous quittez le véhicule. Le témoin Ⓑ du bouton de commande s'éteint lorsque le commutateur est à la position d'arrêt (au centre).

Pour vérifier le filtre à air du siège climatisé, communiquez avec un concessionnaire NISSAN.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez pas et ne permettez pas aux occupants d'utiliser les sièges climatisés si vous ou les occupants ne pouvez pas contrôler la température du siège ou êtes incapable de ressentir la douleur dans les parties du corps qui entrent en contact avec le siège. L'utilisation du siège climatisé par ces personnes lorsque le chauffage du siège est activé peut provoquer de graves blessures.

⚠ MISE EN GARDE

- **La batterie peut se décharger si le siège climatisé est activé lorsque le moteur ne tourne pas.**
- **N'utilisez pas le siège climatisé pendant de longues périodes ou lorsque personne n'y prend place.**
- **Ne posez rien sur le siège qui puisse isoler la chaleur (couverture, coussin, housse de siège, etc.) et causer la surchauffe du siège.**
- **Ne déposez pas d'objets durs ou lourds sur le siège et ne perforez pas celui-ci avec une broche ou un autre objet similaire. Ceci pourrait endommager le siège climatisé.**
- **Tout liquide renversé sur le siège doit être nettoyé immédiatement avec un chiffon sec.**
- **Le siège climatisé est doté d'un filtre à air. Ne faites pas fonctionner le siège climatisé sans filtre à air. Ceci pourrait endommager le dispositif de climatisation.**
- **N'utilisez jamais d'essence, de benzène, de solvant ou de produit similaire pour nettoyer les sièges.**

VOLANT DE DIRECTION CHAUFFANT (selon l'équipement du véhicule)

- **En cas d'anomalie ou si la climatisation du siège ne fonctionne pas, mettez le commutateur en position d'arrêt et faites vérifier le dispositif par votre concessionnaire NISSAN.**

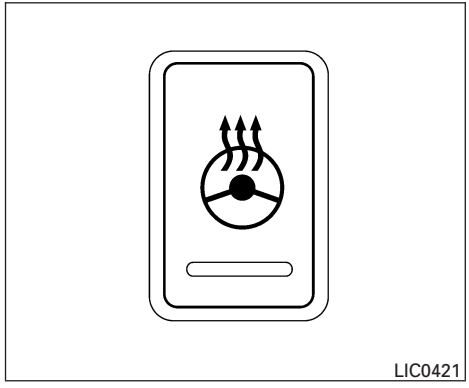

Le système de volant de direction chauffant ne peut être actionné que lorsque la température de surface du volant est inférieure à 20 °C (68 °F) environ.

Appuyez sur le commutateur du volant de direction chauffant pour réchauffer le volant une fois le moteur démarré. Le témoin s'allumera.

Si la température de surface du volant est inférieure à 20 °C (68 °F), le système réchauffe le volant jusqu'à environ 30 °C (86 °F), puis s'arrête automatiquement.

Appuyez de nouveau sur le commutateur pour mettre manuellement le volant de direction chauffant hors fonction. Le témoin s'éteindra.

NOTA :

Le commutateur du volant de direction chauffant comporte une minuterie de 30 minutes. La fonction de chauffage du volant est automatiquement désactivée après un délai de 30 minutes. Si la température de surface du volant est supérieure à environ 20 °C (68 °F) lorsque le commutateur est enfoncé, le système de réchauffement du volant ne s'activera pas. Cette condition est normale.

INTERRUPTEUR DE NEUTRALISATION DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DYNAMIQUE DU VÉHICULE

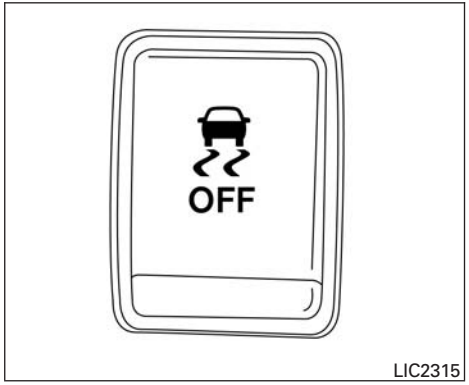

LIC2315

Le système de contrôle dynamique du véhicule devrait être activé dans la plupart des conditions de conduite.

Si le véhicule est enlisé dans la boue ou la neige, le système de Contrôle Dynamique du Véhicule réduit la puissance du moteur afin de diminuer le patinage des roues. Le régime du moteur restera bas, même si l'accélérateur est complètement enfoncé. Si une puissance maximale est requise pour libérer un véhicule embourbé, désactivez le système de contrôle dynamique du véhicule.

Pour désactiver le système de Contrôle Dynamique du Véhicule, appuyez sur l'interrupteur de neutralisation du système de Contrôle Dynamique du Véhicule. Le témoin OFF s'allume.

Pour réactiver le dispositif, appuyez de nouveau sur l'interrupteur de neutralisation du système de Contrôle Dynamique du Véhicule, ou faites redémarrer le moteur. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Système de contrôle dynamique du véhicule » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

INTERRUPTEUR D'ONDULEUR (selon l'équipement)

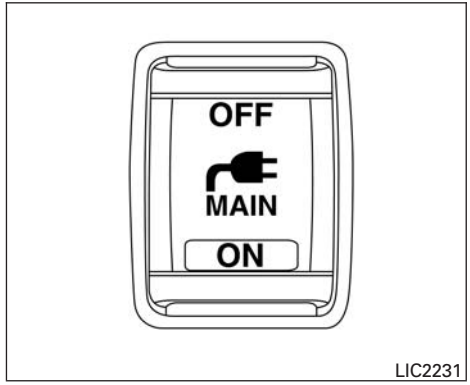

LIC2231

Pour utiliser les prises pour les appareils nécessitant une puissance de 120 V, mettez le commutateur d'allumage à la position ON (marche), puis appuyez sur l'interrupteur d'onduleur.

L'interrupteur s'allume lorsqu'il est activé.

INTERRUPTEUR TOW MODE (mode de remorquage)

⚠ MISE EN GARDE

- **Utilisez les prises de courant seulement lorsque le moteur tourne afin d'éviter de décharger la batterie du véhicule.**
- **N'actionnez pas l'interrupteur d'onduleur pendant la conduite.**
- **N'utilisez pas d'adaptateurs doubles ou plus d'un accessoire électrique, car vous risquez de décharger considérablement la batterie de votre véhicule.**

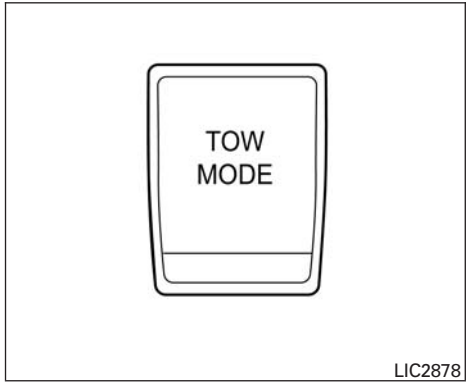

LIC2878

Le mode de remorquage devrait être utilisé lorsque vous tirez une remorque lourde ou transportez une charge importante. La conduite du véhicule en mode de remorquage sans tracter une remorque ou sans transporter une charge lourde, ou en tractant une remorque légère ou en transportant une charge légère ne causera pas de dommages. Cependant, la consommation de carburant pourrait augmenter et les caractéristiques de fonctionnement de la boîte de vitesses et du moteur pourraient sembler différentes.

Appuyez sur l'interrupteur TOW MODE (mode de remorquage) pour activer ce mode. Le témoin sur l'interrupteur TOW MODE (mode de remorquage) s'allume lorsque ce mode est sélectionné. Appuyez de nouveau sur l'interrupteur TOW MODE (mode de remorquage) pour annuler ce mode.

Le mode de remorquage est automatiquement annulé lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position OFF (hors fonction).

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Mode de remorquage » dans le chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel.

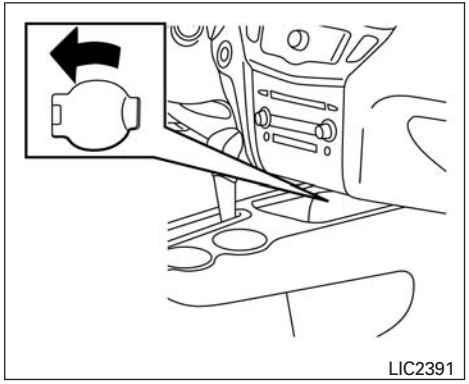

Tableau de bord

PRISES DE COURANT DE 12 V

Les prises d'alimentation de votre véhicule servent à brancher des accessoires électriques tels que des téléphones cellulaires. Leur puissance nominale maximale est de 12 V, 120 W (10 A).

Les prises de courant avant et centrale sur la console ne sont alimentées que lorsque commutateur d'allumage est sur ACC (accessoires) ou sur ON (marche).

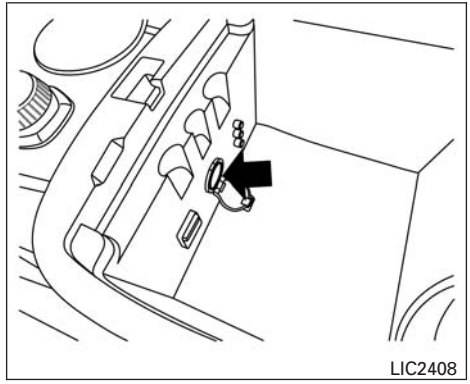

Console centrale

⚠MISE EN GARDE

- **La prise et la fiche peuvent devenir chaudes pendant ou immédiatement après l'utilisation.**
- **Seules certaines prises d'alimentation sont conçues pour recevoir un allume-cigare. N'utilisez aucune autre prise de courant pour cet accessoire. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez votre concessionnaire NISSAN.**

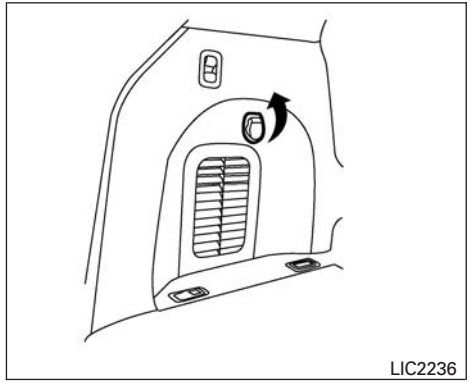

Aire de chargement

- **N'utilisez pas d'accessoires consommant plus de 12 V, 120 W (10 A).**
- **N'utilisez pas d'adaptateurs doubles et ne branchez pas plus d'un accessoire électrique dans la même prise.**
- **Utilisez les prises de courant seulement lorsque le moteur tourne afin d'éviter de décharger la batterie du véhicule.**
- **Évitez d'utiliser les prises d'alimentation lorsque le climatiseur, le dégivreur de lunette ou les phares sont en fonction.**

- **Avant de brancher ou de débrancher un accessoire électrique, assurez-vous que l'accessoire est éteint.**
- **Enfoncez la fiche le plus loin possible. Si le contact n'est pas établi adéquatement, la fiche peut surchauffer ou le fusible de température interne peut griller.**
- **Assurez-vous que le capuchon est fermé lorsque vous n'utilisez pas la prise. Ne laissez pas la prise entrer en contact avec de l'eau ou d'autres liquides.**

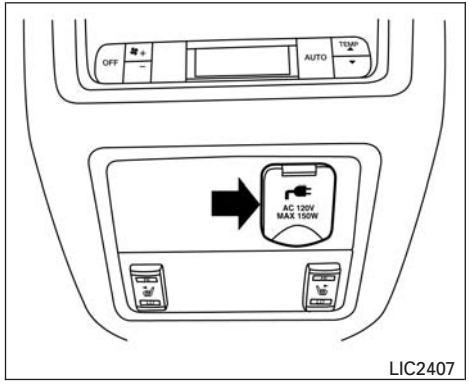

LIC2407

Deuxième rangée

PRISE DE COURANT DE 120 V
(selon l'équipement)

⚠MISE EN GARDE

- **La prise et la fiche peuvent devenir chaudes pendant ou immédiatement après l'utilisation.**
- **Utilisez les prises de courant seulement lorsque le moteur tourne afin d'éviter de décharger la batterie du véhicule.**
- **N'utilisez pas d'adaptateurs doubles et ne branchez pas plus d'un accessoire électrique dans la même prise.**
- **Évitez d'utiliser les prises d'alimentation lorsque le climatiseur, le dégivreur de lunette ou les phares sont en fonction.**
- **Avant de brancher ou de débrancher un accessoire électrique, assurez-vous que l'accessoire est éteint.**
- **Enfoncez la fiche le plus loin possible. Si le contact n'est pas établi adéquatement, la fiche peut surchauffer ou le fusible de température interne peut griller.**
- **Assurez-vous que le capuchon est fermé lorsque vous n'utilisez pas la prise. Ne laissez pas la prise entrer en contact avec de l'eau ou d'autres liquides.**

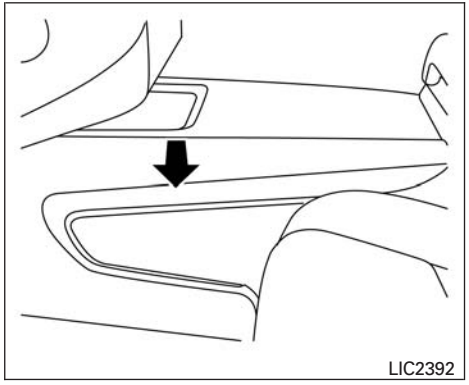

Console avant

VIDE-POCHE

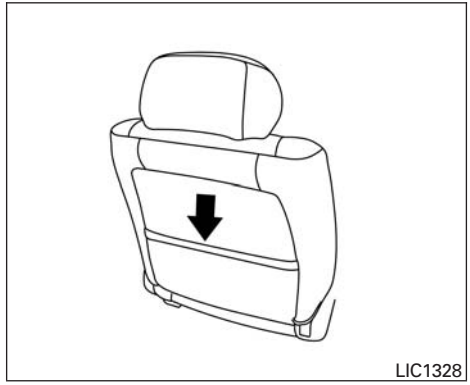

VIDE-POCHE DU DOSSIER DE SIÈGE

Le vide-poche de dossier de siège est situé derrière le siège du conducteur. Des cartes routières peuvent y être rangées.

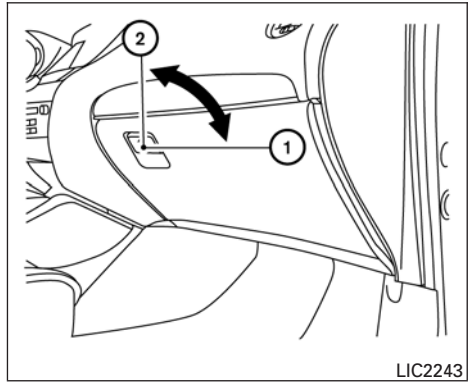

BOÎTE À GANTS

Pour ouvrir la boîte à gants, tirez sur la poignée. Utilisez la clé principale pour verrouiller ① ou déverrouiller ② la boîte à gants.

⚠AVERTISSEMENT

Pour prévenir les blessures en cas d'accident ou d'arrêt brusque, la boîte à gants devrait toujours être fermée lorsque le véhicule est en mouvement.

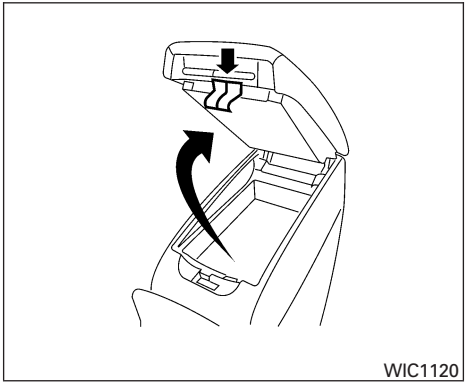
WIC1120

COMPARTIMENT DE LA CONSOLE

Partie supérieure

Pour ouvrir la partie supérieure du compartiment de la console, soulevez le loquet côté conducteur.

La partie supérieure du compartiment de la console peut être utilisée pour ranger un téléphone cellulaire. L'avant de la partie supérieure du compartiment de la console comporte un orifice d'accès permettant d'acheminer le fil d'un téléphone ou d'un iPod[MD] à la prise d'alimentation.

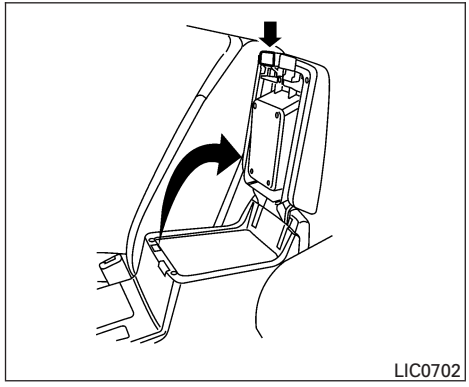
LIC0702

Partie inférieure

Pour ouvrir la partie inférieure du compartiment de la console, soulevez le loquet côté passager. La boîte de la console comporte une prise d'alimentation et offre un espace de rangement pour les CD.

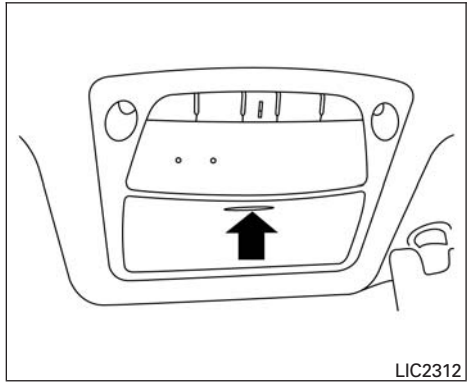
LIC2312

RANGE-LUNETTES

Pour ouvrir le range-lunettes, appuyez brièvement sur son couvercle.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Pour prévenir les risques d'accident, laissez le range-lunettes fermé lorsque vous conduisez.**

⚠MISE EN GARDE

- **Ne laissez pas de lunettes de soleil dans le range-lunettes si vous stationnez votre véhicule au soleil. La chaleur pourrait endommager les lunettes.**
- **N'y déposez rien d'autre que des lunettes de soleil.**

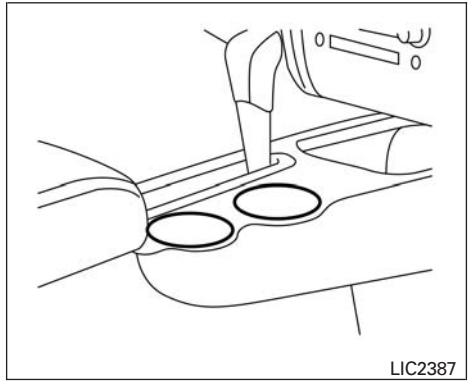

Console avant

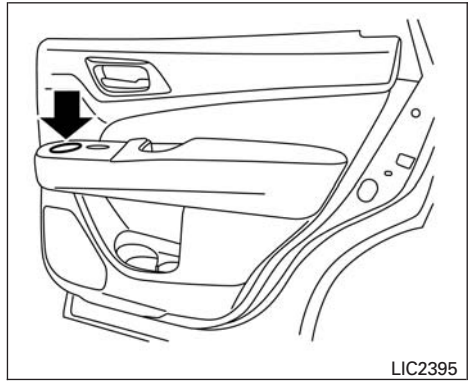

Portière arrière

PORTE-GOBELETS

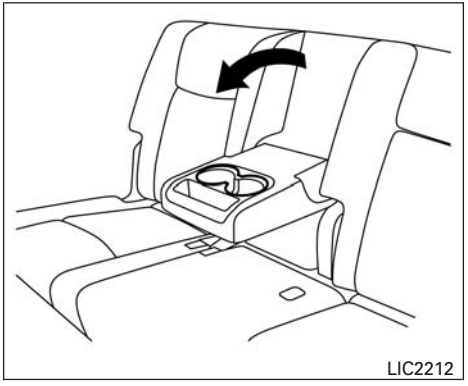

Deuxième rangée

⚠ MISE EN GARDE

N’inclinez pas le dossier arrière lorsque vous utilisez les porte-gobelets de l’accoudoir arrière, car vous risquez de faire renverser les boissons, ce qui pourrait brûler les passagers si elles sont chaudes.

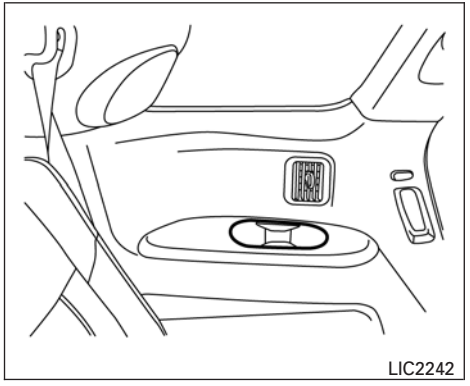

Troisième rangée

⚠ MISE EN GARDE

- **Évitez de démarrer ou de freiner brusquement lorsque le porte-gobelets est utilisé, car le liquide pourrait se renverser. Si le liquide est chaud, votre passager et vous pourriez être brûlés.**
- **Ne déposez que des tasses faites de matériaux souples dans le porte-gobelets. Des objets durs pourraient vous infliger des blessures en cas d’accident.**

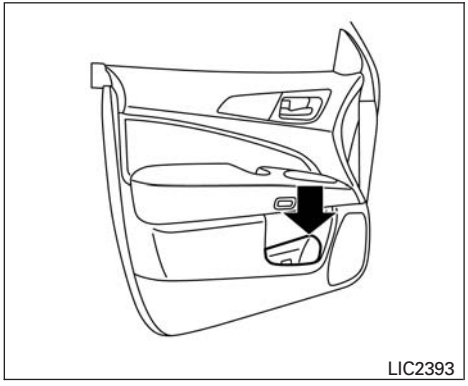

Porte-bouteille – avant

⚠ MISE EN GARDE

- **N’utilisez pas le porte-bouteilles pour retenir d’autres types d’objets qui pourraient être projetés dans le véhicule et infliger des blessures aux occupants en cas de freinage brusque ou d’accident.**
- **N’utilisez pas le porte-bouteilles pour retenir des bouteilles de liquide ouvertes.**

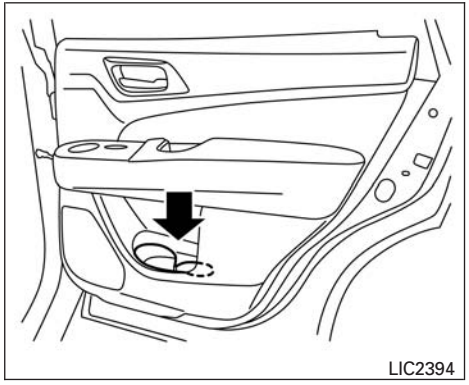

Porte-bouteille – arrière

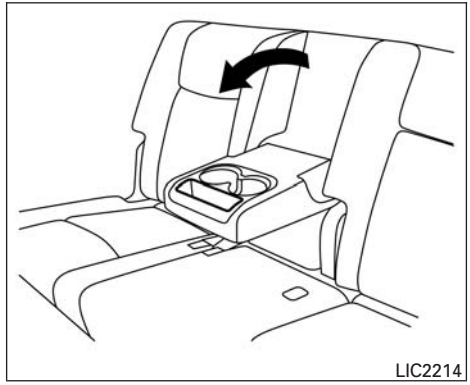

CASIER DE RANGEMENT

⚠ AVERTISSEMENT

Afin de prévenir les blessures en cas d'accident ou d'arrêt brusque, ne déposez pas d'objets acérés dans les plateaux.

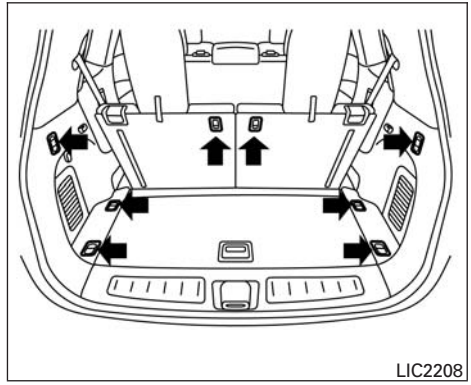

CROCHETS POUR BAGAGES

Lorsque vous fixez des articles à l'aide des crochets pour bagages situés à l'arrière du siège ou de la garniture latérale, ne faites pas supporter une charge de plus de 29 N (6,5 lb) à un seul crochet.

Les crochets pour bagages situés sur le plancher ne doivent pas supporter une charge de plus de 490 N (110 lb) à un seul crochet.

Les crochets pour bagages peuvent être utilisés pour fixer solidement les bagages à l'aide de cordes ou d'autres types de courroies.

⚠AVERTISSEMENT

- **Fixez solidement tous les bagages à l'aide de cordes ou de sangles afin d'éviter qu'ils ne glissent ou se déplacent. N'empilez pas les bagages plus hauts que les dossiers de sièges. En cas d'arrêt brusque ou de collision, les bagages non retenus pourraient entraîner des blessures.**
- **Utilisez des cordes et des crochets adéquats pour attacher les bagages.**
- **Ne laissez personne prendre place dans l'aire de chargement lorsque le véhicule est en mouvement. Il est très dangereux de voyager dans l'espace de chargement d'un véhicule. Les personnes s'y trouvant sont beaucoup plus susceptibles de subir des blessures graves, voire mortelles, en cas de collision.**
- **Ne permettez jamais à un passager de s'asseoir ailleurs que dans un siège muni d'une ceinture de sécurité.**
- **La courroie d'attache supérieure d'un ensemble de retenue d'enfant peut être endommagée si elle entre en contact avec des articles rangés dans l'espace de chargement. Arrimez tous les articles qui se trouvent dans l'espace de chargement. Si la courroie d'attache supérieure est endommagée, votre enfant peut être gravement blessé, voire même tué, en cas de collision.**
- **Assurez-vous que tous les passagers de votre véhicule ont pris place sur un siège et qu'ils ont bien bouclé leur ceinture de sécurité.**

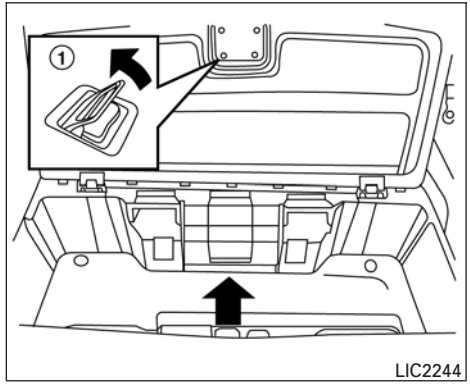

BAC DE RANGEMENT DE L'AIRE DE CHARGEMENT

Pour accéder à l'espace de rangement du plancher, appuyez vers le bas ① pour relever la poignée, puis tirez sur la poignée vers le haut pour soulever le panneau de l'aire de chargement.

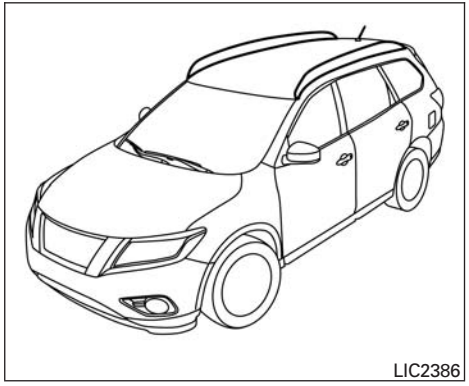
LIC2386

GALERIE DE TOIT

Les traverses des accessoires d'origine NISSAN sont disponibles auprès de votre concessionnaire NISSAN. Communiquez avec un concessionnaire NISSAN pour obtenir des renseignements sur la traverse ou sur d'autres équipements.

Répartissez toujours les bagages uniformément sur les traverses. La charge sur les traverses ne doit pas dépasser 68 kg (150 lb). Observez la limite de charge maximale indiquée sur les traverses ou les supports de toit lorsque vous les fixez sur les traverses de toit. Communiquez avec un concessionnaire NISSAN pour obtenir des renseignements sur la traverse ou sur d'autres équipements.

Ne faites pas supporter une charge directement sur les longerons du toit. Les traverses doivent être installées avant que le toit du véhicule supporte des charges ou des bagages.

Assurez-vous de ne pas dépasser le poids nominal brut du véhicule (PNBV) ou le poids technique maximal sous essieu (PTME avant et arrière). Le poids nominal brut du véhicule (PNBV) et le poids technique maximal sous essieu (PTME) sont indiqués sur l'étiquette d'homologation (située sur le montant de portière du conducteur). Pour obtenir de plus amples renseignements concernant les PNBV et PTME du véhicule, consultez la section « Information relative au chargement du véhicule » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel.

⚠AVERTISSEMENT

- **Conduisez très prudemment lorsque le véhicule est chargé ou près de la capacité de charge, surtout si la portion considérable de cette charge est transportée sur les traverses.**
- **Une charge importante sur les traverses (selon l'équipement du véhicule) peut nuire à la stabilité et à la tenue de route de celui-ci lors de manœuvres brusques ou inhabituelles.**
- **Les traverses de porte-bagages de toit devraient être uniformément réparties.**
- **Ne dépassez pas la capacité de charge utile des traverses de galerie de toit.**
- **Fixez solidement tous les bagages à l'aide de cordes ou de sangles afin d'éviter qu'ils ne glissent ou se déplacent. En cas d'arrêt brusque ou de collision, les bagages non retenus pourraient entraîner des blessures.**

⚠MISE EN GARDE

Installez toujours les traverses sur les longerons du toit avant de procéder à tout type de chargement. Le chargement directement sur les longerons du toit ou sur le toit du véhicule risque d'endommager le véhicule.

GLACES ÉLECTRIQUES

⚠AVERTISSEMENT

- **Assurez-vous que tous vos passagers ont les mains, les bras, etc. à l'intérieur du véhicule lorsque ce dernier est en mouvement et avant de relever les glaces. Servez-vous du commutateur de verrouillage des glaces pour empêcher l'utilisation imprévue des lève-glaces à commande électrique.**
- **Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule. Ils pourraient actionner par mégarde les commutateurs ou les commandes de lève-glace et se trouver coincés dans l'ouverture d'une des glaces. Des enfants laissés sans surveillance dans un véhicule pourraient être victimes d'accidents graves.**

Les glaces à commande électrique peuvent être activées lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON (marche) ou pendant un certain délai après la coupure du contact. L'alimentation des glaces à commande électrique est toutefois neutralisée si la portière du conducteur ou celle du passager est ouverte pendant ce délai.

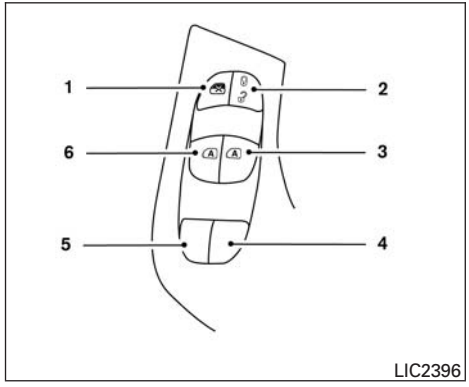

1. Interrupteur de verrouillage des glaces
2. Interrupteur de verrouillage électrique des portières
3. Interrupteur automatique du côté passager avant
4. Interrupteur du côté passager arrière droit
5. Interrupteur du côté passager arrière gauche
6. Interrupteur automatique du côté conducteur

Bloc de commande de glaces électriques du côté conducteur

Le bloc de commande du côté conducteur est muni de commandes qui permettent d'ouvrir ou de fermer toutes les glaces du véhicule.

Pour ouvrir une glace, appuyez sur la commande jusqu'au premier cran et maintenez-la ainsi jusqu'à ce que la glace atteigne la position désirée. Pour fermer une glace, relevez la commande jusqu'au premier cran et maintenez-la jusqu'à ce que la glace atteigne la position voulue.

Verrouillage des glaces des passagers

Seule la glace du côté conducteur peut être ouverte ou fermée lorsque le commutateur de verrouillage des glaces est enfoncé. Pour déverrouiller les glaces, enfoncez de nouveau l'interrupteur.

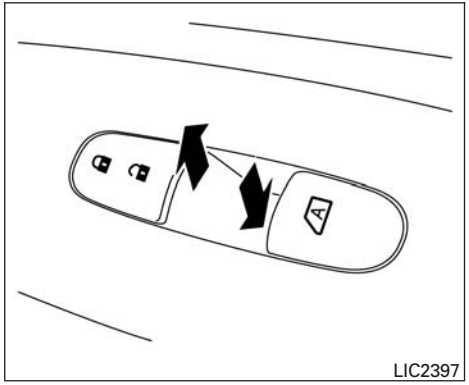

Commande de glace électrique du côté passager avant

La commande de glace électrique du côté passager avant permet seulement l'activation de la glace électrique du passager avant. Pour ouvrir la glace partiellement, appuyez légèrement vers le bas sur l'interrupteur jusqu'à ce que la position de glace voulue soit atteinte. Pour fermer la glace partiellement, tirez l'interrupteur vers le haut jusqu'à ce que la position de glace voulue soit atteinte.

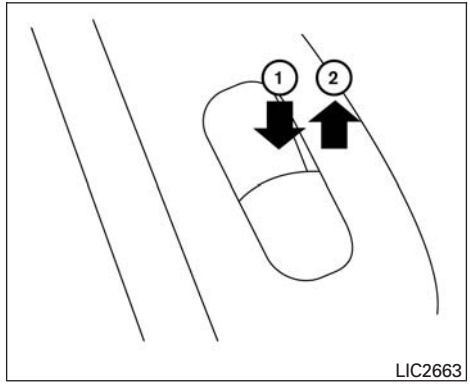

Commandes des glaces électriques arrière

Les commandes des glaces électriques arrière permettent d'ouvrir ou de fermer la glace électrique du passager correspondante. Pour ouvrir la glace, appuyez sur la commande et maintenez-la enfoncée ①. Soulevez la commande pour refermer la glace ②.

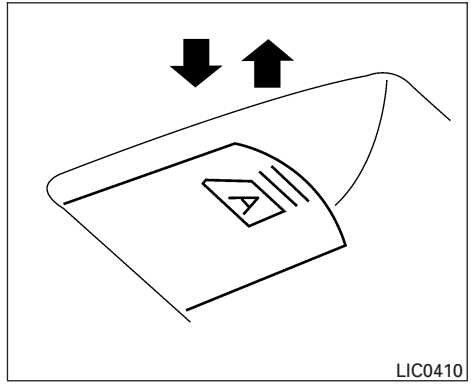

Fonctionnement automatique

Pour ouvrir complètement une glace dotée du fonctionnement automatique, appuyez sur l'interrupteur de glace jusqu'au deuxième cran et relâchez-le. Il est inutile de le maintenir enfoncé. La glace s'ouvre complètement. Pour interrompre l'ouverture de la glace, tirez la commande vers le haut.

Fonction d'inversion automatique

La fonction d'inversion automatique peut être activée lorsqu'une glace se ferme en mode de fonctionnement automatique.

La fonction d'inversion automatique peut également être activée par un impact ou une charge ayant le même effet qu'un objet coincé dans l'ouverture de la glace, selon l'environnement ou les conditions de conduite.

⚠AVERTISSEMENT

Certaines zones très limitées et très rapprochées de la position de fermeture complète ne bénéficient pas de la fonction de détection. Assurez-vous donc que rien ne se trouve dans l'ouverture des glaces (par exemple, les mains des passagers, etc.) avant de les fermer.

Il se peut que la fonction d'inversion automatique des glaces à commande électrique ne s'active pas si la batterie est débranchée, remplacée ou fait l'objet d'un démarrage d'appoint. Dans ce cas, consultez votre concessionnaire pour faire réinitialiser le système d'inversion automatique des glaces à commande électrique.

Si le module de commande détecte la présence d'un objet coincé dans l'ouverture d'une glace à commande automatique pendant que celle-ci remonte, la glace s'abaisse immédiatement.

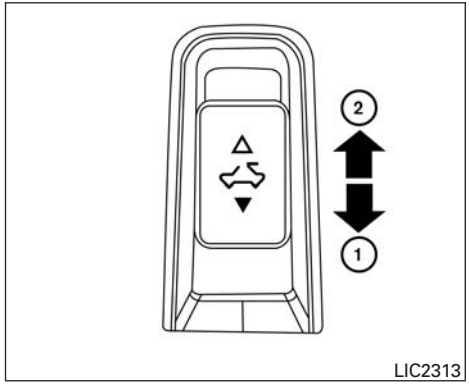

TOIT OUVRANT ÉLECTRIQUE

Le toit ouvrant transparent ne fonctionne que lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche). Le toit ouvrant transparent électrique peut fonctionner pendant un certain temps, même si le commutateur d'allumage est placé à la position ACC (accessoires) ou OFF (hors fonction). L'alimentation du toit ouvrant transparent est neutralisée si la portière du conducteur ou du passager avant est ouverte pendant ce délai.

Ouverture et fermeture du toit ouvrant transparent

Pour ouvrir ou fermer complètement le toit ouvrant, appuyez brièvement sur le commutateur à la position d'ouverture ② ou de fermeture ①; il n'est pas nécessaire de maintenir le commutateur dans cette position. Le toit s'ouvrira ou se fermera complètement. Pour arrêter le déplacement du toit, appuyez de nouveau sur le commutateur pendant l'ouverture ou la fermeture.

Inclinaison du toit ouvrant transparent

Pour incliner le toit ouvrant vers le haut, fermez-le d'abord, puis appuyez brièvement sur le commutateur jusqu'à la position d'inclinaison vers le haut ①; il n'est pas nécessaire de maintenir le commutateur dans cette position. Pour incliner le toit ouvrant vers le bas, appuyez sur le commutateur jusqu'à la position d'inclinaison vers le bas ②.

Réinitialisation du commutateur du toit ouvrant transparent

Si le toit ouvrant ne fonctionne pas correctement, exécutez la procédure suivante pour initialiser le système de fonctionnement de toit ouvrant.

1. Tournez le commutateur d'allumage sur ON (marche).

2. Appuyez sur le commutateur à bascule de toit ouvrant et maintenez-le vers l'avant jusqu'à ce que le toit ouvrant s'arrête.
3. Relâchez le commutateur de toit ouvrant.
4. Gardez enfoncé le commutateur de toit ouvrant vers le haut dans les 6 secondes qui suivent.
5. Le panneau en verre du toit s'incline vers le bas, coulisse pour se fermer, coulisse pour s'ouvrir, coulisse pour se fermer, s'incline vers le haut ou vers le bas.
6. Relâchez le commutateur; l'initialisation est terminée si le toit ouvrant fonctionne normalement.

Si le toit ouvrant ne fonctionne pas correctement après avoir exécuté la procédure décrite ci-dessus, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire NISSAN.

Fonction d'inversion automatique (lors de la fermeture ou de l'inclinaison vers le bas du toit ouvrant transparent)

La fonction d'inversion automatique peut être activée si la commande automatique de fermeture ou d'inclinaison vers le bas du toit ouvrant transparent est activée lorsque le commutateur d'allumage est placé en position ON (marche) ou pendant un certain délai après la coupure du contact.

En fonction de l'environnement ou des conditions de conduite, la fonction d'inversion automatique peut également être activée par un impact ou une charge ayant le même effet qu'un objet qui se trouve dans la course du toit ouvrant.

⚠ AVERTISSEMENT

Certaines zones très limitées et très rapprochées de la position de fermeture complète ne bénéficient pas de la fonction de détection. Assurez-vous que les mains des passagers, etc. se trouvent à l'intérieur du véhicule avant de fermer le toit ouvrant transparent.

Pendant la fermeture

Si le module de commande détecte la présence d'un objet dans la course vers l'avant du toit ouvrant transparent, elle inverse immédiatement la course du toit.

Pendant l'inclinaison vers le bas

Si le module de commande détecte la présence d'un objet dans la course d'inclinaison vers le bas du toit ouvrant transparent, elle incline immédiatement le toit transparent vers le haut.

Si la fonction d'inversion automatique manifeste une anomalie et ouvre ou incline vers le haut le toit ouvrant transparent de façon répétitive, maintenez le commutateur d'inclinaison vers le bas enfoncé dans les cinq secondes suivantes; le toit ouvrant transparent se fermera graduellement. Assurez-vous qu'aucun objet n'est piégé dans le toit ouvrant transparent.

⚠ AVERTISSEMENT

- **En cas d'accident, vous pourriez être éjecté du véhicule par le toit ouvrant transparent s'il est ouvert. Bouclez toujours les ceintures de sécurité et utilisez des ensembles de retenue d'enfant.**
- **Ne laissez personne se tenir debout ou passer une partie de son corps par l'ouverture du toit ouvrant transparent pendant que le véhicule roule ou pendant la fermeture du toit ouvrant.**

⚠ MISE EN GARDE

- **Enlevez les gouttes d'eau, la neige, la glace ou le sable du toit ouvrant transparent avant de l'ouvrir.**
- **Ne déposez pas d'objets lourds sur le toit ouvrant transparent ou à proximité du toit ouvrant.**

Pare-soleil

Faites glisser le pare-soleil vers l'avant ou vers l'arrière pour l'ouvrir ou le fermer.

Si le toit ouvrant transparent ne se ferme pas

Faites vérifier et réparer le toit ouvrant transparent par un concessionnaire NISSAN.

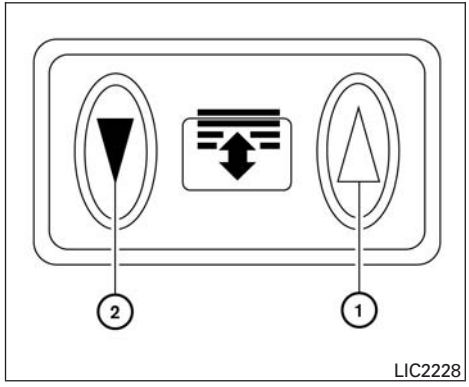

PARE-SOLEIL PANORAMIQUE (selon l'équipement du véhicule)

Le pare-soleil peut être actionné lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche). Le commutateur du pare-soleil se trouve près de la console de toit. Lors de l'ouverture ou de la fermeture du pare-soleil, il n'est pas nécessaire de maintenir le commutateur.

Pour ouvrir le pare-soleil :

- Pour ouvrir complètement le pare-soleil, appuyez sur le commutateur ① vers la position d'ouverture.

Pour fermer le pare-soleil :

- Pour fermer complètement le pare-soleil, appuyez sur le commutateur ② vers la position de fermeture.

⚠AVERTISSEMENT

- **Pour éviter de vous blesser, gardez les mains, les doigts et la tête à l'écart du bras de pare-soleil, du bras de traverse et de l'orifice d'entrée du pare-soleil.**
- **Les enfants doivent se tenir à l'écart du système de pare-soleil arrière. Ils risqueraient d'être blessés.**
- **Ne placez pas des objets sur le pare-soleil arrière ou à proximité de celui-ci. Cela pourrait nuire à son fonctionnement et l'endommager.**
- **Ne tentez pas de tirer ou de pousser sur le pare-soleil arrière. Cela pourrait nuire à son fonctionnement et l'endommager.**

⚠MISE EN GARDE

- **Ne placez aucun objet (tels que des journaux, des papiers-mouchoirs, etc.) sur l'orifice d'entrée du pare-soleil. Des objets pourraient se retrouver coincés dans le mécanisme pendant son déplacement, entraînant ainsi un mauvais fonctionnement ou des dommages au pare-soleil.**
- **Ne poussez pas le bras du pare-soleil avec votre main, etc. Vous pourriez le déformer. Cela pourrait nuire également au fonctionnement du pare-soleil ou l'endommager.**
- **Ne placez aucun objet dans l'orifice d'entrée du pare-soleil, car cela risquerait de l'endommager ou de nuire à son fonctionnement.**
- **Ne suspendez aucun objet sur le bras de traverse, car cela risquerait de l'endommager ou de nuire à son fonctionnement.**
- **Ne tirez pas avec force le pare-soleil pour éviter de l'étirer. Cela pourrait nuire également au fonctionnement du pare-soleil ou l'endommager.**

Redémarrage du commutateur de pare-soleil

Si le pare-soleil ne fonctionne pas correctement, exécutez la procédure suivante pour initialiser le système de fonctionnement du pare-soleil.

1. Mettez le commutateur d'allumage sur ACC (accessoires) ou RUN (marche).
2. Gardez enfoncé le commutateur de fermeture du pare-soleil.
3. Le pare-soleil commence à se déplacer vers la position fermé tant que vous appuyez sur le commutateur. (Ce qui désactive la détection d'obstacle.)
4. Le pare-soleil s'arrête pendant environ 4 secondes.
5. Le câble d'entraînement du pare-soleil se déplace dans le sens d'ouverture sur 10 mm (0,394 po), puis inverse sa course et s'arrête à la position normale de fermeture.
6. Relâchez le commutateur de fermeture du pare-soleil. La procédure d'initialisation est terminée.

Si le toit ouvrant ne fonctionne pas correctement après avoir exécuté la procédure décrite ci-dessus, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire NISSAN.

Fonction d'inversion automatique (en fermant le pare-soleil)

La fonction d'inversion automatique peut être activée si la commande automatique de fermeture de pare-soleil est activée lorsque le commutateur d'allumage est tourné en position ON (marche) ou pendant un certain délai après la coupure du contact.

En fonction de l'environnement ou des conditions de conduite, la fonction d'inversion automatique peut également être activée par un impact ou une charge ayant le même effet qu'un objet qui se trouve dans la course du pare-soleil.

⚠AVERTISSEMENT

Certaines zones très limitées et très rapprochées de la position de fermeture complète ne bénéficient pas de la fonction de détection. Assurez-vous donc au préalable que rien ne se trouve dans la trajectoire de fermeture du pare-soleil (par exemple, les mains des passagers, etc.).

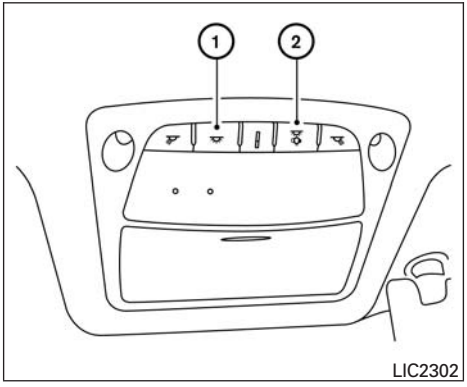

LIC2302

Quand vous appuyez sur le commutateur ON ① (marche), l'espace pour les jambes s'allume, l'éclairage de seuil de portière, les lampes de lecture et les lampes individuelles arrière s'allument automatiquement et restent ainsi pendant un certain temps quand :

- Les portières sont déverrouillées à l'aide de la clé intelligente, une clé ou le commutateur de demande (selon l'équipement du véhicule) lorsque toutes les portières sont fermées et que le commutateur d'allumage est sur OFF (hors fonction).
- L'interrupteur individuel est enfoncé.

Lorsque le commutateur d'arrêt ② est enfoncé, l'éclairage intérieur ne s'allume pas même si l'interrupteur individuel est enfoncé.

NOTA :

L'éclairage de l'espace pour les jambes et du seuil de portière s'allume lors de l'ouverture des portières du conducteur et du passager, peu importe la position du commutateur d'éclairage intérieur. Lorsque les portières sont ouvertes, cet éclairage s'éteint automatiquement après un certain délai pour éviter la décharge de la batterie.

⚠ MISE EN GARDE

Ne les utilisez pas pendant de longues périodes lorsque le moteur est arrêté, car la batterie pourrait se décharger.

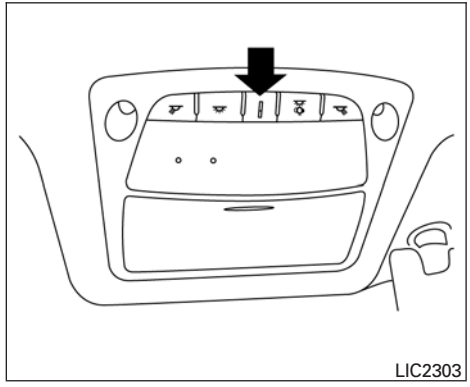
LIC2303

LAMPE DE LA CONSOLE

La lampe de la console s'allume chaque fois que les feux de stationnement ou les phares sont allumés.

La luminosité de la lampe de la console peut être réglée à l'aide de la commande de luminosité.

LAMPES INDIVIDUELLES

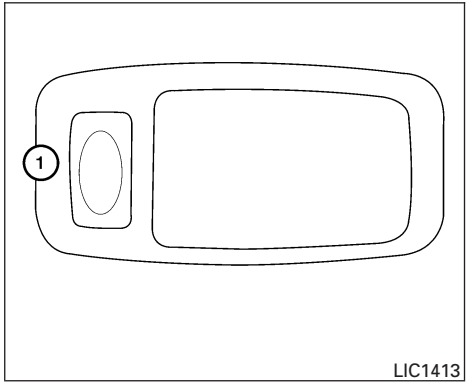

Pour allumer les lampes individuelles, appuyez brièvement sur l'interrupteur ①.

Pour éteindre les lampes individuelles, appuyez brièvement sur l'interrupteur ①.

LAMPES DE LECTURE

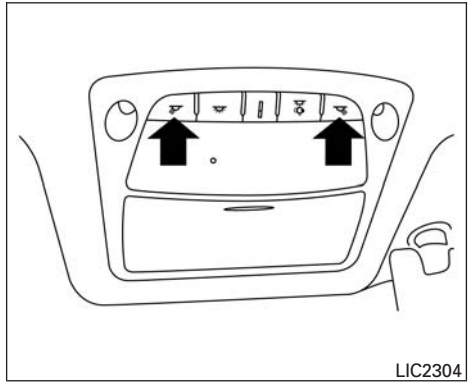

Appuyez sur le bouton pour allumer les lampes de lecture. Enfoncez de nouveau le bouton pour les éteindre.

⚠MISE EN GARDE

Ne les utilisez pas pendant de longues périodes lorsque le moteur est arrêté, car la batterie pourrait se décharger.

ÉCLAIRAGE DE L'AIRE DE CHARGEMENT

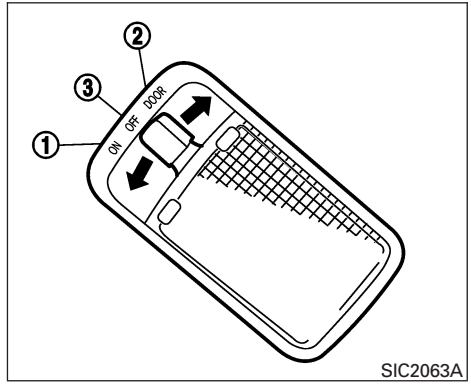

La lampe cargo light (aire de chargement) est dotée d'un sélecteur à trois positions. Pour l'utiliser, mettez le sélecteur à la position désirée.

① ON (marche) : l'éclairage s'allume.

② DOOR (portière) : l'éclairage s'allume lors de l'ouverture du hayon. Il s'éteint lors de la fermeture du hayon.

③ OFF (hors fonction) : l'éclairage ne s'allume pas peu importe la position du hayon ou l'état de la serrure.

TÉLÉCOMMANDE UNIVERSELLE HOMELINK[MD] UNIVERSAL TRANSCEIVER

⚠ MISE EN GARDE

Ne les utilisez pas pendant de longues périodes lorsque le moteur est arrêté, car la batterie pourrait se décharger.

La télécommande universelle HomeLink[MD] Universal Transceiver est un dispositif pratique qui combine jusqu'à trois télécommandes en une seule.

La télécommande universelle HomeLink[MD] Universal Transceiver :

- peut activer la plupart des dispositifs à Fréquence Radio tels que les portes de garage, les portails, l'éclairage de la maison et du bureau, les serrures de porte d'entrée et les systèmes de sécurité;
- est alimentée par la batterie de votre véhicule; et n'exige pas de piles individuelles. La programmation de la télécommande HomeLink[MD] n'est pas effacée si votre batterie est débranchée ou si elle se décharge.

Une fois votre télécommande universelle HomeLink[MD] Universal Transceiver programmée, conservez la télécommande originale aux fins de programmation ultérieure (p. ex., achat d'un nouveau véhicule). Si vous vendez votre véhicule, la programmation de votre télécommande universelle HomeLink[MD] Universal Transceiver doit être effacée pour des raisons de sécurité. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Programmation de la télécommande HomeLink[MD] » dans ce chapitre.

⚠ AVERTISSEMENT

- **N'utilisez pas la télécommande universelle HomeLink[MD] Universal Transceiver avec un ouvre-porte de garage qui ne comporte pas de fonctions d'arrêt d'urgence et de marche arrière telles qu'exigées par les normes de sécurité fédérales. (Ces normes s'appliquent aux modèles d'ouvre-porte de garage fabriqués après le 1[er] avril 1982.) Un ouvre-porte de garage qui ne peut pas détecter la présence d'un objet se trouvant sous la porte pendant la fermeture, s'immobiliser automatiquement et faire ensuite marche arrière, n'est pas conforme aux normes de sécurité fédérales en vigueur. L'utilisation d'un tel ouvre-porte de garage accroît les risques de blessures graves ou mortelles.**
- **Pendant la procédure de programmation, la porte de votre garage ou la barrière de sécurité s'ouvre et se ferme (si vous utilisez la télécommande dans les limites de son champ d'action). Assurez-vous que rien ni personne ne se trouve dans le champ de la porte de garage, de la barrière de sécurité, etc. que vous actionnez en programmant la télécommande.**

- **Arrêtez le moteur avant de programmer la télécommande universelle HomeLink[MD] Universal Transceiver.**

PROGRAMMATION DE LA TÉLÉCOMMANDE HOMELINK[MD]

Si vous avez des questions concernant la programmation des touches de votre télécommande HomeLink[MD], ou si vous éprouvez des difficultés au cours de la programmation, consultez le site web de HomeLink[MD] à l'adresse suivante : www.homelink.com, ou composez le 1 800 355-3515.

NOTA :

Placez le commutateur d'allumage à la position ACC (accessoires) lors de la programmation de la télécommande HomeLink[MD]. Il est aussi recommandé d'installer une nouvelle pile dans la télécommande portative du dispositif à programmer sur le système HomeLink[MD] pour procéder à une programmation plus rapide et à la transmission plus précise des signaux.

1. Placez l'extrémité de la télécommande portative à une distance de 2 à 8 cm (1 à 3 po) de la surface de la télécommande HomeLink[MD] tout en observant le témoin de la télécommande HomeLink[MD] ①.

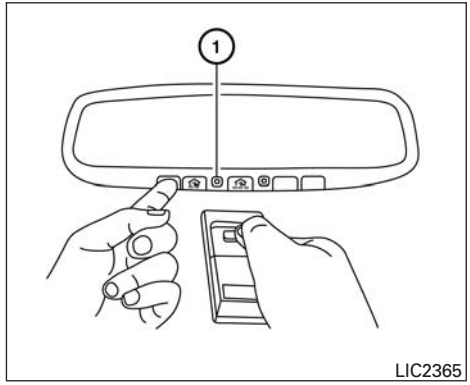

2. À l'aide de vos deux mains, maintenez simultanément enfoncée la touche voulue de la télécommande HomeLink[MD] et la touche de la télécommande portative. Ne relâchez PAS les touches jusqu'à ce que le témoin de la télécommande HomeLink[MD] ① clignote lentement puis rapidement. Lorsque le témoin clignote rapidement, relâchez les deux touches. (Le clignotement rapide indique que la programmation a réussi.)

NOTA :

Dans le cas de certains dispositifs, vous devrez remplacer l'étape 2 avec la procédure de cyclage indiquée dans la section « Programmation de la télécommande HomeLink[MD] pour le Canada et pour les ouvre-portails » de ce chapitre.

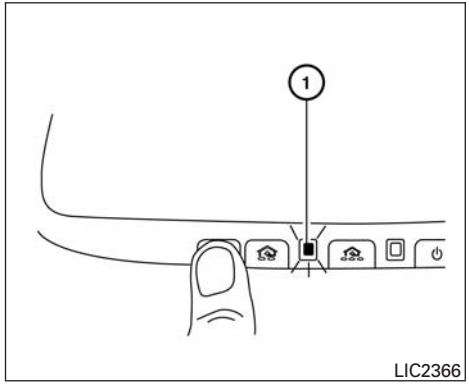

3. Maintenez enfoncée la touche programmée de la télécommande HomeLink[MD] et observez le témoin.
   - Si le témoin ① **demeure allumé en continu, la programmation est terminée** et le dispositif devrait s'activer lorsque vous appuyez brièvement sur la touche de la télécommande HomeLink[MD].
   - Si le témoin ① clignote **rapidement pendant deux secondes, puis demeure allumé en continu, exécutez les étapes 4 à 6** pour programmer un dispositif à code tournant. L'assistance d'une autre personne peut faciliter l'exécution des étapes suivantes. Utilisez une échelle ou un autre dispositif. Ne vous tenez pas debout sur votre véhicule pour exécuter les prochaines étapes.
4. Sur le récepteur de l'ouvre-porte de garage dans le garage, localisez le bouton « learn » (apprentissage) ou « smart » (intelligent) (le nom et la couleur du bouton peuvent varier selon le fabricant, mais il est habituellement situé près de l'endroit où est fixé le fil d'antenne sur l'unité). S'il vous est difficile de repérer le bouton, consultez le manuel de l'ouvre-porte de garage.
5. Enfoncez brièvement le bouton « learn » (apprentissage) ou « smart » (intelligent).
6. Revenez au véhicule et maintenez fermement enfoncée la touche de la télécommande HomeLink[MD] programmée pendant 2 secondes, puis relâchez-la. Répétez la séquence « maintenir enfoncée, puis relâcher » jusqu'à trois fois pour terminer la procédure d'apprentissage. La télécommande HomeLink[MD] devrait maintenant commander votre dispositif avec fonction de code tournant.
7. Si vous avez des questions concernant la programmation des touches de votre télécommande HomeLink[MD], ou si vous éprouvez des difficultés au cours de la program-

mation, consultez le site web de HomeLink[MD] à l'adresse suivante : www.homelink.com, ou composez le 1 800 355-3515.

PROGRAMMATION DE LA TÉLÉCOMMANDE HOMELINK[MD] POUR LE CANADA ET LES OUVRE-PORTAILS

La réglementation canadienne de radiofréquence exige que les signaux de transmission cessent après plusieurs secondes de transmission, ce qui peut ne pas être suffisant pour la télécommande HomeLink[MD] de capter le signal durant l'apprentissage. De façon similaire à la réglementation canadienne, certains ouvre-portails fabriqués aux États-Unis sont conçus de façon à « cesser » la transmission de la même manière.

Si vous habitez au Canada ou si vous éprouvez des difficultés lors de l'apprentissage d'un ouvre-portail **ou** d'un ouvre-porte de garage à l'aide des procédures d'apprentissage, **remplacez l'étape 2** de la section « Programmation de la télécommande HomeLink[MD] » par les étapes suivantes :

NOTA :

Durant la programmation d'un ouvre-porte de garage, etc., débranchez le dispositif pendant le processus de « cyclage » afin d'éviter d'endommager ses composants.

1. Consultez l'étape 1 de la section « Programmation de la télécommande HomeLink[MD] » dans ce chapitre.
2. À l'aide de vos deux mains, maintenez simultanément enfoncée la touche voulue de la télécommande HomeLink[MD] voulue et la touche de la télécommande portative. Pendant l'apprentissage, votre télécommande portative peut cesser automatiquement la transmission. Continuez de maintenir enfoncée la touche voulue de la télécommande HomeLink[MD] pendant que vous appuyez toutes les 2 secondes (« un cycle ») sur votre télécommande portative jusqu'à l'apprentissage du signal de fréquence. Le témoin de la télécommande HomeLink[MD] clignotera lentement puis rapidement après plusieurs secondes lors de la réussite de l'apprentissage. Ne relâchez PAS les touches jusqu'à ce que le témoin de la télécommande HomeLink[MD] clignote lentement puis rapidement. Lorsque le témoin clignote rapidement, relâchez les deux touches. Le clignotement rapide indique que l'apprentissage a réussi.
   Procédez à l'étape 3 de la section « Programmation de la télécommande universelle HomeLink[MD] » pour terminer la procédure.
   Si le dispositif a été débranché pendant la procédure de programmation, n'oubliez pas de le rebrancher lorsque la programmation est terminée.

UTILISATION DE LA TÉLÉCOMMANDE UNIVERSELLE HOMELINK[MD] UNIVERSAL TRANSCEIVER

Après la programmation de la télécommande universelle HomeLink[MD] Universal Transceiver, vous pouvez l'utiliser pour activer le dispositif programmé. Pour l'utiliser, appuyez brièvement sur la touche programmée appropriée de la télécommande universelle HomeLink[MD] Universal Transceiver. Le témoin ambre s'allume pendant la transmission du signal.

Pour plus de commodité, la télécommande portative du dispositif peut aussi être utilisée.

DIAGNOSTIC DES PROBLÈMES DE PROGRAMMATION

Si la télécommande HomeLink[MD] ne reconnaît pas rapidement les codes d'une télécommande portative :

- remplacez les piles de la télécommande portative;
- placez la télécommande portative devant la télécommande HomeLink[MD], en tenant l'extrémité où se trouve la pile à l'écart de la surface de la télécommande HomeLink[MD];
- appuyez simultanément sur les touches des deux télécommandes (HomeLink[MD] et la télécommande portative), sans les relâcher;
- placez l'extrémité de votre télécommande portative à une distance de 26 à 76 mm (1 à 3 po) de la surface de la télécommande universelle HomeLink[MD]. Maintenez la télécommande dans cette position pendant 15 secondes. Si ce délai n'est pas suffisant pour programmer la télécommande HomeLink[MD], essayez de tenir la télécommande dans une autre position en gardant le témoin en vue en tout temps.

Si vous avez des questions concernant la programmation des touches de votre télécommande HomeLink[MD], ou si vous éprouvez des difficultés au cours de la programmation, consultez le site web de HomeLink[MD] à l'adresse suivante : www.homelink.com, ou composez le 1 800 355-3515.

SUPPRESSION DE LA PROGRAMMATION

La procédure suivante efface la programmation des deux boutons. Il n'est pas possible d'effacer la programmation d'une touche individuelle. Cependant, les touches individuelles peuvent être reprogrammées. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Reprogrammation d'une seule touche de la télécommande HomeLink[MD] » du présent chapitre.

Pour effacer toute la programmation :

1. Maintenez enfoncées les deux touches extérieures de la télécommande HomeLink[MD] jusqu'à ce que le témoin commence à clignoter, après environ 10 secondes. Ne maintenez pas les touches enfoncées pendant plus de 20 secondes.
2. Relâchez les deux touches.

La télécommande HomeLink[MD] est maintenant en mode de programmation et peut être programmée en tout temps en commençant à l'étape 1 de la section « Programmation de la télécommande universelle HomeLink[MD] ».

REPROGRAMMATION D'UNE SEULE TOUCHE DE LA TÉLÉCOMMANDE HOMELINK[MD]

Pour reprogrammer une touche de la télécommande universelle HomeLink[MD] Universal Transceiver, procédez comme suit :

1. Maintenez enfoncée la touche de la télécommande HomeLink[MD] voulue. **NE RELÂCHEZ PAS** la touche.
2. Le témoin commence à clignoter après 20 secondes. Sans relâcher la touche de la télécommande HomeLink[MD], procédez avec l'étape 1 de la section « Programmation de la télécommande HomeLink[MD] ».

Pour toute question ou commentaire, communiquez avec HomeLink[MD] à l'adresse www.homelink.com ou au 1 800 355–3515 (à l'exception du Mexique).

La touche de la télécommande universelle HomeLink[MD] Universal Transceiver est maintenant reprogrammée. Le nouveau dispositif peut être activé en appuyant sur la touche de la télécommande HomeLink[MD] qui vient tout juste d'être programmée. Cette procédure n'affecte pas les autres touches programmées de la télécommande HomeLink[MD].

EN CAS DE VOL DU VÉHICULE

En cas de vol du véhicule, vous devez changer les codes de tout dispositif à code non tournant déjà programmé dans la télécommande HomeLink[MD]. Consultez le mode d'emploi de chacun des dispositifs programmés ou communiquez avec les fabricants ou les détaillants de ces dispositifs pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet.

Vous devrez reprogrammer ces nouveaux renseignements dans la télécommande universelle HomeLink[MD] Universal Transceiver lorsque votre véhicule est retrouvé.

Avis de la FCC :

Aux États-Unis :

Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA :

Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

Au Canada :

Ce dispositif est conforme aux normes d'Industrie Canada applicables aux appareils RSS exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

3 Vérifications et réglages avant le démarrage

Clés 3-2
Clé intelligente NISSAN Intelligent Key[MD] 3-2
Clés du système antidémarrage du véhicule NISSAN 3-4
Portières 3-5
Verrouillage au moyen d'une clé 3-5
Verrouillage au moyen de la commande de verrouillage intérieure 3-6
Verrouillage au moyen du commutateur de verrouillage électrique des portières 3-6
Verrouillage automatique des portières 3-7
Verrouillage des portières arrière au moyen du dispositif de sécurité pour enfant 3-8
Clé intelligente NISSAN Intelligent Key[MD] 3-8
Portée 3-10
Précautions au sujet du verrouillage et du déverrouillage des portières 3-11
Fonctionnement de la clé intelligente NISSAN Intelligent Key[MD] 3-11
Comment utiliser le dispositif de verrouillage et déverrouillage sans clé à télécommande 3-15
Signaux d'avertissement 3-18
Guide de dépannage 3-18
Système de démarrage à distance du moteur (selon l'équipement du véhicule) 3-21
Portée du système de démarrage à distance du moteur 3-21
Démarrage à distance du véhicule 3-21
Augmentation du délai de fonctionnement du moteur 3-22
Annulation d'un démarrage à distance 3-22
Conditions dans lesquelles le système de démarrage à distance ne fonctionne pas 3-23
Capot 3-24
Hayon 3-24
Utilisation du hayon à commande manuelle (selon l'équipement du véhicule) 3-25
Utilisation du hayon à commande électrique (selon l'équipement du véhicule) 3-25
Commutateur principal du hayon à commande électrique 3-28
Ouverture du hayon 3-29
Réglage de la position du hayon 3-30
Trappe du réservoir de carburant 3-30
Ouverture de la trappe du réservoir de carburant 3-30

Bouchon du réservoir de carburant 3-31
Volant inclinable et télescopique 3-34
Fonctionnement manuel (selon l'équipement du véhicule) 3-34
Fonctionnement automatique (selon l'équipement du véhicule) 3-34
Pare-soleil 3-35
Miroirs de courtoisie 3-36
Rétroviseurs 3-36
Rétroviseur intérieur automatique antiéblouissement 3-36
Rétroviseurs extérieurs 3-38
Positionneur automatique (selon l'équipement) 3-39
Fonction de mémorisation 3-40
Fonction d'entrée ou de sortie 3-42
Réglage de la fonction de mémorisation 3-43
Fonctionnement du système 3-43

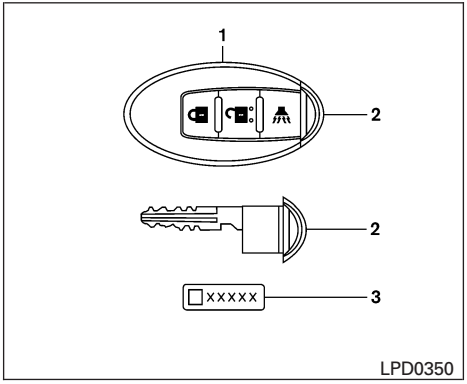

Type A (selon l'équipement du véhicule)

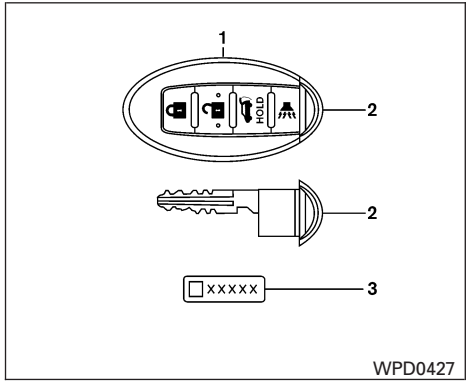

Type B (selon l'équipement du véhicule)

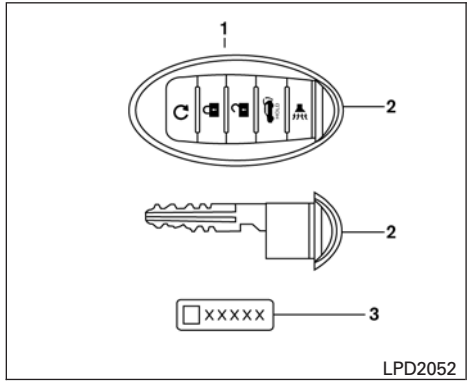

Type C (selon l'équipement du véhicule)

1. Clé intelligente (2)
2. Clé mécanique
3. Plaque avec numéro de clé (1)

CLÉ INTELLIGENTE NISSAN INTELLIGENT KEY[MD]

Seules les clés intelligentes programmées dans la mémoire des composants du système de clé intelligente de votre véhicule et des composants du système antidémarrage de Véhicule NISSAN permettent d'utiliser votre véhicule. Vous pouvez programmer et utiliser jusqu'à quatre clés intelligentes sur un véhicule. Les nouvelles clés doivent être programmées par un concessionnaire NISSAN avant de les utiliser avec le système de clé intelligente et le système antidémarrage de Véhicule NISSAN de votre véhicule. Puisqu'il faut effacer la mémoire des composants des clés

intelligentes pendant la programmation, apportez toutes les clés intelligentes que vous possédez chez votre concessionnaire NISSAN.

Un numéro de clé est fourni avec les clés de votre véhicule. Prenez en note ce numéro de clé et conservez-le dans un endroit sûr (comme votre portefeuille), mais pas dans votre véhicule. Si vous perdez vos clés, rendez-vous chez un concessionnaire NISSAN avec ce numéro pour obtenir des copies de la clé. Il est très important que vous preniez en note le numéro de clé qui apparaît sur la plaque puisque NISSAN ne conserve pas de registres de ces numéros de clés.

Vous n'aurez besoin de ce numéro que si vous perdez toutes les clés du véhicule et qu'il n'est pas possible d'utiliser une autre clé pour en tirer des copies. Si vous possédez encore une clé, votre concessionnaire NISSAN peut en tirer des copies.

⚠MISE EN GARDE

Pour éviter d'endommager la clé intelligente :

- **Ne laissez pas la clé intelligente, qui contient des composants électriques, entrer en contact avec de l'eau ou de l'eau salée, car cela pourrait nuire au fonctionnement du système.**
- **N'échappez pas la clé intelligente.**
- **Ne frappez pas la clé intelligente brusquement contre un autre objet.**
- **Ne modifiez pas la clé intelligente.**
- **Toute exposition à un liquide peut endommager la clé intelligente. Si la clé intelligente est exposée à un liquide, essuyez-la immédiatement jusqu'à ce qu'elle soit complètement sèche.**
- **Ne laissez pas la clé intelligente pendant une période prolongée dans un endroit où la température est supérieure à 60 °C (140 °F).**
- **Ne placez pas la clé intelligente sur un porte-clés muni d'un aimant.**
- **Ne placez pas la clé intelligente près des appareils qui produisent un champ magnétique, tels qu'une télévision, du matériel audio et des ordinateurs personnels.**

En cas de perte ou de vol d'une clé intelligente, NISSAN vous recommande d'effacer le code d'identification de cette clé intelligente du véhicule. Cela pourrait prévenir l'utilisation non autorisée de la clé intelligente pour manœuvrer le véhicule. Communiquez avec un concessionnaire NISSAN pour obtenir de plus amples renseignements sur la façon de procéder à l'effacement du code.

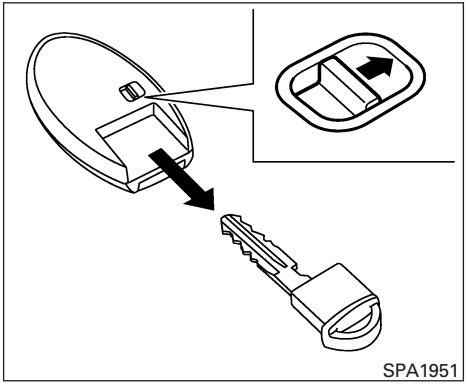

Clé mécanique

La clé intelligente comprend la clé mécanique.

Pour retirer la clé mécanique, dégagez le bouton de verrouillage à l'arrière de la clé intelligente.

Pour installer la clé mécanique, insérez-la fermement dans la clé intelligente jusqu'à ce que le bouton de verrouillage revienne en position de verrouillage.

Utilisez la clé mécanique pour verrouiller ou déverrouiller la portière du chauffeur et la boîte à gants.

⚠MISE EN GARDE

Ayez toujours en votre possession la clé mécanique insérée dans la fente de la clé intelligente.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Portières » de ce chapitre et la section « Rangement » dans le chapitre « Commandes et instruments » de ce manuel.

Pour le voiturier

Si vous devez confier une de vos clés à un voiturier, laissez-lui la clé intelligente et conservez la clé mécanique afin d'assurer la protection de vos effets personnels.

Pour interdire l'ouverture de la boîte à gants pendant la prise en charge par un voiturier, procédez comme suit.

1. Retirez la clé mécanique de la clé intelligente.
2. Verrouillez la boîte à gants avec la clé mécanique.
3. Confiez la clé intelligente au voiturier et conservez la clé mécanique.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Rangement » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

CLÉS DU SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE DU VÉHICULE NISSAN

Vous ne pouvez faire démarrer votre véhicule qu'avec les clés principales ou clés de sureté qui sont enregistrées dans la mémoire du dispositif antidémarrage de véhicule NISSAN (NVIS). Ces clés contiennent une puce de transpondeur.

La clé principale permet de verrouiller et de déverrouiller toutes les serrures du véhicule.

La clé valet ne peut pas être utilisée pour ouvrir la serrure de la boîte à gants.

Si vous prêtez votre véhicule à quelqu'un, mais ne voulez pas lui donner accès à vos objets personnels, remettez-lui une clé de sûreté.

Ne laissez jamais ces clés dans le véhicule.

Clés supplémentaires ou de remplacement :

Si vous avez encore une clé en votre possession, le numéro de clé n'est pas nécessaire si vous désirez vous procurer une autre clé associée au NVIS. Votre concessionnaire peut tirer une copie de votre clé. Vous pouvez utiliser jusqu'à quatre clés associées au système antidémarrage NISSAN avec un véhicule. Vous devriez apporter toutes les clés de l'antidémarreur du véhicule NISSAN lorsque vous vous présentez chez un concessionnaire NISSAN pour les faire program-

mer. En effet, le procédé d'enregistrement efface tous les codes de clés enregistrés antérieurement dans la mémoire de l'antidémarreur de NISSAN de votre véhicule. Une fois la programmation achevée, les composants du système ne reconnaissent que les clés mises en mémoire dans l'antidémarreur NISSAN au cours de la procédure de programmation. Les clés que vous n'aurez pas remises à votre concessionnaire aux fins d'enregistrement ne pourront plus faire démarrer votre véhicule.

⚠ MISE EN GARDE

Ne laissez pas de l'eau ou de l'eau salée entrer en contact avec une clé d'antidémarreur, qui contient un transpondeur électrique. cela pourrait nuire au fonctionnement du dispositif.

Lorsque les portières sont verrouillées à l'aide d'une des méthodes suivantes, elles ne peuvent pas être ouvertes au moyen des poignées intérieures ou extérieures de portière. Les portières doivent être déverrouillées avant de pouvoir être ouvertes.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Conduisez toujours avec les portières verrouillées. Utilisé en combinaison avec les ceintures de sécurité, le verrouillage des portières offre une plus grande sécurité en cas d'accident puisqu'il empêche l'éjection des passagers du véhicule. Cette précaution empêche aussi l'ouverture accidentelle des portières par des enfants ou d'autres personnes et toute intrusion dans le véhicule.**
- **Avant d'ouvrir une portière, assurez-vous de pouvoir éviter les véhicules venant en sens inverse.**
- **Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule. Ils pourraient actionner les commutateurs ou les commandes par mégarde. Des enfants laissés sans surveillance dans un véhicule pourraient être victimes d'accidents graves.**

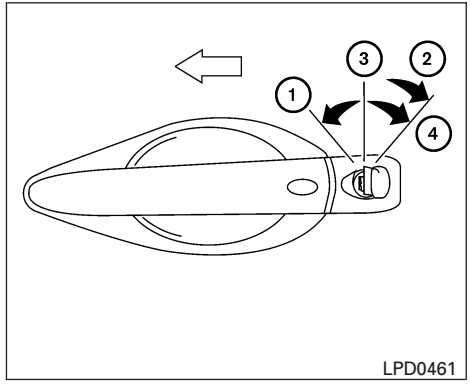

Côté conducteur

VERROUILLAGE AU MOYEN D'UNE CLÉ

Le verrouillage électrique des portières vous permet de verrouiller ou de déverrouiller toutes les portières en même temps.

Pour verrouiller toutes les portières, tournez la clé vers l'avant du véhicule ①.

Pour déverrouiller une seule portière, tournez la clé une fois, dans la serrure de cette portière, vers l'arrière du véhicule ②. De cette position, remettez la clé à la position de point mort ③ (position qui permet d'insérer et de retirer la clé), puis tournez-la de nouveau vers l'arrière ④ dans les cinq secondes pour déverrouiller toutes les portières.

Ouverture et fermeture des glaces

Vous pouvez ouvrir et fermer les glaces automatiques en même temps que vous actionnez la clé dans la portière du conducteur.

- Pour ouvrir les glaces, tournez la clé dans la portière du conducteur vers l'arrière du véhicule pendant **plus d'une seconde** lorsque la portière est déverrouillée.
- Pour fermer les glaces, tournez la clé dans la portière du conducteur vers l'avant du véhicule pendant **plus d'une seconde** une fois la portière verrouillée.

Le mouvement des glaces s'arrête lorsque le barillet de serrure est relâché.

NOTA :

Lorsque l'interrupteur de verrouillage des glaces est enfoncé, la clé n'active pas la fonction d'ouverture ou de fermeture de la glace.

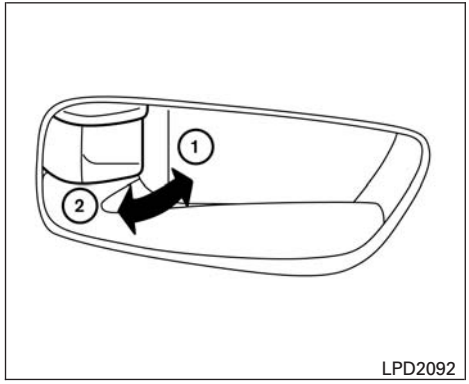

Verrouillage de l'intérieur

VERROUILLAGE AU MOYEN DE LA COMMANDE DE VERROUILLAGE INTÉRIEURE

Pour verrouiller la portière sans utiliser la clé, déplacez le bouton de verrouillage intérieur à la position de verrouillage ① puis fermez la portière.

Pour déverrouiller la portière sans utiliser la clé, déplacez le bouton de verrouillage intérieur à la position de déverrouillage ②.

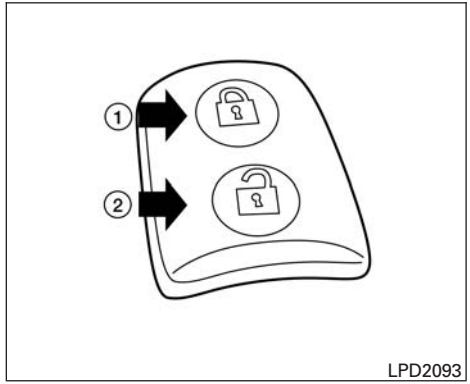

VERROUILLAGE AU MOYEN DU COMMUTATEUR DE VERROUILLAGE ÉLECTRIQUE DES PORTIÈRES

Pour verrouiller toutes les portières sans l'aide de la clé, appuyez sur le commutateur de verrouillage électrique de portière (côté conducteur ou passager avant), en position de verrouillage ①. Assurez-vous de ne pas laisser vos clés dans le véhicule si vous utilisez cette méthode pour verrouiller les portières.

Pour déverrouiller toutes les portières sans la clé, appuyez sur le commutateur de verrouillage de portière (côté conducteur ou passager avant), en position de déverrouillage ②.

Protection de verrouillage

Lorsque le commutateur de verrouillage électrique des portières est déplacé à la position de verrouillage et qu'une des portières est ouverte, toutes les portières se verrouillent et se déverrouillent automatiquement. Si la clé intelligente est restée dans le véhicule et qu'une portière est ouverte, toutes les portières se déverrouillent automatiquement et un carillon retentit après la fermeture de la portière.

Ces fonctions permettent d'éviter de laisser involontairement la clé intelligente dans un véhicule verrouillé.

VERROUILLAGE AUTOMATIQUE DES PORTIÈRES

- Toutes les portières se verrouillent automatiquement lorsque la vitesse du véhicule atteint 24 km/h (15 mi/h).
- Toutes les portières se déverrouillent automatiquement lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (hors fonction).

La fonction de déverrouillage automatique peut être désactivée ou activée. Pour désactiver ou activer le système de déverrouillage automatique des portières, procédez comme suit :

1. Fermez toutes les portières.
2. Placez le commutateur d'allumage en position ON (marche).
3. Moins de 20 secondes après avoir effectué l'étape n° 2, maintenez le commutateur de verrouillage électrique des portières enfoncé à la position de DÉVERROUILLAGE pendant plus de cinq secondes.
4. Lorsque la fonction est activée, le témoin des feux de détresse clignote deux fois. Lorsque la fonction est désactivée, le témoin des feux de détresse clignote une fois.
5. Le commutateur d'allumage doit de nouveau être à la position OFF (arrêt) ou ON (marche) entre chaque modification de réglage.

Quand la fonction de déverrouillage automatique est désactivée, les portières ne se déverrouillent pas lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (hors fonction). Pour déverrouiller la portière manuellement, utilisez le bouton de verrouillage intérieur ou le commutateur de verrouillage électrique des portières (du côté conducteur ou du passager avant).

NOTA :

La fonction de déverrouillage automatique des portières peut être modifiée à l'aide des réglages du véhicule à l'écran multifonction. Les options de la fonction « Déverrouillage automatique de portière » sont les suivantes :

- Hors fonction
- Contact coupé
- Passage à la position P (stationnement)

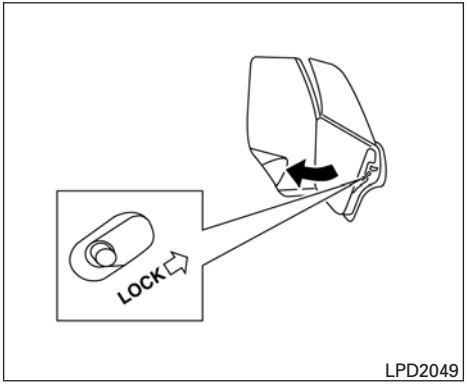

LPD2049

VERROUILLAGE DES PORTIÈRES ARRIÈRE AU MOYEN DU DISPOSITIF DE SÉCURITÉ POUR ENFANT

Le dispositif de sécurité pour enfant empêche l'ouverture accidentelle des portières arrière, plus particulièrement lorsque de jeunes enfants ont pris place dans le véhicule.

Les leviers de verrouillage du dispositif de sécurité pour enfant sont situés sur le rebord des portières arrière.

Les portières arrière ne peuvent être ouvertes que de l'extérieur lorsque le levier est en position LOCK (antivol-verrouillé).

⚠AVERTISSEMENT

- **Les ondes radioélectriques peuvent nuire au fonctionnement des appareils médicaux électriques. Les personnes qui portent un stimulateur cardiaque doivent communiquer avec le fabricant de l'appareil médical électrique pour connaître les interférences possibles avant l'utilisation.**
- **La clé intelligente émet des ondes radioélectriques lorsque les boutons sont enfoncés. La FAA (Federal Aviation Administration des États-Unis) signale que les ondes radioélectriques peuvent nuire à la navigation aérienne et aux systèmes de communication. N'utilisez pas la clé intelligente à bord d'un avion. Assurez-vous que les boutons ne sont pas accidentellement enfoncés lorsque la télécommande est rangée en vue d'un vol.**

Le système de clé intelligente permet de manœuvrer toutes les serrures de portière au moyen de la fonction de télécommande ou en appuyant sur le commutateur de demande du véhicule sans retirer la clé de sa poche ou de son sac à main. L'environnement et les conditions d'utilisation peuvent nuire au fonctionnement du système de clé intelligente.

Assurez-vous de lire ce qui suit avant d'utiliser le système de clé intelligente.

⚠ MISE EN GARDE

- **Assurez-vous d'avoir en votre possession la clé intelligente lorsque vous conduisez le véhicule.**
- **Ne laissez jamais la clé intelligente dans le véhicule lorsque vous quittez le véhicule.**

La clé intelligente communique toujours avec le véhicule en recevant des ondes radio. Le système de clé intelligente transmet des ondes radioélectriques faibles. Les conditions environnementales peuvent nuire au fonctionnement du système de clé intelligente dans les conditions d'utilisation suivantes :

- Lors de l'utilisation à proximité de puissantes ondes radioélectriques, telles qu'une tour de transmission télévisuelle, une centrale électrique et une station de radiodiffusion.
- Lorsque vous êtes en possession d'appareils sans fil, tels qu'un téléphone cellulaire, un émetteur-récepteur et un poste de bande publique.
- Lorsque la clé intelligente entre en contact avec des matériaux métalliques ou est recouverte par ces matériaux.
- Lorsqu'une télécommande à ondes radioélectriques est utilisée à proximité.
- Lorsque la clé intelligente est placée près d'un appareil électrique tel qu'un ordinateur personnel.
- Lorsque le véhicule est stationné près d'un parcomètre.

Dans ces cas, corrigez les conditions de fonctionnement avant d'utiliser la clé intelligente ou utilisez la clé mécanique.

La durée de vie utile de la pile est d'environ deux années bien qu'elle puisse varier selon les conditions de fonctionnement. Si la pile est déchargée, remplacez-la par une nouvelle.

Lorsque la pile de la clé intelligente est faible, un témoin s'allume à l'écran multifonction. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Écran multifonction » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

Puisque la clé intelligente reçoit continuellement des ondes radioélectriques, la durée de vie utile de la pile peut être réduite si vous laissez la clé près des appareils qui transmettent de puissantes ondes radioélectriques, telles que les signaux provenant d'une télévision ou d'un ordinateur personnel.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le remplacement de la pile, consultez la section « Remplacement de la pile » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel.

Vous pouvez programmer et utiliser jusqu'à quatre clés intelligentes sur un véhicule. Communiquez avec un concessionnaire NISSAN pour obtenir de plus amples renseignements sur l'achat et l'utilisation de clés intelligentes supplémentaires.

⚠ MISE EN GARDE

Pour éviter d'endommager la clé intelligente :

- **Ne laissez pas la clé intelligente, qui contient des composants électriques, entrer en contact avec de l'eau ou de l'eau salée, car cela pourrait nuire au fonctionnement du système.**
- **N'échappez pas la clé intelligente.**
- **Ne frappez pas la clé intelligente brusquement contre un autre objet.**
- **Ne modifiez pas la clé intelligente.**

- **Toute exposition à un liquide peut endommager la clé intelligente. Si la clé intelligente est exposée à un liquide, essuyez-la immédiatement jusqu'à ce qu'elle soit complètement sèche.**
- **Ne laissez pas la clé intelligente pendant une période prolongée dans un endroit où la température est supérieure à 60 °C (140 °F).**
- **Ne placez pas la clé intelligente sur un porte-clés muni d'un aimant.**
- **Ne placez pas la clé intelligente près des appareils qui produisent un champ magnétique, tels qu'une télévision, du matériel audio et des ordinateurs personnels.**

En cas de perte ou de vol d'une clé intelligente, NISSAN vous recommande d'effacer le code d'identification de cette clé intelligente du véhicule. Cela pourrait prévenir l'utilisation non autorisée de la clé intelligente pour manœuvrer le véhicule. Communiquez avec un concessionnaire NISSAN pour obtenir de plus amples renseignements sur la façon de procéder à l'effacement du code.

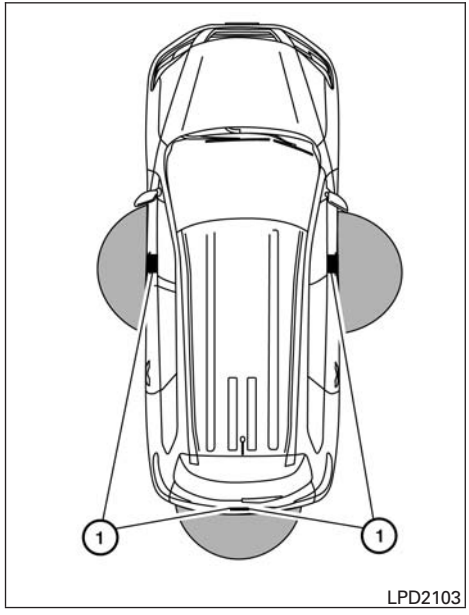

PORTÉE

La clé intelligente est fonctionnelle seulement lorsqu'elle se trouve à la portée du commutateur de demande ①.

Lorsque la pile de la clé intelligente est déchargée ou que de puissantes ondes radioélectriques sont transmises à proximité, la portée du système de clé intelligente est réduite et la clé intelligente peut ne pas fonctionner correctement.

La portée est de 80 cm (31,5 po) à partir de chaque commutateur de demande ①.

Si la clé intelligente est trop près de la glace de portière, de la poignée ou du pare-chocs arrière, les commutateurs de demande peuvent ne pas fonctionner.

Lorsque la clé intelligente se trouve à la portée appropriée, même une personne qui n'a pas en sa possession la clé peut appuyer sur le commutateur de demande pour verrouiller ou déverrouiller les portières.

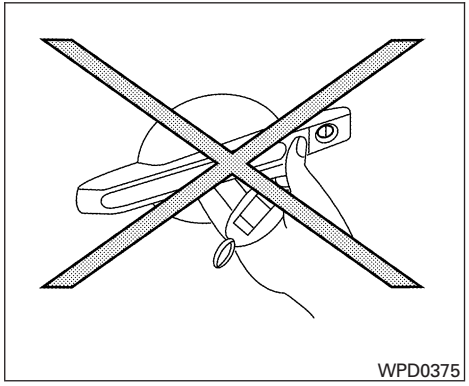
WPD0375

PRÉCAUTIONS AU SUJET DU VERROUILLAGE ET DU DÉVERROUILLAGE DES PORTIÈRES

- N'appuyez pas sur le commutateur de demande de poignée de portière en tenant la clé intelligente dans votre main comme il est illustré. En raison de la faible distance avec la poignée de la portière, le système de clé intelligente éprouvera des difficultés à déterminer que la clé intelligente se trouve à l'extérieur du véhicule.
- Assurez-vous que les portières sont bien verrouillées après les avoir verrouillées au moyen du commutateur de demande de poignée de portière.
- Pour éviter de laisser la clé intelligente à l'intérieur du véhicule, assurez-vous d'avoir la clé en votre possession, puis verrouillez les portières.
- Ne tirez pas sur la poignée de la portière avant d'enfoncer le commutateur de demande de poignée de portière. La portière est déverrouillée mais elle ne s'ouvre pas. Relâchez une fois la poignée de la portière, puis tirez-la de nouveau pour ouvrir la portière.

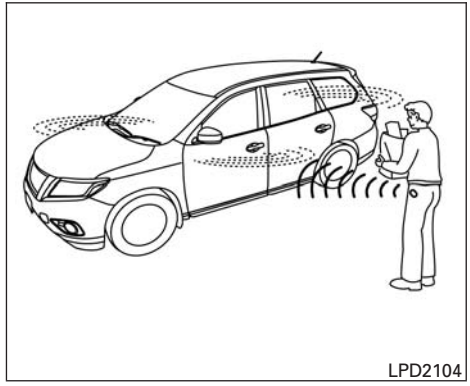
LPD2104

FONCTIONNEMENT DE LA CLÉ INTELLIGENTE NISSAN INTELLIGENT KEY[MD]

Vous pouvez verrouiller ou déverrouiller les portières sans retirer la clé intelligente de votre poche ou de votre sac à main.

Lorsque vous transportez la clé intelligente et que la clé se trouve à la portée appropriée, vous pouvez verrouiller ou déverrouiller toutes les portières en enfonçant le commutateur de demande de poignée de portière.

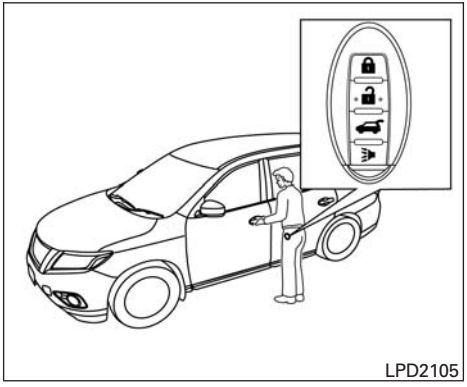
LPD2105

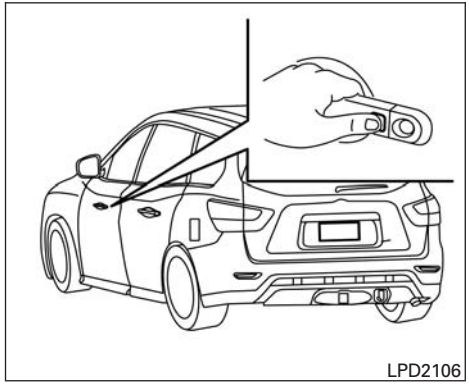
LPD2106

Verrouillage des portières

1. Placez le levier sélecteur à la position P (stationnement), placez le commutateur d'allumage à la position LOCK (antivol-verrouillé) et assurez-vous d'avoir en votre possession la clé intelligente.
2. Fermez toutes les portières.
3. Appuyez sur un commutateur de demande de poignée de portière lorsque vous avez la clé intelligente en votre possession.
4. Toutes les portières et le hayon se verrouillent.
5. Les feux de détresse clignotent deux fois et l'avertisseur extérieur retentit une fois.

NOTA :

- **Les commutateurs de demande pour toutes les portières et le hayon peuvent être désactivés lorsque la fonction de verrouillage de portière de clé intelligente est réglée à la position OFF (hors fonction) dans les réglages de véhicule à l'écran multifonction. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Écran multifonction » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.**
- Les portières se verrouillent au moyen du commutateur de demande de poignée de portière lorsque le commutateur d'allumage ne se trouve pas à la position LOCK (antivol-verrouillé).
- Les portières ne se verrouillent pas si vous appuyez sur le commutateur de demande de poignée de portière lorsqu'une portière est ouverte. Toutefois, les portières se verrouillent avec la clé mécanique même si une portière est ouverte.
- Les portières ne se verrouillent pas au moyen du commutateur de demande de poignée de portière lorsque la clé intelligente se trouve à l'intérieur du véhicule; un bip d'avertissement retentit. Toutefois, lorsqu'une clé intelligente se trouve à l'intérieur du véhicule, les portières peuvent être verrouillées avec une autre clé intelligente.

⚠MISE EN GARDE

- **Après avoir verrouillé les portières au moyen du commutateur de demande, assurez-vous que les portières ont été correctement verrouillées en manœuvrant les poignées de portière ou le commutateur d'ouverture du hayon.**
- **Lorsque vous verrouillez les portières au moyen du commutateur de demande, assurez-vous d'avoir la clé intelligente en votre possession avant de manœuvrer le commutateur de demande pour éviter de laisser la clé dans le véhicule.**
- **Le commutateur de demande n'est fonctionnel que lorsque la clé intelligente a été détectée par le système de clé intelligente.**

Protection de verrouillage

Pour éviter de laisser involontairement la clé intelligente dans un véhicule verrouillé, le système de clé intelligente est doté d'une protection contre le verrouillage.

Lorsque la portière du côté du conducteur est ouverte, que les portières sont verrouillées et que la clé intelligente est placée dans le véhicule, puis que toutes les portières sont fermées, le verrou se déverrouille automatiquement et l'avertisseur de portière retentit.

NOTA :

Les portières peuvent ne pas se verrouiller lorsque la clé intelligente se trouve dans la même main qui actionne le commutateur de demande pour verrouiller la portière. Placez la clé intelligente dans votre sac à main, une poche ou votre autre main.

⚠MISE EN GARDE

La protection contre le verrouillage peut ne pas fonctionner dans les conditions suivantes :

- **Lorsque la clé intelligente est placée sur le tableau de bord.**
- **Lorsque la clé intelligente est placée dans la boîte à gants ou dans un bac de rangement.**
- **Lorsque la clé intelligente est placée dans un vide-poche de portière.**
- **Lorsque la clé intelligente est placée à l'intérieur de matériaux métalliques ou près de tels matériaux.**

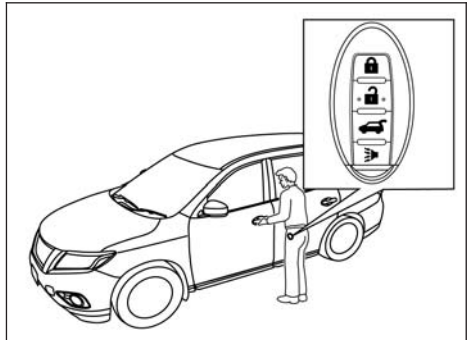
LPD2105

Déverrouillage des portières

1. Ayez en votre possession la clé intelligente.
2. Appuyez sur le commutateur de demande de poignée de portière.
3. Les feux de détresse clignotent une fois et l'avertisseur extérieur retentit une fois.
4. Appuyez de nouveau sur le commutateur de demande de la poignée de portière en moins d'une minute pour déverrouiller toutes les portières.

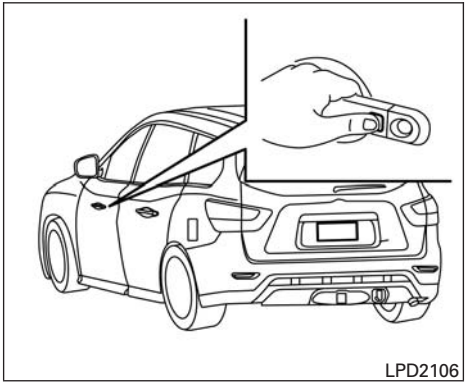
LPD2106

Ouverture du hayon à commande électrique :

1. Ayez en votre possession la clé intelligente.
2. Appuyez sur le commutateur de demande de hayon à commande électrique.

NOTA :

Les commutateurs de demande pour toutes les portières et le hayon peuvent être désactivés lorsque la fonction de verrouillage de portière de clé intelligente est réglée à la position OFF (hors fonction) dans les réglages de véhicule à l'écran multifonction. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Écran multifonction » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

Si une poignée de portière est tirée pendant le déverrouillage des portières, cette portière peut ne pas se déverrouiller. Remettez la poignée de portière à sa position d'origine pour déverrouiller la portière. Si la portière ne se déverrouille pas lorsque la poignée de portière revient à sa position d'origine, enfoncez le commutateur de demande de poignée de portière pour déverrouiller la portière.

Toutes les portières se verrouillent automatiquement à moins qu'une des interventions suivantes n'ait lieu dans la minute après avoir enfoncé le commutateur de demande.

- Ouverture d'une portière.
- L'enfoncement du commutateur d'allumage.

Le temporisateur de l'éclairage intérieur s'allume pendant un certain délai lorsqu'une portière est déverrouillée et que le commutateur de l'éclairage intérieur est à la position DOOR (portière).

Vous pouvez éteindre l'éclairage intérieur sans attendre le délai en effectuant une des opérations suivantes :

- Placer le commutateur d'allumage à la position ON (marche).
- Verrouiller les portières avec la télécommande.
- Placer le commutateur d'éclairage intérieur à la position OFF (hors fonction).
- Réglez la fonction d'éclairage intérieur automatique à la position OFF (hors fonction) dans les réglages du véhicule à l'écran multifonction. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Écran multifonction » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

COMMENT UTILISER LE DISPOSITIF DE VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE SANS CLÉ À TÉLÉCOMMANDE

Le dispositif de verrouillage et déverrouillage sans clé à télécommande permet de manœuvrer toutes les serrures de portière au moyen de la fonction de verrouillage et déverrouillage sans clé de la clé intelligente. La fonction d'entrée sans clé fonctionne jusqu'à 10 m (33 pi) du véhicule. La portée peut toutefois varier en fonction des conditions environnantes du véhicule.

Le dispositif de verrouillage et déverrouillage sans clé à télécommande ne fonctionne pas dans les conditions suivantes :

- Lorsque la clé intelligente est hors de la portée.
- Lorsque les portières ou le hayon sont ouverts ou ne sont pas bien fermés.
- Lorsque la pile de la clé intelligente est déchargée.

⚠MISE EN GARDE

Lorsque les portières sont verrouillées au moyen de la clé intelligente, assurez-vous de ne pas laisser la clé dans le véhicule.

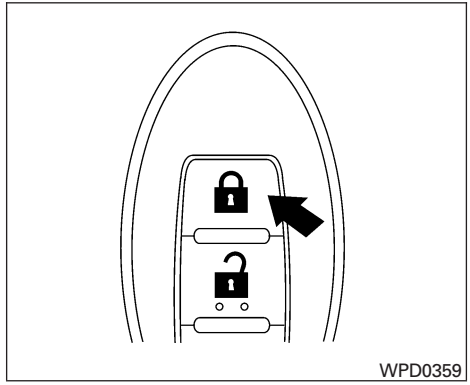

Verrouillage des portières

1. Placez le commutateur d'allumage en position LOCK (antivol-verrouillé).
2. Fermez toutes les portières.
3. Appuyez sur le bouton de la clé intelligente.
4. Les feux de détresse clignotent deux fois et l'avertisseur sonore retentit une fois.
5. Toutes les portières se verrouillent.

⚠MISE EN GARDE

Après avoir verrouillé les portières au moyen de la clé intelligente, assurez-vous que les portières sont bien verrouillées en manœuvrant les poignées de portière.

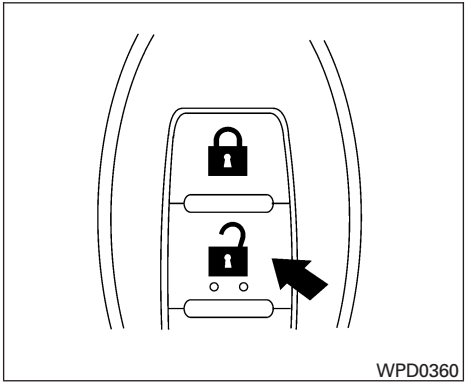

Déverrouillage des portières

1. Appuyez sur le bouton de la clé intelligente.
2. Les feux de détresse clignotent une fois.
3. Appuyez de nouveau sur le bouton dans les cinq secondes pour déverrouiller toutes les portières.

NOTA :

La fonction de déverrouillage peut être modifiée en sélectionnant l'option « Déverouil. portière sélectif » dans les réglages du véhicule de l'écran multifonction. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Écran multifonction » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

Toutes les portières se verrouillent automatiquement à moins qu'une des interventions suivantes n'ait lieu moins d'une minute après avoir appuyé sur le bouton :

- L'ouverture d'une portière.
- L'enfoncement du commutateur d'allumage.

L'éclairage intérieur s'allume pendant un certain délai lorsqu'une portière est déverrouillée et lorsque le commutateur d'éclairage intérieur est à la position DOOR (portière).

Vous pouvez éteindre l'éclairage intérieur sans attendre le délai en effectuant une des opérations suivantes :

- Placer le commutateur d'allumage à la position ON (marche).
- Le verrouillage des portières au moyen de la clé intelligente.
- Placer le commutateur d'éclairage intérieur à la position OFF (hors fonction).
- Réglez la fonction d'éclairage intérieur automatique à la position OFF (hors fonction) dans les réglages du véhicule à l'écran multifonction. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Écran multifonction » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

Ouverture des glaces

Vous pouvez ouvrir les glaces automatiques simultanément à l'aide de la clé intelligente.

- Pour ouvrir les glaces, appuyez sur le bouton de la clé intelligente pendant **plus de trois secondes** après le déverrouillage de toutes les portières.

Les glaces des portières s'ouvrent lorsque vous appuyez sur le bouton de la clé intelligente.

Les glaces des portières ne peuvent pas être fermées au moyen de la clé intelligente.

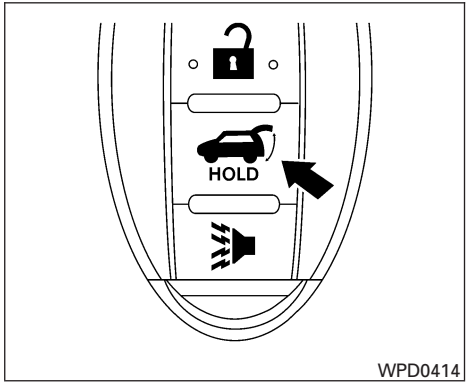

WPD0414

Ouverture et fermeture du hayon (selon l'équipement du véhicule)

Vous pouvez ouvrir et fermer le hayon arrière en effectuant les étapes suivantes :

- Appuyez sur le bouton pendant plus d'une demi-seconde pour ouvrir le hayon arrière.
- Appuyez sur bouton de nouveau pendant plus d'une demi-seconde pour fermer le hayon arrière.

Lorsque vous appuyez sur le bouton pendant l'ouverture ou la fermeture, le hayon inverse sa course.

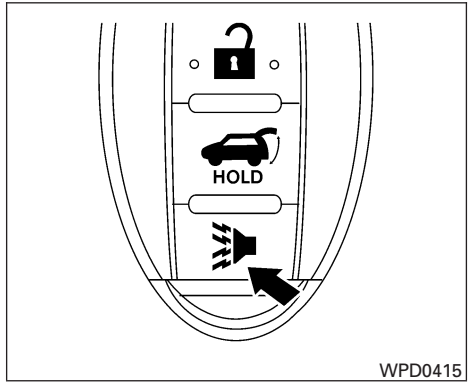

WPD0415

Utilisation de l'alarme de détresse

Si vous êtes à proximité de votre véhicule et que vous croyez être en danger, vous pouvez activer l'alarme de détresse en enfonçant le bouton de la clé intelligente **pendant plus d'une demi-seconde.**

L'alarme de détresse et les phares resteront activés pendant un certain délai.

L'alarme de détresse est neutralisée :

- lorsqu'elle a été activée pendant un certain délai; ou
- lorsqu'un bouton de la clé intelligente est enfoncé;
- lorsque le commutateur de demande de la portière du conducteur ou du passager est enfoncé et que la clé intelligente se trouve à la portée de la poignée de portière.

Couplage de la télécommande aux fonctions de mémorisation du positionneur automatique (selon l'équipement du véhicule)

Si le véhicule est muni du positionneur automatique, la télécommande peut être couplée à ses fonctions de mémorisation.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Positionneur automatique » du présent chapitre.

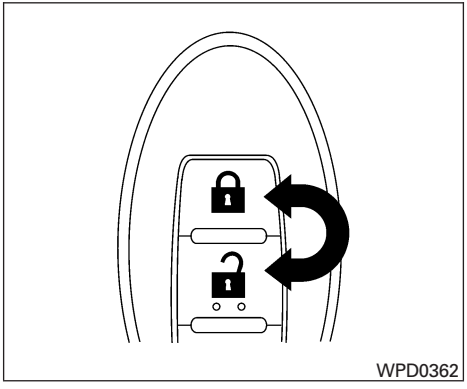
WPD0362

Fonction de confirmation de l'avertisseur sonore

Si vous le souhaitez, la fonction de confirmation de l'avertisseur sonore peut être désactivée à l'aide de la clé intelligente. Lorsque la fonction est désactivée et que vous appuyez sur le bouton LOCK (verrouillage) , le témoin des feux de détresse clignote deux fois. Lorsque vous appuyez sur le bouton UNLOCK (déverrouillage) , ni le témoin des feux de détresse ni l'avertisseur sonore ne fonctionnent.

NOTA :

Si vous modifiez la fonction de confirmation de l'avertisseur sonore et de clignotement des feux de détresse à l'aide de la clé intelligente, l'écran multifonction affichera le mode en vigueur après le passage du commutateur d'allumage de la position OFF (hors fonction) à la position ON (marche). L'écran multifonction peut également être utilisé pour modifier le mode de confirmation de l'avertisseur sonore. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Confirmation de l'avertisseur sonore » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

Pour neutraliser cette fonction : enfoncez les boutons et **durant au moins deux secondes.**

Les feux de détresse clignotent trois fois pour confirmer la désactivation de la fonction de confirmation de l'avertisseur sonore.

Pour rétablir cette fonction : enfoncez les boutons et **de nouveau pendant au moins deux secondes.**

Les feux de détresse clignotent une fois et l'avertisseur sonore retentit une fois pour confirmer le rétablissement de la fonction.

La neutralisation de la fonction de signal sonore n'entraîne pas la mise au silence de l'avertisseur en cas de déclenchement de l'alarme.

SIGNAUX D'AVERTISSEMENT

Pour contribuer à prévenir le déplacement inopiné du véhicule découlant d'une opération erronée de la clé intelligente ou pour prévenir le vol du véhicule, un carillon ou une alarme sonore retentit à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule et un message s'affiche sur le tableau de bord.

Lorsqu'un carillon ou un bip retentit, ou qu'un message s'affiche sur le tableau de bord, assurez-vous de vérifier le véhicule et la clé intelligente.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Guide de dépannage » du présent chapitre et « Écran multifonction » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

GUIDE DE DÉPANNAGE

Vérifiez où se trouvent toutes les clés intelligentes programmées pour votre véhicule. Si une autre clé intelligente se trouve dans la portée du véhicule ou dans l'habitacle, le système risque de fonctionner différemment que prévu.

Symptôme		Cause possible	Solution
À l'arrêt du moteur	L'avertissement Passer en position P (stationnement) s'affiche à l'écran et le carillon intérieur retentit continuellement.	Le levier sélecteur n'est pas à la position P (stationnement).	Déplacez le levier sélecteur à la position P (stationnement).
Lorsque vous déplacez le levier sélecteur à la position P (stationnement)	L'avertissement Mettre contact sur OFF s'affiche à l'écran.	Le commutateur d'allumage est à la position ACC (accessoires) ou ON (marche).	Placez le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction).
Lorsque vous ouvrez la portière du conducteur pour descendre du véhicule	L'avertissement Portière ouverte s'affiche à l'écran et le carillon intérieur retentit continuellement.	Le commutateur d'allumage est à la position ACC (accessoires) ou ON (marche).	Placez le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction).
Lorsque vous fermez la portière du conducteur une fois descendu du véhicule	L'avertissement Pas de clé détectée s'affiche à l'écran, le carillon extérieur retentit trois fois et le carillon intérieur retentit pendant environ trois secondes.	Le commutateur d'allumage est à la position ACC (accessoires) ou ON (marche).	Placez le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction).
	L'avertissement Passer en position P (stationnement) s'affiche à l'écran et le carillon extérieur retentit continuellement.	Le commutateur d'allumage est à la position ACC (accessoires) et le levier sélecteur n'est pas à la position P (stationnement).	Placez le levier sélecteur à la position P (stationnement) et placez le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction).
Lorsque la portière du conducteur est fermée alors que le bouton de verrouillage intérieur est à la position de VERROUILLAGE	Le carillon extérieur retentit pendant environ trois secondes et toutes les portières se déverrouillent.	La clé intelligente se trouve dans l'habitacle.	Ayez en votre possession la clé intelligente.
Lorsque vous enfoncez le commutateur de demande de poignée de portière ou la touche LOCK (antivol-verrouillé) de la clé intelligente pour verrouiller la portière	Le carillon extérieur retentit pendant environ deux secondes.	La clé intelligente se trouve dans l'habitacle.	Ayez en votre possession la clé intelligente.

Symptôme		Cause possible	Solution
Lorsque vous appuyez sur le commutateur d'allumage pour démarrer le moteur	Le témoin de la pile de la clé intelligente s'affiche à l'écran.	La tension de la pile est faible.	Remplacez la pile par une pile neuve. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Remplacement de la pile » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » de ce manuel.
	L'avertissement Pas de clé détectée s'affiche à l'écran, le carillon extérieur retentit trois fois et le carillon intérieur retentit pendant environ trois secondes.	La clé intelligente n'est pas dans le véhicule.	Ayez en votre possession la clé intelligente.
Lorsque vous enfoncez le commutateur d'allumage	Le témoin du système de clé intelligente s'allume en jaune à l'écran.	Il avertit le conducteur de la présence d'une anomalie dans le système de clé intelligente.	Communiquez avec un concessionnaire NISSAN.

SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE DU MOTEUR (selon l'équipement du véhicule)

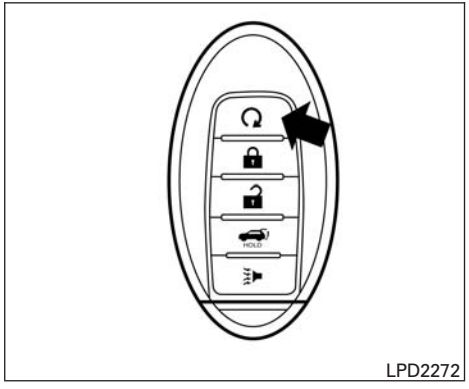

LPD2272

La clé intelligente NISSAN Intelligent Key[MD] comportera le bouton si le véhicule est muni du système de démarrage à distance du moteur. Cette fonction permet le démarrage du moteur de l'extérieur du véhicule.

Les fonctions suivantes peuvent être compromises lorsque la fonction de démarrage à distance est utilisée :

- Les véhicules dotés de la commande de climatisation manuelle ou automatique reviendront pas défaut au dernier mode de chauffage ou de climatisation utilisé.
- Durant un démarrage à distance, la fonction de chauffage des sièges peut également être activée dans le cas des véhicules munis de sièges chauffants. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Sièges chauffants » dans le chapitre « Commandes et instruments ».

Les lois dans certaines régions peuvent limiter l'utilisation des démarreurs à distance. Par exemple, certaines législations exigent que le véhicule soit visible par l'utilisateur lorsqu'il utilise la fonction de démarrage à distance. Consultez les règlements en vigueur pour connaître les exigences.

D'autres conditions peuvent nuire au fonctionnement du système de démarrage à distance du moteur. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Conditions dans lesquelles le système de démarrage à distance ne fonctionne pas » dans ce chapitre.

D'autres conditions peuvent modifier le rendement de la télécommande à clé intelligente. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Clé intelligente NISSAN Intelligent Key[MD] » dans ce chapitre.

PORTÉE DU SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE DU MOTEUR

La fonction de démarrage à distance du moteur ne peut être utilisée que lorsque la clé intelligente se trouve dans une portée précisée du véhicule.

Lorsque la pile de la clé intelligente est déchargée ou que de puissantes ondes radioélectriques sont transmises à proximité, la portée du système de clé intelligente est réduite et la clé intelligente peut ne pas fonctionner correctement.

La portée du système de démarrage à distance du moteur est de 60 m (197 pi) environ du véhicule.

DÉMARRAGE À DISTANCE DU VÉHICULE

Pour utiliser la fonction de démarrage à distance pour faire démarrer le moteur, procédez comme suit :

1. Orientez la clé intelligente vers le véhicule.
2. Appuyez sur la touche LOCK pour verrouiller toutes les portières.
3. Dans un délai de cinq secondes, maintenez le bouton de démarrage à distance

enfoncé jusqu'à ce que les clignotants clignotent et que les feux arrière s'allument. Si le véhicule n'est pas visible, maintenez le bouton de démarrage à distance enfoncé pendant au moins deux secondes.

Les situations suivantes se produisent au démarrage du moteur :

- Les feux de stationnement s'allument et restent allumés aussi longtemps que le moteur est en marche.
- Les portières se verrouillent et le système de chauffage-climatisation peut se mettre en marche.
- Le moteur continue de fonctionner pendant 10 minutes. Répétez les étapes pour augmenter le délai de fonctionnement de 10 minutes supplémentaires. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Augmentation du délai de fonctionnement du moteur » dans ce chapitre.

Enfoncez la pédale de frein et maintenez-la dans cette position, puis appuyez sur le bouton-poussoir d'allumage en position ON (marche) avant de prendre la route. Consultez la section « Conduite du véhicule » du chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel pour obtenir de plus amples renseignements.

AUGMENTATION DU DÉLAI DE FONCTIONNEMENT DU MOTEUR

Le délai de fonctionnement du système de démarrage à distance peut être augmenté une fois en effectuant les étapes indiquées dans la section « Démarrage à distance du véhicule » dans ce chapitre. Le délai de fonctionnement est calculé comme suit :

- Le premier délai de fonctionnement de 10 minutes commence lors de l'exécution de la fonction de démarrage à distance.
- Le deuxième délai de fonctionnement de 10 minutes commence immédiatement lorsque la fonction de démarrage à distance est exécutée à nouveau. Par exemple, si le moteur tourne depuis 5 minutes et que 10 minutes supplémentaires sont ajoutées, le moteur tournera pendant 15 minutes au total.
- Vous atteindrez la limite de deux démarrages à distance en augmentant le délai de fonctionnement du moteur.

Deux démarrages à distance maximaux ou un démarrage simple avec un délai prolongé sont permis entre les cycles d'allumage.

Le commutateur d'allumage doit être placé à la position ON (marche) et ensuite remis à la position OFF (hors fonction) avant de pouvoir utiliser de nouveau la fonction de démarrage à distance.

ANNULATION D'UN DÉMARRAGE À DISTANCE

Pour annuler un démarrage à distance, effectuez une des opérations suivantes :

- Orientez la clé intelligente vers le véhicule et appuyez sur le bouton jusqu'à ce que les feux de stationnement s'éteignent.
- Allumez les feux de détresse de votre véhicule.
- Placez le commutateur d'allumage à la position ON (marche), puis à la position OFF (hors fonction).
- Le délai prolongé de fonctionnement du moteur a expiré.
- La minuterie des premières 10 minutes a expiré.
- Le capot moteur a été ouvert.
- Le levier sélecteur est déplacé hors de la position P (stationnement).
- L'alarme retentit en raison d'une entrée non autorisée dans le véhicule.

- Le commutateur d'allumage est enfoncé sans qu'une clé intelligente ne se trouve dans le véhicule.
- Le commutateur d'allumage est enfoncé lorsqu'une clé intelligente se trouve dans le véhicule mais la pédale de frein n'est pas enfoncée.

CONDITIONS DANS LESQUELLES LE SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE NE FONCTIONNE PAS

Le système de démarrage à distance ne fonctionne pas si une des conditions suivantes est présente :

- Le commutateur d'allumage est tourné à ON (marche).
- Le capot n'est pas bien fermé.
- Les feux de détresse sont allumés.
- Le moteur tourne encore. Le moteur doit être complètement arrêté. Attendez au moins six secondes si le moteur tourne, puis s'arrête. Ceci ne s'applique pas lors de l'augmentation du délai de fonctionnement du moteur.
- Le bouton de démarrage à distance n'est pas maintenu enfoncé pendant au moins deux secondes.
- Le bouton de démarrage à distance n'est pas maintenu enfoncé dans un délai de cinq secondes après l'enfoncement du bouton de verrouillage.
- Le frein est serré.
- Les portières ne sont pas fermées et verrouillées.
- La portière arrière ou le coffre est ouvert.
- Le témoin de la clé intelligente reste allumé en continu à l'écran multifonction.
- L'alarme retentit en raison d'une entrée non autorisée dans le véhicule.
- Deux démarrages à distance ou un démarrage à distance simple avec un délai ajouté ont déjà été effectués.
- Le véhicule n'est pas à la position P (stationnement).
- Une clé programmée est détectée à l'intérieur du véhicule.
- Le réglage de la fonction de démarrage à distance est passé à la position OFF (hors fonction) dans les réglages du véhicule à l'écran multifonction. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Écran multifonction » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

Le système de démarrage à distance du moteur peut afficher un avertissement ou un témoin à l'écran multifonction. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'avertissement ou le témoin, consultez la section « Écran multifonction » dans le chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

CAPOT

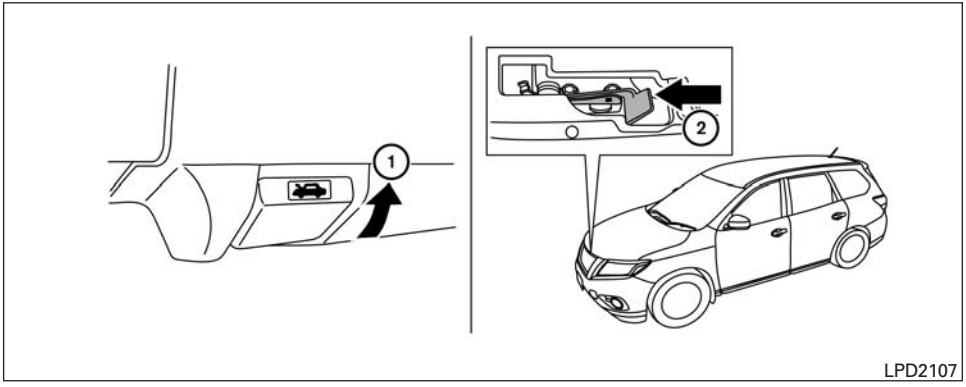

① Tirez sur la poignée de déverrouillage du capot qui se trouve sous le tableau de bord, du côté conducteur. Le capot s'entrouvre légèrement.

② Du bout des doigts, poussez vers le côté le levier situé à l'avant du capot, tel qu'illustré, puis soulevez le capot.

Pour refermer le capot, abaissez-le doucement et assurez-vous qu'il se verrouille correctement.

⚠AVERTISSEMENT

- **Assurez-vous que le capot de votre véhicule est bien fermé et correctement verrouillé avant de prendre la route. Si cette vérification n'est pas faite, le capot pourrait s'ouvrir et causer un accident.**
- **Si vous voyez de la vapeur ou de la fumée s'échapper du compartiment moteur, n'ouvrez pas le capot, car vous pourriez subir des blessures.**

HAYON

⚠AVERTISSEMENT

- **Assurez-vous toujours que le hayon est bien fermé afin d'éviter qu'il ne s'ouvre pendant la conduite.**
- **Ne roulez pas lorsque le hayon est ouvert. Des gaz d'échappement nocifs pourraient s'infiltrer dans l'habitacle. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Gaz d'échappement (monoxyde de carbone) » du chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.**
- **Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule. Ils pourraient actionner les commutateurs ou les commandes par mégarde. Des enfants laissés sans surveillance dans un véhicule pourraient être victimes d'accidents graves.**
- **Lorsque vous fermez le hayon, gardez toujours les mains et les pieds éloignés du cadre de hayon pour éviter de vous blesser.**

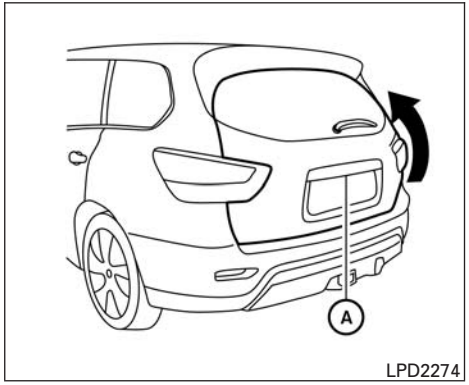

LPD2274

UTILISATION DU HAYON À COMMANDE MANUELLE (selon l'équipement du véhicule)

Le système de verrouillage électrique des portières permet de verrouiller ou de déverrouiller simultanément toutes les portières, y compris le hayon.

Pour ouvrir le hayon, appuyez sur le commutateur de demande Ⓐ et tirez la poignée vers le haut.

Pour fermer le hayon, abaissez-le et poussez-le fermement.

UTILISATION DU HAYON À COMMANDE ÉLECTRIQUE (selon l'équipement du véhicule)

⚠AVERTISSEMENT

- **Assurez-vous que les mains des passagers, etc. se trouvent à l'intérieur du véhicule avant de fermer le hayon.**
- **Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule. Ils pourraient actionner les commutateurs ou les commandes par mégarde. Des enfants laissés sans surveillance dans un véhicule pourraient être victimes d'accidents graves.**

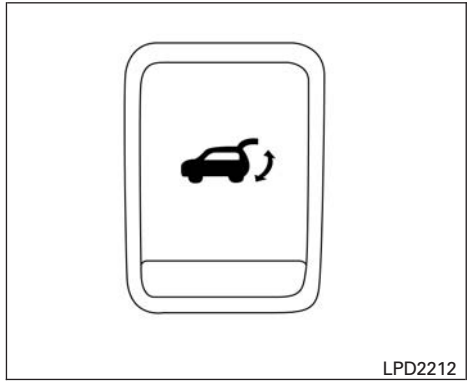
LPD2212

Interrupteur du tableau de bord

NOTA :

Pour ouvrir, fermer ou inverser la course du hayon à commande électrique, vous devez placer le levier sélecteur à la position P (stationnement). Le hayon à commande électrique ne fonctionne pas si la tension de la batterie est faible.

Ouverture électrique :
Le hayon à commande électrique passe de la position complètement fermée à la position complètement ouverte en cinq à huit secondes environ. La fonction d'ouverture électrique peut être activée au moyen du bouton de la télécommande, du commutateur du tableau de bord et du commutateur d'ouverture du hayon. Les feux de détresse clignotent et un carillon retentit pour indiquer que la séquence d'ouverture a débuté.

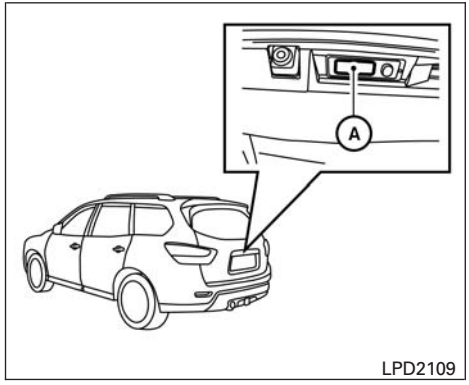

Commutateur d'ouverture du hayon

- Lorsque le véhicule est verrouillé, le hayon peut être ouvert au moyen du commutateur du tableau de bord, de la télécommande et du commutateur d'ouverture du hayon Ⓐ (avec la télécommande dans la portée du hayon). Le hayon peut être déverrouillé et ouvert indépendamment. Une fois le hayon fermé, le véhicule reste dans l'état déverrouillé.
- Le bouton de la télécommande doit être maintenu enfoncé pendant une demi-seconde avant l'ouverture du hayon.
- Déverouillez le hayon pour l'ouvrir à l'aide du commutateur d'ouverture du hayon Ⓐ et sans la télécommande dans la portée du hayon.
- Le commutateur du hayon Ⓐ ne peut être utilisé que pour ouvrir le hayon si le commutateur MAIN (principal) (situé dans le tableau de bord) est en position ON (en fonction).

Un carillon retentit si le levier sélecteur est déplacé hors de la position P (stationnement) durant l'ouverture de la portière électrique.

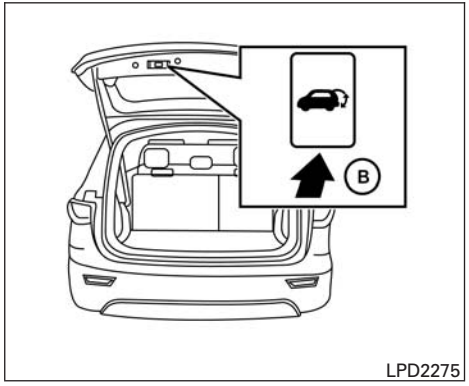

LPD2275

Fermeture électrique :
Le hayon passe automatiquement de la position complètement ouverte à la position intermédiaire. Lorsqu'il atteint la position intermédiaire, le moteur de fermeture finale s'enclenche et tire le hayon en position de verrouillage primaire. La fermeture électrique dure de 7 à 10 secondes environ. La fonction de fermeture électrique peut être activée au moyen du bouton de la télécommande, du commutateur du tableau de bord et du commutateur du hayon Ⓑ. Les feux de détresse clignotent et un carillon retentit pour indiquer que la séquence de fermeture a débuté.

- Si le commutateur d'ouverture du hayon Ⓐ est actionné alors que le moteur de fermeture finale est activé, ce dernier se désactive et dégage le loquet.
- Le bouton de la télécommande doit être maintenu enfoncé pendant une demi-seconde avant la fermeture du hayon.
- Le commutateur du hayon Ⓑ ne peut être utilisé que pour fermer le hayon si le commutateur principal du hayon à commande électrique est en position ON (en fonction).

Inversion :
La course du hayon à commande électrique est immédiatement inversée pendant l'ouverture ou la fermeture électrique si vous appuyez sur le bouton de la télécommande, le commutateur du tableau de bord ou le commutateur du hayon Ⓑ. Un carillon retentit pour confirmer l'inversion de mouvement.

Inversion automatique :
Si un obstacle est détecté pendant l'ouverture ou la fermeture électrique, un carillon retentit et le hayon inverse sa course pour reprendre sa position de pleine ouverture ou de pleine fermeture. Si un deuxième obstacle est détecté, le mouvement du hayon est interrompu et le hayon entre en mode manuel.

Une bande antipincement est montée de chaque côté du hayon. Si cette bande détecte un obstacle durant la fermeture électrique, le hayon inverse sa course et s'ouvre complètement.

NOTA :

Si la bande antipincement est endommagée ou retirée, le mode de fermeture électrique ne fonctionnera plus.

⚠AVERTISSEMENT

Certaines zones très limitées et très rapprochées de la position de fermeture complète ne bénéficient pas de la fonction de détection. Assurez-vous que les mains des passagers, etc. se trouvent à l'intérieur du véhicule avant de fermer le hayon.

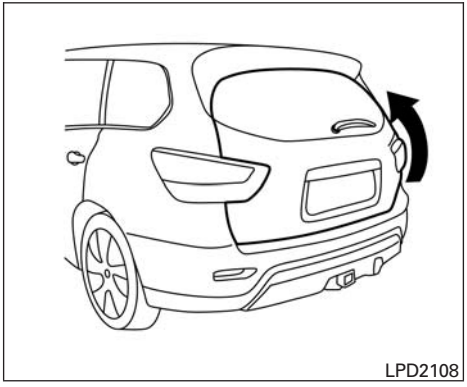
LPD2108

Mode manuel :
Si le mode de fonctionnement électrique n'est pas disponible, le hayon peut être actionné manuellement. Le mode de fonctionnement électrique peut ne pas être disponible si le commutateur principal du hayon à commande électrique est en position ON (marche), si de nombreux obstacles ont été détectés pendant un seul cycle de fermeture ou d'ouverture, ou si la tension de la batterie est insuffisante.

Si le commutateur d'ouverture du hayon à commande électrique Ⓐ est enfoncé durant l'ouverture ou la fermeture électrique, le fonctionnement électrique est annulé et le hayon peut être actionné manuellement.

Pour ouvrir le hayon manuellement, appuyez sur le commutateur d'ouverture du hayon Ⓐ et soulevez le hayon.

Pour fermer le hayon, abaissez-le et poussez-le fermement.

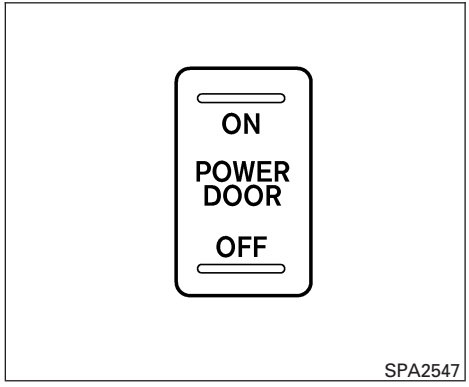

SPA2547

COMMUTATEUR PRINCIPAL DU HAYON À COMMANDE ÉLECTRIQUE

Le fonctionnement du hayon à commande électrique peut être activé ou désactivé à l'aide du commutateur principal du hayon à commande électrique situé sur le tableau de bord.

Lorsque le commutateur principal du hayon à commande électrique est enfoncé à la position OFF (hors fonction), le fonctionnement électrique n'est pas disponible au moyen du commutateur du hayon à commande électrique situé sur le hayon et du commutateur d'ouverture du hayon Ⓐ ou Ⓑ.

Le fonctionnement électrique est disponible quand le commutateur de tableau de bord et le bouton de la télécommande le mettent sur OFF (hors fonction).

OUVERTURE DU HAYON

⚠AVERTISSEMENT

- **Assurez-vous toujours que le hayon est bien fermé afin d'éviter qu'il ne s'ouvre pendant la conduite.**
- **Ne roulez pas lorsque le hayon est ouvert. Des gaz d'échappement nocifs pourraient s'infiltrer dans l'habitacle. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Gaz d'échappement (monoxyde de carbone) » du chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.**

⚠MISE EN GARDE

- **N'utilisez pas le hayon s'il ne reste pas ouvert ou s'il se ferme de façon intempestive pendant que le carillon retentit. Il se peut que les vérins à gaz du hayon soient dépressurisés. Faites inspecter le hayon par un concessionnaire NISSAN.**
- **Ne faites pas fonctionner le hayon électrique si l'un des vérins à gaz, ou les deux vérins, sont démontés. Cela risquerait d'endommager le hayon ou son mécanisme d'ouverture et de fermeture.**

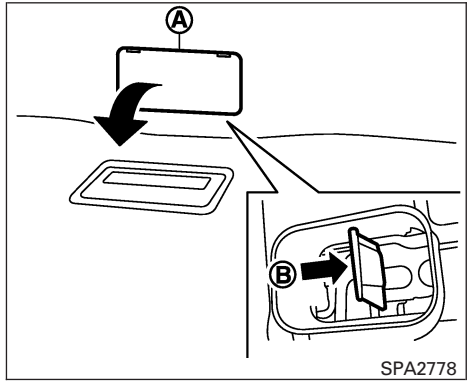

Poignée d'ouverture du hayon à commande manuelle

Ouverture et fermeture manuelles du hayon (selon l'équipement du véhicule)

Si le hayon ne peut être verrouillé ou déverrouillé au moyen du commutateur de verrouillage de portière ou du bouton de la télécommande en raison d'une batterie déchargée, suivez ces étapes :

1. Retirez le couvercle Ⓐ à l'intérieur du hayon.
2. Déplacez le levier Ⓑ, comme illustré, pour ouvrir le hayon.

Communiquez dès que possible avec un concessionnaire NISSAN pour faire réparer.

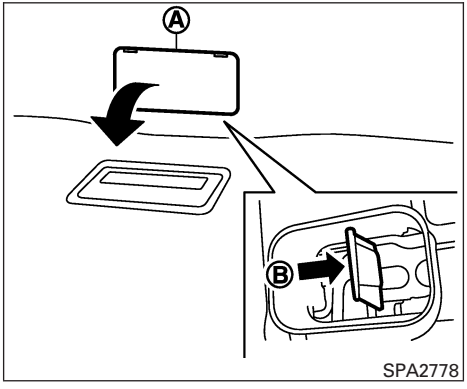

SPA2778

Ouverture et fermeture électriques du hayon (selon l'équipement du véhicule)

Si le hayon ne peut pas être ouvert au moyen du commutateur du tableau de bord, du commutateur d'ouverture du hayon ou du bouton de la télécommande en raison d'une batterie déchargée, suivez ces étapes :

1. Retirez le couvercle Ⓐ à l'intérieur du hayon.
2. Déplacez le levier Ⓑ, comme illustré, pour ouvrir le hayon.

Communiquez dès que possible avec un concessionnaire NISSAN pour faire réparer.

RÉGLAGE DE LA POSITION DU HAYON

Le hayon peut être réglé pour s'ouvrir à une hauteur précisée (mode Garage) en effectuant les étapes suivantes :

1. Ouvrez le hayon à l'aide du commutateur de demande ou de la clé intelligence.
2. Tirez le hayon vers le bas et déplacez-le à la position voulue (le hayon présentera une certaine résistance lors du réglage manuel).
3. Maintenez le commutateur de hayon électrique Ⓑ situé sur le hayon enfoncé pendant plus de 3 secondes ou jusqu'à ce que 2 bips se fassent entendre.

Le hayon s'ouvre à la position de réglage sélectionnée. Pour modifier la position du hayon, répétez les étapes 1 à 3 pour régler la position du hayon.

TRAPPE DU RÉSERVOIR DE CARBURANT

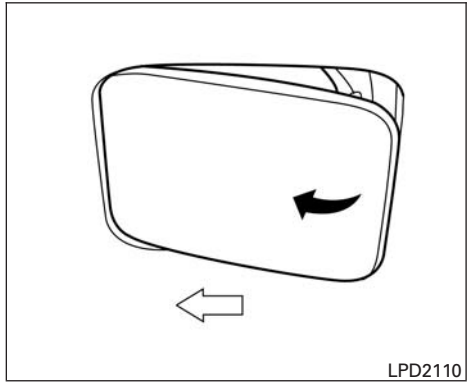
LPD2110

OUVERTURE DE LA TRAPPE DU RÉSERVOIR DE CARBURANT

La trappe du réservoir de carburant se déverrouille automatiquement lorsque la portière du conducteur est déverrouillée.

1. Déverrouillez la trappe du réservoir de carburant en effectuant une des opérations suivantes :
   - Déverrouillez la portière du conducteur à l'aide de la télécommande.
   - Déverrouillez la portière du conducteur à l'aide de la clé.

- Déplacez le commutateur de verrouillage électrique des portières en position de déverrouillage.
- Appuyez sur le commutateur de demande de poignée de portière.

2. Pour ouvrir la trappe du réservoir de carburant, appuyez sur le côté droit de la trappe pour la libérer.

Pour verrouiller la trappe du réservoir de carburant, fermez-la bien puis verrouillez les portières.

BOUCHON DU RÉSERVOIR DE CARBURANT

⚠AVERTISSEMENT

- **L'essence est une substance extrêmement inflammable qui peut aussi devenir hautement explosive dans certaines conditions. Vous pourriez subir des brûlures ou des lésions graves en cas d'utilisation ou de manipulation incorrecte. Lorsque vous faites le plein d'essence, coupez toujours le moteur, ne fumez pas et tenez toute flamme ou étincelle loin du véhicule.**
- **Ne tentez pas de continuer de remplir le réservoir de carburant lorsque le pistolet du distributeur d'essence se déclenche automatiquement. Le surremplissage pourrait faire déborder le réservoir, faire gicler le carburant et provoquer un incendie.**
- **Ne remplacez un bouchon de réservoir de carburant que par un bouchon d'origine. En effet, celui-ci est muni d'une soupape de sûreté intégrée nécessaire au fonctionnement adéquat du circuit d'alimentation et du système antipollution. L'utilisation d'un bouchon non adéquat peut entraîner une anomalie importante ainsi que des blessures. Une telle utilisation peut également provoquer l'activation du témoin d'anomalie .**
- **Ne tentez jamais de faire démarrer votre véhicule en versant du carburant dans le corps du papillon d'accélérateur.**
- **Ne remplissez pas un contenant portatif de carburant dans votre véhicule ou votre remorque. L'électricité statique pourrait provoquer une explosion en raison de la présence de liquides, vapeurs ou gaz inflammables. Pour réduire les risques de blessures graves ou mortelles lors du remplissage de carburant d'un contenant portatif, assurez-vous de suivre les conseils suivants :**
  - **Placez toujours le contenant sur le sol pour le remplir.**
  - **N'utilisez aucun dispositif électronique pendant le remplissage.**
  - **Gardez le pistolet du distributeur d'essence en contact avec le contenant pendant le remplissage.**
  - **Utilisez uniquement un contenant portatif approuvé pour liquide inflammable.**

⚠MISE EN GARDE

- **N'utilisez pas le carburant E-15 ou E-85 dans votre véhicule. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Carburant recommandé » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel.**
- **L'avertissement LOOSE FUEL CAP (bouchon de réservoir de carburant desserré) s'affiche si le bouchon du réservoir de carburant n'est pas correctement serré. Il peut être nécessaire d'effectuer quelques trajets avant que le message ne s'affiche. Le témoin d'anomalie peut s'allumer si vous ne serrez pas correctement le bouchon du réservoir de carburant après l'affichage de l'avertissement LOOSE FUEL CAP (bouchon de réservoir de carburant desserré).**
- **Le témoin d'anomalie peut s'allumer si le bouchon du réservoir de carburant est mal serré. Si le témoin s'allume parce que le bouchon n'a pas été replacé ou parce qu'il est mal vissé, replacez-le ou vissez-le et poursuivez votre route. Le témoin doit s'éteindre après quelques cycles de conduite. Si le témoin reste allumé, rendez-vous chez un concessionnaire NISSAN pour y faire inspecter votre véhicule.**
- **Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Témoin d'anomalie » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.**
- **Si du carburant a été renversé sur la carrosserie du véhicule, rincez-le immédiatement avec de l'eau pour éviter des dommages à la peinture.**

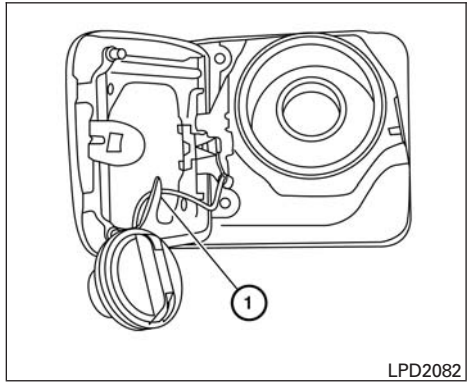

LPD2082

Pour retirer le bouchon du réservoir de carburant :

1. Tournez le bouchon du réservoir de carburant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour le retirer.
2. Placez le bouchon du réservoir de carburant sur le support de bouchon ① pendant le remplissage.

Pour poser le bouchon du réservoir de carburant :

1. Insérez le bouchon du réservoir de carburant bien droit dans le tube de remplissage de carburant.
2. Tournez le bouchon du réservoir de carburant dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

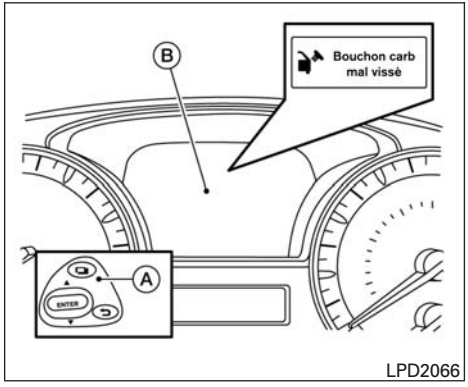

Avertissement Loose Fuel Cap (bouchon de réservoir de carburant desserré)

L'avertissement LOOSE FUEL CAP (bouchon de réservoir de carburant desserré) s'affiche à l'écran multifonction lorsque le bouchon du réservoir de carburant n'est pas serré correctement après le ravitaillement. Il peut être nécessaire d'effectuer quelques trajets avant que le message ne s'affiche. Pour effacer le message d'avertissement, effectuez les étapes suivantes :

1. Retirez et installez le bouchon du réservoir de carburant le plus tôt possible. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Bouchon du réservoir de carburant » dans ce chapitre.
2. Resserrez le bouchon du réservoir de carburant jusqu'au déclic.
3. Appuyez sur le bouton ❑ Ⓐ du volant pendant une seconde pour effacer l'avertissement LOOSE FUEL CAP (bouchon carb mal vissé) Ⓑ après le resserrage du bouchon.

VOLANT INCLINABLE ET TÉLESCOPIQUE

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ne réglez pas le volant pendant que vous conduisez. Vous pourriez perdre la maîtrise de votre véhicule et causer un accident.**
- **Ne réglez pas le volant trop près du corps car ceci pourrait nuire au fonctionnement de la direction et à votre confort. Le sac gonflable du conducteur se déploie avec beaucoup de puissance. Si vous n'êtes pas correctement retenu, si vous êtes penché vers l'avant, tourné de côté ou assis dans toute autre position inadéquate, vous faites augmenter les risques de blessures graves ou mortelles en cas d'accident. Le sac gonflable peut également vous causer des blessures graves ou mortelles si vous êtes appuyé contre le module au moment de son déploiement. Assurez-vous d'avoir le dos bien appuyé contre le dossier de votre siège et d'être assis aussi loin que possible du volant sans que cela ne nuise à votre confort. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité.**

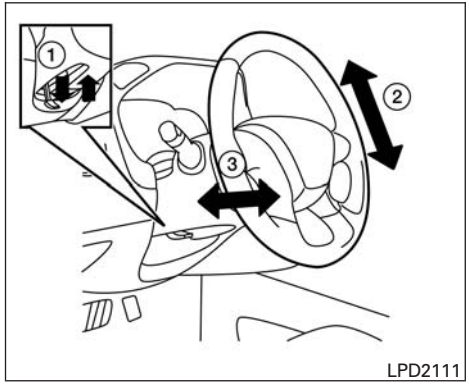

LPD2111

FONCTIONNEMENT MANUEL (selon l'équipement du véhicule)

Fonctionnement du volant inclinable et télescopique

Abaissez le levier de verrouillage ① :

- Réglez le volant de direction vers le haut ou vers le bas dans le sens ② de la position voulue.
- Réglez le volant de direction vers l'avant ou vers l'arrière dans le sens ③ de la position voulue.

Poussez fermement le levier vers le haut ① pour verrouiller le volant en position.

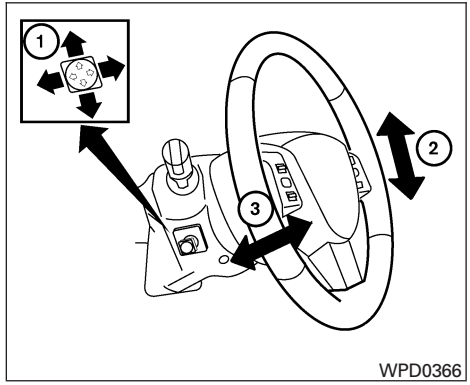

WPD0366

FONCTIONNEMENT AUTOMATIQUE (selon l'équipement du véhicule)

Fonctionnement du volant inclinable et télescopique

Pour régler le volant, déplacez le commutateur ① dans les sens suivants :

- Réglez le volant vers le haut ou vers le bas dans le sens ② de la position d'inclinaison voulue.
- Réglez le volant vers l'avant ou vers l'arrière dans le sens ③ de la position télescopique voulue.

⚠MISE EN GARDE

Dans le cas des véhicules munis du positionneur automatique, omettre de réinitialiser les fonctions d'inclinaison et de télescopage du volant après la décharge de la batterie du véhicule, peut empêcher de régler la position du volant de direction.

Dans le cas des véhicules munis du positionneur automatique : les fonctions d'inclinaison et de télescopage du volant doivent être réinitialisées après la décharge de la batterie afin d'empêcher le verrouillage du volant inclinable et télescopique dans une position. Lorsque la batterie a été rechargée ou remplacée, effectuez les étapes suivantes :

- Pour le fonctionnement d'inclinaison : réglez le commutateur ① pour déplacer le volant à la position la plus élevée ② qu'il est possible d'atteindre.
- Pour le fonctionnement télescopique : réglez le commutateur ① pour déplacer le volant à la position la plus avancée et la plus reculée ③ qu'il est possible d'atteindre.

L'exécution de ces opérations permet de réinitialiser la plage des fonctions d'inclinaison et de télescopage du volant.

Fonction d'entrée-sortie

Le système de positionneur automatique déplace automatiquement le volant vers le haut lorsque la portière du conducteur est ouverte et que le commutateur d'allumage est à la position LOCK (antivol-verrouillé). Cette caractéristique facilite l'accès et la sortie du siège du conducteur. Le volant reprend sa position initiale lorsque la portière du conducteur est refermée et que le commutateur d'allumage est enfoncé.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Positionneur automatique » du présent chapitre.

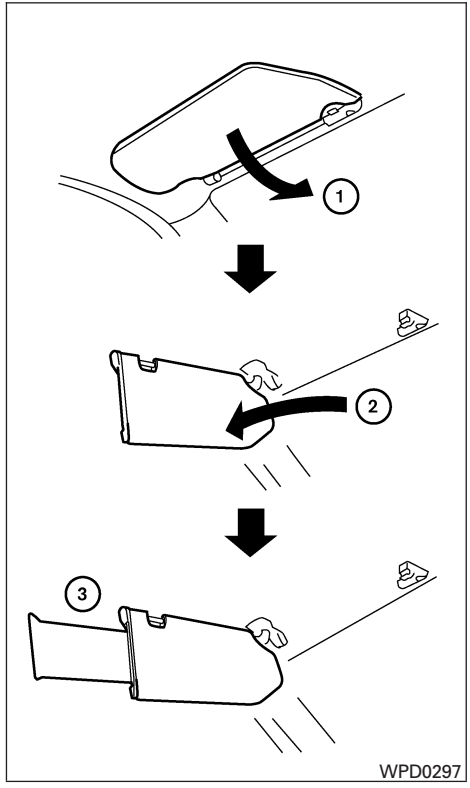

① Pour éliminer l'éblouissement frontal, abaissez le pare-soleil.

② Pour éliminer l'éblouissement latéral, dégagez le pare-soleil du support central et faites-le pivoter sur le côté.

③ Faites glisser la rallonge du pare-soleil vers l'intérieur ou vers l'extérieur au besoin.

⚠MISE EN GARDE

- **Ne tentez pas de ranger le pare-soleil principal avant d'avoir d'abord rangé la rallonge du pare-soleil.**
- **Ne tirez pas la rallonge de pare-soleil avec force vers le bas.**

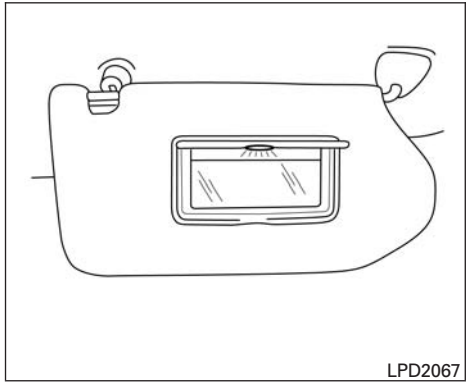
LPD2067

MIROIRS DE COURTOISIE

Pour utiliser le miroir de courtoisie, abaissez le pare-soleil et levez le volet du miroir. Le miroir de courtoisie s'éclaire lorsque vous ouvrez le volet.

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR AUTOMATIQUE ANTIÉBLOUISSEMENT

Le rétroviseur intérieur modifie automatiquement son degré de réflexion en fonction de l'intensité lumineuse des phares du véhicule qui vous suit. La fonction automatique d'antiéblouissement n'est active que lorsque le commutateur d'allumage est en position ON (marche).

Le témoin ① s'allume lorsque la fonction automatique d'antiéblouissement est activée.

Pour désactiver la fonction d'antiéblouissement, appuyez sur le bouton ⏻ . Le témoin s'éteint.

Pour activer la fonction d'antiéblouissement, appuyez de nouveau sur le bouton ⏻ . Le témoin s'allume.

NOTA :

Ne suspendez pas d'objets sur les capteurs ② et ne les nettoyez pas avec un nettoie-vitres. Cela réduit la sensibilité des capteurs et nuit à leur fonctionnement.

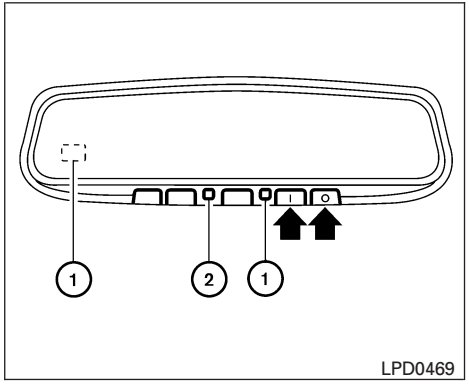

Type A – sans boussole (selon l'équipement du véhicule)

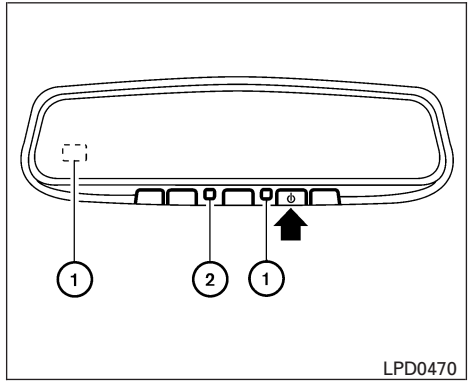

Type B – avec boussole (selon l'équipement du véhicule)

Type A et Type B (selon l'équipement du véhicule)

Le témoin ② s'allume lorsque la fonction automatique d'antiéblouissement est activée.

Pour désactiver la fonction antiéblouissement, appuyez sur :

- le bouton O pour les rétroviseurs intérieurs sans boussole;
- le bouton ⏻ pour les rétroviseurs intérieurs avec boussole.

Le témoin s'éteint.

Pour réactiver la fonction d'antiéblouissement automatique, appuyez sur :

- le bouton | pour les rétroviseurs intérieurs sans boussole;
- le bouton ⏻ pour les rétroviseurs intérieurs avec boussole.

Le témoin s'allume.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la télécommande universelle HomeLink[MD] Universal Transceiver, consultez la section « Télécommande universelle HomeLink[MD] Universal Transceiver » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'affichage de la boussole (selon l'équipement du véhicule), consultez la section « Affichage de la boussole » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

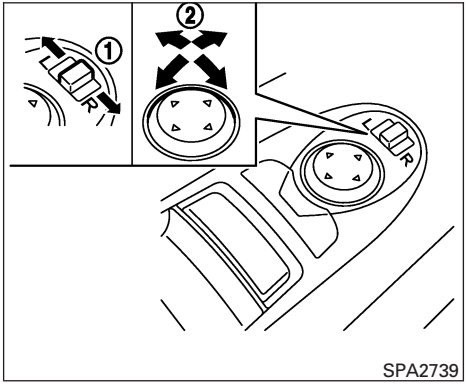

SPA2739

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

La commande à distance des rétroviseurs extérieurs fonctionne seulement lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position ACC (accessoires) ou ON (marche).

Déplacez le petit commutateur ① pour sélectionner le rétroviseur de gauche ou de droite. Réglez la position du rétroviseur sélectionné à l'aide du gros commutateur ②.

⚠AVERTISSEMENT

- **Les objets réfléchis par le rétroviseur extérieur du côté passager sont plus près qu'ils ne semblent l'être. Soyez prudent lorsque vous vous déplacez vers la droite. L'utilisation exclusive de ce rétroviseur pourrait causer un accident. Servez-vous du rétroviseur intérieur ou jetez un coup d'œil par-dessus votre épaule afin d'évaluer correctement la distance qui vous sépare des objets.**
- **Ne réglez pas la position des miroirs pendant que vous conduisez. Vous pourriez perdre la maîtrise de votre véhicule et causer un accident.**

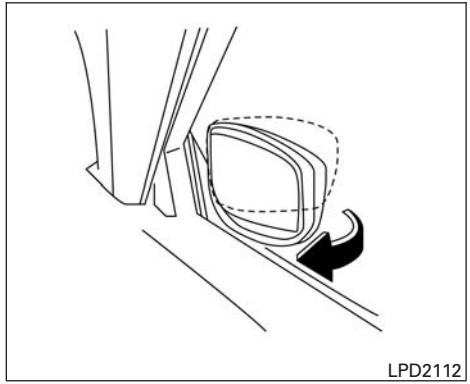
LPD2112

Rétroviseurs extérieurs repliables à commande manuelle

Pour rabattre le rétroviseur extérieur, poussez-le vers la portière.

Fonction d'inclinaison des miroirs en marche arrière (selon l'équipement du véhicule)

La fonction d'inclinaison des miroirs en marche arrière permet d'incliner vers le bas le miroir du rétroviseur extérieur et améliore ainsi la visibilité vers l'arrière à proximité du véhicule.

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), tournez le bouton de réglage des rétroviseurs extérieurs vers la gauche ou vers la droite. Un seul rétroviseur peut être sélectionné à la fois.

Déplacez le levier sélecteur à la position R (marche arrière). Le miroir du rétroviseur sélectionné s'incline vers le bas.

Le miroir du rétroviseur sélectionné reprend sa position initiale lorsque :

- le levier sélecteur est placé à une position autre que R (marche arrière);
- le bouton de réglage des rétroviseurs extérieurs est à la position neutre ou centrale;
- le commutateur d'allumage est à la position OFF (hors fonction).

NOTA :

Si le bouton de réglage des rétroviseurs extérieurs est à la position neutre, aucun rétroviseur ne s'incline vers le bas lorsque vous placez le levier sélecteur à la position R (marche arrière).

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant cette fonction, consultez la section « Positionneur automatique » dans ce chapitre.

Rétroviseurs chauffants

Les rétroviseurs extérieurs peuvent être chauffés afin d'en éliminer la buée, le givre ou la glace pour améliorer la visibilité. Consultez la section « Interrupteur de dégivreur de lunette arrière et des rétroviseurs chauffants » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel pour obtenir de plus amples renseignements.

POSITIONNEUR AUTOMATIQUE (selon l'équipement)

Le positionneur automatique comporte trois fonctions :

- Fonction de mémorisation
- Fonction d'entrée ou de sortie
- Fonction de synchronisation de siège

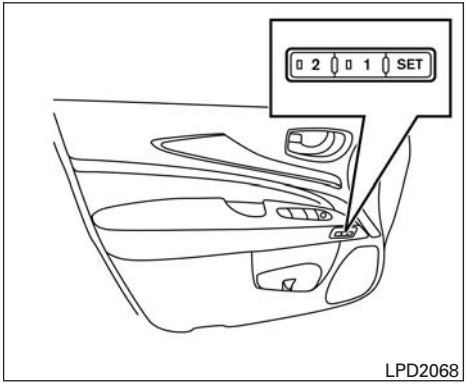

FONCTION DE MÉMORISATION

La mémoire du positionneur automatique peut enregistrer deux positions pour le siège du conducteur, le volant de direction et les rétroviseurs extérieurs. Pour mémoriser les préférences, effectuez la procédure suivante.

1. Déplacez le levier sélecteur de la transmission à variation continue à la position P (stationnement).
2. Placez le commutateur d'allumage à la position ON (marche).
3. Réglez selon vos préférences la position du siège du conducteur, de la colonne de direction et des rétroviseurs extérieurs en manœuvrant manuellement chaque commutateur de réglage. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Sièges » dans le chapitre « Sécurité – Sièges, ceintures de sécurité et système de retenue supplémentaire » du présent manuel et les sections « Volant inclinable et télescopique » et « Rétroviseurs extérieurs » dans ce chapitre.

   Pendant cette étape, ne tournez pas le commutateur d'allumage vers d'autres positions que la position ON (marche).
4. Appuyez sur la touche SET (réglages) et, dans un délai de cinq secondes, appuyez sur la touche de mémoire (1 ou 2).

   Le témoin de la touche de mémoire choisie s'allumera pendant environ cinq secondes. Une fois le témoin éteint, les positions sélectionnées sont enregistrées dans la mémoire correspondante (1 ou 2). Un carillon retentit si la mémoire a été correctement rangée (selon l'équipement du véhicule).

Si de nouveaux réglages sont mémorisés sur une touche déjà programmée, les anciens réglages sont supprimés.

Association de la télécommande à une position mémorisée

La procédure décrite ci-après permet d'associer chaque télécommande aux positions mémorisées (touches de mémoire 1 ou 2).

1. Pour enregistrer une position en mémoire, exécutez les étapes suivantes.
2. Pendant la période d'environ cinq secondes durant laquelle le témoin de la touche de mémoire choisie est allumé, appuyez sur le bouton de la télécommande. Le témoin clignote. Lorsqu'il s'éteint, la télécommande est associée à la position de réglage mémorisée.

Lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position OFF (hors fonction), appuyez sur le bouton de la télécommande. Le siège du conducteur, le volant et les rétroviseurs extérieurs se déplacent à la position mémorisée.

NOTA :

Si une nouvelle position est mémorisée dans la touche de mémoire, la télécommande rétablit automatiquement l'association.

Fonction d'inclinaison des miroirs en marche arrière (selon l'équipement du véhicule)

La fonction d'inclinaison des miroirs en marche arrière incline vers le bas le miroir du rétroviseur extérieur sélectionné et améliore ainsi la visibilité vers l'arrière à proximité du véhicule.

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), tournez le bouton de réglage des rétroviseurs extérieurs vers la gauche ou vers la droite. Un seul rétroviseur peut être sélectionné à la fois.

Déplacez le levier sélecteur à la position R (marche arrière). Le miroir du rétroviseur sélectionné s'incline vers le bas.

Le miroir du rétroviseur sélectionné reprend sa position initiale lorsque :

- le levier sélecteur est placé à une position autre que R (marche arrière);
- le bouton de réglage des rétroviseurs extérieurs est à la position neutre ou centrale;
- le commutateur d'allumage est à la position OFF (hors fonction).

NOTA :

Si le bouton de réglage des rétroviseurs extérieurs est à la position neutre, aucun rétroviseur ne s'incline vers le bas lorsque vous placez le levier sélecteur à la position R (marche arrière).

Fonction de synchronisation de siège

La fonction de synchronisation du siège permet de régler automatiquement les positions du volant et des rétroviseurs extérieurs lorsque le siège est réglé à l'aide de l'interrupteur du siège à réglage électrique.

Toutefois, le volant et les rétroviseurs extérieurs ne se déplacent pas si le siège est réglé au-delà des seuils maximaux. Le système considère que les réglages du volant et des rétroviseurs extérieurs ne sont pas nécessaires, car le siège peut ne pas être réglé pour la position de conduite. Observez que la fonction est réglée au mode désactivé en tant que réglage par défaut de l'usine.

La fonction de synchronisation du siège est activée dans les conditions suivantes :

- Le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).
- Le levier sélecteur est à la position P (stationnement).

Si les rétroviseurs extérieurs ou le volant atteignent leur réglage maximal, la fonction est automatiquement désactivée. Réactivez la fonction en sélectionnant une position de mémoire de siège enregistrée au préalable à l'aide des touches de mémoire (1 ou 2). Une clé intelligente qui a été précédemment associée à une position de siège mémorisée peut également être utilisée pour réactiver la fonction.

Si une position de siège n'a pas été mémorisée au préalable, réactivez la fonction en réglant le volant et les rétroviseurs extérieurs manuellement pour votre position optimale de conduite, puis roulez à plus de 7 km/h (4 mi/h).

Annulation ou activation de la fonction de synchronisation du siège

Le levier sélecteur doit être à la position P (stationnement) et le commutateur d'allumage doit être placé à la position ACC (accessoires).

Confirmation de mémorisation des préférences

- Placez le commutateur d'allumage à la position ON (marche), puis appuyez sur la touche SET (réglages). Si la mémoire principale est vide, le témoin s'allumera pendant environ une demi-seconde. Si la mémoire principale a enregistré les préférences, le témoin s'allumera pendant environ cinq secondes.

- Si le câble de la batterie est débranché, ou si le fusible est grillé, la fonction de mémorisation est annulée et il faut la rétablir avant de régler de nouveau une position mémorisée. Conduisez le véhicule à plus de 40 km/h (25 mi/h) pour rétablir la fonction de mémorisation. Vous pouvez aussi rétablir la fonction de mémorisation comme suit :

1. Branchez le câble de la batterie ou remplacez le fusible.
2. Ouvrez puis fermez la portière du conducteur plus de deux fois alors que le contacteur d'allumage est à la position LOCK (antivol-verrouillé).

   Lorsque la fonction de mémorisation a été rétablie, vous pouvez définir une position en mémoire. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Fonction de mémorisation » du présent chapitre.

Sélection des préférences de position mémorisées

Réglez le levier sélecteur à la position P (stationnement), puis :

- dans un délai de 45 secondes après l'ouverture de la portière du conducteur, appuyez sur la touche de mémoire (1 ou 2); ou
- tournez le commutateur d'allumage à la position ON (marche), puis appuyez sur la touche de mémoire (1 ou 2).

Le siège du conducteur, la colonne de direction et les rétroviseurs extérieurs se déplacent selon les positions mémorisées pendant que le témoin clignote, et ensuite le témoin demeure allumé pendant environ cinq secondes.

FONCTION D'ENTRÉE OU DE SORTIE

Ce système permet de déplacer automatiquement le siège du conducteur et la colonne de direction de fonctionnement automatique lorsque le levier sélecteur est en position P (stationnement). Cette fonction facilite au conducteur l'accès et la sortie du siège.

Le siège du conducteur se déplace vers l'arrière et la colonne de direction vers le haut lorsque :

- la portière du conducteur est ouverte et le commutateur d'allumage est tourné à la position LOCK (antivol-verrouillé);
- le commutateur d'allumage est tourné de la position ACC (accessoires) à la position LOCK (antivol-verrouillé) et que la portière du conducteur est ouverte.

Le siège du conducteur et le volant reprennent leur position initiale lorsque :

- la portière du conducteur est fermée et le commutateur d'allumage est tourné à la position LOCK (antivol-verrouillé);
- le commutateur d'allumage est tourné de la position ACC (accessoires) à la position ON (marche) pendant que le levier sélecteur est à la position P (stationnement).

La fonction d'entrée ou de sortie peut être réglée ou annulée dans les réglages du véhicule à l'écran multifonction en effectuant les étapes suivantes :

- Modifiez le réglage de la fonction de déplacement du siège à la sortie du mode ON (marche) au mode OFF (hors fonction).
- Modifiez le réglage de la fonction de déplacement de la direction vers le haut à la sortie du mode ON (marche) au mode OFF (hors fonction).

Rétablissement de la fonction d'entrée ou de sortie

Si le câble de la batterie est débranché ou si le fusible est grillé, la fonction d'entrée ou de sortie est annulée. Conduisez le véhicule à plus de 40 km/h (25 mi/h) pour rétablir la fonction d'entrée ou de sortie. Vous pouvez aussi rétablir la fonction d'entrée ou de sortie comme suit :

1. Branchez le câble de la batterie ou remplacez le fusible.
2. Ouvrez puis fermez la portière du conducteur plus de deux fois alors que le contacteur d'allumage est à la position LOCK (antivol-verrouillé).

La fonction d'entrée ou de sortie devrait maintenant fonctionner correctement.

RÉGLAGE DE LA FONCTION DE MÉMORISATION

La position des réglages suivants peut être associée à la clé intelligente et les réglages mémorisés peuvent être accessibles pour chaque clé intelligente.

- Système de chauffage-climatisation
- Système de navigation (selon l'équipement du véhicule)
- Chaîne stéréo

Pour utiliser la fonction de mémorisation, réglez le système de chauffage et de climatisation, le système de navigation et la chaîne stéréo en fonction des paramètres préférés du conducteur. Verrouillez les portières à l'aide de la clé intelligente. Chaque clé intelligente peut être réglée en fonction des préférences individuelles du conducteur. Lorsqu'une nouvelle clé intelligente est utilisée, le message « Connection with the key has been done » (la connexion avec la clé a été effectuée) s'affiche à l'écran et les réglages mémorisés sont accessibles.

Pour activer les réglages mémorisés, effectuez les étapes suivantes :

1. Ayez la clé intelligente associée aux réglages mémorisés en votre possession.
2. Ouvrez les portières en appuyant sur le commutateur de demande de poignée de portière du conducteur ou le bouton de DÉVERROUILLAGE de la clé intelligente.
3. Placez le commutateur d'allumage à la position ON (marche). Les réglages associés à la clé intelligente s'activent.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'utilisation du système de chauffage-climatisation, consultez la section « Chauffage et climatiseur (à commande automatique) » dans le chapitre « Systèmes de surveillance, de climatisation, audio, téléphonique et de reconnaissance vocale » du présent manuel.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'utilisation du système de navigation, consultez le manuel d'utilisation distinct du système de navigation.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'utilisation du système audio, consultez la section « Système audio » dans le chapitre « Systèmes de surveillance, de climatisation, audio, téléphonique et de reconnaissance vocale » du présent manuel.

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

Le positionneur automatique ne fonctionne pas ou cesse de fonctionner lorsque :

- le véhicule roule à plus de 7 km/h (4 mi/h);
- une des touches de mémoire est enfoncée alors que le positionneur automatique est en fonction;

- le commutateur de réglage du siège du conducteur et de la colonne de direction est actionné alors que le positionneur automatique est en fonction;
- le siège est déjà réglé à la position mémorisée;
- la touche de mémoire ne correspond à aucune position du siège;
- le levier sélecteur de la transmission est déplacé de la position P (stationnement) à une autre position;
- la portière du conducteur demeure ouverte pendant plus de 45 secondes alors que le commutateur d'allumage n'est pas en position ON (marche);
- la fonction de synchronisation du siège est automatiquement désactivée si les rétroviseurs extérieurs ou le volant atteint son réglage maximal;
- la fonction de synchronisation du siège ne fonctionne pas si le siège est réglé au-delà d'un des seuils maximaux suivants :
  - Coulissement du siège : 76 mm (3,0 po)
  - Inclinaison du dossier : 9,1 degrés
  - Dispositif de réglage de la hauteur du siège (arrière) : 20 mm (0,8 po)

La fonction d'entrée ou de sortie peut être réglée ou annulée dans les réglages du véhicule à l'écran multifonction en effectuant les étapes suivantes :

- Modifiez le réglage de la fonction de déplacement du siège à la sortie du mode ON (marche) au mode OFF (hors fonction).
- Modifiez le réglage de la fonction de déplacement de la direction vers le haut à la sortie du mode ON (marche) au mode OFF (hors fonction).

4 Systèmes de surveillance, de climatisation, audio, téléphonique et de reconnaissance vocale

Boutons du panneau de commande – écran couleur sans Système de navigation (selon l'équipement du véhicule) 4-4
Utilisation du sélecteur NISSAN. 4-5
Sélection des menus à l'écran 4-6
Utilisation du bouton STATUS (état) 4-7
Utilisation du bouton INFO 4-7
Utilisation de la touche SETTING (réglages) 4-9
☼/☽ Bouton de luminosité et d'écran éteint 4-10
Boutons du panneau de commande – Écran couleur avec Système de Navigation (selon l'équipement du véhicule) 4-11
Utilisation du sélecteur NISSAN. 4-12
Consignes d'utilisation de l'écran tactile. 4-13
Sélection des menus à l'écran 4-15
Utilisation du bouton STATUS (état) 4-15
Utilisation du bouton INFO 4-16
Utilisation de la touche SETTING (réglages) 4-18
☼/☽ Bouton de luminosité et d'écran éteint 4-20
Afficheur d'image (selon l'équipement du véhicule) . . . 4-21
Utilisation de l'afficheur d'image 4-21
Caméra de marche arrière (selon l'équipement) 4-23
Interprétation des lignes affichées à l'écran 4-24
Comment se stationner en utilisant les lignes de trajectoire prévue 4-24
Différence entre la distance prévue et la distance réelle 4-25
Réglages des lignes de trajectoire prévue 4-28
Réglages de l'écran. 4-28
Capteur de stationnement/sonar de centre arrière 4-28
Conseils d'utilisation 4-30
Écran Around View[MD] Monitor (selon l'équipement) . . 4-31
Vues disponibles 4-33
Différence entre la distance prévue et la distance réelle 4-37
Modification de l'affichage 4-40
Capteur de stationnement/sonar de centre arrière 4-40
Réglage de l'affichage de l'écran 4-42
Affichage de l'anomalie. 4-42
Conseils d'utilisation 4-43
Bouches d'air 4-44
Appareil de chauffage et climatiseur (à commande automatique) 4-45
Fonctionnement automatique 4-46
Fonctionnement manuel 4-47

Conseils d'utilisation 4-49
Entretien du climatiseur 4-50
Chaîne stéréo 4-50
Radio 4-50
Réception radio FM 4-51
Réception radio AM 4-51
Réception radio satellite (selon l'équipement du véhicule) 4-51
Précautions concernant l'utilisation de la chaîne stéréo 4-52
Radio AM/FM/SAT avec lecteur de CD (selon l'équipement du véhicule) 4-67
Radio AM/FM/SAT avec lecteur CD/DVD (selon l'équipement du véhicule) 4-74
Utilisation du lecteur DVD (modèles avec système de navigation) 4-82
Port de connexion de clé de mémoire USB (bus sériel universel) (modèles sans système de navigation) (selon l'équipement) 4-85
Port de connexion de clé de mémoire USB (bus sériel universel) (modèles avec système de navigation) (selon l'équipement) 4-87
Fonctionnement du lecteur iPod[MD] sans système de navigation (selon l'équipement) 4-91
Fonctionnement du lecteur iPod[MD] avec système de navigation (selon l'équipement) 4-94
Diffusion audio Bluetooth[MD] (selon l'équipement) 4-98
Entretien et nettoyage des CD 4-101
Commandes du système audio sur le volant 4-102
Antenne 4-103
Système double de DVD d'appuie-tête (selon l'équipement du véhicule) 4-104
Composants de système 4-105
Avant l'utilisation du système double de DVD d'appuie-tête 4-111
Lecture d'un DVD (disque numérique polyvalent) 4-112
Conseils d'utilisation 4-117
Entretien et soin 4-118
Téléphone de voiture ou radio BP 4-118
Système téléphonique mains libres Bluetooth[MD] sans système de navigation (selon l'équipement) 4-119
Information sur la réglementation 4-121
Utilisation du dispositif 4-122
Boutons de commande 4-124
Pour commencer 4-125
Liste des commandes vocales 4-126

Mode d'adaptation de la voix (VA) 4-131
Commande manuelle 4-133
Guide de dépannage 4-134
Système téléphonique mains libres Bluetooth[MD] avec système de navigation (selon l'équipement) 4-135
Information sur la réglementation 4-137
Commandes vocales. 4-137
Procédure de jumelage. 4-138
Appel (rép tél). 4-139
Répertoire du combiné 4-141
Faire un appel. 4-142
Réception d'un appel 4-143
Pendant un appel. 4-144
Mettre fin à un appel 4-144
Paramètres téléphone. 4-145
Réglages Bluetooth[MD] 4-146
Niveau de volume des appels 4-147
Système de reconnaissance vocale NISSAN (selon l'équipement) 4-148
Mode standard de reconnaissance de la voix NISSAN. 4-148
Utilisation du dispositif 4-151
Avant de commencer 4-151
Émission de commandes vocales. 4-151
Mode de commande alternatif de Reconnaissance Vocale NISSAN. 4-156
Utilisation du dispositif 4-161
Fonction Apprentissage commandes vocales 4-163
Guide de dépannage 4-165

BOUTONS DU PANNEAU DE COMMANDE – ÉCRAN COULEUR SANS SYSTÈME DE NAVIGATION (selon l'équipement du véhicule)

⚠ AVERTISSEMENT

- **La conduite du véhicule exige toute votre attention : ne tentez donc pas de régler les commandes de chauffage et de climatisation pendant la conduite.**
- **Ne démontez ni ne modifiez ce système. Cela pourrait provoquer un accident, un incendie ou un choc électrique.**
- **N'utilisez pas ce dispositif si vous remarquez une anomalie telle que le gel de l'écran ou l'absence de son. L'utilisation du dispositif dans une telle situation pourrait provoquer un accident, un incendie ou un choc électrique.**
- **Si vous remarquez la présence d'un corps étranger dans le matériel du dispositif d'aide à la navigation, si vous renversez du liquide dans le dispositif ou si de la fumée ou une odeur inhabituelle se dégage du dispositif, éteignez-le immédiatement et communiquez avec le concessionnaire NISSAN le plus près. Sinon, il y a risque d'accident, d'incendie ou de choc électrique.**

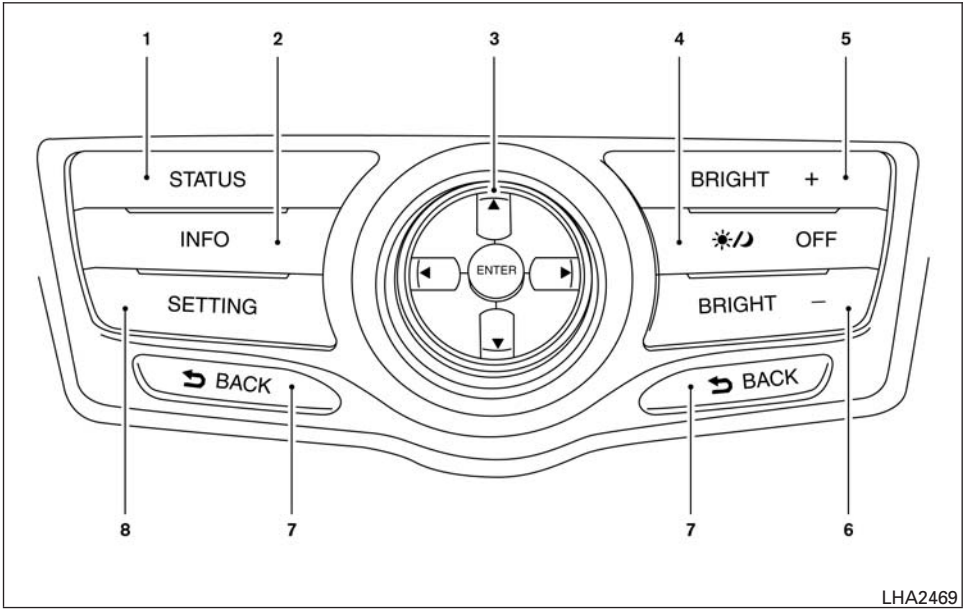

1. Bouton STATUS (état)
2. Bouton INFO
3. Sélecteur NISSAN
4. ☼/☽ Bouton de luminosité et d'écran éteint
5. Bouton BRIGHT + (commande de luminosité)
6. Bouton BRIGHT – (commande de luminosité)
7. Bouton BACK (précédent) ⮌
8. Bouton SETTING (réglages)

⚠MISE EN GARDE

- **L'écran de verre de l'affichage peut se briser s'il est frappé par un objet dur ou tranchant. Si l'écran de verre se brise, ne le touchez pas. Si tel est le cas, vous risquez de vous blesser.**
- **Ne nettoyez jamais l'écran à l'aide d'un chiffon rugueux, d'alcool, de benzine, de diluants, de solvants, ou d'une serviette de papier imbibée d'un agent de nettoyage chimique. Ces produits peuvent rayer ou abîmer l'écran.**
- **N'éclaboussez pas l'écran et n'y pulvérisez aucun liquide (eau ou produit parfumé pour automobile). Toute présence de liquide entraînera une défaillance du dispositif.**

Assurez-vous que le moteur tourne lorsque vous utilisez ce système.

Si vous utilisez le système sans que le moteur tourne (commutateur d'allumage à la position ON (marche) ou ACC [accessoires]) pendant une longue période, vous déchargerez complètement la batterie et le moteur ne pourra plus démarrer.

Symboles de référence :

Touche ENTER (entrée) – Cette touche se trouve sur le panneau de commande.

« Exemple » – Les mots entre guillemets servent à dénoter une touche affichée à l'écran. Ces touches ne peuvent être sélectionnées qu'au moyen du sélecteur NISSAN.

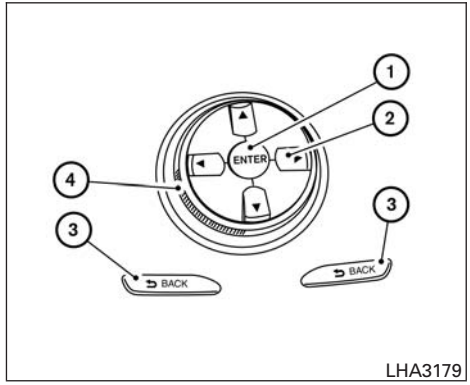

LHA3179

UTILISATION DU SÉLECTEUR NISSAN

Utilisez le sélecteur NISSAN pour sélectionner une option à l'écran d'affichage. Mettez un élément en surbrillance à l'écran à l'aide des boutons directionnels principaux ② ou de la molette centrale ④. Appuyez ensuite sur la touche ENTER (entrée) ① pour sélectionner l'option à l'écran ou exécuter l'action.

Le bouton ⮌ BACK (précédent) ③ comporte deux fonctions :

- Il permet de revenir à l'affichage précédent (annulation).

Si vous appuyez sur le bouton ⮌ BACK (précédent) ③ pendant la configuration, la configuration est annulée et l'écran précédent est réaffiché.

- Il met fin à la configuration.

Dans certains écrans, lorsque vous appuyez sur le bouton ⮌ BACK (précédent) ③, les modifications apportées pendant la configurtion sont confirmées.

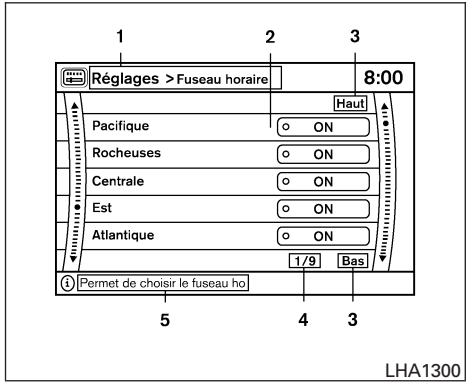

LHA1300

SÉLECTION DES MENUS À L'ÉCRAN

Les fonctions du véhicule s'affichent dans des menus à l'écran d'affichage central. Lorsque vous sélectionnez un menu ou que vous mettez une option de menu en surbrillance, des renseignements importants s'affichent à divers endroits de l'écran. En voici les détails.

1. Haut d'écran :
   Indique le chemin d'accès à l'écran affiché (par exemple, appuyez sur le bouton Réglages > puis sélectionnez la touche « Horloge » et ensuite la touche « Fuseau horaire »).
2. Sélections du menu :
   Indiquent les options pouvant être choisies au menu de cet écran (par exemple Fuseau horaire du Pacifique, Fuseau horaire des Rocheuses, etc.).
3. Indicateurs HAUT/BAS :
   Indiquent que le sélecteur NISSAN peut servir à faire défiler l'écran pour sélectionner d'autres options.
4. Indicateur d'option :
   Indique le numéro de l'option sélectionnée et le total des options disponibles à cet écran (par exemple, 1/9).
5. Bas d'écran-renseignements additionnels :
   Affiche des renseignements additionnels (le cas échéant) sur l'option de menu en surbrillance (par exemple, Permet de choisir le fuseau ho).

UTILISATION DU BOUTON STATUS (état)

Appuyez sur le bouton STATUS (état) pour afficher l'état du système audio, du système de climatisation et de la consommation de carburant.

Les données suivantes s'affichent tour à tour lorsque vous appuyez à plusieurs reprises sur le bouton STATUS (état) :

Système audio → Système audio et chauffage-climatisation → Système audio et consommation de carburant → Système audio

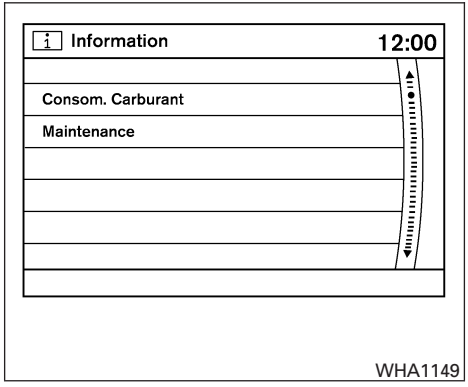

UTILISATION DU BOUTON INFO

Enfoncez le bouton INFO. Cet écran définit ou affiche diverses données utiles pour utiliser le véhicule. Les options disponibles incluent des données sur la consommation de carburant et l'entretien.

Options de menu		Résultat
Consom. Carburant		Affiche le menu de consommation de carburant.
	Autonomie de carburant (DTE)	Affiche une estimation de la distance qui peut être parcourue avant le ravitaillement. L'autonomie de carburant (DTE) est constamment calculée en fonction de la quantité de carburant dans le réservoir et de la consommation actuelle de carburant. L'affichage est mis à jour toutes les 30 secondes. Lorsque le niveau de carburant est bas, le mode d'autonomie de carburant affiche la mention (*). **REMARQUE :** La distance évaluée par le mode d'autonomie de carburant peut demeurer affichée après le ravitaillement si la quantité de carburant qui a été ajoutée pendant que le commutateur d'allumage est à la position OFF (hors fonction) est peu importante. **REMARQUE :** L'information affichée par le mode d'autonomie de carburant peut changer momentanément lorsque vous prenez des virages ou que vous gravissez des pentes, puisque le carburant présent dans le réservoir se déplace.
	Average Fuel Economy (consommation moyenne de carburant)	Affiche la consommation moyenne de carburant depuis la dernière remise à zéro. L'affichage est mis à jour toutes les 30 secondes et tous les 500 m (1/3 mi). L'écran peut indiquer (**.*) après une remise à zéro ou le branchement des câbles de la batterie.
	Historique de consommation de carburant	Sélectionnez la touche « View » (vue) pour afficher l'historique moyen de consommation de carburant sous forme de graphique.
Maintenance (entretien)		Affiche les rappels d'entretien.

Options de menu			Résultat
	Touches de rappel (1 – 4)		Sélectionnez une touche pour afficher cet intervalle d'entretien.
		Réinitialiser la distance	Réinitialise la distance pour le rappel choisi à 0 km (0 mi).
		Intervalle	Affiche l'intervalle pour le rappel choisi. Sélectionnez les touches « + » ou « - » pour régler la distance vers le haut ou vers le bas.
		Intervalle rappel	Affiche l'état d'intervalle rappel choisi. Sélectionnez pour activer ou désactiver. Si ce paramètre est réglé sur « ON » (activé), l'écran d'avis d'entretien s'affiche une fois que l'intervalle est atteint et le commutateur d'allumage est placé en position OFF (hors fonction) puis en position ON (marche).

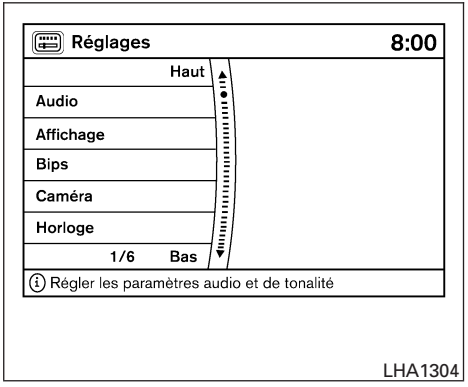

LHA1304

UTILISATION DE LA TOUCHE SETTING (réglages)

Appuyez sur la touche PARAMÈTRES. Cet écran affiche et règle divers paramètres et fonctions disponibles pour votre véhicule. Sélectionnez un article au moyen du sélecteur NISSAN, puis appuyez sur le bouton ENTER (entrer). Lorsque le témoin ambre en regard d'un article s'allume, la fonction est activée.

Options de menu		Résultat
Audio		Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Système audio » dans ce chapitre.
Affichage		Règle les paramètres de l'écran d'affichage.
	Luminosité et contraste	Règle la luminosité ou le contraste du fond de carte.
	Écran hors fonction	Bascule l'écran d'affichage en fonction ou hors fonction. Le témoin ambre s'allume lorsque l'affichage est réglé sur « On » (en fonction). Lorsque l'affichage est réglé sur « Off » (hors fonction) et un bouton du panneau de commande, de l'audio ou du réchauffeur ainsi que du climatiseur est enfoncé, l'affichage reprend jusqu'à ce que cette opération s'achève. Pour remettre l'affichage en fonction, appuyez sur le bouton OFF (hors fonction) ☼/☽ et maintenez-le enfoncé pendant environ 2 secondes ou retournez à l'écran de réglage de l'affichage et ajustez le réglage.
	Couleur de fond	Règle l'écran d'affichage entre les modes de jour et de nuit.
Bips		Active ou désactive les bips entendus lorsque vous appuyez sur un bouton du panneau de commande.
Caméra		Active ou désactive les lignes de trajectoire prévue lorsque la caméra de marche arrière s'affiche à l'écran. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Caméra de marche arrière » du présent chapitre.
Horloge		Règle les paramètres de l'horloge.

Options de menu		Résultat
	Horloge à l'écran	Active ou désactive l'horloge dans le coin supérieur droit de l'affichage.
	Format de l'horloge	Bascule entre une horloge de 12 heures et de 24 heures.
	Heure avancée	Active ou désactive l'heure avancée.
	Fuseau horaire	Règle le fuseau horaire. Choisissez un fuseau horaire dans la liste disponible.
	Réglage de l'horloge	Règle manuellement les heures et les minutes de l'horloge.
Langue et unités		Règle la langue illustrée dans l'affichage. Choisissez parmi les options English (anglais), Français ou Español (espagnol). Règle les paramètres des unités à l'écran d'affichage. Les réglages disponibles sont « US » (milles, °F, mi/gal) et « Métrique (km, °C, L/100 km) ».

☼/☽ BOUTON DE LUMINOSITÉ ET D'ÉCRAN ÉTEINT

Appuyez sur le bouton de luminosité et d'écran éteint ☼/☽ pour modifier la luminosité de l'écran. Appuyez de nouveau sur ce bouton pour choisir entre l'affichage de jour AUTO ou l'affichage de nuit ☽ . La luminosité peut alors être réglée au moyen du sélecteur NISSAN.

Les boutons + (plus lumineux) et – (moins lumineux) permettent de régler la luminosité de l'écran.

Si aucune sélection n'a eu lieu dans les 10 secondes, l'écran revient à l'affichage précédent.

Maintenez le bouton de luminosité et d'écran éteint ☼/☽ pendant plus de deux secondes pour mettre l'écran hors fonction. Appuyez de nouveau sur ce bouton pour mettre l'écran en fonction.

BOUTONS DU PANNEAU DE COMMANDE – ÉCRAN COULEUR AVEC SYSTÈME DE NAVIGATION (selon l'équipement du véhicule)

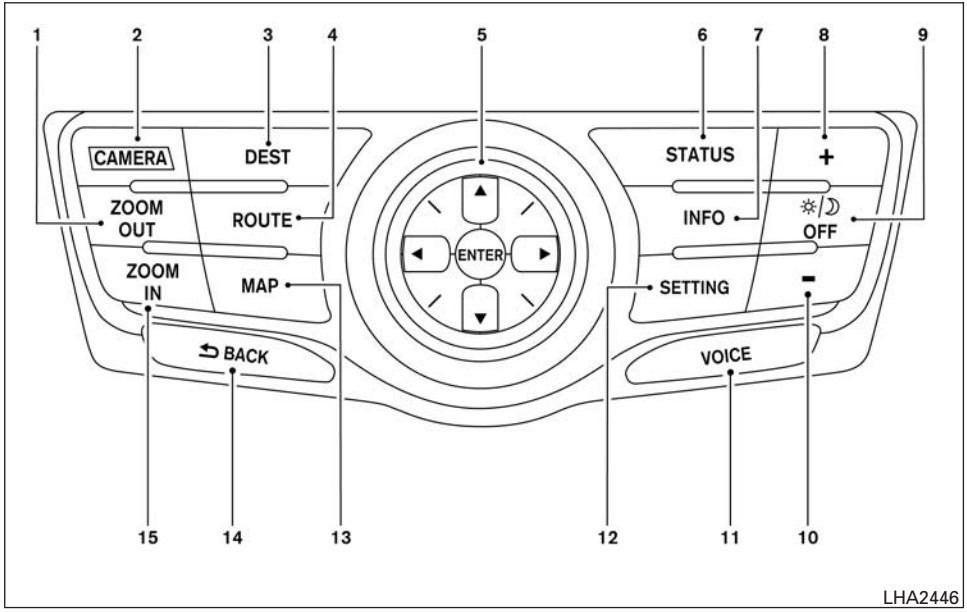

1. Bouton ZOOM OUT (zoom arrière)*
2. Touche CAMERA (caméra)
3. Bouton DEST (destination)*
4. Bouton ROUTE (itinéraire)*
5. Sélecteur NISSAN (p. 4-12)
6. Bouton STATUS (état) (p. 4-15)
7. Bouton INFO (p. 4-16)
8. Bouton + (commande de luminosité)
9. ☼/☽ Bouton de luminosité et d'écran éteint
10. Bouton – (commande de luminosité)
11. Bouton VOICE (commandes vocales)*
12. Bouton SETTING (réglages) (p. 4-18)
13. Bouton MAP (carte)*
14. ⮌ Bouton BACK (précédent)
15. Bouton ZOOM IN (zoom avant)*

* Consultez le manuel d'utilisation du système de navigation pour obtenir de plus amples renseignements sur les boutons de commande du système de navigation.

Assurez-vous que le moteur tourne lorsque vous utilisez ce système.

Si vous utilisez le système sans que le moteur tourne (commutateur d'allumage à la position ON (marche) ou ACC [accessoires]) pendant une longue période, vous déchargerez complètement la batterie et le moteur ne pourra plus démarrer.

Symboles de référence :

Touche ENTER (entrée) – Cette touche se trouve sur le panneau de commande.

« Exemple » – Les mots entre guillemets servent à dénoter une touche qui n'est affichée qu'à l'écran. Ces touches ne peuvent être sélectionnées qu'au moyen du sélecteur NISSAN.

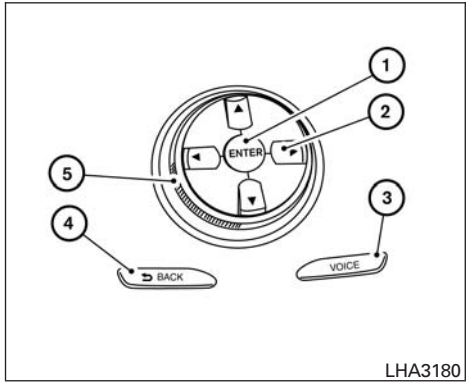

LHA3180

UTILISATION DU SÉLECTEUR NISSAN

Utilisez le sélecteur NISSAN pour sélectionner une option à l'écran d'affichage. Mettez un élément en surbrillance à l'écran à l'aide des boutons directionnels principaux ② ou de la molette centrale ⑤. Appuyez ensuite sur la touche ENTER (entrée) ① pour sélectionner l'option à l'écran ou exécuter l'action.

Le bouton ⮌ BACK (précédent) ④ comporte deux fonctions :

- Il permet de revenir à l'affichage précédent (annulation).

Si vous appuyez sur le bouton ⮌ BACK (précédent) ④ pendant la configuration, la configuration est annulée et l'écran précédent est réaffiché.

- Il met fin à la configuration.

Dans certains écrans, lorsque vous appuyez sur le bouton ⮌ BACK (précédent) ④, les modifications apportées durant la configuration sont confirmées.

Pour connaître les fonctions associées au bouton VOICE (commandes vocales) ③, consultez le Manuel d'utilisation du Système de Navigation.

CONSIGNES D'UTILISATION DE L'ÉCRAN TACTILE

⚠ MISE EN GARDE

- **L'écran de verre de l'affichage peut se briser s'il est frappé par un objet dur ou tranchant. Si l'écran de verre se brise, ne le touchez pas. Si tel est le cas, vous risquez de vous blesser.**
- **Ne nettoyez jamais l'écran à l'aide d'un chiffon rugueux, d'alcool, de benzine, de diluants, de solvants, ou d'une serviette de papier imbibée d'un agent de nettoyage chimique. Ces produits peuvent rayer ou abîmer l'écran.**
- **N'éclaboussez pas l'écran et n'y pulvérisez aucun liquide (eau ou produit parfumé pour automobile). Toute présence de liquide entraînera une défaillance du dispositif.**

À des fins de sécurité, certaines fonctions ne sont pas accessibles pendant la conduite.

Les fonctions à l'écran qui ne sont pas accessibles pendant la conduite sont ombragées ou en sourdine.

Stationnez le véhicule en lieu sûr, puis utilisez le Système de Navigation.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Concentrez-vous TOUJOURS entièrement sur la conduite.**
- **Évitez d'utiliser des fonctions du véhicule qui pourraient vous distraire. Si vous êtes distrait, vous pourriez perdre la maîtrise de votre véhicule et causer un accident.**

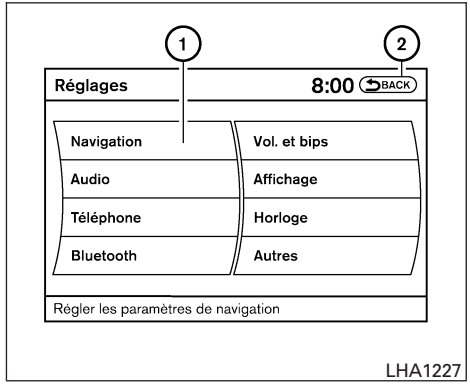

Utilisation de l’écran tactile

L’écran tactile permet d’accéder à toutes les fonctions disponibles au moyen du sélecteur NISSAN.

Options de menu		Résultat
Sélection d’une option à l’écran		Pour sélectionner une option, il suffit de l’effleurer. Pour sélectionner la touche « Navigation », touchez du doigt la touche « Navigation » ① à l’écran. Sélectionnez la touche « BACK » (précédent) ② pour revenir à l’écran précédent.
Réglage des options à l’écran		Appuyez sur la touche « + » ou sur la touche « − » pour effectuer les réglages voulus. Appuyez sur la flèche vers le haut pour faire défiler la page vers le haut une option à la fois, ou appuyez sur la flèche double pour faire défiler la page entière vers le haut. Touchez du doigt la flèche pour faire défiler la page vers le bas, un élément à la fois ou touchez du doigt la flèche double pour faire défiler la page entière vers le bas.
Entrée de caractères		Sélectionnez la touche de la lettre ou du numéro voulu. Le système propose certaines options d’entrée de caractères.
	Majuscule	Entrée de caractères en majuscules.
	Minuscule	Entrée de caractères en minuscules.
	Espace	Insertion d’espaces.
	Effacer	Suppression du dernier caractère entré à l’aide d’une touche. Exercez une pression continue sur la touche « Effacer » pour supprimer tous les caractères.
	OK	Complète l’entrée de caractères.

Entretien de l’écran tactile

Utilisez un chiffon doux et sec pour nettoyer l’écran. Si un nettoyage supplémentaire s’impose, utilisez un chiffon doux imprégné d’un peu de détergent neutre. Ne vaporisez jamais l’écran avec de l’eau ou un détergent. Humectez d’abord le chiffon, puis essuyez l’écran.

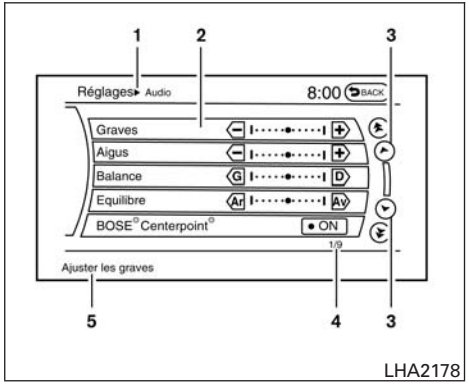

SÉLECTION DES MENUS À L'ÉCRAN

Les fonctions du véhicule s'affichent dans des menus à l'écran d'affichage central. Lorsque vous sélectionnez un menu ou que vous mettez une option de menu en surbrillance, des renseignements importants s'affichent à divers endroits de l'écran. En voici les détails.

1. Haut d'écran :
   Indique le chemin d'accès à l'écran affiché (par exemple, enfoncez le bouton SETTINGS [réglages]) > puis sélectionnez la touche « Audio ».
2. Sélections de menu :
   Affichent les options offertes dans cet écran de menu (par exemple, Graves, etc.).
3. Indicateurs haut/bas :
   Indiquent que le sélecteur NISSAN peut servir à faire défiler l'écran vers le haut ou vers le bas pour sélectionner d'autres options.
4. Total d'options :
   Indique le nombre d'options de menu disponibles à cet écran, même si elles sont réparties sur plusieurs pages (par exemple, 1/9).
5. Bas d'écran – renseignements additionnels :
   affiche des renseignements additionnels (le cas échéant) sur l'option de menu en surbrillance (par exemple, Ajuster les graves).

UTILISATION DU BOUTON STATUS (état)

Le bouton STATUS sert à l'affichage des données sur le système. Trois différents écrans d'information doubles sont offerts. Appuyez sur le bouton STATUS à plusieurs reprises pour faire défiler les écrans dans l'ordre suivant :

Système audio avec virages pour la navigation → Système audio avec données sur la consommation de carburant → Système audio avec information de chauffage-climatisation → Système audio avec virages pour la navigation

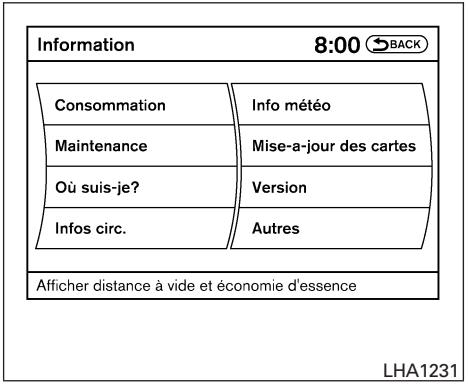

UTILISATION DU BOUTON INFO

Enfoncez le bouton INFO. Cet écran définit ou affiche diverses données utiles pour utiliser le véhicule. Les options disponibles incluent des données sur la consommation de carburant, l'entretien, la navigation et la reconnaissance vocale.

Options de menu		Résultat
Consom. Carburant		Affiche le menu de consommation de carburant.
	Autonomie de carburant (DTE)	Affiche une estimation de la distance qui peut être parcourue avant le ravitaillement. L'autonomie de carburant (DTE) est constamment calculée en fonction de la quantité de carburant dans le réservoir et de la consommation actuelle de carburant. L'affichage est mis à jour toutes les 30 secondes. Lorsque le niveau de carburant est bas, le mode d'autonomie de carburant affiche la mention (*). **REMARQUE :** La distance évaluée par le mode d'autonomie de carburant peut demeurer affichée après le ravitaillement si la quantité de carburant qui a été ajoutée pendant que le commutateur d'allumage est à la position OFF (hors fonction) est peu importante. **REMARQUE :** L'information affichée par le mode d'autonomie de carburant peut changer momentanément lorsque vous prenez des virages ou que vous gravissez des pentes, puisque le carburant présent dans le réservoir se déplace.
	Average Fuel Economy (consommation moyenne de carburant)	Affiche la consommation moyenne de carburant depuis la dernière remise à zéro. L'affichage est mis à jour toutes les 30 secondes et tous les 500 m (1/3 mi). L'écran peut indiquer (**.*) après une remise à zéro ou le branchement des câbles de la batterie. Sélectionnez « Reset Fuel Eco » (réinitialiser consommation de carburant) pour réinitialiser le calcul de la consommation de carburant à 0.
	Historique de consommation	Effleurez la touche « View » (vue) pour afficher l'historique de consommation moyennne de carburant sous forme de graphique.
Maintenance (entretien)		Affiche les rappels d'entretien.

Options de menu			Résultat
	Touches de rappel		Effleurez une touche pour afficher l'intervalle d'entretien pour l'huile à moteur, le filtre à huile, les pneus ou autre rappel.
		Réinitialiser la distance	Réinitialise la distance pour le rappel choisi à 0 km (0 mi).
		Intervalle	Affiche l'intervalle pour le rappel choisi. Sélectionnez les touches « + » ou « - » pour régler la distance vers le haut ou vers le bas.
		Intervalle rappel	Affiche l'état d'intervalle rappel choisi. Sélectionnez pour activer ou désactiver. Si ce paramètre est réglé sur « ON » (activé), l'écran d'avis d'entretien s'affiche une fois que l'intervalle est atteint et le commutateur d'allumage est placé en position OFF (hors fonction) puis en position ON (marche).
Où suis-je?			Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le manuel d'utilisation du système de navigation.
Infos circ.			Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le manuel d'utilisation du système de navigation.
Info météo			Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le manuel d'utilisation du système de navigation.
Mise à jour des cartes			Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le manuel d'utilisation du système de navigation.
Version			Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le manuel d'utilisation du système de navigation.
Autres			Affiche une liste d'options supplémentaires.
	Mise à jour des cartes		Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des mises à jour des cartes, consultez le manuel d'utilisation distinct du système de navigation.
	Version		Pour obtenir de plus amples renseignements sur la version du système de navigation, consultez le manuel d'utilisation distinct du système de navigation.
	Position GPS		Pour obtenir de plus amples renseignements sur la position GPS, consultez le manuel d'utilisation distinct du système de navigation.
	Système de reconnaissance vocale (selon l'équipement du véhicule)		Pour obtenir de plus amples renseignements sur le système de reconnaissance vocale, consultez la section « Système de reconnaissance vocale NISSAN » dans ce chapitre.

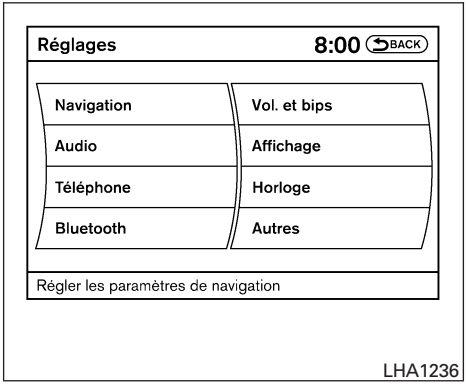

UTILISATION DE LA TOUCHE SETTING (réglages)

Appuyez sur la touche PARAMÈTRES. Cet écran affiche et règle divers paramètres et fonctions disponibles pour votre véhicule. Lorsque le témoin ambre en regard d'un article s'allume, la fonction est activée.

Options de menu		Résultat
Navigation		Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le manuel d'utilisation du système de navigation.
Audio		Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Système audio » dans ce chapitre.
Téléphone		Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Système téléphonique mains libres Bluetooth[MD] avec système de navigation » du présent chapitre.
Bluetooth[MD]		Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Système téléphonique mains libres Bluetooth[MD] avec système de navigation » du présent chapitre.
Vol. et bips		Règle le volume et les bips.
	Volume du système de navigation	Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le manuel d'utilisation du système de navigation.
	Volume du téléphone	Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Système téléphonique mains libres Bluetooth[MD] avec système de navigation » du présent chapitre.
	Bips	Active ou désactive les bips entendus lorsque vous appuyez sur un bouton du panneau de commande.

Options de menu		Résultat
Écran arrière (selon l'équipement du véhicule)		Règle les paramètres des écrans arrière.
	Commande d'affichage	Sélectionnez la touche « ON » (en fonction) de l'écran gauche ou droit afin d'activer ou de désactiver alternativement l'écran des passagers arrière gauche ou droit. Si l'écran est activé, sélectionnez la touche (DVD, USB, Av.AUX ou Ar.AUX) que vous souhaitez afficher sur l'écran correspondant. Le réglage AUX avant est utilisé pour les appareils branchés sur les prises AUX dans la console centrale. Le réglage AUX arrière est utilisé pour les appareils branchés sur les prises AUX à l'arrière de la console centrale.
	Affichage automatique	Active ou désactive la fonction d'affichage automatique. Lorsque la fonction d'affichage automatique est activée, les écrans arrière s'allument automatiquement lors de la lecture d'un DVD ou d'un dispositif USB.
	Haut-parleur arrière	Active ou désactive le volume des haut-parleurs arrière.
Affichage		Règle les paramètres de l'écran d'affichage
	Luminosité et contraste	Règle la luminosité ou le contraste du fond de carte.
	Écran hors fonction	Bascule l'écran d'affichage en fonction ou hors fonction. Le témoin ambre s'allume lorsque l'affichage est réglé sur « On » (en fonction). Lorsque l'affichage est réglé sur « Off » (hors fonction) et un bouton du panneau de commande, de l'audio ou du réchauffeur ainsi que du climatiseur est enfoncé, l'affichage reprend jusqu'à ce que cette opération s'achève. Pour remettre l'affichage en fonction, appuyez sur le bouton OFF (hors fonction) ☼/☽ et maintenez-le enfoncé pendant environ 2 secondes ou retournez à l'écran de réglage de l'affichage et ajustez le réglage.
	Couleur de fond	Règle l'écran d'affichage entre les modes de jour et de nuit.
	Thème de couleur	Change la couleur de fond, des flèches et des barres à l'écran.
Horloge		Règle les paramètres de l'horloge.
	Horloge à l'écran	Active ou désactive l'horloge dans le coin supérieur droit de l'affichage.
	Format de l'horloge	Bascule entre une horloge de 12 heures et de 24 heures.
	Décalage (heure), décalage (minute)	Règle manuellement les heures et les minutes de l'horloge.
	Heure avancée	Active ou désactive l'heure avancée.
	Fuseau horaire	Règle le fuseau horaire. Choisissez un fuseau horaire dans la liste disponible.
Autres		Sélectionnez la touche « Autres » au moyen du sélecteur NISSAN. L'écran de réglage des options de reconnaissance vocale, de la langue et des unités de mesure s'affiche.
	Langue et unités	Règle les paramètres de langue et des unités à l'écran d'affichage.

Options de menu		Résultat
	Sélection de la langue	Change la langue des menus à l'écran d'affichage. Si vous sélectionnez la touche « Français », l'affichage est en français et vous devez alors consulter le manuel du conducteur en français. Pour obtenir un manuel du conducteur en français, consultez la section « Pour commander le manuel du conducteur ou le manuel d'entretien et de réparation » dans le chapitre « Données techniques et information au consommateur ».
	Sélection des unités	Modifie les unités utilisées en « US » (milles, °F, mi/gal) ou en « Métrique » (km, °C, L/100 km).
Reconnaissance vocale		Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Système de reconnaissance vocale NISSAN » dans ce chapitre.
Réglages de la caméra		Appuyez sur la touche « Caméra » pour accéder à l'écran des réglages de la caméra.
Afficheur d'image		Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Afficheur d'image » du présent chapitre.

☼/☽ BOUTON DE LUMINOSITÉ ET D'ÉCRAN ÉTEINT

Appuyez sur le bouton de luminosité et d'écran éteint ☼/☽ pour modifier la luminosité de l'écran. Appuyez de nouveau sur ce bouton pour choisir entre l'affichage de jour AUTO ou l'affichage de nuit ☽ . La luminosité peut alors être réglée au moyen du sélecteur NISSAN.

Si aucune sélection n'a eu lieu dans les 5 secondes, l'écran revient à l'affichage précédent.

Maintenez le bouton de luminosité et d'écran éteint ☼/☽ pendant plus de deux secondes pour mettre l'écran hors fonction. Appuyez de nouveau sur ce bouton pour mettre l'écran en fonction.

AFFICHEUR D'IMAGE (selon l'équipement du véhicule)

UTILISATION DE L'AFFICHEUR D'IMAGE

Lorsqu'un dispositif de stockage compatible est branché dans le port USB de la console centrale, les fichiers d'images compatibles stockés dans l'appareil peuvent être visionnés à l'écran du panneau de commande.

Branchement du dispositif de stockage portatif

Pour brancher un dispositif de stockage portatif au système pour que les images qui y sont stockées puissent être visionnées, insérez le dispositif dans le port USB de la console centrale.

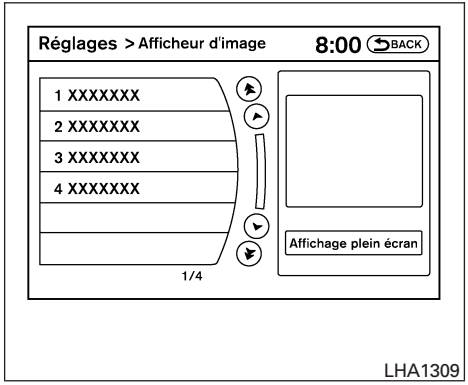

Visionner des images

Pour visionner des images, appuyez sur le bouton Réglages et sélectionnez la touche « Afficheur d'image » au moyen du sélecteur NISSAN. L'écran de l'afficheur d'image s'affiche alors.

La liste des images compatibles qui se trouvent sur le dispositif de stockage s'affiche du côté gauche de l'écran tandis que l'image sélectionnée est affichée du côté droit de l'écran. Pour choisir une photo différente dans la liste, utilisez le sélecteur NISSAN pour faire défiler la liste jusqu'à ce que la photo voulue soit en surbrillance.

Sélectionnez la touche « Affichage plein écran » et appuyez sur la touche ENTER (entrée) pour afficher une version plein écran de l'image.

Exigences relatives aux images :

- Type d'image : JPEG
- Extensions de fichier : *.jpg, *.jpeg
- Résolution maximale : 2 048 x 1 536
- Taille maximale : 2 Mo
- Couleurs : 32 768 (15 bits)
- Longueur maximum des noms de fichier : 253 octets (seuls les 8 premiers caractères sont affichés)
- Nombre maximum de dossiers : 500
- Nombre maximal d'images par dossier : 1 024

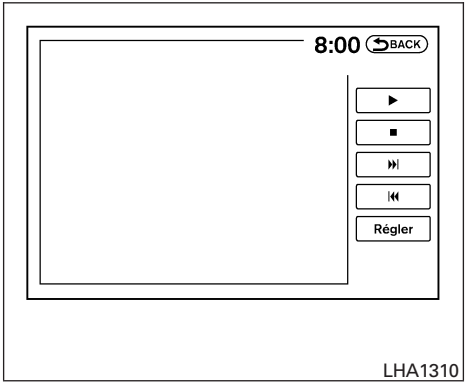

Visionner des images sous forme de diaporama

Pour visionner sous forme de diaporama toutes les images qui se trouvent sur le dispositif, passez d'abord en mode plein écran pendant que l'une des images est affichée. Les boutons de commande de diaporama se trouvent du côté droit de l'écran.

Sélectionnez la touche de lecture ▶ pour lancer le diaporama. Les images affichées à l'écran changent sans cesse, à un intervalle déterminé. Pour faire défiler les images sans attendre qu'elles changent automatiquement, sélectionnez la touche ⏮ pour passer à l'image précédente ou la touche ⏭ pour passer à l'image suivante. Sélectionnez la touche d'arrêt ■ pour mettre fin au diaporama et revenir à l'affichage en mode plein écran de l'image sélectionnée à l'écran.

Réglages de diaporama

En mode diaporama, vous pouvez choisir parmi les réglages suivants :

Régler			
	Vit. diaporama		Change la fréquence entre les images du diaporama. Choisissez l'une des options à l'écran ou « Sans changement » pour que les images ne changent pas automatiquement.
	Sens diaporama		
		Bouton RDM (lecture aléatoire)	Modifie les images dans un ordre aléatoire une fois sélectionnée.
		Liste	Modifie les images dans l'ordre dans lequel elles sont enregistrées sur le dispositif USB.

CAMÉRA DE MARCHE ARRIÈRE (selon l'équipement)

Lorsque le levier sélecteur est placé à la position R (marche arrière), l'écran affiche une vue prise de l'arrière du véhicule.

⚠AVERTISSEMENT

Le non-respect des avertissements et des directives relatives à l'utilisation de la caméra de marche arrière pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- **Bien que pratique, la caméra de marche arrière ne remplace pas la façon appropriée et sécuritaire de faire marche arrière. Regardez toujours par les glaces et vérifiez dans les rétroviseurs que vous pouvez vous déplacer sans danger avant de le faire réellement. Reculez toujours lentement.**
- **Ce système aide le conducteur à détecter la présence d'objets immobiles de grande taille derrière le véhicule pour éviter tout dommage sur ce dernier.**
- **Ce système est soumis à des angles morts et peut ne pas montrer tous les objets présents.**
- **En raison des limitations de la portée de la caméra de marche arrière, les zones du dessous et des coins extérieurs du pare-chocs ne peuvent pas être affichée à l'écran de la caméra. Le système n'affichera pas les petits objets qui se trouvent sous le pare-chocs et des objets qui se trouvent très près du pare-chocs ou au sol.**
- **La distance des objets qui s'affichent à l'écran ne reflète pas la réalité, car la caméra utilise une lentille grand angle.**
- **La position des objets à l'écran apparaît inversée par rapport à leur position dans les rétroviseurs intérieur et extérieurs.**
- **Avant de faire marche arrière, vérifiez que le coffre est bien fermé.**
- **Ne placez rien sur la caméra. La caméra de marche arrière est installée au-dessus de la plaque d'immatriculation.**
- **Lorsque vous lavez le véhicule avec un jet d'eau à haute pression, évitez d'arroser la caméra. L'eau peut pénétrer dans le boîtier de la caméra et provoquer de la condensation sur la lentille, une anomalie, un feu ou un choc électrique.**
- **Évitez de frapper la caméra. Il s'agit d'un instrument de précision. Le frapper peut causer une anomalie ou des dommages pouvant résulter en un feu ou un choc électrique.**

⚠MISE EN GARDE

La caméra est recouverte d'un couvercle de plastique. Évitez de rayer le couvercle lorsque vous enlevez la poussière ou la neige qui s'y trouve.

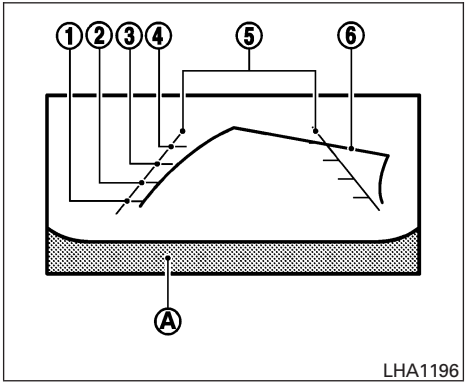

LHA1196

INTERPRÉTATION DES LIGNES AFFICHÉES À L'ÉCRAN

L'écran affiche des lignes guides qui indiquent la largeur du véhicule et la distance aux obstacles par rapport à la ligne de la carrosserie du véhicule Ⓐ.

Lignes guides de distance :

Indique les distances à partir de la carrosserie de votre véhicule.

- Ligne rouge ① : environ 0,5 m (1,5 pi)
- Ligne jaune ② : environ 1 m (3 pi)
- Ligne verte ③ : environ 2 m (7 pi)
- Ligne verte ④ : environ 3 m (10 pi)

Lignes guides de largeur du véhicule ⑤ :

Indiquent la largeur du véhicule pendant que vous reculez.

Lignes de routes estimées ⑥ :

Indique la trajectoire prévue quand vous reculez. Les lignes de trajectoire prévue s'affichent à l'écran lorsque le levier sélecteur est à la position R (marche arrière) et que vous tournez le volant. Les lignes de trajectoire prévue se déplacent en fonction du degré de braquage du volant et ne s'affichent pas lorsque le volant est en position neutre.

Les lignes guides de largeur du véhicule et la largeur des lignes de trajectoire prévue sont plus larges que la largeur et la trajectoire réelles.

COMMENT SE STATIONNER EN UTILISANT LES LIGNES DE TRAJECTOIRE PRÉVUE

⚠AVERTISSEMENT

- **Regardez toujours à l'arrière avant de faire marche arrière pour vous assurer que la voie est libre. Reculez toujours lentement.**
- **Si vous remplacez les pneus par des pneus de taille différente, les lignes de trajectoire prévue pourraient ne pas s'afficher correctement.**
- **Sur une route enneigée ou glissante, il peut y avoir une différence entre les lignes de trajectoire prévue et la ligne de trajectoire réelle.**
- **Servez-vous des lignes guides de distance et de largeur du véhicule comme référence uniquement lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane et pavée. La distance affichée à l'écran n'est qu'à titre de référence et peut différer de la distance réelle entre le véhicule et les objets affichés.**
- **Lorsque le véhicule recule en montant une pente, les objets affichés à l'écran sont plus éloignés qu'ils ne paraissent. Lorsque le véhicule recule en descendant une pente, les objets affichés à l'écran sont plus rapprochés qu'ils ne paraissent. Servez-vous du rétroviseur intérieur ou jetez un coup d'œil par-dessus votre épaule afin d'évaluer correctement la distance qui vous sépare des objets.**

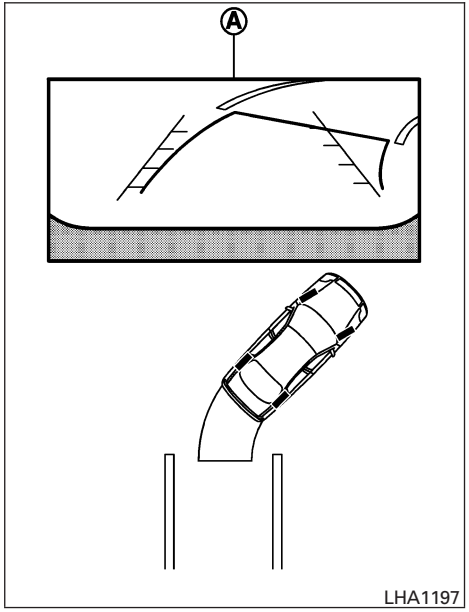

1. Assurez-vous visuellement que l'espace de stationnement est sécuritaire avant de stationner votre véhicule.
2. La vue de l'arrière du véhicule est affichée à l'écran Ⓐ lorsque le levier sélecteur est placé à la position R (marche arrière).

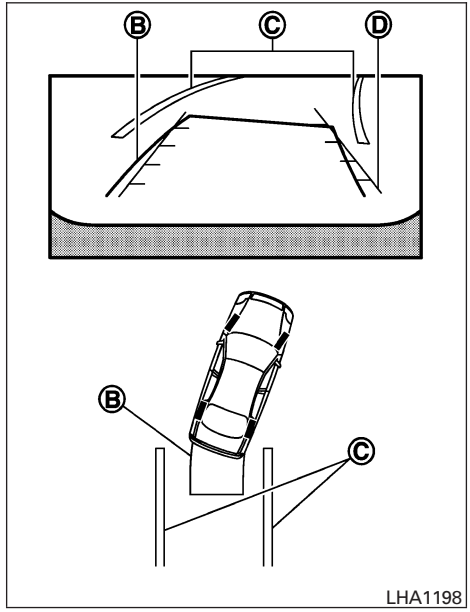

3. Reculez lentement en tournant le volant de façon à ce que les lignes de trajectoire prévue Ⓑ pénètrent dans l'espace de stationnement Ⓒ.
4. Manœuvrez le volant de façon à ce que les lignes guides de largeur du véhicule Ⓓ soient parallèles à l'espace de stationnement Ⓒ. Lorsque l'arrière du véhicule entre dans l'espace de stationnement Ⓒ, manœuvrez le volant pour que les lignes guides de largeur du véhicule Ⓓ soient parallèles à l'espace de stationnement Ⓒ.
5. Une fois que le véhicule est complètement stationné dans l'espace, placez le levier sélecteur à la position P (stationnement) et serrez le frein de stationnement.

DIFFÉRENCE ENTRE LA DISTANCE PRÉVUE ET LA DISTANCE RÉELLE

Servez-vous des lignes guides de distance et de largeur du véhicule comme référence uniquement lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane et pavée. La distance affichée à l'écran n'est qu'à titre de référence et peut différer de la distance réelle entre le véhicule et les objets affichés.

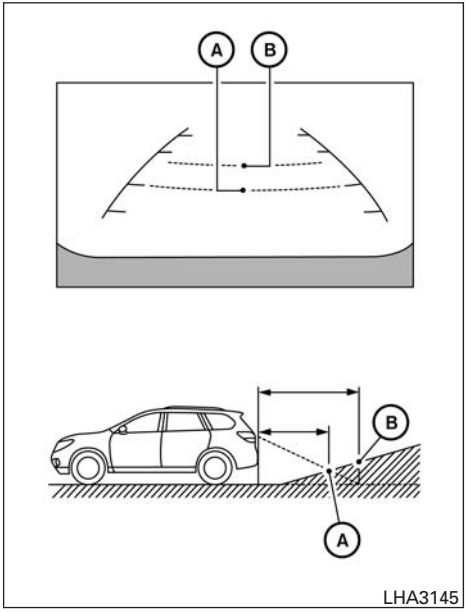

Reculer en montant dans une pente abrupte

Lorsque le véhicule recule en montant dans une pente, les lignes guides de distance et de largeur du véhicule paraissent plus proches qu'en réalité. Par exemple, l'écran affiche qu'il y a 1,0 m (3 pi) jusqu'au plan Ⓐ mais la distance réelle de 1,0 m (3 pi) dans la pente se situe au plan Ⓑ. Notez que les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus éloignés sur la pente.

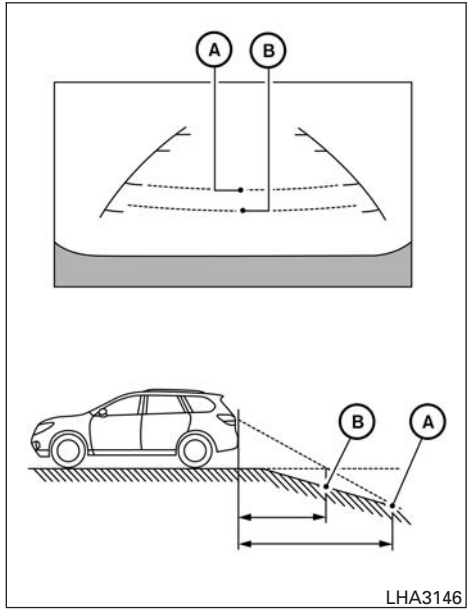

Reculer en descendant dans une pente abrupte

Lorsque le véhicule recule en descendant dans une pente, les lignes guides de distance et de largeur du véhicule paraissent plus éloignées qu'elles le sont en réalité. Par exemple, l'écran

affiche qu'il y a 1,0 m (3 pi) jusqu'au plan Ⓐ mais la distance réelle de 1,0 m (3 pi) dans la pente se situe au plan Ⓑ. Notez que les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus près sur la pente.

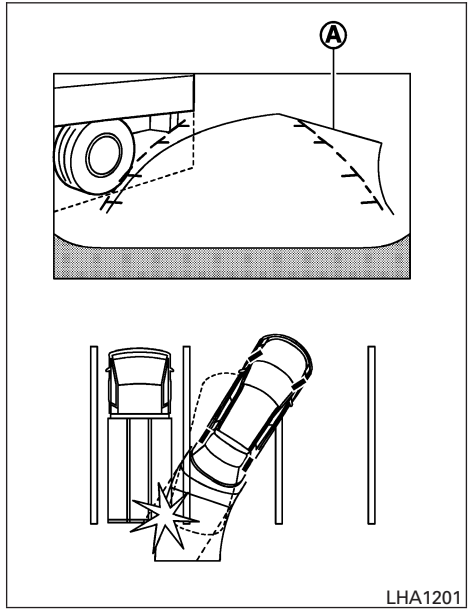

Reculer près d'un objet saillant

Les lignes de trajectoire prévue Ⓐ ne touchent pas l'objet à l'écran. Cependant, le véhicule peut frapper l'objet si celui-ci fait saillie au-dessus de la trajectoire réelle de recul.

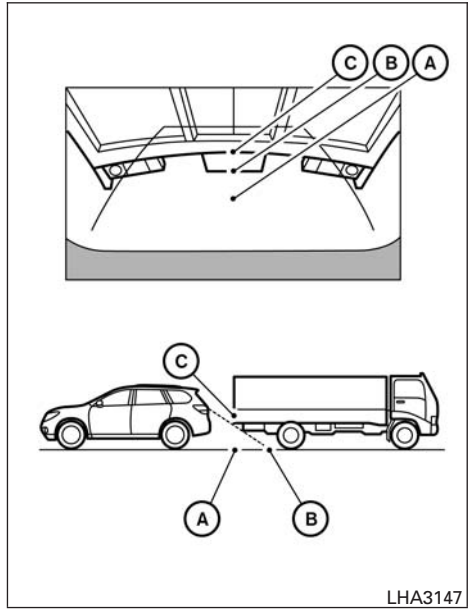

Reculer derrière un objet saillant

La position Ⓒ paraît plus éloignée que la position Ⓑ affichée à l'écran. La position Ⓒ est toutefois à la même distance que la position Ⓐ. Le véhicule peut frapper l'objet lorsque vous re-

culez à la position Ⓐ si l'objet fait saillie au-dessus de la trajectoire réelle de recul.

RÉGLAGES DES LIGNES DE TRAJECTOIRE PRÉVUE

Pour allumer ou éteindre l'affichage des lignes de trajectoire prévue, appuyez sur le bouton Réglage, sélectionnez la touche « Caméra » et appuyez sur la touche ENTER (entrée).

Lignes de trajectoire prévue :

Quand cette option est activée, les lignes de trajectoire prévue sont affichées sur le moniteur lorsque le levier sélecteur est à la position R (marche arrière).

RÉGLAGES DE L'ÉCRAN

Pour régler la luminosité, la teinte, la couleur, le contraste et le niveau du noir de l'écran de la caméra de marche arrière, ou pour allumer ou éteindre l'écran, appuyez sur le bouton RÉGLAGES lorsque la caméra de marche arrière est en fonction, puis sélectionnez la touche « Affichage ». Sélectionnez l'un des éléments et changez sa valeur en appuyant sur la touche « + » ou « – » ou en vous servant du sélecteur NISSAN.

Ne réglez pas la luminosité, la teinte, la couleur, le contraste et le niveau du noir de la caméra de marche arrière lorsque le véhicule est en mouvement. Assurez-vous que le frein de stationnement est serré fermement.

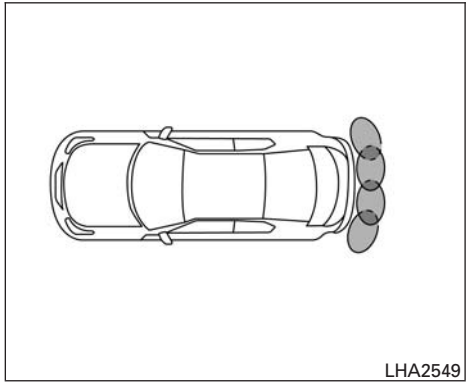
LHA2549

CAPTEUR DE STATIONNEMENT/ SONAR DE CENTRE ARRIÈRE

Le sonar (capteur de stationnement) fait retentir un carillon pour indiquer au conducteur la présence d'obstacles près du pare-chocs.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Le sonar (capteur de stationnement) est une caractéristique pratique. Il ne remplace pas la façon appropriée de stationner le véhicule.**

- **Le système est désactivé si la vitesse est supérieure à 10 km/h (6 mi/h). Il est réactivé si la vitesse est inférieure.**
- **Le conducteur est toujours responsable de la sécurité pendant le stationnement ou d'autres manœuvres.**
- **Avant de stationner, regardez toujours autour du véhicule et vérifiez s'il est prudent de vous déplacer.**
- **Lisez et assurez-vous de bien comprendre les limites relatives au sonar (capteur de stationnement) dans ce chapitre.**
- **Les couleurs des indicateurs de sonar et les lignes guides de distance dans les vues avant, avant à grand angle, arrière et arrière à grand angle indiquent les distances différentes par rapport à l'objet.**
- **Le mauvais temps ou les sources ultrasoniques telles qu'un lave-auto automatique, les freins à air comprimé d'un camion ou une perforatrice pneumatique peuvent nuire au fonctionnement du système, en compromettre le rendement ou l'activer inopinément.**
- **Cette fonction aide le conducteur à détecter la présence d'objets immobiles de grande taille pour prévenir les dommages au véhicule.**
- **Ce système n'est pas conçu pour prévenir le contact avec des objets de petite taille ou amovibles.**
- **Le système ne détectera pas les petits objets qui se trouvent sous le parechocs et il peut ne pas détecter les objets qui se trouvent très près du parechocs ou au sol.**
- **Le système peut ne pas détecter les objets suivants :**
  - **Les objets pelucheux, tels que la neige, le tissu, le coton, le verre ou la laine.**
  - **Les objets minces tels qu'une corde, un fil ou une chaîne.**
  - **Les objets en forme de coin.**
- **Un mauvais alignement ou une déformation du pare-chocs ou du carénage résultant d'un accident peut causer une déformation de la zone de détection, ce qui se manifesterait par le déclenchement de fausses alarmes ou par l'incapacité du système d'évaluer correctement la distance qui sépare le véhicule des objets.**

⚠ MISE EN GARDE

- **Le bruit excessif (tel que le volume de la chaîne stéréo ou une glace de véhicule ouverte) a une incidence sur le timbre du carillon et il se peut qu'il ne soit pas entendu.**
- **Maintenez la surface des capteurs de sonar (situés sur le carénage de parechocs arrière) exempte d'accumulations de neige, de glace et de saletés. Évitez de rayer la surface des capteurs de sonar lors du nettoyage. Si les capteurs sont couverts, la précision de la fonction de sonar sera diminuée.**

Le système émet une tonalité pour les objets arrière quand le levier sélecteur est à la position R (marche arrière).

Lorsque l'image de la caméra s'affiche à l'écran, le système affiche l'indicateur de sonar peu importe la position du levier sélecteur.

Le système est désactivé si la vitesse est supérieure à 10 mi/h (6 mi/h). Il est réactivé si la vitesse est inférieure.

Lorsque les objets sont détectés, le témoin (vert) s'affiche et clignote, et le carillon retentit par intermittence. Lorsque le véhicule s'approche de l'objet, la couleur du témoin passe au jaune et la vitesse de clignotement ainsi que le volume du carillon augmentent. Lorsque le véhicule est très proche de l'objet, le témoin cesse de clignoter et passe au rouge, et le carillon retentit continuellement.

Le retentissement par intermittence du carillon cesse après trois secondes lorsqu'un objet est détecté uniquement par le sonar d'angle et que la distance n'est pas modifiée.

La sonnerie s'arrête lorsque l'objet n'est plus près du véhicule.

Lorsque la touche ① est sélectionnée, le témoin ② s'éteint et le sonar est mis hors fonction temporairement. Le système de détection d'objets mobiles est désactivé en même temps. Lorsque la touche est sélectionnée de nouveau, le témoin s'éteint et le sonar est remis en fonction.

Dans les cas ci-dessous, le sonar est réactivé automatiquement :

- Lorsque le levier sélecteur est à la position R (marche arrière).
- Lorsque le bouton CAMERA (caméra) est enfoncé et qu'un écran autre que l'écran d'affichage de caméra s'affiche à l'écran.
- Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 10 km/h (6 mi/h).
- Lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position OFF (hors fonction) et replacé à la position ON (marche) de nouveau.

CONSEILS D'UTILISATION

- Lorsque le levier sélecteur est placé à la position R (marche arrière), l'écran passe automatiquement en mode de caméra de marche arrière. Toutefois, la radio peut demeurer en fonction.
- Lors de la commutation d'affichage, les images à l'écran peuvent s'afficher avec un léger retard.
- Si la température ambiante est très élevée ou très basse, l'affichage des objets pourrait sembler flou. Cette condition est normale.
- Lorsqu'une lumière vive est orientée directement sur la caméra, les objets peuvent ne pas s'afficher clairement. Cette condition est normale.
- Des lignes verticales pourraient se superposer aux objets affichés à l'écran. Ces lignes sont causées par une lumière trop intense réfléchie par le pare-chocs. Cette condition est normale.
- L'écran pourrait papilloter s'il est soumis à un éclairage fluorescent. Cette condition est normale.
- La couleur des objets affichés par la caméra de marche arrière peut différer quelque peu de la couleur réelle des objets. Cette condition est normale.
- Les objets peuvent s'afficher à l'écran de manière imprécise lorsqu'ils se trouvent dans une zone obscure. Cette condition est normale.
- Si la caméra est obstruée par la saleté, la pluie ou la neige, il se peut que la caméra de marche arrière n'affiche pas les objets clairement. Nettoyez la caméra.
- N'appliquez pas de cire sur la lentille de la caméra. Éliminez toute trace de cire à l'aide d'un chiffon propre humecté d'une solution d'eau et de détergent doux.

ÉCRAN AROUND VIEW[MD] MONITOR (selon l'équipement)

⚠ MISE EN GARDE

- **N'utilisez pas d'alcool, de benzène ou de diluant pour nettoyer la caméra. Vous pourriez décolorer la lentille. Nettoyez la caméra à l'aide d'un chiffon humecté d'une solution d'eau et de produit de nettoyage doux, puis essuyez-la avec un chiffon sec.**
- **N'endommagez pas la caméra, car l'affichage pourrait être altéré.**

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), appuyez sur le bouton CAMERA (caméra) ou déplacez le levier sélecteur à la position R (marche arrière) pour utiliser l'écran Around View[MD] Monitor. Le moniteur affiche diverses images de la position du véhicule dans un format d'écran partagé.

⚠ AVERTISSEMENT

- **L'écran Around View[MD] Monitor est une caractéristique pratique. Il ne remplace pas la façon appropriée de conduire le véhicule, car il comporte des zones dans lesquelles les objets ne peuvent s'afficher. Les quatre coins du véhicule en particulier sont des angles morts où les objets n'apparaissent pas dans des plans plongeants, avant ou arrière. Regardez toujours par les glaces et vérifiez de vos propres yeux que vous pouvez vous déplacer sans danger avant de le faire réellement. Faites toujours fonctionner le véhicule lentement.**
- **Le conducteur est toujours responsable de la sécurité pendant le stationnement ou d'autres manœuvres.**
- **N'utilisez pas l'écran Around View[MD] Monitor lorsque le rétroviseur extérieur est en position de rangement et assurez-vous que le hayon est bien fermé lorsque vous conduisez et utilisez l'écran Around View[MD] Monitor.**
- **La distance entre les objets affichés à l'écran Around View[MD] Monitor ne correspond pas à la distance réelle.**
- **Les caméras sont installées sur la calandre avant, sur les rétroviseurs extérieurs et au-dessus de la plaque d'immatriculation arrière. Ne placez aucun objet sur les caméras.**
- **Lorsque vous lavez le véhicule avec un jet d'eau à haute pression, évitez d'arroser les caméras. L'eau peut pénétrer dans le boîtier de la caméra et provoquer de la condensation sur la lentille, une anomalie, un feu ou un choc électrique.**
- **Les caméras sont des instruments de précision. Évitez donc de les frapper pour ne pas provoquer une anomalie ou causer des dommages entraînant un incendie ou un choc électrique.**

Vues disponibles

- Vue plongeante
  Vue environnante du véhicule à vol d'oiseau.
- Vue latérale avant
  Vue autour et au-devant de la roue du côté passager avant.
- Vue avant
  Une vue d'environ 150 degrés de l'avant du véhicule.
- Vue avant à grand angle
  Une vue d'environ 180 degrés de l'avant du véhicule.
- Vue arrière
  Vue d'environ 130,5 degrés de l'arrière du véhicule.
- Vue arrière à grand angle
  Une vue d'environ 180 degrés de l'arrière du véhicule.

Le système est conçu pour aider le conducteur dans les situations telles que le stationnement dans un espace ou le stationnement en parallèle.

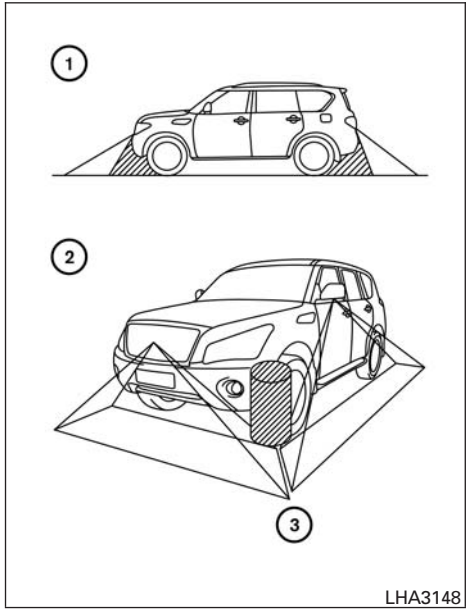

Dans certaines zones, le système n'affiche pas les objets et ne prévient pas de la présence d'objets en mouvement. En mode d'affichage de vue avant ou arrière, un objet sous le pare-chocs ou sur le sol peut ne pas s'afficher ①. En mode de vue plongeante, un objet de grande taille situé près du bord ③ des zones d'affichage de la caméra ne s'affiche pas à l'écran ②.

⚠AVERTISSEMENT

- **L'écran Around View[MD] Monitor est une caractéristique pratique. Il ne remplace pas la façon appropriée de conduire le véhicule, car il comporte des zones dans lesquelles les objets ne peuvent s'afficher. Regardez toujours par les fenêtres et assurez-vous qu'il est prudent de vous déplacer.**
- **Le conducteur est toujours responsable de la sécurité pendant le stationnement ou d'autres manœuvres.**
- **N'utilisez pas l'écran Around View[MD] Monitor lorsque le rétroviseur extérieur est en position de rangement et assurez-vous que le hayon est bien fermé lorsque vous conduisez et utilisez l'écran Around View[MD] Monitor.**
- **La distance entre les objets affichés à l'écran Around View[MD] Monitor ne correspond pas à la distance réelle.**

- **Les caméras sont installées sur la calandre avant, sur les rétroviseurs extérieurs et au-dessus de la plaque d'immatriculation arrière. Ne placez aucun objet sur les caméras.**
- **Lorsque vous lavez le véhicule avec un jet d'eau à haute pression, évitez d'arroser les caméras. L'eau peut pénétrer dans le boîtier de la caméra et provoquer de la condensation sur la lentille, une anomalie, un feu ou un choc électrique.**
- **Les caméras sont des instruments de précision. Évitez donc de les frapper pour ne pas provoquer une anomalie ou causer des dommages entraînant un incendie ou un choc électrique.**

⚠ MISE EN GARDE

Évitez de rayer la lentille de caméra lorsque vous enlevez la saleté ou la neige qui se trouve sur l'avant de la caméra.

VUES DISPONIBLES

⚠ AVERTISSEMENT

- **Servez-vous des lignes guides de distance et de largeur du véhicule comme référence uniquement lorsque le véhicule se trouve sur une route revêtue plane. La distance affichée à l'écran peut être différente de la distance réelle entre le véhicule et les objets affichés.**
- **La distance entre les objets observés dans le rétroviseur diffère de la distance réelle en raison de l'utilisation d'une lentille à grand angle.**
- **Utilisez les lignes affichées et la vue plongeante comme référence. Des facteurs tels que le nombre d'occupants, le niveau de carburant, la position du véhicule, les conditions routières et l'inclinaison de la route influent grandement sur les lignes et la vue plongeante.**
- **Si vous remplacez les pneus par des pneus de taille différente, les lignes de trajectoire prévue et la vue plongeante pourraient ne pas s'afficher correctement.**
- **Lors de la conduite sur une pente ascendante, les objets affichés à l'écran sont plus éloignés qu'ils ne paraissent. Lors de la conduite sur une pente descendante, les objets affichés à l'écran sont plus rapprochés qu'ils ne paraissent. Utilisez les rétroviseurs ou regardez en fait afin d'évaluer correctement la distance qui vous sépare des objets.**
- **Utilisez les rétroviseurs ou regardez en fait afin d'évaluer correctement la distance qui vous sépare des objets.**
- **La position des objets à l'écran apparaît inversée par rapport à leur position dans le rétroviseur intérieur et les rétroviseurs extérieurs.**
- **Sur une route enneigée ou glissante, il peut y avoir une différence entre les lignes de trajectoire prévue et la ligne de trajectoire réelle.**
- **Les lignes affichées sur le rétroviseur apparaissent légèrement orientées vers la droite, car la caméra de marche arrière n'est pas installée dans la partie centrale arrière du véhicule.**
- **Les lignes de largeur du véhicule et de trajectoire prévue sont plus larges que la largeur et la trajectoire réelles.**

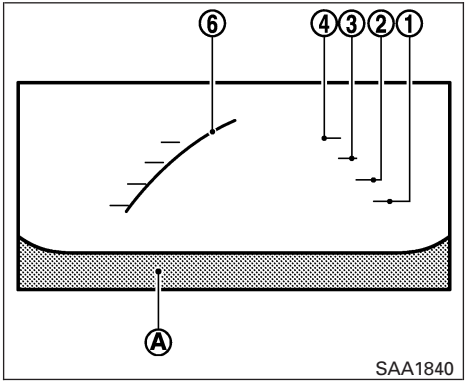

Vue avant

Vue avant et arrière

L'écran affiche des lignes guides qui indiquent la largeur du véhicule et la distance des obstacles par rapport à la ligne de la carrosserie du véhicule Ⓐ.

Lignes guides de distance

Indiquent les distances à partir de la carrosserie du véhicule :

- Ligne rouge ① : environ 0,5 m (1,5 pi)
- Ligne jaune ② : environ 1 m (3 pi)
- Ligne verte ③ : environ 2 m (7 pi)

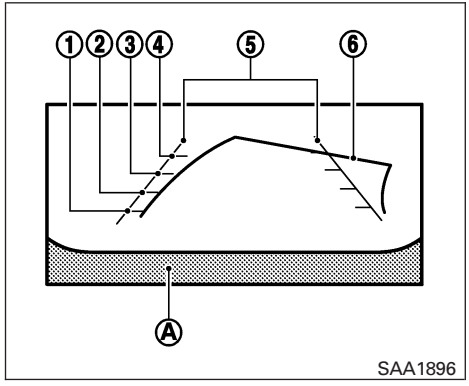

Vue arrière

- Ligne verte ④ : environ 3 m (10 pi)

Lignes guides de largeur du véhicule ⑤

Indiquent la largeur du véhicule pendant que vous reculez.

Lignes de routes estimées ⑥

Indiquent la trajectoire prévue lorsque vous conduisez le véhicule. Les lignes de trajectoire prévue s'affichent à l'écran lorsque vous tournez le volant. Les lignes de trajectoire prévue se déplacent en fonction du degré de braquage du volant et ne s'affichent pas lorsque le volant est en position droit devant.

La vue avant ne s'affiche pas lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 10 km/h (6 mi/h).

NOTA :

Lorsque l'écran affiche la vue avant et que le volant tourne d'environ 90 degrés ou moins de la position neutre, les lignes de trajectoire prévue droite et gauche ⑥ s'affichent. Lorsque le volant tourne d'environ 90 degrés ou plus, une ligne s'affiche uniquement sur le côté opposé du virage.

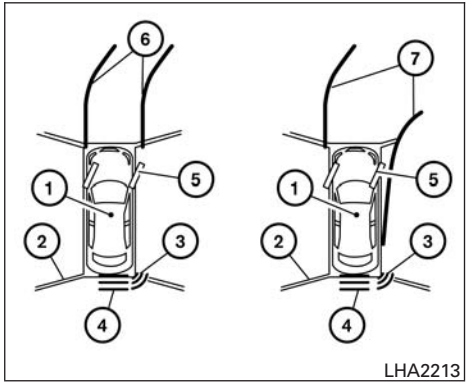

LHA2213

Vue plongeante

La vue plongeante affiche la vue du pavillon du véhicule, qui permet de confirmer la position du véhicule et la trajectoire prévue vers un espace de stationnement.

L'icône de véhicule ① indique la position du véhicule. Remarquez que la dimension de l'icône de véhicule sur la vue plongeante peut différer quelque peu de celle du véhicule lui-même.

Les zones qui ne sont pas couvertes par les caméras ② sont indiquées en noir.

La zone non visible ② est mise en évidence en jaune pendant plusieurs secondes après l'affichage de la vue plongeante. Elle n'est affichée qu'une fois après l'établissement du contact.

Lorsque l'angle du véhicule s'approche d'un objet, les témoins du sonar d'angle ③ s'affichent. Lorsque le centre du véhicule s'approche d'un objet, le témoin du sonar de centre ④ s'affiche (selon l'équipement du véhicule).

Le conducteur peut vérifier la direction et l'angle du pneu à l'écran par l'icône de pneu ⑤ lors de la conduite en marche avant ou en marche arrière.

Les lignes de trajectoire prévue (⑥ et ⑦) indiquent la trajectoire prévue lorsque vous conduisez le véhicule. Les lignes de trajectoire prévue s'affichent à l'écran lorsque vous tournez le volant. Les lignes de trajectoire prévue se déplacent en fonction du degré de braquage du volant et ne s'affichent pas lorsque le volant est en position neutre.

Lorsque l'écran affiche la vue avant et que le volant tourne d'environ 90 degrés ou moins de la position neutre, les deux lignes de trajectoire prévue vertes ⑥ s'affichent à l'avant du véhicule.

Lorsque le volant tourne d'environ 90 degrés ou plus, une ligne de trajectoire prévue verte s'affiche à l'avant du véhicule et une autre ligne de trajectoire prévue verte ⑦ s'affiche sur le côté du véhicule.

Lorsque l'écran affiche la vue arrière, les lignes de trajectoire prévue s'affichent à l'arrière du véhicule.

⚠AVERTISSEMENT

- **Les objets dans la vue plongeante apparaissent plus éloignés que la distance réelle car la vue plongeante est une pseudo-vue obtenue par les vues combinées des caméras situées sur les rétroviseurs extérieurs et sur les parties avant et arrière du véhicule.**
- **Les objets de dimension élevée, tels qu'un trottoir ou un véhicule, peuvent être désalignés ou ne pas s'afficher sur le bord des affichages.**
- **Les objets qui se trouvent au-dessus de la caméra ne peuvent être affichés.**
- **La vue de la vue plongeante peut être désalignée lorsque la position de la caméra est modifiée.**
- **Une ligne au sol peut être désalignée et sembler ne pas être droite sur le bord des affichages. Le désalignement augmente à mesure que la ligne s'éloigne du véhicule.**
- **L'affichage de l'angle du pneu n'indique pas l'angle réel du pneu.**

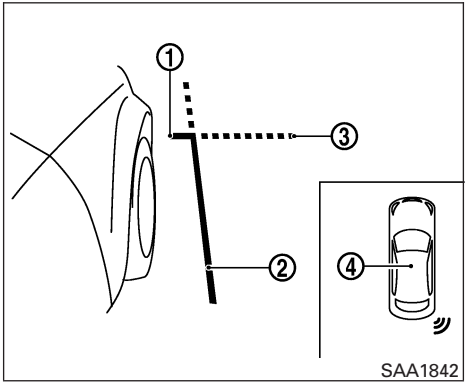

Vue latérale avant

Lignes guides

Des lignes guides indiquant la largeur et l'avant du véhicule s'affichent à l'écran.

La ligne de l'avant du véhicule ① indique la partie avant du véhicule.

La ligne du côté du véhicule ② indique la largeur du véhicule y compris le rétroviseur extérieur.

Les rallonges ③ des lignes avant ① et du côté ② sont indiquées avec une ligne pointillée verte.

L'indicateur de sonar arrière se manifeste quand l'arrière du véhicule se rapproche d'un objet ④.

⚠MISE EN GARDE

- **Le clignotant peut paraître comme la ligne du côté du véhicule. Cette condition est normale.**

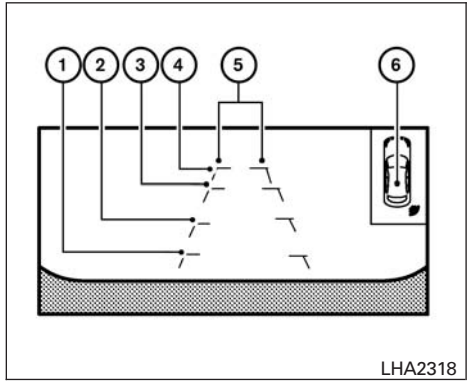

Vue avant à grand angle

Vue avant à grand angle et vue arrière à grand angle

La vue avant à grand angle et la vue arrière à grand angle indiquent une zone plus large sur tout l'écran et permettent de vérifier les coins d'angle mort des côtés droit et gauche. La vue arrière à grand angle affiche une zone d'environ 180 degrés et les vues avant et arrière affichent une zone d'environ 150 degrés. Les lignes de trajectoire prévue ne s'affichent pas lors de l'utilisation de la vue avant à grand angle et de la vue arrière à grand angle.

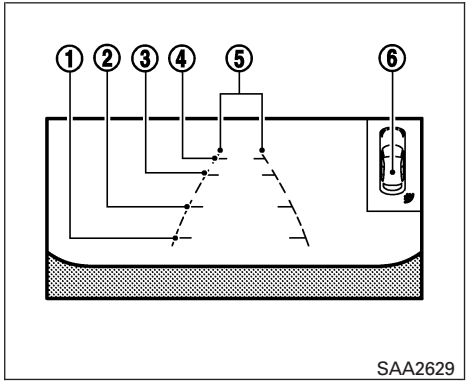

Vue arrière à grand angle

Lignes guides de distance

Indiquent les distances à partir de la carrosserie du véhicule :

- Ligne rouge ① : environ 0,5 m (1,5 pi)
- Ligne jaune ② : environ 1 m (3 pi)
- Ligne verte ③ : environ 2 m (7 pi)
- Ligne verte ④ : environ 3 m (10 pi)

Lignes guides de largeur du véhicule ⑤

Indiquent la largeur du véhicule pendant que vous reculez.

Le témoin du sonar d'angle ⑥ s'affiche lorsque l'angle du véhicule s'approche d'un objet.

DIFFÉRENCE ENTRE LA DISTANCE PRÉVUE ET LA DISTANCE RÉELLE

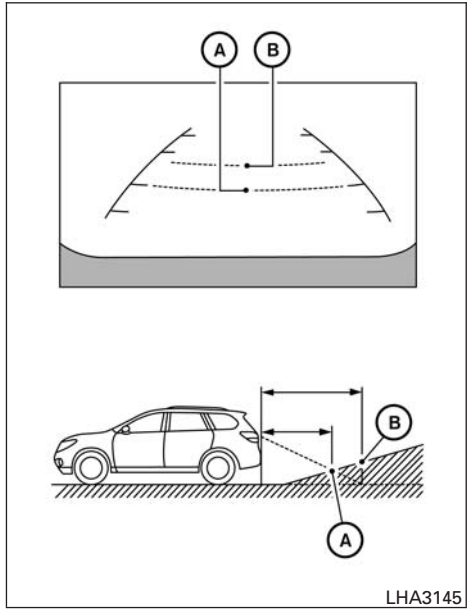

Reculer en montant dans une pente abrupte

Lorsque le véhicule recule en montant dans une pente, les lignes guides de distance et de largeur du véhicule paraissent plus proches qu'en réalité. Par exemple, l'écran affiche qu'il y a 1,0 m (3 pi)

jusqu'au plan Ⓐ mais la distance réelle de 1,0 m (3 pi) dans la pente se situe au plan Ⓑ. Notez que les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus éloignés sur la pente.

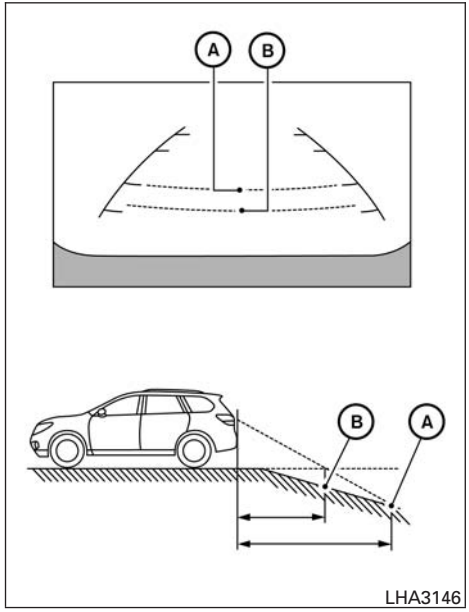

Reculer en descendant dans une pente abrupte

Lorsque le véhicule recule en descendant dans une pente, les lignes guides de distance et de largeur du véhicule paraissent plus éloignées qu'elles le sont en réalité. Par exemple, l'écran affiche qu'il y a 1,0 m (3 pi) jusqu'au plan Ⓐ mais la distance réelle de 1,0 m (3 pi) dans la pente se situe au plan Ⓑ. Notez que les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus près sur la pente.

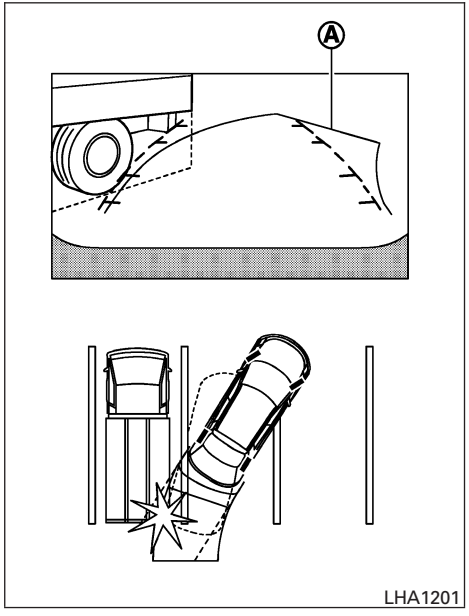

Reculer près d'un objet saillant

Les lignes de trajectoire prévue Ⓐ ne touchent pas l'objet à l'écran. Cependant, le véhicule peut frapper l'objet si celui-ci fait saillie au-dessus de la trajectoire réelle de recul.

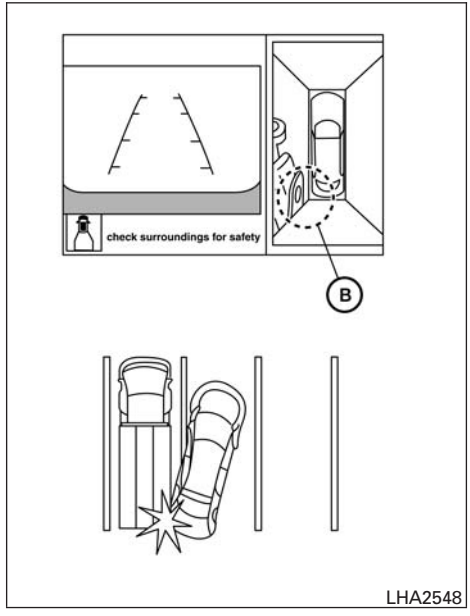

Il se peut que l'écran Ⓑ affiche en vue plongeante un petit écart visible entre le véhicule et l'objet.

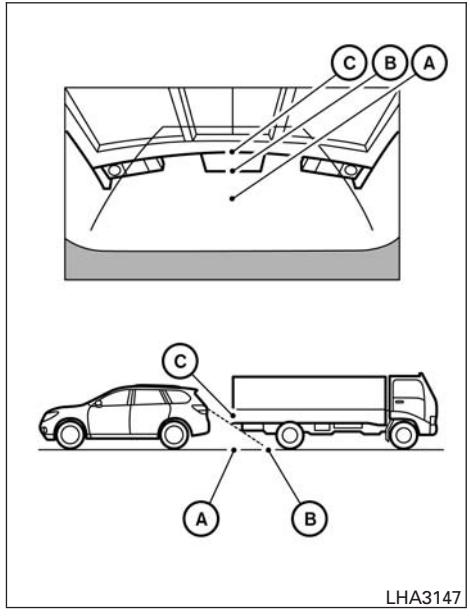

Reculer derrière un objet saillant

La position Ⓒ paraît plus éloignée que la position Ⓑ affichée à l'écran. La position Ⓒ est toutefois à la même distance que la position Ⓐ. Le véhicule peut frapper l'objet lorsque vous re-

culez à la position Ⓐ si l'objet fait saillie au-dessus de la trajectoire réelle de recul.

MODIFICATION DE L'AFFICHAGE

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), appuyez sur le bouton CAMERA (caméra) ou déplacez le levier sélecteur à la position R (marche arrière) pour utiliser l'écran Around View[MD] Monitor.

L'écran Around View[MD] Monitor peut afficher deux vues divisées ainsi qu'une vue simple des vues avant et arrière à grand angle. Sélectionnez « Changer vue » pour alterner entre les vues disponibles.

Si le levier sélecteur n'est pas à la position R (marche arrière), les vues disponibles sont les suivantes :

- Écran divisé de vue avant et de vue plongeante
- Écran divisé de vue avant et de vue latérale avant
- Vue avant à grand angle

Si le levier sélecteur est à la position R (marche arrière), les vues disponibles sont les suivantes :

- Écran divisé de vue arrière et de vue plongeante
- Écran divisé de vue arrière et de vue latérale avant
- Vue arrière à grand angle

L'affichage bascule de l'écran Around View[MD] Monitor lorsque :

- Lorsque le levier sélecteur est à la position D (marche avant) et que la vitesse du véhicule est supérieure à environ 10 km/h (6 mi/h).
- Lorsqu'un écran différent est choisi.

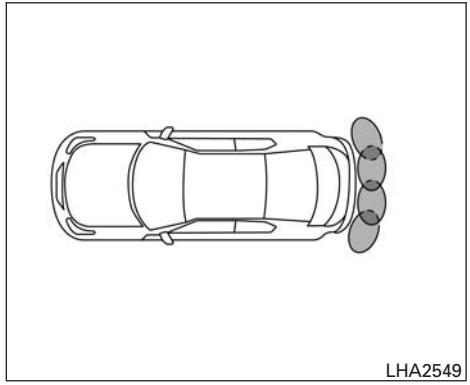
LHA2549

CAPTEUR DE STATIONNEMENT/ SONAR DE CENTRE ARRIÈRE

Le sonar (capteur de stationnement) fait retentir un carillon pour indiquer au conducteur la présence d'obstacles près du pare-chocs.

Les couleurs des indicateurs de sonar et les lignes de guidage de la vue arrière indiquent les différentes distances à l'objet.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Le sonar (capteur de stationnement) est une caractéristique pratique. Il ne remplace pas la façon appropriée de stationner le véhicule.**
- **Le système est désactivé si la vitesse est supérieure à 10 mi/h (6 mi/h). Il est réactivé si la vitesse est inférieure.**
- **Le conducteur est toujours responsable de la sécurité pendant le stationnement ou d'autres manœuvres.**
- **Avant de stationner, regardez toujours autour du véhicule et vérifiez s'il est prudent de vous déplacer.**
- **Lisez et assurez-vous de bien comprendre les limites relatives au sonar (capteur de stationnement) dans ce chapitre.**
- **Le mauvais temps ou les sources ultrasoniques telles qu'un lave-auto automatique, les freins à air comprimé d'un camion ou une perforatrice pneumatique peuvent nuire au fonctionnement du système, en compromettre le rendement ou l'activer inopinément.**
- **Cette fonction aide le conducteur à détecter la présence d'objets immobiles de grande taille pour prévenir les dommages au véhicule.**
- **Ce système n'est pas conçu pour prévenir le contact avec des objets de petite taille ou amovibles.**
- **Le système ne détectera pas les petits objets qui se trouvent sous le parechocs et il peut ne pas détecter les objets qui se trouvent très près du parechocs ou au sol.**
- **Le système peut ne pas détecter les objets suivants :**
  - **Les objets pelucheux, tels que la neige, le tissu, le coton, le verre ou la laine.**
  - **Les objets minces tels qu'une corde, un fil ou une chaîne.**
  - **Les objets en forme de coin.**
- **Un mauvais alignement ou une déformation du pare-chocs ou du carénage résultant d'un accident peut causer une déformation de la zone de détection, ce qui se manifesterait par le déclenchement de fausses alarmes ou par l'incapacité du système d'évaluer correctement la distance qui sépare le véhicule des objets.**

⚠ MISE EN GARDE

- **Le bruit excessif (tel que le volume de la chaîne stéréo ou une glace de véhicule ouverte) a une incidence sur le timbre du carillon et il se peut qu'il ne soit pas entendu.**
- **Maintenez la surface des capteurs de sonar (situés sur le carénage de parechocs arrière) exempte d'accumulations de neige, de glace et de saletés. Évitez de rayer la surface des capteurs de sonar lors du nettoyage. Si les capteurs sont couverts, la précision de la fonction de sonar sera diminuée.**

Le système émet une tonalité pour les objets arrière quand le levier sélecteur est à la position R (marche arrière).

Le système est désactivé si la vitesse est supérieure à 10 km/h (6 mi/h). Il est réactivé si la vitesse est inférieure.

Lorsque les objets sont détectés, le témoin (vert) s'affiche et clignote, et le carillon retentit par intermittence. Lorsque le véhicule s'approche de l'objet, la couleur du témoin passe au jaune et la vitesse de clignotement ainsi que le volume du carillon augmentent. Lorsque le véhicule est très proche de l'objet, le témoin cesse de clignoter et passe au rouge, et le carillon retentit continuellement.

Le retentissement par intermittence du carillon cesse après trois secondes lorsqu'un objet est détecté uniquement par le sonar d'angle et que la distance n'est pas modifiée.

Le carillon s'arrête lorsque l'objet n'est plus près du véhicule.

Dans les cas ci-dessous, le sonar est réactivé automatiquement :

- Lorsque le levier sélecteur est à la position R (marche arrière).
- Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à environ 10 km/h (6 mi/h).
- Lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position OFF (hors fonction) et replacé à la position ON (marche) de nouveau.
- Vous pouvez désactiver en permanence le système de sonar à l'aide des réglages du compteur.

RÉGLAGE DE L'AFFICHAGE DE L'ÉCRAN

Pour régler la mise en/hors fonction de l'écran, la luminosité, la teinte, la couleur, le contraste et le niveau du noir de l'écran Around View[MD] Monitor, appuyez sur le bouton SETTING (réglages) lorsque l'écran Around View[MD] Monitor est en fonction, sélectionnez la touche d'option et réglez le niveau à l'aide du sélecteur NISSAN.

Ne réglez pas la luminosité, la teinte, la couleur, le contraste et le niveau du noir de l'écran Around View[MD] Monitor lorsque le véhicule est en mouvement. Assurez-vous que le frein de stationnement est serré fermement.

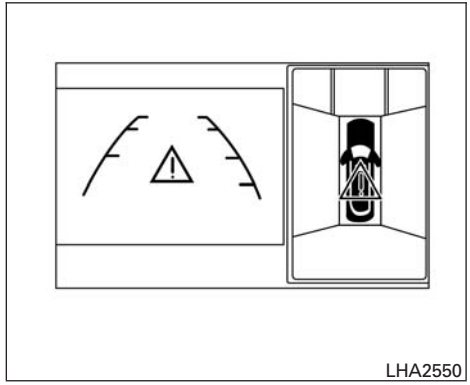
LHA2550

AFFICHAGE DE L'ANOMALIE

Quand l'icône « ! » s'affiche à l'écran, il se peut que l'écran Around View[MD] Monitor ne soit pas correctement étalonné. Cette situation ne nuit en rien à la conduite normale du véhicule, mais le système doit être vérifié par un concessionnaire NISSAN.

CONSEILS D'UTILISATION

⚠ MISE EN GARDE

- **N'utilisez pas d'alcool, de benzène ou de diluant pour nettoyer la caméra. Vous pourriez décolorer la lentille. Nettoyez la caméra à l'aide d'un chiffon humecté d'une solution d'eau et de produit de nettoyage doux, puis essuyez avec un chiffon sec.**
- **N'endommagez pas la caméra, car l'affichage pourrait être altéré.**

- La vue affichée à l'écran Around View[MD] Monitor retourne automatiquement à la vue précédente 3 minutes après que le bouton CAMERA (caméra) a été enfoncé, si le levier sélecteur ne se trouve pas à la position R (marche arrière).
- Il peut y avoir un certain délai d'affichage lors du changement de vues.
- Lorsque la température ambiante est très élevée ou très basse, les objets peuvent ne pas s'afficher clairement. Cette condition est normale.
- Lorsqu'une lumière intense frappe directement la caméra, il se peut que les objets ne s'affichent pas clairement. Cette condition est normale.
- L'écran pourrait papilloter s'il est soumis à un éclairage fluorescent. Cette condition est normale.
- La couleur des objets sur l'écran Around View[MD] Monitor peut être différente de la couleur réelle des objets. Cette condition est normale.
- Les objets à l'écran Around View[MD] Monitor peuvent ne pas s'afficher clairement et la couleur de l'objet peut être différente dans une zone obscure. Cette condition est normale.
- Il peut y avoir des différences dans la définition entre chaque vue de caméra de la vue plongeante.
- Si la caméra est obstruée par la saleté, la pluie ou la neige, il se peut que l'écran Around View[MD] Monitor n'affiche pas les objets clairement. Nettoyez la caméra.
- N'appliquez pas de cire sur la lentille de la caméra. Éliminez la cire excédentaire à l'aide d'un chiffon propre humecté d'une solution d'eau et de produit de nettoyage doux.

BOUCHES D'AIR

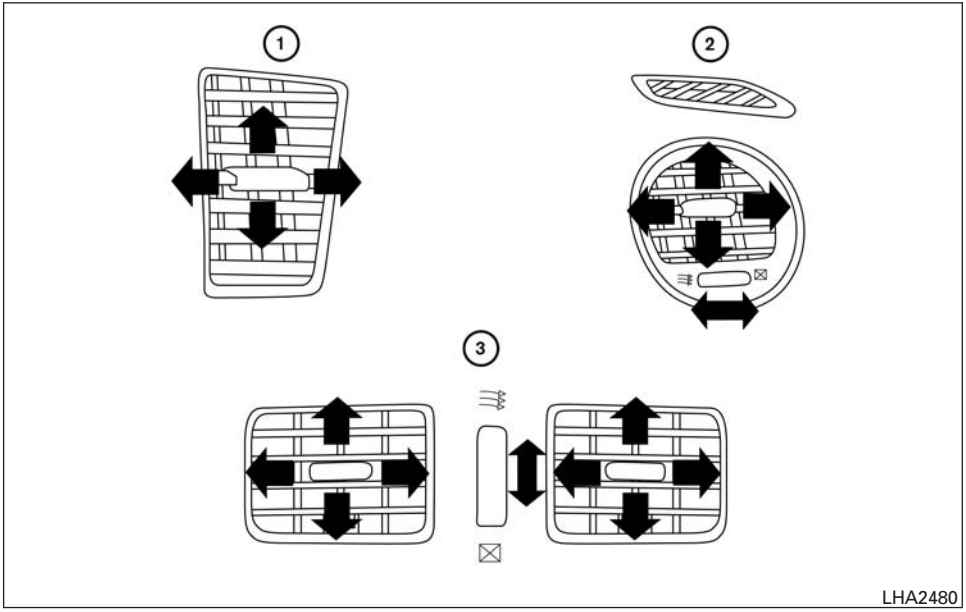

Réglez la direction de l'air sortant par les bouches d'air centrales ①, les bouches d'air latérales des côtés conducteur et passager ② et les bouches d'air arrière ③ en déplaçant les grilles orientables et les ailettes des bouches d'air.

Ouvrez ou fermez les bouches d'air à l'aide de la molette. Déplacez la molette vers le symbole ≋ pour ouvrir les bouches d'air ou vers le symbole ⊠ pour les fermer.

APPAREIL DE CHAUFFAGE ET CLIMATISEUR (à commande automatique)

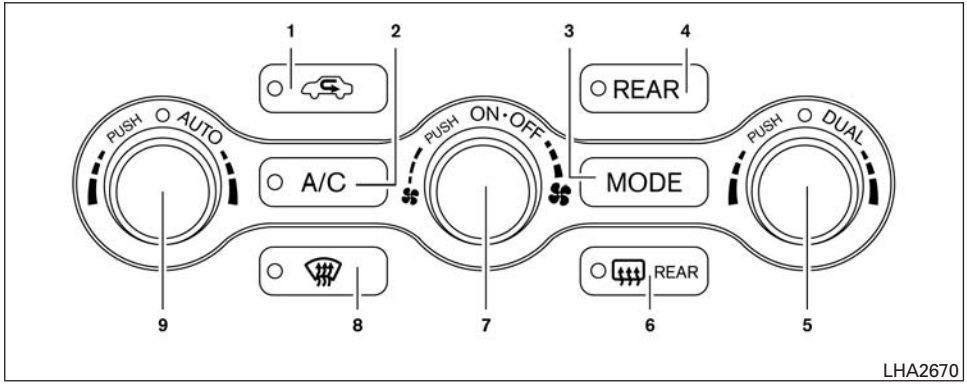

1. Touche de recirculation d'air
2. Touche A/C (climatisation) en fonction-hors fonction
3. Bouton MODE (commande manuelle de direction de l'air)
4. Touche Rear (arrière)
5. Bouton DUAL (commande de température du côté passager) en fonction-hors fonction/Commande de température (côté passager)
6. Bouton de dégivreur de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs
7. Bouton ON-OFF (en fonction-hors fonction)/Bouton de commande (vitesse du ventilateur)
8. Touche de dégivrage avant
9. Bouton AUTO (automatique) du système de chauffage-climatisation en fonction/Bouton de commande de température (côté conducteur)

⚠ AVERTISSEMENT

- **La fonction de refroidissement du climatiseur ne peut être activée que lorsque le moteur tourne.**
- **Ne laissez pas seuls dans votre véhicule des enfants ou des personnes qui ont habituellement besoin de l'aide d'autres personnes. Ne laissez pas non plus les animaux de compagnie sans surveillance. Ils pourraient se blesser ou blesser quelqu'un accidentellement en mettant le véhicule en marche par inadvertance. De plus, par temps chaud et ensoleillé, la température de l'habitacle peut rapidement s'élever au point de provoquer des lésions graves, voire mortelles, à une personne ou à un animal enfermé dans le véhicule.**
- **N'utilisez pas le mode de recirculation d'air pendant de longues périodes puisque l'air de l'habitacle pourrait devenir vicié et les glaces pourraient s'embuer.**

Pour mettre le climatiseur en marche, démarrez le moteur de votre véhicule et activez les commandes appropriées.

NOTA :

- Les odeurs de l'intérieur vers l'extérieur du véhicule peuvent s'accumuler dans l'unité de climatiseur. L'odeur peut s'infiltrer dans l'habitacle par le biais des bouches d'air.
- Lorsque vous stationnez votre véhicule, réglez les commandes de chauffage et du climatiseur pour arrêter la recirculation de l'air et permettre à l'air frais de pénétrer dans l'habitacle. Ceci doit aider à réduire les odeurs dans le véhicule.

FONCTIONNEMENT AUTOMATIQUE

Refroidissement ou chauffage déshumidifié (automatique)

Ce mode, qui sert à maintenir une température constante, peut être utilisé tout au long de l'année. Un contrôle automatique est également exercé sur la répartition de l'air et la vitesse du ventilateur.

1. Appuyez sur la touche AUTO (automatique). (Le témoin sur la touche s'allume et AUTO s'affiche.)
2. Pour régler la température au niveau désiré, tournez la commande de température vers la gauche ou vers la droite.
   - Réglez la commande de température à environ 24 °C (75 °F) pour obtenir un fonctionnement normal.
   - La température ambiante de l'habitacle sera maintenue automatiquement. Un contrôle automatique est également exercé sur la répartition de l'air et la vitesse du ventilateur.
   - Une brume visible peut s'échapper des bouches par temps chaud et humide car l'air est très rapidement refroidi. Il ne s'agit pas d'une anomalie.
3. Vous pouvez régler séparément la température du côté conducteur et celle du côté passager avant au moyen de leur commande respective. Lorsque la touche DUAL (commande de température du côté passager) est enfoncée ou que la commande de température du côté passager est tournée, le témoin DUAL s'allume. Appuyez sur la touche DUAL (commande de température du côté passager) pour désactiver la commande de température du côté passager.

Chauffage (climatisation hors fonction)

Le climatiseur ne se mettra pas en fonction. Utilisez ce mode si vous n'avez besoin que du chauffage.

1. Appuyez sur la touche A/C (climatisation). Le témoin A/C (climatisation) s'éteint.
2. Tournez le bouton de commande de la température à la position voulue.
   - La température ambiante de l'habitacle sera maintenue automatiquement. Un contrôle automatique est également exercé sur la répartition de l'air et la vitesse du ventilateur.
   - La température réglée ne doit pas être inférieure à la température extérieure. Le système pourrait alors fonctionner de façon inappropriée.
   - Si les glaces s'embuent, l'utilisation de ce mode n'est pas recommandée.

Dégivrage ou désembuage déshumidifié

1. Appuyez sur la touche de dégivrage avant . (Le témoin sur la touche s'allume.)
2. Tournez le bouton de commande de la température à la position voulue.

- Pour éliminer rapidement la glace de l'extérieur des glaces, utilisez la commande de vitesse du ventilateur pour régler la vitesse à la position maximale.
- Appuyez sur la touche AUTO pour revenir au mode automatique dès que le givre a disparu du pare-brise.
- Lorsque vous appuyez sur la touche de dégivrage avant , le climatiseur se met automatiquement en fonction si la température extérieure dépasse 2 °C (36 °F). La recirculation d'air est désactivée automatiquement et l'air extérieur pénètre dans l'habitacle pour accélérer le désembuage.

FONCTIONNEMENT MANUEL

Commande de vitesse du ventilateur

Tournez la commande de vitesse du ventilateur pour régler manuellement celle-ci.

Pour revenir à la commande automatique de vitesse du ventilateur, appuyez sur la touche AUTO.

Recirculation de l'air

Pour faire recirculer l'air dans l'habitacle, appuyez sur le bouton de recirculation d'air . Le témoin présent sur le bouton s'allume.

La recirculation de l'air ne peut être activée lorsque le climatiseur est en mode de dégivrage avant .

Commande d'entrée d'air automatique

L'entrée d'air est contrôlée automatiquement en mode AUTO. Pour contrôler manuellement l'entrée d'air, appuyez sur la touche de recirculation d'air . Pour revenir au mode automatique de commande, maintenez le bouton de recirculation de l'air enfoncé pendant environ de 2 secondes. Le témoin clignote deux fois, puis l'entrée d'air est sous contrôle automatique.

Commande de débit d'air

La touche MODE permet de contrôler manuellement la sortie d'air en sélectionnant les sorties d'air suivantes :

- L'air circule par les bouches d'air centrales et latérales.
- L'air circule par les bouches d'air centrales et latérales ainsi que par les bouches d'air du plancher.
- L'air circule principalement par les bouches d'air du plancher.
- L'air circule par les bouches d'air du dégivreur ainsi que par les bouches d'air du plancher.
- L'air circule par les bouches d'air du dégivreur.

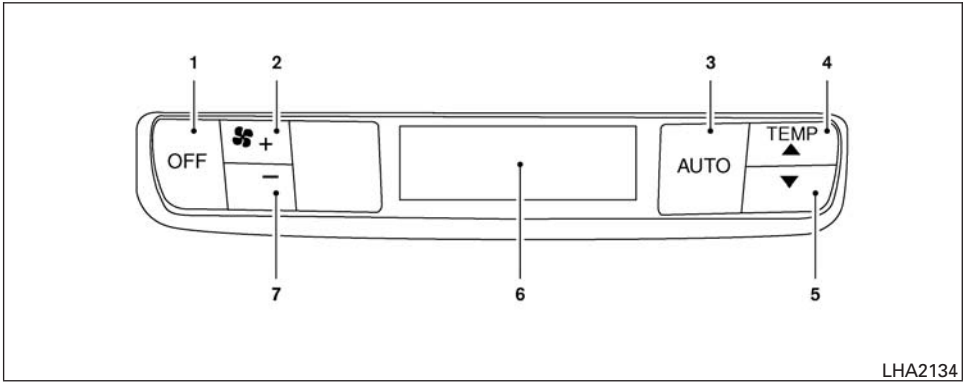

Système de climatisation automatique arrière

1. Touche OFF (hors fonction)
2. + Bouton d'augmentation de la vitesse du ventilateur
3. Touche AUTO (automatique)
4. ▲ Bouton d'augmentation de la température
5. ▼ Bouton de réduction de la température
6. Affichage
7. − Bouton de réduction de la vitesse du ventilateur

Pour commander le système de climatisation automatique arrière au moyen du panneau de commande de climatisation avant, appuyez sur la touche Rear (arrière). Lorsque la commande du système de climatisation automatique arrière est activée, le témoin du bouton REAR (arrière) s'allume et l'écran avant passe à l'écran du système de climatisation arrière.

Le système de climatisation automatique arrière peut être réglé au moyen du panneau de commande de climatisation avant lorsque l'écran du système de climatisation arrière s'affiche.

Pour régler le système de climatisation avant, appuyez de nouveau sur la touche Rear (arrière).

Fonctionnement automatique

1. Appuyez sur la touche AUTO (automatique). Le témoin AUTO (automatique) s'allume et la mention « AUTO » (automatique) s'affiche à l'écran.
2. Tournez la commande de température (côté conducteur) pour régler la température voulue.

Fonctionnement manuel

- **Commande de température**
  Appuyez sur les boutons de commande de température pour régler la température désirée.
- **Commande de vitesse du ventilateur**
  Appuyez sur la touche de réduction ou d'augmentation de vitesse du ventilateur pour commander manuellement la vitesse du ventilateur.

Chauffage arrière (climatisation désactivée)

1. Appuyez sur le bouton REAR (arrière) pour afficher l'écran du système de climatisation arrière sur l'écran avant lorsque le système de climatisation automatique arrière est en fonction.

2. Appuyez sur la touche AUTO (automatique). Le témoin AUTO (automatique) s'allume et la mention « AUTO » (automatique) s'affiche à l'écran.
3. Si le témoin du climatiseur s'allume, appuyez sur la touche A/C. Le témoin A/C (climatisation) s'éteint.
4. Tournez le bouton de commande de la température à la position voulue.

- La température réglée ne doit pas être inférieure à la température extérieure. Si tel est le cas, la température risque de ne pas être commandée correctement.
- Pour déshumidifier l'air, appuyez sur la touche A/C (climatisation) avant de mettre en fonction le dispositif de chauffage.

Mise hors fonction du système

1. Appuyez sur le bouton REAR (arrière) du panneau de commande avant jusqu'à ce que l'écran du système de climatisation arrière s'affiche. Le témoin du bouton REAR (arrière) restera allumé.
2. Appuyez sur la touche OFF (hors fonction). le bouton REAR (arrière) situé sur le panneau de commande avant du système de chauffage s'éteint et les commandes de climatisation arrière se désactivent.

Boutons de commande arrière

Les passagers des sièges arrière peuvent régler le système de climatisation automatique arrière à l'aide des touches de commande à l'arrière de la console centrale.

Les boutons de commande arrière ne sont pas fonctionnelles lorsque l'écran du système de climatisation arrière est affiché sur l'écran avant. Pour activer les touches de commande arrière, appuyez sur la touche Rear (arrière) sur le panneau de commande du climatiseur avant et activez l'écran d'affichage avant.

- Touche OFF (hors fonction) : permet de mettre hors fonction le système de climatiseur automatique arrière.
- Touches d'augmentation et de réduction de vitesse du ventilateur : permet de régler la vitesse du ventilateur arrière vers le haut ou vers le bas.
- Touche AUTO (automatique) : permet de mettre le système de climatisation automatique arrière en fonction, en mode automatique.
- Touches de hausse et de diminution de la température : permet d'augmenter ou de réduire la température arrière.

Désactivation du système

Appuyez sur la touche OFF (hors fonction).

CONSEILS D'UTILISATION

- Un délai d'au plus 150 secondes peut s'écouler avant que l'air commence à circuler par les bouches d'air du plancher si la température du liquide de refroidissement et la température extérieure sont basses. Cela ne constitue pas une anomalie. L'air commence à circuler normalement par les bouches d'air du plancher une fois que le liquide de refroidissement s'est réchauffé.

ENTRETIEN DU CLIMATISEUR

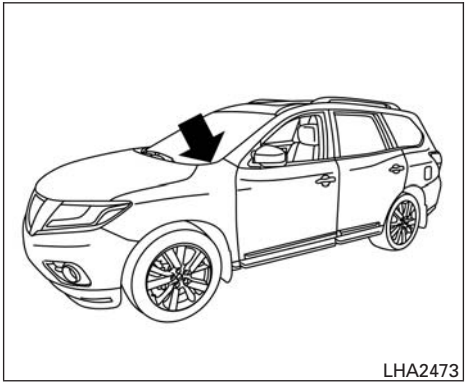
LHA2473

Le capteur d'ensoleillement, situé du côté conducteur sur le dessus du tableau de bord, favorise le maintien d'une température constante. Ne déposez rien sur le capteur ou à proximité de celui-ci.

Le climatiseur de votre véhicule NISSAN est rempli d'un frigorigène écologique.

Ce type de frigorigène n'est pas nocif pour la couche d'ozone.

L'entretien du climatiseur de votre véhicule NISSAN nécessite l'utilisation d'équipement de remplissage et de lubrifiants spéciaux. L'utilisation de fluides frigorigènes ou de lubrifiants non adéquats endommagera gravement votre climatiseur. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Recommandations concernant le fluide frigorigène et le lubrifiant du climatiseur » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel.

Votre concessionnaire NISSAN possède les connaissances requises pour effectuer l'entretien du climatiseur « écologique » de votre véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Le climatiseur contient du frigorigène haute pression. Afin d'éviter les blessures, il est essentiel que toute intervention faite sur le climatiseur soit effectuée par un technicien qualifié qui dispose de l'équipement adéquat.

CHAÎNE STÉRÉO

RADIO

Tournez le commutateur d'allumage à la position ACC (accessoires) ou ON (marche) et appuyez sur le bouton VOL/ON OFF (volume et marche-arrêt) pour mettre la radio en fonction. Si vous écoutez la radio et que le moteur est éteint, mettez le commutateur d'allumage à la position ACC (accessoires).

La qualité de la réception radio varie selon la puissance du signal émis, la distance de l'émetteur radio, la présence d'immeubles, de ponts, de montagnes ou de tout autre facteur externe. Les variations occasionnelles de la qualité de réception sont en général causées par de tels facteurs.

L'utilisation d'un téléphone cellulaire dans ou à proximité d'un véhicule peut compromettre la qualité de la réception radio.

Réception radio

La radio de votre véhicule NISSAN comporte de circuits électroniques d'avant-garde qui améliorent la qualité de la réception radio. Ces circuits sont conçus pour accroître la plage de réception de même que la qualité de celle-ci.

Cependant, certaines caractéristiques générales propres aux fréquences radio AM et FM peuvent compromettre la qualité de la réception radio dans un véhicule qui roule, et ce, peu importe la

qualité de l'équipement utilisé. Ces caractéristiques sont normales dans une zone de réception donnée et n'indiquent pas une anomalie de la radio de votre véhicule NISSAN.

Les conditions de réception radio changent constamment du fait que votre véhicule se déplace. Les immeubles, les montagnes, la distance de la source du signal et l'interférence causée par les autres véhicules peuvent compromettre la qualité de la réception. Vous trouverez ci-après une description des facteurs qui peuvent compromettre la réception radio dans votre véhicule.

Certains téléphones cellulaires ou d'autres dispositifs peuvent causer de l'interférence ou produire un bourdonnement dans les haut-parleurs de la chaîne stéréo. Rangez le dispositif en un autre endroit pour tenter de réduire ou d'éliminer le bruit.

RÉCEPTION RADIO FM

Portée : En mode FM mono (un seul canal), la portée de la bande FM se situe généralement entre 40 et 48 kilomètres (25 et 30 milles) et est légèrement supérieure à la portée offerte par le mode FM stéréo. Des facteurs externes peuvent parfois nuire à la réception du signal émis par une station FM même si cette station se trouve à moins de 40 kilomètres (25 miles). La puissance du signal FM est inversement proportionnelle à la distance entre l'émetteur et le récepteur. Les signaux FM voyagent en ligne droite et présentent des caractéristiques semblables à celles de la lumière. Par exemple, ils sont réfléchis par les objets.

Affaiblissement et dérive : Lorsque la distance qui sépare votre véhicule de l'émetteur de la station s'accroît, les signaux ont tendance à s'affaiblir ou à dériver.

Parasites et fluctuations : lorsqu'il y a interférence du signal causée par des immeubles, des montagnes ou par la position de l'antenne (cette situation se produit généralement à une plus grande distance de l'émetteur de la station), des parasites ou des fluctuations peuvent se produire. Vous pouvez atténuer ces bruits en réduisant l'intensité des tonalités aiguës.

Réception par trajets multiples : en raison des caractéristiques de réflexion des signaux FM, des signaux directs et réfléchis atteignent le récepteur en même temps. Les signaux peuvent se neutraliser mutuellement et causer un battement ou une perte momentanée du son.

RÉCEPTION RADIO AM

Les signaux AM, du fait de leur basse fréquence, peuvent contourner des objets et rebondir sur le sol. De plus, les signaux rebondissent sur l'ionosphère et reviennent vers la terre. Ces caractéristiques font que les signaux AM sont aussi sujets à des interférences au cours de leur trajet de l'émetteur au récepteur.

Baisse d'intensité : ce phénomène se produit lorsque le véhicule passe sous un viaduc ou dans des zones comportant beaucoup d'immeubles élevés. Il peut également se produire pendant plusieurs secondes en cas de turbulences ionosphériques, et ce, même dans des endroits dépourvus d'obstacles.

Parasites : ils sont causés par les orages, les lignes d'alimentation électrique, les enseignes électriques et même les feux de circulation.

RÉCEPTION RADIO SATELLITE (selon l'équipement du véhicule)

La radio satellite peut ne pas fonctionner adéquatement lorsqu'elle est installée pour la première fois ou si la batterie a été remplacée. Cette condition est normale. Assurez-vous que votre véhicule est à l'écart de tout édifice métallique ou de grande taille et attendez au moins 10 minutes, avec la radio satellite activée, pour recevoir toutes les données nécessaires.

Le mode radio satellite n'est pas disponible à moins que le récepteur et l'antenne satellite en option soient installés et qu'un abonnement au service de radio satellite SiriusXM[MD] soit en vi-

gueur. La radio satellite n'est pas offerte en Alaska, à Hawaï et à Guam.

Le rendement de la radio satellite peut être compromis si vous transportez des bagages qui bloquent le signal de la radio sur le porte-bagages de toit.

Évitez autant que possible de déposer des bagages sur l'antenne de réception satellite.

Une accumulation de glace sur l'antenne de la radio par satellite peut nuire au rendement de la radio par satellite. Enlevez la glace pour rétablir la réception de la radio par satellite.

XM[MD] est une marque déposée de SiriusXM[MD] Satellite Radio, Inc.

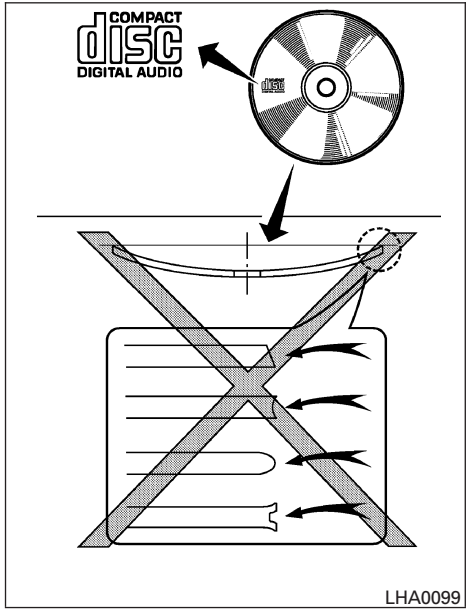

PRÉCAUTIONS CONCERNANT L'UTILISATION DE LA CHAÎNE STÉRÉO

Lecteur de CD (modèles sans système de navigation)

⚠MISE EN GARDE

- **N'insérez pas de force un CD dans la fente du lecteur ou du chargeur de CD. Vous pourriez endommager le CD, le chargeur ou le lecteur.**
- **Ne tentez pas d'insérer un CD lorsque le volet de chargement est fermé, car vous pourriez endommager le disque ou le chargeur de CD.**
- **Vous ne pouvez charger qu'un seul CD à la fois dans le lecteur.**

- **N'utilisez que des CD ronds de haute qualité, d'un diamètre de 12 cm (4,7 po) et identifiés par le logo « COMPACT disc DIGITAL AUDIO » sur le disque ou l'emballage.**
- **Par temps froid ou pluvieux, le lecteur peut mal fonctionner en raison de l'humidité ambiante. Si tel est le cas, retirez le CD du lecteur et déshumidifiez ou aérez ce dernier.**
- **Le lecteur peut sauter des pistes lorsque vous conduisez sur une route cahoteuse.**

- **Le lecteur de CD peut ne pas fonctionner lorsque la température de l'habitacle est très élevée ou très basse. Laissez l'habitacle se refroidir ou se réchauffer avant d'utiliser le lecteur.**
- **N'exposez pas le CD directement aux rayons du soleil.**
- **Les CD en mauvais état, sales, rayés ou couverts de traces de doigts peuvent ne pas fonctionner correctement.**
- **Les CD suivants peuvent ne pas fonctionner adéquatement :**
  - **CD de contrôle par duplication (CCCD)**
  - **CD inscriptibles (CD-R)**
  - **CD réinscriptibles (CD-RW)**
- **N'utilisez pas les CD suivants, car ils peuvent provoquer un mauvais fonctionnement du lecteur de CD :**
  - **CD de 8 cm (3,1 po) avec un adaptateur**
  - **CD qui ne sont pas ronds**
  - **CD portant une étiquette en papier**
  - **CD déformés, rayés ou dont les rebords ne sont pas réguliers**
- **Ce système audio est conçu uniquement pour la lecture de CD préenregistrés. Elle n'est pas conçue pour graver des CD.**
- **Si le CD ne peut être lu, un des messages suivants s'affiche.**

  CHECK DISC (vérifiez le disque) :
  - **Assurez-vous que le CD est correctement inséré (l'étiquette est orientée vers le haut, etc.).**
  - **Assurez-vous que le CD n'est pas plié, déformé ou rayé.**

  PRESS EJECT (éjectez le disque) :

  Il s'agit d'une erreur qui relève d'une température excessive dans le lecteur. Retirez le CD en appuyant sur le bouton d'ÉJECTION. Réinsérez le CD après un bref moment. Le CD peut être lu lorsque la température revient à la normale.

  UNPLAYABLE (lecture impossible) :

  Cette chaîne stéréo ne permet pas la lecture de ce type de fichier (CD en format MP3 ou WMA seulement [selon l'équipement du véhicule]).

Lecteur CD/DVD (modèles avec système de navigation)

- **N'exercez aucune pression sur le disque pour l'insérer dans le lecteur CD/DVD. Cela risquerait d'endommager le lecteur CD/DVD.**
- **Par temps froid ou pluvieux, le lecteur peut mal fonctionner en raison de l'humidité ambiante. Si tel est le cas, retirez le CD ou le DVD du lecteur et déshumidifiez ou aérez ce dernier.**
- **Le lecteur peut sauter des pistes lorsque vous conduisez sur une route cahoteuse.**
- **Le lecteur CD/DVD peut parfois ne pas fonctionner lorsque la température de l'habitacle est très élevée. Laissez refroidir le compartiment pour en abaisser la température avant d'utiliser le lecteur.**
- **N'utilisez que des CD ronds de haute qualité, d'un diamètre de 12 cm (4,7 po) et identifiés par le logo « COMPACT disc DIGITAL AUDIO » ou « DVD Video » sur le disque ou sur son emballage.**
- **N'exposez pas le CD ou le DVD aux rayons du soleil.**

- **Les CD ou DVD de mauvaise qualité, sales, rayés, couverts de traces de doigts ou perforés pourraient ne pas fonctionner correctement.**
- **Les CD ou DVD qui suivent pourraient ne pas être lus :**
  - **CD de contrôle par duplication (CCCD)**
  - **CD inscriptibles (CD-R)**
  - **CD réinscriptibles (CD-RW)**
  - **Disques compacts inscriptibles (DVD±R, DVD±R DL)**
  - **Disques compacts réinscriptibles (DVD±RW, DVD±RW DL)**
- **N'utilisez pas les CD ou DVD suivants, car ils pourraient endommager le lecteur CD/DVD :**
  - **Les disques de 8 cm (3,1 po).**
  - **Les CD ou DVD qui ne sont pas ronds.**
  - **Les CD ou DVD portant une étiquette en papier.**
  - **Les CD ou DVD déformés, rayés ou dont les rebords ne sont pas réguliers.**
  - **Ce système audio est conçu uniquement pour la lecture de CD ou DVD préenregistrés. Il n'est pas conçu pour graver des CD ou des DVD.**
- **Si le CD ou le DVD ne peut être lu, un des messages suivants s'affiche.**

  Erreur de lecture du disque :
  - **Assurez-vous que le CD ou le DVD est correctement inséré (l'étiquette vers le haut, etc.).**
  - **Assurez-vous que le CD ou le DVD n'est pas recourbé, déformé ou rayé.**

  Veuillez éjecter le disque :

  Cette erreur peut être due à une température excessive dans le lecteur. Retirez le CD ou le DVD en appuyant sur le bouton d'ÉJECTION et réinsérez-le après un bref moment. Le CD ou le DVD peut être lu dès que la température revient à la normale. Si l'erreur persiste, adressez-vous à votre concessionnaire.

  Fichier illisible :
  - **Le fichier peut être protégé contre la copie.**
  - **Le fichier n'est pas de type MP3, WMA, AAC, M4A ou DIVX.**

  Région invalide :
  - **Le DVD n'est pas destiné à la région 1 ni à toutes les régions.**
  - **Utilisez des DVD à code de région 1, ALL (tous) ou qui comprennent le code 1 pour votre système audiovisuel DVD. (Le code de région Ⓐ est indiqué sous forme d'un petit symbole imprimé sur le dessus du DVD Ⓑ.) Ce lecteur DVD intégré au véhicule ne peut pas lire les DVD d'un code de région autre que 1 ou ALL (tous).**

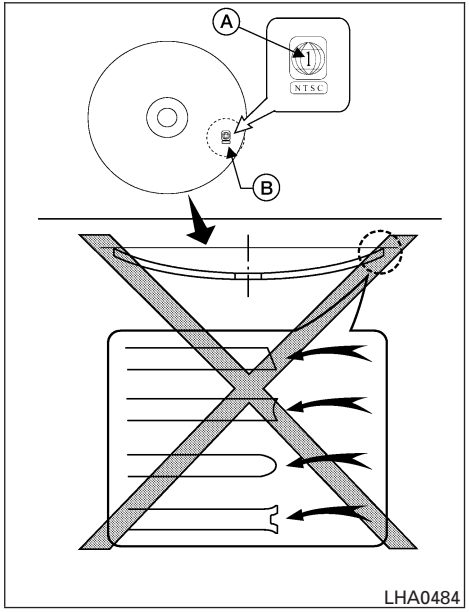

Droit d'auteur et marque de commerce

- **La technologie protégée par brevet américain et d'autres droits de propriété intellectuelle détenus par Macrovision Corporation et d'autres détenteurs de droits est adoptée pour ce système.**
- **Cette technologie protégée par le droit d'auteur ne peut être utilisée sans la permission de Macrovision Corporation. Elle est limitée à un usage personnel, etc., tant que le permis de Macrovision Corporation n'est pas émis.**
- **Toute modification ou tout désassemblage est interdit.**
- **Le système Dolby Digital est fabriqué en vertu d'une licence émise par Dolby Laboratories, Inc.**
- **Dolby et le symbole double D « » sont des marques de commerce de Dolby Laboratories, Inc.**
- **DTS et DTS Digital Surround « » sont des marques déposées de Digital Theater Systems, Inc.**

Port de connexion USB (bus série universel)

⚠AVERTISSEMENT

Ne branchez pas le dispositif USB, ne le débranchez pas ou ne l'utilisez pas pendant que vous conduisez. Une telle manœuvre peut être une source de distraction. Si vous êtes distrait, vous pourriez perdre la maîtrise de votre véhicule et causer un accident ou des blessures graves.

⚠MISE EN GARDE

- **N'exercez aucune pression sur le dispositif USB pour l'insérer dans le port USB. Si vous insérez le dispositif USB de travers ou à l'envers dans le port, vous risquez d'endommager le port. Assurez-vous que le dispositif USB est branché correctement dans le port USB.**
- **N'empoignez pas le couvercle du port USB (selon l'équipement) lorsque vous tirez le dispositif USB hors du port. Vous pourriez endommager le port et le couvercle.**

- **Ne laissez pas le câble USB dans un endroit où il pourrait être tiré par inadvertance. Si vous tirez sur le câble, vous risquez d'endommager le port.**

Le véhicule n'est pas muni d'un dispositif USB. Les dispositifs USB doivent être achetés séparément au besoin.

Ce système ne peut pas être utilisé pour formater les dispositifs USB. Pour formater un dispositif USB, utilisez un ordinateur personnel.

Pour des raisons réglementaires, dans certains états ou certaines régions, le dispositif USB pour les sièges avant n'effectue la lecture que du son sans afficher les images, même lorsque le véhicule est stationné.

Ce système est compatible avec différents dispositifs de mémoire USB, de disques durs USB et de lecteurs iPod^{MD}. Certains dispositifs USB pourraient ne pas être pris en charge par ce système.

- Les dispositifs USB comportant plusieurs partitions pourraient ne pas être lus correctement.
- Certains caractères utilisés dans d'autres langues (le chinois ou le japonais, par exemple) pourraient ne pas s'afficher correctement sur l'écran. Il est recommandé d'utiliser les caractères de l'anglais avec les dispositifs USB.

Notes générales concernant l'utilisation de dispositifs USB

- Consultez le guide du propriétaire du fabricant de l'appareil quant à l'usage et à l'entretien appropriés de l'appareil.

Notes concernant l'utilisation du iPod^{MD}

iPod^{MD} est une marque de commerce d'Apple Inc., déposée aux États-Unis et dans d'autres pays.

- Si vous branchez incorrectement le iPod^{MD}, une coche pourrait se mettre à clignoter à l'écran. Assurez-vous toujours que le iPod^{MD} est branché correctement.
- Le iPod Nano^{MD} (1re génération) peut rester en mode d'avance ou de retour rapide s'il est branché pendant qu'il est en mode de recherche. Si cela se produit, réinitialisez le iPod^{MD} manuellement.
- Le iPod Nano^{MD} (2^{e} génération) se met en mode d'avance ou de retour rapide s'il est débranché pendant qu'il est en mode de recherche.
- Si le mode de lecture du iPod Nano^{MD} (2^{e} génération) est modifié, il se peut qu'un titre de pièce musicale erroné s'affiche.
- Les livres audio peuvent ne pas être lus dans le même ordre que celui qui est affiché sur le iPod^{MD}.
- Les gros fichiers vidéo ralentissent le iPod^{MD}. Par conséquent, l'écran d'affichage central du véhicule peut s'obscurcir momentanément, mais cela est de courte durée.
- Si un iPod^{MD} sélectionne automatiquement de gros fichiers vidéo alors qu'il est en mode de lecture aléatoire, l'écran d'affichage central du véhicule peut s'obscurcir momentanément, mais cela est de courte durée.

Diffusion audio Bluetooth^{MD} (selon l'équipement)

- Certains appareils audio Bluetooth^{MD} pourraient ne pas être reconnus par le système audio du véhicule.

- Il est nécessaire de configurer la connexion sans fil entre l'appareil audio Bluetooth[MD] compatible et le module Bluetooth[MD] du véhicule avant d'utiliser la fonction audio Bluetooth[MD].
- Le fonctionnement de l'appareil audio Bluetooth[MD] varie selon les modèles d'appareil. Assurez-vous de connaître le fonctionnement de votre appareil audio avant de l'utiliser avec ce système.
- L'appareil audio Bluetooth[MD] peut s'arrêter dans les conditions suivantes :
  - Réception d'un appel au moyen du système téléphonique mains libres.
  - Vérification de la connexion au téléphone mains libres.
- Ne placez pas l'appareil audio Bluetooth[MD] dans un endroit entouré de métal ou loin du module Bluetooth[MD] du véhicule pour préserver la qualité de la tonalité et prévenir les interruptions de la connexion sans fil.
- Lorsqu'un appareil audio est connecté au moyen de la technologie sans fil Bluetooth[MD], l'alimentation de batterie de l'appareil peut se décharger plus rapidement que d'habitude.
- Ce système prend en charge le profil Bluetooth[MD] de diffusion audio avancée (A2DP, AVRCP).

BLUETOOTH[MD] est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc. utilisée sous licence par Clarion Co., Ltd.

CD ou USB avec fichiers audio comprimés (modèles sans système de navigation)

Ce système prend en charge les fichiers de type MP3 et WMA.

Explication des termes

- MP3 – MP3 est la forme abrégée de Moving Pictures Experts Group Audio Layer 3. MP3 est le format de fichier audionumérique comprimé le plus connu. Ce format offre une qualité près de celle du CD, mais à une fraction du volume des fichiers audio normaux. La conversion MP3 d'une piste audio à partir d'un CD-ROM peut réduire le volume du fichier d'un rapport d'environ 10:1 sans perte perceptible de la qualité. La compression MP3 supprime les segments redondants et inutiles d'un signal sonore que l'humain ne peut entendre.
- WMA – Windows Media Audio (WMA)* est un format audio comprimé créé par Microsoft comme solution de rechange au format MP3. Le codec WMA offre une meilleure compression de fichiers que le codec MP3, permettant de stocker plus de pistes audionumériques dans un volume identique aux MP3 à la même qualité.
- Débit binaire – Le débit binaire dénote le nombre de bits par seconde utilisé par un fichier musical numérique. Le volume et la qualité d'un fichier audionumérique comprimé sont déterminés par le débit binaire de codage du fichier.

- Fréquence d'échantillonnage – La fréquence d'échantillonnage est la fréquence de conversion des échantillons d'un signal de l'analogique au numérique (conversion A-N) par seconde.
- Multisession – C'est l'une des méthodes utilisées pour enregistrer des données sur un support. Un disque simple session est écrit en une seule fois, tandis qu'un disque multisession est écrit en plusieurs fois.
- Étiquette ID3 ou WMA – L'étiquette ID3 ou WMA fait partie du fichier MP3 ou WMA codé qui contient des données au sujet du fichier musical numérique, comme le titre de la pièce musicale, le nom de l'artiste, le débit binaire de codage, la durée des pistes, etc. Les données de l'étiquette ID3 sont affichées dans la ligne Nom de l'artiste et titre de la pièce musicale de l'écran.

* Windows[MD], Windows Media[MD] et Windows Vista[MD] sont des marques déposées ou des marques de commerce de Microsoft Corporation aux États-Unis et dans d'autres pays.

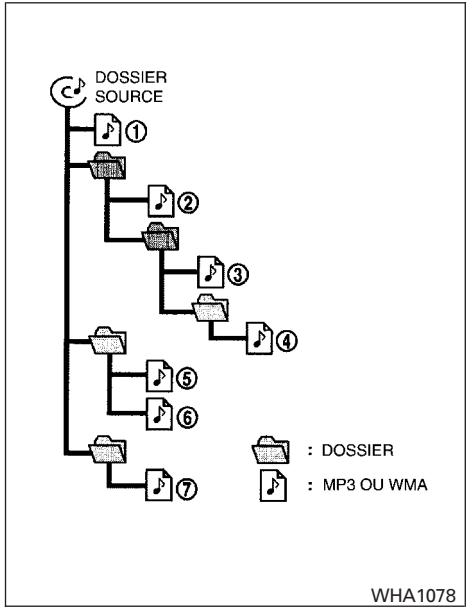

Tableau de l'ordre de lecture

Ordre de lecture

L'ordre de lecture d'un CD comportant des fichiers MP3 ou WMA est tel qu'illustré.

- Le nom des dossiers qui ne contiennent pas de fichiers MP3 ou WMA n'apparaît pas à l'écran.
- S'il y a un fichier au niveau supérieur du disque, « Dossier source » s'affiche.
- L'ordre de lecture est l'ordre d'écriture des fichiers par le logiciel de lecture. De ce fait, les fichiers peuvent ne pas être lus dans l'ordre voulu.

Tableau des caractéristiques

Disques acceptés			CD, CD-R, CD-RW, USB 2.0
Systèmes de fichiers acceptés			CD, CD-R, CD-RW, ISO9660 NIVEAU 1, ISO9660 NIVEAU 2, Romeo, Joliet * La norme ISO9660 de niveau 3 (écriture par paquets) n'est pas acceptée. * Les fichiers enregistrés au moyen du composant « Live File System » (dans le cas d'un ordinateur muni du système d'exploitation Windows Vista^{MD}) ne sont pas pris en charge.
			UDF Bridge (UDF 1.02 + ISO9660), UDF 1.5, UDF 2.0 La norme VDF 1.5/VDF 2.0 (écriture par paquets) n'est pas acceptée.
			Mémoire USB : FAT16, FAT32
Versions prises en charge	MP3	Version	MPEG1, MPEG2, MPEG2.5
		Fréquence d'échantillonnage	8 kHz à 48 kHz
		Débit binaire	8 kbps à 320 kbps, VBR*2
	WMA*1	Version	WMA7, WMA8
		Fréquence d'échantillonnage	8 kHz à 48 kHz
		Débit binaire	8 kbps à 320 kbps, VBR*2
Données d'étiquette (titre de la pièce musicale et nom de l'artiste)			Étiquette ID3 VER1.0, VER1.1, VER2.2, VER2.3, VER 2.4 (MP3 seulement)
			Étiquette WMA (WMA seulement)
Niveaux de dossiers			Niveaux de dossiers : 8, nombre de dossiers : 255 (y compris le dossier source), fichiers : 512 (maximum de 255 fichiers par dossier)
Limite du nombre de caractères de texte			64 caractères
Codes de caractères affichables*3			01 : ASCII, 02 : ISO-8859-1, 03 : UNICODE (UTF-16 LE), 04 : UNICODE (UTF-16 BE), 05 : UNICODE (UTF-8)

*1 Les fichiers protégés WMA (DRM) ne peuvent être lus.

*2 Lors de la lecture de fichiers VBR, le temps de lecture pourrait ne pas s'afficher correctement.

*3 Les codes disponibles dépendent du média, des versions et de l'information qui doit s'afficher.

Guide de dépannage

Symptôme	Cause et mesure corrective
Lecture impossible	Vérifiez si le CD ou le dispositif USB est correctement inséré.
	Vérifiez si le CD est rayé ou sale.
	Vérifiez s'il y a de la condensation dans le lecteur. Le cas échéant, attendez que la condensation soit éliminée (environ 1 heure) avant d'utiliser le lecteur.
	Si une augmentation de la température provoque une erreur, le lecteur reprend la lecture dès que la température normale de fonctionnement est rétablie.
	Si le CD comporte à la fois des fichiers CD musicaux (données CD-DA) et des fichiers audio comprimés, seuls les fichiers CD musicaux (données CD-DA) sont lus.
	Les fichiers avec des extensions autres que « .MP3 » ou « .WMA » ne peuvent pas être lus. De plus, les codes de caractère et le nombre de caractères par nom de dossier et nom de fichier doivent être conformes aux normes.
	Vérifiez si le disque ou le fichier généré est de format irrégulier. Ceci peut se produire en raison de variations ou de réglages des applications d'écriture de fichiers audio comprimés ou d'autres applications d'édition de texte.
	Vérifiez si l'étape de finalisation du disque ou la session de fermeture a bien été effectuée.
	Vérifiez si le CD ou le dispositif USB est protégé par des droits d'auteur.
Mauvaise qualité sonore	Vérifiez si le CD est rayé ou sale.
Le temps est relativement long avant que la musique commence	S'il y a de nombreux dossiers ou niveaux de fichiers sur le CD ou sur le dispositif USB, ou s'il s'agit d'un disque multisession, la lecture peut prendre un certain temps avant de commencer.
La musique est interrompue ou des passages sont ignorés	La combinaison logiciel et matériel d'écriture ne correspond pas ou la vitesse d'écriture, la profondeur d'écriture, la durée d'écriture, etc. peuvent ne pas correspondre aux caractéristiques. Tentez d'utiliser la vitesse d'écriture la plus basse.
Des passages sont ignorés lorsque le débit binaire est élevé	Des passages peuvent être ignorés en présence de grandes quantités de données, comme dans le cas de données à débit binaire élevé.
Passage immédiat à la pièce musicale suivante au moment de la lecture	Si un fichier audio comprimé non compatible est suivi d'une extension prise en charge telle que « .MP3 », ou si la lecture est interdite en vertu des droits d'auteur, le lecteur passe à la pièce musicale suivante.
Les pièces musicales ne sont pas lues dans l'ordre voulu	L'ordre de lecture est l'ordre d'écriture des fichiers par le logiciel de lecture. De ce fait, les fichiers peuvent ne pas être lus dans l'ordre voulu.
	La lecture aléatoire peut avoir été activée sur le système audio ou sur le dispositif USB.

CD, DVD ou USB avec fichiers audio comprimés (modèles avec système de navigation)

Ce système prend en charge les fichiers de type MP3, WMA, AAC/M4A et ATRAC3.

Explication des termes

- MP3 – MP3 est la forme abrégée de Moving Pictures Experts Group Audio Layer 3. MP3 est le format de fichier audionumérique comprimé le plus connu. Ce format offre une qualité près de celle du CD, mais à une fraction du volume des fichiers audio normaux. La conversion MP3 d'une piste audio peut réduire le volume du fichier d'un rapport d'environ 10:1 (fréquence d'échantillonnage de 44,1 kHz et débit binaire de 128 kbps) sans perte perceptible de la qualité. La compression réduit des segments sonores qui semblent inaudibles pour la plupart des gens.
- WMA – Windows Media Audio (WMA) est un format audio comprimé créé par Microsoft comme solution de rechange au format MP3. Le codec WMA offre une meilleure compression de fichiers que le codec MP3, permettant de stocker plus de pistes audionumériques dans un volume identique aux MP3 à la même qualité.
- AAC/M4A – Le format AAC (Advanced Audio Coding) est un format audio comprimé avec perte. Les fichiers audio qui sont codés en format AAC sont habituellement moins volumineux que les fichiers MP3 tout en offrant une meilleure qualité sonore.
- ATRAC3, ATRAC3 Plus – Le format ATRAC est un format audio comprimé avec perte qui a été élaboré par Sony.
- Débit binaire – Le débit binaire dénote le nombre de bits par seconde utilisé par un fichier musical numérique. Le volume et la qualité d'un fichier audionumérique comprimé sont déterminés par le débit binaire de codage du fichier.
- Fréquence d'échantillonnage – La fréquence d'échantillonnage est la fréquence de conversion des échantillons d'un signal de l'analogique au numérique (conversion A-N) par seconde.
- Multisession – C'est l'une des méthodes utilisées pour enregistrer des données sur un support. Un disque simple session est écrit en une seule fois, tandis qu'un disque multisession est écrit en plusieurs fois.
- Étiquette ID3 ou WMA – L'étiquette ID3 ou WMA fait partie du fichier MP3 ou WMA codé qui contient des données au sujet du fichier musical numérique tel que le titre de la pièce musicale, l'artiste, le titre de l'album, le débit binaire de codage, la durée des pistes, etc. Les données de l'étiquette ID3 sont affichées à l'écran dans la ligne de titre album-artiste-piste.

* Windows^{MD}, Windows Media^{MD} et Windows Vista^{MD} sont des marques déposées ou des marques de commerce de Microsoft Corporation aux États-Unis et dans d'autres pays.

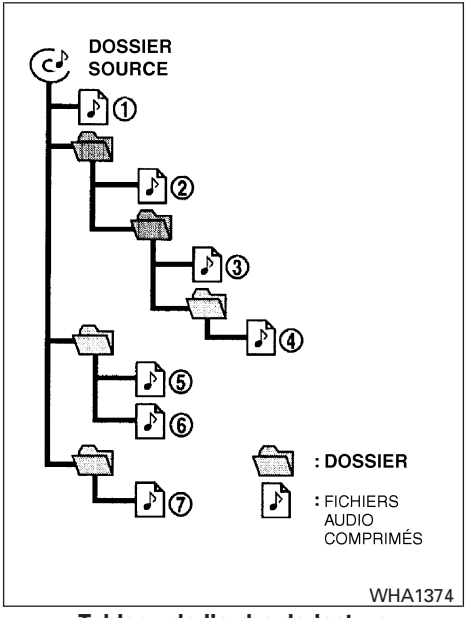

Tableau de l'ordre de lecture

Ordre de lecture

L'ordre de lecture d'un CD, d'un DVD ou d'un dispositif USB avec fichiers audio comprimés est représenté dans l'illustration.

- Les dossiers qui ne contiennent pas de fichiers audio comprimés ne sont pas affichés à l'écran.
- S'il y a un fichier au niveau supérieur du disque ou du dispositif USB, la mention « Dossier source » s'affiche.
- L'ordre de lecture est l'ordre d'écriture des fichiers par le logiciel de lecture, de sorte que les fichiers peuvent ne pas être lus dans l'ordre voulu.

Tableau des caractéristiques

Disques acceptés			CD, CD-R, CD-RW, DVD-ROM, DVD±R, DVD±RW, DVD±R DL, USB 2.0
Systèmes de fichiers acceptés			CD, CD-R, CD-RW, DVD-ROM, DVD±R, DVD±RW, DVD±R DL, ISO9660 NIVEAU 1, ISO9660 NIVEAU 2, Romeo, Joliet * La norme ISO9660 de niveau 3 (écriture par paquets) n'est pas acceptée. * Les fichiers enregistrés au moyen du composant « Live File System » (dans le cas d'un ordinateur muni du système d'exploitation Windows Vista[MD]) ne sont pas pris en charge.
			UDF Bridge (UDF 1.02 + ISO9660), UDF 1.5, UDF 2.0 * La norme VDF 1.5/VDF 2.0 (écriture par paquets) n'est pas acceptée.
			Mémoire USB : FAT16, FAT32
Versions prises en charge*1	MP3	Version	MPEG1, MPEG2, MPEG2.5
		Fréquence d'échantillonnage	8 kHz à 48 kHz
		Débit binaire	8 kbps à 320 kbps, VBR*4
	WMA*2	Version	WMA7, WMA8, WMA9
		Fréquence d'échantillonnage	32 kHz à 48 kHz
		Débit binaire	32 kbps à 192 kbps, VBR*4
	AAC	Fréquence d'échantillonnage	8 kHz à 96 kHz
		Débit binaire	16 kbps à 320 kbps, VBR*4
	ATRAC	Version	ATRAC3, ATRAC3 Plus
Données d'étiquette (titre de la pièce musicale et nom de l'artiste)			Étiquette ID3 VER1.0, VER1.1, VER2.2, VER2.3, VER 2.4 (MP3 seulement)
			Étiquette WMA (WMA seulement)
Niveaux de dossiers			Niveaux de dossiers : 8, nombre de dossiers : 255 (y compris le dossier source), fichiers : 512 (maximum de 255 fichiers par dossier)
Limite du nombre de caractères de texte			128 caractères
Codes de caractères affichables*3			01 : ASCII, 02 : ISO-8859-1, 03 : UNICODE (UTF-16 BOM Big Endian), 04 : UNICODE (UTF-16 Non-BOM Big Endian), 05 : UNICODE (UTF-8), 06 : UNICODE (Non-UTF 16 BOM Little Endian), 07 : SHIFT-JIS

*1 Les fichiers créés avec une combinaison de fréquence d'échantillonnage de 48 kHz et un débit binaire de 64 kbps ne peuvent être lus.

*2 Les fichiers protégés WMA (DRM) ne peuvent être lus.

*3 Les codes disponibles dépendent du média, des versions et de l'information qui doit s'afficher.

*4 Lorsque des fichiers VBR sont lus, le temps de lecture pourrait ne pas s'afficher correctement.

Guide de dépannage

Symptôme	Cause et mesure corrective
Lecture impossible	Vérifiez si le CD, le DVD ou le dispositif USB a été correctement inséré.
	Vérifiez si le CD ou le DVD est rayé ou sale.
	Vérifiez s'il y a de la condensation dans le lecteur. Le cas échéant, attendez que la condensation soit éliminée (environ 1 heure) avant d'utiliser le lecteur.
	Si une augmentation de la température provoque une erreur, le lecteur reprend la lecture dès que la température normale de fonctionnement est rétablie.
	Si le CD comporte à la fois des fichiers CD musicaux (données CD-DA) et des fichiers audio comprimés, seuls les fichiers CD musicaux (données CD-DA) sont lus.
	Les fichiers avec des extensions autres que « .MP3 », « .WMA », « .AAC », « .M4A » ou « .AA3 » ne peuvent pas être lus. De plus, les codes de caractère et le nombre de caractères par nom de dossier et nom de fichier doivent être conformes aux normes.
	Vérifiez si le disque ou le fichier généré est de format irrégulier. Ceci peut se produire en raison de variations ou de réglages des applications d'écriture de fichiers audio comprimés ou d'autres applications d'édition de texte.
	Vérifiez si l'étape de finalisation du disque ou la session de fermeture a bien été effectuée.
	Vérifiez si le CD, le DVD ou le dispositif USB est protégé par des droits d'auteur.
Mauvaise qualité sonore	Vérifiez si le CD ou le DVD est rayé ou sale.
Le temps est relativement long avant que la musique commence	S'il y a de nombreux dossiers ou niveaux de fichiers sur le CD ou le DVD ou sur le dispositif USB, ou s'il s'agit d'un disque multisession, la lecture peut prendre un certain temps avant de commencer.
La musique est interrompue ou des passages sont ignorés	La combinaison logiciel et matériel d'écriture ne correspond pas ou la vitesse d'écriture, la profondeur d'écriture, la durée d'écriture, etc. peuvent ne pas correspondre aux caractéristiques. Tentez d'utiliser la vitesse d'écriture la plus basse.
Des passages sont ignorés lorsque le débit binaire est élevé	Des passages peuvent être ignorés en présence de grandes quantités de données, comme dans le cas de données à débit binaire élevé.
Passage immédiat à la pièce musicale suivante au moment de la lecture	Si un fichier audio comprimé non compatible est suivi d'une extension prise en charge telle que « .MP3 », ou si la lecture est interdite en vertu des droits d'auteur, le lecteur passe à la pièce musicale suivante.
Les pièces musicales ne sont pas lues dans l'ordre voulu	L'ordre de lecture est l'ordre d'écriture des fichiers par le logiciel de lecture. De ce fait, les fichiers peuvent ne pas être lus dans l'ordre voulu.
	La lecture aléatoire peut avoir été activée sur le système audio ou sur le dispositif USB.

Fichiers vidéo comprimés (modèles avec système de navigation)

Explication des termes

- DivX – DivX identifie le codec DivX^{MD}, qui appartient à Div, Inc. et qui est utilisé pour la compression avec perte de fichiers vidéo basés sur le format MPEG-4.
- AVI – AVI est le sigle de Audio Video Interleave. C'est un format de fichier standard qui a été élaboré par Microsoft Corporation. Un fichier codé en .divx peut être enregistré sous forme de fichier de format .avi pour être lu sur ce système s'il satisfait aux exigences énoncées dans le tableau du présent chapitre. Ceci dit, ce ne sont pas tous les fichiers .avi qui peuvent être lus sur ce système, car ils peuvent provenir d'un codage différent du codec DivX^{MD}.
- ASF – ASF est le sigle de Advanced Systems Format. Ce format de fichier appartient à Microsoft Corporation. NOTA : Seuls les fichiers.asf qui satisfont aux exigences énoncées dans le tableau du présent chapitre peuvent être lus.
- Débit binaire – Le débit binaire dénote le nombre de bits par seconde utilisé par un fichier vidéonumérique. Le volume et la qualité d'un fichier audionumérique comprimé sont déterminés par le débit binaire de codage du fichier.

Exigences pour la prise en charge de la lecture vidéo

Supports média	CD, CD-R, CD-RW, DVD, DVD±R, DVD±RW, DVD±RW DL, mémoire USB 2.0		
Systèmes de fichiers	CD, CD-R, CD-RW, DVD, DVD±R, DVD±RW, DVD±RW DL	ISO9660 NIVEAU 1, ISO9660 NIVEAU 2, Romeo, Joliet, UDF Bridge (UDF1.02+ISO9660), UDF1.5, UDF2.0 * La norme ISO9660 de niveau 3 (écriture par paquets) n'est pas acceptée. * Les fichiers enregistrés au moyen du composant « Live File System » (dans le cas d'un ordinateur muni du système d'exploitation Windows Vista) ne sont pas pris en charge. * La norme VDF1.5/VDF2.0 (écriture par paquets) n'est pas prise en charge.	
	Mémoire USB	FAT16, FAT32	
Types de fichiers	.divx, .avi	Codecs vidéo	DivX3, DivX4, DivX5, DivX6
		Codecs audio	MP3, MPEG2.5 Audio Layer3, AC3, LPCM
	.asf	Codec vidéo	ISO-MPEG4
		Codec audio	G.726
Débits binaires	.divx, .avi	Moyenne maximum	4 mbps
		Pointe maximum	8 mbps
Résolution	.divx, .avi	Minimum	32 x 32
		Maximum	720 x 480
	.asf	Minimum	32 x 32
		Maximum	720 x 576

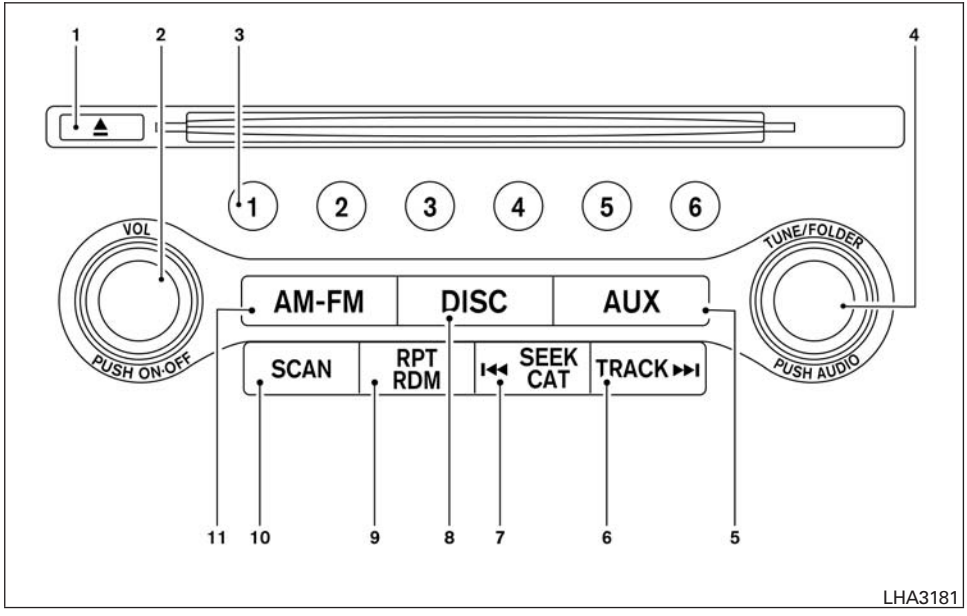

RADIO AM/FM/SAT AVEC LECTEUR DE CD (selon l'équipement du véhicule)

1. Bouton d'éjection de CD ⏏
2. Bouton de commande ON-OFF/VOL (en fonction-hors fonction, volume)
3. Boutons de sélection des stations (1 à 6)
4. Bouton AUDIO/bouton de commande TUNE/FOLDER (syntonisation, dossier)
5. Bouton AUX (auxiliaire)*
6. ⏭ Bouton TRACK (piste)
7. ⏮ Bouton SEEK/CAT (recherche-catégorie) :
8. Touche DISC (disque)
9. Bouton RPT (répétition)/RDM (lecture aléatoire)
10. Bouton SCAN (balayage)
11. Touche AM-FM

* Lorsque vous appuyez sur le bouton AUX (auxiliaire), la réception radio satellite n'est pas disponible si le récepteur et l'antenne satellite en option ne sont pas installés ou si vous n'avez pas d'abonnement actif au service par radio satellite SiriusXM[MD]. La radio satellite n'est pas offerte en Alaska, à Hawaï et à Guam.

Consultez la section « Précautions concernant l'utilisation du système audio » dans le présent chapitre pour les précautions à prendre lors de l'utilisation.

Fonctionnement principal de la chaîne stéréo

Bouton VOL/ON·OFF (volume, en fonction-hors fonction)

Pour revenir au dernier mode audio utilisé avant que le système ne soit mis hors tension, mettez le commutateur d'allumage à la position ACC (accessoires) ou ON (marche) et appuyez sur le bouton VOL/ON·OFF (volume, en fonction/hors fonction) lorsque le système est éteint.

Appuyez sur le bouton VOL/ON·OFF (volume, en fonction/hors fonction) pour mettre la chaîne hors fonction.

Tournez le bouton VOL/ON·OFF (volume, en fonction/hors fonction) pour régler le volume.

Votre véhicule est équipé d'un système audio avec commande de Correction volume. Cette commande change le volume du système audio selon la vitesse à laquelle vous conduisez.

Réglages audio

Audio		
	Graves	Règle les graves au niveau désiré.
	Aigus	Règle les aigus au niveau désiré.
	Balance	Règle l'équilibre gauche-droit au niveau désiré. La fonction Balance règle le niveau sonore entre les haut-parleurs gauche et droit.
	Équilibre	Règle l'équilibre avant-arrière au niveau désiré. La fonction Équilibre règle le niveau sonore entre les haut-parleurs avant et arrière.
	Correction volume	Règle la fonction de volume asservi à la vitesse, qui augmente le volume du système audio lorsque la vitesse du véhicule augmente. Réglez à « OFF » (hors fonction) pour désactiver la fonction. Plus le réglage est élevé, plus le volume augmente par rapport à la vitesse du véhicule.

Les graves, aigus, équilibre gauche-droit, équilibre avant-arrière peuvent également être réglés en appuyant sur le bouton de commande AUDIO et en le tournant pour choisir l'option à régler. Lorsque l'option désirée est illustrée dans l'affichage, tournez le bouton de syntonisation pour régler et appuyez ensuite sur le bouton AUDIO jusqu'à ce que l'affichage retourne à l'écran audio principal. Si vous n'appuyez pas sur le bouton dans les dix secondes, l'affichage du mode radio ou lecteur de CD réapparaît automatiquement.

Fonctionnement de l’horloge

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le réglage de l’horloge, consultez la section « Utilisation du bouton SETTING (réglages) » dans ce chapitre.

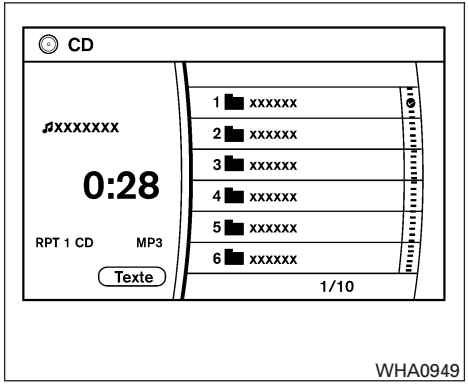

WHA0949

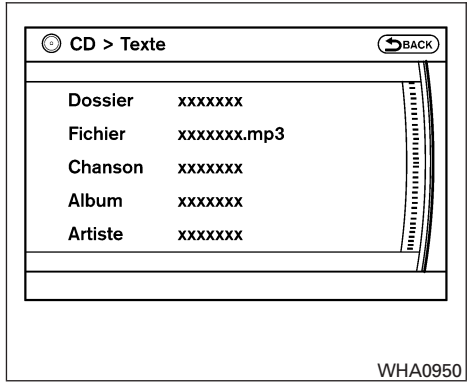

WHA0950

Mode d’affichage CD ou MP3

Lorsque vous écoutez un CD ou un CD MP3-WMA, l’écran pourrait afficher du texte (lorsqu’un CD ainsi codé est utilisé).

Selon le codage du CD ou du CD MP3-WMA, le texte suivant pourrait être affiché lorsque vous appuyez sur la touche « Texte » :

- L’option Dossier affiche le nom du dossier en cours de lecture.
- L’option Fichier affiche le nom du fichier en cours de lecture.
- L’option Chanson affiche l’étiquette du nom de la pièce musicale en code ID3.
- L’option Album affiche l’étiquette du nom de l’album en code ID3.
- L’option Artiste affiche l’étiquette du nom de l’artiste en code ID3.
- L’option Disque affiche le nom du CD en cours de lecture.
- L’option Piste affiche le nom de la pièce musicale sur le CD en cours de lecture.

Ce texte et ces modes peuvent ne pas s’afficher lors de la lecture d’un CD non codé. Sélectionnez la touche « Menu » au moyen du sélecteur NISSAN, puis la touche « Texte » pour afficher le texte associé au CD.

Appuyez sur la touche BACK (précédent) pour quitter l'écran d'affichage du texte du CD.

Fonctionnement de la radio AM/FM/SAT

Sélection des bandes de fréquences AM ou FM

La touche FM·AM permet d'alterner entre les bandes de fréquences comme suit :

AM → FM1 → FM2 → AM

Si vous appuyez sur touche FM·AM alors que le commutateur d'allumage est à la position ACC (accessoires) ou ON (marche), la radio s'allume à la dernière station syntonisée.

La dernière station est également syntonisée lorsque vous enfoncez le bouton de commande VOL/ON-OFF (volume et marche-hors fonction) pour allumer la radio.

Si vous appuyez sur touche FM·AM pendant la lecture d'un CD, la lecture s'arrête automatiquement et la radio syntonise la dernière station écoutée.

L'indicateur de bande FM stéréo (STEREO) s'allume pendant la réception FM stéréo. Lorsque le signal d'émission stéréo faiblit, la radio passe automatiquement d'une réception stéréo à une réception monophonique.

Sélection des bandes de fréquences XM

Le bouton AUX (auxiliaire) permet d'alterner entre les bandes de fréquences comme suit :

USB → XM1* → XM2* → XM3* → AUX → USB

Lorsque le bouton AUX (auxiliaire) est enfoncé alors que le commutateur d'allumage est à la position ACC (accessoires) ou ON (marche), la radio s'allume et syntonise la dernière station écoutée.

La dernière station est également syntonisée lorsque vous enfoncez le bouton de commande VOL/ON-OFF (volume et marche-hors fonction) pour allumer la radio.

* Si vous appuyez sur le bouton AUX (auxiliaire), la réception radio satellite ne sera pas disponible à moins que le récepteur et l'antenne satellite optionnels soient installés et qu'un abonnement au service par radio satellite SiriusXM[MD] soit en vigueur. La radio satellite n'est pas offerte en Alaska, à Hawaï et à Guam.

Si le bouton AUX (auxiliaire) est enfoncé pendant la lecture d'un CD, la lecture est automatiquement interrompue et la radio s'allume et syntonise la dernière station écoutée.

Bouton TUNE/FOLDER (syntonisation-dossier)

Pour syntoniser manuellement la radio, tournez le bouton TUNE/FOLDER (syntonisation-dossier) vers la droite ou vers la gauche.

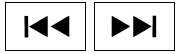

Touches de syntonisation SEEK/CAT (recherche-catégorie) et TRACK (piste)

Appuyez sur la touche SEEK/CAT (recherche-catégorie) ⏮ ou la touche TRACK (piste) ⏭ pour syntoniser en direction des hautes à basses fréquences, ou inversement, et arrêter à la station suivante.

Syntonisation par balayage

Appuyez sur le bouton SCAN (balayage) pour arrêter à chaque station pendant cinq secondes. Si vous appuyez de nouveau sur la touche SCAN (balayage) pendant cette période de cinq secondes, le balayage est interrompu et la radio demeure syntonisée à cette station. Si la touche SCAN (balayage) n'est pas enfoncée dans les cinq secondes, la fonction de syntonisation par balayage passe à la station suivante.

Fonctionnement des boutons de mise en mémoire des stations (1 à 6)

Vous pouvez régler 6 stations pour la bande AM. Vous pouvez régler 12 stations pour la bande FM (6 pour FM1, 6 pour FM2). Vous pouvez régler 18 stations pour la bande XM (6 pour XM1, 6 pour XM2, 6 pour XM3).

1. Sélectionnez la bande AM, FM1 ou FM2 à l'aide du bouton de sélection FM·AM, ou sélectionnez la bande satellite SAT1 ou SAT2 à l'aide du bouton AUX.
2. Sélectionnez la station désirée à l'aide de la syntonisation manuelle, par recherche ou par balayage. Maintenez un des boutons de mise en mémoire des stations (1 à 6) enfoncé jusqu'à ce qu'un bip retentisse.
3. L'indicateur de bande s'allume ensuite et le son est rétabli. La programmation est terminée.
4. D'autres stations peuvent être mises en mémoire (être assignées à d'autres boutons de présélection) en procédant de la même manière.

Si la batterie est débranchée ou si le fusible de la radio grille, la mémoire de la radio est désactivée. Si tel est le cas, répétez les étapes de mise en mémoire des stations désirées.

Système RDS (système de radiocommunication de données)

Le système RDS est un service de données encodées à l'intérieur d'une programmation radiophonique et qui est offert par certaines stations de la bande FM (non disponible sur la bande AM). Actuellement, la plupart des stations RDS se trouvent dans les grandes villes, mais plusieurs stations envisagent maintenant de diffuser des données RDS.

Le système RDS peut afficher :

- l'indicatif d'appel de la station, par exemple, « WHFR 98.3 »;
- le nom de la station, par exemple, « The Groove »;
- le type de musique ou de programmation, par exemple, « Classique », « Country » ou « Rock »;

Lorsque la touche « Texte » est sélectionnée à l'écran au moyen du sélecteur NISSAN pendant que la radio est en marche, des renseignements supplémentaires s'affichent à l'écran.

Si une station diffuse de l'information RDS, l'icône RDS s'affiche.

Fonctionnement du lecteur de CD

Mettez le commutateur d'allumage à la position ACC (accessoires) ou ON (marche), puis insérez le CD dans la fente, étiquette vers le haut. Le CD entre automatiquement dans le lecteur et la lecture commence.

Si la radio est déjà en fonction, elle s'interrompt automatiquement pour permettre la lecture du CD.

Si le système audio est mis hors fonction pendant la lecture d'un CD, la lecture reprend lorsque le bouton VOL/ON·OFF (volume et marche-hors fonction) est enfoncé.

Touche DISC (disque)

Si la touche DISC (disque) est enfoncée lorsqu'un CD est chargé et que le système audio est éteint, le système s'allume et la lecture du CD débute.

Si la touche DISC (disque) est enfoncée lorsqu'un CD est chargé et que la radio est allumée, la radio s'éteint automatiquement et la lecture du CD débute.

Boutons SEEK/CAT (recherche-catégorie) et TRACK (piste) |◀◀ ▶▶|

Si la touche SEEK/CAT (recherche-catégorie) ◀◀ est enfoncée pendant la lecture d'un CD, la lecture reprend au début de la piste en cours. Appuyez plusieurs fois sur le bouton pour parcourir les pistes en ordre descendant. Le lecteur de CD recule les pistes selon le nombre de fois que le bouton est enfoncé.

Si la touche TRACK (piste) ▶▶ est enfoncée pendant la lecture d'un CD, la lecture reprend au début de la piste suivante. Appuyez plusieurs fois sur le bouton pour parcourir les pistes en ordre ascendant. Le lecteur de CD avance les pistes selon le nombre de fois que le bouton est enfoncé. (Après avoir atteint la dernière piste du CD, la lecture reprend à la première piste.)

Vous pouvez également utiliser le sélecteur NISSAN pour choisir des pistes d'un CD en cours de lecture.

|◀◀ ▶▶|

Touches SEEK/CAT (recherche-catégorie) et TRACK (piste) (retour et avance rapide)

Lorsque vous maintenez la touche SEEK/CAT (recherche-catégorie) ◀◀ (recul) ou la touche TRACK (piste) ▶▶ (avance rapide) enfoncée pendant la lecture d'un CD, la lecture se poursuit pendant le retour ou l'avance rapide. Lorsque le bouton est relâché, la lecture du CD reprend à la vitesse normale.

Bouton TUNE/FOLDER (syntonisation-dossier)

Pendant la lecture d'un CD MP3-WMA, tournez le bouton TUNE/FOLDER (syntonisation-dossier) vers la droite ou vers la gauche pour balayer les dossiers disponibles vers l'avant ou vers l'arrière.

Bouton RPT (répétition)/RDM (lecture aléatoire)

Lorsque la touche RPT/RDM (répétition, lecture aléatoire) est enfoncée pendant la lecture d'un CD, le modèle de lecture peut être modifié comme suit :

CD

Répéter tous → Répéter chanson → Disque aléatoire → Répéter tous

CD avec fichiers audio comprimés

Répéter tous → Répéter dossier → Répéter chanson → Disque aléatoire → Dossier aléatoire → Répéter tous

Répéter tous : Il s'agit du mode de lecture habituel. Toutes les pistes sont lues dans l'ordre du disque.
Répéter dossier : Le dossier en cours de lecture est répété.
Répéter chanson : La piste en cours de lecture est répétée.
Disque aléatoire : Les pistes du disque en cours de lecture sont lues en ordre aléatoire.
Dossier aléatoire : Les pistes du dossier en cours de lecture sont lues en ordre aléatoire.

Bouton CD EJECT (éjection de CD)

Le bouton ⏏ permet d'éjecter un disque compact.

Lorsque le bouton ⏏ est enfoncé pendant la lecture d'un CD, le CD est éjecté et le lecteur s'éteint.

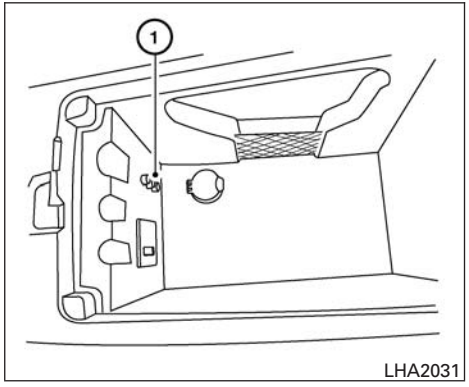

Prises AUX (entrées auxiliaires)

Les prises auxiliaires se trouvent à l'intérieur de la console centrale ①. Les prises auxiliaires permettent de brancher des appareils compatibles avec les normes NTSC tels que des jeux vidéo, des caméscopes et des lecteurs vidéo portatifs. Les prises auxiliaires permettent aussi de brancher des appareils audio, tels que certains lecteurs MP3.

Les prises auxiliaires possèdent un code de couleur pour faciliter leur identification.

- Rouge – Entrée audio du canal droit
- Blanc – Entrée audio du canal gauche
- Jaune – Entrée vidéo

Avant de brancher un appareil portatif aux prises auxiliaires, éteignez-le.

Une fois l'appareil compatible branché aux prises auxiliaires, appuyez sur la touche AUX jusqu'à ce que le mode AUX s'affiche à l'écran. Le contenu lu par l'appareil est transmis à l'écran (si le levier sélecteur est à la position P (stationnement) et que le frein de stationnement est serré) et au système audio.

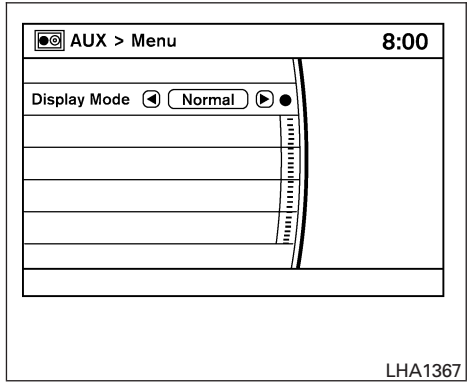

Réglages AUX (auxiliaire)

Sélectionnez le bouton Réglages au moyen du sélecteur NISSAN, puis appuyez sur la touche ENTER (entrée).

Choisissez l'un des modes d'affichage en sélectionnant la touche « ◄ » ou « ► » :

- Normal
- Wide (large)
- Cinema (cinéma)

Caractéristiques supplémentaires

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le lecteur iPod[MD] offert avec ce système, consultez la section « Fonctionnement du lecteur iPod[MD] sans système de navigation » dans ce chapitre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le port de connexion USB (bus sériel universel) offert avec ce système, consultez la section « Port de connexion USB (bus sériel universel) (modèles avec système de navigation) » dans le présent chapitre.

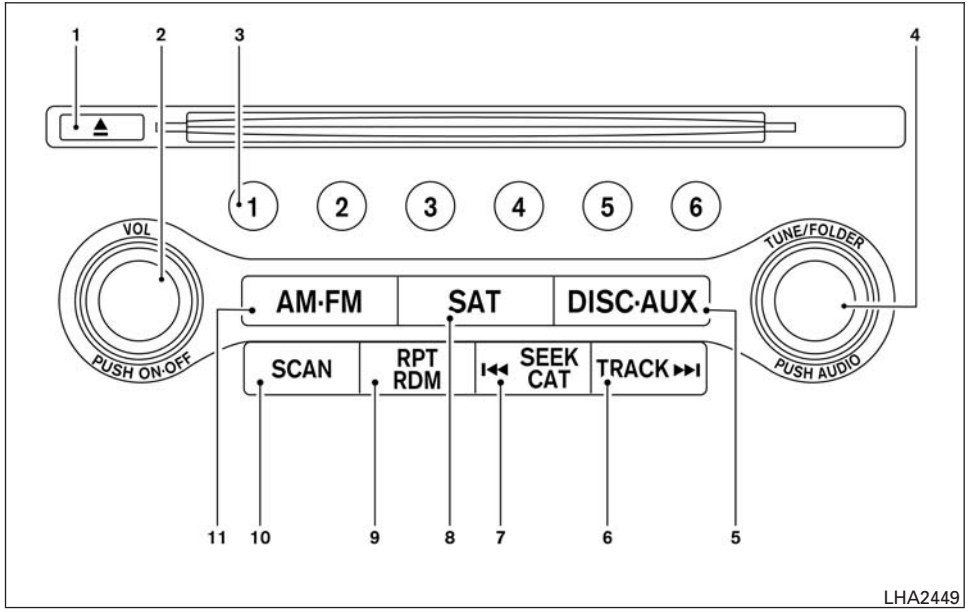

RADIO AM/FM/SAT AVEC LECTEUR CD/DVD (selon l'équipement du véhicule)

1. Bouton d'éjection de CD ⏏
2. Bouton PUSH ON·OFF (en fonction-hors fonction)/bouton de commande VOL (volume)
3. Boutons de sélection des stations (1 à 6)

4. Bouton AUDIO/bouton de commande TUNE/FOLDER (syntonisation, dossier)
5. Bouton DISC·AUX (disque-source auxiliaire)
6. ⏭ Bouton TRACK (piste)
7. ⏮ Bouton SEEK/CAT (recherche-catégorie) :
8. Touche SAT* (radio satellite)
9. Bouton RPT (répétition)/RDM (lecture aléatoire)
10. Bouton SCAN (balayage)
11. Touche AM·FM

* Lorsque vous appuyez sur le bouton SAT, la réception de la radio par satellite n'est pas disponible si le récepteur et l'antenne satellite en option ne sont pas installés ou si vous n'avez pas d'abonnement actif au service par radio satellite SiriusXM^{MD}. La radio satellite n'est pas offerte en Alaska, à Hawaï et à Guam.

Consultez la section « Précautions concernant l'utilisation du système audio » dans le présent chapitre pour les précautions à prendre lors de l'utilisation.

Fonctionnement principal de la chaîne stéréo

Bouton VOL/ON·OFF (volume, en fonction-hors fonction)

Pour revenir au dernier mode audio utilisé avant que le système ne soit mis hors tension, mettez le commutateur d'allumage à la position ACC (accessoires) ou ON (marche) et appuyez sur le bouton VOL/ON·OFF (volume, en fonction/hors fonction) lorsque le système est éteint.

Appuyez sur le bouton VOL/ON·OFF (volume, en fonction/hors fonction) pour mettre la chaîne hors fonction.

Tournez le bouton VOL/ON·OFF (volume, en fonction/hors fonction) pour régler le volume.

Votre véhicule est équipé d'un système audio avec commande de Correction volume. Cette commande change le volume du système audio selon la vitesse à laquelle vous conduisez.

Réglages audio

Audio		
	Graves	Règle les graves au niveau désiré.
	Aigus	Règle les aigus au niveau désiré.
	Balance	Règle l'équilibre gauche-droit au niveau désiré. La fonction Balance règle le niveau sonore entre les haut-parleurs gauche et droit.
	Équilibre	Règle l'équilibre avant-arrière au niveau désiré. La fonction Équilibre permet de régler le niveau sonore entre les haut-parleurs avant et arrière.
	Volume réglé sur la vitesse	Règle la fonction de volume asservi à la vitesse, qui augmente le volume du système audio lorsque la vitesse du véhicule augmente. Réglez à « OFF » (hors fonction) pour désactiver la fonction. Plus le réglage est élevé, plus le volume augmente par rapport à la vitesse du véhicule.
	Code d'enregistrement de DivX	Affiche le code d'enregistrement de DivX sur l'écran.
	Afficher la jaquette du cd	Active ou désactive l'affichage de la jaquette du CD si elle est disponible, si un CD est en cours de lecture.

Les graves, aigus, équilibre gauche-droit, équilibre avant-arrière peuvent également être réglés en appuyant sur le bouton de commande AUDIO et en le tournant pour choisir l'option à régler. Lorsque l'option désirée est illustrée dans l'affichage, tournez le bouton de syntonisation pour régler et appuyez ensuite sur le bouton AUDIO jusqu'à ce que l'affichage retourne à l'écran audio principal. Si vous n'appuyez pas sur le bouton dans les dix secondes, l'affichage du mode radio ou lecteur de CD réapparaît automatiquement.

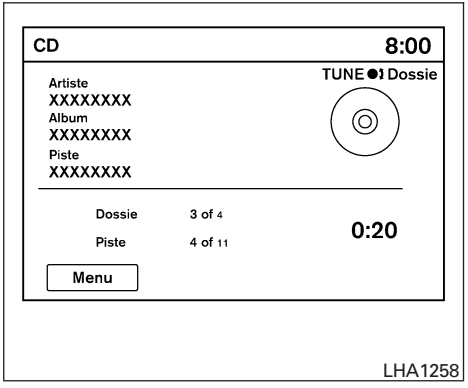

CD, DVD ou USB avec fichiers audio comprimés

Lorsque vous écoutez un CD ou des fichiers audio comprimés, l'écran pourrait afficher du texte (si le CD lu en renferme).

Selon la façon dont le CD ou les fichiers audio comprimés sont codés, le texte suivant pourrait s'afficher :

- L'option Dossier affiche le nom du dossier en cours de lecture.
- L'option Fichier affiche le nom du fichier en cours de lecture.
- L'option Chanson affiche l'étiquette du nom de la pièce musicale en code ID3.
- L'option Album affiche l'étiquette du nom de l'album en code ID3.
- L'option Artiste affiche l'étiquette du nom de l'artiste en code ID3.

Il est possible qu'une partie de ce texte ne s'affiche pas lors de la lecture d'un CD non codé.

Fonctionnement de la radio AM/FM/SAT

Sélection des bandes de fréquences AM ou FM

La touche AM·FM permet d'alterner comme suit entre les bandes de fréquences :

AM → FM1 → FM2 → AM

Lorsque la touche AM·FM est enfoncée alors que le commutateur d'allumage est à la position ACC (accessoires) ou ON (marche), la radio s'allume et syntonise la dernière station écoutée.

La dernière station est également syntonisée lorsque vous enfoncez le bouton de commande VOL/ON-OFF (volume et marche-hors fonction) pour allumer la radio.

Si la touche AM·FM est enfoncée pendant la lecture d'un CD, la lecture est automatiquement interrompue et la radio s'allume et syntonise la dernière station écoutée.

L'indicateur de bande FM stéréo STEREO s'allume pendant la réception FM stéréo. Lorsque le signal d'émission stéréo faiblit, la radio passe automatiquement d'une réception stéréo à une réception monophonique.

Sélection des bandes de fréquences SAT

La touche SAT permet d'alterner entre les bandes de fréquences comme suit :

XM1* → XM2* → XM3* → XM1

Lorsque la touche SAT est enfoncée alors que le commutateur d'allumage est à la position ACC (accessoires) ou ON (marche), la radio s'allume et syntonise la dernière station écoutée.

La dernière station est également syntonisée lorsque vous enfoncez le bouton de commande VOL/ON-OFF (volume et marche-hors fonction) pour allumer la radio.

* Lorsque vous appuyez sur le bouton SAT, la réception de la radio par satellite n'est pas disponible si le récepteur et l'antenne satellite en option ne sont pas installés ou si vous n'avez pas d'abonnement actif au service par radio satellite SiriusXM^{MD}. La radio satellite n'est pas offerte en Alaska, à Hawaï et à Guam.

Si la touche SAT est enfoncée pendant la lecture d'un CD, la lecture est automatiquement interrompue et la radio s'allume et syntonise la dernière station écoutée.

Bouton TUNE/FOLDER (syntonisation-dossier)

Pour syntoniser manuellement la radio, tournez le bouton TUNE/FOLDER (syntonisation-dossier) vers la droite ou vers la gauche.

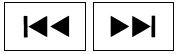

Touches de syntonisation SEEK/CAT (recherche-catégorie) et TRACK (piste)

Pour les bandes AM ou FM :
Appuyez sur la touche SEEK/CAT (recherche-catégorie) ⏮ ou sur la touche TRACK (piste) ⏭ pour parcourir les fréquences en ordre ascendant ou descendant et arrêter à la station de radio syntonisable suivante.

Pour la bande XM :
Appuyez sur la touche SEEK/CAT (recherche-catégorie) ⏮ ou sur la touche TRACK (piste) ⏭ pour accéder à la première chaîne de la catégorie précédente ou suivante.

Syntonisation par balayage

Appuyez sur le bouton SCAN (balayage) pour arrêter à chaque station pendant cinq secondes. Si vous appuyez de nouveau sur la touche SCAN (balayage) pendant cette période de cinq secondes, le balayage est interrompu et la radio demeure syntonisée à cette station. Si la touche SCAN (balayage) n'est pas enfoncée dans les cinq secondes, la fonction de syntonisation par balayage passe à la station suivante.

Fonctionnement des boutons de mise en mémoire des stations (1 à 6)

Vous pouvez régler 6 stations pour la bande AM. Vous pouvez régler douze stations pour la bande FM (six pour FM1, six pour FM2). Vous pouvez régler jusqu'à 18 chaînes pour la bande satellite (6 pour XM1, 6 pour XM2, 6 pour XM3 – selon l'équipement du véhicule).

1. Sélectionnez la bande AM, FM1 ou FM2 à l'aide de la touche de sélection FM·AM, ou sélectionnez la bande satellite XM1, XM2 ou XM3 à l'aide de la touche SAT.
2. Sélectionnez la station désirée à l'aide de la syntonisation manuelle, par recherche ou par balayage. Maintenez une des boutons de mise en mémoire des stations (1 à 6) jusqu'à ce que le numéro de station présélectionnée soit actualisé à l'écran et que le son soit brièvement interrompu.
3. L'indicateur de bande s'allume ensuite et le son est rétabli. La programmation est terminée.
4. D'autres stations peuvent être mises en mémoire (être assignées à d'autres boutons de présélection) en procédant de la même manière.

Si la batterie est débranchée ou si le fusible de la radio grille, la mémoire de la radio est désactivée. Si tel est le cas, répétez les étapes de mise en mémoire des stations désirées.

Liste (AM et FM)

Sélectionnez la touche « Liste » au moyen du sélecteur NISSAN ou de l'écran tactile pour afficher la liste des présélections des groupes de présélections AM, FM1 ou FM2.

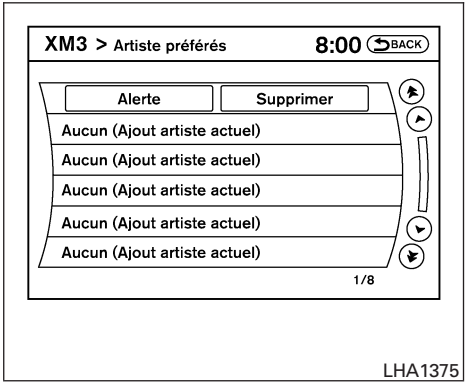

Menu (radio satellite SiriusXM[MD])

Sélectionnez la touche « Menu » au moyen du sélecteur NISSAN ou de l'écran tactile pour afficher une liste des options :

- Preset List (liste des présélections) – affiche la liste des présélections. Maintenez le doigt sur l'écran tactile ou utilisez la touche ENTER (entrée) du sélecteur NISSAN pour enregistrer une présélection.
- Customize Channel List (personnaliser la liste des chaînes) – désélectionne les chaînes à sauter lors de l'utilisation du bouton TUNE/FOLDER (syntonisation-dossier).
- Artistes préférés et chansons
  - Identifie la pièce musicale ou l'artiste dont la musique est en cours de lecture sur la radio satellite SiriusXM[MD] comme préféré.
  - Activez l'alerte pour qu'elle indique que l'un de vos artistes ou pièces musicales préférés est en cours de lecture sur la radio satellite SiriusXM[MD]. Cette fonction n'est accessible que lorsque le système audio est en mode de radio satellite SiriusXM[MD].
  - Supprimez des artistes et pièces musicales préférés.
- Categories (catégories) – affiche la liste des catégories pour la radio satellite SiriusXM[MD]. Sélectionnez une catégorie pour choisir la première chaîne de cette catégorie.
- Direct Tune (syntonisation directe) – permet d'entrer le numéro d'une chaîne pour la syntoniser.

Système RDS (système de radiocommunication de données)

Le système RDS est un service de données encodées à l'intérieur d'une programmation radiophonique et qui est offert par certaines stations de la bande FM (non disponible sur la bande AM). Actuellement, la plupart des stations RDS se trouvent dans les grandes villes, mais plusieurs stations envisagent maintenant de diffuser des données RDS.

Le système RDS peut afficher :

- l'indicatif d'appel de la station, par exemple, « WHFR 98.3 »;
- le nom de la station, par exemple, « The Groove »;
- le type de musique ou de programmation, par exemple, « Classique », « Country » ou « Rock »;
- le texte propre à une station.

Si une station diffuse de l'information RDS, l'information textuelle s'affiche automatiquement.

Fonctionnement du lecteur de CD

Mettez le commutateur d'allumage à la position ACC (accessoires) ou ON (marche), puis insérez le CD dans la fente, étiquette vers le haut. Le CD entre automatiquement dans le lecteur et la lecture commence.

Si la radio est déjà en fonction, elle s'interrompt automatiquement pour permettre la lecture du CD.

Si le système audio est mis hors fonction pendant la lecture d'un CD, la lecture reprend lorsque le bouton VOL/ON·OFF (volume et marche-hors fonction) est enfoncé.

Bouton DISC·AUX (disque-source auxiliaire)

Si la touche DISC·AUX (disque-source auxiliaire) est enfoncée lorsqu'un CD est chargé et que le système audio est éteint, le système s'allume et la lecture du CD débute.

Si la touche DISC·AUX (disque-auxiliaire) est enfoncée lorsqu'un CD est chargé et que la radio est allumée, la radio s'éteint automatiquement et la lecture du CD débute.

Boutons SEEK/CAT (recherche-catégorie) et TRACK (piste) 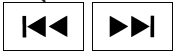

Si la touche SEEK/CAT (recherche-catégorie) ⏮ est enfoncée pendant la lecture d'un CD, la lecture reprend au début de la piste en cours. Appuyez plusieurs fois sur le bouton pour parcourir les pistes en ordre descendant. Le lecteur de CD recule les pistes selon le nombre de fois que le bouton est enfoncé.

Si la touche TRACK (piste) ⏭ est enfoncée pendant la lecture d'un CD, la lecture reprend au début de la piste suivante. Appuyez plusieurs fois sur le bouton pour parcourir les pistes en ordre ascendant. Le lecteur de CD avance les pistes selon le nombre de fois que le bouton est enfoncé. (Après avoir atteint la dernière piste du CD, la lecture reprend à la première piste.)

Vous pouvez également utiliser le sélecteur NISSAN pour sélectionner les pistes d'un CD en cours de lecture.

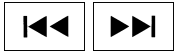

Touches SEEK/CAT (recherche-catégorie) et TRACK (piste) (retour et avance rapide)

Lorsque vous maintenez la touche SEEK/CAT (recherche-catégorie) ⏮ (recul) ou la touche TRACK (piste) ⏭ (avance rapide) enfoncée pendant la lecture d'un CD, la lecture se poursuit pendant le retour ou l'avance rapide. Lorsque le bouton est relâché, la lecture du CD reprend à la vitesse normale.

Bouton TUNE/FOLDER (syntonisation-dossier)

Pendant la lecture d'un CD de fichiers audio comprimés, tournez le bouton TUNE/FOLDER (syntonisation-dossier) vers la droite ou vers la gauche pour lire le dossier suivant ou précédent.

Bouton CD EJECT (éjection de CD)

Le bouton ⏏ permet d'éjecter un disque compact.

Lorsque le bouton ⏏ est enfoncé pendant la lecture d'un CD, le CD est éjecté et le lecteur s'éteint.

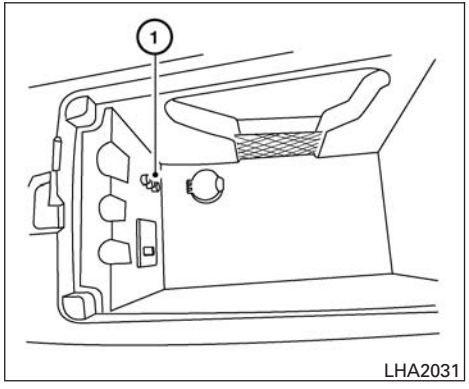

Prises AUX (entrées auxiliaires)

Les prises auxiliaires se trouvent à l'intérieur de la console centrale ①. Les prises auxiliaires permettent de brancher des appareils compatibles avec les normes NTSC tels que des jeux vidéo, des caméscopes et des lecteurs vidéo portatifs. Les prises auxiliaires permettent aussi de brancher des appareils audio, tels que certains lecteurs MP3.

Les prises auxiliaires possèdent un code de couleur pour faciliter leur identification.

- Rouge – Entrée audio du canal droit
- Blanc – Entrée audio du canal gauche
- Jaune – Entrée vidéo

Avant de brancher un appareil portatif aux prises auxiliaires, éteignez-le.

Une fois l'appareil compatible branché aux prises auxiliaires, appuyez plusieurs fois sur la touche DISC·AUX (disque-auxiliaire) jusqu'à ce que le mode AUX (auxiliaire) s'affiche à l'écran. Le contenu lu par l'appareil est transmis à l'écran (si le levier sélecteur est à la position P (stationnement) et que le frein de stationnement est serré) et au système audio.

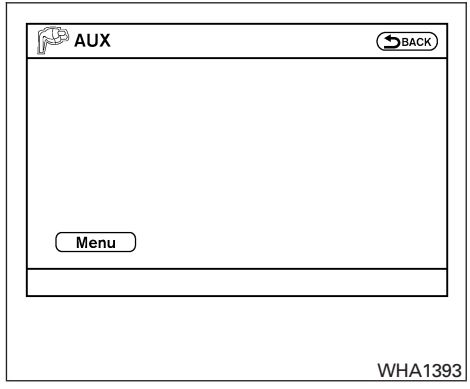

Réglages AUX (auxiliaire)

Sélectionnez le bouton Réglages au moyen du sélecteur NISSAN.

Formats affichage peut être réglé à Normal, Large ou Cinéma. Réglage gain peut être réglé à Bas, Moyen ou Haut.

Caractéristiques supplémentaires

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du lecteur iPod[MD] compatible avec cette chaîne, consultez « Fonctionnement du lecteur iPod[MD]* avec système de navigation » dans ce chapitre.

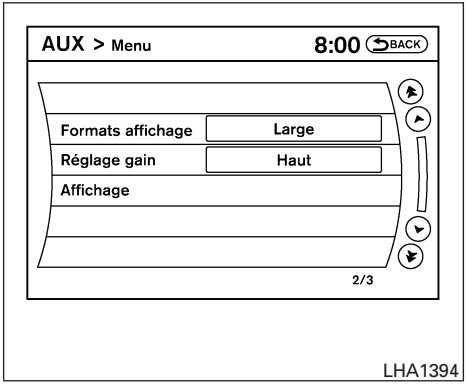

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'interface USB offert avec ce système, consultez la section « Port de connexion USB (bus sériel universel) (modèles avec système de navigation) » du présent chapitre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la fonction de diffusion audio Bluetooth[MD] offerte avec ce système, consultez la section « Diffusion audio Bluetooth[MD] » dans ce chapitre.

UTILISATION DU LECTEUR DVD (modèles avec système de navigation)

Précautions

Démarrez le moteur lorsque vous utilisez le système audiovisuel DVD.

Les films ne sont pas présentés à l'écran avant lorsque le véhicule est en position de conduite pour éviter de distraire le conducteur. Le son est disponible pendant la lecture d'un film. Pour visionner un film à l'écran avant, arrêtez le véhicule en lieu sûr, placez le levier sélecteur à la position P (stationnement) et serrez le frein de stationnement.

⚠AVERTISSEMENT

- **Le conducteur ne doit pas tenter de manœuvrer le système DVD ni d'utiliser les écouteurs lorsque le véhicule roule afin de consacrer toute son attention à la conduite du véhicule.**
- **Ne tentez pas de modifier le système pour afficher un film à l'écran avant lorsque le véhicule roule. Cela pourrait distraire le conducteur, provoquer une collision et causer des blessures graves, voire mortelles.**

⚠MISE EN GARDE

- **Utilisez le lecteur DVD uniquement lorsque le moteur tourne. La batterie peut se décharger si vous faites fonctionner le lecteur DVD pendant de longues périodes alors que le moteur est à l'arrêt.**
- **Il ne faut jamais soumettre le système à l'humidité. Une humidité excessive telle que celle provoquée par des liquides renversés peut causer un dysfonctionnement du système.**
- **Si vous utilisez des CD vidéo, ce lecteur DVD ne peut garantir toutes les fonctions offertes par tous les formats de ce type de disque.**

Lecture d'un DVD

Touche DISC/AUX (disque-auxiliaire)

Stationnez le véhicule en lieu sûr pour que les occupants des sièges avant manœuvrent le lecteur DVD en observant les images.

Appuyez sur la touche DISC/AUX (disque-auxiliaire) jusqu'à ce que le mode DVD soit activé à l'écran.

Lorsqu'un DVD est chargé, il est automatiquement relu.

L'écran fonctionnel s'allume lorsque la touche DISC/AUX (disque-auxiliaire) est enfoncée au cours de la lecture du DVD. L'écran fonctionnel s'éteint automatiquement après un certain délai. Pour le rallumer, appuyez sur le bouton DISC/AUX (disque-auxiliaire).

Touches d'utilisation du lecteur DVD

Lorsque le lecteur DVD est en fonction et que l'écran fonctionnel n'est pas affiché, vous pouvez utiliser l'écran tactile pour sélectionner des options dans l'affichage vidéo. Vous pouvez également utiliser le sélecteur NISSAN pour choisir un élément dans l'affichage vidéo. Lorsque l'écran fonctionnel est affiché, utilisez le sélecteur NISSAN ou l'écran tactile pour choisir une option dans les menus affichés.

PAUSE

Sélectionnez la touche ⏸ pour interrompre temporairement la lecture du DVD. Pour reprendre la lecture du DVD, appuyez sur la touche ▶ .

LECTURE

Appuyez sur la touche ▶ pour commencer la lecture du DVD ou en reprendre la lecture si celle-ci a été interrompue.

ARRÊT

Appuyez sur la touche ■ pour arrêter la lecture du DVD.

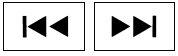

SAUT AU CHAPITRE SUIVANT OU PRÉCÉDENT

Appuyez sur la touche ⏭ pour sauter des chapitres du disque vers l'avant. Appuyez sur la touche ⏮ pour reculer dans les chapitres du disque. Le nombre de chapitres sautés correspond au nombre de fois que vous appuyez sur la touche correspondante ou que vous la sélectionnez au moyen du sélecteur NISSAN.

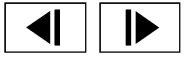

Sauter PUB

Cette fonction ne sert que pour les DVD VIDÉO et DVD-VR. Appuyez sur la touche ⏭ ou ⏮ pour avancer rapidement ou reculer à un intervalle déterminé selon les paramètres PUB. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Paramètres du DVD » du présent chapitre.

Menu princ

Lorsque la touche « Menu Princ » est sélectionnée pendant la lecture d'un DVD, un menu principal propre au disque lu s'affiche. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les directives qui accompagnent le disque.

Paramètres du DVD

Sélectionnez le bouton Réglages pour régler les paramètres suivants :

- **Touche (DVD VIDÉO)**
  Affiche les touches d'utilisation du menu du DVD précisé.
  - Servez-vous des touches de direction pour déplacer le curseur dans le menu du DVD.
  - Sélectionnez la touche « Entrer » pour confirmer l'élément de menu choisi.
  - Sélectionnez la touche « Modifier pos. » pour modifier l'emplacement des touches d'utilisation à l'écran.
  - Appuyez sur la touche BACK (précédent) pour revenir à l'écran du menu précédent.
  - Sélectionnez la touche « Masquer » pour masquer les touches d'utilisation.
- **Title Menu (menu de titre)** (DVD VIDÉO)
  Certains menus propres à chaque disque sont affichés. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les directives qui accompagnent le disque.

- **Title Search (recherche de titre)** (DVD VIDÉO, DVD-VR)
  La scène portant le titre précisé est affichée le nombre de fois que le côté « + » ou « – » est sélectionné.
- **Group Search (recherche de groupe**) (CD VIDÉO)
  La scène appartenant au groupe précisé est affichée le nombre de fois que le côté « + » ou « – » est sélectionné.
- **10 Key Search (recherche 10 touches)** (DVD VIDÉO, CD VIDÉO, CD-DA, DVD-VR)
  Sélectionnez la touche « Recherche 10 touches » pour ouvrir l'écran d'entrée de nombres. Entrez le numéro à rechercher, puis appuyez sur la touche « OK ». Le titre-chapitre ou le groupe-piste précisé est lu.
- **Select No. (sélectionnez N°)** (CD VIDÉO)
  Sélectionnez la touche « Sélect numéro » pour ouvrir l'écran d'entrée de numéro. Entrez le numéro à rechercher, puis appuyez sur la touche « OK ». La scène précisée est alors lue.
- **Angle** (DVD VIDÉO)
  Si le DVD contient différents angles (tels que des images animées), l'angle de l'image actuelle peut être modifiée. Sélectionnez la touche « Angle » et utilisez la touche « + » ou la touche « – » pour modifier l'angle.
- **Repère d'angle** (DVD VIDÉO)
  Lorsque cette option est activée, un indicateur d'angle additionnel apparaît au bas de l'écran si la scène peut être visualisée d'un angle différent.
- **Menu Skip (sauter le menu)** (DVD VIDÉO)
  Les menus du DVD sont automatiquement configurés et le contenu est directement lu lorsque la touche « Menu Skip » (sauter le menu) est activée. Notez que certains disques ne peuvent être lus directement même si cette option est activée.
- **CM Skip (sauter PUB)** (DVD VIDÉO)
  Sélectionnez la touche « Sauter PUB » pour choisir la durée du saut PUB vers l'arrière ou vers l'avant. Utilisez la touche « + » ou la touche « – » pour choisir une durée de 15, 30 ou 60 secondes.
- **DRC** (DVD VIDÉO, DVD-VR)
  La touche DRC (compression de gamme dynamique) permet de régler automatiquement le volume de la bande sonore pour que le niveau sonore des haut-parleurs soit plus uniforme.
- **DVD Language (langue DVD)** (DVD VIDÉO, CD VIDÉO)
  Sélectionnez la touche « Langue DVD » pour ouvrir l'écran d'entrée de nombres. Entrez le nombre qui correspond à la langue voulue et appuyez sur la touche « OK ». La langue du menu supérieur du DVD passe à la langue précisée.
- **Display (affichage)**
  permet de régler la qualité de l'image à l'écran en sélectionnant les éléments à ajuster.
- **Audio**
  Permet de choisir la langue voulue pour la bande sonore.
- **Subtitle (sous-titres)** (DVD VIDÉO, DVD-VR)
  Permet de choisir la langue voulue pour les sous-titres.

- **Display Mode (mode d’affichage)** (DVD VIDÉO, CD VIDÉO, DVD-VR)
  Permet de choisir entre « Plein écran », « Écran large », « Normal » ou « Cinéma » comme mode d’affichage.
- **Title List (liste de titres)** (DVD-VR)
  Permet de choisir un titre préféré dans la liste.
- **Play Mode (mode de lecture)**
  Permet de choisir le mode de lecture préféré.
- **PG/PL Mode (mode PG/PL)** (DVD-VR)
  Permet de choisir entre « PG » ou « PL » comme mode d’affichage.

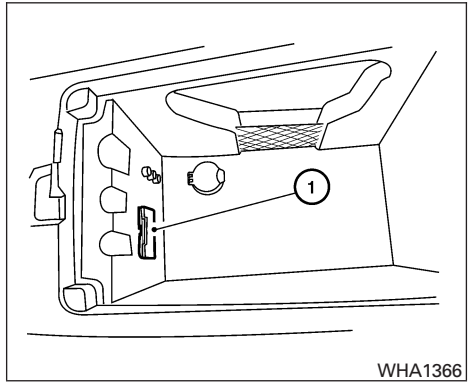

PORT DE CONNEXION DE CLÉ DE MÉMOIRE USB (bus sériel universel) (modèles sans système de navigation) (selon l’équipement)

Branchement d’un appareil dans le port de connexion USB

⚠ AVERTISSEMENT

Ne branchez pas le dispositif USB, ne le débranchez pas ou ne l’utilisez pas pendant que vous conduisez. Une telle manœuvre peut être une source de distraction. Si vous êtes distrait, vous pourriez perdre la maîtrise de votre véhicule et causer un accident ou des blessures graves.

⚠ MISE EN GARDE

- **N’exercez aucune pression sur le dispositif USB pour l’insérer dans le port USB. Si vous insérez le dispositif USB de travers ou à l’envers dans le port, vous risquez d’endommager le port. Assurez-vous que le dispositif USB est branché correctement dans le port USB.**
- **N’empoignez pas le couvercle du port USB (selon l’équipement) lorsque vous tirez le dispositif USB hors du port. Vous pourriez endommager le port et le couvercle.**

- **Ne laissez pas le câble USB dans un endroit où il pourrait être tiré par inadvertance. Si vous tirez sur le câble, vous risquez d'endommager le port.**

Consultez le guide du propriétaire du fabricant de l'appareil quant à l'usage et à l'entretien appropriés de l'appareil.

Le port de connexion USB se trouve dans la console centrale. Insérez le dispositif USB dans le port ①.

Lorsqu'un dispositif de stockage compatible est branché dans le port, les fichiers audio compatibles y étant stockés peuvent être lus par l'intermédiaire de la chaîne stéréo du véhicule.

Fonctionnement (fichier audio)

Bouton AUX (auxiliaire)

Placez le commutateur d'allumage à la position ON (marche) ou ACC (accessoires) et appuyez sur le bouton AUX (auxiliaire) pour passer au mode USB. Si une autre source audio est en cours de lecture et qu'une mémoire USB est insérée, appuyez à plusieurs reprises sur le bouton AUX (auxiliaire) jusqu'à ce que l'écran central passe au mode de mémoire USB.

Si le système a été éteint pendant la lecture de la mémoire USB, appuyez sur le bouton de commande VOL/ON-OFF (volume et marche-hors fonction) pour reprendre la lecture de la mémoire USB.

Touches SEEK/CAT (recherche-catégorie) et TRACK (piste) (retour ou avance rapide)

Maintenez la touche SEEK/CAT (recherche-catégorie) ⏮ (recul) ou la touche TRACK (piste) ⏭ (avance rapide) enfoncée pendant une seconde et demie au cours de la lecture d'un fichier audio du dispositif USB pour passer en mode de lecture accélérée vers l'avant ou l'arrière dans la piste en cours de lecture. La piste est alors lue à plus grande vitesse vers l'avant ou vers l'arrière. Lorsque le bouton est relâché, la lecture du fichier audio reprend à la vitesse normale.

Boutons SEEK/CAT (recherche-catégorie) et TRACK (piste) ⏮ ⏭

Appuyez sur le bouton SEEK/CAT (recherche-catégorie) ⏮ pendant la lecture d'un fichier audio du dispositif USB pour revenir au début de la piste en cours de lecture. Appuyez sur le bouton SEEK/CAT (recherche-catégorie) ⏮ à plusieurs reprises pour reculer de plusieurs pistes.

Appuyez sur la touche TRACK (piste) ⏭ pendant la lecture d'un fichier audio du dispositif USB pour passer à la piste suivante. Appuyez sur la touche TRACK (piste) ⏭ à plusieurs reprises pour sauter plusieurs pistes vers l'avant. Si la dernière piste d'un dossier du dispositif USB est sauté, la lecture continue à la première piste du dossier suivant.

Sélection de dossier

Pour passer à un autre dossier de la clé USB, tournez le bouton TUNE/FOLDER (syntonisation-dossier) ou choisissez un dossier affiché à l'écran.

Bouton RPT (répétition)/RDM (lecture aléatoire)

Lorsque vous appuyez sur le bouton RPT/RDM (répétition, lecture aléatoire) pendant la lecture d'une mémoire USB, le modèle de lecture peut être modifié comme suit :

Répéter tout → Répéter dossier → Répéter chanson → Lecture aléatoire de tout → Dossier aléatoire → Répéter tout

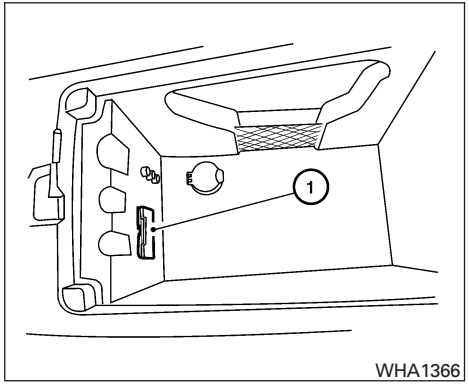

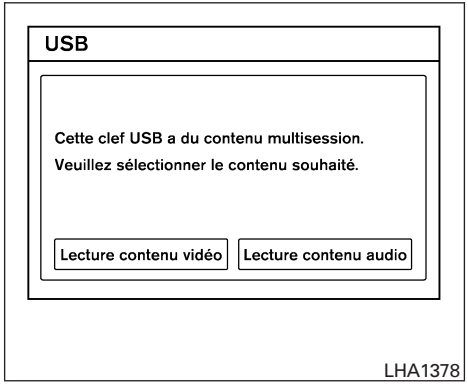

PORT DE CONNEXION DE CLÉ DE MÉMOIRE USB (bus sériel universel) (modèles avec système de navigation) (selon l'équipement)

Branchement d'un appareil dans le port de connexion USB

⚠ AVERTISSEMENT

Ne branchez pas le dispositif USB, ne le débranchez pas ou ne l'utilisez pas pendant que vous conduisez. Une telle manœuvre peut être une source de distraction. Si vous êtes distrait, vous pourriez perdre la maîtrise de votre véhicule et causer un accident ou des blessures graves.

⚠ MISE EN GARDE

- **N'exercez aucune pression sur le dispositif USB pour l'insérer dans le port USB. Si vous insérez le dispositif USB de travers ou à l'envers dans le port, vous risquez d'endommager le port. Assurez-vous que le dispositif USB est branché correctement dans le port USB.**

- **N'empoignez pas le couvercle du port USB (selon l'équipement) lorsque vous tirez le dispositif USB hors du port. Vous pourriez endommager le port et le couvercle.**
- **Ne laissez pas le câble USB dans un endroit où il pourrait être tiré par inadvertance. Si vous tirez sur le câble, vous risquez d'endommager le port.**

Consultez le guide du propriétaire du fabricant de l'appareil quant à l'usage et à l'entretien appropriés de l'appareil.

Le port de connexion USB se trouve dans la console centrale. Insérez le dispositif USB dans le port ①.

Lorsqu'un dispositif de stockage compatible est branché dans le port, les fichiers audio compatibles y étant stockés peuvent être lus par l'intermédiaire de la chaîne stéréo du véhicule.

Fonctionnement (fichier audio)

Bouton DISC▪AUX (disque-auxiliaire)

Placez le commutateur d'allumage à la position ON (marche) ou ACC (accessoires) et appuyez sur le bouton DISC▪AUX (disque-auxiliaire) pour passer au mode d'entrée USB. Si une autre source audio est en cours de lecture et qu'une clé USB est insérée, appuyez à plusieurs reprises sur le bouton DISC▪AUX (disque-auxiliaire) jusqu'à ce que l'écran central passe au mode de clé USB.

Si le système a été éteint pendant la lecture de la mémoire USB, appuyez sur le bouton de commande VOL/ON-OFF (volume et marche-hors fonction) pour reprendre la lecture de la mémoire USB.

Touches SEEK/CAT (recherche-catégorie) et TRACK (piste) (retour ou avance rapide)

Maintenez la touche SEEK/CAT (recherche-catégorie) ⏮ (recul) ou la touche TRACK (piste) ⏭ (avance rapide) enfoncée pendant une seconde et demie au cours de la lecture d'un fichier audio du dispositif USB pour passer en mode de lecture accélérée vers l'avant ou l'arrière dans la piste en cours de lecture. La piste est alors lue à plus grande vitesse vers l'avant ou vers l'arrière. Lorsque le bouton est relâché, la lecture du fichier audio reprend à la vitesse normale.

Boutons SEEK/CAT (recherche-catégorie) et TRACK (piste) ⏮ ⏭

Appuyez sur le bouton SEEK/CAT (recherche-catégorie) ⏮ pendant la lecture d'un fichier audio du dispositif USB pour revenir au début de la piste en cours de lecture. Appuyez sur le bouton SEEK/CAT (recherche-catégorie) ⏮ à plusieurs reprises pour reculer de plusieurs pistes.

Appuyez sur la touche TRACK (piste) ⏭ pendant la lecture d'un fichier audio du dispositif USB pour passer à la piste suivante. Appuyez sur la touche TRACK (piste) ⏭ à plusieurs reprises pour sauter plusieurs pistes vers l'avant. Si la dernière piste d'un dossier du dispositif USB est sauté, la lecture continue à la première piste du dossier suivant.

Sélection de dossier

Pour passer à un autre dossier de la clé USB, tournez le bouton TUNE/FOLDER (syntonisation-dossier) ou choisissez un dossier affiché à l'écran.

Bouton RPT (répétition)/RDM (lecture aléatoire)

Lorsque vous appuyez sur le bouton RPT/RDM (répétition, lecture aléatoire) pendant la lecture d'une mémoire USB, le modèle de lecture peut être modifié comme suit :

Normal → Répéter dossier → Répéter chanson → Lecture aléatoire de tout → Dossier aléatoire → Normal

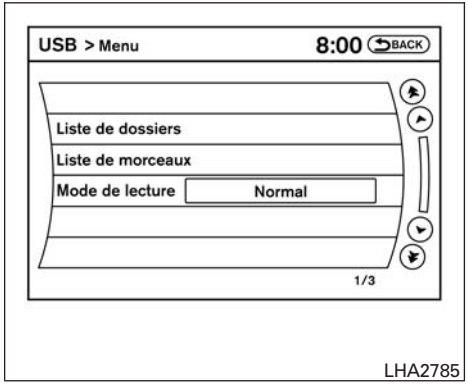

Menu

Certaines options sont proposées au cours de la lecture. Au besoin, sélectionnez l'une des options suivantes lorsqu'elles s'affichent à l'écran. Reportez-vous aux renseignements suivants pour chaque option.

- Movie Playback (lecture de film)
  Sert à passer au mode de lecture de film. Cet élément ne s'affiche que si la mémoire USB contient des fichiers de film.
  Le levier sélecteur doit être à la position P (stationnement) et le frein de stationnement serré pour regarder des films à partir d'un dispositif USB.
- Liste de dossiers/Liste de morceaux
  Affiche la liste des dossiers ou des pistes. La touche « Lecture de film » s'affiche également à cet écran de liste et permet de passer au mode de lecture de film.
- Mode de lecture
  Permet de choisir le mode de lecture préféré au moyen du sélecteur NISSAN ou de l'écran tactile.

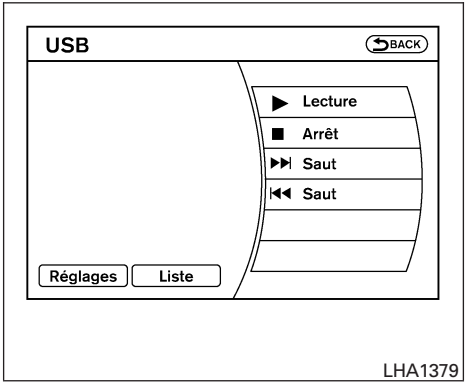

Fonctionnement (fichier de film)

Stationnez le véhicule en lieu sûr pour que les occupants des sièges avant puissent manœuvrer la mémoire USB tout en regardant les images.

Touche DISC/AUX (disque-auxiliaire)

Lorsque la touche DISC/AUX (disque-source auxiliaire) est enfoncée alors que le système audio est éteint et que la mémoire USB est insérée, le système s'allume. Si une autre source audio est en cours de lecture et que la mémoire USB est insérée, appuyez à plusieurs reprises sur la touche DISC/AUX (disque-source auxiliaire) jusqu'à ce que l'écran central passe au mode de mémoire USB.

Touches d'utilisation

Pour commander la mémoire USB, sélectionnez la touche voulue à l'écran.

- ⏸ Pause

  Sélectionnez la touche ⏸ pour interrompre temporairement la lecture du fichier de film. Pour reprendre la lecture du fichier de film, utilisez la touche ▶ .

- ▶ Lecture

  Sélectionnez la touche ▶ pour commencer la lecture du fichier de film ou en reprendre la lecture si celle-ci a été interrompue.

- ■ Arrêt

  Sélectionnez la touche ■ pour arrêter la lecture du fichier de film.

- ⏭ Saut

  Sélectionnez la touche ⏭ pour sauter des chapitres du disque vers l'avant. Le nombre de chapitres sautés correspond au nombre de fois que vous appuyez sur la touche. Maintenez la touche enfoncée pour avancer rapidement dans le chapitre.

- ⏮ Saut

  Sélectionnez la touche ⏮ pour sauter des chapitres du disque vers l'arrière. Le nombre de chapitres sautés correspond au nombre de fois que vous appuyez sur la touche. Maintenez la touche enfoncée pour reculer dans le chapitre.

Liste

Sélectionnez la touche « Liste » de l'écran fonctionnel de fichier de film pour afficher la liste des fichiers.

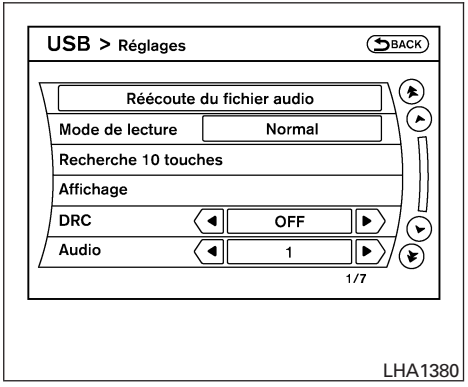

LHA1380

Régler

Sélectionnez le bouton Réglages pour régler les paramètres suivants :

- **Réécoute du fichier audio**
  Sert à passer au mode de lecture de fichier audio. Cet élément ne s'affiche que si la mémoire USB contient des fichiers audio.
- **Mode de lecture**
  Permet de choisir entre « Normal » ou « Répéter chanson » comme mode de lecture.
- **Recherche 10 touches**
  Sélectionnez la touche « Recherche 10 touches » pour ouvrir l'écran d'entrée de nombres. Entrez le nombre à recherche pour que la lecture du fichier ou du dossier indiqué commence.
- **Affichage**
  Permet de régler la qualité de l'image à l'écran.
- **DRC**
  La touche DRC (compression de gamme dynamique) permet de régler automatiquement le volume de la bande sonore pour que le niveau sonore des haut-parleurs soit plus uniforme.
- **Audio**
  Permet de choisir la langue voulue pour la bande sonore.
- **Sous-titres**
  Permet de choisir la langue voulue pour les sous-titres.
- **Mode d'affichage**
  Permet de choisir entre « Normal », « Écran large », « Cinéma » ou « Plein écran » comme mode d'affichage.

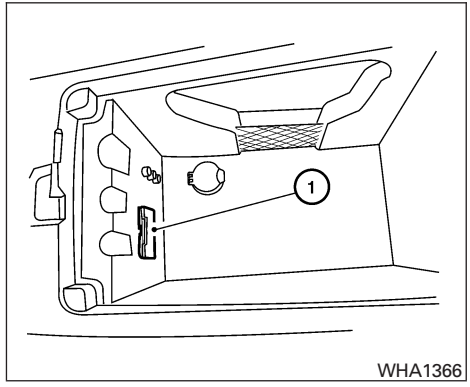

WHA1366

FONCTIONNEMENT DU LECTEUR iPod[MD] SANS SYSTÈME DE NAVIGATION (selon l'équipement)

Raccordement du iPod[MD]

⚠ AVERTISSEMENT

Ne branchez pas le dispositif USB, ne le débranchez pas ou ne l'utilisez pas pendant que vous conduisez. Une telle manœuvre peut être une source de distraction. Si vous êtes distrait, vous pourriez perdre la maîtrise de votre véhicule et causer un accident ou des blessures graves.

⚠ MISE EN GARDE

- **N'exercez aucune pression sur le dispositif USB pour l'insérer dans le port USB. Si vous insérez le dispositif USB de travers ou à l'envers dans le port, vous risquez d'endommager le port. Assurez-vous que le dispositif USB est branché correctement dans le port USB.**
- **N'empoignez pas le couvercle du port USB (selon l'équipement) lorsque vous tirez le dispositif USB hors du port. Vous pourriez endommager le port et le couvercle.**
- **Ne laissez pas le câble USB dans un endroit où il pourrait être tiré par inadvertance. Si vous tirez sur le câble, vous risquez d'endommager le port.**

Consultez le guide du propriétaire du fabricant de l'appareil quant à l'usage et à l'entretien appropriés de l'appareil.

Pour connecter un iPod[MD] au véhicule de façon à ce que vous puissiez vous en servir au moyen des commandes du système audio et de l'écran d'affichage, utilisez le port de connexion USB situé dans la console centrale. Branchez l'extrémité spécifique du câble du iPod[MD] sur ce dernier et l'autre extrémité USB du câble sur le port de connexion USB du véhicule ①. Si votre iPod[MD] peut être rechargé par connexion USB, sa batterie se charge pendant que l'appareil est connecté au véhicule avec le commutateur d'allumage à la position ACC (accessoires) ou ON (marche).

Lorsqu'il est connecté au véhicule, l'appareil iPod[MD] peut seulement fonctionner à l'aide des commandes audio du véhicule.

Pour débrancher le iPod[MD] du véhicule, retirez l'extrémité USB du câble du port de connexion USB du véhicule, puis retirez le câble du iPod[MD].

* iPod[MD] est une marque de commerce d'Apple Inc. et est déposée aux États-Unis et dans d'autres pays.

Compatibilité

Les modèles suivants sont compatibles :

- iPod[MD] 5[e] génération – version 1.2.1
- iPod Classic[MD] – version 1.1
- iPod Touch[MD] – version 2.1.0
- iPod Nano[MD] – 1[re] génération – 1.3.1
- iPod Nano[MD] – 2[e] génération – version 1.1.3
- iPod Nano[MD] – 3[e] génération – version 1.0.2

Vérifiez que le micrologiciel de votre iPod[MD] est à jour à la version indiquée ci-dessus.

Fonctionnement principal de la chaîne stéréo

Tournez le commutateur d'allumage à la position ACC (accessoires) ou ON (marche). Appuyez à plusieurs reprises sur la touche AUX (auxiliaire) pour passer au mode iPod[MD].

Si le système est éteint pendant la lecture du iPod[MD], la lecture reprend lorsque le bouton VOL/ON·OFF (volume et marche-hors fonction) est enfoncé.

Bouton AUX (auxiliaire)

Lorsque le bouton AUX (auxiliaire) est enfoncé alors que le système audio est éteint et que le iPod[MD] est branché, le système s'allume. Si une autre source audio est en cours de lecture et que le iPod[MD] est branché, appuyez plusieurs fois sur le bouton AUX (auxiliaire) jusqu'à ce que l'écran central passe au mode iPod[MD].

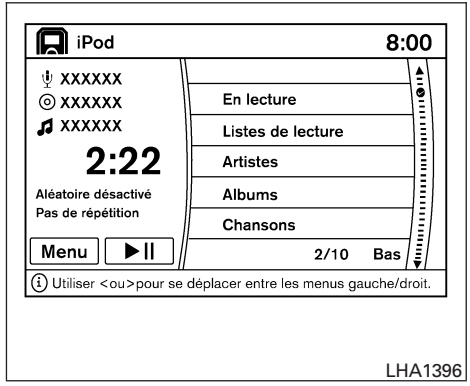

Interface

L'interface de fonctionnement du iPod[MD] apparaissant sur l'écran d'affichage central du véhicule est similaire à celle du iPod[MD]. Pour écouter le iPod[MD] avec vos réglages, utilisez le sélecteur NISSAN et appuyez sur le bouton BACK (précédent).

L'écran de la liste des menus permet de sélectionner les choix suivants. Pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque option, consultez le manuel d'utilisation du iPod[MD].

- Listes de lecture.
- Baladodiffusions

- Morceaux.
- Albums.
- Artistes.
- Genres.
- Compositeurs
- Livres Audio.

Les touches suivantes affichées à l'écran sont également disponibles :

- MENU : revient à l'écran précédent.
- ▶II : lecture et pause de la pièce musicale choisie.

Boutons SEEK/CAT (recherche-catégorie) et TRACK (piste)

Lorsque la touche ⏮ SEEK/CAT (recherche-catégorie) ou la touche ⏭ TRACK (piste) est enfoncée moins de 1,5 seconde pendant la lecture du iPod[MD], la piste suivante ou le début de la piste actuelle est lu.

Lorsque la touche ⏮ SEEK/CAT (recherche-catégorie) ou la touche ⏭ TRACK (piste) est enfoncée plus de 1,5 seconde pendant la lecture du iPod[MD], la piste est lue pendant le retour ou l'avance rapide. Lorsque le bouton est relâché, la lecture du iPod[MD] reprend à la vitesse normale.

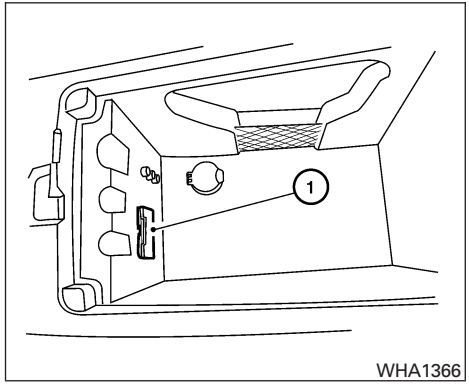

FONCTIONNEMENT DU LECTEUR iPod[MD] AVEC SYSTÈME DE NAVIGATION (selon l'équipement)

Raccordement du iPod[MD]

⚠AVERTISSEMENT

Ne branchez pas le dispositif USB, ne le débranchez pas ou ne l'utilisez pas pendant que vous conduisez. Une telle manœuvre peut être une source de distraction. Si vous êtes distrait, vous pourriez perdre la maîtrise de votre véhicule et causer un accident ou des blessures graves.

⚠MISE EN GARDE

- **N'exercez aucune pression sur le dispositif USB pour l'insérer dans le port USB. Si vous insérez le dispositif USB de travers ou à l'envers dans le port, vous risquez d'endommager le port. Assurez-vous que le dispositif USB est branché correctement dans le port USB.**
- **N'empoignez pas le couvercle du port USB (selon l'équipement) lorsque vous tirez le dispositif USB hors du port. Vous pourriez endommager le port et le couvercle.**
- **Ne laissez pas le câble USB dans un endroit où il pourrait être tiré par inadvertance. Si vous tirez sur le câble, vous risquez d'endommager le port.**

Consultez le guide du propriétaire du fabricant de l'appareil quant à l'usage et à l'entretien appropriés de l'appareil.

Pour connecter un iPod[MD] au véhicule de façon à ce que vous puissiez vous en servir au moyen des commandes du système audio et de l'écran d'affichage, utilisez le port de connexion USB situé dans la console centrale. Branchez l'extrémité spécifique du câble du iPod[MD] sur ce dernier et l'autre extrémité USB du câble sur le port de connexion USB du véhicule ①. Si votre iPod[MD]

peut être rechargé par connexion USB, sa batterie se charge pendant que l'appareil est connecté au véhicule avec le commutateur d'allumage à la position ACC (accessoires) ou ON (marche).

Lorsqu'il est connecté au véhicule, l'appareil iPod[MD] peut seulement fonctionner à l'aide des commandes audio du véhicule.

Pour débrancher le iPod[MD] du véhicule, retirez l'extrémité USB du câble du port de connexion USB du véhicule, puis retirez le câble du iPod[MD].

* iPod[MD] est une marque de commerce d'Apple Inc. et est déposée aux États-Unis et dans d'autres pays.

Compatibilité

Les modèles suivants sont compatibles :

- iPod[MD] 5[e] génération (version 1.2.3 ou supérieure)
- iPod Classic[MD] (micrologiciel version 1.1.1 ou supérieure)
- iPod Touch[MD] (micrologiciel version 2.0.0 ou supérieure)*
- iPod Nano[MD] – 1[re] génération (version 1.3.1 ou supérieure)
- iPod Nano[MD] – 2[e] génération (version 1.1.3 ou supérieure)
- iPod Nano[MD] – 3[e] génération (version 1.1.3 ou supérieure)
- iPod Nano[MD] – 4[e] génération (version 1.0.4 ou supérieure)
- iPod Nano[MD] – 5[e] génération (version 1.0.1 ou supérieure)

* Certaines caractéristiques de ce modèle de iPod[MD] peuvent ne pas être entièrement fonctionnelles.

Vérifiez que le micrologiciel de votre iPod[MD] est à jour à la version indiquée ci-dessus.

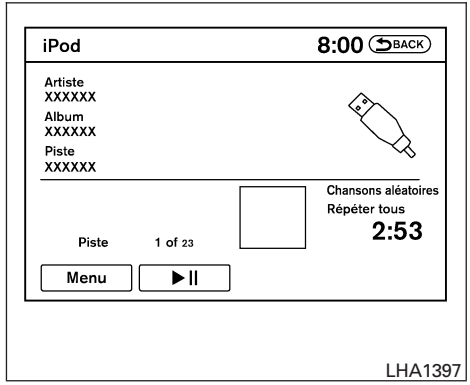

Fonctionnement principal de la chaîne stéréo

Tournez le commutateur d'allumage à la position ACC (accessoires) ou ON (marche). Appuyez plusieurs fois sur la touche DISC·AUX (disque-auxiliaire) pour passer au mode iPod[MD].

Si le système est éteint pendant la lecture du iPod[MD], la lecture reprend lorsque le bouton VOL/ON·OFF (volume et marche-hors fonction) est enfoncé.

Bouton DISC·AUX (disque-source auxiliaire)

Lorsque la touche DISC AUX (disque-auxiliaire) est enfoncée lorsque le système est éteint et que le iPod[MD] est branché, la chaîne s'allume. Si une autre source audio est en cours de lecture et que le iPod[MD] est branché, appuyez plusieurs fois sur la touche DISC AUX (disque-auxiliaire) jusqu'à ce que l'écran central passe au mode iPod[MD].

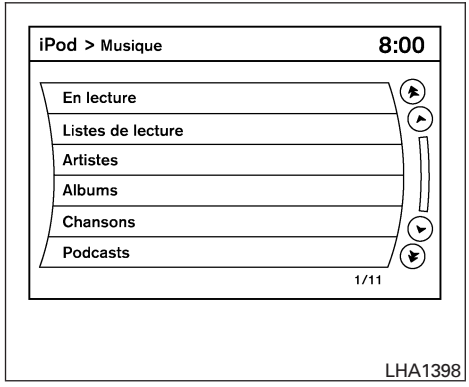

Interface

L'interface de fonctionnement du iPod[MD] apparaissant sur l'écran d'affichage central du véhicule est similaire à celle du iPod[MD]. Pour écouter le iPod[MD] avec vos réglages, utilisez le sélecteur NISSAN et appuyez sur le bouton BACK (précédent). Vous pouvez également utiliser l'écran tactile pour choisir vos réglages préférés.

L'écran de la liste des menus permet de sélectionner les choix suivants. Pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque option, consultez le manuel d'utilisation du iPod[MD].

- En lecture
- Listes de lecture.
- Artistes.
- Albums.
- Morceaux.
- Baladodiffusions
- Genres.
- Compositeurs
- Livres Audio.
- Chansons aléatoires
- Mode de lecture

Les touches suivantes affichées à l'écran sont également disponibles :

- MENU : revient à l'écran précédent.
- ▶II : lecture et pause de la pièce musicale choisie.

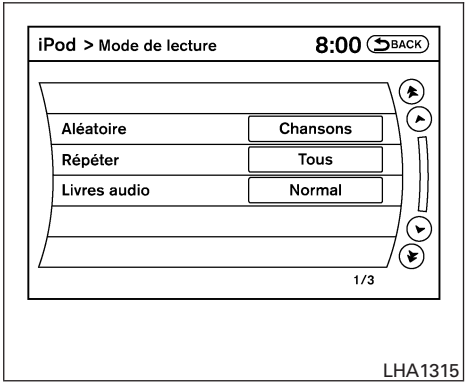

Mode de lecture

Pendant la lecture du iPod[MD], appuyez sur la touche « Menu » pour afficher le menu iPod[MD]. Appuyez sur la touche « Mode de lecture » pour afficher l'écran Mode de lecture et régler les paramètres des fonctions Aléatoire, Répéter et Livres audio. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le manuel d'utilisation du iPod[MD].

Boutons SEEK/CAT (recherche-catégorie) et TRACK (piste)

Lorsque la touche ⏮ SEEK/CAT (recherche-catégorie) ou la touche ⏭ TRACK (piste) est enfoncée moins de 1,5 seconde pendant la lecture du iPod[MD], la piste suivante ou le début de la piste actuelle est lu.

Lorsque la touche ⏮ SEEK/CAT (recherche-catégorie) ou la touche ⏭ TRACK (piste) est enfoncée plus de 1,5 seconde pendant la lecture du iPod[MD], la piste est lue pendant le retour ou l'avance rapide. Lorsque le bouton est relâché, la lecture du iPod[MD] reprend à la vitesse normale.

Vous pouvez également utiliser le sélecteur NISSAN pour sélectionner les pistes d'un iPod[MD] en cours de lecture.

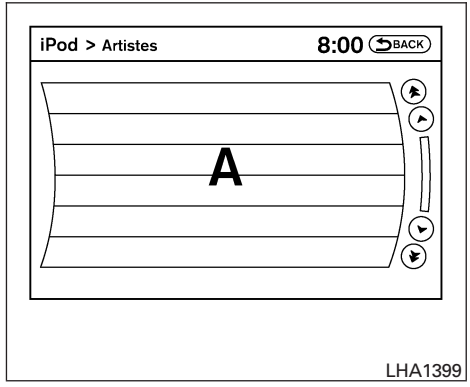

Défilement dans les menus

Lors de la navigation dans de longues listes d'artistes, d'albums ou de pièces musicales du menu Musique, il est possible de parcourir la liste selon la première lettre de l'entrée. Pour activer le classement par première lettre, procédez de l'une des façons suivantes :

- Tournez rapidement le sélecteur NISSAN.
- Maintenez les flèches vers le haut ou vers le bas sélecteur NISSAN enfoncées.
- Gardez le doigt sur les flèches vers le haut ou vers le bas de défilement de page de l'écran tactile.

Pour quitter le mode de défilement par lettre, procédez de l'une des façons suivantes :

- Appuyez sur la touche ENTER (entrée) du sélecteur NISSAN.
- Appuyez sur la commande ENTER (entrée) du volant.
- Ne touchez pas aux commandes pendant deux secondes.

DIFFUSION AUDIO BLUETOOTH[MD] (selon l'équipement)

Si vous possédez un appareil audio Bluetooth[MD] compatible qui peut lire des fichiers audio, l'appareil peut être raccordé au système audio du véhicule pour que les fichiers audio qui se trouvent sur l'appareil soient entendus par les haut-parleurs du véhicule.

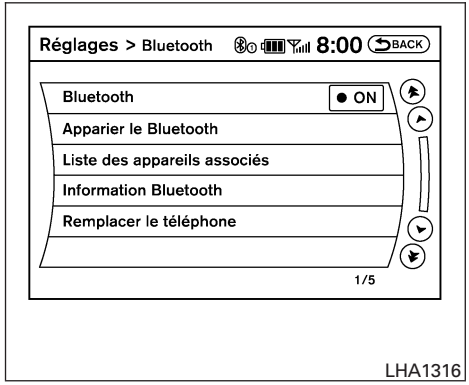

LHA1316

Raccordement d'un appareil Bluetooth[MD]

Pour raccorder votre appareil audio Bluetooth[MD] au véhicule, procédez comme suit :

1. Appuyez sur la touche SETTING (réglages) du panneau de commande.
2. Effleurez la touche « Bluetooth[MD] ».
3. Appuyez sur la touche « Apparier le Bluetooth[MD] ».

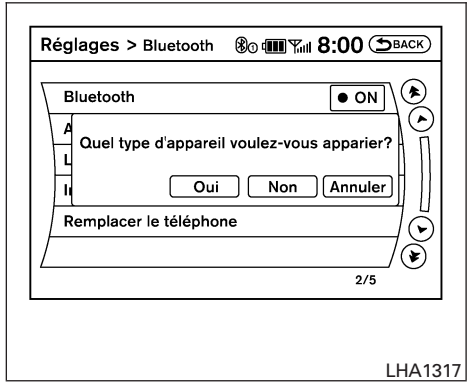

LHA1317

4. Un écran vous demande si vous connectez l'appareil pour l'utiliser avec le Système téléphonique mains libres. Sélectionnez la touche « Non ».

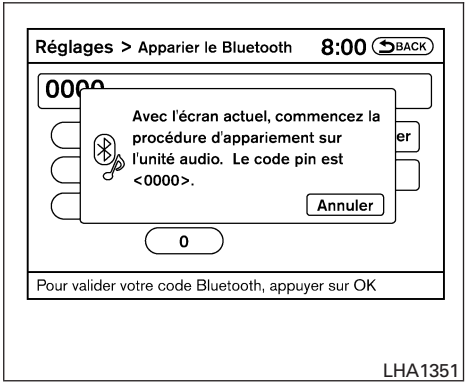
Réglages > Apparier le Bluetooth
8:00
BACK
0000
Avec l'écran actuel, commencez la procédure d'appariement sur l'unité audio. Le code pin est <0000>.
Annuler
0
Pour valider votre code Bluetooth, appuyer sur OK
LHA1351

5. Entrez le code PIN de votre choix. Il sera exigé par votre appareil audio Bluetooth[MD] pour terminer le procédé de connexion. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le manuel d'utilisation de l'appareil audio Bluetooth[MD].

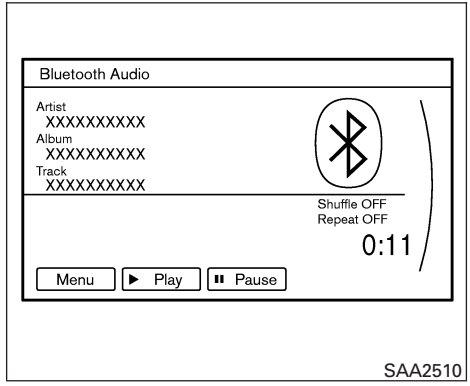

SAA2510

Fonctionnement principal de la chaîne stéréo

Pour passer au mode audio Bluetooth[MD], appuyez sur le bouton DISC/AUX (disque-source auxiliaire) à plusieurs reprises jusqu'à ce que le mode audio Bluetooth[MD] s'affiche à l'écran.

Les commandes de l'appareil audio Bluetooth[MD] s'affichent à l'écran.

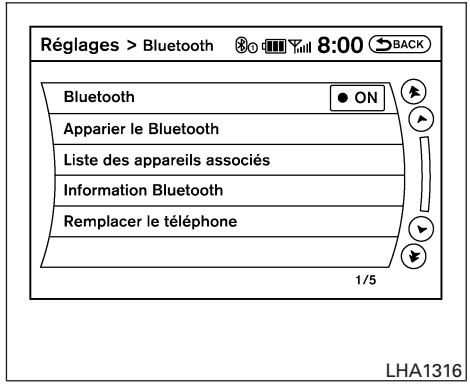

LHA1316

Réglages audio Bluetooth[MD]

Pour régler les paramètres de l'appareil audio Bluetooth[MD], procédez comme suit :

1. Appuyez sur la touche SETTING (réglages) du panneau de commande.
2. Effleurez la touche « Bluetooth[MD] ».
3. Effleurez la touche « Liste des appareils associés ».

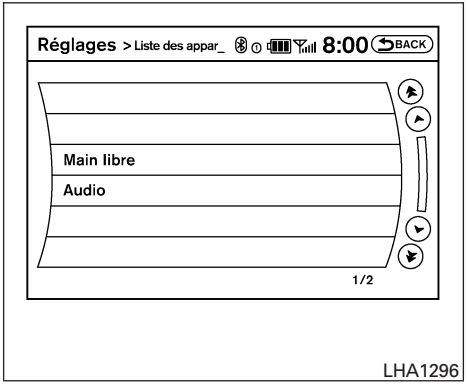

4. Effleurez la touche « Audio ».

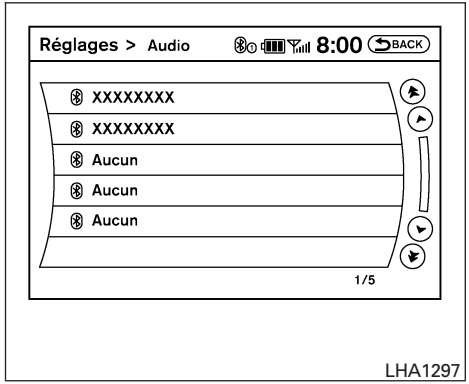

5. La liste des lecteurs audio Bluetooth[MD] connectés s'affiche. Touchez le nom de l'appareil que vous désirez modifier.

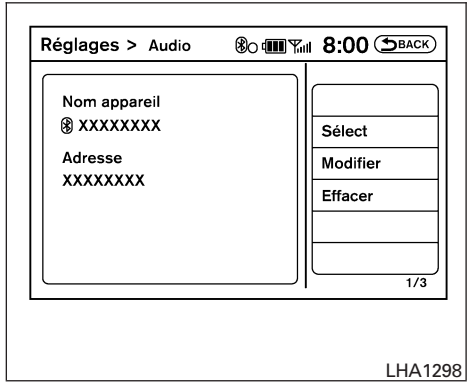

6. Nom appareil et Adresse s'affichent à l'écran. La touche « Sélect » permet de choisir cet appareil comme lecteur audio Bluetooth[MD] actif. La touche « Modifier » permet de modifier les détails du lecteur, par exemple le nom de l'appareil. La touche « Effacer » permet de supprimer l'appareil.

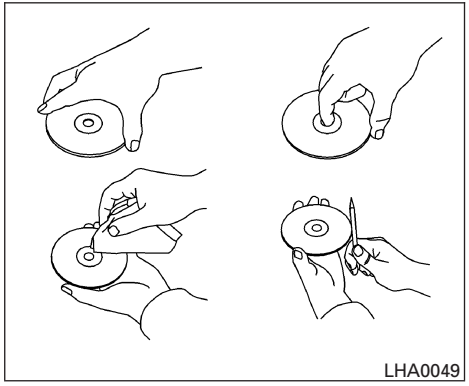
LHA0049

ENTRETIEN ET NETTOYAGE DES CD

- Tenez un CD par ses rebords. Ne pliez pas le disque. Ne touchez jamais la surface du disque.
- Lorsqu'ils ne sont pas utilisés, gardez toujours les CD dans leur boîtier de rangement.
- Pour nettoyer un CD, essuyez sa surface avec un chiffon propre et doux, en allant du centre vers le rebord extérieur du disque. N'essuyez pas le CD avec un mouvement circulaire.
- N'utilisez pas de nettoyeur à disque conventionnel ou d'alcool destiné à une utilisation industrielle.
- Un CD neuf peut présenter des rebords intérieur et extérieur irréguliers. Atténuez ces irrégularités en passant le bord d'un stylo ou d'un crayon sur les rebords intérieur et extérieur du CD, comme illustré.

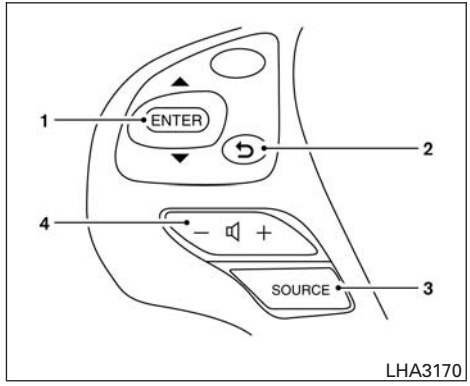

LHA3170

1. ▲▼ Bouton de commande du menu/ bouton ENTER (entrer)
2. ⮌ Bouton de retour
3. Bouton SOURCE
4. Touche de commande du volume

COMMANDES DU SYSTÈME AUDIO SUR LE VOLANT

La chaîne stéréo peut être activée à l'aide des commandes sur le volant.

Touche de mise en fonction/hors fonction

Enfoncez le commutateur d'allumage à la position ACC (accessoires) ou ON (marche), puis appuyez sur le bouton SOURCE pour allumer le système audio.

Bouton SOURCE

Appuyez sur le bouton de sélection de source pour changer de mode selon la séquence suivante :

Modèles sans système de navigation
AM → FM1 → FM2 → XM1 → XM2 → XM3 → USB/iPod[MD]* → CD → AUX* → AM.

Modèles avec système de navigation
AM → FM1 → FM2 → XM1 → XM2 → XM3 → CD/DVD* → USB/iPod[MD]* → Bluetooth[MD] Audio* → AUX* → AM.

* Ces modes ne sont accessibles que lorsqu'un autre média à mémoire compatible est inséré dans le dispositif.

Touche de commande du volume

Enfoncez cette touche pour augmenter ou pour réduire le volume.

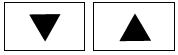

Bouton de commande du menu/ENTER (entrer)

Lorsqu'un écran de carte, d'état ou d'appareil audio est affiché, enfoncez la touche de commande du menu vers le haut ou vers le bas pour sélectionner une station, une piste, un CD ou un dossier. Pour la plupart des sources audio, le fait d'enfoncer la commande vers le haut ou vers le bas pendant plus d'une seconde et demie donne accès à une fonction différente que le fait de l'enfoncer vers le haut ou vers le bas pendant moins d'une seconde et demie.

AM et FM

- Appuyez sur le haut ou le bas du bouton pendant moins d'une seconde et demie pour choisir un numéro de station présélectionnée supérieur ou inférieur.
- Appuyez sur le haut ou le bas du bouton pendant plus d'une seconde et demie pour rechercher la station suivante vers le haut ou le bas de la bande.
- Appuyez sur le bouton ENTER (entrer) pour afficher la liste des stations présélectionnées.

XM (selon l'équipement du véhicule)

- Appuyez sur le haut ou le bas du bouton pendant moins d'une seconde et demie pour choisir un numéro de station présélectionnée supérieur ou inférieur.
- Appuyez sur le haut ou le bas du bouton pendant plus d'une seconde et demie pour passer à la catégorie suivante ou précédente.
- Appuyez sur la touche ENTER (entrer) pour afficher le menu XM.

iPod[MD]

- Appuyez sur le haut ou le bas du bouton pendant moins d'une seconde et demie pour choisir un numéro de piste supérieur ou inférieur.
- Appuyez sur la touche ENTER (entrer) pour afficher le menu XM.

CD

- Appuyez sur le haut ou le bas du bouton pendant moins d'une seconde et demie pour choisir un numéro de piste supérieur ou inférieur.

- Appuyez sur le haut ou le bas du bouton pendant plus d'une seconde et demie pour choisir un numéro de dossier supérieur ou inférieur (lors de la lecture de fichiers audio comprimés).
- Appuyez sur le bouton ENTER (entrer) pour afficher le menu CD.

DVD (selon l'équipement du véhicule)

- Appuyez sur le haut ou le bas du bouton pendant moins d'une seconde et demie pour choisir un numéro de piste supérieur ou inférieur.
- Appuyez sur le haut ou le bas de la touche pendant plus d'une seconde et demie pour choisir un numéro de titre supérieur ou inférieur.
- Appuyez sur la touche ENTER (entrée) pour choisir un élément de l'affichage DVD.
- Lorsque le menu fonctionnel transparent s'affiche, la commande permet de choisir des éléments du menu.

USB

- Appuyez sur le haut ou le bas du bouton pendant moins d'une seconde et demie pour choisir un numéro de piste supérieur ou inférieur.
- Appuyez sur le haut ou le bas du bouton pendant plus d'une seconde et demie pour choisir un numéro de dossier supérieur ou inférieur.
- Appuyez sur le bouton ENTER (entrer) pour afficher le menu USB.

Diffusion audio Bluetooth[MD]

- Appuyez sur le haut ou le bas du bouton pendant moins d'une seconde et demie pour choisir un numéro de piste supérieur ou inférieur.

AUX (auxiliaire)

- Appuyez sur le bouton ENTER (entrer) pour afficher le menu AUX (auxiliaire).

Touche de retour

Appuyez sur la touche ⮌ pour retourner à l'écran précédent ou annuler la sélection actuelle.

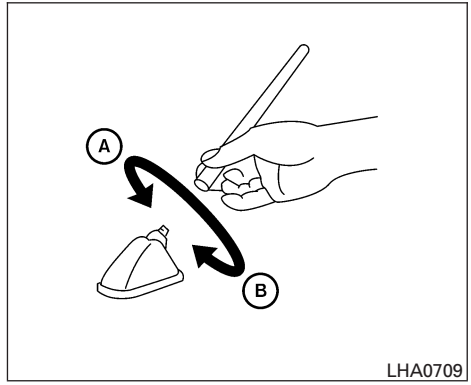

ANTENNE

La tige de l'antenne ne peut pas être escamotée, mais elle peut être retirée. S'il faut retirer l'antenne, tournez la tige de l'antenne dans le sens contraire des aiguilles d'une montre Ⓑ.

Pour installer la tige de l'antenne, tournez-la dans le sens des aiguilles d'une montre Ⓐ et serrez bien à la main.

Le circuit de l'antenne de lunette arrière est imprimé dans la lunette arrière.

⚠ MISE EN GARDE

- **Serrez toujours fermement la tige de l'antenne au moment de son installation, sinon elle risque de se casser pendant que vous conduisez le véhicule.**
- **Ne placez pas de pellicule métallisée près de la lunette arrière et n'y attachez pas de pièces métalliques. Ces articles pourraient nuire à la réception radio ou être une source de bruit.**
- **Pendant le nettoyage de la paroi intérieure de la lunette arrière, prenez soin de ne pas égratigner ni endommager l'antenne. Essuyez légèrement avec un chiffon doux et humide le long de l'antenne de lunette arrière.**

Antenne de lunette arrière

Le circuit de l'antenne est imprimé dans les glaces des deux côtés des sièges arrière.

⚠ MISE EN GARDE

- **Ne placez pas de pellicule métallisée près des glaces des deux côtés des sièges arrière et n'y attachez pas de pièces métalliques. Ces articles pourraient nuire à la réception radio ou être une source de bruit.**
- **Lors du nettoyage de la paroi intérieure des glaces des deux côtés des sièges arrière, prenez soin de ne pas égratigner ni endommager l'antenne. Essuyez légèrement avec un chiffon doux et humide le long de l'antenne.**

SYSTÈME DOUBLE DE DVD D'APPUIE-TÊTE (selon l'équipement du véhicule)

Si votre véhicule est muni du système double de DVD d'appuie-tête, vous pouvez profiter de la lecture de fichiers vidéo au moyen d'un DVD, d'un CD ou d'une clé USB qui transmet l'image et le son aux écrans d'affichage avant et arrière.

Vous pouvez également profiter de dispositifs auxiliaires compatibles tels que des jeux vidéo, des caméscopes ou des lecteurs vidéo portatifs au moyen de prises auxiliaires.

L'écran avant et les écrans arrière gauche et droit peuvent afficher différentes sources individuellement. Trois sources audio maximales, telles qu'un iPod[MD], un DVD et un dispositif auxiliaire, peuvent être utilisées en même temps.

⚠ AVERTISSEMENT

Afin de garder toute son attention sur la route, le conducteur ne doit pas tenter de régler le système double de DVD d'appuie-tête en conduisant.

Stationnez le véhicule dans un endroit sûr et serrez le frein de stationnement pour afficher les images à l'écran d'affichage central avant à l'aide du lecteur de DVD.

⚠MISE EN GARDE

- **Ne tentez pas d'utiliser le système par des températures extrêmes inférieures à -20 °C (-4 °F) ou supérieures à 70 °C (158 °F).**
- **Afin d'éviter de décharger la batterie du véhicule, ne laissez pas le système en marche pendant plus de 15 minutes sans avoir fait démarrer le moteur.**

L'écran avant est conçu pour ne pas afficher les images lors de la conduite, car la conduite sécuritaire du véhicule exige toute votre attention. Par contre, le son est disponible. Pour afficher les images à l'écran avant, arrêtez le véhicule en lieu sûr, déplacez le levier sélecteur à la position P (stationnement) et serrez le frein de stationnement.

COMPOSANTS DE SYSTÈME

Écrans arrière

⚠MISE EN GARDE

- **L'écran de verre de l'affichage à cristaux liquides peut se briser s'il est frappé par un objet dur ou tranchant. Si l'écran de verre se brise, ne touchez pas à la matière cristalline liquide qui s'en échappe. En cas de contact avec la peau, lavez immédiatement au savon et à l'eau.**
- **Utilisez un chiffon doux et humide pour nettoyer les composants du système double de DVD d'appuie-tête. N'utilisez pas de solvants ni de détergents liquides.**

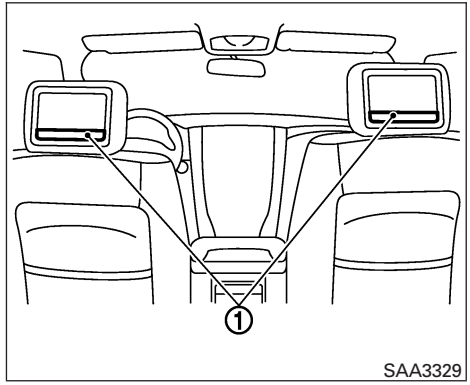

Les écrans arrière se trouvent à l'arrière des appuie-tête avant.

Utilisez la télécommande pour actionner l'écran d'affichage arrière.

Appuyez sur le côté voulu (L ou R) (gauche ou droit) du bouton d'alimentation ON/OFF (en fonction-hors fonction) de la télécommande pour activer l'écran arrière.

Le sélecteur NISSAN permet aussi d'activer les écrans arrière. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Réglages de l'écran arrière » dans ce chapitre.

N’obstruez pas la portée du récepteur de la télécommande sans fil et de l’émetteur des écouteurs sans fil ①.

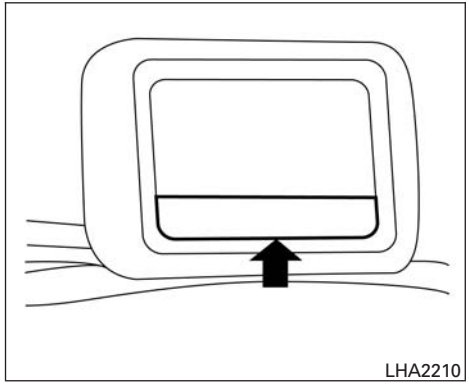
LHA2210

L’angle de l’écran d’affichage arrière peut être réglé pour optimiser l’affichage.

Appliquez légèrement la pression à la base de l’écran, comme il est indiqué dans l’illustration, jusqu’à ce que l’écran atteigne la position voulue. Lorsque vous relâchez la pression sur la base de l’écran, ce dernier demeure à la position actuelle. Pour remettre l’écran à la position rabattue, appuyez complètement sur la base de l’écran jusqu’au déclic et à la rétraction.

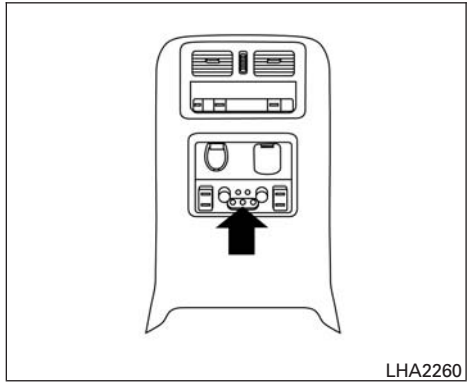
LHA2260

Prises d’entrée auxiliaires arrière

Les prises d’entrée auxiliaires arrière se trouvent à l’intérieur de la console centrale. Les dispositifs compatibles avec les normes NTSC et PAL peuvent être branchés sur les prises auxiliaires. Les images du dispositif branché peuvent être affichées sur les écrans arrière.

Les prises auxiliaires arrière possèdent un code de couleur pour faciliter leur identification.

- Jaune – Entrée vidéo
- Blanc – Entrée audio, canal de gauche
- Rouge – Entrée audio, canal de droite

Avant de brancher un dispositif sur une prise, mettez le dispositif portatif hors tension.

Pour afficher l'écran AUX (auxiliaire) arrière, appuyez sur le côté voulu (L ou R) (gauche ou droit) des boutons AUX (L)/AUX (R) (auxiliaire gauche et auxiliaire droit) (prises d'entrée arrière) de la télécommande.

Le dispositif branché sur les prises d'entrée auxiliaires arrière ne peut pas être affiché à l'écran avant.

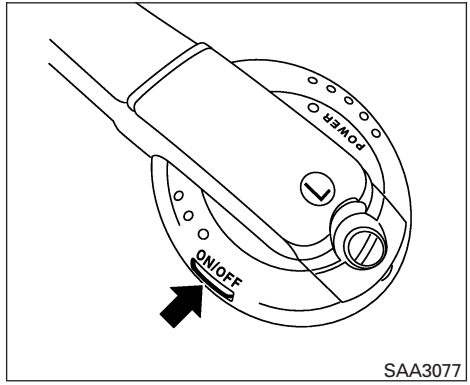

SAA3077

Écouteurs

Les écouteurs sans fil de ce système ne nécessitent aucun câble. Les écouteurs ne peuvent être utilisés que dans le siège arrière.

Bouton POWER ON/OFF (en fonction-hors fonction)

Appuyez sur la touche ON/OFF (marche et hors fonction) pour mettre les écouteurs en fonction ou hors fonction.

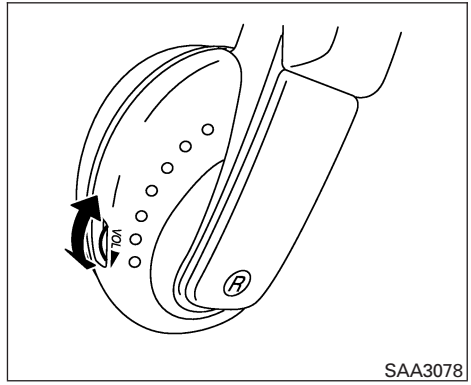

SAA3078

Commande de volume

Tournez la commande de volume pour régler le volume des écouteurs.

Les écouteurs s'éteignent automatiquement après un délai de quatre minutes si aucun son n'est émis. Les écouteurs s'éteignent également après environ quatre heures d'utilisation continue. Gardez les écouteurs hors tension lorsqu'ils ne sont pas utilisés afin de prévenir la décharge de la batterie.

Si le son provenant des écouteurs n'est pas clair, il se peut qu'un dispositif de communication infrarouge ou un téléphone cellulaire cause des interférences. Dans un tel cas, baissez le volume des écouteurs ou cessez de les utiliser.

Il est possible aussi que les écouteurs soient trop éloignés de l'émetteur qui se trouve dans l'écran d'affichage arrière. Cette condition est normale.

Le son peut également être interrompu temporairement lorsqu'un obstacle se trouve entre les écouteurs et l'émetteur. Retirez l'obstacle, tel que les matériaux opaques, les mains, les cheveux, etc.

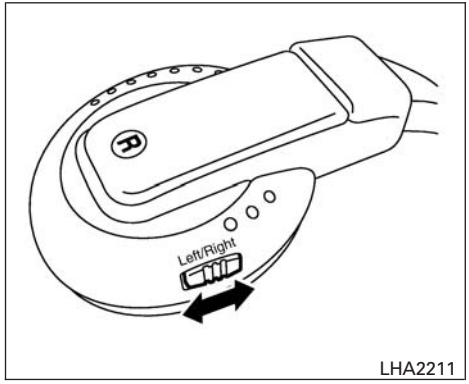

LHA2211

Type A (selon l'équipement du véhicule)

Changement de canal

Si la source de lecture des écrans arrière est différente, appuyez sur le commutateur de sélection de canal en le coulissant afin de sélectionner le son.

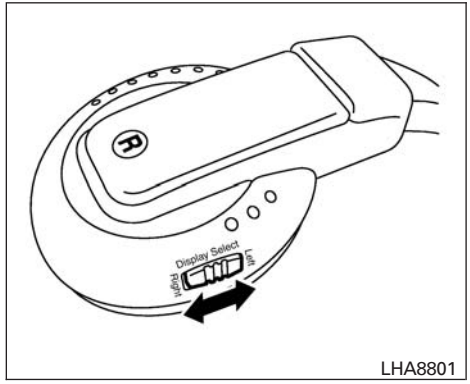

LHA8801

Type B (selon l'équipement du véhicule)

La partie « Left » (gauche) représente le son de l'écran gauche. La partie « Right » (droit) représente le son de l'écran droit.

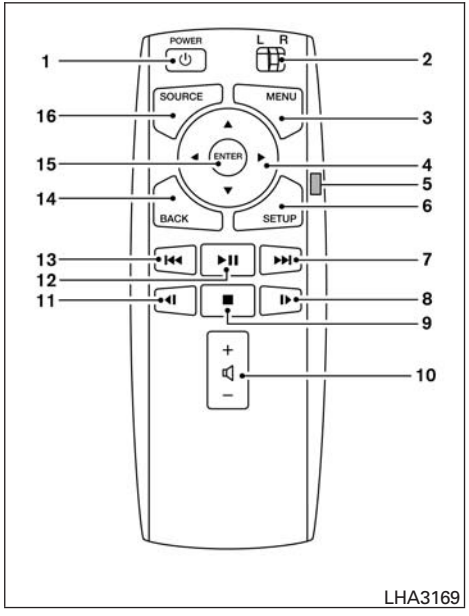

Télécommande

La télécommande est munie des fonctions suivantes :

1. Bouton POWER ⏻ (alimentation)
2. Commutateur de sélection d'affichage (G ou D)
3. Bouton MENU
4. Boutons directionnels
5. Bouton de rétroéclairage
6. Bouton SETUP (configuration)
7. Bouton ⏭ (chapitre suivant)
8. Bouton ⏩ (avance rapide)
9. Bouton ■ (arrêt)
10. Bouton de commande du volume
11. Bouton ⏪ (retour)
12. Bouton ▶ ⏸ (lecture et pause)
13. Bouton ⏮ (chapitre précédent)
14. Bouton BACK (retour)
15. BoutonENTER (entrée)
16. Bouton SOURCE

Sélection de la source audio des écrans arrière

Faites glisser le commutateur de sélection d'affichage de la télécommande vers la gauche (L) ou vers la droite (R) pour sélectionner chaque source individuellement .

Le bouton SOURCE de la télécommande permet de sélectionner immédiatement la source pour les écrans avant et arrière.

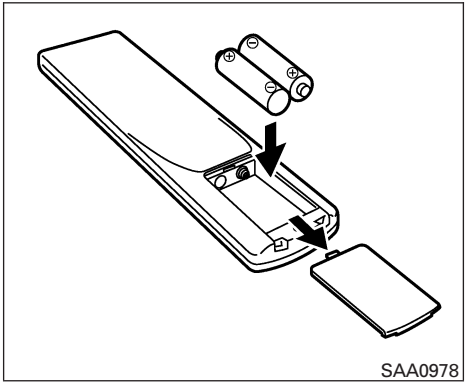

Remplacement des piles de la télécommande et des écouteurs

⚠ MISE EN GARDE

- **Les piles mises au rebut de façon inadéquate peuvent nuire à l'environnement. Consultez toujours les règlements en vigueur dans votre municipalité concernant l'élimination des piles.**
- **Lors du remplacement des piles, n'exposez pas les composants à la poussière ou à l'huile.**

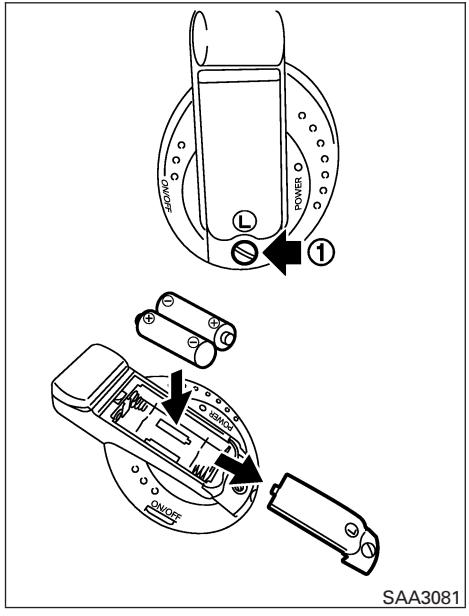

Procédez comme suit pour remplacer la pile :

1. Ouvrez le couvercle tel qu'illustré.
   - Dans le cas des écouteurs, retirez la vis (1) à l'aide d'un tournevis à lame plate avant d'enlever le couvercle.
2. Remplacez les deux piles.
   - Pile recommandée :
     type AA 6 2 (télécommande de DVD)
     type AAA 6 2 (écouteurs)
   - Attention de ne pas toucher les bornes des piles.
   - Assurez-vous que les extrémités (+) et (-) des batteries correspondent aux repères à l'intérieur du compartiment.
3. Refermez solidement le couvercle.
   - Si vous prévoyez de ne pas utiliser la télécommande pendant un certain temps, retirez-en les piles.
   - Il est nécessaire de remplacer les piles de la télécommande lorsque son fonctionnement n'est possible que si elle est très rapprochée du système double de DVD d'appuie-tête ou lorsqu'elle ne fonctionne plus.

Avis de la FCC :

Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif. Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC et au règlement RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1)

ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

AVANT L'UTILISATION DU SYSTÈME DOUBLE DE DVD D'APPUIE-TÊTE

Précautions

Démarrez le moteur lorsque vous utilisez le système double de DVD d'appuie-tête.

⚠ AVERTISSEMENT

Le conducteur ne doit pas tenter de manœuvrer le système double de DVD d'appuie-tête ni d'utiliser les écouteurs lorsque le véhicule roule, afin de consacrer toute son attention à la conduite du véhicule.

⚠ MISE EN GARDE

- **Utilisez le système double de DVD d'appuie-tête uniquement lorsque le moteur tourne. La batterie peut se décharger si vous utilisez le système double de DVD d'appuie-tête pendant de longues périodes alors que le moteur est à l'arrêt.**
- **Il ne faut jamais soumettre le système à l'humidité. Une humidité excessive telle que celle provoquée par des liquides renversés peut causer un dysfonctionnement du système.**
- **Si vous utilisez des CD vidéo, ce lecteur DVD ne peut garantir toutes les fonctions offertes par tous les formats de ce type de disque.**

Contrôle parental

Les données vidéo à fonction de contrôle parental peuvent être lues sur ce système. Veuillez exercer votre propre jugement pour régler le contrôle parental sur le système.

Sélection de disque

Le lecteur de DVD peut lire les disques de formats suivants :

- Vidéodisque numérique (DVD);
- Disque compact vidéo;
- CD DTS

Utilisez des DVD à code de région « ALL » (tous) ou le code qui s'applique à votre pays. Le code de région est affiché sous forme d'un petit symbole imprimé sur le dessus du DVD. Ce lecteur de DVD installé dans le véhicule peut lire uniquement les DVD d'un code de région applicable.

Sources audio disponibles

Les sources suivantes sont disponibles pour la lecture sur chaque écran :

Écran avant

- Radio
- CD/DVD
- Clé USB/iPod[MD]
- Système audio Bluetooth[MD]
- AUX (auxiliaire avant)

Écran arrière

- DVD
- Clé USB avec fichiers vidéo
- AUX (auxiliaire avant et arrière)

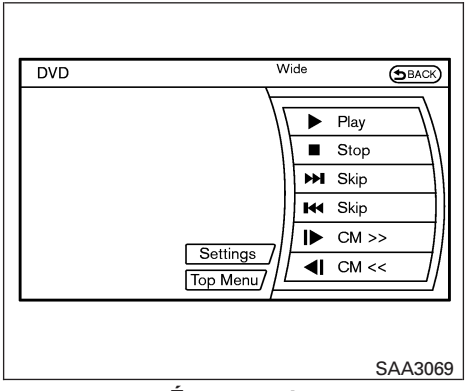

Écran avant

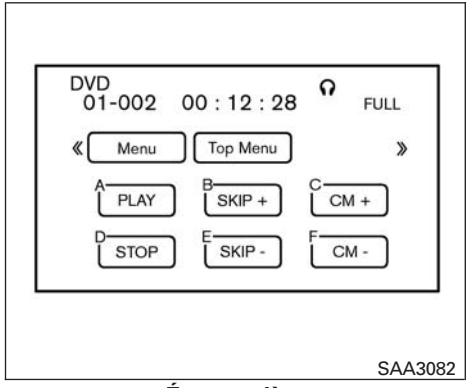

Écran arrière

LECTURE D'UN DVD (disque numérique polyvalent)

Bouton DISC·AUX (disque-source auxiliaire)

Stationnez le véhicule en lieu sûr pour que les occupants des sièges avant manœuvrent le lecteur de DVD en observant les images.

Insérez un DVD dans la fente de CD et de DVD en orientant l'étiquette vers le haut. Le DVD entre automatiquement dans le logement du lecteur. Pour éjecter le DVD, appuyez sur le bouton d'éjection.

Pour effectuer la lecture automatique du DVD, appuyez sur le bouton AUX·DVD (auxiliaire-DVD) du panneau de commande et réglez l'écran en mode DVD.

Lorsqu'un DVD est chargé dans le lecteur, la lecture commence automatiquement.

L'écran avant est activé lorsque le bouton AUX·DVD (auxiliaire-DVD) est enfoncé et qu'un DVD est en cours de lecture; il est désactivé après un certain temps. Pour le réactiver, appuyez de nouveau sur le bouton AUX·DVD (auxiliaire-DVD).

Réglage des écrans avant et arrière

Écran avant

Pour régler le mode de l'écran arrière, appuyez sur le bouton DISP (affichage) du panneau de commande multifonction central. Suivez les instructions affichées à l'écran.

Écran arrière

Pour régler le mode de l'écran arrière, appuyez sur le côté voulu (L ou R) (gauche ou droit) du bouton DISP (affichage) de la télécommande.

Touches d'utilisation du lecteur DVD

Pour utiliser le lecteur de DVD, sélectionnez la touche voulue à l'écran fonctionnel au moyen du sélecteur NISSAN.

PAUSE

Sélectionnez cette touche et appuyez sur la touche ENTER (entrée) pour interrompre temporairement la lecture du DVD. Appuyez sur la touche « PLAY » (lecture) pour reprendre la lecture.

Vous pouvez aussi appuyer sur le bouton de pause de la télécommande pour interrompre temporairement la lecture du DVD.

PLAY (lecture)

Sélectionnez cette touche et appuyez sur la touche ENTER (entrée) pour entamer la lecture du DVD, après en avoir interrompu temporairement la lecture par exemple.

Vous pouvez aussi appuyer sur le bouton de lecture de la télécommande pour entamer la lecture du DVD.

STOP (arrêt)

Sélectionnez cette clé et appuyez sur la touche ENTER (entrée) pour arrêter la lecture du DVD.

Vous pouvez aussi appuyer sur le bouton d'arrêt de la télécommande pour arrêter la lecture du DVD.

SKIP (saut vers l'avant)

Sélectionnez cette touche et appuyez sur la touche ENTER (entrée) pour avancer dans les chapitres du disque. Le lecteur de DVD avance les chapitres selon le nombre de fois que la touche ENTER (entrée) est enfoncée.

Vous pouvez aussi appuyer sur le bouton correspondant de la télécommande pour avancer dans les chapitres.

SKIP (saut vers l'arrière)

Sélectionnez cette touche et appuyez sur la touche ENTER (entrée) pour reculer dans les chapitres du disque. Le lecteur de DVD recule les chapitres selon le nombre de fois que la touche ENTER (entrée) est enfoncée.

Vous pouvez aussi appuyer sur le bouton correspondant de la télécommande pour reculer dans les chapitres.

Saut commercial

Cette fonction est utilisée uniquement pour les formats DVD vidéo et DVD-VR.

Utilisez cette touche pour avancer ou reculer selon le nombre défini dans le menu de réglages du DVD.

Vous pouvez aussi appuyer sur le bouton correspondant de la télécommande pour avancer ou reculer.

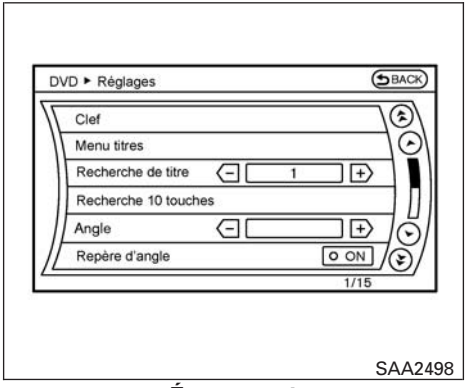

Écran avant

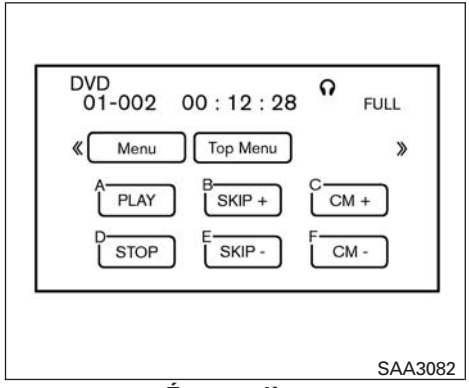

Écran arrière

Touches de réglage

Sélectionnez la touche « Réglages » au moyen du sélecteur NISSAN, puis appuyez sur la touche ENTER (entrée) pour régler les paramètres suivants.

Les options qui comportent un astérisque « * » peuvent être réglées à partir de l'écran arrière. Appuyez sur le bouton DVD de la télécommande lorsque le DVD est en cours de lecture. Sélectionnez l'option voulu à l'aide des boutons directionnels de la télécommande, puis appuyez sur le bouton ENTER (entrer).

Clef (DVD-VIDÉO)

Les touches du menu de DVD s'affichent.

Arrow icons (icônes de flèche) : Déplacez le curseur pour sélectionner un menu de DVD.

Enter (entrer) : Entrez le menu sélectionné.

Move (déplacer) : Modifiez l'emplacement de l'affichage en déplaçant la touche fonctionnelle.

Back (précédent) : Retournez à l'écran précédent.

Hide (masquer) : Masquez la touche fonctionnelle.

Menu titres (avant)/Menu (arrière) (DVD-VIDÉO)

Les menus propres à chaque disque s'affichent. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les directives qui accompagnent le disque.

Recherche de titre (DVD-VIDÉO)

Une image qui correspond à un titre particulier s'affiche chaque fois que le côté « + » ou « - » est sélectionné.

Recherche 10 touches (DVD-VIDÉO, CD-VIDÉO, CDDA)

Sélectionnez « Recherche 10 touches » et appuyez sur la touche ENTER (entrée) pour ouvrir l'écran d'entrée de nombres.

Entrez le nombre à rechercher, puis appuyez sur la touche « OK » à l'aide du sélecteur NISSAN. Appuyez sur le bouton ENTER (entrer). Le titre-chapitre ou le groupe-piste précisé est lu.

Angle (DVD-VIDÉO)

Si le DVD contient différents angles (tels que des images animées), l'angle de l'image actuelle peut être modifiée.

Sélectionnez la touche « Angle », puis appuyez sur la touche ENTER (entrée). Lorsque le côté « + » ou « - » est sélectionné, l'angle est modifié.

Repère d'angle (DVD-VIDÉO)

Lorsque cette option est activée, un indicateur d'angle additionnel apparaît au bas de l'écran si la scène peut être visualisée d'un angle différent.

Menu Skip (saut de menu) (DVD-VIDÉO)

Les menus du DVD sont automatiquement configurés et le contenu est directement lu lorsque la touche « Sauter le menu » est activée. Notez que certains disques ne peuvent être lus directement même si cette option est activée.

CM Skip (saut commercial) (DVD-VIDÉO)

Le nombre de secondes pour l'option CM Skip (saut commercial) peut être défini à 15, 30 ou 60 secondes.

DRC (compression de gamme dynamique) (DVD-VIDÉO)

La touche DRC (compression de gamme dynamique) permet de régler la gamme dynamique du son enregistré en format Dolby Digital.

DVD Language (langue du lecteur de DVD) (DVD-VIDÉO, CD-VIDÉO)

Sélectionnez la touche « DVD Language » (langue du lecteur de DVD) et appuyez sur la touche ENTER (entrée) pour accéder à l'écran de saisie de numéros.

Entrez le nombre qui correspond à la langue voulue et sélectionnez la touche « OK » à l'aide du sélecteur NISSAN. Appuyez sur le bouton ENTER (entrer). La langue du menu supérieur du DVD passe à la langue sélectionnée.

Affichage

Réglez la qualité de l'image de l'écran, sélectionnez les options de réglage voulues et appuyez sur la touche ENTER (entrée).

Audio

Sélectionnez la langue voulue au moyen du sélecteur NISSAN, puis appuyez sur la touche ENTER (entrée).

Subtitle (sous-titre) (DVD-VIDÉO)

Sélectionnez la langue voulue au moyen du sélecteur NISSAN, puis appuyez sur la touche ENTER (entrée).

Pour désactiver la fonction de sous-titres, maintenez la touche ENTER (entrée) enfoncée jusqu'à ce qu'un bip retentisse.

Display Mode (mode d'affichage) (DVD-VIDÉO, CD-VIDÉO)

Sélectionnez un mode parmi les options « Full » plein, « Wide » (large), « Normal » ou « Cinema » (cinéma) au moyen du sélecteur NISSAN et appuyez sur la touche ENTER (entrée).

Mode de lecture

Sélectionnez le mode de lecture voulu au moyen du sélecteur NISSAN, puis appuyez sur la touche ENTER (entrée).

Utilisation de la télécommande

Utilisez la télécommande pour effectuer le réglage des options suivantes.

Activation ou désactivation des écrans arrière

Les écrans arrière peuvent être activés ou désactivés individuellement.

Pour activer ou désactiver les écrans arrière, appuyez sur le côté voulu (L ou R) (gauche ou droit) du bouton ON·OFF (en fonction-hors fonction) de la télécommande.

Bouton de sélection

Utilisez le bouton de sélection pour choisir les options affichées à l'écran arrière.

BoutonENTER (entrée)

Appuyez sur la touche ENTER (entrée) pour confirmer l'option sélectionnée à l'écran arrière.

Bouton BACK (retour)

Appuyez sur ce bouton pour retourner à l'écran précédent ou annuler la sélection.

Mode DVD

Appuyez sur le bouton DVD pour sélectionner le mode DVD.

Mode auxiliaire

Les modes auxiliaires (prises d'entrée auxiliaires) peuvent être activés ou désactivés individuellement. Pour activer le mode auxiliaire, appuyez sur le côté voulu (L ou R) (gauche ou droit) du bouton AUX (auxiliaire). Appuyez de nouveau sur le bouton AUX (auxiliaire) pour désactiver le mode auxiliaire et afficher un autre mode.

Volume

Pour commander le niveau du volume, appuyez sur le bouton VOL (volume) ^ ou v .

Affichage

Les réglages d'affichage peuvent être définis individuellement pour les écrans droit et gauche.

Appuyez sur le côté voulu (L ou R) (gauche ou droit) du bouton DISP (affichage) pour définir les réglages d'affichage arrière.

Son

Pour modifier la langue, appuyez sur le bouton SOUND (son). Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la langue passe à chaque langue enregistrée dans le lecteur de DVD.

Bouton Track/Channel (piste-canal)

Appuyez sur cette touche pour passer à la sélection d'image précédente ou suivante du DVD.

Réglages de l'écran arrière

Pour régler les paramètres de l'écran arrière, sélectionnez la touche voulue et appuyez sur la touche ENTER (entrée). Les réglages suivants sont disponibles :

Affichage automatique

Appuyez sur la touche d'affichage automatique pour activer automatiquement les écran de DVD arrière lors de la lecture d'un film à partir d'un DVD ou d'un dispositif USB.

Haut-parleur arrière

Appuyez sur la touche de haut-parleur arrière pour mettre en sourdine ou annuler la sourdine des haut-parleurs arrière. Ceci permet la lecture de deux différentes sources : l'une au moyen des haut-parleurs avant et l'autre au moyen des casques d'écoute du lecteur de DVD.

Aspect

Sélectionnez la dimension de l'affichage parmi les options « CINEMA » (cinéma), « WIDE » (large), « FULL » (plein) ou « NORMAL » à l'aide du bouton de sélection de la télécommande.

Mode d'affichage

Pour régler l'intensité de l'affichage automatiquement, sélectionnez la touche « Luminosité », puis choisissez parmi les options « Darker » (sombre), « Normal » ou « Brighter » (moins sombre). Lors du réglage manuel, sélectionnez « OFF » (hors fonction) et réglez l'intensité à l'aide du bouton de sélection de la télécommande en orientant le bouton vers la droite ou vers la gauche.

Pour régler la teinte, la couleur, le contraste et le niveau du noir, sélectionnez une touche au moyen du bouton de sélection de la télécommande et orientez le bouton vers la droite ou vers la gauche.

Appuyez sur le bouton BACK (précédent) de la télécommande pour confirmer les réglages et revenir à l'écran précédent.

Pour retourner le niveau des réglages à la valeur par défaut, sélectionnez « Exécute » (exécuter) à côté de la touche « Initialization » (initialisation) à l'aide du bouton de sélection de la télécommande, puis appuyez sur le bouton ENTER (entrer). La touche « Execute » (exécuter) est désactivée lorsque les réglages de mode d'affichage sont déjà à la valeur par défaut.

Système de couleur

Pour sélectionner le système de couleur, sélectionnez parmi les options « NTSC », « PAL », « PAL-60 », « PAL-M », « PAL-N » ou « AUTO » (automatique) à l'aide du bouton de sélection de la télécommande, en orientant le bouton vers la droite ou vers la gauche.

Filtre Y/C 3D

Réglez cette option à ON/OFF (en fonction-hors fonction) à l'aide des boutons directionnels de la télécommande. Lorsque cette option est activée, de petits caractères et le contour des formes s'affichent plus clairement que si la fonction était désactivée.

Réglage du volume de la source auxiliaire

Pour régler le volume de la source auxiliaire, sélectionnez parmi les options « High » (élevé), « Low » (bas) ou « Middle » (moyen) à l'aide du bouton de sélection de la télécommande, en orientant le bouton vers la droite ou vers la gauche.

Volume des haut-parleurs arrière

À l'écran des réglages de l'affichage arrière, le volume du haut-parleur arrière peut être activé et désactivé.

CONSEILS D'UTILISATION

- Les images d'un dispositif qui est branché sur les prises d'entrée auxiliaires arrière ne peuvent être affichées aux écrans avant.
- Il n'est pas possible de passer à la source USB (selon l'équipement du véhicule) ou DVD à l'aide de la télécommande lorsque l'écran arrière se trouve en mode auxiliaire. Appuyez sur le bouton AUX (L) ou AUX (R) (auxiliaire gauche ou auxiliaire droit) de la télécommande, désactivez le mode auxiliaire, puis appuyez sur le commutateur de mode voulu.
- Il n'est pas possible d'afficher des fichiers vidéo différents, tels que des fichiers DVD ou vidéo d'une clé USB, aux écrans avant et arrière en même temps.
- Il n'est pas possible d'effectuer la lecture d'un fichier audio et un fichier vidéo d'une même clé USB en même temps.

Affichage de sources multiples

Il est possible d'effectuer la lecture de sources différentes sur chaque affichage. L'exemple suivant indique comment utiliser des sources multiples.

1. Affichez un fichier audio à l'écran avant en sélectionnant le mode DVD.
2. Appuyez sur le côté L (gauche) du bouton ON·OFF (en fonction-hors fonction) de la télécommande. L'écran arrière gauche s'allume et l'écran de DVD s'affiche.
3. Appuyez sur le côté R (droit) du bouton ON·OFF (en fonction-hors fonction) de la télécommande. L'écran arrière droit s'allume et l'écran de DVD s'affiche.
4. Changez la source à l'écran avant pour passer à une source audio. Le son provenant des haut-parleurs passe automatiquement à l'écran avant. L'écran arrière continue d'afficher le DVD.

5. Mettez sous tension une paire d'écouteurs et écoutez le DVD sur les écrans arrière à l'aide des écouteurs.
6. Branchez un dispositif auxiliaire dans les prises auxiliaires, puis appuyez sur le bouton AUX (L) (auxiliaire gauche) ou AUX (R) (auxiliaire droit) de la télécommande. Le côté sélectionné de l'écran arrière passe au mode auxiliaire. L'autre écran arrière continue d'afficher le DVD.
7. Mettez sous tension l'autre paire d'écouteurs. Si le son des écouteurs ne provient pas des prises auxiliaires, changez le canal à l'aide du commutateur de sélection de canal situé sur les écouteurs.

ENTRETIEN ET SOIN

Utilisez un chiffon non pelucheux légèrement humide pour nettoyer les surfaces de votre système double de DVD d'appuie-tête (surface du lecteur DVD, écran, télécommande, etc.).

⚠ MISE EN GARDE

- **N'utilisez pas de solvants ni de solutions nettoyantes pour nettoyer le lecteur DVD.**
- **N'appliquez pas une force excessive sur l'écran d'affichage.**
- **Évitez de toucher ou d'égratigner l'écran d'affichage, car vous risquez de le salir ou de l'endommager.**
- **Ne tentez pas d'utiliser le système par des température extrêmes, soit inférieures à -20 °C (-4 °F) ou supérieures à 70 °C (158 °F).**
- **Ne tentez pas de mettre le système en marche dans des conditions d'humidité extrêmes (moins de 10 % ou plus de 75 %).**

TÉLÉPHONE DE VOITURE OU RADIO BP

Si vous installez un poste de bande publique, un radio-amateur ou un téléphone pour voiture dans votre véhicule, respectez les précautions suivantes pour prévenir toute interférence avec le circuit de commande du moteur et les autres composants électroniques.

⚠ AVERTISSEMENT

- **La conduite d'un véhicule exige toute l'attention du conducteur. Ce dernier ne devrait donc pas utiliser son téléphone cellulaire lorsqu'il est au volant. Les lois de certaines régions interdisent l'utilisation d'un téléphone cellulaire en conduisant.**
- **Si vous devez téléphoner en conduisant, il est vivement recommandé d'utiliser le mode « mains libres » de votre téléphone cellulaire. Faites preuve d'une grande prudence en tout temps et concentrez-vous sur la conduite du véhicule.**
- **Si vous ne pouvez pas consacrer toute votre attention à la conduite du véhicule en parlant au téléphone, rangez le véhicule en lieu sûr et immobilisez-le.**

SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE MAINS LIBRES BLUETOOTH[MD] SANS SYSTÈME DE NAVIGATION (selon l'équipement)

⚠ MISE EN GARDE

- **L'antenne doit être placée aussi loin que possible des modules de commande électronique.**
- **Assurez-vous qu'il y a au moins 20 cm (8 po) entre le fil de l'antenne et les faisceaux du dispositif de commande électronique. Faites passer le fil de l'antenne loin de tout faisceau.**
- **Procédez au réglage du rapport d'onde stationnaire de l'antenne conformément aux directives du constructeur.**
- **Branchez le fil de masse du châssis de radio BP à la carrosserie.**
- **Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, consultez un concessionnaire NISSAN.**

⚠ AVERTISSEMENT

- **Immobilisez votre véhicule en un endroit sûr avant d'utiliser un téléphone. Si vous utilisez un téléphone en conduisant, exercez en tout temps une grande prudence pour consacrer toute votre attention à la conduite du véhicule.**
- **Si vous ne pouvez pas consacrer toute votre attention à la conduite du véhicule en parlant au téléphone, rangez le véhicule en lieu sûr et immobilisez-le.**

⚠ MISE EN GARDE

Démarrez le moteur avant d'utiliser un téléphone pour éviter de décharger la batterie.

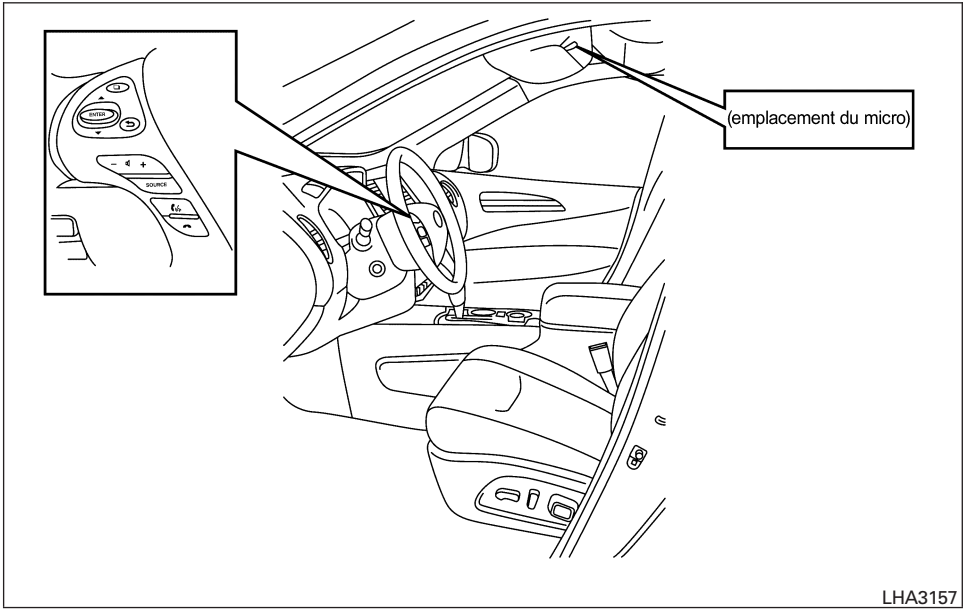

Votre véhicule NISSAN est doté du système téléphonique mains libres Bluetooth[MD]. Si vous possédez un téléphone cellulaire compatible avec Bluetooth[MD], vous pouvez établir une connexion sans fil entre votre téléphone cellulaire et le module téléphonique du véhicule. Grâce à la technologie sans fil Bluetooth[MD], vous pouvez établir ou recevoir des appels téléphoniques mains libres dans le véhicule au moyen de votre téléphone cellulaire.

Une fois que votre téléphone cellulaire est connecté au module téléphonique du véhicule, aucune autre connexion n'est nécessaire. Votre téléphone est automatiquement connecté au module téléphonique du véhicule lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON (marche) alors que le téléphone cellulaire qui était déjà connecté est sous tension et qu'il se trouve dans le véhicule.

NOTA :

Certains appareils exigent que l'utilisateur accepte les connexions à d'autres dispositifs Bluetooth[MD]. Si votre téléphone ne se connecte pas automatiquement au système, consultez le manuel du propriétaire du téléphone pour obtenir tous les détails sur le fonctionnement de l'appareil.

Vous pouvez connecter jusqu'à cinq différents téléphones cellulaires compatibles Bluetooth[MD] dans le module téléphonique du véhicule. Vous ne pouvez toutefois parler que sur un seul téléphone cellulaire à la fois.

Avant d'utiliser le système téléphonique mains libres Bluetooth[MD], lisez les notes ci-après.

- Configurez la connexion sans fil entre un téléphone cellulaire compatible et le module téléphonique du véhicule avant d'utiliser le système téléphonique mains libres.

- Certains téléphones cellulaires Bluetooth[MD] peuvent ne pas être reconnus ou fonctionner correctement. Consultez le site www.nissanusa.com/bluetooth ou www.nissan.ca/bluetooth pour obtenir la liste des téléphones recommandés et les instructions de connexion.
- Vous ne pourrez pas utiliser un téléphone mains libres dans les conditions suivantes :
  - Votre véhicule se trouve hors de la zone de service de votre téléphone cellulaire.
  - Votre véhicule se trouve dans une région où la réception des signaux du réseau cellulaire est difficile, telle qu'un tunnel, un stationnement souterrain, près d'un grand immeuble ou dans une région montagneuse.
  - Votre téléphone cellulaire est verrouillé pour en prévenir l'utilisation non autorisée.
- Lorsque l'état des ondes radioélectriques n'est pas idéal ou lorsque le bruit ambiant est trop élevé, il peut être difficile d'entendre la voix de l'autre personne pendant un appel.
- Ne placez pas le téléphone cellulaire dans une région entourée de métal ou loin du module téléphonique du véhicule pour préserver la qualité de la tonalité et prévenir les interruptions de la connexion sans fil.
- Lorsqu'un téléphone cellulaire est relié au moyen de la connexion sans fil Bluetooth[MD], l'alimentation de la batterie du téléphone cellulaire peut se décharger plus rapidement que d'habitude. Le système téléphonique mains libres Bluetooth[MD] de votre véhicule n'est pas conçu pour recharger les téléphones cellulaires.
- Si le téléphone mains libres semble ne pas fonctionner correctement, consultez la section « Guide de dépannage » de ce chapitre. Vous pouvez aussi vous rendre sur le site www.nissanusa.com/bluetooth ou www.nissan.ca/bluetooth pour obtenir des renseignements relatifs au dépannage.
- Certains téléphones cellulaires ou d'autres dispositifs peuvent causer de l'interférence ou produire un bourdonnement dans les haut-parleurs de la chaîne stéréo. Rangez le dispositif en un autre endroit pour tenter de réduire ou d'éliminer le bruit.
- Consultez le guide de l'utilisateur du téléphone cellulaire au sujet des frais, de l'antenne et du boîtier du téléphone cellulaire, etc.

INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Information sur la réglementation de la FCC

– MISE EN GARDE : Afin de respecter la conformité relative à l'exposition aux radiofréquences de la FCC, utilisez uniquement l'antenne fournie avec le dispositif. Une antenne non autorisée, modifiée, ou l'ajout d'accessoires pourraient endommager l'émetteur et enfreindre les règlements de la FCC.

– Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible.
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

Information sur la réglementation IC

– Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

– Ce dispositif numérique de classe B est conforme à toutes les exigences de la réglementation canadienne sur le matériel brouilleur visant les appareils numériques.

BLUETOOTH[MD] est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc. et utilisée sous licence par Visteon.

UTILISATION DU DISPOSITIF

Le système de reconnaissance vocale NISSAN permet d'utiliser le système téléphonique mains libres Bluetooth[MD] en mode mains libres.

Si le véhicule se déplace, certaines commandes ne sont pas accessibles pour que le conducteur se concentre sur la conduite du véhicule.

Initialisation

Lorsque le commutateur d'allumage est enfoncé à la position ON (marche), le système de Reconnaissance Vocale NISSAN est initialisé en quelques secondes. Si vous appuyez sur le bouton avant la fin de l'initialisation, le système annonce « Le système téléphonique mains libres n'est pas prêt » et ne réagit pas aux commandes vocales.

Conseils d'utilisation

Respectez les mesures suivantes pour optimiser le rendement du système de Reconnaissance Vocale NISSAN :

- Maintenez autant que possible le silence dans l'habitacle. Fermez les glaces pour éliminer les bruits ambiants (bruits de trafic, vibrations, etc.) qui peuvent empêcher le système de reconnaître correctement les commandes vocales.
- Attendez que la tonalité retentisse avant d'énoncer une commande. Autrement, la commande ne sera pas correctement reçue.
- Commencez à énoncer une commande dans les cinq secondes après la tonalité.
- Parlez naturellement sans marquer une pause entre les mots.

Émission de commandes vocales

Appuyez brièvement sur le bouton du volant pour utiliser le système de reconnaissance vocale NISSAN. Énoncez une commande après la tonalité.

La commande énoncée est captée par le microphone et une réponse vocale est émise lorsque la commande est acceptée.

- Si vous voulez de nouveau entendre les commandes du menu actuel, dites « Aide » et le système les répète.
- Si une commande n'est pas reconnue, le système annonce « Commande non reconnue. Veuillez essayer de nouveau ». Assurez-vous que la commande est donnée exactement de la façon requise par le système et répétez la commande d'une voix claire.
- Pour revenir à la commande précédente, vous pouvez dire « Précédent » ou « Correction » en tout temps lorsque le système attend une réponse.
- Vous pouvez annuler une commande lorsque le système attend une réponse en disant « Annuler » ou « Sortir ». Le système annonce « Annulé » et termine la session de Reconnaissance Vocale. Vous pouvez aussi appuyer en tout temps sur le bouton du volant et le maintenir enfoncé pendant cinq secondes pour mettre fin à la session de reconnaissance vocale. Lorsque la session de reconnaissance vocale est annulée, un double bip retentit pour indiquer que vous avez quitté le système.

- Pour régler le volume des messages du système, appuyez sur les boutons de commande de volume (+ ou –) du volant lorsque le système émet un commentaire. Vous pouvez aussi utiliser le bouton de réglage du volume de la radio.
- Dans la plupart des cas, vous pouvez interrompre le guidage vocal pour énoncer la commande suivante en appuyant sur le bouton du volant.
- Vous pouvez accéder au système plus rapidement en utilisant les commandes de deuxième niveau au moyen de la commande de menu principal du menu principal. Par exemple, appuyez sur le bouton et après la tonalité, dites « Recomposition d'appel ».

Chiffres

Il faut énoncer les chiffres d'une certaine façon pour que le système de Reconnaissance Vocale NISSAN les reconnaisse. Consultez les règles et les exemples suivants.

- Vous pouvez dire « zéro » ou « oh » pour le « 0 ».

  Exemple : 1 800 662-6200

  – « Un huit oh oh six six deux six deux oh oh », ou

  – « Un huit zéro zéro six six deux six deux oh oh ».

- Des mots peuvent servir pour les quatre premiers chiffres seulement.

  Exemple : 1 800 662-6200

  – « Un huit cents six six deux six deux zéro zéro »,

  – ET NON « un, huit cent, six six deux, six mille deux cent ».

  – ET NON « un, huit zéro zéro, six six deux, six mille deux cent ».

- Les chiffres peuvent être énoncés par petits groupes. Le système vous invite à continuer d'entrer des chiffres, au besoin.

  Exemple : 1 800 662-6200

  – « Un huit zéro zéro »

  Le système répète les chiffres et vous invite à en entrer d'autres.

  – « Six six deux »

  Le système répète les chiffres et vous invite à en entrer d'autres.

  – « Six deux zéro zéro »

- Dites « Dièse » pour « # ». Dites « Étoile » pour « * » (cette option est accessible lorsque vous utilisez les commandes « Numéro spécial » et « Envoyer » durant un appel).

  Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les sections « Liste des commandes vocales » et « Numéro spécial » dans le présent chapitre.

  Exemple : 1 555 1212 *123

  – « Un cinq cinq cinq un deux un deux étoile un deux trois »

- Dites « Plus » pour « + » (cette commande n'est accessible que lorsque vous utilisez la commande « Numéro spécial »).
- Dites « Pause » pour marquer une pause de deux secondes, seulement lorsque vous enregistrez un numéro de téléphone.

NOTA :

Pour obtenir de meilleurs résultats, énoncez les numéros de téléphone un chiffre à la fois.

La commande vocale « Aide » est disponible en tout temps. Utilisez la commande vocale « Aide » pour obtenir des renseignements sur l'utilisation du système.

Appel direct

Vous pouvez accéder au système plus rapidement en utilisant les commandes de deuxième niveau au moyen de la commande de menu principal du menu principal. Par exemple, appuyez sur le bouton et après la tonalité, dites « Call Redial » (recomposition d'appel).

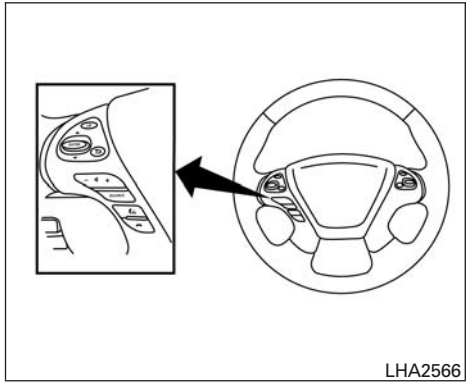

BOUTONS DE COMMANDE

Les boutons de commande du système téléphonique mains libres Bluetooth[MD] se trouvent sur le volant.

ACTIVATION DU TÉLÉPHONE

Appuyez sur le bouton pour amorcer une session de reconnaissance vocale ou répondre à un appel.

Vous pouvez aussi utiliser le bouton pour interrompre les commentaires du système et entrer des commandes immédiatement. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les sections « Liste des commandes vocales » et « Pendant un appel » dans le présent chapitre.

DÉSACTIVATION DU TÉLÉPHONE

Vous pouvez quitter le système de reconnaissance vocale en tout temps en maintenant le bouton enfoncé pendant cinq secondes.

TOUCHE DE SYNTONISATION

Lorsque vous utilisez le système de reconnaissance vocale, faites basculer la touche de syntonisation vers le haut ou vers le bas pour commander manuellement le système téléphonique.

POUR COMMENCER

Les procédures suivantes vous aideront à commencer à utiliser le système téléphonique mains libres Bluetooth[MD] avec reconnaissance vocale NISSAN. Pour des options supplémentaires de commandes, consultez la section « Liste des commandes vocales » dans ce chapitre.

Sélection d'une langue

Vous pouvez interagir avec le système téléphonique mains libres Bluetooth[MD] en anglais, en espagnol ou en français.

Changez la langue comme suit.

1. Appuyez sur la touche SETTING (réglages) du panneau de commande.
2. Touchez « Langue/Unités ».
3. Sélectionnez la langue voulue, puis appuyez sur le bouton ENTER (entrer) du panneau de commande.

Procédure de jumelage

NOTA :

Effectuez le jumelage lorsque le véhicule est immobile. Le processus est annulé si le véhicule commence à se déplacer pendant le processus.

Menu principal
« Connecter le téléphone » Ⓐ
« Ajouter un téléphone » Ⓑ
À partir du combiné Ⓒ
Nommer le téléphone Ⓓ

1. Appuyez sur le bouton du volant. Le système annonce les commandes disponibles.
2. Dites : « Connecter le téléphone » Ⓐ. Le système accuse réception de la commande et annonce le jeu suivant de commandes disponibles.
3. Dites : « Ajouter un téléphone » Ⓑ. Le système accuse réception de la commande et vous demande d'amorcer le jumelage du téléphone Ⓒ.

   Le processus de jumelage varie en fonction du modèle de téléphone. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le guide de l'utilisateur du téléphone cellulaire. Vous pouvez aussi vous rendre sur le site www.nissanusa.com/bluetooth ou www.nissan.ca/bluetooth où vous trouverez les instructions de jumelage des téléphones recommandés par NISSAN.

   Lorsque le système vous invite à entrer un code NIP, entrez « 1234 » au combiné. Le code NIP « 1234 » est attribué par NISSAN et ne peut être modifié.
4. Le système vous demande d'attribuer un nom au téléphone Ⓓ.

   Si le nom est trop long ou trop court, le système vous l'indique, puis il vous invite à entrer de nouveau un nom.

   En outre, si plus d'un téléphone est jumelé et si le nom ressemble trop à un nom déjà utilisé, le système vous l'indique, puis il vous invite à entrer de nouveau un nom.

Établissement d'un appel en entrant un numéro de téléphone

Menu principal
« Appeler »Ⓐ
« Numéro de téléphone »Ⓑ
Dites les chiffres Ⓒ
« Composer »Ⓓ

1. Appuyez sur le bouton du volant. Une tonalité retentit.
2. Dites : « Appeler » Ⓐ. Le système accuse réception de la commande et annonce le jeu suivant de commandes disponibles.
3. Dites : « Numéro de téléphone » Ⓑ. Le système accuse réception de la commande et invite l'utilisateur à choisir entre « (7 ou 10 chiffres) » ou « Numéro spécial ». Sélectionnez l'option désirée pour passer à la prochaine étape.
4. Dites le numéro souhaité en énonçant chacun des chiffres et en débutant par l'indicatif régional Ⓒ. Si le système semble ne pas pouvoir interpréter correctement le numéro de téléphone, essayez d'énoncer le numéro par groupes de chiffres : les trois chiffres de l'indicatif régional, les trois premiers chiffres du numéro, et les quatre derniers chiffres. Par exemple, pour 555 121-3354, vous pouvez dire « cinq cinq cinq » pour le 1er groupe, « un deux un » pour le 2e groupe, et « trois trois cinq quatre » pour le 3e groupe. Pour composer plus de 10 chiffres ou un ou plusieurs caractères spéciaux, dites : « Numéro spécial ». Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Chiffres » dans le présent chapitre.
5. Lorsque vous avez terminé d'énoncer le numéro de téléphone, le système le répète et annonce les commandes disponibles.
6. Dites : « Composer » Ⓓ. Le système accuse réception de la commande et établit l'appel.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les options de commande, consultez la section « Liste des commandes vocales » dans ce chapitre.

Réception d'un appel

Lorsque vous entendez la tonalité, appuyez sur le bouton du volant.

Au terme de l'appel, appuyez sur le bouton du volant.

NOTA :

Si vous ne voulez pas recevoir l'appel lorsque vous entendez la sonnerie, enfoncez le bouton du volant.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les options de commande, consultez la section « Liste des commandes vocales » dans ce chapitre.

LISTE DES COMMANDES VOCALES

Menu principal
« Appeler »
« Répertoire »
« Recent Calls » (appels récents)
« Connect Phone » (relier le téléphone)

Lorsque vous appuyez brièvement sur le bouton du volant, vous pouvez choisir des commandes du menu principal. Les pages suivantes décrivent ces commandes et les commandes de chaque sous-menu.

N'oubliez-pas d'attendre la tonalité avant de parler.

Après l'affichage du menu principal, vous pouvez en tout temps dire « Aide » pour entendre la liste des commandes disponibles lorsque le système attend une réponse.

Si vous voulez conclure une action sans la terminer, vous pouvez dire « Annuler » ou « Sortir » en tout temps lorsque le système attend une réponse. Le système met fin à la session de reconnaissance vocale. Lorsque la session de reconnaissance vocale est annulée, un double bip retentit pour indiquer que vous avez quitté le système.

Pour revenir à la commande précédente, vous pouvez dire « Précédent » ou « Correction » en tout temps lorsque le système attend une réponse.

« Appeler »

Menu principal
- « Appeler »
  - (Dites le nom) Ⓐ
  - « Numéro de téléphone »
    - (Dites les chiffres) Ⓑ
    - « Numéro spécial » Ⓒ
  - « Recomposer » Ⓓ
  - « Rappeler » Ⓔ

(Dites le nom) Ⓐ

Si vous avez enregistré des entrées dans le répertoire téléphonique, vous pouvez composer un numéro associé à un nom.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Répertoire » (téléphones sans fonction de téléchargement automatique du répertoire téléphonique) du présent chapitre pour savoir comment enregistrer des entrées.

Lorsque le système vous y invite, dites le nom de l'entrée du répertoire que vous voulez appeler. Le système accuse réception du nom.

Si plusieurs numéros sont associés au nom, le système vous demande de choisir le bon numéro.

Lorsque vous avez confirmé le nom et l'emplacement, le système amorce l'appel.

(Dites les chiffres) Ⓑ

Lorsque le système vous y invite, dites le numéro à composer. Consultez les sections « Chiffres » et « Établissement d'un appel en entrant un numéro de téléphone » de ce chapitre pour plus de détails.

« Numéro spécial » Ⓒ

Pour composer plus de 10 chiffres ou un ou plusieurs caractères spéciaux, dites : « Numéro spécial ». Lorsque le système reçoit la commande, il vous invite à énoncer le numéro de téléphone.

« Recomposer » Ⓓ

Utilisez la commande de recomposition pour composer le dernier numéro composé.

Le système accuse réception de la commande, répète le numéro et commence la composition.

Si un numéro recomposé n'existe pas, le système annonce « Aucun numéro à recomposer » et met fin à la session de Reconnaissance Vocale.

« Rappeler » Ⓔ

Utilisez la commande de rappel pour composer le numéro du dernier appel entrant dans le véhicule.

Le système accuse réception de la commande, répète le numéro et commence la composition.

Si un numéro de rappel n'existe pas, le système annonce « Aucun numéro à rappeler » et met fin à la session de Reconnaissance Vocale.

Pendant un appel

De nombreuses options de commande sont offertes en cours d'appel. Appuyez sur le bouton du volant pour assourdir les signaux vocaux reçus et entrer des commandes.

- « Aide » – Le système annonce les commandes disponibles.

- « Annuler-Sortir » – Le système annonce « Annuler », met fin à la session de Reconnaissance Vocale et revient à l'appel.
- « Envoyer » – Utilisez la commande « Envoyer » pour saisir les numéros, « * » ou « # » pendant un appel. Par exemple, si vous êtes invité à composer un numéro de poste par un système automatisé :

  Dites : « Envoyer un deux trois quatre ».

  Le système accuse réception de la commande et transmet les tonalités associées aux chiffres. Le système met ensuite fin à la session de reconnaissance vocale et revient à l'appel. Dites « Étoile » pour « * ». Dites « Dièse » pour « # ».
- « Transfert de l'appel » – Utilisez la commande de transfert d'appel pour transférer l'appel du système téléphonique mains libres Bluetooth[MD] au téléphone cellulaire pour avoir une conversation privée.

  Le système annonce « Transfert de l'appel. Appel transféré en mode privé. ». Le système met ensuite fin à la session de reconnaissance vocale.

  Pour reconnecter l'appel du téléphone cellulaire au système téléphonique mains libres Bluetooth[MD], appuyez sur le bouton .
- « Sourdine » – Utilisez la commande de mise en sourdine pour que l'interlocuteur n'entende pas votre voix. Utilisez de nouveau la commande de mise en sourdine pour que l'interlocuteur entende votre voix.

NOTA :

Si vous terminez un appel ou si la connexion du réseau de téléphonie cellulaire est coupée lorsque la fonction de mise en sourdine est activée, la fonction est désactivée pour le prochain appel afin que l'interlocuteur puisse entendre votre voix.

« Répertoire » (téléphones sans fonction de téléchargement automatique du répertoire téléphonique)

NOTA :

La commande « Transférer une entrée » n'est pas accessible lorsque le véhicule est en mouvement.

Menu principal
- « Répertoire »
  - « Transférer une entrée » Ⓐ
  - « Supprimer une entrée » Ⓑ
  - « Énumérer les noms » Ⓒ

Pour les téléphones qui ne prennent pas en charge le téléchargement automatique du répertoire (profil Bluetooth[MD] PBAP), la commande « Répertoire » sert à ajouter manuellement des entrées au répertoire du véhicule.

Le répertoire permet d'enregistrer jusqu'à 40 noms pour chaque téléphone jumelé au système.

NOTA :

Chaque téléphone possède son propre répertoire. Vous ne pouvez pas accéder au répertoire du téléphone A lorsque vous utilisez le téléphone B.

« Transférer une entrée » Ⓐ

Utilisez la commande « Transférer une entrée » pour enregistrer un nouveau nom dans le système.

Lorsque le système vous y invite, dites le nom à attribuer à la nouvelle entrée.

Par exemple, dites : « Mary ».

Si le nom est trop long ou trop court, le système vous l'indique, puis il vous invite à entrer de nouveau un nom.

En outre, si le nom ressemble trop à un nom déjà enregistré, le système vous l'indique, puis vous invite à entrer un nom de nouveau.

Le système vous demande alors de transférer un numéro de téléphone enregistré dans la mémoire de votre téléphone cellulaire.

Pour composer un numéro de téléphone par commande vocale :

Par exemple, dites « cinq cinq cinq un deux un deux ». Consultez la section « Chiffres » de ce chapitre pour de plus amples renseignements.

Pour transférer un numéro de téléphone enregistré dans la mémoire de votre téléphone cellulaire :

Dites « Transférer une entrée ». Le système accuse réception de la commande et vous demande d'amorcer le transfert de l'entrée à partir du combiné téléphonique. Le nouveau numéro de téléphone du contact sera transféré du téléphone cellulaire au moyen de la liaison de communication Bluetooth[MD].

La méthode de transfert varie en fonction des modèles de téléphones cellulaires. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le guide de l'utilisateur du téléphone cellulaire.

Le système répète le numéro et vous invite à entrer la commande suivante. Lorsque vous avez terminé d'entrer ou de transférer les numéros de téléphone, dites « Enregistrer ».

Le système confirme le nom, l'emplacement et le numéro.

« Supprimer une entrée » Ⓑ

Utilisez la commande « Supprimer une entrée » pour supprimer un nom du répertoire. Une fois que le système a reconnu la commande, dites le nom à supprimer ou dites « Énumérer les noms » pour choisir une entrée.

« Énumérer les noms » Ⓒ

Utilisez la commande « Énumérer les noms » pour entendre tous les noms du répertoire.

Le système énonce les entrées du répertoire, mais n'indique pas les numéros de téléphone. Lorsque la lecture de la liste est terminée, le système revient au menu principal.

Vous pouvez interrompre la lecture de la liste en tout temps en appuyant sur le bouton du volant. Le système met fin à la session de Reconnaissance Vocale.

« Répertoire » (téléphones avec fonction de téléchargement automatique du répertoire téléphonique)

NOTA :

La commande « Transférer une entrée » n'est pas accessible lorsque le véhicule est en mouvement.

Menu principal
- « Répertoire »
  - Dites un nom
  - « Énumérer les noms » Ⓐ
  - « Enregistrer (un nom) » Ⓑ

Pour les téléphones qui prennent en charge le téléchargement automatique du répertoire (profil Bluetooth[MD] PBAP), la commande « Répertoire » sert à gérer les entrées du répertoire du véhicule. Vous pouvez dire le nom d'une entrée dans ce menu pour l'appeler.

Le répertoire permet d'enregistrer jusqu'à 1 000 noms pour chaque téléphone connecté au système.

Lorsqu'un téléphone est connecté au système, le répertoire est automatiquement téléchargé au véhicule. Cette fonction vous permet d'accéder à

votre répertoire téléphonique à partir du système Bluetooth[MD] et d'appeler des contacts en prononçant leur nom. Vous pouvez enregistrer une étiquette vocale personnalisée pour les noms des contacts que le système a de la difficulté à reconnaître. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Enregistrer un nom » dans ce chapitre.

NOTA :

Chaque téléphone possède son propre répertoire. Vous ne pouvez pas accéder au répertoire du téléphone A lorsque vous utilisez le téléphone B.

« Énumérer les noms » Ⓐ

Utilisez la commande d'énumération des noms pour entendre tous les noms et les emplacements du répertoire.

Le système énonce les entrées du répertoire, mais n'indique pas les numéros de téléphone. Lorsque la lecture de la liste est terminée, le système revient au menu principal.

Vous pouvez interrompre la lecture de la liste en tout temps en appuyant sur le bouton du volant. Le système met fin à la session de Reconnaissance Vocale. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la façon d'enregistrer des étiquettes vocales personnalisées pour les entrées de la liste dont le système manifeste des difficultés de prononciation, consultez la section « Enregistrer un nom » dans ce chapitre.

« Enregistrer un nom » Ⓑ

Le système vous permet d'enregistrer une étiquette vocale personnalisée pour les noms des contacts de votre répertoire que le véhicule a de la difficulté à reconnaître. Cette fonction sert aussi à enregistrer des étiquettes vocales pour appeler directement une entrée comportant plusieurs numéros de téléphone. Il est possible d'enregistrer jusqu'à 40 étiquettes vocales.

« Recent Calls » (appels récents)

Menu principal
- « Recent Calls » (appels récents)
  - « Outgoing » (appels sortants) Ⓐ
  - « Incoming » (appels entrants) Ⓑ
  - « Missed » (appels manqués) Ⓒ
  - « Rappeler » Ⓓ
  - « Recomposer » Ⓔ

Utilisez la commande « Appels récents » pour accéder aux appels sortants, entrants ou manqués et pour rappeler le dernier appel entrant ou recomposer le dernier appel sortant.

« Outgoing » (appels sortants) Ⓐ

Utilisez la commande « Appels sortants » pour accéder à la liste des appels faits à partir du véhicule.

« Incoming » (appels entrants) Ⓑ

Utilisez la commande « Appels entrants » pour accéder à la liste des appels faits à l'appareil du véhicule.

« Missed » (appels manqués) Ⓒ

Utilisez la commande « Appels manqués » pour accéder à la liste des appels faits à l'appareil du véhicule et auxquels il n'y a pas eu de réponse.

« Rappeler » Ⓓ

Utilisez la commande « Rappeler » pour composer le numéro du dernier appel entrant dans le véhicule.

« Recomposer » Ⓔ

Utilisez la commande « Recomposer » pour composer le numéro du dernier appel sortant effectué dans le véhicule.

« Connect Phone » (relier le téléphone)

NOTA :

La commande « Add Phone » (ajouter un téléphone) n'est pas accessible lorsque le véhicule est en mouvement.

Menu principal
- « Connect Phone » (relier le téléphone)
  - « Add Phone » (ajouter un téléphone) Ⓐ
  - « Select Phone » (sélectionner un téléphone) Ⓑ
  - « Delete Phone » (supprimer un téléphone) Ⓒ
  - « Désactiver le Bluetooth[MD] » Ⓓ
  - « Replace Phone » (remplacer le téléphone) Ⓔ

Utilisez la commande « Connect Phone » (relier le téléphone) pour gérer les téléphones qui se connectent au véhicule ou pour activer la fonction Bluetooth[MD] du véhicule.

« Add Phone » (ajouter un téléphone) Ⓐ

Utilisez la commande « Add Phone » (ajouter un téléphone) pour ajouter un téléphone au véhicule. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Procédure de jumelage » dans ce chapitre.

« Select Phone » (sélectionner un téléphone) Ⓑ

Utilisez la commande « Select Phone » (sélectionner un téléphone) pour choisir un téléphone dans la liste des téléphones connectés au véhicule. Le système énumère les noms attribués à chaque téléphone et vous invite alors à utiliser le téléphone de votre choix. Un seul téléphone peut être actif à la fois.

« Delete Phone » (supprimer un téléphone) Ⓒ

Utilisez la commande « Delete Phone » (supprimer un téléphone) pour supprimer un téléphone qui est connecté au véhicule. Le système énumère les noms attribués à chaque téléphone et vous invite alors à utiliser le téléphone que vous désirez supprimer. La suppression d'un téléphone du véhicule effacera aussi le répertoire pour ce téléphone.

« Désactiver le Bluetooth[MD] » Ⓓ

Utilisez la commande « Turn Bluetooth OFF » (désactiver le Bluetooth[MD]) pour empêcher toute connexion sans fil à votre téléphone.

« Replace Phone » (remplacer le téléphone) Ⓔ

Utilisez la commande « Replace Phone » (remplacer le téléphone) pour remplacer un téléphone jumelé existant avec un nouveau téléphone. Le système conservera toutes les étiquettes vocales assignées à votre répertoire téléphonique.

MODE D'ADAPTATION DE LA VOIX (VA)

L'adaptation à la voix permet à jusqu'à deux utilisateurs étrangers de programmer le système afin d'améliorer la reconnaissance vocale. En répétant nombre de commandes, les utilisateurs peuvent créer un modèle vocal de leur propre voix qui est stocké dans le système. Le système est en mesure de stocker un modèle d'adaptation de voix différent pour chaque téléphone relié.

Procédure de programmation

La procédure de programmation d'une voix s'établit comme suit.

1. Placez le véhicule à l'extérieur en un endroit relativement calme.
2. Prenez place sur le siège du conducteur pendant que le moteur est en marche, que le frein de stationnement est serré et que la boîte de vitesses est en position de stationnement (P).

3. Enfoncez le bouton pendant environ cinq secondes.
4. Le système annonce : « Appuyez sur le bouton d'activation du téléphone ( ) pour que le système téléphonique mains libres passe en mode adaptation à la voix ou appuyez sur le bouton de désactivation du téléphone ( ) pour sélectionner une autre langue ».
5. Appuyez sur le bouton .

   Pour obtenir de plus amples renseignements sur la façon de sélectionner une autre langue, consultez la section « Sélection d'une langue » dans le présent chapitre.
6. La mémoire vocale A ou la mémoire B est automatiquement sélectionnée. Si les deux emplacements de mémoire sont déjà utilisés, le système vous invite à en écraser un. Suivez les directives énoncées par le système.
7. Au terme de la préparation et lorsque vous êtes prêt à commencer, appuyez sur le bouton .
8. Le mode d'adaptation de la voix est expliqué. Suivez les directives énoncées par le système.
9. Au terme de la programmation, le système vous indique qu'un nombre adéquat de phrases a été enregistré.
10. Le système annonce que l'adaptation de la voix est terminée et qu'il est prêt.

Le mode d'adaptation de la voix est interrompu si :

- Le bouton est enfoncé pendant environ 5 secondes en mode d'adaptation de la voix (VA).
- Le véhicule commence à se déplacer pendant le mode d'adaptation de la voix.
- Le commutateur d'allumage est placé à la position OFF (arrêt) ou LOCK (antivol-verrouillé).

Phrases de programmation

En mode d'adaptation de la voix, le système demande à l'utilisateur d'énoncer les phrases suivantes. Le système vous invite à dire chaque phrase.

- Répertoire, transférer une entrée.
- Composer trois zéro quatre deux neuf.
- Supprimer le numéro de téléphone de rappel.
- Appels entrants.
- Transférer une entrée.
- Huit pause neuf trois deux pause sept.
- Supprimer toutes les entrées.
- Appeler sept deux quatre zéro neuf.
- Supprimer une entrée du carnet d'adresses
- Entrée suivante.
- Composer étoile deux un sept zéro.
- Oui.
- Non.
- Sélectionner.
- Appel manqué.
- Composer huit cinq six neuf deux.
- Bluetooth[MD] en fonction.
- Appel sortant.
- Appeler trois un neuf zéro deux.
- Neuf sept pause pause trois zéro huit.
- Annuler.
- Numéro de rappel.
- Appeler étoile deux zéro neuf cinq.
- Supprimer un téléphone.

- Composer huit trois zéro cinq un.
- Enregistrer un nom.
- Quatre trois pause deux neuf pause zéro.
- Supprimer le numéro de recomposition.
- Répertoire, énumérer les noms.
- Composer huit zéro cinq quatre un.
- Correction.
- Connecter le téléphone.
- Composer sept quatre zéro un huit.
- Entrée précédente.
- Supprimer.
- Composer neuf sept deux six six.
- Appeler sept six trois zéro un.
- Précédent.
- Appeler cinq six deux huit zéro.
- Composer six six quatre trois sept.

COMMANDE MANUELLE

Lors de l'utilisation du système de reconnaissance vocale, il est possible de sélectionner les options du menu en utilisant les commandes du volant plutôt que d'énoncer les commandes vocalement. Cette fonction est particulièrement utile lorsque le bruit généré pendant la conduite rend difficile l'interprétation précise des commandes par le système de reconnaissance vocale. Le mode manuel de commande ne permet pas de composer un numéro de téléphone à l'aide de chiffres. L'utilisateur peut choisir une entrée à partir du répertoire ou des listes d'appels récents. Pour réactiver la reconnaissance vocale, quittez le mode de commande manuelle en maintenant le bouton de désactivation du téléphone ( ) enfoncé. Il suffit ensuite d'appuyer sur le bouton d'activation du téléphone ( ) pour activer le système téléphonique mains libres.

Conseils d'utilisation

- Pour entrer en mode de commande manuelle, activez le système de reconnaissance vocale et faites basculer la touche de syntonisation ( ) vers le haut ou vers le bas. Le système vous indiquera vocalement « Affichage des options manuelles » lorsque les commandes manuelles sont activées au début.
- Pour parcourir les options de menu, faites basculer la touche de syntonisation ( ) vers le haut ou vers le bas. Le système indiquera toujours par message vocal l'option de menu courante. Selon l'affichage audio, il montrera aussi l'option de menu courante.
- Pour sélectionner l'option de menu actuelle, appuyez sur le bouton d'activation du téléphone ( ).
- Pour retourner au menu précédent, appuyez sur le bouton de désactivation du téléphone ( ). Si le menu actuel est le menu principal, appuyez sur le bouton de désactivation du téléphone ( ) pour quitter le système téléphonique.
- Pour quitter le mode de commande manuelle, maintenez le bouton de désactivation du téléphone ( ) enfoncé pendant cinq secondes.

GUIDE DE DÉPANNAGE

Le système doit répondre correctement aux commandes sans difficulté. Si des problèmes surviennent, essayez les solutions suivantes.

Lorsque les solutions sont énumérées par numéro, commencez par le numéro 1 jusqu'à ce que le problème soit résolu.

Symptôme	Solution
Le système n'interprète pas correctement la commande.	1. Assurez-vous que la commande est valide. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Liste des commandes vocales » dans le présent chapitre.
	2. Assurez-vous d'énoncer la commande après la tonalité.
	3. Parlez clairement sans marquer de pause entre les mots et à un niveau approprié en fonction du bruit ambiant dans le véhicule.
	4. Assurez-vous que le niveau de bruit ambiant n'est pas excessif (par exemple, glaces ouvertes ou dégivreur en fonction). Nota : si le bruit est trop important pour utiliser le téléphone, les commandes vocales ne seront probablement pas reconnues.
	5. Si plus d'une commande est énoncée à la fois, tentez d'énoncer les commandes séparément.
	6. Si le système ne réussit jamais à reconnaître les commandes, exécutez la procédure de programmation de la voix pour améliorer l'efficacité de la reconnaissance pour le locuteur. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Mode d'adaptation à la voix (AV) » dans le présent chapitre.
Le système sélectionne toujours la mauvaise entrée dans le répertoire.	1. Assurez-vous que le nom de l'entrée du répertoire correspond au nom enregistré à l'origine. Vous pouvez le confirmer en utilisant la commande « Énumérer les noms ». Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Répertoire téléphonique » du présent chapitre.
	2. Remplacez un des noms mal interprétés par un nouveau nom.

SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE MAINS LIBRES BLUETOOTH[MD] AVEC SYSTÈME DE NAVIGATION (selon l'équipement)

⚠ AVERTISSEMENT

- **Immobilisez votre véhicule en un endroit sûr avant d'utiliser un téléphone. Si vous utilisez un téléphone en conduisant, exercez en tout temps une grande prudence pour consacrer toute votre attention à la conduite du véhicule.**
- **Si vous ne pouvez pas consacrer toute votre attention à la conduite du véhicule en parlant au téléphone, rangez le véhicule en lieu sûr et immobilisez-le.**

⚠ MISE EN GARDE

Démarrez le moteur avant d'utiliser un téléphone pour éviter de décharger la batterie.

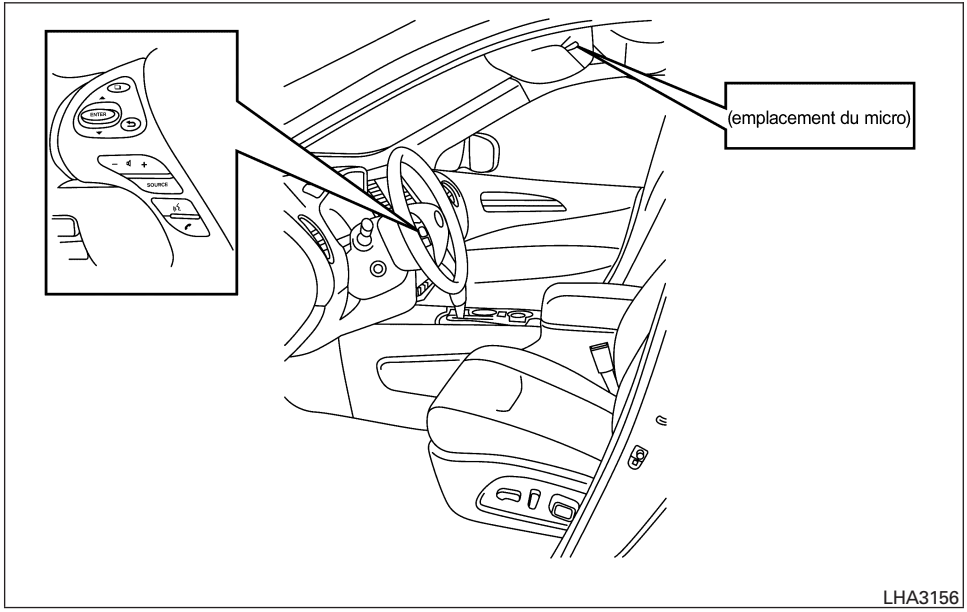

Votre véhicule NISSAN est doté du système téléphonique mains libres Bluetooth[MD]. Si vous possédez un téléphone cellulaire compatible avec Bluetooth[MD], vous pouvez établir une connexion sans fil entre votre téléphone cellulaire et le module téléphonique du véhicule. Grâce à la technologie sans fil Bluetooth[MD], vous pouvez établir ou recevoir des appels téléphoniques mains libres dans le véhicule au moyen de votre téléphone cellulaire.

Une fois que votre téléphone cellulaire est connecté au module téléphonique du véhicule, aucune autre connexion n'est nécessaire. S'il est

allumé et se trouve à bord, votre téléphone antérieurement connecté se reconnecte automatiquement au module téléphonique du véhicule quand vous tournez le commutateur d'allumage à la position ON (marche).

Vous pouvez enregistrer jusqu'à cinq différents téléphones cellulaires compatibles Bluetooth[MD] dans le module téléphonique du véhicule. Vous ne pouvez toutefois parler que sur un seul téléphone cellulaire à la fois.

Le système de reconnaissance vocale NISSAN prend en charge le système téléphonique de façon que vous puissiez composer un numéro de téléphone par commande vocale. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Système de reconnaissance vocale NISSAN » de ce chapitre.

Avant d'utiliser le système téléphonique mains libres Bluetooth[MD], lisez les notes ci-après.

- Configurez la connexion sans fil entre un téléphone cellulaire et le module téléphonique du véhicule avant d'utiliser le système téléphonique mains libres.
- Certains téléphones cellulaires compatibles Bluetooth[MD] peuvent ne pas être reconnus par le module téléphonique du véhicule. Consultez le site www.nissanusa.com/bluetooth ou www.nissan.ca/bluetooth pour obtenir la liste des téléphones recommandés et les instructions de connexion.
- Vous ne pourrez pas utiliser un téléphone mains libres dans les conditions suivantes :
  - Votre véhicule se trouve hors de la zone de service de votre téléphone cellulaire.
  - Votre véhicule se trouve dans une région où la réception des signaux du réseau cellulaire est difficile, comme dans un tunnel, un stationnement souterrain, près d'un grand immeuble ou dans une région montagneuse.
  - Votre téléphone cellulaire est verrouillé pour en prévenir l'utilisation non autorisée.
- Lorsque l'état des ondes radioélectriques n'est pas idéal ou lorsque le bruit ambiant est trop élevé, il peut être difficile d'entendre la voix de l'autre personne pendant un appel.
- Il peut s'avérer impossible de recevoir un appel pendant un court moment, juste après que le commutateur d'allumage est tourné à la position ON (marche).
- Ne placez pas le téléphone cellulaire dans une région entourée de métal ou loin du module téléphonique du véhicule pour préserver la qualité de la tonalité et prévenir les interruptions de la connexion sans fil.
- Lorsqu'un téléphone cellulaire est relié au moyen de la connexion sans fil Bluetooth[MD], l'alimentation de la batterie du téléphone cellulaire peut se décharger plus rapidement que d'habitude. Le système téléphonique mains libres Bluetooth[MD] de votre véhicule n'est pas conçu pour recharger les téléphones cellulaires.
- Si le téléphone mains libres semble ne pas fonctionner correctement, consultez la section « Guide de dépannage » de ce chapitre. Vous pouvez aussi vous rendre sur le site www.nissanusa.com/bluetooth ou www.nissan.ca/bluetooth pour obtenir des renseignements relatifs au dépannage.

- Certains téléphones cellulaires ou d'autres dispositifs peuvent causer de l'interférence ou produire un bourdonnement dans les haut-parleurs de la chaîne stéréo. Rangez le dispositif en un autre endroit pour tenter de réduire ou d'éliminer le bruit.
- Consultez le guide de l'utilisateur du téléphone cellulaire au sujet des frais, de l'antenne, du boîtier du téléphone cellulaire, etc.
- La force du signal indiquée à l'écran ne correspondra pas à celle qui s'affiche sur les écrans de certains téléphones cellulaires.
- Si la réception n'est pas claire entre les interlocuteurs, réglez le volume de l'appel entrant ou sortant pour tenter d'améliorer la clarté. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Niveau de volume des appels » dans ce chapitre.

INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Information sur la réglementation de la FCC

– MISE EN GARDE : Afin de respecter la conformité relative à l'exposition aux radiofréquences de la FCC, utilisez uniquement l'antenne fournie avec le dispositif. Une antenne non autorisée, modifiée, ou l'ajout d'accessoires pourraient endommager l'émetteur et enfreindre les règlements de la FCC.

– Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible.
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

Information sur la réglementation IC

– Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

– Ce dispositif numérique de classe B est conforme à toutes les exigences de la réglementation canadienne sur le matériel brouilleur visant les appareils numériques.

Bluetooth®

BLUETOOTH[MD] est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc. utilisée sous licence par Clarion.

COMMANDES VOCALES

Vous pouvez vous servir de commandes vocales pour appeler diverses fonctions de votre système téléphonique mains libres Bluetooth[MD] au moyen du système de reconnaissance vocale NISSAN. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Système de reconnaissance vocale NISSAN » de ce chapitre.

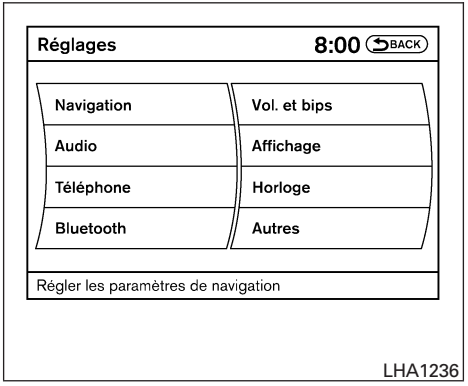

PROCÉDURE DE JUMELAGE

Appuyez sur le bouton SETTING (réglages) du panneau de commande, puis effleurez la touche « Bluetooth[MD] » à l'écran.

Options de menu		Résultat
Bluetooth[MD] en fonction/hors fonction		Permet à l'utilisateur de mettre le système Bluetooth[MD] en fonction ou hors fonction. Le système Bluetooth[MD] doit être en fonction pour connecter l'appareil.
	ON (marche)	Met le système Bluetooth[MD] en fonction.
	OFF (hors fonction)	Met le système Bluetooth[MD] hors fonction.
Apparier le Bluetooth[MD]		Lorsque vous appuyez sur ce bouton, une fenêtre contextuelle apparaît à l'écran pour vous demander de confirmer que la connexion est destinée au système téléphonique. Sélectionnez la touche « Oui ».
	Oui	Confirme que vous connectez un appareil Bluetooth[MD]. Lorsque vous appuyez sur ce bouton, le message suivant s'affiche à l'écran : « The system is searching for your phone » (le système recherche votre téléphone). Using your handset, look for a Bluetooth device called MY-CAR. (À l'aide de votre combiné, recherchez un appareil Bluetooth[MD] appelé MY-CAR.) When requested by the handset, enter the PIN 1234. (À la demande du combiné, entrez le NIP 1234.) Exiting screen cancels search » (quittez l'écran pour annuler la recherche). La procédure de jumelage varie suivant le téléphone. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le manuel d'utilisation du téléphone. Une fois le raccordement effectué, l'affichage reviendra à l'affichage des réglages du Bluetooth[MD].
	Annuler	Annule l'opération.
	Non	Indique au système que vous raccordez un appareil audio compatible Bluetooth[MD].
	Annuler	Annule l'opération.

APPEL (rép tél)

Ce véhicule comporte deux répertoires que vous pouvez utiliser. Selon le modèle de votre téléphone, il est possible que le système puisse télécharger automatiquement tout le répertoire de votre téléphone cellulaire dans le « Répertoire du combiné ». Pour obtenir de plus amples renseignements sur le téléchargement de votre répertoire téléphonique, consultez la section « Répertoire du combiné » du présent chapitre. Si votre répertoire n'est pas automatiquement téléchargé, vous pouvez configurer le répertoire du véhicule pour y enregistrer jusqu'à 40 entrées. Ce répertoire vous permet d'enregistrer un nom à prononcer lorsque vous utilisez le système de reconnaissance vocale.

Appuyez sur le bouton du volant et effleurez la touche « Vehicle Phonebook » (répertoire téléphonique du véhicule). Effleurez la touche « Ajouter » au haut de l'écran. Ceci permet à l'utilisateur d'ajouter de nouveau contenu dans le répertoire à l'aide des méthodes énumérées ci-dessous :

Options de menu			Résultat
Copie depuis l'historique des appels			Le système affiche la liste des appels entrants, sortants ou manqués qui ont été téléchargés de votre téléphone cellulaire (si votre téléphone est compatible). Vous pouvez sélectionner l'une de ces entrées pour l'enregistrer dans le répertoire du véhicule.
Copier du rép tél téléch			Le système affiche le répertoire qui a été téléchargé de votre téléphone cellulaire (si votre téléphone est compatible). Vous pouvez sélectionner l'une de ces entrées pour l'enregistrer dans le répertoire du véhicule.
Entrer données avec clavier			Permet l'entrée manuelle de contacts du répertoire.
	OK		Enregistre l'entrée du répertoire et affiche un écran qui indique que le numéro peut maintenant être composé. Appuyez sur la touche BACK (précédent) pour revenir au répertoire du véhicule.
	Entrée n°		Permet à l'utilisateur de choisir le numéro de l'entrée.
	Nom		Permet à l'utilisateur d'entrer le nom du contact.
	Numéro		Permet à l'utilisateur d'entrer le numéro du contact.
	Type		Permet à l'utilisateur de choisir un type dans la liste des icônes.
	Repère vocal		Sélectionnez la touche « Repère vocal » pour enregistrer un nom à prononcer lorsque vous utilisez le système de reconnaissance vocale.
		Enregistrer	Sélectionnez la touche « Enregistrer » et préparez-vous à dire le nom après la tonalité.
		OK	Lorsque le repère vocal est enregistré avec succès, sélectionnez la touche « OK » pour enregistrer l'entrée de répertoire.

Appuyez sur le bouton du volant et sélectionnez la touche « Appel (rép tél) ». Sélectionnez ensuite l'entrée souhaitée dans la liste qui s'affiche. Sélectionnez la touche « Modifier ».

Options de menu	Résultat
Entrée n°	Modifier le numéro de l'entrée sélectionnée
Nom	Modifier le nom de l'entrée au moyen du clavier affiché à l'écran
Numéro	Modifier le numéro de téléphone au moyen du clavier affiché à l'écran
Type	Sélectionner l'icône dans la liste des icônes
Repère vocal	Confirmer et enregistrer le repère vocal. Les repères vocaux vous permettent de composer aisément des numéros de téléphone à l'aide du système de reconnaissance vocale NISSAN. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Système de reconnaissance vocale NISSAN » du présent chapitre.

RÉPERTOIRE DU COMBINÉ

Certains types de téléphones supportent le téléchargement automatique de l'annuaire du téléphone cellulaire. Étant donné que cette méthode vous permet de stocker jusqu'à 1 000 numéros et que le système assigne automatiquement une étiquette vocale aux entrées, il s'agit d'une fonction de composition très utile prise en charge par le système de reconnaissance vocale.

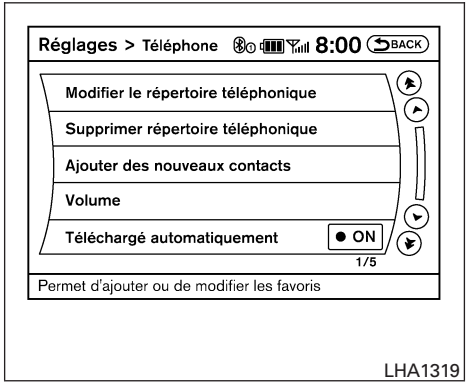

LHA1319

Transfert du répertoire du combiné

Si votre téléphone cellulaire prend en charge le téléchargement automatique, le système transfère automatiquement le répertoire du combiné par défaut. Pour vous assurer que cette fonction est activée, appuyez sur le bouton SETTING (réglages) du tableau de bord et sélectionnez la touche « Téléphone ». Lorsque l'option « Auto Downloaded » (téléchargé automatiquement) est sélectionnée, le témoin ambre à côté du mot ON devrait être allumé. Sélectionnez la touche « Téléchargé automatiquement » pour activer ou désactiver cette fonction.

Pour transférer manuellement le répertoire du combiné au véhicule, suivez les étapes ci-dessous :

1. Appuyez sur la touche SETTING (réglages) du panneau de commande.
2. Appuyez sur la touche « Téléphone ».
3. Appuyez sur la touche « Ajouter des nouveaux contacts ».

Une fois que le répertoire du combiné est transféré au véhicule, vous pouvez y accéder en appuyant sur le bouton PHONE (téléphone) du tableau de bord ou sur le bouton du volant, puis en sélectionnant la touche « Appel (téléchargé) ».

Que le répertoire du combiné soit transféré manuellement ou automatiquement, le processus peut nécessiter jusqu'à cinq minutes, selon la taille du répertoire du combiné. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le manuel d'utilisation du téléphone cellulaire.

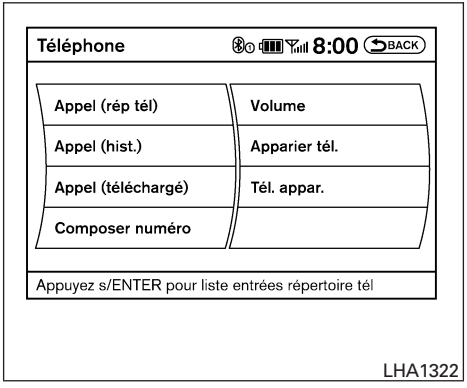

FAIRE UN APPEL

Appuyez sur le bouton du volant. L'écran du téléphone s'affiche. Sélectionnez l'une des options suivantes pour faire un appel :

Options de menu	Résultat
Appel (rép tél)	Sélectionnez le nom d'une entrée enregistrée dans le répertoire du véhicule. La composition du numéro commence tout de suite.
Appel (hist)	Sélectionnez un nom dans l'historique des appels entrants ou sortants. La composition du numéro commence tout de suite.
Appel (téléchargé)	Sélectionnez le nom d'une entrée enregistrée dans le répertoire du combiné. La composition du numéro commence tout de suite.
Composer numéro	Entrez manuellement le numéro de téléphone au moyen du clavier de l'écran. Vous devez sélectionner « OK » après avoir terminé pour que la composition de numéro commence. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'utilisation de l'écran tactile, consultez la section « Consignes d'utilisation de l'écran tactile » du présent chapitre.

RÉCEPTION D'UN APPEL

Lorsque le téléphone sonne, l'affichage passe en mode de téléphone. Pour recevoir un appel, observez une des procédures décrites ci-après.

Options de menu	Résultat
Appuyer sur le bouton situé sur le volant	Accepter l'appel entrant et répondre.
Touche « Décrocher » à l'écran	Accepter l'appel entrant et répondre.
Touche « Appel en attente » à l'écran	Mettre un appel entrant en attente.
Touche « Refuser » à l'écran	Refuser un appel entrant.

PENDANT UN APPEL

Plusieurs options vous sont offertes au cours d'un appel. Sélectionnez une des options affichées à l'écran, au besoin.

Options de menu		Résultat
Raccrocher		Terminer l'appel. Si vous appuyez sur cette option pendant qu'un autre appelant est en attente, l'appel en cours est arrêté et l'utilisateur peut parler à l'appelant qui était précédemment en attente.
Combiné		Transférer l'appel à votre téléphone cellulaire.
Sourdine		Mettre votre voix en sourdine.
	Annuler sourdine	Cette option s'affiche lorsque la touche « Sourdine » est sélectionnée. Cette touche permet d'annuler l'option de sourdine.
Pavé		Affiche un clavier. Entrez des chiffres au besoin. Par exemple, entrez votre NIP pour le service de courrier vocal.
	Remarque	Appuyez sur le bouton en cours d'appel pour envoyer des nombres et des chiffres à l'aide de la reconnaissance vocale.
Changer d'appel		Sélectionnez cette option pour répondre à un autre appel entrant (la fonction peut ne pas être disponible selon le modèle de téléphone).

METTRE FIN À UN APPEL

Pour finir l'appel, exécuter l'une des procédures suivantes :

Options de menu	Résultat
Touche « Raccrocher » à l'écran « Appel en cours »	Terminer l'appel.
Bouton sur le volant	Terminer l'appel.

PARAMÈTRES TÉLÉPHONE

Pour configurer le système téléphonique mains libres Bluetooth[MD] selon vos préférences, appuyez sur le bouton SETTING (réglages) du panneau de commande et effleurez la touche « Phone » (téléphone) à l'écran.

Options de menu		Résultat
Modifier le répertoire téléphonique		Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'ajout, la modification et la suppression de contacts dans le répertoire téléphonique du véhicule, consultez la section « Répertoire téléphonique du véhicule » du présent chapitre.
Supprimer répertoire téléphonique		Supprimer un répertoire enregistré dans le système.
Ajouter des nouveaux contacts		Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'ajout, la modification et la suppression de contacts dans le répertoire téléphonique du combiné, consultez la section « Répertoire téléphonique du combiné » du présent chapitre.
Volume		Réglez le volume de la sonnerie, le son d'un appel entrant et le son d'un appel sortant.
	Mise en att. auto.	Lorsque cette option est activée, un appel entrant est automatiquement mis en attente après quelques sonneries.
	Sonnerie véhicule	Lorsque cette option est activée, une sonnerie particulière, différente de celle de votre téléphone cellulaire, retentit à la réception d'un appel.
Auto Downloaded (téléchargé automatiquement)		Pour obtenir de plus amples renseignements sur le téléchargement automatique du répertoire téléphonique de votre combiné, consultez la section « Répertoire téléphonique du combiné » du présent chapitre.

RÉGLAGES BLUETOOTH[MD]

Pour configurer le système téléphonique mains libres Bluetooth[MD] selon vos préférences, appuyez sur le bouton SETTING (réglages) du panneau de commande et effleurez la touche « Bluetooth » à l'écran.

Options de menu	Résultat
Bluetooth[MD]	Met le système Bluetooth[MD] en fonction ou hors fonction.
Apparier le Bluetooth[MD]	Pour obtenir de plus amples renseignements sur le jumelage d'un téléphone, consultez la section « Procédure de jumelage » du présent chapitre.
Liste des appareils associés	Affiche la liste des appareils Bluetooth[MD] connectés au système.
Information Bluetooth[MD]	Vérifier les renseignements tels que le nom de l'appareil, l'adresse de l'appareil et le NIP de l'appareil.
Remplacer le téléphone connecté	Remplacer le téléphone actuellement connecté au système. Cette option permet de conserver toutes les étiquettes vocales assignées à votre téléphone précédent.

NIVEAU DE VOLUME DES APPELS

Le réglage du volume de l'appel entrant ou sortant peut améliorer la clarté si la réception entre les interlocuteurs n'est pas claire. Pour accéder aux réglages du volume, appuyez sur le bouton SETTING (réglages), puis effleurez la touche « Vol. et bips ». Vous pouvez également régler le volume de la voix de votre interlocuteur en appuyant sur le bouton de volume du volant de direction ou en tournant le bouton de commande de volume du panneau de commande pendant votre conversation téléphonique.

Options de menu	Résultat
Volume sonnerie	Le réglage de ce paramètre permet au volume de la sonnerie d'être réglé à un niveau désiré.
Réception tél.	Le réglage de ce paramètre *vous* permet de percevoir une différence de volume (vous pouvez également régler le volume de la voix de votre interlocuteur en appuyant sur le bouton de volume du volant ou en tournant le bouton de commande de volume du panneau de commande).
Émission tél.	Le réglage de ce paramètre permet à *votre interlocuteur* d'entendre une différence de volume.

SYSTÈME DE RECONNAISSANCE VOCALE NISSAN (selon l'équipement)

La reconnaissance vocale NISSAN vous permet de faire fonctionner en mode mains libres les systèmes installés dans ce véhicule, dont le système téléphonique et l'information relative au véhicule.

Il y a deux modes de fonctionnement à reconnaissance vocale disponibles. Ils sont :

- Le mode standard
- Mode de commande alternatif

En mode standard (réglage par défaut en usine), les commandes disponibles apparaissent toujours à l'écran et sont annoncées par le système. Vous pouvez compléter l'opération de votre choix simplement en suivant les directives provenant du système. Les options du système de reconnaissance vocale NISSAN ne sont pas toutes accessibles en mode standard.

Pour des fonctions plus avancées, vous pouvez passer en Mode de commande alternatif et faire fonctionner l'affichage et le système audio au moyen du système de reconnaissance vocale de NISSAN. Quand ce mode est actif, une liste des commandes d'aide peut être dictée en appuyant sur le bouton sur le volant; les invites de menu de la commande vocale sont désactivées.

En mode de commande alternatif, le niveau de reconnaissance peut être affecté parce que le nombre de commandes disponibles et les façons de dicter chaque commande sont multipliés. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Mode de commande alternatif de reconnaissance vocale NISSAN » du présent chapitre.

Pour améliorer le taux de succès de reconnaissance lorsque le Mode de commande alternatif est actif, essayez d'utiliser la fonction Apprentissage commandes vocales disponible dans ce mode. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Apprentissage commandes vocales » du présent chapitre. Autrement, il est recommandé de désactiver le Mode de commande alternatif et d'utiliser le Mode Standard pour obtenir la meilleure Reconnaissance Vocale possible.

Lorsque vous utilisez le système de reconnaissance vocale NISSAN pour certaines fonctions de téléphone et de navigation, vous pouvez passer aux commandes manuelles (écran tactile, sélecteur NISSAN, commandes au volant). Tous les renseignements que vous avez fournis au moyen des commandes vocales sont préservés. Pour passer aux commandes manuelles, sélectionnez la touche « Commandes manuelles » à l'écran lorsqu'elle apparaît. Le système réagit en disant : « Adoption du fonctionnement manuel. Veuillez utiliser les commandes manuelles pour continuer ».

Pour les commandes vocales du Système de Navigation, consultez le Manuel d'utilisation du Système de Navigation de votre véhicule.

Pour les véhicules fabriqués aux États-Unis, la valeur par défaut réglée en usine est le mode standard. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Mode standard de reconnaissance vocale NISSAN » du présent chapitre. Pour les véhicules au Canada, la valeur par défaut réglée en est le Mode de commande alternatif. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Mode de commande alternatif » du présent chapitre.

MODE STANDARD DE RECONNAISSANCE DE LA VOIX NISSAN

Le mode standard active la commande de navigation, du système téléphonique et de l'information relative au véhicule. Lorsque ce réglage est actif, les commandes disponibles apparaissent toujours à l'écran et sont annoncées par le système.

Affichage du guide d'utilisation :

Si vous n'avez jamais utilisé le système de Reconnaissance Vocale NISSAN ou que vous ne savez pas comment l'utiliser, vous pouvez consulter le Guide d'utilisation à l'écran.

Vous pouvez apprendre comment utiliser les commandes vocales en accédant au Guide d'utilisation simplifié qui contient les instructions de base et les fichiers d'aide nécessaires à l'exécution de plusieurs commandes vocales.

1. Appuyez sur bouton INFO (information) du panneau de commande.
2. Effleurez la touche « Reconnaissance vocale ».
3. Effleurez la touche « Guide d'utilisation ».
4. Sélectionnez un élément.

NOTA :

Vous pouvez sauter les étapes 1 à 3 en appuyant sur le bouton et en disant « Aide » suivi de « Guide d'utilisation ».

Options de menu		Résultat
Pour commencer		Le message suivant s'affiche : With voice recognition, you can use voice commands to control navigation, audio, phone, and other functions (avec la reconnaissance vocale, vous pouvez utiliser des commandes vocales pour contrôler la navigation, l'audio, le téléphone, et d'autres fonctions). To start the voice recognition system, push the TALK switch on the steering wheel, then say a command after the tone (pour lancer le système de reconnaissance vocale, appuyez sur le bouton TALK (parler) du volant, puis énoncez une commande après la tonalité).
Entraînement		Amorce une session de pratique qui vous permettra de découvrir comment améliorer la reconnaissance de votre voix par le système. Le système vous invite à énoncer un numéro de téléphone. Après que vous ayez énoncé le numéro, le système répond pour améliorer la reconnaissance vocale. Lorsque vous êtes prêt, appuyez sur le commutateur TALK (parler).
	Réessayer	Permet de répéter la session si vous désirez améliorer le résultat.
	Terminer	Complète la séance de pratique et retourne à l'écran du guide d'utilisation.
Utilisation du carnet d'adresses		Initie des fichiers d'aide pour l'utilisation du carnet d'adresses.
Recherche d'une adresse civique		Initie des fichiers d'aide pour trouver une adresse civique.
Composition d'appels		Initie des fichiers d'aide pour faire un appel téléphonique par le système de reconnaissance vocale.
Aide sur la façon de parler		Affiche des conseils utiles pour prononcer correctement les commandes afin que le système puisse les reconnaître : « Énoncez les commandes lorsque le niveau de bruits de fond est minimal; énoncez clairement les commandes vocales; évitez de parler lentement ou avec de longues pauses; énoncez les commandes après la tonalité ».

Paramétrage de reconnaissance vocale

Les réglages disponibles du système de reconnaissance vocale NISSAN y sont décrits.

1. Appuyez sur la touche SETTING (réglages) du panneau de commande
2. Effleurez la touche « Autres »
3. Effleurez la touche « Reconnaissance vocale ».

Vous pouvez confirmer la page en faisant défiler l'écran à l'aide du sélecteur de NISSAN.

Options de menu	Résultat
Liste des commandes	Lorsque le mode de commande alternatif est activé, cette touche permet d'accéder à la liste du téléphone, à la navigation, à l'information, à l'audio et aux commandes d'aide.
Guide d'utilisation	Permet l'accès des utilisateurs aux réglages du guide d'utilisation. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Affichage du guide d'utilisation » du présent chapitre.
Adaptation du haut-parleur	Lorsque le mode de commande alternatif est activé, cette touche permet à l'utilisateur d'amorcer un fonctionnement du système afin d'améliorer le rendement de la reconnaissance vocale. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Apprentissage commandes vocales » du présent chapitre.
Mode de commande alternatif	Permet à l'utilisateur d'activer le mode de commande alternatif. Un écran s'affiche invitant l'utilisateur à réexaminer la liste étendue des commandes et signale que certaines commandes sont remplacées, puis les invites de menu vocales se désactivent. L'utilisateur doit confirmer en appuyant sur « OK » pour activer.
Retours vocaux minimum	Lorsque le mode de commande alternatif est activé, cette touche permet de réduire les retours vocaux du système pendant la session de reconnaissance vocale.

UTILISATION DU DISPOSITIF

Initialisation

Lorsque le commutateur d'allumage est enfoncé à la position ON (marche), le système de Reconnaissance Vocale NISSAN est initialisé en quelques secondes. Le système est ensuite prêt à accepter les commandes vocales. Si le commutateur est enfoncé avant que l'initialisation soit terminée, les commandes vocales seront refusées. Veuillez attendre la fin de l'initialisation du système de reconnaissance vocale NISSAN.

AVANT DE COMMENCER

Respectez les mesures suivantes pour optimiser le rendement du système de reconnaissance vocale :

- L'habitacle devrait être aussi silencieux que possible. Fermez les glaces pour éliminer les bruits ambiants (bruits de circulation, vibrations, etc.) qui peuvent empêcher le dispositif de reconnaître correctement les commandes vocales.
- Attendez que la tonalité retentisse avant d'énoncer une commande.
- Parlez naturellement sans marquer une pause entre les mots.
- Si le climatiseur est réglé à « Auto » (automatique), la vitesse du ventilateur est automatiquement réduite pour que vos commandes vocales soient plus facilement reconnues.

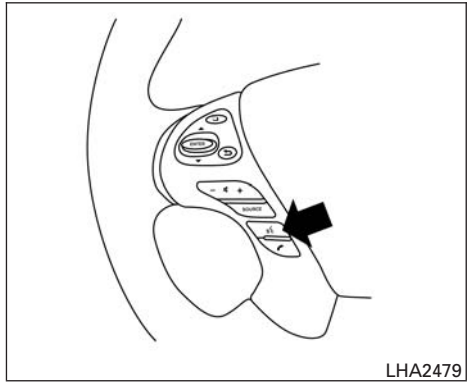
LHA2479

ÉMISSION DE COMMANDES VOCALES

1. Appuyez sur le commutateur , situé sur le volant de direction.
2. Une liste des commandes apparaît à l'écran, et vous entendrez un message-guide.
3. Après le timbre sonore et lorsque l'icône à l'écran change à , donnez une commande vocale.
4. Continuer à suivre les invites du menu vocal et parlez après le timbre sonore jusqu'à ce que votre commande soit donnée.

Conseils d'utilisation

- Donnez une commande après le timbre sonore. Aucune commande vocale n'est acceptée lorsque l'icône est grise.
- Les commandes disponibles sont toujours affichées à l'écran et sont dictées par les invites de menu vocales. Les commandes différentes de celles affichées seront refusées. Veuillez suivre les messages donnés par le système.
- Si la commande n'a pas été reconnue, le système répète l'annonce. Répétez clairement la commande.
- Dites « Back » (précédent) lorsque le système vous y invite pour revenir à l'écran précédent.
- Pour annuler la commande, appuyez sur le commutateur et maintenez-le enfoncé. Le message « Voice recognition is cancelled » (la commande vocale est annulée) est affiché.
- Si vous voulez régler le volume des messages du système, appuyez sur le bouton SETTING (réglages) du panneau de commande, puis effleurez la touche « Vol. et bips » à l'écran tactile. Utilisez les touches « + » et « - » pour régler le volume de guidage au niveau désiré.

Comment prononcer les chiffres

Le système de reconnaissance vocale exige que les numéros de téléphone soient prononcés d'une certaine façon. Voici quelques exemples.

Règle générale

- Les nombres à un chiffre seulement 0 (zéro) à 9 (neuf) peuvent être utilisés.
- En disant le numéro de téléphone 800 662-6200, le système acceptera « huit-cent » en plus de « huit zéro zéro ». 500, 700, et 900 sont aussi acceptés.

Exemples

- 1 800 662-6200
  - « Un huit zéro zéro six six deux six deux zéro zéro ».
  - « Un huit cents six six deux six deux zéro zéro ».

Amélioration de la reconnaissance des numéros de téléphone

Vous pouvez améliorer la reconnaissance des numéros de téléphone en prononçant le numéro de téléphone en trois groupes de chiffres. Par exemple, lorsque vous essayez d'appeler 800 662-6200, dites « huit zéro zéro » d'abord, et le système vous demandera alors les trois prochains chiffres. Puis, dites « six six deux ». Après la reconnaissance, le système vous demandera alors les quatre derniers chiffres. Dites, « six deux zéro zéro ». L'utilisation cette méthode d'entrée de chiffres de séquence téléphonique peut améliorer l'exécution de la reconnaissance.

NOTA :

En dictant un nombre domestique, prononcez le chiffre « 0 » comme « zéro » ou « oh ». Si la lettre « O » est incluse dans le numéro domestique, elle ne sera pas reconnue comme le chiffre « 0 » même si vous dites « oh » au lieu de « zéro ».

Liste des commandes en mode standard

Commandes de catégorie

COMMANDE	ACTION
Téléphone	Affiche les commandes de fonction téléphoniques.
Navigation	Affiche les commandes de fonction de navigation.
Information	Affiche l'information sur le véhicule.
Audio	Affiche les commandes du système audio.
Appeler (Nom)	Permet d'acheminer un appel vers un contact enregistré dans l'un des répertoires téléphoniques. Dites « Appel » suivi d'un nom mémorisé.
Aide	Affiche le guide d'utilisation (cette commande n'est pas affichée à l'écran).

Commandes téléphone

COMMANDE	ACTION
Composer numéro	Permet d'acheminer un appel à un numéro de téléphone énoncé contenant jusqu'à 10 chiffres.
Appel (rép tél)	Permet d'appeler un contact figurant dans le répertoire du véhicule.
Appel (téléchargé)	Permet d'appeler un contact figurant dans le répertoire du combiné.
Appel (hist)	Permet d'appeler un contact figurant dans le registre des appels entrants ou dans celui des appels sortants.
Appel international	Permet de faire un appel international en permettant plus de 10 chiffres à énoncer, de même que l'étoile (*), le dièse (#), et le symbole plus (+).

Commandes navigation

COMMANDE	ACTION
Destination domicile	Définit un itinéraire jusqu'à votre domicile qui est enregistré dans le carnet d'adresses.
Adresse	Permet à l'utilisateur de définir l'adresse de destination.
Emplacements	Définit un itinéraire vers un établissement à proximité de l'emplacement actuel du véhicule.
Carnet d'adresses	Permet de rechercher un enregistré dans le carnet d'adresses.
Destinations précédentes	Définit un itinéraire vers une destination précédente.

Commandes de données relatives au véhicule

COMMANDE	ACTION
Consom. Carburant	Affiche les données sur la consommation de carburant.
Maintenance (entretien)	Affiche les données relatives à l'entretien.
Infos circ.	Active ou désactive le système d'information routière.
Où suis-je?	Affiche l'emplacement actuel du véhicule.

Commandes audio

COMMANDE	ACTION
AM	Change du mode système audio au mode radio AM.
FM	Change du mode système audio au mode radio FM.
XM	Change du mode système audio au mode radio XM.
CD	Change du mode système audio au mode lecteur CD.

Exemples de commandes vocales

Voici quelques exemples de commandes vocales de base.

Pour les commandes du système de navigation, consultez le manuel d'utilisation distinct du système de navigation.

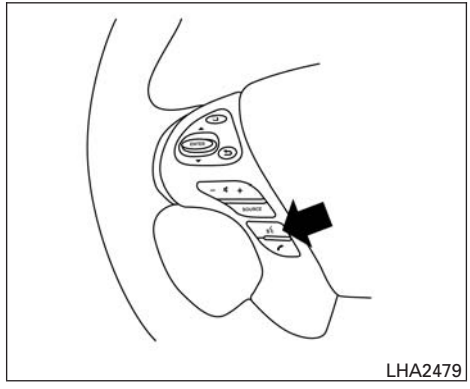

Exemple 1 — Composition d'un appel au numéro de téléphone 800 662-6200 :

1. Appuyez sur le bouton du volant. Vous entendrez un message-guide.
2. Dites « Téléphone ».
3. Dites « Composer numéro ».
4. Dites « 800 ».
5. Le système annonce, « Dites les trois chiffres suivants, ou Composer, ou dites Changer de numéro ».
6. Dites « 662 ».
7. Le système annonce : « Dites les quatre derniers chiffres, ou Changer de numéro ».
8. Dites « 6200 ».
9. Le système annonce, « Composer ou changer de numéro »?
10. Dites : « Composer ».
11. Le système effectue un appel téléphonique à 800 662-6200.

NOTA :

- Vous pouvez aussi prononcer « 800 662-6200 » (10 chiffres continus) ou « 662-6200 » (7 chiffres continus), si l'indicatif de zone n'est pas nécessaire. Cependant, le groupement de chiffre de 3-3-4 est recommandé pour une reconnaissance vocale améliorée. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Comment prononcer les chiffres » du présent chapitre.
- Vous pouvez prononcer seulement un numéro de téléphone en utilisant le groupement de 3-3-4, à 7 chiffres, et à 10 chiffres avec cette commande. S'il vous plaît utiliser la commande « Appel international » pour tous les autres formats, et quand les caractères spéciaux comme l'étoile (*), le dièse (#), et le plus (+) doivent être entrés.

- Si vous dites « Changer le numéro » pendant l'entrée du numéro de téléphone, le système demandera automatiquement que vous répétiez le numéro en utilisant le format de 3-3-4. Dans ce cas, veuillez d'abord prononcer l'indicatif régional, puis suivez les invites.
- N'ajoutez pas de « 1 » devant l'indicatif régional lorsque vous prononcez de numéros de téléphone.
- Si le système ne reconnaît pas votre commande, essayez de répéter en empruntant une voix plus normale. Le fait de parler trop lentement ou trop fort peut diminuer l'efficacité du système de reconnaissance vocale.

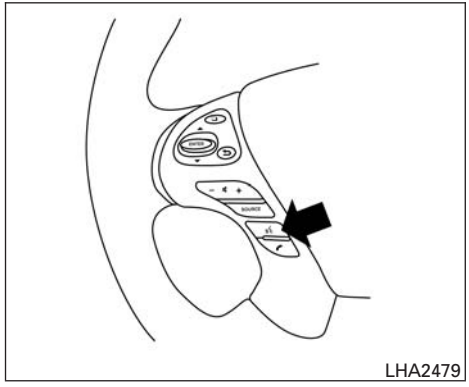

Exemple 2 — Composition d'un appel international au numéro de téléphone 011-81-111-222-3333 :

1. Appuyez sur le bouton du volant. Vous entendrez un message-guide.
2. Dites « Téléphone ».
3. Dites : « Appel international ».
4. Dites « 011811112223333 ».
5. Dites : « Composer ».
6. Le système compose un appel au numéro 011-81-111- 222-3333.

NOTA :

Tout format d'entrée de chiffres est possible dans le processus d'entrée de numéros internationaux, de même que les caractères spéciaux tels que l'étoile (*), le dièse (#), et le symbole plus (+).

MODE DE COMMANDE ALTERNATIF DE RECONNAISSANCE VOCALE NISSAN

Le Mode de commande alternatif permet d'émettre des commandes pour le système audio et les systèmes d'affichage et des commandes supplémentaires pour les données relatives au véhicule, ainsi que pour les systèmes téléphonique et de navigation. Lorsque ce réglage est actif, le système n'annonce ni n'affiche les commandes disponibles à chaque étape.

Lorsque le Mode de commande alternatif est activé, une liste étendue de commandes peut être utilisée après avoir enfoncé le commutateur TALK (parler). Sous ce mode, l'affichage pour les commandes en mode standard n'est pas disponible à l'écran. Veuillez consulter la liste étendue des commandes disponibles lorsque ce mode est actif, alors que certaines commandes en mode standard sont remplacées. Veuillez consulter les exemples d'écrans en Mode de commande alternatif.

Veuillez prendre note que dans ce mode de reconnaissance, le taux de réussite peut être affecté alors que le nombre de commandes disponibles et les façons de prononcer chaque commande sont augmentés. Vous pouvez activer (ON) ou désactiver (OFF) ce mode. Quand ce mode est activé, Paramétrage de reconnaissance vocale change pour offrir plus d'options.

Activation du Mode de commande alternatif

1. Appuyez sur la touche SETTING (réglages) du panneau de commande.
2. Effleurez la touche « Autres » à l'écran.
3. Effleurez la touche « Reconnaissance vocale ».
4. Effleurez la touche « Mode de commande alternatif ».
5. Le message de confirmation est affiché à l'écran. Sélectionnez la touche « OK » pour activer le mode de commande alternatif.
6. Le Mode de commande alternatif est activé et le menu de réglage est étendu pour y inclure les options du Mode de commande alternatif. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les options, consultez la section « Paramétrage de reconnaissance vocale » du présent chapitre.

Affichage de la liste de commandes

Si vous utilisez les commandes vocales pour la première fois ou si vous ne connaissez pas la commande appropriée, suivez les directives ci-dessous pour afficher la liste des commandes vocales (disponible seulement en Mode de commande alternatif).

Appuyez sur le commutateur , attendez le timbre sonore et dites : « Aide ». Le système réagira en affichant le menu principal de la liste de commandes.

Seules les commandes manuelles comme l'écran tactile permettent de naviguer dans le menu de la liste de commandes.

Comme solution de rechange à la commande vocale « Aide », vous pouvez accéder à la liste de commandes en suivant ces étapes :

1. Appuyez sur la touche SETTING (réglages) du panneau de commande.
2. Sélectionnez la touche « Autres » au moyen du sélecteur NISSAN.
3. Sélectionnez la touche « Rec. vocale » au moyen du sélecteur NISSAN.

NOTA :

Vous pouvez sauter les étapes 1 à 3 si vous dites : « Aide ».

4. Sélectionnez la touche « Liste des commandes » au moyen du sélecteur NISSAN.
5. Sélectionnez une catégorie au moyen du sélecteur NISSAN. La liste des commandes pour la catégorie sélectionnée est affichée.
6. Si nécessaire, faites défiler l'écran en utilisant le contrôleur de NISSAN pour afficher la liste entière.
7. Appuyez sur le bouton BACK (retour) pour revenir à l'écran précédent.

Liste de commandes du Mode de commande alternatif

Commandes de téléphone

COMMANDE	ACTION
Composer numéro	Permet d'acheminer un appel à un numéro de téléphone énoncé contenant jusqu'à 10 chiffres.
Appel (rép tél)	Permet d'appeler un contact figurant dans le répertoire du véhicule.
Appel (téléchargé)	Permet d'appeler un contact figurant dans le répertoire du combiné.
Appel international	Permet de faire un appel international en permettant plus de 10 chiffres à énoncer, de même que l'étoile (*), le dièse (#), et le symbole plus (+).
Appeler <Nom>	Permet d'effectuer un appel à un contact qui est mémorisé soit dans le répertoire du véhicule, soit dans le répertoire du combiné. Dites « Appel » suivi d'un nom mémorisé.
Appels entrants	Montre les cinq derniers appels téléphoniques entrants.
Appels sortants	Montre les cinq derniers appels téléphoniques sortants.
Appels manqués	Affiche les cinq derniers appels manqués.

Commandes de navigation

COMMANDE	ACTION
Domicile	Définit un itinéraire jusqu'à votre domicile qui est enregistré dans le carnet d'adresses.
Adresse	Les recherches d'un emplacement par l'adresse civique spécifiée, et règle un itinéraire (pour les États-Unis et le Canada seulement).
Emplacements	Définit un itinéraire vers un établissement à proximité de l'emplacement actuel du véhicule.
Carnet d'adresses	Affiche les cinq premières entrées du carnet d'adresses.
Destinations précédentes	Définit un itinéraire vers une destination précédente.
Point de départ précédent	Calcule un itinéraire vers votre point de départ précédent du dernier itinéraire.
Minimiser l'utilisation des autoroutes	Recalcule un itinéraire vers la destination courante tout en minimisant le recours à l'autoroute.
Itinéraire le plus rapide	Recalcule un itinéraire vers la destination courante en utilisant le temps le plus rapide.
Itinéraire le plus court	Recalcule un itinéraire vers la destination courante en utilisant la distance la plus courte.
Annuler l'itinéraire	Annule l'itinéraire actuel.
Supprimer la destination	Supprime la destination actuelle.

COMMANDE	ACTION
Carte Birdview	Modifie l'affichage de la carte à Birdview (vue à vol d'oiseau).
Carte en mode cartographique	Modifie l'affichage de la carte à une vue en deux dimensions.
Orientation nord	Modifie l'affichage de la carte et permet de maintenir le Nord qui pointe vers le haut de l'écran.
Orientation véh.	Modifie l'affichage de la carte pour assurer que le véhicule pointe vers le haut à l'écran.
Zoom avant <1 à 13>	Modifie l'échelle de la carte à une dimension inférieure.
Zoom arrière <1 à 13>	Modifie l'échelle de la carte à une dimension supérieure.
Activation et désactivation du guidage vocal	Active ou désactive le guidage vocal de navigation.
Répéter le guidage vocal	Répète le dernier guidage vocal de navigation.

Commandes de données

COMMANDE	ACTION
Consom. Carburant	Affiche les données sur la consommation de carburant.
Maintenance (entretien)	Renseignements relatifs à l'entretien.
Infos circ.	Active ou désactive le système d'information routière.
Où suis-je?	Affiche l'emplacement actuel du véhicule.
Info météo	Affiche des renseignements météorologiques.
Carte météorologique	Affiche la carte météorologique actuelle.

Commandes audio

COMMANDE	ACTION
AM	Syntonise la bande AM en sélectionnant la dernière station lue.
FM	Syntonise la bande FM en sélectionnant la dernière station lue.
XM	Syntonise la bande SAT en sélectionnant la dernière station lue.
CD	Entame la lecture d'un CD.
USB	Sélectionne l'entrée audio USB.
Audio Bluetooth[MD]	Sélectionne le système audio Bluetooth[MD].
AUX (auxiliaire)	Sélectionne l'entrée AUX (auxiliaire).

Affichage du guide d'utilisation :

Vous pouvez apprendre comment utiliser les commandes vocales en accédant au Guide d'utilisation simplifié qui contient les instructions de base et les fichiers d'aide nécessaires à l'exécution de plusieurs commandes vocales.

1. Appuyez sur bouton INFO (information) du panneau de commande.
2. Effleurez la touche « Reconnaissance vocale ».
3. Effleurez la touche « Guide d'utilisation ».
4. Effleurez une option.

Options de menu	Résultat
Pour commencer	Décrit les principes fondamentaux du fonctionnement du système de reconnaissance vocale.
Entraînement	Amorce une session de pratique qui vous permettra de découvrir comment améliorer la reconnaissance de votre voix par le système.
Utilisation du carnet d'adresses	Tutoriel sur l'utilisation du carnet d'adresses.
Recherche d'une adresse civique	Fichier d'aide pour trouver une adresse civique.
Composition d'appels	Fichier d'aide pour faire un appel téléphonique par système de reconnaissance vocale.
Aide sur la façon de parler	Affiche des conseils utiles pour prononcer correctement les commandes afin que le système puisse les reconnaître.
Paramétrage de reconnaissance vocale	Décrit les différents réglages disponibles du système de reconnaissance vocale. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Paramétrage de reconnaissance vocale » du présent chapitre.
Adaptation du système à votre voix	Fichiers d'aide pour adapter le système à votre voix.

UTILISATION DU DISPOSITIF

Initialisation

Lorsque le commutateur d'allumage est enfoncé à la position ON (marche), le système de Reconnaissance Vocale NISSAN est initialisé en quelques secondes. Le système est ensuite prêt à accepter les commandes vocales. Si vous appuyez sur le bouton avant la fin de l'initialisation, le système affiche le message : « System not ready » (le système n'est pas prêt) ou fait retentir un bip.

Avant de commencer

Respectez les mesures suivantes pour optimiser le rendement de la reconnaissance vocale NISSAN :

- Maintenez autant que possible le silence dans l'habitacle. Fermez les glaces pour éliminer les bruits ambiants (bruits de circulation, vibrations, etc.) qui peuvent empêcher le système de reconnaître correctement les commandes vocales.
- Lorsque la commande de climatisation est en mode AUTO, la vitesse du ventilateur diminue automatiquement pour faciliter la reconnaissance.
- Attendez qu'une tonalité retentisse avant d'énoncer une commande.
- Parlez naturellement sans marquer une pause entre les mots.

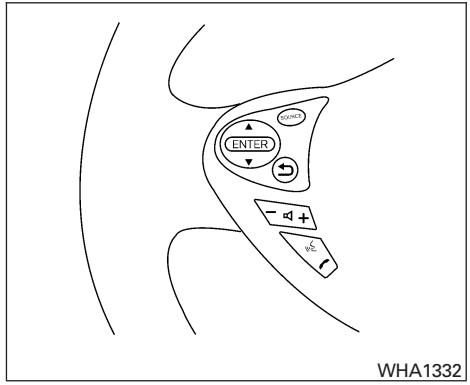

WHA1332

Émission de commandes vocales

1. Enfoncez brièvement le bouton du volant.
2. Une liste des commandes apparaît à l'écran et le dispositif émet le message « Énoncez une commande ».
3. Après le timbre sonore et lorsque l'icône à l'écran change à , donnez une commande vocale.
4. Une fois que la commande est reconnue, le système annonce la commande et exécute l'action demandée.

Si la commande n'a pas été reconnue, le système répète l'annonce. Répétez la commande de façon claire, après le timbre sonore.

Conseils d'utilisation

- Donnez une commande après le timbre sonore. Aucune commande vocale n'est acceptée lorsque l'icône est grise.
- Si la commande n'a pas été reconnue, le système répète l'annonce. Répétez clairement la commande.
- Dites « Back » (précédent) lorsque le système vous y invite pour revenir à l'écran précédent.
- Pour annuler la commande, appuyez sur le commutateur et maintenez-le enfoncé. Le message « Voice Recognition is cancelled » (la commande vocale est annulée) est affiché.
- Si vous voulez régler le volume des messages du système, appuyez sur le bouton SETTING (réglages) du panneau de commande, puis effleurez la touche « Vol. et bips » à l'écran tactile. Utilisez les touches « + » et « - » pour régler le volume de guidage au niveau désiré.
- Pour minimiser la quantité d'invites énoncées par le système en Mode de commande alternatif, utilisez la fonction « Retours vocaux minimum ». Pour accéder à la fonction « Retours vocaux minimum », appuyez sur le bouton SETTING (réglages), puis effleurez la touche « Autres ». Effleurez ensuite la touche « Rec. vocale ».

Comment prononcer les chiffres

Le système de reconnaissance vocale exige que les numéros de téléphone soient prononcés d'une certaine façon. Voici quelques exemples.

Règle générale

- Les nombres à un chiffre seulement 0 (zéro) à 9 (neuf) peuvent être utilisés.
- En disant le numéro de téléphone 800 662-6200, le système acceptera « huit-cent » en plus de « huit zéro zéro ». 500, 700, et 900 sont aussi acceptés.

Exemples

- 1 800 662-6200
  - « Un huit zéro zéro six six deux six deux zéro zéro ».
  - « Un huit cents six six deux six deux zéro zéro ».

Amélioration de la reconnaissance des numéros de téléphone

Vous pouvez améliorer la reconnaissance des numéros de téléphone en prononçant le numéro de téléphone en trois groupes de chiffres. Par exemple, lorsque vous essayez d'appeler 800 662-6200, dites « huit zéro zéro » d'abord, et le système vous demandera alors les trois prochains chiffres. Puis, dites « six six deux ». Après la reconnaissance, le système vous demandera alors les quatre derniers chiffres. Dites, « six deux zéro zéro ». L'utilisation cette méthode d'entrée de chiffres de séquence téléphonique peut améliorer l'exécution de la reconnaissance.

NOTA :

En dictant un nombre domestique, prononcez le chiffre « 0 » comme « zéro » ou « oh ». Si la lettre « O » est incluse dans le numéro domestique, elle ne sera pas reconnue comme le chiffre « 0 » même si vous dites « oh » au lieu de « zéro ».

Menu de réglages

Le contenu du menu de réglages est différent lorsque le Mode de commande alternatif est en fonction.

Liste des commandes

Affiche la liste des commandes pour le Mode de commande alternatif.

Guide d'utilisation

Le guide d'utilisation fournit des instructions de base pour utiliser la reconnaissance vocale et accéder à certaines commandes vocales.

NOTA :

Le guide d'utilisation peut également être accessible à partir du menu INFO après avoir appuyé sur le bouton INFO.

Adaptation du haut-parleur

Procédure de programmation du système pour apprendre les sons spécifiques de votre voix. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Apprentissage commandes vocales » du présent chapitre.

Mode de commande alternatif

Pour des fonctions plus avancées, un Mode de commande alternatif est disponible. Ce paramètre active la commande du système audio de même que les commandes supplémentaires pour les systèmes téléphoniques et de navigation. Lorsque ce réglage est actif, le système n'annonce ni n'affiche les commandes disponibles à chaque étape. Quand ce mode est activé, Paramétrage de reconnaissance vocale change pour offrir plus d'options.

Retours vocaux minimum

Réduit la quantité d'information énoncée pour chaque instruction vocale.

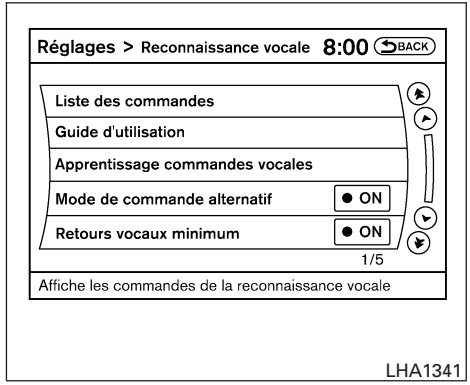

FONCTION APPRENTISSAGE COMMANDES VOCALES

Le système de reconnaissance vocale comporte une fonction d'apprentissage de la voix de l'utilisateur pour améliorer la reconnaissance des commandes vocales. Le système peut mémoriser la voix de trois utilisateurs au maximum.

Programmer le système pour l'apprentissage de la voix de l'utilisateur

1. Appuyez sur la touche SETTING (réglages) du panneau de commande
2. Effleurez la touche « Autres » à l'écran.
3. Effleurez la touche « Reconnaissance vocale ».
4. Effleurez la touche « Apprentissage commandes vocales ».
5. Effleurez l'utilisateur dont la voix doit être mémorisée par le système.
6. Sélectionnez une catégorie que le système doit apprendre à partir de la liste suivante :
   - Téléphone
   - Navigation
   - Information
   - Audio
   - Aide

   Les commandes vocales de la catégorie en question sont affichées.
7. Sélectionnez une commande vocale à programmer.

   Le système de reconnaissance vocale entre en fonction.
8. Le système vous demande de répéter une commande après une tonalité. Cette commande est également affichée à l'écran.
9. Après la tonalité et lorsque l'icône à l'écran passe du au , énoncez la commande que le système demande.
10. Lorsque le système a reconnu la commande vocale, il a appris la voix de l'utilisateur.

Enfoncez le bouton ou appuyez sur le bouton BACK (précédent) pour revenir à l'écran précédent.

Si le système a correctement appris la commande, le témoin de commande vocale à l'écran s'allume.

Réglage des fonctions Apprentissage commandes vocales

Modifier le nom

Modifiez le nom de l'utilisateur au moyen du clavier affiché à l'écran.

Supprimer les données vocales

Réinitialise la voix de l'utilisateur que le système de reconnaissance vocale a apprise.

Continuous Learning (apprentissage continu)

Lorsque cette option est activée, vous pouvez faire apprendre des commandes successives au système sans sélectionner les commandes une à une.

GUIDE DE DÉPANNAGE

Le système doit répondre correctement aux commandes sans difficulté. En cas de difficulté, vérifiez et adoptez les mesures suivantes en relation avec le problème.

Lorsque les solutions sont énumérées par numéro, commencez par le numéro 1 jusqu'à ce que le problème soit résolu.

Symptôme ou message d'erreur	Solution
Le système affiche « COMMAND NOT RECOGNIZED » (commande non reconnue) ou n'interprète pas correctement la commande.	1. Assurez-vous que le format de la commande est valide; consultez les sections « Liste des Commandes en mode Standard » ou « Liste des commandes en Mode de commande alternatif » du présent chapitre. 2. Parlez clairement, en utilisant votre modèle normal de discours et à un niveau approprié à celui bruit ambiant. 3. Assurez-vous que le niveau de bruit ambiant n'est pas excessif (par exemple, glaces ouvertes ou dégivreur en fonction). **NOTA :** **Si le bruit est trop important pour utiliser le téléphone, les commandes vocales ne seront probablement pas reconnues.**
Le système sélectionne toujours le mauvais repère vocal dans le répertoire.	1. Assurez-vous que le repère vocal demandé correspond à celui enregistré à l'origine. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Système téléphonique mains libres Bluetooth^{MD} avec système de navigation » du présent chapitre. 2. Replacez l'un des repères vocaux qui portent à confusion par un repère vocal différent.

MÉMENTO

5 Démarrage et conduite

Précautions pour le démarrage et la conduite 5-3
Gaz d'échappement (monoxyde de carbone) 5-3
Catalyseur trifonctionnel 5-4
Système de surveillance de la pression des pneus 5-4
Précautions de conduite sur route et hors route 5-8
Pour éviter les collisions et les renversements 5-9
Récupération d'un véhicule hors route 5-9
Perte rapide de pression d'air 5-9
Conduite et consommation d'alcool ou de drogues 5-10
Consignes de sécurité pour la conduite 5-11
Bouton-poussoir d'allumage 5-13
Portée 5-15
Positions du commutateur d'allumage par bouton-poussoir 5-15
Coupure du moteur en cas d'urgence 5-16
Décharge de la pile de la clé intelligente NISSAN Intelligent Key[MD] 5-16
Système Antidémarrage du Véhicule NISSAN 5-17
Avant le démarrage du système hybride NISSAN PUREDRIVE[MC] 5-17
Démarrage du système hybride NISSAN PUREDRIVE[MC] 5-18
Système de démarrage à distance (selon l'équipement du véhicule) 5-18
Conduite du véhicule 5-19
Transmission à Variation Continue 5-19
Frein de stationnement 5-23
Système d'avertissement d'angle mort (BSW) (selon l'équipement du véhicule) 5-24
Système d'avertissement d'angle mort (BSW) 5-24
Fonctionnement du système d'avertissement d'angle mort 5-25
Précautions relatives au système d'avertissement d'angle mort 5-27
Situations de conduite du système d'avertissement d'angle mort 5-28
Système d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA) (selon l'équipement du véhicule) 5-32
Fonctionnement du système d'alerte de circulation transversale arrière 5-32

Précautions relatives au système d'alerte de circulation transversale arrière. 5-33
Fonctionnement du système d'alerte de circulation transversale arrière. 5-35
Entretien de radar 5-37
Régulateur de vitesse 5-38
Précautions relatives à l'utilisation du régulateur de vitesse. 5-38
Fonctionnement du régulateur de vitesse. 5-39
Période de rodage. 5-40
Conseils pour une conduite économe en carburant. . . 5-40
Réduction de la consommation de carburant 5-42
4WD (4 roues motrices) intelligent (selon l'équipement du véhicule) 5-43
Fonctionnement du système 4x4–i 5-43
Techniques de stationnement dans les côtes 5-47
Direction assistée 5-48
Circuit de freinage. 5-49
Précautions relatives au freinage 5-49
Système de freinage antiblocage (ABS). 5-50
Assistance au freinage 5-51
Système de Contrôle Dynamique du Véhicule. 5-51
Montée en hauteur et accumulation. 5-53
Distribution de force de freinage 5-53
Limiteur de vitesse en descente (selon l'équipement) 5-54
Système d'assistance au départ en pente 5-55
Système de sonar arrière (RSS). 5-56
Conduite par temps froid 5-58
Déblocage d'une serrure de portière gelée 5-58
Antigel 5-58
Batterie 5-58
Vidange du circuit de refroidissement 5-58
Pneus. 5-58
Équipement hivernal 5-58
Conduite sur la neige ou sur la glace 5-59
Chauffe-moteur (selon l'équipement) 5-59
Système d'insonorisation actif. 5-60

⚠AVERTISSEMENT

- **Ne laissez pas seuls dans votre véhicule des enfants ou des personnes qui ont habituellement besoin de l'aide d'autres personnes. Ne laissez pas non plus les animaux de compagnie sans surveillance. Ils pourraient se blesser ou blesser quelqu'un accidentellement en mettant le véhicule en marche par inadvertance. De plus, par temps chaud et ensoleillé, la température de l'habitacle peut rapidement s'élever au point de provoquer des lésions graves, voire mortelles, à une personne ou à un animal enfermé dans le véhicule.**
- **Fixez solidement tous les bagages à l'aide de cordes ou de sangles afin d'éviter qu'ils ne glissent ou se déplacent. N'empilez pas les bagages plus hauts que les dossiers de sièges. En cas d'arrêt brusque ou de collision, les bagages non retenus pourraient entraîner des blessures.**

GAZ D'ÉCHAPPEMENT (monoxyde de carbone)

⚠AVERTISSEMENT

- **Évitez d'inhaler les gaz d'échappement, car ils contiennent du monoxyde de carbone, une substance incolore et inodore. Le monoxyde de carbone est un produit dangereux. qui peut causer des évanouissements, voire entraîner la mort.**
- **Si vous pensez que des gaz d'échappement pénètrent dans le véhicule, conduisez avec toutes les glaces complètement ouvertes et faites vérifier le véhicule dans les plus brefs délais.**
- **Ne faites pas tourner le moteur dans un endroit fermé tel qu'un garage.**
- **Ne stationnez pas votre véhicule en laissant le moteur en marche, peu importe la durée de votre absence.**
- **Maintenez les déflecteurs arrière, les hayons, les portières et les couvercles de coffre (selon l'équipement) fermés lorsque vous conduisez afin de prévenir l'infiltration des gaz d'échappement dans l'habitacle. Si vous devez conduire en laissant un de ces éléments ouverts, prenez les précautions suivantes :**
  1. **Ouvrez toutes les glaces.**
  2. **Tournez le bouton de recirculation d'air à la position d'arrêt et la commande du ventilateur à la position de vitesse élevée, pour faire circuler l'air.**
- **Si vous devez acheminer des câbles électriques ou d'autres connexions de la remorque par le joint du hayon ou par la carrosserie, suivez les recommandations du fabricant pour prévenir la pénétration de monoxyde de carbone dans le véhicule.**
- **Une vérification du système d'échappement et de la carrosserie doit être effectuée par un mécanicien qualifié lorsque :**
  a. **le véhicule est soulevé pour l'entretien;**

b. vous croyez que des gaz d'échappement s'infiltrent dans l'habitacle;

c. vous avez noté un changement au niveau du bruit émis par le système d'échappement;

d. le système d'échappement, le soubassement ou l'arrière du véhicule ont subi des dommages à la suite d'un accident.

CATALYSEUR TRIFONCTIONNEL

Le système d'échappement de votre véhicule contient un système antipollution appelé catalyseur trifonctionnel. Afin de favoriser la réduction des émissions polluantes, les gaz d'échappement sont brûlés à des températures très élevées dans le catalyseur trifonctionnel.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Les gaz d'échappement et le système d'échappement sont très chauds. Éloignez les personnes, les animaux et les matières inflammables des composants du système d'échappement.**
- **N'immobilisez pas et ne stationnez pas votre véhicule sur une surface recouverte de matières inflammables comme du gazon sec, de vieux papiers ou des chiffons. Ces matières pourraient s'enflammer et provoquer un incendie.**

⚠ MISE EN GARDE

- **N'utilisez pas d'essence au plomb. Les dépôts générés par l'essence au plomb compromettent considérablement la capacité du catalyseur trifonctionnel à réduire les émissions polluantes.**
- **Faites régulièrement effectuer des mises au point de votre moteur. Des anomalies au niveau de l'allumage, de l'injection de carburant ou des circuits électriques peuvent laisser pénétrer du carburant trop riche dans le catalyseur trifonctionnel et faire surchauffer celui-ci. Il ne faut pas continuer de conduire votre véhicule en cas de ratés d'allumage du moteur ou si vous remarquez une nette perte de rendement ou d'autres anomalies de fonctionnement. Rendez-vous le plus tôt possible chez un concessionnaire NISSAN pour faire inspecter votre véhicule.**
- **Évitez de conduire le véhicule lorsque le niveau de carburant est très bas. Une panne sèche peut provoquer des ratés d'allumage du moteur et endommager le catalyseur trifonctionnel.**
- **Ne faites pas tourner le moteur de votre véhicule à un régime trop élevé pendant qu'il se réchauffe.**
- **Ne tentez pas de faire démarrer le moteur de votre véhicule en poussant ce dernier ou en le remorquant.**

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

Vérifiez la pression de tous les pneus, y compris le pneu de secours (selon l'équipement du véhicule) une fois par mois, à froid, puis gonflez-les à la pression recommandée par le constructeur du véhicule sur l'étiquette du véhicule ou l'étiquette de pression des pneus. (Si votre véhicule est doté de pneus de taille différente que celle indiquée sur l'étiquette du véhicule ou l'étiquette de pression des pneus, vous devriez déterminer la pression de gonflage appropriée pour ces pneus.)

Par mesure de sécurité additionnelle, votre véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus qui allume un témoin de basse pression des pneus lorsqu'un ou plusieurs

pneus sont considérablement sous-gonflés. Par conséquent, si le témoin de basse pression des pneus s'allume, vous devriez immobiliser le véhicule et vérifier tous les quatre pneus dès que possible, puis les gonfler à la pression appropriée. La conduite sur un pneu considérablement dégonflé fait surchauffer le pneu, ce qui peut entraîner une défaillance du pneu. De plus, un pneu sous-gonflé augmente la consommation de carburant, réduit la durée de vie utile de la bande de roulement et peut compromettre le comportement routier et la capacité de freinage du véhicule.

Veuillez noter que le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien adéquat des pneus, et qu'il incombe toujours au conducteur de maintenir les pneus correctement gonflés, même si l'état de sous-gonflage n'allume pas le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus.

Votre véhicule est aussi doté d'un Témoin d'Anomalie du système de surveillance de la pression des pneus pour indiquer que le système ne fonctionne pas normalement. Le témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus est combiné au témoin de basse pression des pneus. Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant environ une minute, puis il demeure allumé. Cette séquence se poursuit lors des démarrages subséquents du véhicule tant que l'anomalie persiste. Lorsque le témoin d'anomalie est allumé, le système peut ne pas détecter ni signaler de basses pressions. Les anomalies du système de surveillance de la pression des pneus surviennent pour diverses raisons, y compris l'installation de pneus ou de roues de remplacement ou de rechange qui empêchent le système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner correctement. Vérifiez toujours le témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus après avoir remplacé un pneu ou une roue pour vous assurer que les pneus de remplacement ou de rechange permettent au système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner correctement.

Renseignements additionnels :

- **Le système de surveillance de la pression des pneus ne surveille pas la pression du pneu de secours.**
- Le système de surveillance de la pression des pneus n'est actif que lorsque le véhicule roule à plus de 25 km/h (16 mi/h). De plus, ce dispositif peut ne pas détecter la chute soudaine de la pression d'un pneu (par exemple, la crevaison d'un pneu pendant la conduite).
- Même si vous avez réglé la pression des pneus, le témoin de basse pression des pneus ne s'éteint pas automatiquement. Une fois la pression des pneus réglée à la pression recommandée, il faudra rouler à plus de 25 km/h (16 mi/h) pour activer le système de surveillance de la pression des pneus et désactiver le témoin de basse pression des pneus. Utilisez un manomètre pour pneus pour vérifier la pression des pneus.
- L'avertissement « Pression de pneu bas - ajouter air » s'affiche à l'écran multifonction lorsque le témoin de basse pression des pneus s'allume et qu'une basse pression des pneus est détectée. L'avertissement « Pression de pneu bas - ajouter air » disparaît lorsque le témoin de basse pression des pneus s'éteint.
- L'avertissement « Pression de pneu bas - ajouter air » ne s'affiche pas si le témoin de basse pression des pneus s'allume pour indiquer une anomalie du système de surveillance de la pression des pneus.

- La pression des pneus augmente et diminue en fonction de la chaleur engendrée par les conditions de fonctionnement du véhicule et la température extérieure. Une température extérieure basse peut refroidir l'air à l'intérieur du pneu, ce qui peut causer une diminution de la pression de gonflage du pneu. Cela peut causer l'activation du témoin d'avertissement de basse pression des pneus. Si le témoin s'allume, vérifiez la pression de tous les pneus.
- L'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge (aussi appelée étiquette du véhicule ou étiquette de pression des pneus) est apposée dans l'ouverture de la portière du conducteur.
- Vous pouvez aussi vérifier la pression de tous les pneus (sauf le pneu de la roue secours) à l'écran multifonction. L'ordre d'affichage de pression des pneus correspond à l'ordre réel de position des pneus.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Témoin de basse pression des pneus » du chapitre « Commandes et instruments » et la section « Système de surveillance de la pression des pneus » du chapitre « En cas d'urgence ».

⚠AVERTISSEMENT

- **Les ondes radioélectriques peuvent nuire au fonctionnement des appareils médicaux électriques. Les personnes qui portent un stimulateur cardiaque doivent communiquer avec le fabricant de l'appareil médical électrique pour connaître les interférences possibles avant l'utilisation.**
- **Si le témoin d'avertissement de basse pression des pneus s'allume pendant la conduite, évitez tout braquage ou freinage brusque, ralentissez, dirigez-vous vers un endroit sécuritaire et immobilisez le véhicule dès que possible. La conduite avec un pneu insuffisamment gonflé peut causer des dommages permanents au pneu et augmente la probabilité de défaillance du pneu. Votre véhicule pourrait subir des dommages importants et vous pourriez avoir un accident entraînant des blessures graves. Vérifiez la pression de tous les pneus. Effectuez un réglage de pression À FROID, tel que spécifié sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge, pour ainsi DÉSACTIVER le témoin d'avertissement de basse pression. Si vous avez un pneu crevé, montez la roue de secours dès que possible. (Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Pneu crevé » dans le chapitre « En cas d'urgence ».)**
- **Lorsqu'une roue de secours est montée ou lorsqu'une roue est remplacée, la pression des pneus n'est pas indiquée, le système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionne pas et le témoin d'avertissement de basse pression des pneus clignote pendant environ une minute. Le témoin demeure allumé après une minute. Communiquez avec votre concessionnaire NISSAN dès que possible pour procéder au remplacement des pneus ou à la réinitialisation du système.**
- **L'utilisation de pneus de remplacement autres que ceux précisés par NISSAN peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.**
- **N'injectez aucun produit d'étanchéité pour pneu, liquide ou en aérosol, dans les pneus. Le fonctionnement des capteurs de pression des pneus pourrait s'en trouver compromis.**

⚠MISE EN GARDE

- **Le système de surveillance de la pression des pneus peut ne pas fonctionner correctement lorsque les roues sont munies de chaînes antidérapantes ou lorsque la neige les recouvre complètement.**
- **N'installez pas de pellicule métallisée ou d'autre pièce en métal (antenne, etc.) sur les glaces. Cela peut nuire à la réception des signaux des capteurs de pression des pneus, et le système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionnera pas correctement.**

Certains dispositifs et émetteurs pourraient entraver temporairement le fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus et provoquer l'allumage du témoin de basse pression des pneus.

Exemples :

– Des équipements ou des dispositifs électriques situés à proximité du véhicule qui utilisent des fréquences radio proches de celles du système.

– Un émetteur utilisant des fréquences radio proches de celles du système qui se trouve dans l'habitacle ou à proximité du véhicule.

– Un ordinateur (ou un autre équipement similaire) ou un convertisseur continu-alternatif est utilisé dans l'habitacle ou à proximité du véhicule.

Avis de la FCC :

Aux États-Unis :

Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA :

Toute modification qui n'a pas été expressément approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

Au Canada :

Ce dispositif est conforme aux normes d'Industrie Canada applicables aux appareils RSS exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

Système de surveillance de la pression des pneus avec fonction d'alerte de gonflage facilité

Lorsque vous gonflez un pneu insuffisamment gonflé, le système de surveillance de la pression des pneus avec fonction d'alerte de gonflage facilité fournit des signaux visuels et sonores à l'extérieur du véhicule pour vous aider à gonfler les pneus à la pression À FROID recommandée.

Configuration du véhicule :

1. Stationnez le véhicule dans un endroit sûr et de niveau.
2. Serrez le frein de stationnement et placez le levier sélecteur à la position P (stationnement).
3. Placez le commutateur d'allumage à la position ON (marche). Ne faites pas démarrer le moteur.

Fonctionnement :

1. Gonflez le pneu.
2. Après quelques secondes, les feux de détresse commencent clignoter.

3. Lorsque la pression désignée est atteinte, l'avertisseur sonore retentit une fois et les feux de détresse cessent de clignoter.
4. Effectuez les étapes ci-dessus pour chaque pneu.
   - Si le pneu est trop gonflé d'environ 30 kPa (4 lb/po^2), l'avertisseur sonore retentit et les feux de détresse clignotent trois fois. Pour corriger la pression, appuyez brièvement sur le pointeau de la tige de soupape du pneu pour relâcher la pression. Lorsque la pression atteint la pression désignée, l'avertisseur sonore retentit une fois.
   - Si les feux de détresse ne clignotent pas dans les 15 secondes environ après le début du gonflage, la fonction d'alerte de gonflage facilité n'est pas fonctionnelle.
   - Le système de surveillance de la pression des pneus n'active pas la fonction d'alerte de gonflage facilité dans les conditions suivantes :
   – Dans le cas d'interférences provenant d'un dispositif externe ou d'un émetteur.
   – La pression d'air de l'appareil de gonflage n'est pas suffisante pour permettre le gonflage du pneu.
   – Une anomalie est présente dans le système de surveillance de la pression des pneus.
   – L'avertisseur sonore ou les feux de détresse sont défectueux.
   – Le code d'identification du capteur de pression du pneu n'est pas enregistré dans le système.
   – La pile du capteur de pression du pneu est faible.
   - Si la fonction d'alerte de gonflage facilité n'est pas fonctionnelle en raison d'interférences au système de surveillance de la pression des pneus, avancez ou reculez le véhicule d'environ 1 m (3 pi) et essayez de nouveau.

Si la fonction d'alerte de gonflage facilité n'est toujours pas fonctionnelle, utilisez alors un manomètre pour pneus.

PRÉCAUTIONS DE CONDUITE SUR ROUTE ET HORS ROUTE

Le taux de renversement des véhicules utilitaires est beaucoup plus élevé que celui des autres véhicules.

Les véhicules utilitaires ont une garde au sol plus élevée que les voitures de tourisme, ce qui les rend aptes à diverses applications sur route et hors route. Mais leur centre de gravité est, de ce fait, plus élevé que celui des véhicules ordinaires. Un des avantages qu'offre une garde au sol plus élevée est une meilleure visibilité de la route, ce qui permet d'anticiper les problèmes. Par contre, les véhicules utilitaires ne sont pas conçus pour prendre les virages aussi rapidement que les véhicules à 2 roues motrices classiques, pas plus d'ailleurs que les voitures sport surbaissées ne sont conçues pour faire face avec succès aux conditions hors route. Dans la mesure du possible, évitez les virages brusques à grande vitesse. Comme dans le cas de tout autre véhicule de ce type, une conduite inappropriée peut mener à une perte de maîtrise et à un renversement. En cas de renversement, les risques de blessures mortelles sont accrus pour les personnes qui n'ont pas bouclé leur ceinture.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Mesures de sécurité de conduite » dans le présent chapitre.

POUR ÉVITER LES COLLISIONS ET LES RENVERSEMENTS

⚠AVERTISSEMENT

Si ce véhicule n'est pas conduit de façon prudente et sécuritaire, une perte de maîtrise du véhicule ou un accident peut survenir.

Faites preuve de vigilance et conduisez prudemment en tout temps. Respectez le code de la sécurité routière. Évitez la vitesse excessive, les virages à haute vitesse et les coups de volant parce que ces comportements peuvent vous faire perdre la maîtrise du véhicule. **Comme c'est le cas pour tout autre véhicule, une perte de maîtrise peut vous faire entrer en collision avec d'autres véhicules ou des objets. Le véhicule peut également se renverser, particulièrement si la perte de maîtrise entraîne un dérapage latéral.** Évitez de conduire lorsque vous êtes fatigué et restez attentif en tout temps. Ne conduisez jamais si vous êtes sous l'influence de l'alcool ou de la drogue (y compris les médicaments avec ou sans ordonnance qui causent de la somnolence). Bouclez toujours votre ceinture de sécurité, conformément aux instructions du chapitre « Sécurité – Sièges, ceintures de sécurité et système de retenue supplémentaire » du présent manuel, et exigez que les autres passagers de votre véhicule fassent de même.

Les ceintures de sécurité contribuent à réduire les risques de blessures en cas de collision ou de renversement. **En cas de renversement, les risques de blessures ou de mort sont accrus pour les personnes n'ayant pas bouclé leur ceinture ou l'ayant bouclée incorrectement.**

RÉCUPÉRATION D'UN VÉHICULE HORS ROUTE

Pendant la conduite, les roues du côté droit ou du côté gauche peuvent involontairement quitter la chaussée. En pareil cas, conservez la maîtrise du véhicule conformément à la procédure ci-dessous. Notez que cette procédure ne sert que de guide général. Le véhicule doit être conduit en fonction de l'état du véhicule, de la route et de la circulation.

1. Demeurez calme et ne réagissez pas de façon excessive.
2. Ne serrez pas les freins.
3. Tenez fermement le volant des deux mains et tentez de maintenir une trajectoire directe.
4. Au moment opportun, relâchez lentement la pédale d'accélérateur pour graduellement ralentir le véhicule.
5. Si aucun obstacle ne croise votre trajectoire, dirigez le véhicule pour qu'il suive la route pendant que le véhicule ralentit. Ne tentez pas de revenir sur la chaussée avant que la vitesse du véhicule soit réduite.
6. Lorsque vous pouvez le faire en toute sécurité, tournez graduellement le volant jusqu'à ce que les deux pneus reviennent sur la chaussée. Lorsque tous les pneus se trouvent sur la chaussée, dirigez le véhicule pour qu'il demeure dans la voie appropriée.

- Si vous décidez qu'il est impossible de revenir sur la chaussée en toute sécurité en raison de l'état du véhicule, de la route ou de la circulation, ralentissez graduellement le véhicule pour l'immobiliser en lieu sûr hors route.

PERTE RAPIDE DE PRESSION D'AIR

Une perte rapide de pression d'air ou un éclatement peut survenir si le pneu est crevé ou s'il a été endommagé en heurtant un trottoir ou un nid de poule. Une perte rapide de pression d'air peut aussi être provoquée par la conduite sur des pneus insuffisamment gonflés.

Une perte rapide de pression d'air peut nuire à la tenue de route et à la stabilité du véhicule, particulièrement à des vitesses élevées.

Contribuez à prévenir toute perte rapide de pression d'air en conservant la pression d'air appropriée et en inspectant visuellement les pneus pour vous assurer de l'absence d'usure et de dommages. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Roues et pneus » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel. Si un pneu perd rapidement de l'air ou éclate pendant la conduite, conservez la maîtrise du véhicule en suivant la procédure ci-dessous. Notez que cette procédure ne sert que de guide général. Le véhicule doit être conduit en fonction de l'état du véhicule, de la route et de la circulation.

⚠ AVERTISSEMENT

Les actions suivantes peuvent accroître le risque de perdre la maîtrise du véhicule en cas de perte soudaine de pression d'air d'un pneu. La perte de maîtrise du véhicule peut provoquer une collision et causer des blessures.

- **Le véhicule se déplace généralement dans la direction du pneu à plat.**
- **Ne serrez pas rapidement les freins.**
- **Ne relâchez pas rapidement la pédale d'accélérateur.**
- **Ne tournez pas rapidement le volant.**

1. Demeurez calme et ne réagissez pas de façon excessive.
2. Tenez fermement le volant des deux mains et tentez de maintenir une trajectoire directe.
3. Au moment opportun, relâchez lentement la pédale d'accélérateur pour graduellement ralentir le véhicule.
4. Dirigez graduellement le véhicule en lieu sûr hors de la route et à l'écart de la circulation dans la mesure du possible.
5. Serrez légèrement la pédale de frein pour graduellement immobiliser le véhicule.
6. Allumez les feux de détresse et communiquez avec un service d'assistance routière pour faire changer le pneu ou pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Remplacement d'un pneu crevé » du chapitre « En cas d'urgence » du présent manuel.

CONDUITE ET CONSOMMATION D'ALCOOL OU DE DROGUES

⚠ AVERTISSEMENT

Ne conduisez jamais lorsque vous êtes sous l'influence de l'alcool ou de la drogue. La présence d'alcool dans le sang réduit la coordination des mouvements, augmente le temps de réaction et fausse le jugement. Si vous conduisez après avoir consommé de l'alcool, vous augmentez vos risques d'être impliqué dans un accident avec blessures. De plus, l'alcool pourrait accroître la gravité de vos blessures en cas d'accident.

NISSAN s'engage à construire des véhicules sécuritaires. Toutefois, même le véhicule le plus sécuritaire peut représenter un danger si son conducteur a consommé de l'alcool avant de prendre la route. Chaque année, des milliers de personnes sont blessées ou tuées dans des collisions impliquant des conducteurs qui ont consommé de l'alcool. Même si les lois relatives aux quantités d'alcool pouvant être consommées diffèrent selon les territoires, il est évident que l'alcool a des effets différents d'une personne à l'autre, effets sous-estimés par la plupart des gens.

N'oubliez pas que l'alcool et la conduite ne font pas bon ménage! Cela s'applique également aux drogues (médicaments avec ou sans ordonnance) et drogues illégales. Ne prenez jamais le volant si vos capacités de conduite sont compromises par l'alcool, les drogues ou par toute condition physique susceptible de modifier votre comportement au volant.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ POUR LA CONDUITE

La conception de votre véhicule NISSAN vous permet de l'utiliser sur la route ou hors route. Cependant, contrairement aux véhicules hors route classiques, votre véhicule NISSAN est conçu principalement pour une utilisation dans le cadre des loisirs. Évitez donc de traverser des nappes profondes d'eau ou de boue.

N'oubliez pas qu'il est plus difficile de rouler sur de mauvaises routes ou de se dégager de la neige ou de la boue profonde avec un véhicule à 2 roues motrices qu'avec un véhicule à 4 roues motrices.

Veuillez suivre les consignes suivantes :

⚠AVERTISSEMENT

- **Le patinage des roues avant sur une surface glissante peut entraîner l'affichage du message d'avertissement 4WD (4 roues motrices) et le passage automatique du système 4WD (4 roues motrices) du mode 4WD (4 roues motrices) au mode 2WD (2 roues motrices). Ceci pourrait réduire l'adhérence. Soyez particulièrement prudent lorsque vous tractez une remorque. (Modèles 4WD [4 roues motrices].)**
- **Lorsque vous roulez hors route, conduisez prudemment et évitez les zones dangereuses. Chaque occupant du véhicule doit être correctement assis et porter sa ceinture de sécurité. De cette façon, vos passagers et vous-même serez bien retenus lorsque le véhicule roulera en terrain accidenté.**
- **Ne conduisez pas perpendiculairement à une pente raide. Montez ou descendez-la plutôt de front. Les véhicules tout-terrain peuvent se renverser plus facilement sur les côtés que vers l'avant ou vers l'arrière.**
- **Certaines pentes peuvent se révéler trop raides pour votre véhicule. Si vous tentez de les monter, le moteur de votre véhicule risque de caler. Si vous tentez de les descendre, il se peut que vous ne soyez pas en mesure de maîtriser votre vitesse. Si vous tentez de les traverser perpendiculairement, votre véhicule risque de se renverser.**
- **Ne passez pas d'un rapport à un autre lorsque vous descendez une pente, car vous pourriez perdre la maîtrise de votre véhicule.**
- **Faites preuve de vigilance lorsque vous conduisez jusqu'au sommet d'une pente. L'autre versant peut être très abrupt ou présenter d'autres dangers qui risquent de causer un accident.**
- **Si le moteur cale dans une côte abrupte ou si vous ne pouvez pas vous rendre jusqu'en haut, n'essayez jamais de faire demi-tour. Votre véhicule risque de se renverser. Engagez toujours la marche arrière (R) pour reculer en ligne droite et utilisez les freins pour maîtriser votre vitesse.**

- **Si vous freinez de façon intensive en descente, les freins peuvent finir par s'échauffer et s'évanouir, ce qui peut contribuer à vous faire perdre la maîtrise du véhicule et provoquer un accident. Servez-vous des freins avec modération et utilisez plutôt un rapport de vitesse inférieur pour ralentir le véhicule.**
- **Des bagages mal fixés peuvent être projetés pendant la conduite en terrain accidenté. Fixez fermement tous les bagages chargés afin d'éviter qu'ils ne soient projetés vers l'avant et que vos passagers et vous ne subissiez des blessures.**
- **Installez les bagages lourds dans l'espace de chargement en les poussant vers l'avant du véhicule et en évitant le plus possible de les empiler. N'équipez pas votre véhicule de pneus plus larges que ceux recommandés dans ce manuel, car des pneus trop larges pourraient provoquer un capotage de votre véhicule.**
- **Ne tenez pas votre volant par son rebord intérieur ou par ses branches lorsque vous conduisez hors route. Le volant pourrait bouger soudainement et vous blesser les mains. Tenez-le plutôt par son rebord extérieur.**
- **Avant de démarrer le véhicule, assurez-vous que le conducteur et tous les passagers ont bouclé leur ceinture de sécurité.**
- **Laissez toujours les carpettes en place lorsque vous conduisez, car le plancher peut devenir chaud.**
- **Réduisez votre vitesse en présence de forts vents latéraux. Étant donné que votre véhicule NISSAN a un centre de gravité plus élevé, il est plus susceptible de réagir à de tels vents. En conduisant moins vite, vous conserverez une meilleure maîtrise de votre véhicule.**
- **Ne conduisez pas dans des conditions qui exigent de dépasser la capacité nominale des pneus, même lorsque le mode 4 roues motrices est engagé.**
- **Pour les véhicules à 4 roues motrices, ne tentez pas de soulever deux des roues du sol et de passer une gamme de marche avant ou la marche arrière lorsque le moteur tourne. Vous pourriez ainsi endommager les organes de transmission du véhicule, ou ce dernier pourrait se déplacer soudainement et entraîner des dommages ou des blessures graves.**
- **Ne contrôlez jamais un véhicule à quatre roues motrices sur un dynamomètre conçu pour un véhicule à deux roues motrices (tel qu'utilisé dans certaines provinces ou dans certains États pour les contrôles antipollution) ou autre équipement semblable, même si les deux autres roues sont soulevées du sol. Avant de soumettre votre véhicule au dynamomètre, assurez-vous d'informer le personnel du centre de contrôle qu'il s'agit d'un modèle à quatre roues motrices. L'utilisation d'un équipement d'essai inadapté pourrait endommager les organes de transmission du véhicule, ou ce dernier pourrait se déplacer soudainement et entraîner des dommages ou des blessures graves.**

- **Lorsqu'une roue est soulevée du sol en raison d'une surface qui n'est pas de niveau, ne faites pas patiner la roue de façon excessive.**
- **L'accélération rapide, les virages serrés ou les freinages brusques peuvent vous faire perdre la maîtrise de votre véhicule.**
- **Autant que possible, évitez les virages brusques, surtout à grande vitesse. Le centre de gravité de cotre véhicule NISSAN est plus élevé que celui d'un véhicule de tourisme. Le véhicule n'est pas conçu pour négocier un virage aux mêmes vitesses que les véhicules de tourisme.**
- **Si vous ne tenez pas compte de cette différence, vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule qui pourrait alors se retourner.**
- **Utilisez toujours des pneus des mêmes types, dimensions, marque, construction (à carcasse diagonale, à carcasse diagonale ceinturée ou à carcasse radiale) et dessin de bande de roulement sur les 4 roues. Installez des chaînes antidérapantes sur les roues avant lorsque vous roulez sur des routes glissantes et conduisez prudemment.**
- **Assurez-vous de vérifier les freins juste après avoir conduit dans la boue ou dans l'eau. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Circuit de freinage » du chapitre « Freins mouillés ».**
- **Évitez de stationner votre véhicule sur des côtes abruptes. Si vous sortez du véhicule et si celui-ci roule vers l'avant, vers l'arrière ou de côté, vous pourriez être blessé.**
- **Des entretiens plus fréquents seront nécessaires si, en conduite hors route, du sable, de la boue ou de l'eau atteint la hauteur des entretoises des roues de votre véhicule. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Entretien périodique » du « Guide d'entretien et de réparation NISSAN ».**

⚠ AVERTISSEMENT

N'enfoncez pas le commutateur d'allumage par bouton-poussoir lorsque vous roulez, sauf en cas d'urgence. (Le système hybride NISSAN PUREDRIVE[MC] s'arrête si vous enfoncez le bouton-poussoir d'allumage à trois reprises consécutives ou si vous le maintenez enfoncé pendant plus de deux secondes.) Si le système hybride s'arrête lorsque vous conduisez le véhicule, vous risquez une collision ou de graves blessures.

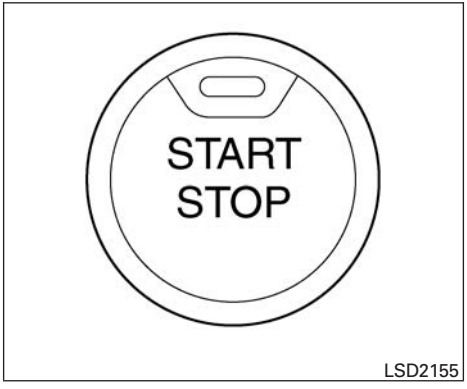

LSD2155

Lorsque vous appuyez sur le commutateur d'allumage par bouton-poussoir sans enfoncer la pédale de frein, le bouton-poussoir s'allume.

Appuyez sur le centre du commutateur d'allumage :

- une fois pour la position ACC (accessoires);
- deux fois pour la position ON (marche);
- trois fois pour la position OFF (hors fonction).

Le commutateur d'allumage revient automatiquement à la position LOCK (antivol-verrouillé) lorsqu'une portière est ouverte ou fermée et que le commutateur d'allumage est à la position OFF (hors fonction).

Le verrou du commutateur d'allumage est conçu pour que le commutateur d'allumage ne puisse pas être placé à la position OFF (hors fonction) tant que le levier sélecteur n'est pas à la position P (stationnement).

S'il n'est pas possible d'enfoncer le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction), observez les étapes suivantes :

1. Déplacez le levier sélecteur à la position P (stationnement).
2. Enfoncez le commutateur d'allumage. La position du commutateur d'allumage passera à ON (marche).
3. Enfoncez de nouveau le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction).

Vous pouvez déplacer le levier sélecteur hors de la position P (stationnement) lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position ON (marche) et que la pédale de frein est enfoncée.

Si la batterie du véhicule est déchargée, le commutateur d'allumage par bouton-poussoir ne peut pas être déplacé de la position LOCK (antivol-verrouillé).

Certains témoins et avertissements s'afficheront à l'écran multifonction. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Écran multifonction » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

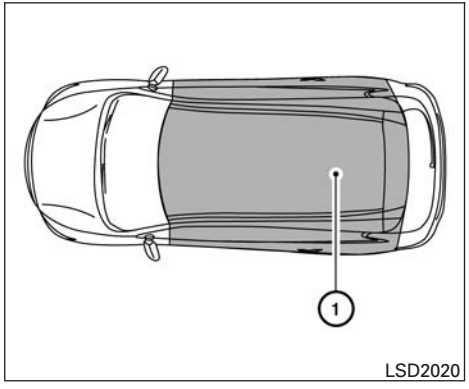

PORTÉE

La clé intelligente est fonctionnelle seulement lorsqu'elle se trouve au sein de la portée précisée.

Lorsque la pile de la clé intelligente est presque déchargée ou que de puissantes ondes radioélectriques sont transmises à proximité, la portée du système de clé intelligente est réduite et la clé intelligente peut ne pas fonctionner correctement.

Sous réserve que la clé intelligente se trouve à la portée appropriée, même une personne qui n'a pas en la possession peut pousser le commutateur d'allumage pour démarrer le moteur.

La portée de la fonction de démarrage du moteur englobe l'intérieur du véhicule seulement ①.

- L'aire de chargement n'est pas comprise dans la portée, mais la clé intelligente peut tout de même fonctionner.
- La clé intelligente peut ne pas fonctionner si vous la placez sur le tableau de bord, dans la boîte à gants, dans le bac de rangement ou dans un vide-poche de portière.
- La clé intelligente peut fonctionner si elle est placée près de la portière ou de la glace à l'extérieur du véhicule.

POSITIONS DU COMMUTATEUR D'ALLUMAGE PAR BOUTON-POUSSOIR

OFF (hors fonction) :

Le commutateur d'allumage passe à la position OFF (hors fonction) lorsque vous coupez le moteur à l'aide du commutateur. Aucune partie du commutateur d'allumage ne s'allume.

ACC (accessoires) :

Dans cette position, les accessoires électriques, par exemple la radio, peuvent être utilisés même si le moteur ne tourne pas.

La position ACC (accessoires) comporte un dispositif de protection antidécharge qui met le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction) après une période de temps dans les conditions suivantes :

- Toutes les portières sont fermées.
- Le levier sélecteur est à la position P (stationnement).

Le dispositif de protection antidécharge s'annule si l'une des conditions suivantes survient :

- Ouverture d'une portière.
- Le levier sélecteur est déplacé hors de la position P (stationnement).
- La position du commutateur d'allumage change.

ON (marche) :

Dans cette position, le système d'allumage et les accessoires électriques sont mis en fonction.

La position ON (marche) comporte un dispositif de protection antidécharge qui met le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction) si, après un certain temps, le véhicule ne roule pas dans les conditions suivantes :

- Toutes les portières sont fermées.
- Le levier sélecteur est à la position P (stationnement).

La protection antidécharge sera annulée si n'importe quelle portière est ouverte.

⚠MISE EN GARDE

Ne laissez pas le commutateur d'allumage à la position ACC (accessoires) ou ON (marche) pour une période prolongée lorsque le moteur ne tourne pas. La batterie pourrait se décharger.

COUPURE DU MOTEUR EN CAS D'URGENCE

Pour couper le moteur en cas d'urgence pendant la conduite, effectuez les étapes suivantes :

– Enfoncez rapidement le commutateur d'allumage par bouton-poussoir trois fois consécutives en moins de 1,5 seconde ou

– Maintenez le commutateur d'allumage par bouton-poussoir enfoncé pendant plus de deux secondes.

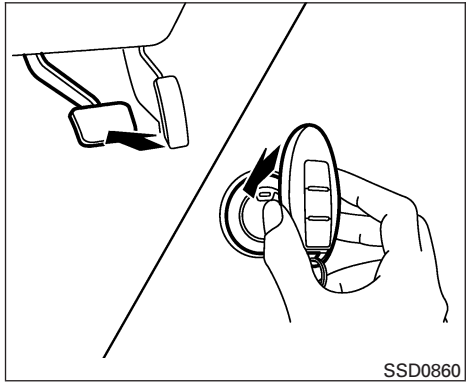

DÉCHARGE DE LA PILE DE LA CLÉ INTELLIGENTE NISSAN INTELLIGENT KEY^{MD}

Si la pile de la clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD} est déchargée, ou si les conditions environnementales nuisent au fonctionnement de la clé intelligente, faites démarrer le moteur en effectuant la procédure suivante :

1. Déplacez le levier sélecteur à la position P (stationnement).
2. Appuyez fermement sur la pédale de frein.
3. Touchez le commutateur d'allumage avec la clé intelligente comme illustré. (Un carillon retentit.)

   Après l'exécution de l'étape 3, lorsque le commutateur est enfoncé sans appuyer sur la pédale de frein, la position du commutateur d'allumage passe à la position ACC (accessoires).
4. Appuyez sur le commutateur d'allumage tout en enfonçant la pédale de frein dans les dix secondes suivant le retentissement du carillon. Le moteur se met en marche.

NOTA :

- Lorsque le commutateur d'allumage est enfoncé à la position ACC (accessoires) ou ON (marche) ou lorsque le moteur est démarré au moyen de la procédure indiquée ci-dessus, le témoin de décharge de la pile de la clé intelligente s'affiche à l'écran multifonction quand la clé se trouve à l'intérieur du véhicule. Cette condition est normale. Pour éteindre le témoin de décharge de la pile de la clé intelligente, touchez de nouveau le commutateur d'allumage avec la clé intelligente.

- Si le témoin de décharge de la pile de la clé intelligente s'affiche, remplacez la pile aussitôt que possible. Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous à la section « Remplacement des piles » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » de ce manuel.

SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE DU VÉHICULE NISSAN

L'antidémarreur du véhicule NISSAN empêche le démarrage du moteur sans une clé programmée.

Si on se sert d'une clé NVIS programmée et que le moteur refuse quand même de démarrer (par exemple, en présence d'interférences causées par une autre clé programmée, par un dispositif pour poste de péage automatisé ou par un dispositif de paiement automatique se trouvant sur votre porte-clés), procédez comme suit :

1. Laissez le commutateur d'allumage à la position ON (marche) pendant environ cinq secondes.
2. Tournez-le ensuite à la position OFF (hors fonction) ou LOCK (antivol-verrouillé) et attendez environ 10 secondes.
3. Recommencez les étapes 1 et 2.
4. Tentez de nouveau de faire démarrer le moteur au moyen de votre clé programmée NVIS tout en tenant le dispositif (ayant causé des interférences) à l'écart.

Si le moteur refuse toujours de démarrer, NISSAN vous recommande de placer votre clé NVIS programmée sur un autre porte-clés afin d'éviter les interférences causées par les autres dispositifs.

AVANT LE DÉMARRAGE DU SYSTÈME HYBRIDE NISSAN PUREDRIVE[MC]

- Assurez-vous que rien ni personne ne se trouve à proximité de votre véhicule.
- Vérifiez les niveaux de l'huile à moteur, du liquide de refroidissement, du liquide de frein ainsi que du liquide lave-glace aussi fréquemment que possible ou, au minimum, à chaque ravitaillement.
- Vérifiez la propreté de toutes les glaces et de tous les phares.
- Vérifiez l'aspect et la condition des pneus en procédant à une inspection visuelle. Assurez-vous également que la pression de gonflage est adéquate.
- Vérifiez que toutes les portières sont fermées.
- Placez les sièges et réglez les appuie-tête.
- Réglez les rétroviseurs intérieur et extérieurs.
- Bouclez votre ceinture de sécurité et demandez à tous les autres occupants du véhicule de faire de même.
- Vérifiez le fonctionnement des témoins lorsque vous tournez le commutateur d'allumage à la position ON (marche). Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Témoins et rappels sonores » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

1. Serrez le frein de stationnement.
2. Déplacez le levier sélecteur à la position P (stationnement) ou N (point mort). La position P (stationnement) est recommandée.

   Le système hybride NISSAN PUREDRIVE[MC] est conçu pour ne pas fonctionner si le levier sélecteur est dans une position de conduite.
3. Appuyez sur la pédale de frein et enfoncez le bouton-poussoir d'allumage pour faire démarrer le système hybride. Le témoin READY (prêt à démarrer) s'allume au compteur.

   Lorsque vous faites démarrer le système hybride par temps très froid, le témoin READY (prêt à démarrer) clignote et peut tarder à s'allumer en continu. Lorsque le témoin READY (prêt à démarrer) clignote, le levier sélecteur ne peut pas quitter la position P (stationnement).

NOTA :

Ne démarrez pas le véhicule en position N (point mort) (par temps froid seulement).

- Le système hybride peut ne pas démarrer même si le témoin READY (prêt à démarrer) est allumé. Lorsque le témoin READY (prêt à démarrer) est allumé, vous pouvez commencer à rouler.

NOTA :

Évitez le plus possible les situations qui risquent de provoquer la décharge potentielle de la batterie de 12 V et les conditions de non-démarrage telles que :

1. **L'installation ou l'utilisation prolongée d'accessoires électroniques qui consomment l'alimentation de batterie de 12 V lorsque le moteur est arrêté (chargeurs de téléphone, GPS, lecteurs de DVD, etc.).**
2. **Le véhicule n'est pas utilisé régulièrement ou il est utilisé lors de courtes distances seulement.**

Dans ces cas, la batterie de 12 V peut avoir besoin d'être chargée afin de préserver sa durée de vie utile.

SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE (selon l'équipement du véhicule)

Si le véhicule est démarré au moyen du système de démarrage à distance, le commutateur d'allumage doit être placé à la position ON (marche) avant de pouvoir déplacer le levier sélecteur de la position P (stationnement). Pour mettre le commutateur d'allumage en position ON (marche), suivez les étapes suivantes :

1. Assurez-vous que la clé intelligente est en votre possession.
2. Serrez le frein.
3. Enfoncez le commutateur d'allumage une fois à la position ON (marche).

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Clé intelligente NISSAN Intelligent Key[MD] » dans le chapitre « Vérifications et réglages avant le démarrage » de ce manuel.

TRANSMISSION À VARIATION CONTINUE

La transmission à variation continue de votre véhicule est électroniquement commandée pour produire un rendement optimal et un fonctionnement régulier.

Vous trouverez aux pages suivantes les procédures de fonctionnement recommandées pour ce type de boîte de vitesses. Pour obtenir un rendement maximal de votre véhicule et profiter au maximum de sa conduite, suivez ces procédures.

Afin de protéger la Transmission à Variation Continue, le couple du moteur pourrait être automatiquement réduit si son régime augmente brusquement lors de la conduite sur des chaussées glissantes ou lors d'un contrôle du véhicule sur dynamomètre.

Démarrage du véhicule

1. Après avoir démarré le moteur, enfoncez complètement la pédale de frein avant de déplacer le levier sélecteur hors de la position P (stationnement).
   La transmission à variation continue de votre véhicule est conçue pour qu'il soit nécessaire d'enfoncer la pédale de frein avant de déplacer le levier sélecteur de la position P (stationnement) à un autre rapport de marche avant lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).
   Vous ne pouvez pas déplacer le levier sélecteur hors de la position P (stationnement) vers une autre position si le commutateur d'allumage est placé à la position LOCK (antivol-verrouillé), OFF (hors fonction) ou ACC (accessoires) pendant que le témoin READY (prêt à démarrer) est allumé.
2. Maintenez la pédale de frein enfoncée et déplacez le levier sélecteur dans une position de marche avant.
3. Desserrez le frein de stationnement et relâchez la pédale de frein, puis laissez le véhicule entamer graduellement son déplacement.

⚠ AVERTISSEMENT

- **N'enfoncez pas la pédale d'accélérateur lorsque vous passez des positions P (stationnement) ou N (point mort) aux positions R (marche arrière) ou D (marche avant). Ne relâchez la pédale de frein qu'une fois le levier de vitesses en position. Le fait de ne pas respecter ces directives peut entraîner une perte de maîtrise du véhicule et causer un accident.**
- **Le régime de ralenti d'un moteur froid est élevé. Faites preuve de prudence lorsque vous engagez une vitesse en marche avant ou en marche arrière avant que le moteur ne se soit réchauffé.**
- **Ne déplacez jamais le levier sélecteur à la position P (stationnement) ou R (marche arrière) lorsque le véhicule est en mouvement. Le fait de ne pas respecter ces directives peut entraîner une perte de maîtrise du véhicule et causer un accident.**

⚠ MISE EN GARDE

- **Lorsque vous arrêtez le véhicule dans une côte ascendante, ne retenez pas le véhicule en position en enfonçant la pédale d'accélérateur. Utilisez plutôt la pédale de frein.**
- **Ne rétrogradez pas brusquement sur une chaussée glissante. Vous pourriez alors perdre la maîtrise de votre véhicule.**

- **Sauf en cas d'urgence, ne déplacez pas le levier de vitesses à la position N (point mort) lorsque vous conduisez. La conduite en mode de roue libre lorsque la transmission est à la position N (point mort) risque d'endommager gravement la transmission.**

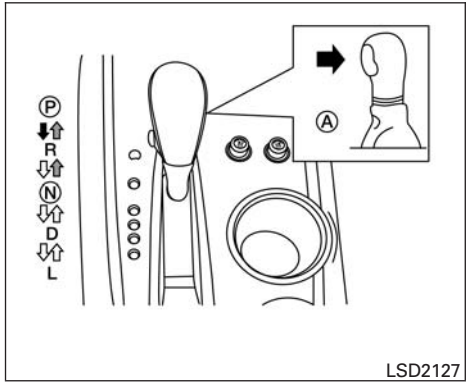

LSD2127

Changement des vitesses

Appuyez sur le bouton Ⓐ et enfoncez la pédale de frein.

Appuyez sur le bouton Ⓐ pour déplacer le levier sélecteur.

Déplacez le levier sélecteur sans appuyer sur le bouton Ⓐ.

Après le démarrage du moteur, enfoncez complètement la pédale de frein, appuyez sur le bouton du levier sélecteur et déplacez le levier hors de la position P (stationnement) vers une autre position voulue.

⚠AVERTISSEMENT

Serrez le frein de stationnement si le levier sélecteur est en prise alors que le moteur ne tourne pas. Sinon, le véhicule risque de se déplacer ou de rouler inopinément et d'entraîner de graves blessures ou des dommages matériels importants.

⚠MISE EN GARDE

Utilisez les positions P (stationnement) ou R (marche arrière) uniquement lorsque le véhicule est complètement immobilisé.

P (stationnement)

⚠MISE EN GARDE

Pour éviter d'endommager la boîte de vitesses, sélectionnez les positions P (stationnement) ou R (marche arrière) uniquement lorsque le véhicule est complètement immobilisé.

Utilisez la position P (stationnement) une fois le véhicule stationné ou au démarrage du moteur. Assurez-vous que le véhicule est complètement immobilisé. **La pédale de frein et le bouton du levier sélecteur doivent être enfoncés pour qu'il soit possible de déplacer le levier à la position P (stationnement) à partir de la position N (point mort) ou de toute autre position.** Serrez le frein de stationnement. Serrez d'abord le frein de stationnement avant de déplacer le levier sélecteur à la position P (stationnement) si vous devez vous stationner dans une pente.

R (marche arrière)

⚠MISE EN GARDE

Pour éviter d'endommager la boîte de vitesses, sélectionnez les positions P (stationnement) ou R (marche arrière) uniquement lorsque le véhicule est complètement immobilisé.

Cette position s'utilise pour reculer. Assurez-vous que votre véhicule est totalement immobilisé avant de déplacer le levier sélecteur en position R (marche arrière). **La pédale de frein et le bouton du levier sélecteur doivent être enfoncés pour déplacer ce dernier de la position P (stationnement), N (point mort) ou toute autre position de conduite à la position R (marche arrière).**

N (point mort)

Il ne s'agit pas d'une position de marche avant ou de marche arrière. Vous pouvez toutefois démarrer le moteur de votre véhicule dans cette position. Si le moteur de votre véhicule cale pendant que vous roulez, vous pouvez déplacer le levier de vitesses de ce dernier à la position N (point mort), puis redémarrer.

D (marche avant)

Cette position est utilisée pour la conduite normale en marche avant.

L (gamme basse)

Utilisez cette position pour obtenir un freinage moteur maximal pour descendre ou monter des pentes raides et à l'approche de virages serrés. N'utilisez pas la position L (gamme basse) dans toutes autres circonstances.

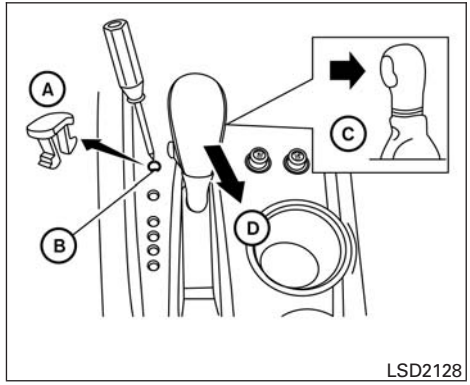

Déverrouillage du levier de vitesse

Vous ne pourrez peut-être pas déplacer le levier sélecteur de la position P (stationnement) vers une autre position si la charge de la batterie est basse ou déchargée, même si la pédale de frein et le bouton du levier sélecteur sont enfoncés. Pour déplacer le levier sélecteur, procédez comme suit :

1. Placez le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction) ou LOCK (antivol-verrouillé).
2. Serrez le frein de stationnement.

3. Retirez le couvercle de déverrouillage du levier sélecteur Ⓐ à l'aide d'un outil approprié.
4. Enfoncez le dispositif de déverrouillage du levier sélecteur Ⓑ à l'aide d'un outil approprié.
5. Appuyez sur le bouton du levier sélecteur Ⓒ et déplacez le levier à la position N (point mort) Ⓓ tout en maintenant le dispositif de verrouillage vers le bas. Le véhicule peut maintenant être conduit normalement. Remettez en place le cache du dispositif de verrouillage du levier de vitesses une fois l'opération terminée. S'il est impossible de déplacer le levier sélecteur hors de la position P (stationnement), faites vérifier dès que possible la transmission à variation continue par un concessionnaire NISSAN.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le levier sélecteur ne peut être déplacé hors de la position P (stationnement) lorsque le moteur tourne et si la pédale de frein est enfoncée, il est possible que les feux d'arrêt ne fonctionnent pas. Des feux d'arrêt défectueux peuvent causer un accident avec blessures à vous-même et à d'autres personnes.

Rétrogradation de l'accélérateur – En position D (marche avant)

Enfoncez la pédale d'accélérateur au plancher si vous devez effectuer un dépassement ou gravir une pente raide. La boîte de vitesses rétrogradera dans un rapport inférieur correspondant à la vitesse du véhicule.

Mode de protection de surchauffe du liquide de transmission

Cette transmission à variation continue dispose d'un mode de protection de surchauffe du liquide de transmission. Si la température du liquide devient trop élevée (par exemple, en gravissant une pente abrupte à pleine charge, par temps chaud, en tractant une remorque), le couple du moteur et, dans certaines conditions, la vitesse du véhicule pourraient être diminués automatiquement afin d'éviter d'endommager la boîte de vitesses. La vitesse du véhicule peut être contrôlée par l'accélérateur, mais le couple du moteur et la vitesse du véhicule pourraient être limités.

Protection totale

Il est possible que le dispositif de protection totale s'active en présence de conditions de conduite extrêmes, telles qu'un patinage excessif des roues suivi d'un freinage brusque. Le témoin d'anomalie pourrait s'allumer pour indiquer que le mode de protection totale est activé. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Témoin d'anomalie » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel. Le dispositif peut s'activer même si tous les circuits électriques fonctionnent adéquatement. En pareil cas, placez le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction) et attendez 10 secondes. Enfoncez de nouveau le commutateur d'allumage à la position ON (marche). Le fonctionnement normal du véhicule devrait se rétablir. Autrement, faites vérifier la transmission à variation continue par un concessionnaire NISSAN et faites-la réparer au besoin.

⚠AVERTISSEMENT

Lorsque le mode de protection de température élevée du liquide de refroidissement ou le mode de protection totale s'active, la vitesse du véhicule peut être graduellement réduite. Une vitesse inférieure à celle de la circulation fait augmenter les risques de collision. Soyez particulièrement prudent pendant la conduite. Au besoin, rangez le véhicule sur l'accotement de façon sécuritaire et laissez la Transmission à Variation Continue revenir à un fonctionnement normal ou faites-la réparer au besoin.

⚠AVERTISSEMENT

- **Assurez-vous que le frein de stationnement est complètement desserré avant de mettre le véhicule en mouvement. Sinon, cela risque de causer une défaillance des freins et d'entraîner un accident.**
- **Ne desserrez pas le frein de stationnement de l'extérieur du véhicule.**
- **N'utilisez pas le levier sélecteur comme frein de stationnement. Lorsque vous stationnez votre véhicule, assurez-vous que le frein de stationnement est bien serré.**
- **Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans un véhicule. Ils pourraient desserrer le frein de stationnement et provoquer un accident.**

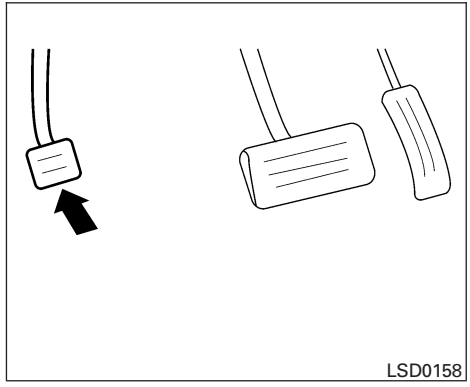
LSD0158

Pour le serrer : enfoncez fermement le frein de stationnement.

Pour le relâcher :

1. Appuyez fermement sur la pédale de frein.
2. Déplacez le levier sélecteur à la position P (stationnement).
3. Appuyez fermement sur la pédale du frein de stationnement pour le desserrer.
4. Assurez-vous que le témoin des freins est éteint avant de prendre la route.

SYSTÈME D’AVERTISSEMENT D’ANGLE MORT (BSW) (selon l’équipement du véhicule)

- Système d’avertissement d’angle mort (BSW)

⚠ AVERTISSEMENT

- **Le système d’avertissement d’angle mort ne remplace pas la façon appropriée de conduire le véhicule et n’est pas conçu pour empêcher le contact avec les véhicules ou les objets. Lors d’un changement de voie, utilisez toujours les rétroviseurs extérieurs et intérieurs et tournez-vous en regardant dans la direction où vous allez vous déplacer pour vous assurer qu’il est prudent de changer de voie. Ne vous fiez pas uniquement au système d’avertissement d’angle mort.**
- **Le système d’avertissement d’angle mort fonctionne lorsque la vitesse est supérieure à 32 km/h (20 mi/h) environ.**

SYSTÈME D’AVERTISSEMENT D’ANGLE MORT (BSW)

Le système d’avertissement d’angle mort (BSW) permet d’alerter le conducteur de la présence d’autres véhicules dans les voies adjacentes lors d’un changement de voie.

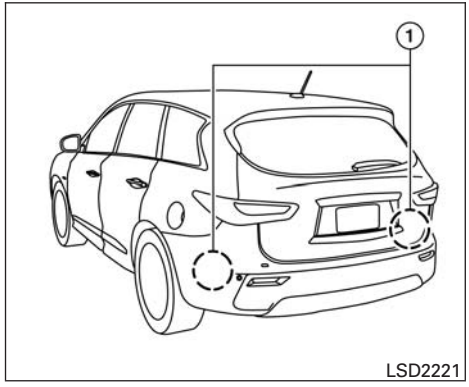

Le système d’avertissement d’angle mort utilise des capteurs de radar ① installés près du pare-chocs arrière pour détecter d’autres véhicules qui se trouvent dans une voie adjacente.

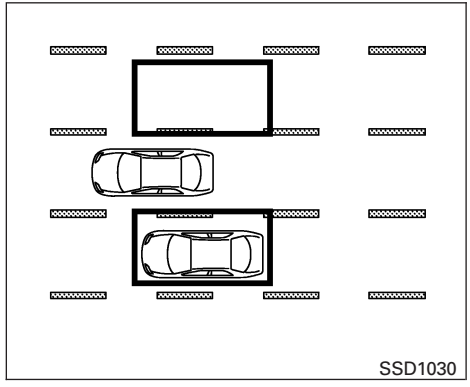

Zone de détection

Les capteurs de radar peuvent détecter des véhicules sur les deux côtés de votre véhicule dans la zone de détection comme illustré. Cette zone de détection commence à partir du rétroviseur extérieur de votre véhicule et s’étend jusqu’à environ 3,0 m (10 pi) derrière le pare-chocs arrière, et à environ 3,0 m (10 pi) latéralement.

Le système d'avertissement d'angle mort fonctionne lorsque la vitesse est supérieure à 32 km/h (20 mi/h) environ. Si les capteurs de radar détectent des véhicules dans la zone de détection, le témoin du système d'avertissement d'angle mort s'allume. Si le conducteur active ensuite le clignotant, un carillon retentit deux fois et le témoin du système d'avertissement d'angle mort clignote.

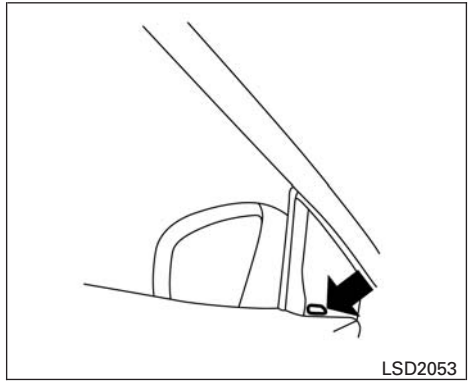

Témoin du système d'avertissement d'angle mort

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME D'AVERTISSEMENT D'ANGLE MORT

Si les capteurs de radar détectent un véhicule dans la zone de détection, le témoin d'avertissement d'angle mort situé au niveau des rétroviseurs extérieurs s'allume. Si le clignotant est ensuite activé, le système émet un carillon (à deux reprises) et le témoin du système d'avertissement d'angle mort clignote. Le témoin du système d'avertissement d'angle mort continue de clignoter jusqu'à ce que les véhicules détectés quittent la zone de détection.

Le témoin du système d'avertissement d'angle mort s'allume pendant quelques secondes lorsque le contact est établi.

La luminosité du témoin du système d'avertissement d'angle mort est réglée automatiquement en fonction de la luminosité de l'éclairage ambiant.

Un carillon retentit si les capteurs de radar ont déjà détecté les véhicules lorsque le conducteur active le clignotant. Si un véhicule pénètre dans la zone de détection après l'activation du clignotant par le conducteur, seul le témoin du système d'avertissement d'angle mort clignote et aucun carillon ne retentit. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Situations de conduite du système d'avertissement d'angle mort » dans ce chapitre.

Le système d'avertissement d'angle mort s'active automatiquement chaque fois que vous faites démarrer le moteur, à condition qu'il soit activé au moyen du menu des réglages à l'écran multifonction.

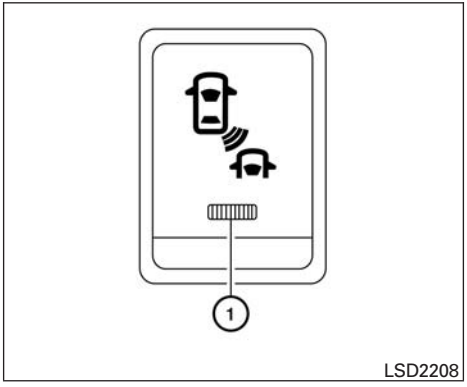

Lorsque le commutateur du système d'avertissement d'angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière est mis en position d'arrêt, le témoin ① du commutateur est éteint. L'indicateur s'éteint également si le système d'avertissement d'angle mort et le système d'alerte de circulation transversale arrière sont désactivés.

Activation et désactivation du système d'avertissement du déport de couloir

Effectuez les étapes suivantes pour activer ou désactiver le système d'avertissement du déport de couloir.

1. Appuyez sur le bouton ❑ jusqu'à ce que l'option « Settings » (paramètre) s'affiche à l'écran multifonction. Utilisez le bouton ▲▼ pour sélectionner « Driver Assistance » (aide au conducteur). Appuyez sur le bouton ENTER (entrer).
2. Sélectionnez « Driver Aids » (aides à la conduite), puis appuyez sur le bouton ENTER (entrer).
3. Pour régler le système d'avertissement d'angle mort et le système d'alerte de circulation transversale arrière aux modes activé ou désactivé, utilisez les boutons ▲▼ pour naviguer dans le menu, puis appuyez sur le bouton ENTER (entrer) pour faire votre sélection ou modifier une option :
   - Sélectionnez « Blind Spot » (angle mort) et appuyez sur le bouton ENTER (entrer).
   – Pour activer l'avertissement, utilisez le bouton ENTER (entrer) pour cocher la case de l'option « BSW/RCTA system » (système d'avertissement d'angle mort et système d'alerte de circulation transversale arrière).

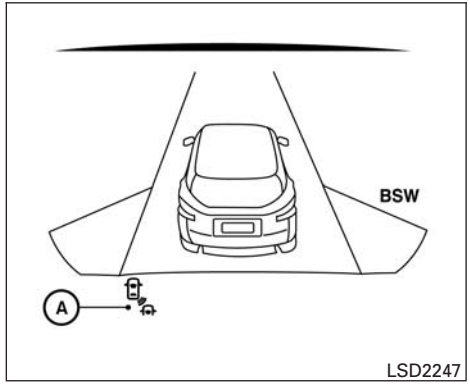

Temporairement non disponible

Lorsqu'une obstruction du radar est détectée, le système est automatiquement désactivé. Le message d'avertissement « Side Radar Obstruction » (obstruction du radar latéral) s'affiche et le témoin d'avertissement d'angle mort (dans l'affichage du compteur) clignote Ⓐ à l'écran multifonction. Le témoin du commutateur du système d'avertissement d'angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière clignote également.

Les systèmes ne sont pas disponibles jusqu'à ce que les conditions ne soient plus présentes.

Les capteurs de radar pourraient être bloqués par les conditions ambiantes temporaires comme la projection d'eau, la buée ou le brouillard. Le blocage pourrait aussi être causé par les objets comme la glace, le gel ou la saleté qui obstruent les capteurs de radar.

Mesures à prendre :
Lorsque les conditions indiquées ci-dessus ne sont plus présentes, le système se réactive automatiquement.

Anomalie

Lorsque le système ne fonctionne pas correctement, il se désactive automatiquement. Le message d'avertissement d'anomalie du système, accompagné du témoin d'avertissement d'angle mort (orange), s'affichent à l'écran multifonction. Si le système d'avertissement d'angle mort est défectueux, le système d'alerte de circulation transversale arrière sera également défectueux.

Mesures à prendre :
Arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire, placez le véhicule en position P (stationnement), coupez le moteur, puis redémarrez-le. Si le message continue de s'afficher, faites vérifier le système par un concessionnaire NISSAN.

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU SYSTÈME D'AVERTISSEMENT D'ANGLE MORT

⚠ AVERTISSEMENT

- **Les capteurs de radar peuvent ne pas détecter les objets et activer le système d'avertissement d'angle mort lorsque certains objets sont présents tels que :**
  - **Les piétons, les vélos ou les animaux**
  - **Les véhicules tels que les motocyclettes, les véhicules de hauteur basse ou les véhicules dotés de grande garde au sol.**
  - **Les véhicules venant en sens inverse.**
  - **Les véhicules qui restent dans la zone de détection lorsque vous accélérez à partir d'un arrêt. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Situations de conduite du système d'avertissement d'angle mort » dans ce chapitre.**
  - **Un véhicule qui pénètre dans la voie adjacente à une vitesse approximative à celle de votre véhicule. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Situations de conduite du système d'avertissement d'angle mort » dans ce chapitre.**
  - **Les véhicules qui s'approchent rapidement depuis l'arrière. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Situations de conduite du système d'avertissement d'angle mort » dans ce chapitre.**
  - **Les véhicules que votre voiture dépasse rapidement. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Situations de conduite du système d'avertissement d'angle mort » dans ce chapitre.**
  - **Un véhicule qui traverse rapidement la zone de détection.**

- **La zone de détection des capteurs de radar est conçue en fonction d'une largeur de voie standard. Lorsque vous conduisez dans une voie plus large, les capteurs de radar peuvent ne pas détecter les véhicules qui se trouvent dans une voie adjacente. Lorsque vous conduisez dans une voie étroite, les capteurs de radar peuvent détecter les véhicules qui se trouvent de deux voies éloignées.**
- **Les capteurs de radar sont conçus pour ignorer la plupart des objets fixes; toutefois, les objets tels que les barrières de sécurité, les murs, le feuillage et les véhicules stationnés pourraient parfois être détectés. Le message d'avertissement d'anomalie du système, accompagné du témoin d'avertissement d'angle mort (orange), s'affichent à l'écran multifonction. Ceci est un mode normal de conduite.**
- **Des conditions climatiques sévères ou des projections de la route peuvent réduire la capacité du radar à détecter d'autres véhicules.**
- **Le bruit excessif (par exemple, le volume de la chaîne stéréo ou une glace de véhicule ouverte) a une incidence sur le timbre du carillon et il se peut qu'il ne soit pas entendu.**

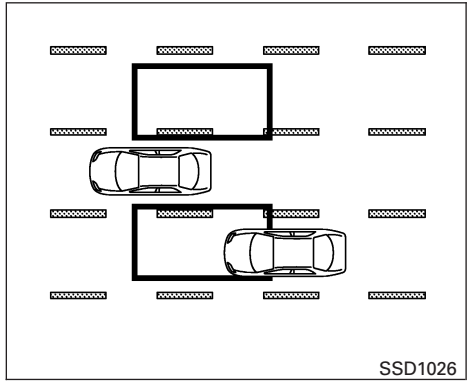

Illustration 1 – approche de derrière

SITUATIONS DE CONDUITE DU SYSTÈME D'AVERTISSEMENT D'ANGLE MORT

Un autre véhicule qui s'approche de derrière

Illustration 1 : le témoin du système d'avertissement d'angle mort s'allume si un véhicule pénètre dans la zone de détection de derrière dans une voie adjacente.

Toutefois, si la vitesse du véhicule de dépassement est beaucoup plus élevée que celle de votre véhicule, le témoin peut ne pas s'allumer avant que le véhicule détecté ne soit à côté du vôtre. Utilisez toujours les rétroviseurs extérieurs et intérieurs et tournez-vous en regardant dans la direction où vous allez vous déplacer pour vous assurer qu'il est prudent de changer de voie.

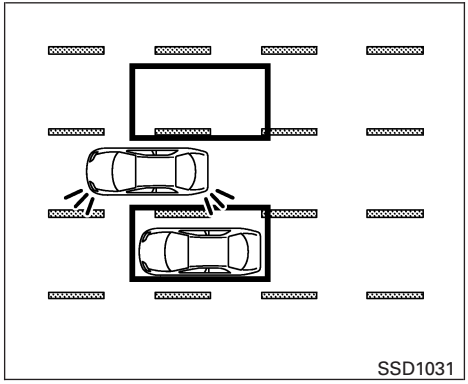

Illustration 2 – approche de derrière

Illustration 2 : si le conducteur active le clignotant, un carillon retentit (deux fois) et le témoin du système d'avertissement d'angle mort clignote.

NOTA :

Si le conducteur active le clignotant avant qu'un véhicule pénètre dans la zone de détection, le témoin du système d'avertissement d'angle mort clignote mais aucun carillon ne retentit lorsque l'autre véhicule est détecté.

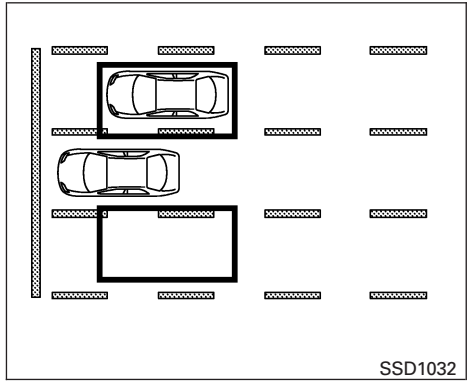

Illustration 3 – accélérez à partir d'un arrêt

NOTA :

Illustration 3 : si vous accélérez à partir d'un arrêt lorsqu'un véhicule se trouve dans la zone de détection, l'autre véhicule peut ne pas être détecté.

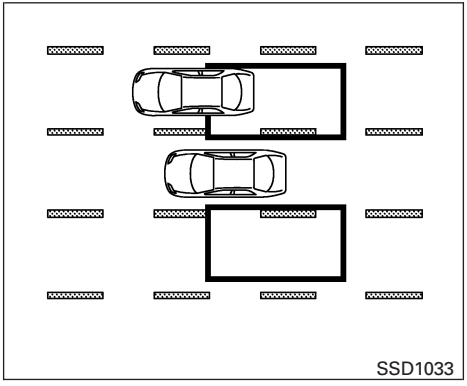

Illustration 4 – dépassement d'un autre véhicule

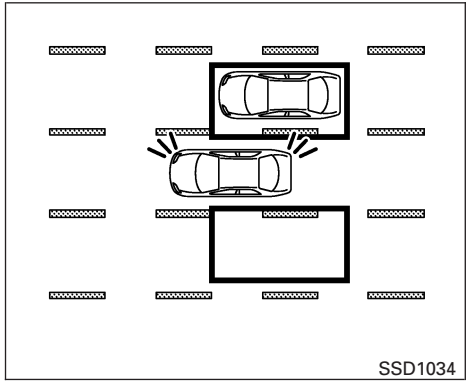

Illustration 5 – dépassement d'un autre véhicule

Dépassement d'un autre véhicule

Illustration 4 : le témoin du système d'avertissement d'angle mort s'allume si vous dépassez un véhicule et que ce véhicule reste dans la zone de détection pendant environ deux secondes.

Les capteurs de radar peuvent ne pas détecter les véhicules qui se déplacent lentement si votre véhicule les dépasse rapidement.

Illustration 5 : si le conducteur active le clignotant pendant qu'un autre véhicule se trouve dans la zone de détection, le carillon du système retentit (deux fois) et le témoin du système d'avertissement d'angle mort clignote.

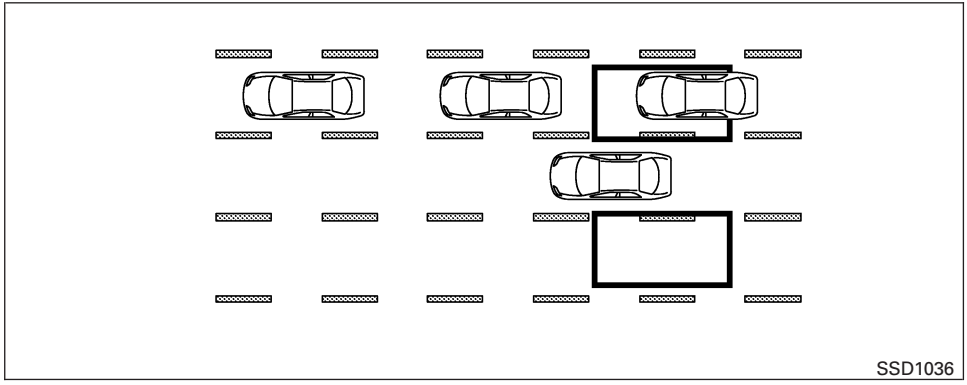

Illustration 6 – dépassement de plusieurs véhicules

NOTA :

Illustration 6 : lorsque vous dépassez plusieurs véhicules dans une rangée, les véhicules après le premier véhicule peuvent ne pas être détectés s'ils se déplacent en étant proches l'un de l'autre.

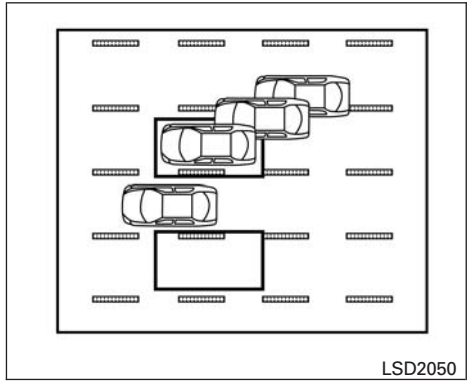

Illustration 7 – entrée du côté

Entrée du côté

Illustration 7 : le témoin du système d'avertissement d'angle mort s'allume si un véhicule pénètre dans la zone de détection d'un côté ou de l'autre.

NOTA :

Les capteurs de radar peuvent ne pas détecter un véhicule qui se déplace à environ la même vitesse que votre véhicule lorsqu'il entre dans la zone de détection.

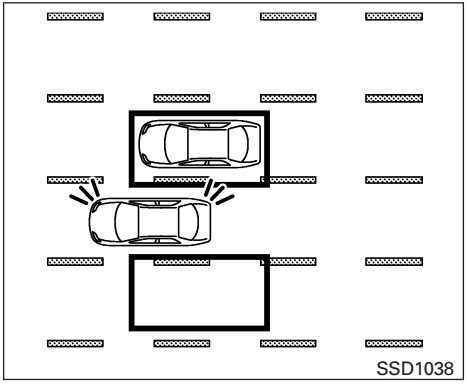

Illustration 8 – entrée du côté

Illustration 8 : si le conducteur active le clignotant, le témoin du système d'avertissement d'angle mort clignote et un carillon retentit deux fois.

NOTA :

Si le conducteur active le clignotant avant qu'un véhicule pénètre dans la zone de détection, le témoin du système d'avertissement d'angle mort clignote mais aucun carillon ne retentit lorsqu'un autre véhicule est détecté.

SYSTÈME D'ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE ARRIÈRE (RCTA) (selon l'équipement du véhicule)

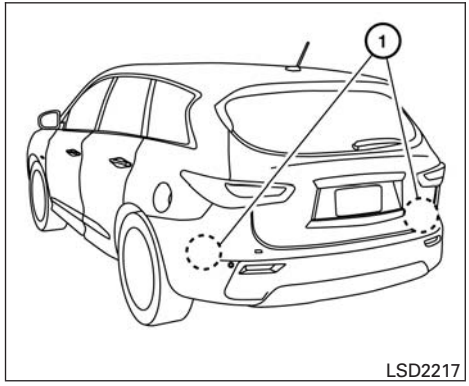

⚠AVERTISSEMENT

- **Le système d'alerte de circulation transversale arrière ne remplace pas la façon appropriée de conduire le véhicule et n'est pas conçu pour empêcher le contact avec les véhicules ou les objets. Lorsque vous reculez d'un espace de stationnement, utilisez toujours les rétroviseurs extérieurs et intérieur et tournez-vous en regardant dans la direction où vous allez vous déplacer. Ne vous fiez pas uniquement au système d'alerte de circulation transversale arrière.**

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME D'ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE ARRIÈRE

Le système d'alerte de circulation transversale arrière peut aider à alerter le conducteur lorsqu'il s'approche d'un véhicule quand il effectue une marche arrière en sortant d'un espace de stationnement.

Le système d'alerte de circulation transversale arrière fonctionne lorsque le levier sélecteur est à la position R (marche arrière) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 8 km/h (5 mi/h) environ.

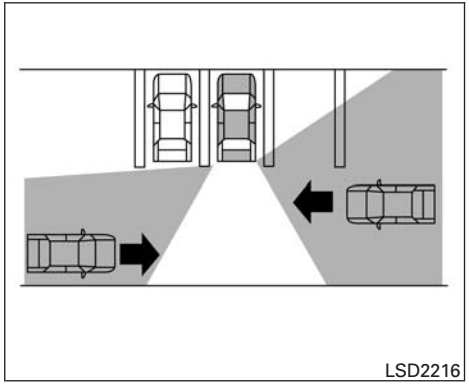
LSD2216

Le système d'alerte de circulation transversale arrière utilise des capteurs de radar ① installés sur les deux côtés près du pare-chocs arrière pour détecter un véhicule qui s'approche.

Les capteurs de radar ① détectent un véhicule qui s'approche jusqu'à une distance maximale de 20 m (66 pi) environ.

Si le radar détecte un véhicule qui s'approche par le côté, le système émet des avertissements visuels et sonores.

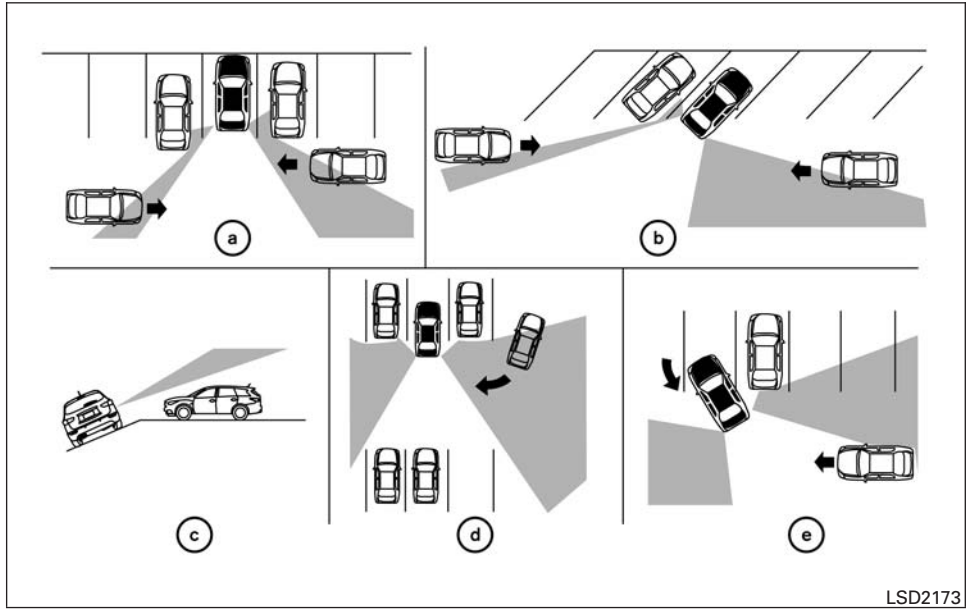

LSD2173

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU SYSTÈME D'ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE ARRIÈRE

⚠AVERTISSEMENT

- **Vérifiez votre environnement et retournez-vous toujours pour vérifier ce qui est derrière vous avant d'effectuer la marche arrière. Les capteurs de radar détectent les véhicules (en mouvement) qui s'approchent. Les capteurs de radar ne peuvent pas détecter tous les objet tels que :**
  - **les piétons, les vélos, les motocyclettes, les animaux ou les enfants manipulant les véhicules-jouets;**
  - **un véhicule qui vous dépasse à une vitesse supérieure à environ 30 km/h (19 mi/h);**
  - **un véhicule qui vous dépasse à une vitesse inférieure à environ 8 km/h (5 mi/h).**
- **Les capteurs de radar peuvent ne pas détecter les véhicules qui s'approchent dans certaines situations :**
  - **Illustration A : lorsqu'un véhicule stationné à côté de vous obstrue le faisceau du capteur de radar.**
  - **Illustration B : lorsque le véhicule est stationné à un angle dans un espace de stationnement.**
  - **Illustration C : lorsque le véhicule est stationné sur un sol incliné.**
  - **Illustration D : lorsqu'un véhicule qui s'approche tourne dans l'allée de l'aire de stationnement de votre véhicule.**
  - **Illustration E : lorsque l'angle formé par votre véhicule et le véhicule qui s'approche est minime.**
- **Les conditions suivantes peuvent réduire la capacité du radar à détecter d'autres véhicules :**
  - **temps violent;**
  - **projections de la route;**
  - **accumulation de glace sur le véhicule;**
  - **accumulation de gel sur le véhicule;**
  - **accumulation de saleté sur le véhicule.**
- **N'apposez pas des autocollants (y compris le matériel transparent), n'installez pas des accessoires ou appliquez une peinture additionnelle à proximité des capteurs de radar. Ces conditions peuvent réduire la capacité du radar à détecter d'autres véhicules**
- **N'utilisez pas le système d'alerte de circulation transversale arrière lorsque vous tractez une remorque.**
- **Le bruit excessif (par exemple, le volume de la chaîne stéréo ou une glace de véhicule ouverte) a une incidence sur le timbre du carillon et il se peut qu'il ne soit pas entendu.**

Si le radar détecte un véhicule qui s'approche par le côté, le carillon du système retentit (un seul bip) et le témoin du système d'avertissement d'angle mort sur le côté du véhicule qui s'approche clignote.

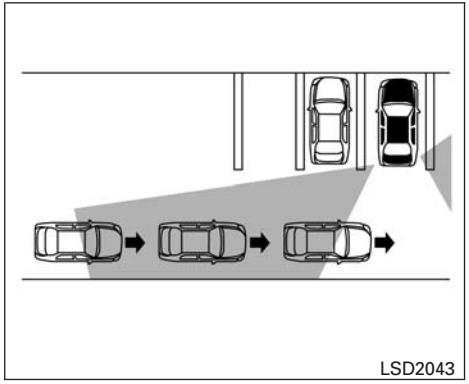

Illustration 1

NOTA :

- Dans le cas de plusieurs véhicules qui approchent en rang (illustration 1) ou dans le sens contraire (illustration 2), le carillon émis par le système d'alerte de circulation transversale arrière pourrait ne pas retentir après le passage du premier véhicule devant les capteurs.

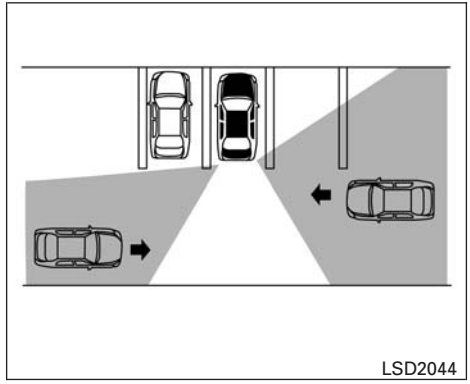

Illustration 2

- Le carillon du système de sonar qui indique qu'il y a un objet derrière le véhicule a une priorité plus élevée que celui du système d'alerte de circulation transversale arrière (un seul bip) indiquant l'approche d'un véhicule. Si le système d'alerte de circulation transversale arrière détecte en même temps un objet derrière le véhicule et un véhicule qui approche, les indications suivantes sont fournies :
  - Le carillon du système de sonar retentit
  - Le témoin du système d'avertissement d'angle mort sur le côté du véhicule qui s'approche clignote.

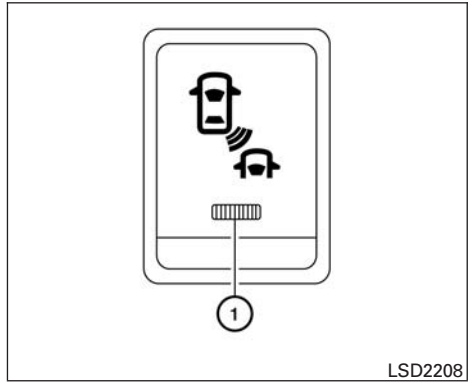

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME D'ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE ARRIÈRE

Le système d'avertissement d'angle mort et le système d'alerte de circulation transversale arrière peuvent être temporairement désactivés en appuyant sur le commutateur du système d'avertissement d'angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière ①. Le système d'avertissement d'angle mort et le système d'alerte de circulation transversale arrière s'activent automatiquement à chaque démarrage du moteur.

Le système d'alerte de circulation transversale arrière peut être désactivé en permanence au moyen du réglage à l'écran multifonction.

1. Appuyez sur le bouton ⧉ jusqu'à ce que l'option « Settings » (paramètre) s'affiche à l'écran multifonction. Utilisez le bouton ▲▼ pour sélectionner « Driver Assistance » (aide au conducteur). Appuyez sur le bouton ENTER (entrer).
2. Sélectionnez « Driver Aids » (aides à la conduite), puis appuyez sur le bouton ENTER (entrer).
3. Pour régler le système d'avertissement d'angle mort et le système d'alerte de circulation transversale arrière aux modes activé ou désactivé, utilisez les boutons pour naviguer dans le menu, puis appuyez sur le bouton ENTER (entrer) pour faire votre sélection ou modifier une option.

- Sélectionnez « Blind Spot » (angle mort) et appuyez sur le bouton ENTER (entrer).
  - Pour activer l'avertissement, utilisez le bouton ENTER (entrer) pour cocher la case de l'option « BSW/RCTA » (système d'avertissement d'angle mort et système d'alerte de circulation transversale arrière).

Système d'alerte de circulation transversale arrière temporairement non disponible

Lorsqu'une obstruction du radar est détectée, le système est automatiquement désactivé. Le message d'avertissement « Side Radar Obstruction » (obstruction du radar latéral) s'affiche et le témoin d'avertissement d'angle mort (blanc) clignote à l'écran multifonction. Les témoins de commutateur du système d'avertissement d'angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière clignotent également.

Les systèmes ne sont pas disponibles jusqu'à ce que les conditions ne soient plus présentes.

Les capteurs de radar pourraient être bloqués par les conditions ambiantes temporaires comme la projection d'eau, la buée ou le brouillard. Le blocage pourrait aussi être causé par les objets comme la glace, le gel ou la saleté qui obstruent les capteurs de radar.

Mesures à prendre :
Lorsque les conditions indiquées ci-dessus ne sont plus présentes, le système se réactive automatiquement.

Anomalie du système d'alerte de circulation transversale arrière

Si le système d'alerte de circulation transversale arrière est défectueux, le système se désactive automatiquement. Le message d'avertissement d'anomalie du système, accompagné du témoin d'avertissement d'angle mort (orange), s'affichent à l'écran multifonction. Si le système d'avertissement d'angle mort est défectueux, le système d'alerte de circulation transversale arrière sera également défectueux.

Mesure à prendre :
Arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire, coupez le moteur et redémarrez- le. Si le message continue de s'afficher, faites vérifier le système par un concessionnaire NISSAN.

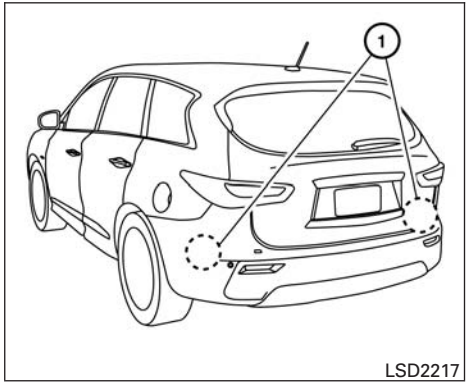

LSD2217

ENTRETIEN DE RADAR

Les deux capteurs de radar ① du système d'avertissement d'angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière sont situés près du pare-chocs arrière. Gardez toujours la zone à proximité des capteurs de radar propre.

Les capteurs de radar pourraient être bloqués par les conditions ambiantes temporaires comme la projection d'eau, la buée ou le brouillard.

Le blocage pourrait aussi être causé par les objets comme la glace, le gel ou la saleté qui obstruent les capteurs de radar.

Vérifiez la présence d'objets qui obstruent la zone autour des capteurs de radar et retirez-les.

N'apposez pas des autocollants (y compris le matériel transparent), n'installez pas des accessoires ou appliquez une peinture additionnelle à proximité des capteurs de radar.

Évitez de frapper ou d'endommager la zone à proximité des capteurs de radar. Consultez un concessionnaire NISSAN si la zone autour des capteurs de radar est endommagée en raison d'une collision.

Déclaration de fréquence radio

Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC.

Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. **Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et**
2. **ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.**

Avertissement de la FCC :
Toute modification non conforme aux normes de la partie responsable peut annuler le droit de l'utilisateur d'exploiter un tel équipement.

Loi applicable : Canada 310
Ce dispositif est conforme aux normes d'Industrie Canada applicables aux appareils RSS exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

Fréquence de fonctionnement : 24,05 GHz à 24,25 GHz

Puissance de sortie : moins de 20 milliwatts

PRÉCAUTIONS RELATIVES À L'UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE

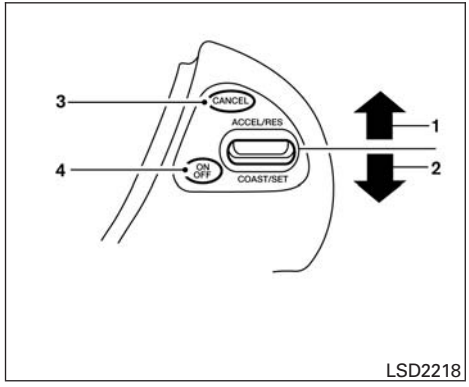

1. ACCEL/RES (accélération-reprise)
2. COAST/SET (décélération-réglage)
3. CANCEL (annulation)
4. ON·OFF (marche et hors fonction)

- Le régulateur de vitesse cesse de fonctionner automatiquement s'il est défectueux. Le témoin SET (réglages) de l'écran multifonction clignote pour signaler l'anomalie au conducteur. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Écran multifonction » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.
- Si le témoin SET (réglages) clignote, appuyez sur ON·OFF (marche-hors fonction) et faites vérifier le système par un concessionnaire NISSAN.
- Le témoin SET (réglages) peut clignoter lorsque l'interrupteur ON·OFF (marche-hors fonction) du régulateur de vitesse est activé tout en appuyant sur ACCEL/RES (accélération-reprise), COAST/SET (vitesse de croisière/réglage) ou CANCEL (annulation). Suivez les procédures décrites ci-après pour régler le régulateur de vitesse adéquatement.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez pas le régulateur de vitesse dans les conditions suivantes :

- **Lorsqu'il est impossible de maintenir la vitesse programmée.**
- **Lorsque la circulation est dense ou que la vitesse varie.**
- **Sur les routes montagneuses ou sinueuses.**
- **Sur les routes glissantes (pluie, neige, glace, etc.).**
- **Dans des endroits très venteux.**

Vous pourriez ainsi perdre la maîtrise de votre véhicule et avoir un accident.

FONCTIONNEMENT DU RÉGULATEUR DE VITESSE

Le régulateur de vitesse vous permet de rouler à des vitesses situées entre 40 km/h et 144 km/h (25 mi/h et 89 mi/h) sans avoir à garder votre pied sur l'accélérateur.

Pour mettre le régulateur de vitesse en fonction, appuyez sur l'interrupteur ON/OFF (en fonction-hors fonction). Le témoin CRUISE (régulateur de vitesse) apparaît à l'écran multifonction.

Pour établir une vitesse de croisière, accélérez à la vitesse voulue, puis appuyez brièvement sur le commutateur COAST/SET (décélération-réglage). Le témoin SET (réglages) apparaît à l'écran multifonction. Relâchez la pédale d'accélérateur. Le véhicule continue à rouler à la vitesse programmée.

- **Pour dépasser un autre véhicule,** appuyez sur la pédale d'accélérateur. Le véhicule revient à la vitesse programmée dès que vous relâchez la pédale.
- Lorsque vous montez ou descendez une pente raide, il est possible que le véhicule ne puisse pas maintenir la vitesse programmée. Ne mettez pas le régulateur en fonction si vous devez conduire dans une telle situation.

Pour annuler la vitesse programmée, utilisez l'une des trois méthodes suivantes :

- Appuyez sur l'interrupteur CANCEL (annulation); le témoin SET (réglages) s'éteint à l'écran multifonction.
- Appuyez sur la pédale de frein; le témoin SET (réglages) s'éteint.
- Appuyez sur le commutateur ON·OFF (marche et hors fonction). Les témoins CRUISE (régulateur de vitesse) et SET (réglages) s'éteignent à l'écran multifonction.

Le régulateur de vitesse est automatiquement mis hors fonction et le témoin SET (réglages) s'éteint à l'écran multifonction si :

- Vous enfoncez la pédale de frein tout en appuyant sur le commutateur ACCEL/RES (accélération-reprise) ou SET/COAST (réglage/vitesse de croisière). La vitesse programmée est supprimée de la mémoire.
- La vitesse du véhicule est réduite de plus de 13 km/h (8 mi/h) par rapport à la vitesse programmée.
- Vous déplacez le levier sélecteur à la position N (point mort).

Pour établir une vitesse de croisière plus rapide, utilisez l'une des trois méthodes suivantes :

- Appuyez sur l'accélérateur. Enfoncez le commutateur COAST/SET (vitesse de croisière/réglage) et relâchez-le une fois que le véhicule a atteint la vitesse désirée.
- Maintenez enfoncé l'interrupteur d'accélération-reprise (ACCEL/RES). Relâchez-le lorsque le véhicule atteint la vitesse désirée.
- Appuyez brièvement sur l'interrupteur d'accélération-reprise (ACCEL/RES). La vitesse de votre véhicule augmente d'environ 1,6 km/h (1 mi/h) chaque fois que vous appuyez sur l'interrupteur.

Pour établir une vitesse de croisière plus lente, utilisez l'une des trois méthodes suivantes :

- Appuyez légèrement sur la pédale de frein. Enfoncez le commutateur COAST/SET (vitesse de croisière/réglage) et relâchez-le une fois que le véhicule a atteint la vitesse désirée.
- Enfoncez l'interrupteur de décélération-réglage et maintenez-le enfoncé. Relâchez le commutateur une fois que le véhicule a ralenti jusqu'à la vitesse désirée.

- Enfoncez l'interrupteur de décélération-réglage et maintenez-le enfoncé. La vitesse programmée de votre véhicule diminue d'environ 1,6 km/h (1 mi/h) chaque fois que vous appuyez sur le commutateur.

Pour reprendre la vitesse antérieurement programmée, appuyez brièvement sur le commutateur ACCEL/RES (accélération/reprise). Dès que la vitesse du véhicule dépasse 40 km/h (25 mi/h), la dernière vitesse de croisière réglée est rétablie.

PÉRIODE DE RODAGE

⚠MISE EN GARDE

Afin d'obtenir un rendement maximal de votre moteur, d'en assurer la fiabilité et de lui permettre la meilleure consommation d'essence possible, suivez les recommandations ci-après pendant les 2 000 premiers kilomètres (1 200 milles). Si vous ne suivez pas ces recommandations, vous risquez de diminuer la durée de vie utile de votre moteur ainsi que ses performances.

- Évitez de conduire à une vitesse constante (rapide ou lente) pendant des périodes prolongées et ne faites pas tourner le moteur de votre véhicule à un régime supérieur à 4 000 tr/min.
- N'effectuez pas d'accélération à plein régime dans quelque rapport que ce soit.
- Évitez les démarrages rapides.
- Évitez les freinages brusques dans la mesure du possible.
- Ne tractez pas de remorque pendant les 805 premiers kilomètres (500 miles) de votre véhicule neuf. Vous pourriez endommager le moteur, les essieux ou d'autres pièces de votre véhicule.

CONSEILS POUR UNE CONDUITE ÉCONOME EN CARBURANT

Suivez ces conseils simples qui vous aideront à réaliser la meilleure économie de carburant de votre véhicule.

1. **Appuyez doucement sur la pédale d'accélération et la pédale de frein.**
   - Évitez les démarrages et les arrêts inutilement brusques.
   - Prenez l'habitude d'accélérer et de freiner doucement.
   - Maintenez une vitesse constante pendant vos déplacements et laissez le véhicule avancer sur sa lancée autant que possible.
   - Appliquez une légère pression sur la pédale d'accélérateur lorsque vous conduisez sur des routes plates ou dans les descentes.
   - Évitez de pomper les freins pour ralentir le véhicule lorsque cela est possible.
2. **Maintenez une vitesse constante**
   - Regardez loin devant et essayez d'anticiper les arrêts afin de réduire le freinage au minimum.
   - Synchronisez votre vitesse avec les feux de signalisation afin de réduire le nombre d'arrêts.

- En maintenant une vitesse constante, vous rencontrez moins de feux rouges et améliorez votre consommation de carburant.

3. **Utilisez le climatiseur (A/C) lorsque vous conduisez à des vitesses plus élevées.**
   - En-dessous de 64 km/h (40 mi/h), il est plus efficace d'ouvrir les glaces pour refroidir l'habitacle en raison de la charge réduite du moteur.
   - Par contre, au-dessus de 64 km/h (40 mi/h), il est plus efficace d'utiliser la climatisation pour refroidir l'habitacle en raison de la résistance aérodynamique accrue.
   - Faire recirculer l'air frais dans la cabine lorsque la climatisation est en fonction permet de réduire la charge de refroidissement.
   - Éteignez la climatisation quand il n'est pas nécessaire.
4. **Pour économiser sur le carburant, conduisez modérément et gardez vos distances.**
   - En respectant la limite de vitesse et en ne dépassant pas 97 km/h (60 mi/h) (là où la loi le permet), vous améliorez le rendement énergétique en raison de résistance aérodynamique réduite.
   - En maintenant une distance sécuritaire derrière les autres véhicules, vous n'êtes pas obligé de freiner aussi souvent.
   - En observant ce qui se passe devant vous, vous pourrez anticiper les changements brusques de vitesse et ainsi freiner moins souvent et accélérer ou décélérer plus en douceur.
   - Sélectionnez une gamme de rapports adaptée aux conditions de route.
   - Des trajets fréquents et courts peuvent réduire l'économie de carburant.
5. **Utilisez le régulateur de vitesse**
   - L'utilisation du régulateur de vitesse pendant la conduite sur l'autoroute vous permet de maintenir une vitesse constante.
   - Le régulateur de vitesse est particulièrement efficace pour réduire la consommation de carburant pendant la conduite sur route plane.
6. **Planifiez l'itinéraire le plus court**
   - Utilisez une carte ou un système de navigation pour déterminer l'itinéraire qui vous fera gagner le plus de temps.
7. **Évitez le laisser tourner le moteur au ralenti**
   - Lorsque vous êtes arrêté pendant plus de 30 ou 60 secondes, éteignez votre moteur si vous pouvez le faire en toute sécurité afin d'économiser sur le carburant et réduire les émissions.
8. **Achetez une passe automatisée pour route à péage**
   - Les conducteurs détenteurs d'une passe automatisée peuvent circuler sur des voies spéciales et ainsi conserver leur vitesse de croisière en s'engageant sur la route à péage et en la quittant.
9. **Pour réchauffer votre véhicule pendant l'hiver**
   - Limitez le temps de ralenti afin de réduire au minimum l'impact sur l'économie de carburant.
   - En règle générale, il est inutile de faire tourner le moteur au ralenti pendant plus de trente secondes pour assurer la circulation de l'huile avant prendre la route.

- Votre véhicule atteindra sa température de fonctionnement idéale plus rapidement lorsque vous roulez que si vous laissez le moteur tourner au ralenti.
- Autant que possible, stationnez votre véhicule dans des conditions de températures modérées.

10. **Pour refroidir l'habitacle**
    - Dans la mesure du possible, stationnez votre véhicule dans un endroit couvert ou à l'ombre.
    - Si l'habitacle est chaud, ouvrez les glaces du véhicule pour réduire la température intérieure plus rapidement et diminuer la charge sur le circuit de chauffage/climatisation.
11. **Chargement**
    - Évitez de transporter du poids inutile dans le véhicule.
    - Évitez de charger la galerie pour préserver les caractéristiques aérodynamiques du véhicule.
12. **Rodage**
    - Votre véhicule peut avoir besoin d'une période de rodage de plus 6 400 km (4 000 mi) pour consommer moins de carburant.
    - Évitez de mesurer l'économie de carburant pendant les 1 900 premiers kilomètres (1 200 milles).
13. **Utilisez la position D (marche avant).**
    - Utilisez la position D (marche avant) et le mode Surmultipliée autant que possible.
    - Lorsque ce mode est désactivé ou que la position L (gamme basse) est privilégiée, le moteur risque de tourner plus longtemps qu'il n'est nécessaire, entraînant ainsi une plus forte consommation de carburant.

NOTA :

Pour afficher la consommation de carburant appropriée, réinitialisez d'abord le compteur d'économie de carburant.

- Faites régulièrement effectuer des mises au point de votre moteur.
- Suivez le programme d'entretien recommandé.
- Assurez-vous que les pneus sont gonflés à la pression appropriée. Des pneus dont la pression est insuffisante s'usent plus rapidement et augmentent la consommation de carburant.
- Assurez-vous que le réglage de la géométrie des roues est adéquat. Un mauvais réglage de la géométrie des roues entraîne une réduction de la durée de vie des pneus et une augmentation de la consommation de carburant.
- Utilisez une huile dont l'indice de viscosité est recommandé pour votre moteur. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Recommandations relatives à l'huile à moteur et au filtre à huile » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel.

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME 4X4–I

⚠AVERTISSEMENT

- **Ne conduisez pas dans des conditions qui exigent de dépasser la capacité nominale des pneus. L'accélération rapide, les virages serrés ou les freinages brusques peuvent vous faire perdre la maîtrise de votre véhicule, même lorsque le mode 4WD (4 roues motrices) intelligent est engagé.**
- **Pour les véhicules à 4 roues motrices, ne tentez pas de soulever deux des roues du sol et de passer une gamme de marche avant ou la marche arrière lorsque le moteur tourne. Vous pourriez ainsi endommager les organes de transmission du véhicule, ou ce dernier pourrait se déplacer soudainement et entraîner des dommages au véhicule ou des blessures graves.**
- **Ne contrôlez jamais un véhicule à transmission intégrale sur un dynamomètre conçu pour un véhicule à 2 roues motrices (tel qu'utilisé dans certaines provinces ou dans certains États en vue des contrôles antipollution) ou un autre équipement semblable, même si les 2 autres roues sont soulevées du sol. Avant de soumettre votre véhicule au dynamomètre, ne manquez pas d'informer le personnel du centre de contrôle qu'il s'agit d'un modèle à 4 roues motrices. L'utilisation d'un équipement d'essai inadapté pourrait endommager les organes de transmission du véhicule, ou ce dernier pourrait se déplacer soudainement et entraîner des dommages au véhicule ou des blessures graves.**

⚠MISE EN GARDE

- **Ne mettez pas le moteur en marche sur un rouleau libre lorsqu'une des roues est soulevée.**
- **Si vous utilisez un rouleau libre, tournez les 4 roues à la même vitesse sans augmenter la vitesse d'aucune des roues.**
- **Si un message d'avertissement relatif au mode 4WD (4 roues motrices) s'allume pendant la conduite, il peut y avoir une anomalie dans le système 4WD (4 roues motrices). Réduisez immédiatement la vitesse du véhicule et faites vérifier votre véhicule le plus tôt possible par un concessionnaire NISSAN.**
- **Si le message de température élevée relatif au mode 4WD (4 roues motrices) s'affiche lors de la conduite, quittez la route, arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire et laissez le moteur tourner au ralenti. Le mode de conduite passe en mode 2WD (2 roues motrices) pour prévenir le fonctionnement inadéquat du système 4WD (4 roues motrices). Si le message d'avertissement disparaît, vous pouvez reprendre la conduite.**
- **Si le message de taille inadéquate s'affiche lors de la conduite, quittez la route, arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire et laissez le moteur tourner au ralenti. Vérifiez si tous les pneus sont de la même taille, si la pression des pneus est adéquate et si les pneus ne sont pas excessivement usés.**
- **Faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire NISSAN dès que possible si le message d'avertissement demeure affiché à la suite des manœuvres décrites précédemment.**

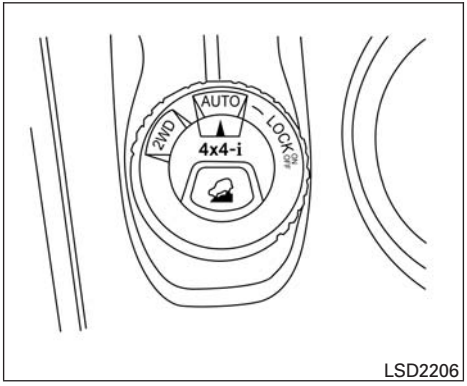

Commutateur de passage en mode 4 roues motrices

Le système 4WD (4 roues motrices) permet de sélectionner les modes 2WD (2 roues motrices), AUTO (automatique) ou LOCK (verrouillé) en fonction des conditions de conduite.

Tournez le commutateur de mode 4WD (4 roues motrices), situé sur la console centrale, pour sélectionner AUTO (automatique), 2WD (2 roues motrices) ou LOCK (verrouillé).

- 2WD (2 roues motrices) – tournez le commutateur de mode 4WD (4 roues motrices) à la position 2WD (2 roues motrices). Le témoin du mode 2WD (2 roues motrices) s'allume à l'écran multifonction.
- AUTO – Tournez le commutateur de mode 4WD (4 roues motrices) à la position neutre (AUTO). Le témoin du mode 4WD AUTO (4 roues motrices, automatique) s'allume à l'écran multifonction.
- LOCK (verrouillé) – Pour engager le mode LOCK (verrouillé), tournez le commutateur de mode 4WD (4 roues motrices) à la position LOCK (antivol-verrouillé). Le commutateur revient automatiquement à la position AUTO (automatique) et le témoin du mode 4WD LOCK (4 roues motrices, verrouillé) s'allume à l'écran multifonction. Pour désengager le mode LOCK, tournez à nouveau le commutateur à la position LOCK (antivol-verrouillé). Le commutateur revient automatiquement à la position AUTO (automatique) et le témoin du mode 4WD LOCK (4 roues motrices, verrouillé) se transforme en témoin AUTO (automatique). Le mode LOCK (verrouillé) est automatiquement annulé lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position OFF (hors fonction).

Mode 4WD	Roues entraînées	Témoin du mode 4WD (4 roues motrices)	Conditions d'utilisation
2WD	Avant uniquement – Ce mode est utilisé lorsque vous conduisez sur une route normale *1	2WD	Pour la conduite sur des routes sèches et pavées
AUTO	La répartition du couple aux roues avant et arrière change automatiquement selon les conditions de la route. Ceci améliore la stabilité de conduite.	AUTO	Pour la conduite sur des routes pavées ou glissantes
VERROUILLAGE	4 roues motrices *2 *3	VERROUILLAGE	Pour la conduite sur des routes cahoteuses

*1 Le mode 2WD (2 roues motrices) peut passer automatiquement en mode 4WD (4 roues motrices) en fonction des conditions de conduite.

*2 Le mode LOCK (verrouillé) passe automatiquement en mode AUTO (automatique) en cas de conduite à grande vitesse. Le témoin du mode 4WD LOCK (4 roues motrices, verrouillé) se transforme en témoin AUTO (automatique).

*3 Le mode LOCK (verrouillé) est automatiquement annulé lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position OFF (hors fonction).

Conseils sur le passage en mode 4WD (4 roues motrices)

- Si le commutateur de mode de 4WD est engagé en cours de virage, en accélérant ou en ralentissant, ou si le commutateur d'allumage est désengagé en cours de mode AUTO ou LOCK (verrouillé), il se peut que vous ressentissiez un à-coup. Ceci est normal.
- La température de l'huile du groupe propulseur augmente si le véhicule est constamment utilisé lorsqu'il y a une grande différence entre les roues arrière et avant (patinage des roues), telle qu'une conduite sur des routes accidentées, du sable ou de la boue, ou encore lorsque vous libérez un véhicule enlisé. Dans ces cas, le véhicule passe du mode 4WD (4 roues motrices) au mode 2WD (2 roues motrices) pour protéger les pièces du groupe propulseur.
- La distance de freinage en mode 4WD est la même qu'en mode 2WD.

⚠MISE EN GARDE

- **Selon les conditions de conduite, le mode de 4WD peut changer automatiquement de 2WD à 4WD, même à la sélection du mode 2WD. Si cela se produit en conduisant, le témoin de mode 4WD ne s'allume pas.**
- **Ne démarrez pas le moteur avec le mode de 4WD à un mode quelconque dans les cas suivants :**
  - **lorsque le véhicule est placé sur une plate-forme à roue libre ou quand vous levez les pneus avant à l'aide d'un cric alors que les roues arrière restent au sol;**
  - **lorsque vous tractez le véhicule avec les pneus arrière levés par rapport au sol.**
- **Actionnez l'interrupteur de sélection 4WD uniquement lorsque vous conduisez en ligne droite. N'actionnez pas l'interrupteur de sélection 4WD lorsque vous prenez un virage ou que vous reculez.**
- **N'actionnez pas l'interrupteur de sélection 4WD lorsque les roues avant patinent.**
- **Le régime de ralenti est élevé pendant le réchauffement du moteur. Soyez surtout prudent en démarrant et en conduisant sur des surfaces glissantes avec le mode 4WD réglé sur AUTO.**

Témoins de mode 4WD

Les témoins du mode 2WD (2 roues motrices), 4WD (4 roues motrices), AUTO (automatique) et LOCK (verrouillé) se trouvent à l'écran multifonction.

Les témoins du mode 4WD (4 roues motrices) affichent le mode sélectionné au moyen du commutateur de mode 4WD (4 roues motrices) quand le moteur tourne.

Le témoin du mode 4WD AUTO (4 roues motrices, mode automatique) s'allume lorsque vous sélectionnez le mode AUTO.

Le témoin du mode 4WD LOCK (4 roues motrices, verrouillé) s'allume lorsque vous sélectionnez le mode LOCK (verrouillé) et le témoin du mode 2WD (2 roues motrices) s'allume lorsque vous sélectionnez le mode 2WD (2 roues motrices).

TECHNIQUES DE STATIONNEMENT DANS LES CÔTES

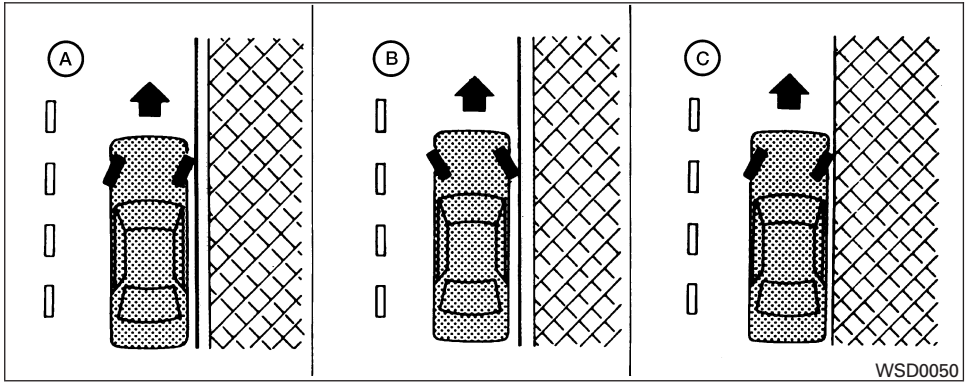

⚠AVERTISSEMENT

- **N'immobilisez pas et ne stationnez pas votre véhicule sur une surface recouverte de matières inflammables comme du gazon sec, de vieux papiers ou des chiffons. Ces matières pourraient s'enflammer et provoquer un incendie.**
- **Les procédures de stationnement sécuritaire exigent que le frein de stationnement soit serré et que le levier sélecteur soit placé en position P (stationnement). Le fait de ne pas respecter ces directives peut causer un déplacement inopiné du véhicule et entraîner un accident. Assurez-vous que le levier sélecteur a été poussé aussi loin que possible vers l'avant et qu'il ne peut pas être déplacé, à moins d'enfoncer la pédale de frein.**
- **Ne laissez jamais votre véhicule sans surveillance lorsque le moteur tourne.**
- **Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule. Ils pourraient actionner les commutateurs ou les commandes par mégarde. Des enfants laissés sans surveillance dans un véhicule pourraient être victimes d'accidents graves.**

1. Serrez fermement le frein de stationnement.
2. Déplacez le levier sélecteur à la position P (stationnement).
3. En cas de stationnement en pente, les suggestions de positionnement des roues illustrées ci-contre peuvent se révéler très utiles pour éviter que votre véhicule ne se déplace dans une voie de circulation.

- PENTE DESCENDANTE AVEC TROTTOIR : Ⓐ

  Tournez les roues vers le trottoir et déplacez le véhicule vers l'avant jusqu'à ce que la roue se trouvant du côté du trottoir effleure celui-ci.

- PENTE ASCENDANTE AVEC TROTTOIR : Ⓑ

  Tournez les roues dans le sens contraire du trottoir et déplacez le véhicule vers l'arrière jusqu'à ce que la roue se trouvant du côté du trottoir effleure celui-ci.

- PENTE ASCENDANTE OU DESCENDANTE SANS TROTTOIR : Ⓒ

  Tournez les roues vers le bord de la route de manière à ce que le véhicule s'éloigne du centre de la route s'il se déplace.

4. Placez le commutateur d'allumage en position LOCK (antivol-verrouillé).

⚠AVERTISSEMENT

- **Si le moteur ne tourne pas ou s'il est coupé pendant la conduite, l'assistance à la direction ne fonctionnera pas. Le volant est donc beaucoup plus difficile à manœuvrer.**
- **Lorsque le témoin de la direction assistée s'allume et que le moteur tourne, il n'y a plus aucune assistance à la direction. Vous conservez toujours la maîtrise de votre véhicule, mais le volant est plus difficile à manœuvrer. Rendez-vous chez un concessionnaire NISSAN pour faire vérifier la direction assistée.**

La direction assistée est conçue pour assurer une assistance pendant la conduite et manœuvrer le volant en exerçant une force moindre.

L'assistance est réduite lorsque le volant est fréquemment ou continuellement utilisé pour des manœuvres de stationnement ou de conduite à basse vitesse. Cela vise à prévenir la surchauffe du système de direction assistée et à en prévenir les dommages. Lorsque l'assistance est réduite, il est beaucoup plus difficile de manœuvrer le volant. Si le volant est toujours sollicité, la direction assistée pourrait être désactivée et le témoin de la direction assistée s'allumera. Dans un endroit sécuritaire, coupez le moteur et placez le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction). La température du système de direction assistée baissera après un certain temps et le niveau de direction assistée retournera au niveau normal après le démarrage du moteur. Le témoin de la direction assistée s'éteindra. Évitez de répéter des manœuvres de direction qui pourraient faire surchauffer le système de direction assistée.

Vous pourriez entendre un bruit provenant de l'avant du véhicule quand le volant est sollicité. Ceci est un bruit de fonctionnement normal et n'est pas une anomalie.

Si le témoin **PS** (direction assistée électrique) s'allume lorsque le moteur tourne, il peut indiquer que la direction assistée ne fonctionne pas correctement et qu'il faut la faire vérifier. Rendez-vous chez un concessionnaire NISSAN pour faire vérifier la direction assistée.

Lorsque le témoin de la direction assistée électrique s'allume et que le moteur tourne, la direction n'est plus assistée, mais vous conservez toujours la maîtrise du véhicule. À ce moment, un effort de direction supérieur est nécessaire pour manœuvrer le volant, surtout dans les virages brusques et à basse vitesse.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Témoin de la direction assistée » dans le chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

⚠AVERTISSEMENT

Votre circuit de freinage pourrait ne pas fonctionner correctement si le témoin du circuit de freinage hydraulique et le témoin du circuit de freinage à commande électronique s'allument. La conduite du véhicule peut alors être dangereuse. Si vous jugez que vous pouvez poursuivre votre route sans danger, conduisez prudemment jusqu'à la station-service la plus proche pour y faire effectuer les réparations nécessaires. Sinon, faites remorquer votre véhicule.

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU FREINAGE

Freins assistés par dépression

La dépression du moteur est utilisée par le servofrein pour faciliter le freinage. Si le système hybride est éteint, vous pouvez arrêter le véhicule en enfonçant la pédale de frein. Toutefois, la distance de freinage sera plus longue et vous devrez exercer une pression plus importante sur la pédale de frein.

Utilisation des freins

Ne laissez pas votre pied reposer sur la pédale de frein en conduisant. Cette situation pourrait entraîner la surchauffe des freins, l'usure prématurée des plaquettes de frein ainsi qu'une augmentation de la consommation d'essence.

Réduisez votre vitesse et rétrogradez avant de descendre une pente raide ou longue pour éviter l'usure prématurée et la surchauffe des freins. Le rendement des freins pourrait être compromis s'ils surchauffent et vous pourriez ainsi perdre la maîtrise de votre véhicule.

Lorsque vous freinez, vous pourriez percevoir un bruit provenant du circuit de freinage. Ceci est normal.

⚠AVERTISSEMENT

Soyez prudent en freinant, en accélérant ou en rétrogradant sur chaussée glissante. Les freinages ou accélérations brusques pourraient faire patiner les roues et entraîner un accident.

SYSTÈME DE FREINAGE ANTIBLOCAGE (ABS)

⚠ AVERTISSEMENT

- **Le système de freinage antiblocage (ABS) est un dispositif perfectionné, mais il ne peut pas prévenir les accidents découlant d'une conduite imprudente ou dangereuse. Il peut vous aider à conserver la maîtrise du véhicule lors d'un freinage sur une chaussée glissante. Vous ne devez pas oublier que la distance de freinage est plus longue sur une chaussée glissante que sur une chaussée normale, même avec un système de freinage antiblocage (ABS). Les distances de freinage peuvent également être plus longues sur des routes cahoteuses, recouvertes de gravier ou enneigées, ou encore, lorsque vous utilisez des chaînes antidérapantes. Conservez toujours une distance sécuritaire entre votre véhicule et celui qui le précède. Avec ou sans système de freinage antiblocage, le conducteur demeure responsable de la sécurité de conduite de son véhicule.**
- **Le type et l'état des pneus de votre véhicule peuvent également nuire à l'efficacité du freinage.**
  - **Lorsque vous remplacez vos pneus, installez des pneus de la taille spécifiée aux quatre roues.**
  - **Assurez-vous d'installer une roue de secours qui correspond aux spécifications de taille et de type figurant sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge . Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Étiquette d'information sur les pneus et la charge » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel.**
  - **Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Roues et pneus » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel.**

Le système de freinage antiblocage (ABS) commande les freins pour prévenir le blocage des roues en cas de freinage brusque ou sur une chaussée glissante. Le dispositif fait varier la pression du liquide de frein selon la vitesse de rotation de chaque roue décelée afin d'éviter leur blocage et leur dérapage. En empêchant chaque roue de se bloquer, le dispositif aide le conducteur à conserver la maîtrise de son véhicule et contribue à réduire au minimum les risques de dérapage et de patinage sur chaussée glissante.

Utilisation du dispositif

Enfoncez la pédale de frein et maintenez-la enfoncée. Appuyez fermement sur la pédale de frein en gardant une pression constante, sans pomper les freins. Le dispositif antiblocage entrera en action pour éviter le blocage des roues. Dirigez le véhicule de manière à éviter les obstacles.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pompez pas la pédale de frein. Cette manœuvre pourrait avoir pour résultat d'accroître les distances de freinage.

Fonction d'autodiagnostic

Le système de freinage antiblocage comporte des capteurs électroniques, des pompes électriques, des électrovannes hydrauliques et un ordinateur. Une fonction de diagnostic intégrée à cet ordinateur met le dispositif à l'essai chaque fois que vous démarrez le moteur et que vous roulez à basse vitesse en marche avant ou en marche arrière. Lorsque l'autodiagnostic est en cours d'exécution, un bruit sourd peut être entendu ou une pulsation peut être ressentie dans la pédale de frein. Il s'agit d'une situation normale qui ne

révèle pas une anomalie. L'ordinateur met le système antiblocage hors fonction et allume le témoin du système de freinage antiblocage (ABS) sur le tableau de bord lorsqu'il détecte une anomalie. Le fonctionnement du dispositif antiblocage est alors neutralisé et votre véhicule utilise le système de freinage standard.

Rendez-vous chez un concessionnaire NISSAN pour faire réparer le dispositif antiblocage de votre véhicule si le témoin ABS s'allume pendant l'autodiagnostic ou la conduite.

Fonctionnement normal

Le dispositif antiblocage fonctionne lorsque vous roulez à plus de 5 à 10 km/h (3 à 6 mi/h). La vitesse varie selon l'état de la route.

Lorsque le dispositif antiblocage détecte que le blocage d'une ou de plusieurs roues est imminent, l'actionneur applique et relâche la pression hydraulique. Cette action s'apparente à un pompage très rapide des freins. Lorsque le dispositif antiblocage entre en action, une pulsation peut être ressentie dans la pédale de frein et le fonctionnement de l'actionneur peut être perçu comme une vibration ou un bruit provenant du compartiment moteur. Tout ceci est normal et indique que le dispositif antiblocage travaille comme il se doit. Toutefois, une sensation de pulsation peut indiquer que les conditions routières sont dangereuses et que la conduite exige une attention particulière.

ASSISTANCE AU FREINAGE

Lorsque la pression sur la pédale de frein dépasse un certain niveau, le système d'assistance au freinage est activé. Vous bénéficiez ainsi d'une puissance de freinage supérieure à celle fournie par un servofrein conventionnel, même si la pression sur la pédale est légère.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système d'assistance au freinage n'est conçu que pour faciliter l'activation des freins. Il ne s'agit pas d'un système de prévention des collisions. Le conducteur doit en tout temps se montrer vigilant, conduire prudemment et maîtriser son véhicule.

Le système de Contrôle Dynamique du Véhicule surveille au moyen de divers capteurs les manœuvres du conducteur et les mouvements du véhicule. Dans certaines conditions de conduite, le système de contrôle dynamique du véhicule facilite l'exécution des fonctions suivantes :

- Commande la pression de freinage pour réduire le patinage d'une roue en transférant la puissance à l'autre roue de l'essieu.
- Commande la pression de freinage et la puissance du moteur pour réduire le patinage des roues en fonction de la vitesse du véhicule (antipatinage).
- Commande la pression de freinage sur chacune des roues et la puissance du moteur pour aider le conducteur à conserver la maîtrise de son véhicule dans les conditions suivantes :
  - Sous-virage (le véhicule ne tourne pas autant qu'il ne le devrait)
  - Survirage (le véhicule tourne trop dans certaines conditions routières)

Le système de Contrôle Dynamique du Véhicule peut aider le conducteur à garder la maîtrise de son véhicule, mais il ne peut pas empêcher la perte de contrôle du véhicule dans toutes les situations de conduite.

Lorsque le système de contrôle dynamique du véhicule est en fonction, le témoin clignote au tableau de bord. Les points suivants doivent donc être pris en note :

- Il se peut que la route soit glissante ou que le système a déterminé qu'une intervention est nécessaire pour permettre au véhicule de garder la trajectoire voulue.
- Il se peut que vous ressentiez une pulsation au niveau de la pédale de frein et que vous entendiez un bruit ou une vibration venant du compartiment moteur. Ceci est normal et indique que le système de contrôle dynamique du véhicule fonctionne correctement.
- Adaptez votre vitesse et votre conduite aux conditions de la route.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les sections « Témoin de dérapage » et « Témoin de neutralisation du système de contrôle dynamique du véhicule » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

Les témoins et s'allument sur le tableau de bord en cas de défaillance du système. Le système de contrôle dynamique du véhicule est automatiquement désactivé quand ces voyants s'allument.

L'interrupteur du système de Contrôle Dynamique du Véhicule sert à le désactiver. Le témoin s'allume pour indiquer que le système de contrôle dynamique du véhicule est désactivé.

Lorsqu'on utilise l'interrupteur du système de Contrôle Dynamique du Véhicule pour désactiver le système, ce dernier continue tout de même à empêcher le patinage d'une roue individuelle en transférant la puissance du moteur à une roue qui ne patine pas. Le témoin clignote si cela se produit. Toutes les autres fonctions du système de contrôle dynamique du véhicule sont désactivées et le témoin ne clignote pas.

Le système de contrôle dynamique du véhicule est réactivé automatiquement lorsque le commutateur d'allumage est placé en position ARRÊT et replacé aussitôt en position ON (marche).

Une fonction de diagnostic intégrée à l'ordinateur met le système à l'essai chaque fois que vous démarrez le moteur et que vous roulez à basse vitesse en marche avant ou en marche arrière. Lorsque l'autodiagnostic est en cours d'exécution, un bruit sourd peut être entendu ou une pulsation peut être ressentie dans la pédale de frein. Ceci est normal et n'est pas un signe d'anomalie.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Le système de Contrôle Dynamique du Véhicule aide le conducteur à garder la maîtrise du véhicule, mais ne peut pas empêcher les accidents causés par des manœuvres brusques du volant à haute vitesse ou par un style de conduite inattentif ou dangereux. Réduisez votre vitesse et soyez particulièrement prudent lorsque vous conduisez ou virez sur chaussée glissante. Conduisez prudemment en tout temps.**
- **Ne modifiez pas la suspension du véhicule. Si des éléments de la suspension tels que les amortisseurs, les jambes de force, les ressorts, les barres stabilisatrices, les coussinets ou les roues ne sont pas recommandés par NISSAN pour votre véhicule, ou s'ils sont extrêmement détériorés, il se peut que le système de contrôle dynamique du véhicule ne fonctionne pas de façon adéquate. La tenue de route du véhicule risque d'être compromise et le témoin pourrait clignoter ou les deux témoins et pourraient s'allumer.**

- **Si les pièces de freins connexes, telles que les plaquettes de frein, les disques et les étriers ne sont pas des pièces recommandées par NISSAN ou si elles sont extrêmement détériorées, il se peut que le système de contrôle dynamique du véhicule ne fonctionne pas correctement et que les deux témoins et s'allument.**
- **Si les pièces de commande du moteur connexes ne sont pas des pièces recommandées par NISSAN ou si elles sont extrêmement détériorées, il se peut que les deux témoins et s'allument.**
- **Lorsque vous conduisez sur une surface très inclinée, comme dans un virage relevé, le système de contrôle dynamique du véhicule peut ne pas fonctionner correctement et le témoin peut clignoter ou les deux témoins et peuvent s'allumer. Ne conduisez pas sur ce type de route.**
- **Lorsque vous conduisez sur une surface instable, telle qu'une plaque tournante, le pont d'un traversier, un monte-charge ou une rampe, le témoin peut clignoter ou les deux témoins et peuvent s'allumer. Cette condition est normale. Faites redémarrer le moteur après avoir roulé sur une surface stable.**
- **Si vous montez des roues ou des pneus autres que ceux recommandés par NISSAN, il se peut que le système de contrôle dynamique du véhicule ne fonctionne pas correctement et le témoin peut clignoter ou les deux témoins et peuvent s'allumer.**
- **Le système de Contrôle Dynamique du Véhicule ne remplace pas l'utilisation de pneus d'hiver ou de chaînes antidérapantes sur des routes enneigées.**

MONTÉE EN HAUTEUR ET ACCUMULATION

En freinage normal, le système ajuste progressivement le freinage de manière à avoir une meilleure sensation.

DISTRIBUTION DE FORCE DE FREINAGE

Pendant le freinage dans les virages, le système optimise la distribution de force à chacune des quatre roues en fonction du rayon du virage.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Le système de Contrôle Dynamique du Véhicule aide le conducteur à garder la maîtrise du véhicule, mais ne peut pas empêcher les accidents causés par des manœuvres brusques du volant à haute vitesse ou par un style de conduite inattentif ou dangereux. Réduisez votre vitesse et soyez particulièrement prudent lorsque vous conduisez ou virez sur chaussée glissante. Conduisez prudemment en tout temps.**
- **Le système de commande de détection de conduite active et le système de distribution de force de freinage peuvent ne pas être efficaces en fonction des conditions de conduite. Conduisez toujours prudemment et avec toute l'attention possible.**

- **Ne modifiez pas la suspension du véhicule. Si des éléments de la suspension tels que les amortisseurs, les jambes de force, les ressorts, les barres stabilisatrices, les coussinets ou les roues ne sont pas recommandés par NISSAN pour votre véhicule, ou s'ils sont extrêmement détériorés, il se peut que le système de contrôle dynamique du véhicule ne fonctionne pas de façon adéquate. La tenue de route du véhicule risque d'être compromise et le témoin du système de contrôle dynamique du véhicule pourrait s'allumer.**
- **Si les pièces de frein connexes, telles que les plaquettes de frein, les disques et les étriers, ne sont pas des pièces recommandées par NISSAN ou si elles sont extrêmement détériorées, il se peut que le système de contrôle dynamique du véhicule ne puisse pas fonctionner correctement et que le témoin du système de contrôle dynamique s'allume.**
- **Si les pièces de commande du moteur connexes ne sont pas des pièces recommandées par NISSAN ou si elles sont extrêmement détériorées, le témoin du système de contrôle dynamique du véhicule peut s'allumer.**
- **Le système de contrôle dynamique du véhicule peut ne pas fonctionner adéquatement ou le témoin du système de contrôle dynamique du véhicule peut s'allumer lorsque vous conduisez sur une surface très inclinée, par exemple, dans un virage relevé. Ne conduisez pas sur ce type de route.**
- **Sur une surface instable, telle qu'une plaque tournante, le pont d'un traversier, un monte-charge ou une rampe, le témoin du système de contrôle dynamique du véhicule peut s'allumer. Cette condition est normale. Faites redémarrer le moteur après avoir roulé sur une surface stable.**
- **Si vous montez des roues ou des pneus autres que ceux recommandés par NISSAN, il se peut que le système de contrôle dynamique du véhicule ne fonctionne pas correctement et que son témoin du s'allume.**
- **Le système de Contrôle Dynamique du Véhicule ne remplace pas l'utilisation de pneus d'hiver ou de chaînes antidérapantes sur des routes enneigées.**

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ne vous fiez jamais uniquement au limiteur de vitesse en descente pour maîtriser la vitesse du véhicule sur des pentes descendantes raides. Roulez toujours doucement et avec prudence lorsque vous utilisez le limiteur de vitesse en descente et, s'il y a lieu, utilisez les freins pour ralentir le véhicule. Soyez particulièrement vigilant lorsque le terrain est gelé ou boueux, ou si vous devez franchir une pente descendante très raide. Si vous ne pouvez plus maîtriser la vitesse du véhicule, vous pourriez en perdre les commandes et risquer des blessures graves, voire mortelles.**
- **Le limiteur de vitesse en descente pourrait être impuissant devant certaines conditions de charge ou d'état du terrain. Gardez toujours le pied près de la pédale de frein en cas de besoin. Sinon, vous risqueriez une collision ou de graves blessures.**

Le limiteur de vitesse en descente peut être activé seulement lorsque le commutateur du mode 4WD LOCK (quatre roues motrices verrouillées) est engagé.

Le limiteur de vitesse en descente permet de maîtriser la vitesse du véhicule en dessous de 25 km/h (15 mi/h) sur de fortes pentes descendantes. Le limiteur de vitesse en descente est utile lorsque le frein moteur uniquement est insuffisant pour contrôler la vitesse du véhicule. Le limiteur de vitesse en descente utilise les freins pour contrôler la vitesse du véhicule et libère ainsi le conducteur de certaines contraintes (freinage ou accélération) afin de lui permettre une meilleure concentration dans les manœuvres de direction du véhicule.

Si le témoin du limiteur de vitesse en descente clignote, le limiteur de vitesse en descente est engagé, toutefois, le limiteur de vitesse en descente ne contrôlera pas la vitesse du véhicule.

- Si vous avez besoin d'une puissance de freinage additionnelle lors de la conduite sur des pentes descendantes abruptes, appuyez sur l'interrupteur du limiteur de vitesse en descente pour activer le dispositif. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Interrupteur du limiteur de vitesse en descente (selon l'équipement) » dans le chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.
- Une fois le dispositif activé, le témoin s'allume en continu au tableau de bord. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Témoin de fonctionnement du limiteur de vitesse en descente » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

Si vous appuyez sur l'accélérateur ou sur la pédale de frein lorsque le limiteur de vitesse en descente est en fonction, le système se désactive momentanément. Dès que vous relâchez l'accélérateur ou la pédale de frein, le limiteur de vitesse en descente entre de nouveau en fonction si les conditions l'exigent.

Pour une maîtrise optimale du véhicule lors de la conduite sur des pentes descendantes abruptes, l'interrupteur du limiteur de vitesse en descente doit être à la position ON (marche) et le levier sélecteur à la position L (rapport inférieur) pour profiter du frein moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ne vous fiez jamais uniquement au dispositif d'assistance au départ en pente pour empêcher le véhicule de reculer dans une pente. Conduisez toujours prudemment et avec toute l'attention possible. Appuyez sur la pédale de frein lorsque vous immobilisez le véhicule sur une forte pente. Soyez particulièrement vigilant lorsque le terrain en pente est gelé et boueux. Si vous ne pouvez plus empêcher votre véhicule de reculer, vous pourriez en perdre la maîtrise et risquer des blessures sérieuses, voire mortelles.**
- **Le dispositif d'assistance au départ en pente n'est pas conçu pour immobiliser le véhicule dans une pente. Appuyez sur la pédale de frein lorsque vous immobilisez le véhicule sur une forte pente. Sinon, le véhicule pourrait reculer et vous risqueriez une collision ou de graves blessures.**

- **Le dispositif d'assistance au départ en pente pourrait ne pas empêcher le véhicule de reculer dans certaines conditions de charge ou d'état du terrain. Gardez toujours le pied près de la pédale de frein pour éviter de reculer. Sinon, vous risqueriez une collision ou de graves blessures.**

Le dispositif d'assistance au départ en pente utilise automatiquement les freins pour éviter que le véhicule ne se mette à reculer dans une pente au moment où le conducteur relâche la pédale de frein et appuie sur l'accélérateur.

Le dispositif d'assistance au départ en pente entre automatiquement en fonction dans les conditions suivantes :

- Le levier sélecteur de la boîte de vitesses est placé dans une position de marche avant ou de marche arrière.
- Le véhicule est immobilisé dans une pente en appliquant les freins.

Le temps de fonctionnement maximal du dispositif est de deux secondes. Passé ce délai, le véhicule se mettra à reculer et le dispositif d'assistance au départ en pente se désactivera complètement.

Le dispositif d'assistance au départ en pente ne fonctionne pas si le levier sélecteur est placé à la position N (point mort) ou P (stationnement) ou si le terrain n'est pas en pente.

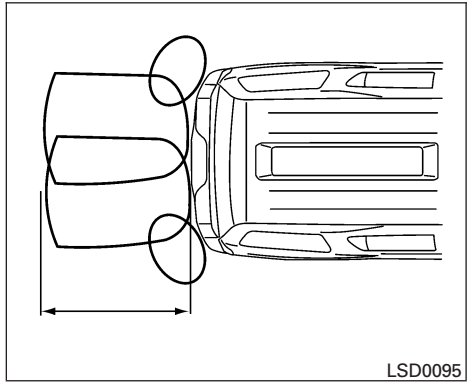
LSD0095

⚠AVERTISSEMENT

- **Regardez toujours à l'arrière avant de reculer. Le système de sonar arrière ne remplace pas une procédure de recul sécuritaire et appropriée.**
- **Lisez et assurez-vous de bien comprendre les limitations relatives au système de sonar arrière du présent chapitre. Des conditions climatiques défavorables peuvent nuire au fonctionnement du système de sonar arrière, en compromettre le rendement ou provoquer involontairement son activation.**

- **Ce système n'est pas conçu pour prévenir les contacts avec des objets de petite taille ou mobiles.**
- **Ce système aide le conducteur à détecter la présence d'objets immobiles de grande taille pour prévenir l'endommagement du véhicule. Le système ne détectera pas les petits objets qui se trouvent sous le pare-chocs et il peut ne pas détecter les objets qui se trouvent très près du pare-chocs ou au sol.**
- **Un mauvais alignement ou une déformation du pare-chocs arrière ou du carénage résultant d'un accident peut causer une déformation de la zone de détection, ce qui se manifesterait par le déclenchement de fausses alarmes ou par l'incapacité du système d'évaluer correctement la distance qui sépare le véhicule des obstacles.**

Le système de sonar arrière émet un signal d'avertissement pour indiquer au conducteur la présence d'obstacles situés à proximité du pare-chocs arrière lorsque le levier sélecteur est à la position R (marche arrière). Ce dispositif peut être inopérant lorsque le véhicule se déplace à une vitesse supérieure à 5 km/h (3 mi/h) et il peut ne pas détecter certains obstacles angulaires ou mobiles.

Le système de sonar arrière détecte les obstacles dans un rayon maximal de 1,8 m (5.9 pi) du pare-chocs arrière; cette distance de détection est moindre aux extrémités du pare-chocs (consultez l'illustration pour connaître les distances de détection approximatives). Le système de sonar avant fait retentir le signal avertisseur à une fréquence de plus en plus élevée à mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle. Si l'obstacle est à moins de 25,0 cm (10 po), le signal avertisseur retentit continuellement. Si le système de sonar arrière détecte un obstacle immobile ou qui s'éloigne à une distance de plus de 25,0 cm (10 po) du côté du véhicule, le signal avertisseur ne retentit que pendant trois secondes. Lorsque le système détecte l'approche d'un obstacle, le signal retentit de nouveau.

Le système de sonar arrière se met automatiquement en fonction lorsque le levier sélecteur est placé à la position R (Marche arrière) et le commutateur d'allumage est placé à la position ON (marche). Pour désactiver le système de sonar arrière, le contact doit être établi. Si le témoin s'allume alors que le système de sonar arrière n'est pas à la position OFF (hors fonction), il est possible que le système soit défectueux.

Veillez à ce que les capteurs du système de sonar arrière (situés sur le carénage du pare-chocs arrière) ne soient pas obstrués par de la saleté, de la neige ou de la glace (ne nettoyez pas les capteurs avec des objets tranchants). Si les capteurs sont obstrués, la précision du système de sonar arrière sera compromise.

DÉBLOCAGE D'UNE SERRURE DE PORTIÈRE GELÉE

Appliquez un produit dégivrant dans les trous de serrure des portières pour éviter le gel des serrures. Si la serrure gèle, chauffez la clé avant de l'insérer dans le trou de la serrure, ou utilisez la clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD} (clé intelligente NISSAN).

ANTIGEL

En hiver, procédez à une vérification de l'antigel de votre véhicule lorsque des températures inférieures à 0 °C (32 °F) sont prévues, et ce, afin d'assurer une protection adéquate. Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous à la section « Système de refroidissement du moteur » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » de ce manuel.

BATTERIE

Si la batterie n'est pas complètement chargée, le liquide qu'elle contient peut geler par temps extrêmement froid et endommager la batterie. La batterie doit faire l'objet de vérifications régulières pour que son rendement soit maintenu au niveau maximal. Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous à la section « Batterie » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » de ce manuel.

VIDANGE DU CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT

Si votre véhicule est demeuré à l'extérieur sans antigel, le système de refroidissement, incluant le bloc-moteur, doit être vidangé. Remplissez le vase d'expansion avant de reprendre la route. Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous à la section « Vidange du liquide de refroidissement » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » de ce manuel.

PNEUS

1. Les bandes de roulement des pneus d'ÉTÉ sont conçues pour offrir un rendement supérieur sur les chaussées sèches. La neige et la glace nuisent donc considérablement à leur rendement. Si vous possédez un véhicule à quatre roues motrices, NISSAN vous recommande d'utiliser des pneus MUD & SNOW (boue et neige) ou des pneus ALL SEASON (toutes saisons) si vous devez conduire sur des chaussées enneigées ou glacées. Vous pouvez obtenir des renseignements relatifs aux types, aux tailles, aux cotes de vitesse et à la disponibilité des pneus auprès d'un concessionnaire NISSAN.
2. Des pneus à clous peuvent être utilisés pour bénéficier d'une adhérence accrue sur chaussée glacée. Toutefois, l'utilisation de tels pneus est prohibée dans certains États américains de même que dans certaines provinces du Canada. Consultez les règlements en vigueur dans votre localité, dans l'État ou la province où vous résidez avant d'installer ce type de pneu sur votre véhicule.

Sur chaussée sèche ou mouillée, les capacités de patinage et d'adhérence d'un pneu d'hiver à clous peuvent être inférieures à celles d'un pneu d'hiver sans clous.

3. Vous pouvez également utiliser des chaînes antidérapantes. Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous à la section « Chaînes antidérapantes » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » de ce manuel.

ÉQUIPEMENT HIVERNAL

Nous vous recommandons de placer les articles suivants dans votre véhicule en hiver.

- Un grattoir et une brosse à poils raides pour retirer la glace et la neige se trouvant sur les glaces et les essuie-glaces de votre véhicule.

- Un panneau plat et robuste que vous pouvez déposer sous le cric de votre véhicule pour lui donner un soutien ferme.
- Une pelle pour dégager votre véhicule d'un banc de neige.
- Un contenant de liquide lave-glace supplémentaire pour remplir le réservoir de liquide lave-glace.

CONDUITE SUR LA NEIGE OU SUR LA GLACE

⚠AVERTISSEMENT

- **La glace mouillée (0 °C [32 °F] et pluie verglaçante), la neige très froide ou la glace peut rendre la route glissante et la conduite difficile. Dans ces conditions, l'adhérence des pneus du véhicule est considérablement réduite. Évitez de rouler sur une route verglacée avant que du sable ou du sel d'épandage n'ait été répandu.**
- **Peu importe les conditions, conduisez prudemment. Accélérez et ralentissez en douceur. Les accélérations et décélérations brusques n'auront pour effet que de réduire davantage l'adhérence des roues motrices.**
- **Dans ces conditions, prévoyez une distance d'arrêt plus longue et Commencez à freiner plus tôt que sur une chaussée sèche.**
- **Sur des chaussées glissantes, maintenez une plus grande distance entre votre véhicule et celui qui le précède.**
- **Faites preuve de vigilance lorsque vous conduisez sur une route couverte de plaques de glace. Même les routes qui semblent dégagées peuvent être parsemées de plaques de glace aux endroits ombragés. Si tel est le cas, freinez avant de rouler sur la plaque. Ne freinez pas sur la glace et évitez les coups de volant.**
- **N'utilisez pas le régulateur de vitesse lorsque le véhicule roule sur une chaussée glissante.**
- **La neige peut emprisonner des gaz d'échappement nocifs sous votre véhicule. Dégagez la neige accumulée autour du tuyau d'échappement et autour du véhicule.**

CHAUFFE-MOTEUR (selon l'équipement)

Les chauffe-moteurs sont conçus pour faciliter le démarrage par temps froid.

L'utilisation d'un chauffe-moteur est recommandée lorsque la température extérieure est égale ou inférieure à -7 °C (20 °F).

⚠AVERTISSEMENT

- **Ne branchez jamais votre chauffe-moteur à un circuit électrique qui n'est pas mis à la terre ou à l'aide d'un adaptateur bipolaire. Vous pourriez subir un choc électrique et être blessé gravement si vous utilisez une connexion qui n'est pas mise à la terre.**
- **Débranchez le cordon d'alimentation du chauffe-moteur et rangez-le correctement avant de démarrer le moteur. Vous risquez un choc électrique et des blessures graves si vous utilisez un cordon d'alimentation endommagé.**

- **Utilisez une rallonge tripolaire à trois fils de type robuste conçue pour une charge d'au moins 10 A. Branchez la rallonge à une prise avec circuit de protection de mise à la terre (GFI) (110 V c.a.). Vous risquez un choc électrique et de graves blessures si vous utilisez une rallonge électrique inappropriée ou une prise non munie d'un circuit de protection de mise à la terre (GFI).**

Utilisation du chauffe-moteur :

1. Coupez le contact.
2. Ouvrez le capot moteur et déliez le cordon du chauffe-moteur.
3. Branchez la prise du cordon d'alimentation du chauffe-moteur à une rallonge tripolaire à trois fils (avec mise à la terre).
4. Branchez la rallonge électrique à une prise avec circuit de protection de mise à la terre (GFI) secteur (110 V c.a.).
5. En fonction de la température extérieure, il convient de brancher le chauffe-moteur pendant deux à quatre heures au moins afin d'assurer un réchauffement adéquat du liquide de refroidissement du moteur. Vous pouvez utiliser une minuterie pour activer le chauffe-moteur à l'heure appropriée.
6. Avant le démarrage du moteur, débranchez le cordon d'alimentation et rangez-le correctement, à l'écart des pièces mobiles du moteur.

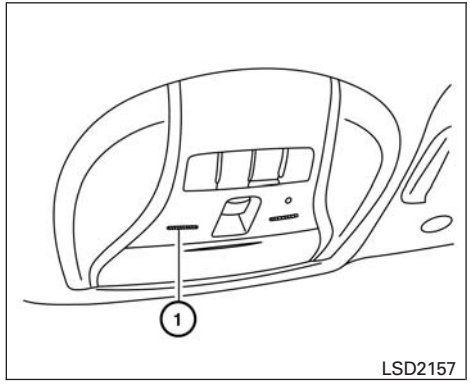

Microphone avant

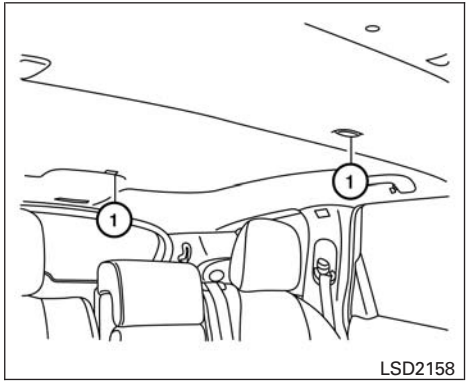

Microphone arrière

Ce système utilise des microphones ① situés dans le véhicule pour détecter les bruits du moteur en poussée. Le système atténue alors automatiquement ce son en émettant un son d'annulation par le biais des haut-parleurs et le caisson d'extrêmes graves (selon l'équipement du véhicule).

NOTA :

Pour utiliser correctement le système d'insonorisation actif :

- Ne couvrez pas les haut-parleurs ou le caisson d'extrêmes graves (selon l'équipement).
- Ne couvrez pas les microphones.
- Ne changez ou ne modifiez pas les haut-parleurs, y compris le caisson d'extrêmes graves et les composants audio associés comme l'amplificateur.
- N'essayez pas d'amortir vous-même le son par le biais de modifications au niveau des microphones ou des haut-parleurs.

MÉMENTO

6 En cas d’urgence

Commutateur des feux de détresse 6-2
Coupure du moteur en cas d’urgence 6-2
Pneu à plat 6-3
Système de surveillance de la pression des pneus 6-3
Remplacement d’un pneu à plat 6-4
Le système hybride s’arrête lorsque vous conduisez . . 6-11
Si le véhicule ne démarre pas 6-11
Vérifiez si la batterie est déchargée 6-11
Démarrage d’urgence 6-12
Démarrage d’appoint 6-12
Démarrage en poussant 6-15
Si le moteur surchauffe 6-15
Remorquage de votre véhicule 6-17
Méthodes de remorquage recommandées par NISSAN 6-17
Récupération d’un véhicule (dégagement d’un véhicule enlisé) 6-19

COMMUTATEUR DES FEUX DE DÉTRESSE

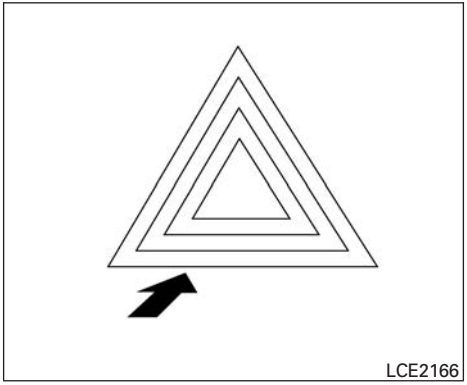
LCE2166

Appuyez sur cet interrupteur pour signaler aux conducteurs des autres véhicules votre intention d'immobiliser ou de stationner d'urgence votre véhicule. Tous les clignotants de votre véhicule seront ainsi activés.

⚠AVERTISSEMENT

- **Si vous devez vous arrêter en cas d'urgence, stationnez le véhicule aussi loin que possible de la route.**
- **N'actionnez pas les feux de détresse lorsque vous roulez sur l'autoroute, à moins que des circonstances inhabituelles ne vous forcent à conduire votre véhicule à une vitesse très basse qui pourrait se révéler dangereuse pour les autres automobilistes.**
- **Les clignotants ne fonctionnent pas lorsque les feux de détresse sont activés.**

Les feux de détresse de votre véhicule fonctionnent, peu importe la position du commutateur d'allumage.

Les lois de certaines régions interdisent l'utilisation des feux de détresse lorsque le véhicule est en mouvement.

COUPURE DU MOTEUR EN CAS D'URGENCE

Pour couper le moteur en cas d'urgence pendant la conduite, effectuez les étapes suivantes :

– Enfoncez rapidement le commutateur d'allumage par bouton-poussoir trois fois consécutives en moins de 1,5 seconde ou

– Maintenez le commutateur d'allumage par bouton-poussoir enfoncé pendant plus de deux secondes.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

Ce véhicule est muni du système de surveillance de la pression des pneus. Il surveille la pression de tous les pneus, à l'exception du pneu de la roue de secours. Lorsque le témoin de basse pression des pneus est allumé et le message d'avertissement « Tire Press Low – Add Air » (basse pression des pneus – gonfler les pneus) s'affiche à l'écran multifonction, un ou plusieurs de vos pneus sont insuffisamment gonflés. Si le véhicule en est muni, ce dispositif affiche également à l'écran la pression de chaque pneu (sauf pour la roue de secours) grâce aux données transmises par des capteurs montés sur chaque roue. Si la pression d'un pneu est basse lorsque le véhicule roule, le système de surveillance de la pression des pneus entre en fonction et vous signale cet état au moyen du témoin de basse pression des pneus. Ce système ne s'active que si la vitesse du véhicule dépasse 25 km/h (16 mi/h). Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, consultez la section « Témoins et rappels sonores » du chapitre « Commandes et instruments » et la section « Système de surveillance de la pression des pneus » du chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

⚠AVERTISSEMENT

- **Les ondes radioélectriques peuvent nuire au fonctionnement des appareils médicaux électriques. Les personnes qui portent un stimulateur cardiaque doivent communiquer avec le fabricant de l'appareil médical électrique pour connaître les interférences possibles avant l'utilisation.**
- **Si le témoin d'avertissement de basse pression des pneus s'allume pendant la conduite, évitez tout braquage ou freinage brusque, ralentissez, dirigez-vous vers un endroit sécuritaire et immobilisez le véhicule dès que possible. La conduite avec un pneu insuffisamment gonflé peut causer des dommages permanents au pneu et augmente la probabilité de défaillance du pneu. Votre véhicule pourrait subir des dommages importants et vous pourriez avoir un accident entraînant des blessures graves. Vérifiez la pression de tous les pneus. Effectuez un réglage de pression À FROID, tel que spécifié sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge, pour ainsi DÉSACTIVER le témoin d'avertissement de basse pression. Si vous avez un pneu crevé, montez la roue de secours dès que possible.**
- **Lorsqu'une roue de secours est montée ou lorsqu'une roue est remplacée, la pression des pneus n'est pas indiquée, le système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionne pas et le témoin d'avertissement de basse pression des pneus clignote pendant environ une minute. Le témoin demeure allumé après une minute. Communiquez avec votre concessionnaire NISSAN dès que possible pour procéder au remplacement des pneus ou à la réinitialisation du système.**
- **L'utilisation de pneus de remplacement autres que ceux précisés par NISSAN peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.**
- **N'injectez aucun produit d'étanchéité pour pneu, liquide ou en aérosol, dans les pneus. Le fonctionnement des capteurs de pression des pneus pourrait s'en trouver compromis.**

REMPLACEMENT D'UN PNEU À PLAT

Si l'un de vos pneus est à plat, procédez aux étapes décrites ci-après :

Immobilisation du véhicule

1. Déplacez votre véhicule en bordure de la route lorsqu'il est prudent de le faire et immobilisez-le aussi loin que possible de la circulation.
2. Allumez les feux de détresse de votre véhicule.
3. Stationnez votre véhicule sur une surface plane et serrez le frein de stationnement. Placez le levier sélecteur à la position P (stationnement).
4. Coupez le contact.
5. Ouvrez le capot pour signaler votre présence aux autres conducteurs et indiquer au service de dépannage que vous avez besoin d'aide.
6. Demandez à tous les occupants de descendre du véhicule et de se tenir dans un endroit sûr, à l'écart de la circulation et du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Assurez-vous que le frein de stationnement est correctement serré et que la transmission à variation continue est à la position P (stationnement).**
- **Ne tentez jamais de changer un pneu si votre véhicule est stationné dans une pente ou sur une surface glacée ou glissante. Ceci est dangereux.**
- **Ne tentez jamais de changer un pneu si votre véhicule se trouve à proximité de la circulation. Attendez qu'on vienne vous dépanner.**

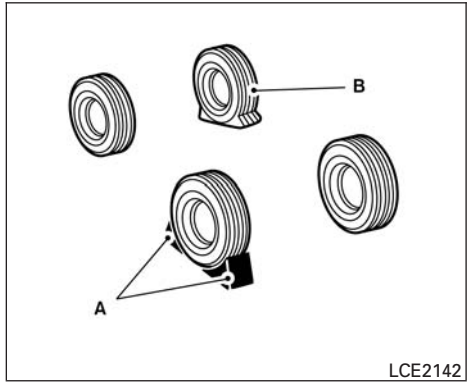

A. Cales

B. Pneu à plat

Blocage des roues

Placez des cales de taille appropriée à l'avant et à l'arrière de la roue diagonalement opposée à la roue dont le pneu est crevé pour empêcher le véhicule de se déplacer lorsqu'il est levé au cric.

⚠ AVERTISSEMENT

Assurez-vous de bloquer la roue, car le véhicule peut se déplacer et causer des blessures.

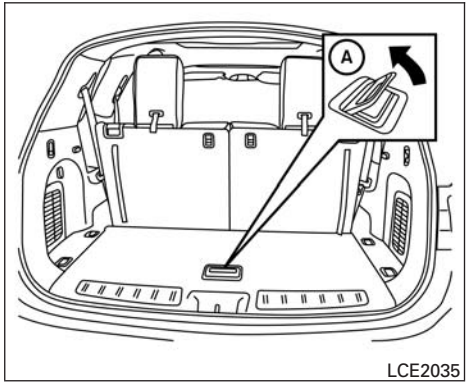

Retrait de la roue de secours et des outils du coffre

Ouvrez le hayon et soulevez le panneau de l'air de chargement à l'aide de la poignée Ⓐ.

Veuillez suivre la procédure décrite ci-dessous pour retirer les outils et la roue de secours :

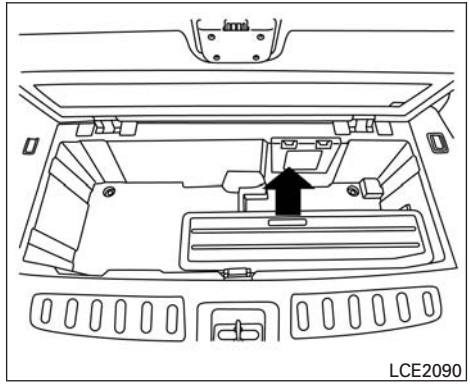

1. Retirez le couvercle du cric et de la trousse d'outils en le relevant à l'aide des poignées.

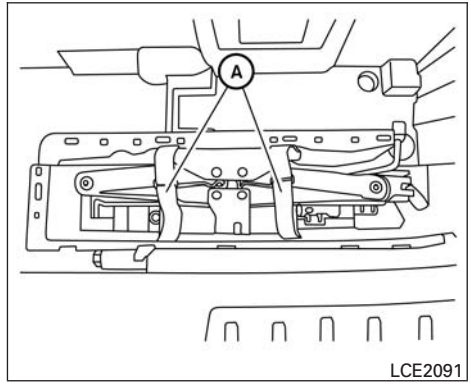

2. Retirez la trousse d'outils.
   - Pour libérer la trousse d'outils, dégagez les courroies Ⓐ.

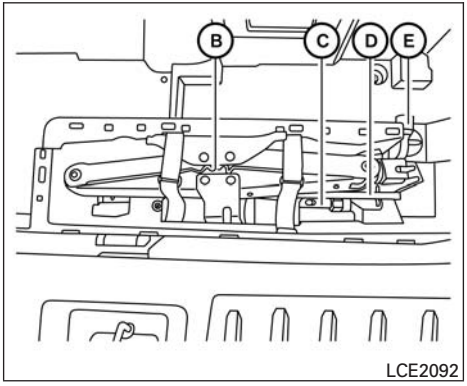

3. Retirez le cric Ⓑ, la prise de treuil Ⓒ, la rallonge Ⓓ, et le démonte-roue Ⓔ.

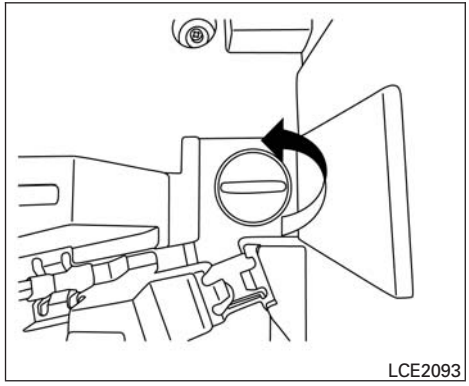

4. Le mécanisme d'abaissement de la roue de secours se trouve sur le côté passager de l'aire de chargement. Retirez le couvercle pour accéder au treuil de la roue de secours.

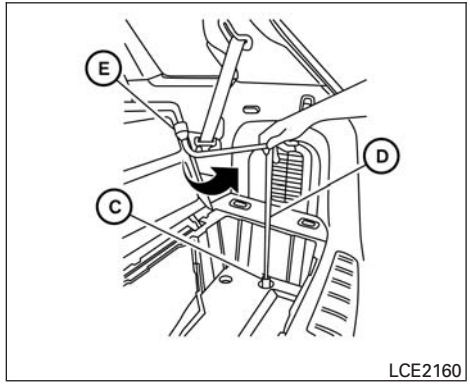

5. Placer la prise du treuil de la roue de secours Ⓒ sur l'écrou du mécanisme d'abaissement.
6. Pour abaisser la roue de secours, insérez le démonte-roue Ⓔ sur la rallonge Ⓓ, introduisez l'extrémité en forme de T sur la douille de treuil Ⓒ, puis tournez dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
7. Après avoir retiré la roue de secours du dessous du véhicule, assurez-vous de relever le câble pour le ranger.
8. Rangez la roue dont le pneu est crevé et l'équipement de levage dans votre véhicule de façon sécuritaire.

NOTA :

Abaissez entièrement la roue de secours sous le véhicule avant de tenter de retirer le treuil de la roue de secours.

⚠MISE EN GARDE

- **Assurez que le câble de sécurité est embobiné au-dessus embobiné de la roue de secours lors du remontage de la roue de secours.**
- **Lors du remontage de la roue de secours sous le véhicule après l'utilisation, assurez-vous de la fixer en orientant la tige de pneu vers le bas, en direction du sol. Si la roue de secours n'est pas fixée correctement en orientant la tige de pneu vers le bas du véhicule, la roue risque de se séparer du véhicule en cas d'accident, ce qui pourrait être dangereux en circulation ou provoquer des blessures.**

Mise sur cric du véhicule et retrait du pneu endommagé

⚠AVERTISSEMENT

- **Ne vous glissez jamais sous un véhicule si ce dernier n'est soutenu que par un cric. Si une intervention sous le véhicule est nécessaire, utilisez des tréteaux pour le soutenir.**
- **Utilisez seulement le cric fourni avec votre véhicule pour soulever ce dernier. Ne l'utilisez pas pour soulever un autre véhicule. Ce cric a été conçu exclusivement pour soulever votre véhicule lorsque vous devez remplacer une roue.**
- **N'utilisez que les points de levage identifiés. N'utilisez aucune autre partie de votre véhicule comme point de levage.**
- **Ne soulevez jamais le véhicule plus que nécessaire.**
- **N'installez jamais de bloc sur ou sous le cric.**
- **Ne faites pas démarrer ou tourner le moteur alors que le véhicule est sur le cric. Le véhicule pourrait se déplacer. Cette consigne s'applique particulièrement aux véhicules équipés d'un différentiel à glissement limité.**
- **Ne soulevez jamais un véhicule avec le cric si des passagers se trouvent encore à l'intérieur.**
- **Ne démarrez jamais le moteur d'un véhicule dont une ou plusieurs roues ne touchent pas le sol. Le véhicule pourrait se déplacer.**

Prenez soin de toujours vous référer aux illustrations pour les points de mise en place et de levage correspondant à votre modèle de véhicule et au type de cric utilisé.

Lisez attentivement l'étiquette d'avertissement fixée au cric et les directives suivantes :

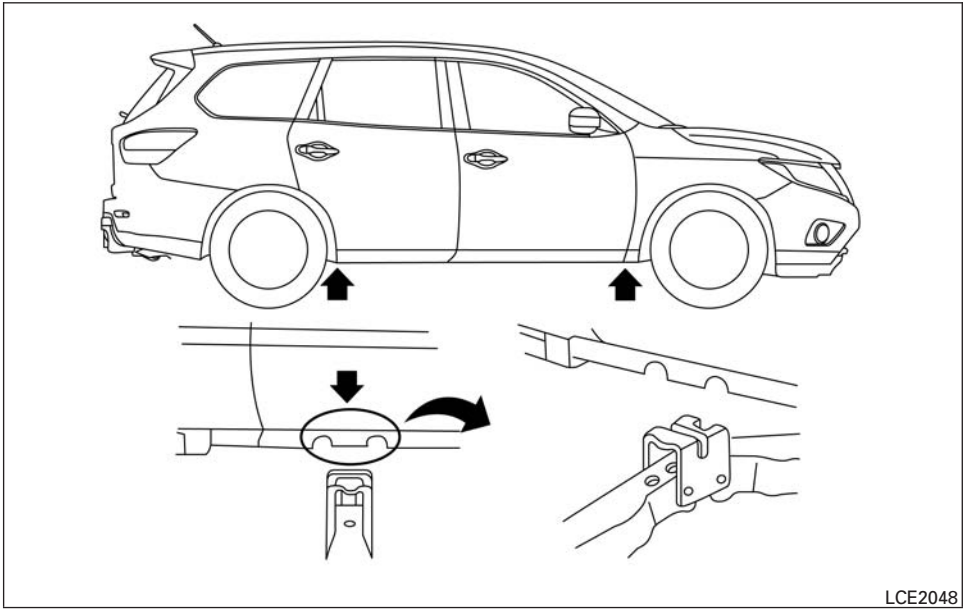

1. Au moyen du démonte-roue, desserrez chaque écrou de roue d'un tour ou deux dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. **Attendez que le pneu ne touche plus le sol pour retirer les écrous de roue.**
2. Placez le cric directement sous le point de levage, tel qu'illustré, de manière à ce que le contact entre le dessus du cric et le véhicule se fasse au point de levage. Les points de levage sont indiqués par des flèches estampées sur le côté du cadre.

Le cric devrait reposer sur une surface ferme et plane.

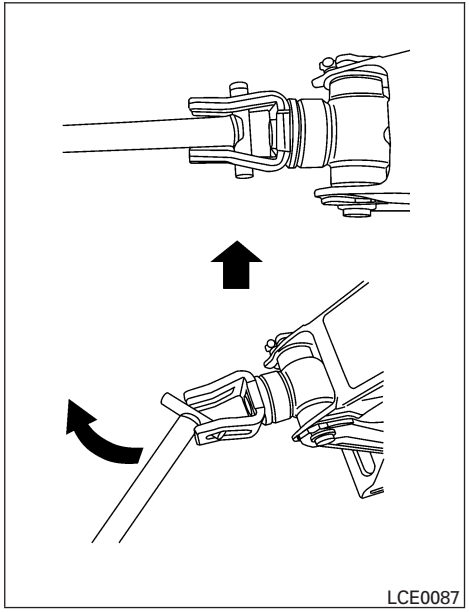
LCE0087

3. Installez la tige du cric assemblée sur le cric, tel qu'illustré.
4. Tenez fermement le levier et la tige du cric pour soulever le véhicule. Soulevez prudemment le véhicule jusqu'à ce que le pneu endommagé ne touche plus le sol.

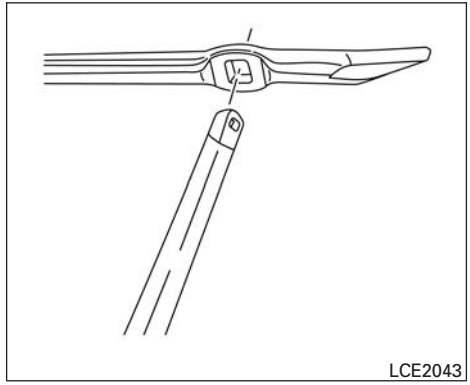
LCE2043

NOTA :

Si le démonte-roue ou la poignée du cric entre en contact avec le sol lors du soulèvement du véhicule, désassemblez le démonte-roue de la tige de rallonge du cric, tournez-le de 90 degrés et remontez-le.

5. Retirez les écrous de roue, puis la roue.

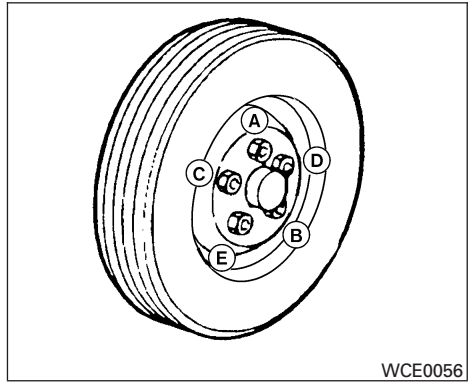

WCE0056

Installation de la roue de secours

La roue de secours ne doit être utilisée qu'en cas d'urgence. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Roues et pneus » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel.

1. Nettoyez toute trace de boue ou de saleté de la surface se trouvant entre la roue et le moyeu.
2. Installez soigneusement la roue de secours et serrez les écrous de la roue à la main.

3. Au moyen du démonte-roue, serrez les écrous de la roue en alternance et uniformément, tel qu'illustré, jusqu'à ce qu'ils soient solidement fixés en place (Ⓐ, Ⓑ, Ⓒ, Ⓓ, Ⓔ).
4. Abaissez lentement le véhicule jusqu'à ce que le pneu touche le sol. Serrez ensuite les écrous de roue fermement au moyen du démonte-roue, selon la séquence illustrée (Ⓐ, Ⓑ, Ⓒ, Ⓓ, Ⓔ). Abaissez le véhicule complètement.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Si des écrous de roue inappropriés sont utilisés ou si les écrous sont mal serrés, la roue pourrait se desserrer ou se détacher. Ceci pourrait causer un accident.**
- **N'appliquez pas d'huile ni de graisse sur les goujons ou les écrous de roues, car ils pourraient se desserrer.**
- **Resserrez les écrous des roues du véhicule après avoir parcouru une distance de 1 000 km (600 mi), ou après une crevaison, etc.**

Au moyen d'une clé dynamométrique, serrez les écrous de roue au couple spécifié dès que possible.

Couple de serrage des écrous de roues :

113 N•m (83 lb-pi)

Les écrous de roue doivent être serrés au couple spécifié en tout temps. Il est conseillé de serrer les écrous de roue au couple spécifié chaque fois qu'une lubrification est requise.

Réglez la pression de vos pneus À FROID.

À FROID : Si votre véhicule est stationné depuis trois heures ou plus ou s'il a parcouru une distance de moins de 1,6 km (1 mi).

Les pressions de gonflage À FROID des pneus sont indiquées sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge apposée sur le pied milieu du côté conducteur.

5. Rangez la roue dont le pneu est crevé et l'équipement de levage dans votre véhicule de façon sécuritaire.
6. Fermez le hayon.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Assurez-vous que la roue de secours et le cric sont toujours correctement rangés après leur utilisation. Ces articles peuvent se transformer en projectiles dangereux en cas d'accident ou au moment d'un freinage brusque.**
- **La roue de secours ne doit être utilisée qu'en cas d'urgence. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Roues et pneus » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel.**

⚠AVERTISSEMENT

- **Si le système hybride s'arrête lorsque vous conduisez, l'assistance au freinage et à la direction ne fonctionnera pas. Il sera donc plus difficile de freiner ou de tourner le volant.**
- **Si le système hybride s'arrête lorsque vous conduisez, n'ouvrez aucune portière avant que le véhicule soit complètement immobilisé. Le volant se verrouille si vous ouvrez une portière. Vous risqueriez alors de perdre la maîtrise de votre véhicule et de vous infliger des blessures graves, en plus de causer des dommages au véhicule.**

Le système hybride pourrait s'arrêter de fonctionner si la batterie haute tension se décharge, si la batterie de 12 V se décharge, ou si le réservoir de carburant est vide. Si le système hybride s'arrête de fonctionner lorsque vous conduisez, procédez comme suit :

1. Réduisez graduellement votre vitesse. Dirigez votre véhicule vers un emplacement sécuritaire de l'accotement.
2. Allumez les feux de détresse de votre véhicule.
3. Enfoncez le bouton-poussoir d'allumage à la position ACC (accessoires) ou OFF (hors fonction) et essayez de faire démarrer le système hybride.
4. Si le système hybride ne démarre pas, consultez la section « Si le véhicule ne démarre pas » du présent manuel.

Avant de tenter un démarrage-secours, assurez-vous que le réservoir de carburant n'est pas vide, et que vous avez correctement suivi la méthode de démarrage. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Démarrage du système hybride NISSAN PUREDRIVE^{MC} » du chapitre « Démarrage et conduite » du manuel du conducteur. Ne conduisez pas le véhicule alimenté par le moteur de traction uniquement si le réservoir de carburant est vide. La batterie Li-ion se déchargera et le système hybride s'arrêtera.

VÉRIFIEZ SI LA BATTERIE EST DÉCHARGÉE

Pour vérifier si la batterie est déchargée, enfoncez le bouton-poussoir d'allumage à la position ON. Vérifiez si l'éclairage du tableau de bord ou les phares s'allument avec une intensité normale, ou essayez d'allumer d'autres accessoires tels que la radio. Enfoncez le bouton-poussoir d'allumage pour démarrer le système hybride.

La batterie de 12 volts pourrait se décharger si une des conditions suivantes se produit :

- L'éclairage du tableau de bord et/ou des phares n'est pas réglé à l'intensité normale.
- Les accessoires audio ne peuvent pas être allumés.

- Le système hybride n'entre pas en mode READY (prêt à démarrer).
- Le commutateur d'allumage ne peut pas être placé à la position ON (marche).

Vérifiez les éléments suivants si vous remarquez l'une des conditions citées précédemment :

1. Vérifiez si les bornes de la batterie de 12 V sont bien serrées et propres. Consultez la section « Batterie de 12 V » dans le chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » pour obtenir de plus amples renseignements. Si les bornes de la batterie de 12 V sont desserrées, communiquez avec votre concessionnaire NISSAN.
2. Si les bornes de la batterie de 12 V sont bien serrées et propres, essayez le démarrage-secours du véhicule. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Démarrage d'appoint » dans ce chapitre.

DÉMARRAGE D'URGENCE

Si vous ne pouvez pas faire démarrer le système hybride, observez la méthode qui suit si le système hybride et le bouton-poussoir d'allumage fonctionnent normalement :

1. Placez le levier sélecteur à la position P (stationnement).
2. Enfoncez le bouton-poussoir d'allumage à la position ACC.
3. Appuyez sur la pédale de frein.
4. Maintenez le bouton-poussoir d'allumage enfoncé pendant environ 15 secondes. Bien que le système hybride puisse démarrer grâce à cette méthode, il est possible que le système soit défectueux. Ne continuez pas à utiliser cette méthode de démarrage d'urgence pour faire démarrer le système. Faites vérifier votre véhicule par votre concessionnaire NISSAN.

Si le système hybride ne démarre toujours pas, communiquez avec votre concessionnaire NISSAN.

Le démarrage d'appoint fournit l'alimentation au circuit de 12 V pour permettre le fonctionnement des circuits électriques. Les circuits électriques doivent fonctionner pour permettre la recharge de la batterie Li-ion. La batterie Li-ion n'est pas rechargée par un démarrage d'appoint.

Pour faire démarrer le système hybride au moyen d'une batterie d'appoint, vous devez respecter les directives et les précautions indiquées ci-dessous.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Lorsque le contact est établi et que le système hybride est en mode READY (prêt à démarrer), le moteur peut démarrer à tout moment sans aucun avertissement. Pour prévenir les blessures pendant le démarrage-secours, gardez vos mains, vos vêtements, vos cheveux et vos outils à l'écart des ventilateurs, des courroies et des autres pièces mobiles.**
- **Un démarrage d'appoint mal effectué peut faire exploser la batterie de 12 V et causer des blessures graves ou mortelles. Votre véhicule pourrait également être endommagé.**

- **La batterie dégage en permanence de l'hydrogène, qui est un gaz explosif. N'approchez pas d'étincelles ni de flamme de la batterie.**
- **Évitez tout contact d'électrolyte avec les yeux, la peau, les vêtements ou les surfaces peintes. L'électrolyte est une solution d'acide sulfurique corrosive qui peut causer de graves brûlures. Si de l'électrolyte entre en contact avec un des éléments mentionnés précédemment, rincez immédiatement à l'eau la zone touchée.**
- **Gardez la batterie hors de la portée des enfants.**
- **La batterie de secours doit être de 12 V. L'utilisation d'une batterie de voltage différent peut endommager votre véhicule.**
- **Portez toujours des lunettes de sécurité (par exemple, des lunettes étanches ou des lunettes de protection industrielles) et enlevez vos bagues, bracelets métalliques et autres bijoux lorsque vous effectuez une intervention sur la batterie ou à proximité de celle-ci. Ne vous penchez pas au-dessus de la batterie au moment d'un démarrage d'appoint.**
- **Ne tentez pas d'effectuer un démarrage d'appoint lorsque votre batterie est gelée. Celle-ci pourrait exploser et causer des blessures graves.**
- **Votre véhicule est équipé d'un ventilateur de refroidissement du moteur automatique qui peut entrer en fonction en tout temps. Éloignez-en vos mains ainsi que tout autre objet.**
- **Suivez toujours les instructions ci-dessous. Autrement, le circuit de charge pourrait être endommagé et vous pourriez subir des blessures.**

⚠ MISE EN GARDE

Ne tentez pas de démarrer avec la batterie d'appoint un véhicule hybride comme un véhicule d'appoint.

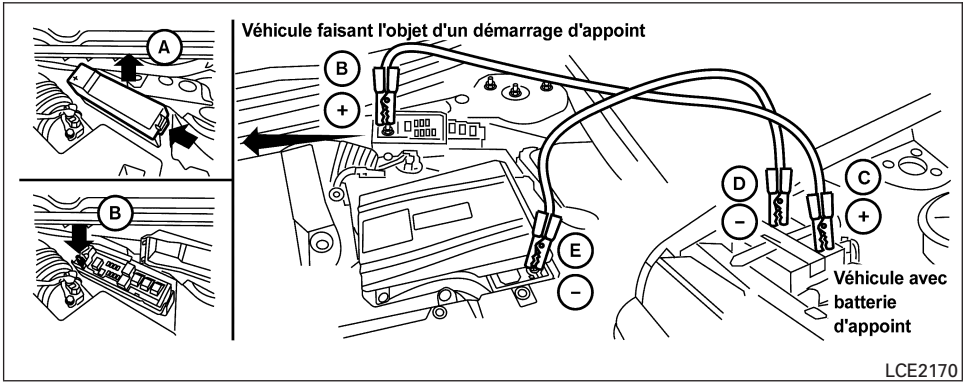

1. Localisez le boîtier de fils-fusibles situé derrière le filtre à air du moteur.
2. Appuyez sur la patte et soulevez le couvercle Ⓐ du boîtier pour accéder à la borne positive à distance de la batterie Ⓑ.
3. Si la batterie d'appoint se trouve dans un autre véhicule, placez les deux véhicules de manière à ce que leurs batteries respectives soient à proximité l'une de l'autre.

   Veillez toutefois à ce que les véhicules ne se touchent pas.
4. Serrez le frein de stationnement. Placez le levier sélecteur à la position P (stationnement). Éteignez tous les dispositifs électriques non essentiels (éclairage, chauffage, climatisation, etc.)
5. Assurez-vous que les bouchons d'aération soient de niveau et bien serrés.
6. Branchez les câbles volants dans l'ordre indiqué sur l'illustration (Ⓑ, Ⓒ, Ⓓ, puis Ⓔ).

⚠MISE EN GARDE

- **Assurez-vous de toujours brancher la borne positive (+) à la borne positive (+) et la borne négative (−) à un point de masse de la carrosserie (par exemple, à un boulon de fixation de montant ou à un support de levage du moteur) et non pas à la borne négative de la batterie.**
- **Assurez-vous que les câbles volants n'entrent pas en contact avec des pièces mobiles du compartiment moteur et que les cosses des câbles ne touchent aucune autre pièce métallique.**
- **N'actionnez pas le démarreur pendant plus de 10 secondes. Si le moteur ne démarre pas tout de suite, placez le commutateur d'allumage dans la position OFF (hors fonction) et attendez 10 secondes.**

7. Faites démarrer le moteur du véhicule d'appoint et laissez-le tourner pendant quelques minutes.
8. Appuyez sur la pédale de frein et enfoncez le bouton-poussoir d'allumage à la position START (démarrage). Les instruments et les indicateurs de bord s'allumeront, ainsi que le témoin vert READY (prêt à démarrer).

⚠MISE EN GARDE

Si le témoin vert READY (prêt à démarrer) ne s'allume pas, appuyez sur le bouton START (démarrage) pour éteindre le système hybride. Débranchez prudemment le câble négatif, puis le câble positif de la batterie. Faites remorquer votre véhicule chez un concessionnaire NISSAN.

9. Après l'allumage du témoin vert READY (prêt à démarrer) de l'indicateur, débranchez prudemment le câble négatif, puis le câble positif de la batterie.

⚠MISE EN GARDE

- **Les véhicules équipés d'une transmission à variation continue ne peuvent pas être démarrés en les poussant ou en les tirant. Cela pourrait endommager la transmission.**
- **Ne démarrez pas ce véhicule en le poussant. Vous risquez d'endommager le catalyseur trifonctionnel.**

⚠AVERTISSEMENT

- **Arrêtez votre véhicule si le moteur surchauffe. En effet, une surchauffe prolongée pourrait endommager le moteur ou y provoquer un incendie.**
- **Ne retirez jamais le bouchon du radiateur ou du réservoir de liquide de refroidissement de votre véhicule lorsque le moteur est chaud, car vous pourriez vous brûler. En effet, dans une telle situation, du liquide de refroidissement bouillant sous pression peut jaillir et causer de graves blessures.**
- **N'ouvrez pas le capot si de la vapeur s'en échappe.**

Si le moteur de votre véhicule surchauffe (la lecture de l'indicateur de température sera extrêmement élevée et le témoin de pression d'huile à moteur et de température élevée du liquide de refroidissement s'allumera) ou si vous décelez une perte de puissance du moteur de votre véhicule, des bruits inhabituels, etc., procédez aux étapes suivantes.

1. Déplacez votre véhicule en bordure de la route dans un endroit sûr, serrez le frein de stationnement et placez le levier sélecteur à la position P (stationnement).

N’arrêtez pas le système hybride NISSAN PUREDRIVE[MC].

2. Éteignez le climatiseur. Ouvrez toutes les glaces, déplacez la commande de température du chauffage ou du climatiseur à la chaleur maximale et la commande du ventilateur à la vitesse maximale.
3. Sortez du véhicule. Avant d’ouvrir le capot, vérifiez, visuellement et en cherchant à déceler des bruits, si de la vapeur ou du liquide de refroidissement s’échappe du radiateur. Si de la vapeur ou du liquide de refroidissement s’échappe, coupez le moteur. Ne pas ouvrir le capot davantage tant que de la vapeur ou du liquide de refroidissement est visible.
4. Ouvrez le capot.

⚠ AVERTISSEMENT

Si de la vapeur ou de l’eau s’échappe du moteur, tenez-vous à l’écart pour éviter tout risque de brûlure.

5. Assurez-vous également que le ventilateur de refroidissement fonctionne. Il ne doit y avoir aucune fuite d’eau provenant des durites de radiateur et du radiateur. Si le liquide de refroidissement fuit ou si le ventilateur de refroidissement ne fonctionne pas, arrêtez le système hybride.
6. Procédez à une inspection visuelle des courroies d’entraînement pour vérifier si elles sont endommagées ou desserrées. Assurez-vous également que le ventilateur de refroidissement fonctionne. Il ne doit y avoir aucune fuite d’eau provenant des durites de radiateur et du radiateur. Coupez le contact si vous remarquez une fuite de liquide de refroidissement, l’absence ou le relâchement de la courroie de la pompe à eau ou si le ventilateur de refroidissement n’est pas en marche.

⚠ AVERTISSEMENT

Faites preuve de prudence lorsque vous vous penchez sur un moteur en marche pour éviter que vos mains, cheveux, bijoux ou vêtements ne soient happés par les courroies ou les pales du ventilateur de refroidissement du moteur. Le ventilateur de refroidissement du moteur peut entrer en fonction en tout temps.

7. Une fois le moteur refroidi, mais toujours en marche, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement du réservoir. Au besoin, ajoutez du liquide de refroidissement dans le réservoir. Rendez-vous chez un concessionnaire NISSAN pour y faire réparer votre véhicule.

Lorsque vous remorquez votre véhicule, toutes les réglementations juridictionnelles et locales doivent être respectées. L'utilisation d'équipement de remorquage inadéquat pourrait endommager votre véhicule. Vous pouvez obtenir des directives relatives au remorquage auprès de votre concessionnaire NISSAN. Généralement, le personnel des services de remorquage locaux connaît bien les lois et les procédures relatives au remorquage. NISSAN vous recommande donc de faire appel à un service de remorquage pour vous assurer que le remorquage est effectué adéquatement et pour éviter d'endommager votre véhicule. Il peut se révéler utile de demander au responsable du service de remorquage de lire attentivement les précautions suivantes :

⚠AVERTISSEMENT

- **Ne voyagez jamais dans un véhicule qui est remorqué.**
- **Ne vous glissez jamais sous un véhicule soulevé par une dépanneuse.**

⚠MISE EN GARDE

- **Au moment du remorquage, assurez-vous que la boîte de vitesses, les essieux, la direction et le groupe motopropulseur fonctionnent bien. Si l'une de ces situations se produit, il faudra effectuer le remorquage au moyen d'un chariot de remorquage ou d'un camion plateau.**
- **Installez toujours des chaînes de sécurité avant le remorquage.**

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant le remorquage de votre véhicule derrière un véhicule récréatif, consultez la section « Remorquage à plat » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel.

MÉTHODES DE REMORQUAGE RECOMMANDÉES PAR NISSAN

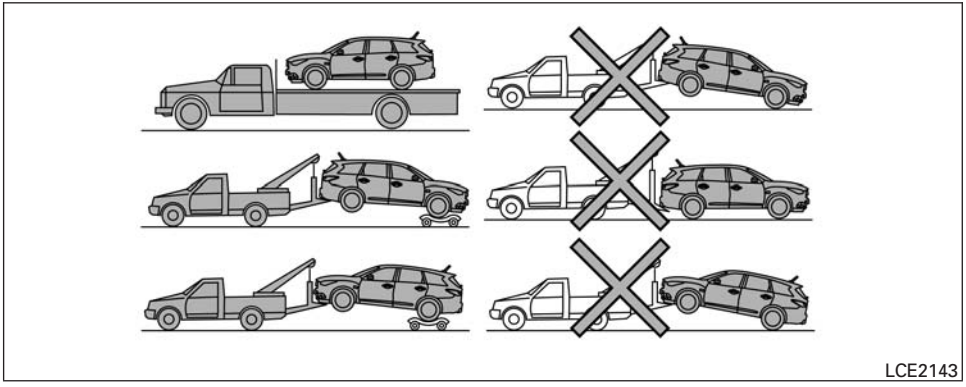
LCE2143

Modèles à quatre roues motrices

NISSAN recommande de faire remorquer votre véhicule à l'aide de chariots porte-roues ou sur un camion à plateforme (remorquage intégral), tel qu'illustré.

⚠ MISE EN GARDE

Lorsque vous remorquez un modèle à transmission intégrale, ne laissez jamais les roues en contact avec la route. Vous risqueriez de causer des dommages graves et coûteux au groupe motopropulseur.

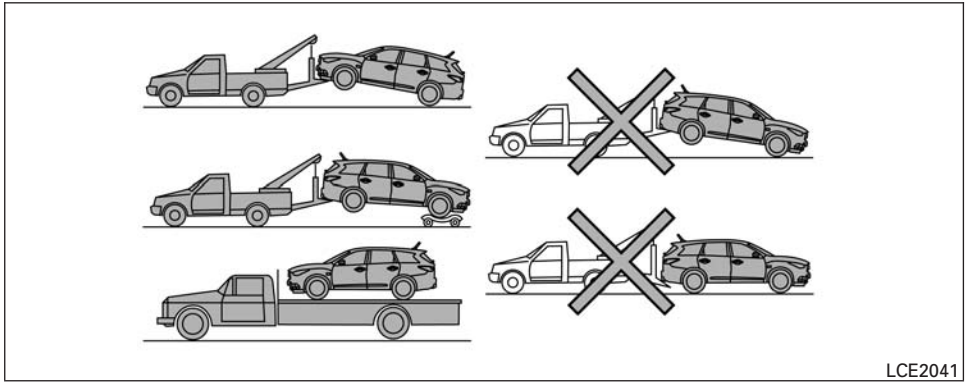
LCE2041

Modèles à traction avant

NISSAN recommande de faire remorquer votre véhicule en soulevant les roues motrices (avant) ou sur un camion à plateforme tel qu'illustré.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ne remorquez jamais votre véhicule avec les roues avant ou les 4 roues au sol (que le véhicule soit remorqué par l'avant ou par l'arrière), car vous risqueriez d'endommager gravement la boîte de vitesses, ce qui occasionnerait des réparations coûteuses. Si un remorquage du véhicule avec les roues arrière soulevées est nécessaire, prenez toujours soin d'installer des chariots de remorquage sous les roues avant.**
- **Pendant le remorquage avec les roues arrière reposant au sol ou sur des chariots de remorquage, placez le commutateur d'allumage à la position ACC (accessoires) ou ON (marche) et bloquez le volant en position droit devant au moyen d'une corde ou d'un accessoire similaire.**

RÉCUPÉRATION D'UN VÉHICULE (dégagement d'un véhicule enlisé)

Traction d'un véhicule enlisé

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter d'endommager le véhicule et de provoquer des blessures graves ou mortelles en dégageant un véhicule enlisé :

- **Adressez-vous à un service de dépannage professionnel pour dégager le véhicule si vous avez le moindre doute quant à la marche à suivre.**
- **Installez des dispositifs de remorquage uniquement sur les éléments de la structure principale du véhicule ou sur les crochets de remorquage.**

- **N'utilisez pas les crochets d'arrimage du véhicule pour le dégager ou le remorquer.**
- **Utilisez uniquement des dispositifs spécialement conçus pour le dégagement des véhicules et suivez les instructions du fabricant.**
- **Tirez toujours sur le dispositif de dégagement droit vers l'extérieur à l'avant du véhicule. Ne le tirez jamais en diagonale.**
- **Disposez le dispositif de dégagement de manière à ce qu'il ne touche aucune partie du véhicule autre que le point de fixation.**

Si votre véhicule est enlisé dans le sable, la neige, la boue, etc., utilisez une sangle de remorquage ou un autre dispositif précisément conçu pour la récupération de véhicules. Suivez toujours les instructions du constructeur du dispositif de dégagement.

N'utilisez pas les crochets d'arrimage du véhicule pour le dégager ou le remorquer.

Manœuvre de va-et-vient pour dégager un véhicule enlisé

⚠AVERTISSEMENT

- **Lorsque vous dégagez un véhicule enlisé, tenez-vous à l'écart de ce dernier.**
- **Ne faites pas patiner vos pneus à vitesse élevée. Ils pourraient exploser et causer des blessures graves. Des pièces de votre véhicule pourraient également surchauffer et être endommagées.**

Si votre véhicule est enlisé dans le sable, la boue, la neige ou la glace, utilisez la procédure suivante :

1. Désactivez le système de contrôle dynamique du véhicule.
2. Assurez-vous que rien ni personne ne se trouve devant ou derrière votre véhicule.
3. Tournez le volant de gauche à droite pour dégager la zone entourant les roues avant.
4. Procédez à une manœuvre de va-et-vient avec votre véhicule.
   - Alternez entre la position R (marche arrière) et la position D (marche avant).
   - Appuyez sur l'accélérateur juste assez pour maintenir le mouvement de va-et-vient.
   - Relâchez l'accélérateur avant de passer de la position R (marche arrière) à la position D (marche avant).
   - Ne faites pas patiner les roues à plus de 55 km/h (35 mi/h).
5. Si, après quelques tentatives, vous n'arrivez pas à dégager votre véhicule, faites appel à un service de dépannage professionnel.

7 Aspect et entretien

Nettoyage des surfaces extérieures du véhicule 7-2
- Lavage 7-2
- Cirage 7-3
- Pour faire disparaître les taches 7-3
- Soubassement 7-3
- Vitres 7-3
- Roues en alliage d'aluminium 7-3
- Pièces chromées 7-3
- Lubrifiants pour pneus 7-4

Nettoyage des surfaces intérieures du véhicule 7-4
- Grille de ventilation de la batterie au lithium-ion (Li-ion) 7-5
- Désodorisants (assainisseur d'air) 7-5
- Toit ouvrant électrique (selon l'équipement du véhicule) 7-5
- Tapis 7-6
- Ceintures de sécurité 7-7
- Nettoyage des glissières de siège 7-7

Protection anticorrosion 7-8
- Facteurs les plus courants contribuant à la corrosion d'un véhicule 7-8
- Facteurs environnementaux influençant la corrosion 7-8
- Pour protéger votre véhicule contre la corrosion 7-8

NETTOYAGE DES SURFACES EXTÉRIEURES DU VÉHICULE

Pour conserver l'aspect neuf de votre véhicule, vous devez en assurer l'entretien de façon appropriée.

Pour protéger les surfaces peintes, veuillez laver votre véhicule dès que possible :

- après une averse, pour éviter des dommages potentiels causés par les pluies acides;
- après avoir conduit le long de la mer;
- lorsque des substances comme de la suie, des fientes d'oiseau, de la sève d'arbre, des particules métalliques ou des insectes se déposent sur les surfaces peintes;
- lorsque de la poussière ou de la boue s'accumulent sur la surface.

Dans la mesure du possible, stationnez votre véhicule dans un garage ou un endroit couvert.

Si le véhicule doit être stationné à l'extérieur, laissez-le à l'ombre ou recouvrez-le d'une housse pour le protéger.

Prenez soin de ne pas rayer les surfaces peintes en installant ou en retirant la housse.

LAVAGE

Lavez le véhicule à grande eau avec une éponge humide. Lavez le véhicule soigneusement avec une solution d'eau propre et tiède (jamais chaude) et de savon doux, de savon spécial pour automobile ou de détergent liquide pour la vaisselle à usage domestique.

⚠ MISE EN GARDE

- **Ne choisissez pas un lave-auto qui utilise un détergent contenant de l'acide. Certains lave-autos, surtout ceux qui sont dépourvus de brosses (sans contact), utilisent un détergent contenant de l'acide. Les acides peuvent réagir au contact de certains composants en plastique du véhicule et provoquer des fissures. Ces fissures peuvent altérer l'aspect des composants et entraver leur fonctionnement. Demandez toujours au responsable du lave-auto si un détergent contenant de l'acide est utilisé.**
- **Ne lavez pas votre véhicule avec des produits d'entretien ménager puissants, des détergents chimiques forts, de l'essence ou des solvants.**
- **Ne lavez pas votre véhicule en plein soleil ou lorsque la carrosserie est chaude, car en séchant, l'eau pourrait en tacher la surface.**
- **Évitez d'utiliser des chiffons doux ou rugueux, tels que les gants de lavage. Enlevez avec soin les plaques de boue ou autres corps étrangers pour éviter de rayer ou d'abîmer les surfaces peintes du véhicule.**

Rincez abondamment le véhicule avec de l'eau propre.

Le sel d'épandage affecte particulièrement les rebords intérieurs, les joints et les replis des portières, les charnières et le capot. Par conséquent, ces endroits doivent être lavés régulièrement. Assurez-vous que les orifices d'écoulement du bord inférieur des portières ne sont pas obstrués. Lavez au jet d'eau le dessous de la carrosserie et les passages de roue pour détacher les accumulations de boue et éliminer toute trace de sel d'épandage.

Une peau de chamois humide peut être utilisée pour essuyer la carrosserie et éviter la formation de taches d'eau.

CIRAGE

Un cirage régulier protège les surfaces peintes et conserve l'aspect neuf du véhicule. Avant de réappliquer une cire, il est recommandé de polir les surfaces afin d'éliminer toute accumulation résiduelle de cire et pour donner un aspect lustré à la carrosserie.

Un concessionnaire NISSAN peut vous aider à choisir le produit approprié.

- Ne cirez votre véhicule qu'après l'avoir bien lavé. Suivez les directives fournies sur le contenant de cire.
- N'utilisez pas de cire contenant des substances et composés abrasifs ou des agents nettoyants qui risquent d'endommager le fini de votre véhicule.

Un polissage à la machine ou un polissage trop prolongé sur un fini de peinture transparent peut ternir le fini ou y laisser des marques spiralées.

POUR FAIRE DISPARAÎTRE LES TACHES

Les taches de goudron et d'huile, la poussière industrielle, les insectes et la sève d'arbre peuvent provoquer des dommages irréversibles sur les surfaces peintes ou y laisser des traces indélébiles. Veillez à les nettoyer dès que possible. Des produits de nettoyage spéciaux sont disponibles chez votre concessionnaire NISSAN ou dans tout magasin d'accessoires automobiles.

SOUBASSEMENT

Dans les régions où du sel d'épandage est utilisé pendant l'hiver, il est nécessaire de laver le soubassement régulièrement. Les accumulations de saletés et de sel qui s'y forment peuvent causer sa corrosion ainsi que celle de la suspension. Avant le début de l'hiver et au printemps, vérifiez la couche de protection inférieure et, au besoin, appliquez-en de nouveau.

VITRES

Utilisez du nettoie-vitres pour enlever la pellicule de saleté et de poussière qui s'est formée sur les vitres. Il est normal qu'une pellicule se forme lorsque le véhicule est stationné directement au soleil. L'utilisation de nettoie-vitres avec un chiffon doux éliminera rapidement cette pellicule.

⚠ MISE EN GARDE

N'utilisez jamais d'outils acérés, de nettoyants abrasifs ou de désinfectants à base de chlore pour nettoyer la paroi intérieure des glaces. Ils pourraient endommager les conducteurs électriques, les éléments de l'antenne radio ou ceux du dégivreur de lunette.

ROUES EN ALLIAGE D'ALUMINIUM

Lavez les roues régulièrement à l'aide d'une éponge humectée dans une solution de savon doux, particulièrement en hiver, si vous habitez dans une région où du sel d'épandage est utilisé. Les dépôts de sel d'épandage peuvent décolorer les roues si vous ne les enlevez pas.

⚠ MISE EN GARDE

Respectez les consignes suivantes pour éviter de tacher ou de décolorer les roues :

- **Ne nettoyez pas les roues avec un produit de nettoyage à base d'acide fort ou d'alcali.**
- **N'appliquez pas de produit nettoyant sur les roues lorsqu'elles sont chaudes. Les roues doivent être à la température ambiante.**
- **Rincez les roues à fond pour éliminer le produit nettoyant dans les 15 minutes suivant son application.**

PIÈCES CHROMÉES

Nettoyez régulièrement toutes les pièces chromées avec un produit à polir pour chrome non abrasif pour préserver leur fini lustré.

LUBRIFIANTS POUR PNEUS

NISSAN ne vous recommande pas d'utiliser des lubrifiants pour pneus. Les fabricants de pneus appliquent un enduit sur les pneus qui permet de réduire la décoloration du caoutchouc. Au cas où les pneus seraient lubrifiés, le lubrifiant pourrait réagir au contact de l'enduit et former un composé chimique. Ce composé pourrait se décoller des pneus en cours de route et tacher le véhicule.

Si vous décidez de lubrifier les pneus, prenez les précautions suivantes :

- Utilisez un lubrifiant pour pneus à base d'eau. L'enduit des pneus se dissout plus facilement au contact d'un lubrifiant pour pneus à base d'eau qu'un à base d'huile.
- Appliquez une légère couche de lubrifiant pour pneus de façon à l'empêcher de pénétrer dans la bande de roulement et les rainures des pneus (où il serait difficile à enlever).
- Essuyez l'excès de lubrifiant à l'aide d'une serviette sèche. Assurez-vous d'enlever complètement le lubrifiant de la bande de roulement et des rainures des pneus.
- Laissez le lubrifiant sécher tel qu'indiqué par son fabricant.

Utilisez occasionnellement un aspirateur ou une brosse à soies douces pour dépoussiérer les garnitures intérieures, les pièces en plastique et les sièges. Essuyez les surfaces en vinyle et en cuir avec un chiffon propre et préalablement humecté dans une solution de savon doux, puis essuyez-les avec un chiffon doux et sec.

Un entretien et un nettoyage réguliers préservent l'apparence du cuir.

Avant d'utiliser un quelconque produit protecteur pour tissus, lisez les recommandations du fabricant. Certains protecteurs pour tissus contiennent des produits chimiques qui peuvent tacher ou décolorer le tissu des sièges.

Utilisez un chiffon humecté uniquement d'eau pour nettoyer le verre de protection des indicateurs de bord.

⚠AVERTISSEMENT

N'utilisez pas d'eau ou de produits acides (nettoyeurs à vapeur) sur le siège. Vous pourriez endommager le siège ou le capteur de classification du passager (capteur de poids). Ceci pourrait également nuire au fonctionnement du système de sacs gonflables et entraîner des blessures graves.

⚠MISE EN GARDE

- **N'utilisez jamais de benzène, de solvant ni aucun produit semblable.**
- **Les petites particules de saleté peuvent être abrasives et endommager les surfaces en cuir. Elles doivent donc être retirées rapidement. N'utilisez pas de savon pour le cuir, de cire pour automobile, de produit à polir, d'huile, de nettoyant liquide, de solvant, de détergent ou de nettoyant à base d'ammoniaque, car ils peuvent endommager le fini naturel du cuir.**
- **N'utilisez jamais de produits destinés à protéger les tissus, à moins que leur utilisation ne soit recommandée par le fabricant.**
- **N'utilisez pas de produits nettoyants pour le verre ou le plastique sur le verre protecteur des indicateurs et instruments de bord. Ces produits pourraient endommager le verre protecteur.**

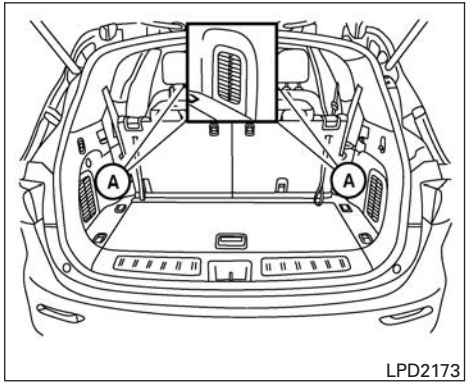

LPD2173

GRILLE DE VENTILATION DE LA BATTERIE AU LITHIUM-ION (Li-ion)

⚠ MISE EN GARDE

- **Ne placez pas d'objets dans la grille de ventilation ou sur celle-ci. La batterie Li-ion pourrait surchauffer et s'endommager.**
- **Ne laissez aucun liquide entrer en contact avec la grille de ventilation, ou y pénétrer. L'eau pourrait provoquer un court-circuit et endommager la batterie Li-ion.**
- **Nettoyez régulièrement la grille de ventilation pour éviter que la batterie Li-ion ne surchauffe.**

Nettoyez régulièrement la grille de ventilation Ⓐ à l'aide d'un chiffon sec pour assurer une bonne circulation de l'air.

DÉSODORISANTS (assainisseur d'air)

La plupart des désodorisants utilisent un dissolvant qui pourrait affecter l'intérieur de véhicule. Si vous utilisez un désodorisant, prenez les précautions suivantes :

- Les désodorisants suspendus peuvent causer une décoloration permanente s'ils entrent en contact avec les tissus ou autres surfaces du véhicule. Placez le désodorisant suspendu dans un endroit libre et sans contact avec les surfaces intérieures.
- Les désodorisants liquides adhèrent d'habitude aux bouches d'aération. Ces produits peuvent endommager les surfaces et causer une décoloration immédiate en cas de déversement.

Suivez rigoureusement les directives du fabricant avant d'utiliser des désodorisants.

TOIT OUVRANT ÉLECTRIQUE (selon l'équipement du véhicule)

Le pare-soleil est fabriqué d'un matériel en daim.

⚠ MISE EN GARDE

Pour éviter d'endommager le toit ouvrant lorsque vous le nettoyez :

- **Ne frottez pas le matériel avec un chiffon, vous risqueriez d'endommager la surface du matériel ou de répandre la tache.**
- **N'utilisez jamais de benzine, de diluant ou de produit chimique similaire pour nettoyer le daim. Ces produits peuvent décolorer le toit ouvrant et endommager la surface.**
- **Nettoyez les taches à base d'eau en tapotant la surface avec un chiffon doux et propre humecté dans de l'eau chaude. Utilisez un chiffon sec et propre sur la surface pour enlever l'excès d'humidité, puis séchez-la à l'air.**

- **Nettoyez les taches à base d'huile en tapotant la surface avec un chiffon doux et propre humecté dans de l'eau chaude. Utilisez un chiffon sec et propre sur la surface pour enlever l'excès d'humidité, puis séchez-la à l'air.**

TAPIS

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter d'obstruer le mouvement de la pédale qui pourrait provoquer une collision ou des blessures :

- **Ne placez JAMAIS un tapis par-dessus un autre tapis dans la position avant du conducteur.**
- **Utilisez uniquement des tapis d'origine NISSAN conçus en particulier pour votre modèle de véhicule. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez votre concessionnaire NISSAN.**
- **Placez correctement les tapis dans l'espace pour les jambes à l'aide du crochet de positionnement de tapis. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Crochets de positionnement de tapis » dans ce chapitre.**

L'utilisation de tapis d'origine NISSAN peut contribuer à maintenir la moquette de votre véhicule en bon état et à faciliter le nettoyage de l'habitacle. Les tapis doivent être nettoyés régulièrement et remplacés en cas d'usure excessive.

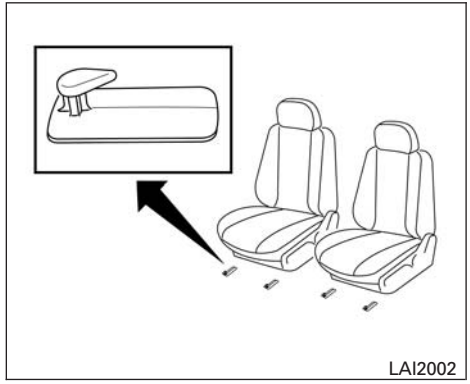

Crochet

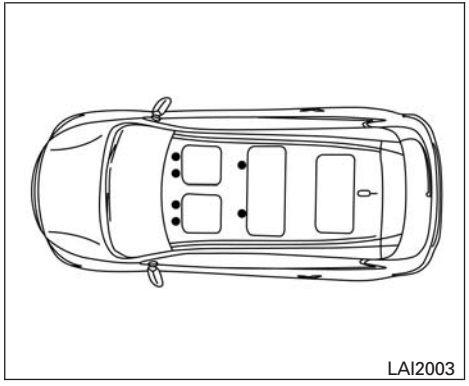

Positions des crochets

Crochets de positionnement de tapis

Ce véhicule est muni des crochets de positionnement de tapis suivants pour aider à maintenir les tapis en place :

- deux crochets de positionnement de tapis avant du côté conducteur;
- deux crochets de positionnement de tapis avant du côté passager;
- un crochet de positionnement de tapis de deuxième rangée du côté conducteur;
- un crochet de positionnement de tapis de deuxième rangée du côté passager.

Les tapis de plancher d'origine NISSAN ont été spécialement conçus pour votre modèle de véhicule. Il se peut que les tapis soient munis de trous d'œillets intégrés. Positionnez chacun des tapis en logeant les œillets dans les crochets de positionnement tout en le centrant dans l'espace pour les jambes.

Vérifiez régulièrement les tapis pour vous assurer qu'ils sont bien placés.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Les ceintures de sécurité peuvent être nettoyées en les essuyant avec une éponge préalablement humectée dans une solution de savon doux. Laissez les ceintures de sécurité sécher complètement à l'ombre avant de les utiliser. Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous à la section « Entretien des ceintures de sécurité » du chapitre « Sécurité – Sièges, ceintures de sécurité et système de retenue supplémentaire » du présent manuel.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne laissez pas les ceintures de sécurité se rétracter dans l'enrouleur si elles sont mouillées. N'appliquez JAMAIS d'agent de blanchiment, de teinture ou de solvant chimique en guise de nettoyant sur les ceintures de sécurité puisque ces produits pourraient affaiblir considérablement les sangles.

NETTOYAGE DES GLISSIÈRES DE SIÈGE

⚠ MISE EN GARDE

Nettoyez régulièrement les glissières de siège pour éviter de réduire leur capacité de déplacement du siège.

Nettoyez-les régulièrement au moyen d'un aspirateur de grande puissance. La saleté et les débris peuvent réduire la capacité de réglage du siège. Un agent nettoyant mouillé peut être utilisé au besoin.

FACTEURS LES PLUS COURANTS CONTRIBUANT À LA CORROSION D'UN VÉHICULE

Voici les facteurs les plus courants causant la corrosion d'un véhicule :

- accumulation de boue et de débris humides sur des sections des panneaux de la carrosserie, dans des cavités ainsi qu'à d'autres endroits du véhicule
- dommages à la peinture et aux autres enduits protecteurs causés par du gravier et des éclats de caillou ou des dommages consécutifs à des accrochages mineurs

FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX INFLUENÇANT LA CORROSION

Humidité

L'accumulation de sable, de boue et d'eau sur le soubassement du véhicule peut accélérer le processus de corrosion. Les revêtements de plancher humides ne sécheront pas complètement s'ils sont laissés dans le véhicule. Ils doivent donc être retirés pour faciliter leur séchage et éviter la formation de corrosion sur le plancher.

Humidité relative

La corrosion est accélérée dans les régions où l'humidité relative est élevée, surtout lorsque la température demeure au-dessus du point de congélation, en présence de pollution atmosphérique et où du sel d'épandage est utilisé.

Température

Les températures élevées accélèrent la corrosion des pièces qui ne sont pas bien aérées.

Pollution atmosphérique

La pollution industrielle, la présence de sel dans l'air dans des régions côtières et l'utilisation massive de sel d'épandage accélèrent le processus de corrosion. Le sel d'épandage accélère aussi la désagrégation des surfaces peintes.

POUR PROTÉGER VOTRE VÉHICULE CONTRE LA CORROSION

- Lavez et cirez fréquemment votre véhicule pour le garder propre.
- Examinez toujours le véhicule pour déceler tout dommage mineur à la peinture et effectuez les réparations nécessaires dès que possible.
- Évitez toute accumulation d'eau dans les portières en vous assurant que les trous d'écoulement du bord inférieur des portières ne sont pas obstrués.
- Vérifiez le soubassement du véhicule pour y déceler toute accumulation de sable, de boue ou de sel. Le cas échéant, lavez-le à l'eau dès que possible.

⚠MISE EN GARDE

- **Ne vous servez JAMAIS d'un boyau d'arrosage pour enlever la poussière, le sable ou d'autres résidus de l'habitacle. Utilisez plutôt un aspirateur ou un balai.**
- **Ne laissez pas les composants électroniques situés à l'intérieur du véhicule entrer en contact avec de l'eau ou d'autres liquides risquant de les endommager.**

Les produits chimiques utilisés pour déglacer les routes sont extrêmement corrosifs. Ils accélèrent la corrosion et la détérioration des composants du soubassement, comme le système d'échappement, les canalisations de carburant et de frein, les câbles de frein, le plancher et les ailes.

En hiver, le soubassement doit être lavé régulièrement.

Dans certaines régions, une protection additionnelle contre la rouille et la corrosion peut se révéler nécessaire. Consultez un concessionnaire NISSAN pour obtenir plus d'information à ce sujet.

8 Entretien et interventions du propriétaire

Exigences d'entretien 8-2
Entretien général 8-3
Explication des points d'intervention relatifs à l'entretien général 8-3
Précautions d'entretien 8-6
Points de vérification dans le compartiment moteur 8-8
Circuit de refroidissement du moteur 8-9
Vérification du niveau de liquide de refroidissement 8-10
Vidange du liquide de refroidissement 8-10
Circuit de refroidissement du convertisseur 8-11
Vérification du niveau de liquide de refroidissement du convertisseur 8-12
Remplacement du liquide de refroidissement du convertisseur 8-12
Huile à moteur 8-13
Vérification du niveau d'huile à moteur 8-13
Vidange d'huile à moteur 8-14
Remplacement du filtre à huile 8-15
Huile pour Transmission à Variation Continue 8-16
Liquide de direction assistée 8-17
Liquide de frein 8-18
Liquide lave-glace 8-18
Réservoir de liquide lave-glace de pare-brise 8-18
Batterie de 12 V 8-19
Démarrage d'appoint 8-21
Courroie d'entraînement 8-21
Bougies d'allumage 8-22
Remplacement des bougies d'allumage 8-22
Filtre à air 8-22
Microfiltre de l'habitacle 8-23
Balais d'essuie-glace 8-23
Nettoyage 8-23
Remplacement 8-24
Freins 8-25
Fusibles 8-26
Compartiment moteur 8-26
Habitacle 8-26
Remplacement des piles 8-28
Clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD} 8-29
Éclairage 8-30
Phares 8-30
Phares antibrouillard 8-30
Éclairage extérieur et intérieur 8-31
Roues et pneus 8-34
Pression des pneus 8-34
Marquage des pneus 8-38

Types de pneus 8-41
Chaînes antidérapantes 8-42
Remplacement des roues et des pneus 8-43

De par sa conception, votre véhicule NISSAN n'exige qu'un entretien minimal à des intervalles éloignés, ce qui vous permet de gagner du temps et d'économiser de l'argent. Toutefois, certaines vérifications au jour le jour et régulières sont nécessaires pour maintenir votre véhicule NISSAN en bon état mécanique et assurer un rendement optimal du système antipollution.

Vous avez la responsabilité, à titre de propriétaire du véhicule, de vous assurer que l'entretien général et l'entretien périodique de votre véhicule sont effectués.

En tant que propriétaire, vous êtes la seule personne en mesure de vous assurer qu'un entretien approprié de votre véhicule est effectué. Vous jouez donc un rôle crucial dans le processus d'entretien.

Entretien périodique

Vous trouverez une liste pratique des points d'intervention facultatifs et obligatoires ainsi qu'une description de l'opération d'entretien correspondante dans votre exemplaire du « Guide d'Entretien et de Réparation NISSAN ». Vous devez consulter ce guide pour vous assurer que les vérifications nécessaires au bon fonctionnement de votre véhicule NISSAN sont effectuées à intervalles réguliers.

Entretien général

L'entretien général comprend les points d'intervention relatifs à l'entretien quotidien. Ils sont essentiels au bon fonctionnement du véhicule. Vous devez effectuer ces opérations d'entretien régulièrement, tel que prescrit.

Des connaissances sommaires en mécanique et l'utilisation de quelques outils de mécanique automobile suffisent pour effectuer les vérifications d'entretien général.

Vous pouvez effectuer ces vérifications ou inspections vous-même, consulter un technicien qualifié ou vous rendre chez un concessionnaire NISSAN.

Où aller lorsque des réparations sont nécessaires

Si votre véhicule exige un entretien ou s'il fonctionne mal, rendez-vous chez un concessionnaire NISSAN qui procédera à une vérification et à une mise au point des systèmes et dispositifs de votre véhicule.

Les techniciens NISSAN sont des spécialistes qui reçoivent une formation solide. Ils bénéficient en outre d'une formation continue au moyen de bulletins techniques, de conseils et de programmes de perfectionnement offerts par les concessionnaires. Ils sont pleinement qualifiés pour procéder à des interventions sur les véhicules NISSAN **avant** d'effectuer ces interventions et non après.

Vous pouvez faire appel au personnel du service technique des concessionnaires NISSAN en toute confiance. Il travaille de la façon la plus efficace et économique possible tout en respectant les exigences d'entretien de votre véhicule.

Tel que prescrit dans le présent chapitre, un entretien général de votre véhicule doit être effectué régulièrement lorsque vous l'utilisez normalement. Si vous décelez des odeurs, des vibrations ou des bruits inhabituels, recherchez la source du problème ou rendez-vous chez un concessionnaire NISSAN pour y faire vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais. De plus, si vous croyez que votre véhicule doit faire l'objet d'une réparation, assurez-vous d'en aviser le personnel d'un concessionnaire NISSAN.

Lorsque vous devez effectuer des vérifications ou des interventions sur votre véhicule, observez très attentivement les directives de la section « Précautions d'entretien » dans le présent chapitre.

EXPLICATION DES POINTS D'INTERVENTION RELATIFS À L'ENTRETIEN GÉNÉRAL

Des détails supplémentaires sur les points d'intervention marqués d'un astérisque sont fournis dans le présent chapitre.

À l'extérieur du véhicule

Les points d'intervention énumérés ici doivent être vérifiés de temps à autre, à moins d'indication contraire.

Portières et capot Assurez-vous qu'ils fonctionnent bien. Assurez-vous également que toutes les serrures se verrouillent correctement. Lubrifiez les charnières, les verrous, les goupilles de verrouillage, les rouleaux et les biellettes au besoin. Assurez-vous que le loquet secondaire maintient le capot fermé lorsque le loquet principal est dégagé.

Vérifiez fréquemment la lubrification de ces éléments si vous conduisez sur des routes sur lesquelles du sel et d'autres matières corrosives ont été répandus.

Phares* Nettoyez les phares régulièrement. Assurez-vous que les phares, feux d'arrêt, feux arrière, clignotants et autres feux fonctionnent correctement et qu'ils sont fixés solidement. Vérifiez également le réglage des phares.

Écrous de roue* Assurez-vous que tous les écrous sont en place et qu'ils sont bien serrés lors de la vérification des pneus. Serrez-les au besoin.

Permutation des pneus* Une permutation des pneus doit être effectuée tous les 8 000 km (5 000 mi).

Pneus* Vérifiez souvent la pression des pneus de votre véhicule au moyen d'un manomètre et vérifiez-la toujours avant tout long trajet. Au besoin, réglez la pression des pneus, y compris celle de la roue de secours, au niveau spécifié. Vérifiez les pneus avec soin pour y déceler toute trace de dommages, de coupures ou d'usure excessive.

Composants des émetteurs du système de surveillance de la pression des pneus Remplacez la bague d'étanchéité, l'obus de valve et le capuchon des émetteurs lorsque vous remplacez les pneus en raison de l'usure ou de l'âge des pneus.

Réglage de la géométrie et équilibrage des roues Si vous avez l'impression que votre véhicule tire d'un côté lorsque vous conduisez sur une route droite et sans relief, ou si vous notez une usure inégale ou excessive des pneus de votre véhicule, un réglage de la géométrie des roues peut se révéler nécessaire. Si vous sentez des vibrations au niveau du volant ou du siège de votre véhicule lorsque vous conduisez à vitesse normale sur l'autoroute, un équilibrage des roues peut se révéler nécessaire.

- Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des pneus, consultez la section « Renseignements importants concernant la sécurité des pneus (É.-U.) » ou « Renseignements concernant la sécurité des pneus (Canada) » du Livret de renseignements sur la garantie.

Pare-brise Le pare-brise doit être nettoyé régulièrement. Vérifiez au moins tous les six mois s'il y a des fissures ou d'autres dommages. Si le pare-brise est endommagé, faites-le réparer dans un atelier de réparation qualifié.

Balais d'essuie-glace* Si vous constatez que les balais d'essuie-glace fonctionnent mal, vérifiez s'ils sont fissurés ou usés.

À l'intérieur du véhicule

Les points d'intervention énumérés ci-après doivent faire l'objet de vérifications régulières, par exemple, au moment des opérations d'entretien périodique, du nettoyage du véhicule, etc.

Des détails supplémentaires sur les points d'intervention marqués d'un astérisque sont fournis plus loin dans le présent chapitre.

Pédale d'accélérateur Assurez-vous que la pédale d'accélérateur s'enfonce en douceur, librement et sans effort. Gardez le tapis de plancher loin de la pédale.

Pédale de frein Assurez-vous que la pédale de frein s'enfonce en douceur. Si la pédale de frein s'abaisse soudainement plus loin que la normale, si la pédale semble spongieuse ou si la distance de freinage semble plus longue, consultez immédiatement un concessionnaire NISSAN. Gardez le tapis de plancher loin de la pédale.

Freins Assurez-vous que le véhicule ne dérive pas lorsque les freins sont serrés.

Mécanisme de la position P (stationnement) de la transmission à variation continue Dans une pente assez abrupte, assurez-vous que le véhicule reste immobilisé sans que les freins soient serrés lorsque le levier sélecteur est à la position P (stationnement).

Frein de stationnement Vérifiez régulièrement le fonctionnement du frein de stationnement. Le véhicule devrait demeurer immobile sur une pente assez abrupte lorsque seul le frein de stationnement est serré. Consultez un concessionnaire NISSAN si le frein de stationnement doit être réglé.

Sièges Vérifiez les commandes de position des sièges, comme les dispositifs de réglage des sièges et d'inclinaison des dossiers, etc., pour vous assurer qu'ils fonctionnent bien et qu'ils se verrouillent correctement dans toutes les positions. Assurez-vous que les appuie-tête se déplacent librement vers le haut et vers le bas et que les verrous (selon l'équipement) se bloquent solidement dans toutes les positions de verrouillage.

Ceintures de sécurité Assurez-vous que toutes les pièces des ceintures de sécurité (p. ex., les boucles, les ancrages, les régleurs et les enrouleurs) fonctionnent correctement et librement et qu'elles sont bien installées. Vérifiez les sangles des ceintures de sécurité pour vous assurer qu'elles ne sont pas coupées, effilochées, usées ou endommagées.

Volant Prenez note de tout changement dans le fonctionnement du système de direction assistée, par exemple, une course libre excessive du volant, une direction rigide ou des bruits inusités.

Témoins et avertisseurs sonores Assurez-vous que tous les témoins et carillons fonctionnent bien.

Essuie-glaces et lave-glace* Assurez-vous que les essuie-glaces et le lave-glace fonctionnent bien et que les essuie-glaces ne laissent pas de traces sur le pare-brise.

Dégivreur de pare-brise Assurez-vous que l'air circule librement par les bouches de dégivrage et que le débit d'air est adéquat lorsque le chauffage ou le climatiseur est en fonction.

Sous le capot et sous le véhicule

Les points d'intervention énumérés ci-après doivent être vérifiés régulièrement (p. ex., chaque fois que vous vérifiez l'huile à moteur ou que vous faites le plein de carburant).

Batterie de 12 volts* Vérifiez le niveau de liquide dans chacun des éléments de la batterie, sauf si celle-ci est sans entretien. Il doit se trouver

entre les repères MAX et MIN. Vérifiez fréquemment le niveau d'électrolyte de la batterie si vous conduisez votre véhicule par temps très chaud ou dans des conditions difficiles.

NOTA :

Évitez le plus possible les situations qui risquent de provoquer la décharge potentielle de la batterie et les conditions de non-démarrage telles que :
1. L'installation ou l'utilisation prolongée d'accessoires électroniques qui consomment l'alimentation de batterie lorsque le moteur est arrêté (chargeurs de téléphone, GPS, lecteurs de DVD, etc.).
2. Le véhicule n'est pas utilisé régulièrement ou il est utilisé lors de courtes distances seulement. Dans ces cas, la batterie doit possiblement être rechargée afin de préserver sa durée de vie utile.

Niveau de liquide de frein* Assurez-vous que le niveau de liquide de frein se trouve entre les repères MIN et MAX du réservoir.

Niveau de liquide de refroidissement* Attendez que le moteur soit froid pour vérifier le niveau de liquide de refroidissement. Assurez-vous que le niveau de liquide de refroidissement est compris entre les repères MAX et MIN du réservoir.

Niveau de liquide de refroidissement du convertisseur* Attendez que le convertisseur soit froid pour vérifier le niveau de liquide de refroidissement. Assurez que le niveau de liquide de refroidissement est compris entre les repères MAX et MIN du réservoir.

Courroies d'entraînement du moteur* Assurez-vous que les courroies d'entraînement du moteur ne sont pas éraillées, usées, fendillées ou huileuses.

Niveau d'huile à moteur* Vérifiez le niveau d'huile à moteur lorsque votre véhicule est immobilisé sur une surface plane et que le moteur est à l'arrêt. Attendez que l'huile se dépose dans le carter d'huile (plus de 10 minutes).

Système d'échappement Assurez-vous que les supports du système d'échappement ne sont pas desserrés et que le système n'est pas fissuré ou perforé. Si le système d'échappement de votre véhicule émet un son inhabituel ou dégage une odeur de gaz d'échappement, rendez-vous immédiatement chez un concessionnaire NISSAN pour le faire vérifier. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section relative au monoxyde de carbone du « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Fuites de liquide Immobilisez votre véhicule et, après un certain temps, vérifiez la présence de fuites de carburant, d'huile, d'eau ou d'autres liquides. Il est normal que de l'eau s'égoutte du climatiseur après son utilisation. Si vous décelez des fuites ou des vapeurs d'essence, recherchez la source du problème et faites réparer votre véhicule immédiatement.

Niveau de liquide de direction assistée* et canalisations Coupez le contact et attendez que le liquide de direction assistée refroidisse avant d'en vérifier le niveau. Assurez-vous que les canalisations sont bien raccordées et qu'elles sont exemptes de fuites, de fissures, etc.

Radiateur et durites Vérifiez l'avant du radiateur et retirez-en la saleté, les insectes, les feuilles, etc., qui s'y sont accumulés. Assurez-vous que les durites du radiateur ne sont pas fissurées, déformées, pourries ou desserrées.

Soubassement Le soubassement de votre véhicule entre fréquemment en contact avec des substances corrosives comme celles qui sont répandues sur une chaussée glacée ou utilisées pour contrôler la poussière. Il est très important de retirer ces substances du soubassement. Sinon, le plancher, le châssis, les canalisations de carburant et le système d'échappement pourraient rouiller. À la fin de l'hiver, rincez le soubassement soigneusement avec de l'eau pour décoller les plaques de boue et de saleté accumulées.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le chapitre « Aspect et entretien » du présent manuel.

Liquide lave-glace* Assurez-vous qu'il y a suffisamment de liquide lave-glace dans le réservoir.

Faites toujours preuve de prudence lorsque vous procédez à une inspection ou à un entretien de votre véhicule afin d'éviter de subir de graves blessures ou d'endommager votre véhicule. Les précautions générales suivantes doivent être respectées à la lettre.

⚠AVERTISSEMENT

- **Stationnez le véhicule sur une surface plane, serrez le frein de stationnement et bloquez les roues pour empêcher le véhicule de se déplacer. Placez le levier sélecteur à la position P (stationnement).**
- **Assurez-vous que le commutateur d'allumage est à la position OFF (hors fonction) ou LOCK (antivol-verrouillé) avant de procéder à tout remplacement de pièces ou à toute réparation.**
- **Si vous devez travailler sur un moteur en marche, n'approchez pas vos mains, vos vêtements, vos cheveux ni vos outils des ventilateurs, courroies et autres pièces mobiles.**
- **Il est recommandé d'enlever ou de fixer en place tout vêtement ample avant de travailler sur votre véhicule. Retirez aussi votre montre, vos bagues et vos autres bijoux.**
- **Lorsque vous travaillez sur votre véhicule, portez toujours des lunettes de protection.**
- **Votre véhicule est équipé d'un ventilateur automatique de refroidissement du moteur qui peut s'activer à n'importe quel moment sans avertissement, même si le commutateur d'allumage est à la position d'arrêt et si le moteur ne tourne pas. Pour éviter des blessures, débranchez toujours le câble négatif de la batterie avant d'effectuer une intervention près du ventilateur.**
- **Si vous devez faire tourner le moteur dans un espace clos, comme un garage, assurez-vous que l'endroit est correctement aéré et que les gaz d'échappement peuvent s'évacuer.**
- **Ne vous glissez jamais sous un véhicule si ce dernier n'est soutenu que par un cric. Si une intervention sous le véhicule est nécessaire, utilisez des tréteaux pour le soutenir.**
- **Tenez loin du réservoir de carburant et de la batterie les cigarettes ou cigares allumés, de même que toute flamme ou source d'étincelles.**

- **L'entretien du filtre à carburant et des canalisations de carburant doit être confié à un concessionnaire NISSAN, car la pression dans ces canalisations est très élevée, même lorsque le moteur est coupé.**

⚠ MISE EN GARDE

- **Ne procédez à aucune intervention sous le capot lorsque le moteur est chaud. Arrêtez le moteur et attendez qu'il refroidisse.**
- **Évitez tout contact avec de l'huile à moteur ou du liquide de refroidissement usés. La mise au rebut inadéquate d'huile à moteur, de liquide de refroidissement du moteur ou de tout autre liquide utilisé dans un véhicule peut nuire à l'environnement. Respectez toujours la réglementation municipale en ce qui concerne la mise au rebut de liquides utilisés dans un véhicule.**
- **Ne laissez jamais le moteur ou les faisceaux des composants connexes de la transmission à variation continue débranchés lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).**
- **Ne branchez ou ne débranchez jamais la batterie ni aucun autre composant transistorisé lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).**

Le présent chapitre fournit des directives relatives aux interventions qui peuvent être aisément effectuées par le propriétaire.

N'oubliez pas que des interventions incomplètes ou inadéquates peuvent engendrer des problèmes de fonctionnement ou des émissions d'échappement excessives et compromettre la couverture de garantie de votre véhicule. **Dans le doute, rendez-vous chez un concessionnaire NISSAN pour y faire réparer votre véhicule.**

POINTS DE VÉRIFICATION DANS LE COMPARTIMENT MOTEUR

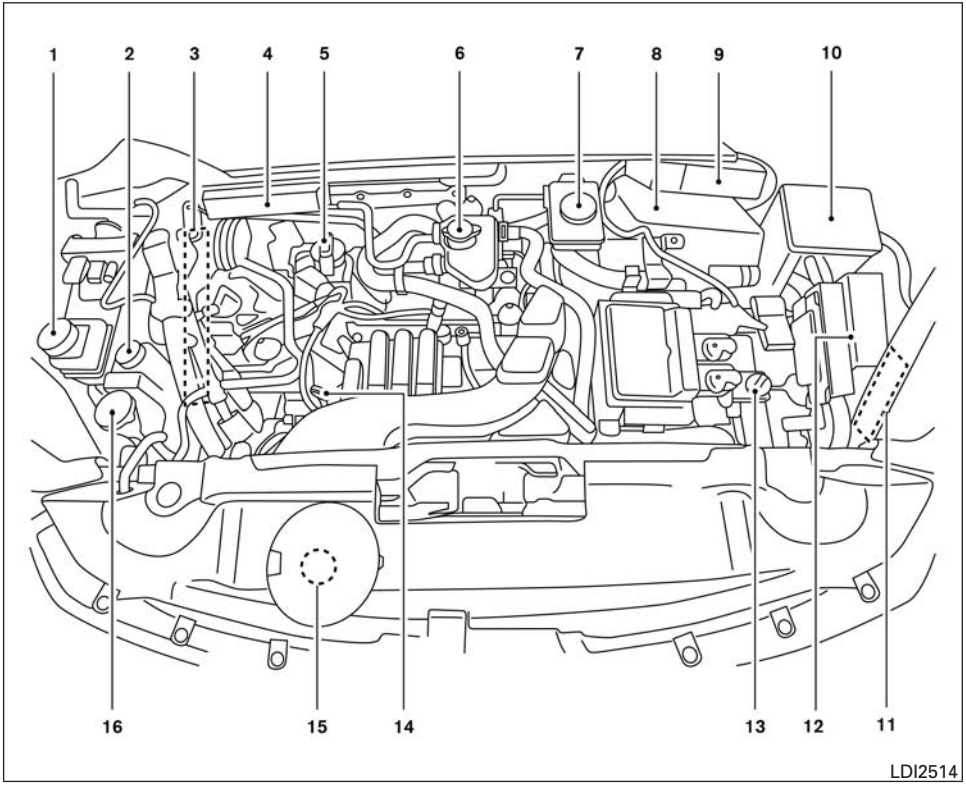

1. Réservoir de liquide de direction assistée
2. Réservoir du liquide de refroidissement
3. Emplacement de la courroie d'entraînement
4. Boîte à fusibles
5. Bouchon de remplissage d'huile à moteur
6. Réservoir de liquide de refroidissement du convertisseur
7. Réservoir de liquide de frein
8. Filtre à air
9. Boîte à fils-fusibles et borne positive à distance
10. Boîte à fusibles
11 Boîte à fusibles et fils fusibles
12. Boîte à fusibles et fils fusibles
13. Batterie de 12 V
14. Jauge d'huile à moteur
15. Bouchon du radiateur
16. Réservoir de liquide lave-glace de pare-brise

NOTA :

Couvercles du compartiment moteur du système hybride retirés pour faciliter l'identification.

CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR

Le système de refroidissement du moteur a été rempli à l'usine d'un mélange prédilué de 50 % d'antigel/liquide de refroidissement longue durée d'origine NISSAN (de couleur bleue) et de 50 % d'eau pour assurer une protection contre le gel tout au long de l'année. La solution d'antigel contient des inhibiteurs de rouille et de corrosion. Il n'est pas nécessaire d'ajouter d'additifs dans le système de refroidissement du moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ne retirez jamais le bouchon du radiateur ou du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur est chaud. Attendez que le moteur et le radiateur refroidissent. Du liquide de refroidissement bouillant à haute pression pourrait s'échapper du radiateur et provoquer des brûlures graves. Prenez connaissance des précautions à prendre dans la section « Si le moteur surchauffe » du chapitre « En cas d'urgence » du présent manuel.**
- **Le radiateur est muni d'un bouchon taré. Pour éviter d'endommager le moteur, utilisez uniquement un bouchon de radiateur d'origine NISSAN.**

⚠ MISE EN GARDE

- **N'utilisez jamais d'additifs pour système de refroidissement tels que du liquide d'étanchéité pour radiateur. Les additifs peuvent obstruer le système de refroidissement et causer des dommages au moteur, la transmission ou le système de refroidissement.**
- **Lorsque vous ajoutez de l'antigel ou que vous le remplacez, assurez-vous d'utiliser uniquement l'antigel longue durée d'origine NISSAN (de couleur bleue) ou un produit équivalent. L'antigel/liquide de refroidissement longue durée d'origine NISSAN (de couleur bleue) est prédilué pour assurer une protection contre le gel à -37 °C (-34 °F). Si une protection supplémentaire contre le gel est requise en raison des températures extrêmes où le véhicule est utilisé, ajoutez de l'antigel/liquide de refroidissement concentré longue durée d'origine NISSAN en suivant les directives indiquées sur le contenant. Si vous utilisez un produit équivalent à l'antigel/liquide de refroidissement longue durée d'origine NISSAN (de couleur bleue), suivez les directives du constructeur de l'antigel pour maintenir une protection antigel minimale à -37 °C (-34 °F). L'utilisation de types de liquide de refroidissement autres que l'antigel/liquide de refroidissement longue durée d'origine NISSAN (de couleur bleue) ou un produit équivalent peut endommager le système de refroidissement du moteur.**
- **La durée de vie du liquide de refroidissement d'origine est de 168 000 km (105 000 mi) ou sept ans. Si vous mélangez un autre type de liquide de refroidissement autre que l'antigel longue durée d'origine NISSAN (de couleur bleue), y compris l'antigel/liquide de refroidissement longue durée d'origine NISSAN (de couleur verte), ou si vous utilisez de l'eau non distillée, la durée de vie utile du liquide de refroidissement d'origine sera réduite. Consultez le guide d'entretien et de réparation NISSAN pour obtenir de plus amples renseignements.**

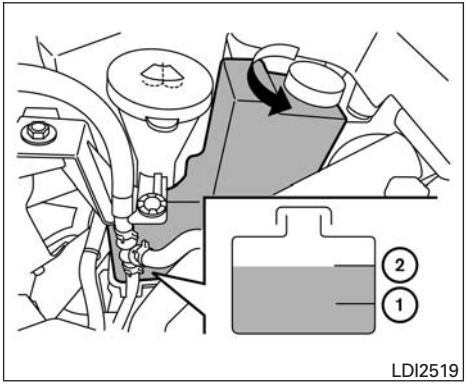

VÉRIFICATION DU NIVEAU DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

Attendez que le moteur soit froid pour vérifier le niveau de liquide de refroidissement dans le réservoir. Si le niveau est inférieur au repère MIN ①, ajoutez du liquide jusqu'à ce qu'il atteigne le repère MAX ②. Si le réservoir est vide, **attendez que le moteur soit froid** et vérifiez le niveau de liquide de refroidissement dans le radiateur. Si la quantité de liquide de refroidissement dans le radiateur est insuffisante, ajoutez du liquide jusqu'à l'ouverture de l'orifice de remplissage et ajoutez-en aussi dans le réservoir jusqu'au repère MAX ②.

Ce véhicule contient de l'antigel longue durée d'origine NISSAN (de couleur bleue). La durée de vie du liquide de refroidissement d'origine est de 168 000 km (105 000 mi) ou sept ans. Si vous mélangez un autre type de liquide de refroidissement ou si vous utilisez de l'eau non distillée, la durée de vie du liquide de refroidissement d'origine sera réduite. Consultez le guide d'entretien et de réparation NISSAN pour obtenir de plus amples renseignements.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'emplacement du réservoir de liquide de refroidissement du moteur, consultez la section « Points de vérification dans le compartiment moteur » du présent chapitre.

Le réservoir de liquide de refroidissement est sous pression. Lors de l'installation du bouchon, serrez-le jusqu'à ce qu'un déclic se fasse entendre.

Faites vérifier le circuit de refroidissement de votre véhicule chez un concessionnaire NISSAN si vous devez y ajouter fréquemment du liquide de refroidissement.

VIDANGE DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

Vous pouvez faire appel à un concessionnaire NISSAN pour procéder à la vidange du liquide de refroidissement du moteur de votre véhicule. Cette procédure d'entretien est décrite dans le manuel de réparation NISSAN.

Des procédures d'entretien inadéquates peuvent compromettre le rendement du dispositif de chauffage et entraîner une surchauffe du moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ne remplacez jamais le liquide de refroidissement de votre véhicule lorsque le moteur est chaud, car vous pourriez vous brûler.**
- **Ne retirez jamais le bouchon du radiateur ou du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur est chaud. Du liquide de refroidissement bouillant à haute pression pourrait s'échapper du radiateur et provoquer des brûlures graves.**

CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT DU CONVERTISSEUR

- **Évitez tout contact direct du liquide de refroidissement usé sur la peau. Le cas échéant, lavez soigneusement la zone touchée avec du savon ou avec un détergent pour les mains aussitôt que possible.**
- **Gardez le liquide de refroidissement hors de la portée des enfants et des animaux.**

Le liquide de refroidissement doit être mis au rebut de façon adéquate. Consultez les règlements en vigueur dans votre municipalité.

Le circuit de refroidissement du convertisseur a été rempli à l'usine d'un mélange prédilué de 50 % d'antigel longue durée d'origine NISSAN (de couleur bleue) et de 50 % d'eau pour assurer une protection contre le gel tout au long de l'année. La solution d'antigel contient des inhibiteurs de rouille et de corrosion. Il n'est pas nécessaire d'ajouter d'additifs dans le circuit de refroidissement du convertisseur.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ne retirez jamais le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur et le convertisseur sont chauds. Attendez que le moteur et le convertisseur refroidissent. Du liquide de refroidissement bouillant à haute pression pourrait s'échapper du réservoir et provoquer des brûlures graves.**
- **Le réservoir du convertisseur est muni d'un bouchon taré. Pour éviter d'endommager le moteur et le convertisseur, utilisez uniquement un bouchon de réservoir de convertisseur d'origine NISSAN.**

⚠ MISE EN GARDE

- **N'utilisez jamais d'additifs dans le liquide de refroidissement tels que l'enduit d'étanchéité de radiateur. Vous pourriez ainsi causer des dommages à l'équipement électrique, comme le moteur et l'onduleur, de même qu'au moteur à essence et à la transmission.**
- **Lorsque vous ajoutez de l'antigel ou que vous le remplacez, assurez-vous d'utiliser uniquement l'antigel longue durée d'origine NISSAN (de couleur bleue) ou un produit équivalent. L'antigel/liquide de refroidissement longue durée d'origine NISSAN (de couleur bleue) est prédilué pour assurer une protection contre le gel à -37 °C (-34 °F). Si une protection supplémentaire contre le gel est requise en raison des températures où le véhicule est utilisé, ajoutez de l'antigel longue durée d'origine NISSAN (de couleur bleue). L'utilisation de types de liquide de refroidissement autres que l'antigel longue durée d'origine NISSAN (de couleur bleue) ou un produit équivalent peut endommager le circuit de refroidissement du convertisseur.**

- **La durée de vie utile du liquide de refroidissement d'origine est de 200 000 km (125 000 mi) ou 15 ans. Si vous mélangez un autre type de liquide de refroidissement autre que l'antigel longue durée d'origine NISSAN (de couleur bleue), y compris l'antigel longue durée d'origine NISSAN (de couleur verte), ou si vous utilisez de l'eau non distillée, la durée de vie utile du liquide de refroidissement d'origine sera réduite. Consultez le guide d'entretien et de réparation NISSAN pour obtenir de plus amples renseignements.**

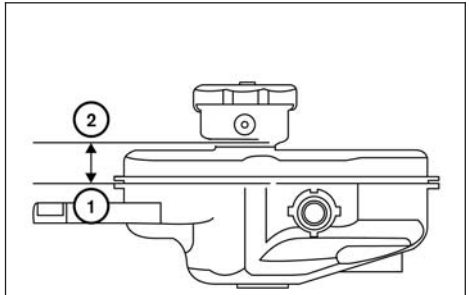

LDI2516

VÉRIFICATION DU NIVEAU DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU CONVERTISSEUR

Attendez que le moteur et le convertisseur soient froids pour vérifier le niveau de liquide de refroidissement dans le réservoir. Le niveau de liquide de refroidissement doit être compris entre le repère MIN ① et le repère MAX ②.

Faites vérifier le circuit de refroidissement du convertisseur de votre véhicule chez un concessionnaire NISSAN si vous devez y ajouter fréquemment du liquide de refroidissement.

REMPLACEMENT DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU CONVERTISSEUR

Les réparations majeures du circuit de refroidissement de votre véhicule doivent être effectuées chez un concessionnaire NISSAN. Cette procédure d'entretien est décrite dans le manuel de réparation NISSAN.

Des méthodes d'entretien inadéquates peuvent entraîner une surchauffe du convertisseur.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ne remplacez jamais le liquide de refroidissement lorsque le convertisseur est chaud, car vous pourriez vous brûler.**
- **Ne retirez jamais le bouchon lorsque le convertisseur est chaud. Du liquide de refroidissement à haute pression pourrait s'échapper du réservoir du convertisseur et provoquer des brûlures graves.**

- **Évitez tout contact direct du liquide de refroidissement usé sur la peau. Le cas échéant, lavez soigneusement la zone touchée avec du savon ou avec un détergent pour les mains aussitôt que possible.**
- **Gardez le liquide de refroidissement hors de la portée des enfants et des animaux.**

Le liquide de refroidissement doit être mis au rebut de façon adéquate. Consultez les règlements en vigueur dans votre municipalité.

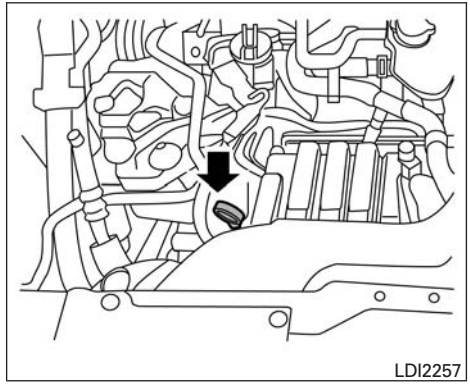
LDI2257

VÉRIFICATION DU NIVEAU D'HUILE À MOTEUR

1. Stationnez votre véhicule sur une surface plane et serrez le frein de stationnement.
2. Démarrez le moteur et laissez-le tourner au ralenti jusqu'à ce qu'il atteigne sa température de fonctionnement.
3. Coupez le contact. **Attendez que l'huile se dépose dans le carter d'huile (plus de 10 minutes).**
4. Retirez la jauge et essuyez-la. Insérez-la ensuite dans son tube jusqu'au fond.

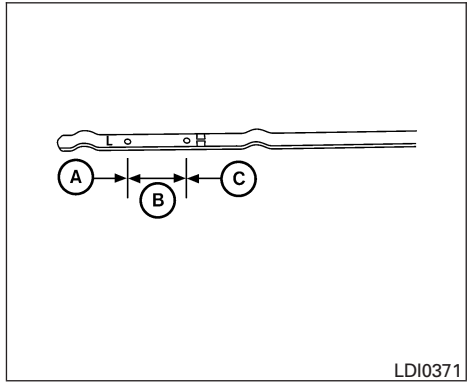

LDI0371

5. Retirez-la de nouveau et vérifiez le niveau d'huile. Celui-ci doit se trouver entre les repères H (élevé) et L (bas) Ⓑ. Il s'agit du niveau d'huile normal. Si le niveau d'huile est sous le repère L (bas), retirez le bouchon de remplissage d'huile et versez de l'huile dans l'orifice Ⓐ. **Ne remplissez pas le réservoir au-delà de sa capacité Ⓒ.**
6. Vérifiez de nouveau le niveau d'huile au moyen de la jauge.

L'ajout d'huile entre les opérations d'entretien périodique ou pendant la période de rodage est normal si vous conduisez votre véhicule dans des conditions difficiles.

⚠MISE EN GARDE

Le niveau d'huile doit être vérifié périodiquement. Le fait de laisser le moteur tourner lorsque la quantité d'huile est insuffisante peut entraîner des dommages au moteur qui ne seraient pas couverts par la garantie.

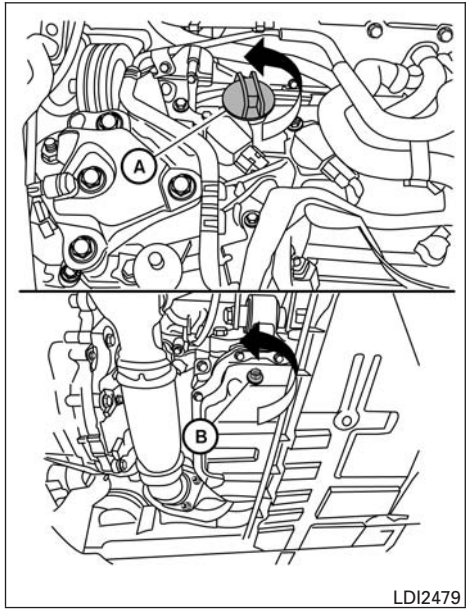

VIDANGE D'HUILE À MOTEUR

⚠AVERTISSEMENT

- **Des contacts prolongés et répétés avec de l'huile à moteur usée peuvent entraîner le cancer de la peau.**
- **Évitez tout contact direct de la peau avec de l'huile usée. Le cas échéant, lavez soigneusement la zone touchée avec du savon ou avec un détergent pour les mains aussitôt que possible.**
- **Gardez l'huile à moteur usée hors de la portée des enfants.**

⚠MISE EN GARDE

Prenez soin de ne pas vous brûler. L'huile à moteur peut être très chaude.

1. Stationnez votre véhicule sur une surface plane et serrez le frein de stationnement.
2. Démarrez le moteur et laissez-le tourner au ralenti jusqu'à ce qu'il atteigne sa température de fonctionnement, puis coupez le contact.
3. Consultez la section « Points de vérification dans le compartiment moteur » du présent chapitre pour connaître l'emplacement du bouchon de remplissage d'huile Ⓐ.

4. Tournez le bouchon de remplissage d'huile Ⓐ dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour le retirer.
5. Placez un grand bac de vidange sous le bouchon de vidange Ⓑ.
6. Retirez le bouchon de vidange Ⓑ à l'aide d'une clé en le tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et vidangez complètement l'huile.

   Si le filtre à huile doit être changé, retirez-le et remplacez-le maintenant. Consultez la section « Remplacement du filtre à huile à moteur » dans le présent chapitre.

- **L'huile usée doit être mise au rebut de façon adéquate.**
- **Consultez les règlements en vigueur dans votre municipalité.**

7. Nettoyez et réinstallez le bouchon de vidange ainsi qu'une nouvelle rondelle. Au moyen d'une clé, vissez fermement le bouchon de vidange. N'utilisez pas une force excessive.

   Couple de serrage du bouchon de vidange :
   34 N·m (25 lb-pi)
8. Ajoutez l'huile à moteur recommandée dans l'orifice de remplissage d'huile, puis replacez le bouchon de remplissage d'huile en le serrant fermement.

   Consultez la section « Contenances, carburants et lubrifiants recommandés » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel pour connaître les contenances de vidange et de remplissage.

   Ces contenances varient selon la température de l'huile et la durée de vidange. Utilisez ces spécifications à titre de référence seulement. Utilisez toujours la jauge pour déterminer le bon niveau d'huile dans le réservoir.
9. Démarrez le moteur. Vérifiez qu'il n'y a aucune fuite autour du bouchon de vidange et du filtre à huile. Dans le cas contraire, réparez la fuite.
10. Coupez le contact et attendez plus de 10 minutes. Vérifiez de nouveau le niveau d'huile au moyen de la jauge. Ajoutez de l'huile à moteur au besoin.

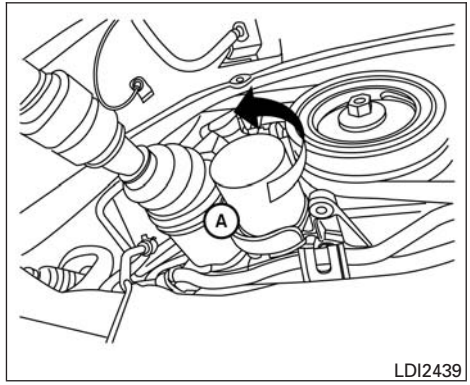

REMPLACEMENT DU FILTRE À HUILE

⚠MISE EN GARDE

Prenez soin de ne pas vous brûler. L'huile à moteur peut être très chaude.

⚠ MISE EN GARDE

- **Assurez-vous d'enlever toute trace résiduelle de l'ancien joint d'étanchéité de la surface de montage du moteur. Autrement, cela pourrait entraîner une fuite d'huile et des dommages au moteur.**
- **La jauge d'huile doit être insérée en place pour empêcher le renversement de l'huile de l'orifice de la jauge d'huile lors du remplissage d'huile à moteur.**

1. Stationnez votre véhicule sur une surface plane et serrez le frein de stationnement.
2. Coupez le contact.
3. Placez un grand bac de vidange sous le filtre à huile Ⓐ.
4. Desserrez le filtre à huile Ⓐ au moyen d'une clé pour filtre à huile en la tournant dans le sens antihoraire. Retirez ensuite le filtre en le tournant à la main.
5. Essuyez la surface de montage du filtre à huile avec un chiffon propre.
6. Enduisez d'huile à moteur propre le joint du nouveau filtre.
7. Serrez le filtre à huile jusqu'à ce qu'une faible résistance soit perçue, puis serrez-le de deux tiers de tour.
8. Démarrez le moteur et assurez-vous qu'il n'y a aucune fuite autour du filtre à huile. Dans le cas contraire, réparez la fuite.
9. Coupez le contact et attendez plus de 10 minutes. Vérifiez le niveau d'huile. Ajoutez de l'huile à moteur au besoin.

⚠ MISE EN GARDE

- **NISSAN recommande d'utiliser uniquement le liquide pour transmission à variation continue NS-3 d'origine NISSAN dans les transmissions à variation continue de NISSAN. N'y mélangez pas d'autres liquides.**
- **N'utilisez pas l'huile pour boîte de vitesses automatique (ATF) ou l'huile pour boîte de vitesses manuelle dans une transmission à variation continue NISSAN, car elle peut endommager la transmission à variation continue. Les dommages causés par l'utilisation de liquides autres que ceux recommandés ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf NISSAN.**
- **L'utilisation de liquides qui ne sont pas équivalents au liquide pour transmission à variation continue NS-3 d'origine NISSAN peut endommager la transmission à variation continue. Les dommages causés par l'utilisation de liquides autres que ceux recommandés ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf NISSAN.**

LIQUIDE DE DIRECTION ASSISTÉE

Consultez votre concessionnaire NISSAN pour obtenir de l'aide si une vérification ou un remplacement du liquide pour transmission à variation continue doivent être effectués.

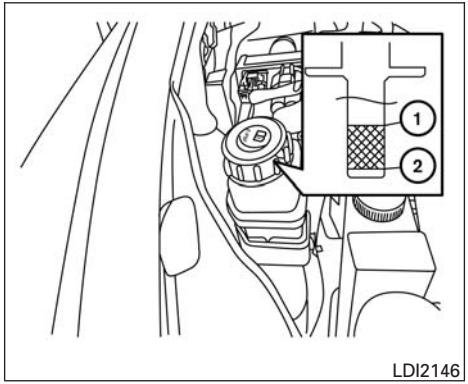

Vérifiez le niveau du liquide dans le réservoir.

Le niveau de liquide doit être vérifié lorsque le liquide est froid et que la température du liquide se situe entre 0 à 30 °C (32 à 86 °F). Vous pouvez vérifier le niveau de liquide à l'aide de l'indicateur de niveau qui est fixé au bouchon. Pour vérifier le niveau de liquide, retirez le bouchon. Le niveau de liquide doit se situer entre les repères MAX ① (maximum) et MIN ② (minimum).

Si le niveau de liquide est inférieur au repère MIN ② (minimum), ajoutez du liquide d'origine NISSAN E-PSF. Pour ce faire, retirez le bouchon et versez le liquide dans l'orifice.

⚠ MISE EN GARDE

- **NE REMPLISSEZ PAS LE RÉSERVOIR AU-DELÀ DE SA CAPACITÉ.**
- **L'utilisation d'un liquide de direction assistée autre que le liquide de direction assistée d'origine NISSAN E-PSF entraînera le mauvais fonctionnement de la direction assistée.**
- **Le liquide de direction assistée est toxique et il doit donc être conservé dans un contenant bien identifié, hors de la portée des enfants.**

LIQUIDE DE FREIN

⚠ AVERTISSEMENT

- **N'utilisez que du liquide frais provenant d'un contenant scellé. L'utilisation de liquide usagé, de qualité inférieure ou contaminé pourrait endommager le circuit de freinage. L'utilisation de liquides inadéquats peut endommager le circuit de freinage et compromettre la capacité de freinage du véhicule.**
- **Nettoyez le bouchon de remplissage avant de le retirer.**
- **Les liquides de frein sont toxiques et ils doivent être soigneusement conservés dans un contenant bien identifié, hors de la portée des enfants.**

⚠ MISE EN GARDE

Ne renversez pas ce liquide sur les surfaces peintes. Il endommagera la peinture. Si du liquide est renversé, nettoyez immédiatement la surface avec de l'eau.

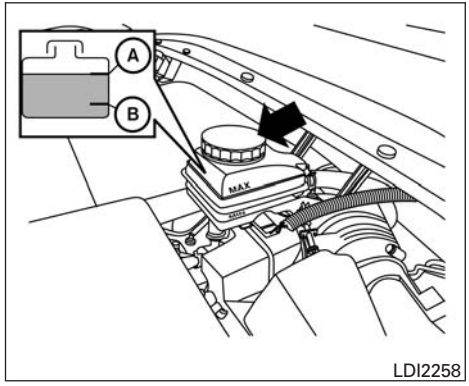

LDI2258

Vérifiez le niveau du liquide dans le réservoir. Si le liquide de frein est au-dessous de la ligne de MIN Ⓑ, le témoin du circuit de freinage s'allume. Faites l'appoint en liquide de frein jusqu'à la ligne MAX Ⓐ. Consultez la section « Contenances, carburants et lubrifiants recommandés » dans le chapitre « Données techniques et information au consommateur » pour obtenir le type de liquide de frein recommandé.

Faites vérifier le circuit de freinage votre véhicule chez un concessionnaire NISSAN si vous devez en faire fréquemment l'appoint.

LIQUIDE LAVE-GLACE

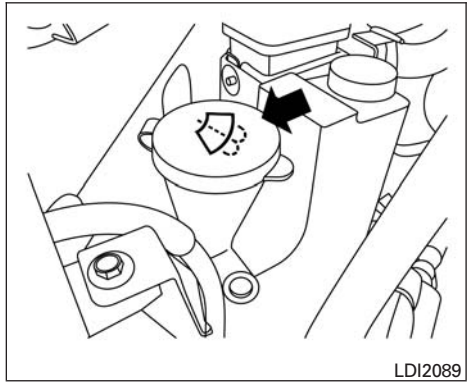
LDI2089

RÉSERVOIR DE LIQUIDE LAVE-GLACE DE PARE-BRISE

Remplissez le réservoir de liquide lave-glace périodiquement. Ajoutez du liquide lave-glace lorsque le témoin de bas niveau s'allume.

Pour remplir le réservoir de liquide lave-glace, retirez le bouchon du réservoir et versez le liquide lave-glace dans l'orifice du réservoir.

Ajoutez un solvant pour lave-glace pour obtenir de meilleurs résultats de nettoyage. En hiver, ajoutez un antigel pour lave-glace. Suivez les directives du constructeur concernant les proportions du mélange.

Remplissez le réservoir plus souvent lorsque les conditions de conduite exigent d'utiliser une grande quantité de liquide lave-glace.

Du liquide lave-glace concentré nettoyant NISSAN d'origine avec antigel ou l'équivalent est recommandé.

⚠ MISE EN GARDE

- **N'utilisez pas de liquide de refroidissement du moteur dans le réservoir de liquide lave-glace. Ceci pourrait endommager les surfaces peintes du véhicule.**
- **Ne remplissez pas le réservoir de liquide lave-glace avec des concentrés de liquide lave-glace non dilués. Les éclaboussures de certains concentrés de liquide lave-glace au méthanol peuvent tacher la calandre de façon permanente pendant le remplissage du réservoir de liquide lave-glace.**
- **Mélangez le concentré de liquide lave-glace avec de l'eau conformément aux recommandations du fabricant avant de verser le mélange dans le réservoir de liquide lave-glace. N'effectuez pas ce mélange dans le réservoir même.**

- Assurez-vous que la surface de la batterie est propre et sèche en tout temps. Nettoyez la batterie avec une solution de bicarbonate de sodium et d'eau.
- Assurez-vous que les raccordements des bornes sont propres et bien serrés.
- Si vous prévoyez ne pas utiliser votre véhicule pendant une période de 30 jours ou plus, débranchez le câble négatif de la borne de la batterie pour empêcher cette dernière de se décharger.

NOTA :

Évitez le plus possible les situations qui risquent de provoquer la décharge potentielle de la batterie et les conditions de non-démarrage telles que :

1. L'installation ou l'utilisation prolongée d'accessoires électroniques qui déchargent la batterie lorsque le moteur est arrêté (chargeurs de téléphone, GPS, lecteurs de DVD, etc.).
2. Le véhicule n'est pas utilisé régulièrement ou il est utilisé lors de courtes distances seulement. Dans ces cas, la batterie doit possiblement être rechargée afin de préserver sa durée de vie utile.

⚠ AVERTISSEMENT

- **N'exposez pas la batterie aux flammes, à des étincelles, ni à une cigarette allumée. L'hydrogène qui se dégage de la batterie est un gaz explosif. Les batteries dégagent des gaz explosifs qui peuvent causer des blessures ou la cécité. Évitez tout contact de l'électrolyte avec vos yeux, votre peau, vos vêtements ou les surfaces peintes du véhicule. L'acide sulfurique peut causer la cécité ou de graves blessures. Évitez de vous frotter les yeux si vous avez manipulé une batterie ou un bouchon de batterie. Lavez-vous soigneusement les mains. En cas de contact de l'électrolyte avec vos yeux, votre peau ou vos vêtements, rincez immédiatement à l'eau la zone touchée pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin.**
- **Votre véhicule hybride utilise une batterie de 12 V particulière. Si vous devez remplacer la batterie de 12 V, utilisez uniquement une batterie de même type. Une batterie d'un autre type pourrait dégager de l'hydrogène qui s'accumulerait dans le véhicule et risquerait de causer une explosion ou des blessures.**

- **Portez toujours des lunettes de sécurité et enlevez tous vos bijoux lorsque vous effectuez une intervention sur la batterie ou à proximité de celle-ci.**
- **Les cosses et bornes de la batterie ainsi que les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après les avoir manipulés.**
- **Gardez la batterie hors de la portée des enfants.**

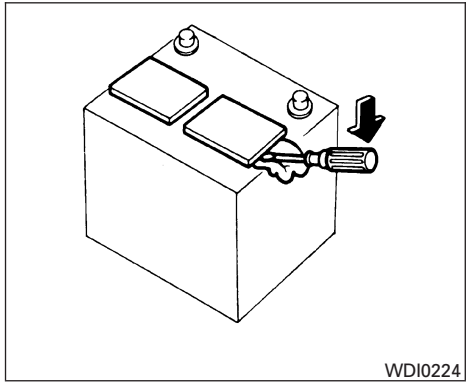
WDI0224

1. Retirez les bouchons d'aération au moyen d'un tournevis, tel qu'illustré. Servez-vous d'un chiffon pour protéger le boîtier de la batterie.

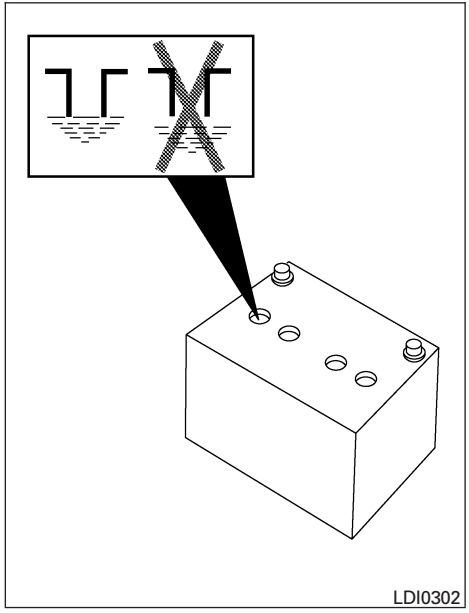
LDI0302

2. Vérifiez le niveau de liquide dans chacun des éléments de la batterie. Si vous devez ajouter du liquide, ne versez que de l'eau distillée pour rétablir le niveau jusqu'au bas de l'orifice de remplissage. **Ne dépassez pas ce niveau.** Remettez les bouchons d'aération en place.

Vérifiez fréquemment le niveau d’électrolyte de la batterie si vous conduisez votre véhicule par temps très chaud ou dans des conditions difficiles.

DÉMARRAGE D’APPOINT

Si un démarrage d’appoint est nécessaire, consultez la section « Démarrage d’appoint » dans le chapitre « En cas d’urgence » du présent manuel pour obtenir de plus amples renseignements. Si le moteur refuse de démarrer après avoir utilisé cette méthode, il est peut-être nécessaire de remplacer la batterie. Communiquez avec un concessionnaire NISSAN.

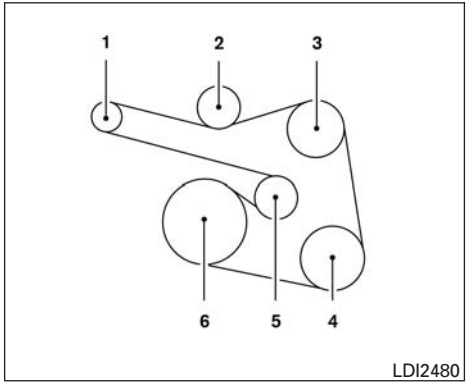

1. Galet compresseur
2. Galet tendeur
3. Poulie de pompe à eau
4 Poulie du compresseur de climatiseur
5. Poulie de tendeur automatique de courroie d’entraînement
6. Poulie de vilebrequin

⚠ AVERTISSEMENT

Assurez-vous que la clé de contact se trouve à la position OFF (hors fonction) ou LOCK (antivol-verrouillé) avant toute intervention sur la courroie d’entraînement. Sinon, le moteur peut se mettre inopinément en marche.

1. Procédez à une inspection visuelle de la courroie pour vous assurer qu’elle n’est pas usée, coupée, effilochée ou détendue. Si les courroies sont en mauvais état ou si elles sont lâches, faites-les remplacer ou régler chez un concessionnaire NISSAN.
2. Faites vérifier l’état et la tension de la courroie aux intervalles prescrits dans le « Guide d’entretien et de réparation NISSAN ».

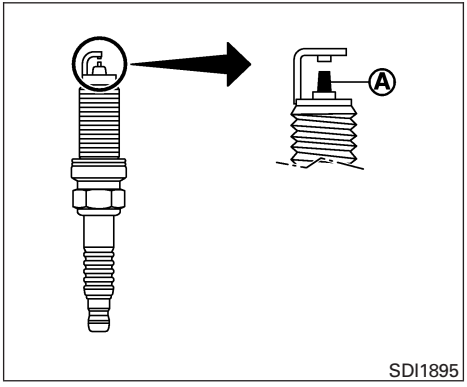

REMPLACEMENT DES BOUGIES D'ALLUMAGE

Bougies à électrodes à l'iridium

Comme les bougies à électrodes à l'iridium Ⓐ durent beaucoup plus longtemps que les bougies conventionnelles, il n'est pas nécessaire de les remplacer aussi fréquemment. Suivez le programme d'entretien du « Guide d'entretien et de réparation NISSAN ». Ne réutilisez jamais de bougies à électrodes à l'iridium usées en nettoyant ou en corrigeant l'écartement des bougies.

- **Remplacez toujours les bougies de votre véhicule par des bougies recommandées ou équivalentes.**

⚠ AVERTISSEMENT

Assurez-vous que le moteur est arrêté, que le contact est coupé et que le frein de stationnement est bien serré.

⚠ MISE EN GARDE

Assurez-vous d'utiliser la bonne douille pour retirer les bougies d'allumage. Une douille inadéquate peut endommager les bougies d'allumage.

Consultez votre concessionnaire NISSAN si vous avez besoin d'aide pour remplacer les bougies.

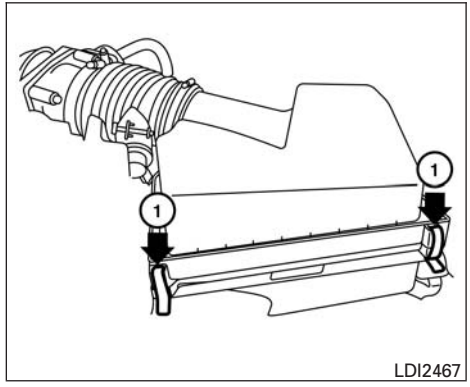

Nettoyez et remplacez le filtre à air conformément au programme d'entretien indiqué dans le « Guide d'entretien et de réparation NISSAN ». Lorsque vous remplacez le filtre, essuyez l'intérieur du boîtier du filtre à air et le couvercle avec un chiffon humide.

Pour retirer le filtre à air :

1. Dégrafez les attaches ① et soulevez le couvercle du filtre à air.

Retirez le filtre à air et essuyez l'intérieur du carter de filtre à air et le couvercle avec un chiffon humide.

NOTA :

Après avoir installé un filtre à air neuf, assurez-vous que le couvercle de filtre à air est bien en place dans le boîtier, puis refermez les attaches ①.

⚠AVERTISSEMENT

- **En faisant fonctionner le moteur lorsque le filtre à air est retiré, vous risquez de vous brûler ou de brûler d'autres personnes. Le filtre à air ne nettoie pas seulement l'air, il permet également d'arrêter les flammes en cas de ratés du moteur. Si le filtre à air est retiré et si le moteur a des ratés, vous risquez des brûlures. Ne conduisez pas votre véhicule lorsque le filtre à air est retiré et soyez prudent lorsque vous devez effectuer des interventions sur le moteur dépourvu de filtre à air.**
- **Il ne faut jamais verser de carburant dans le corps du papillon d'accélérateur ni tenter de faire démarrer le moteur lorsque le filtre à air est retiré. Vous pourriez vous infliger des blessures graves.**

MICROFILTRE DE L'HABITACLE

Le microfiltre de l'habitacle retient la poussière en suspension et les particules de pollen et il réduit également l'infiltration de certaines odeurs indésirables dans l'habitacle. Le filtre est situé derrière la boîte à gants. Consultez le « Guide d'entretien et de réparation NISSAN » pour connaître les intervalles de remplacement de ce filtre.

Consultez votre concessionnaire NISSAN si un remplacement est nécessaire.

NETTOYAGE

Si le lave-glace ne réussit pas à nettoyer le pare-brise de votre véhicule ou si un des balais d'essuie-glace fonctionne mal, des dépôts de cire ou d'autres matières se sont peut-être accumulés sur le balai d'essuie-glace ou sur le pare-brise.

Nettoyez l'extérieur du pare-brise avec une solution de lave-glace ou du détergent doux. Le pare-brise est propre si l'eau n'y perle pas lorsque vous le rincez à l'eau claire.

Nettoyez chaque balai d'essuie-glace avec un chiffon trempé dans une solution de lave-glace ou dans du détergent doux. Rincez ensuite les balais d'essuie-glace avec de l'eau propre. Si la propreté de votre pare-brise n'est toujours pas satisfaisante après avoir nettoyé les balais et utilisé les essuie-glaces, remplacez les balais.

⚠MISE EN GARDE

Des balais d'essuie-glace usés peuvent endommager le pare-brise et nuire à la visibilité du conducteur.

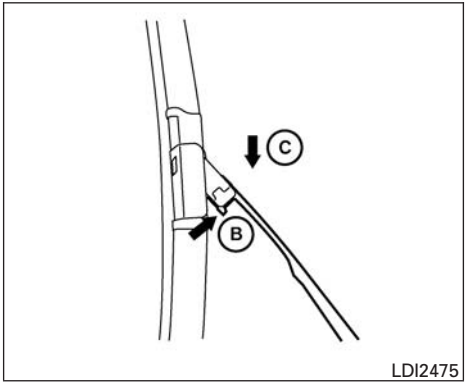

LDI2475

REMPLACEMENT

Remplacez les balais d'essuie-glace lorsqu'ils sont usés.

1. Écartez du pare-brise le bras d'un des essuie-glaces.
2. Poussez la languette de déverrouillage Ⓑ, puis tirez le balai d'essuie-glace vers le bas, parallèlement au bras d'essuie-glace, pour le retirer.
3. Retirez le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace Ⓒ.
4. Insérez le nouveau balai d'essuie-glace sur le bras jusqu'à ce qu'il s'enclenche.
5. Tournez le balai d'essuie-glace de sorte que le petit creux soit dans la cannelure.
6. Remettez l'essuie-glace à sa position d'origine et relâchez-le jusqu'à ce qu'il ait fait contact avec le pare-brise.

⚠ MISE EN GARDE

- **Après avoir remplacé les balais, remettez les bras d'essuie-glace à leur position d'origine. Sinon, vous pourriez les endommager en ouvrant le capot.**
- **Assurez-vous que les balais d'essuie-glace sont en contact avec la glace. Si ce n'était pas le cas, les bras d'essuie-glace risqueraient d'être endommagés par la pression du vent.**

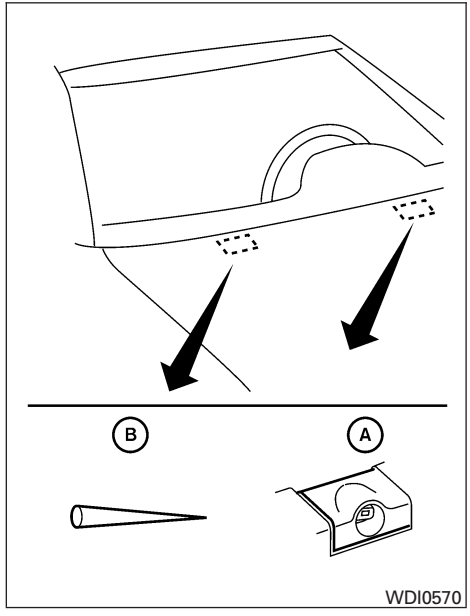

WDI0570

Si vous cirez la surface du capot, assurez-vous que la cire ne pénètre pas dans les gicleurs de lave-glace Ⓐ. Un colmatage ou un mauvais fonctionnement du lave-glace de pare-brise pourrait en résulter. Si de la cire pénètre dans le gicleur, retirez-la à l'aide d'une aiguille ou d'une petite broche Ⓑ.

Balai d'essuie-glace de lunette arrière

Communiquez avec un concessionnaire NISSAN s'il est nécessaire de faire vérifier ou remplacer le balai.

Si les freins de votre véhicule ne fonctionnent pas correctement, rendez-vous chez un concessionnaire NISSAN pour les faire vérifier.

Freins auto-réglables

Votre véhicule est muni de freins auto-réglables.

Les freins à disque avant et arrière se règlent automatiquement chaque fois que vous enfoncez la pédale de frein.

⚠AVERTISSEMENT

Faites vérifier le circuit de freinage de votre véhicule chez un concessionnaire NISSAN si la pédale de frein ne revient pas à sa hauteur normale.

Indicateurs d'usure de plaquettes de frein

Les plaquettes de frein à disque de votre véhicule sont munies d'indicateurs d'usure sonores. Si une plaquette de frein doit être remplacée, l'indicateur d'usure émet un bruit de raclage ou un crissement aigu lorsque le véhicule roule. Le bruit se fait entendre, que la pédale de frein soit enfoncée ou non. Si les indicateurs d'usure des freins émettent un son, faites vérifier les freins de votre véhicule le plus tôt possible.

Des crissements, des sifflements ou d'autres bruits occasionnels provenant des freins peuvent se faire entendre dans certaines conditions de conduite ou climatiques. Il est normal d'entendre à l'occasion des bruits de frein au cours de freinages légers ou modérés et cette condition ne compromet en rien le fonctionnement ou le rendement du système de freinage de votre véhicule.

Une inspection adéquate des freins doit être effectuée aux intervalles prescrits. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les intervalles d'inspection des freins, consultez l'information qui s'y rapporte dans le « Guide d'entretien et de réparation NISSAN ».

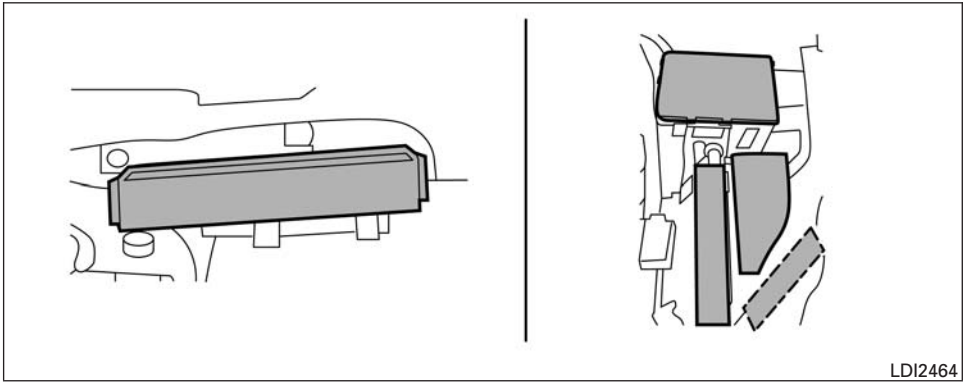
LDI2464

COMPARTIMENT MOTEUR

⚠MISE EN GARDE

N'utilisez jamais un fusible d'une intensité nominale supérieure ou inférieure à celle spécifiée sur le couvercle de la boîte à fusibles. Ceci pourrait endommager le circuit électrique ou causer un incendie.

Lorsqu'un des accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionne pas, vérifiez si le fusible correspondant est grillé.

1. Assurez-vous que le commutateur d'allumage et l'interrupteur des phares sont à la position OFF (arrêt/hors fonction).
2. Ouvrez le capot.
3. Retirez le couvercle de la boîte à fusibles en poussant la languette , puis en le soulevant.
4. Au moyen de l'extracteur de fusible, retirez le fusible. L'extracteur de fusible est situé dans le boîtier à fusibles dans l'habitacle.

Fils-fusibles

Si des accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionnent pas alors que les fusibles correspondants sont en bon état, vérifiez les fils fusibles. Si un des fils fusibles a fondu, remplacez-le par un fil fusible d'origine NISSAN.

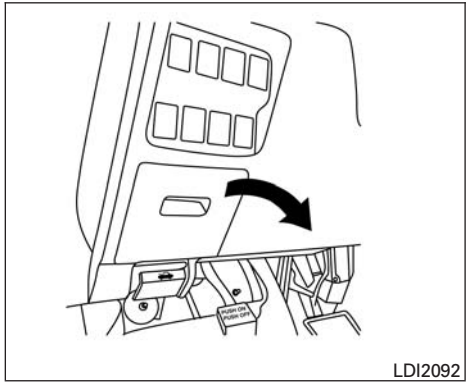
LDI2092

HABITACLE

⚠MISE EN GARDE

N'utilisez jamais un fusible d'une intensité nominale supérieure ou inférieure à celle spécifiée sur le couvercle de la boîte à fusibles. Ceci pourrait endommager le circuit électrique ou causer un incendie.

Lorsqu'un des accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionne pas, vérifiez si le fusible correspondant est grillé.

1. Assurez-vous que le commutateur d'allumage et l'interrupteur des phares sont à la position OFF (arrêt/hors fonction).

2. Tirez le couvercle de la boîte à fusibles pour le retirer.
3. Au moyen de l'extracteur de fusible, retirez le fusible.

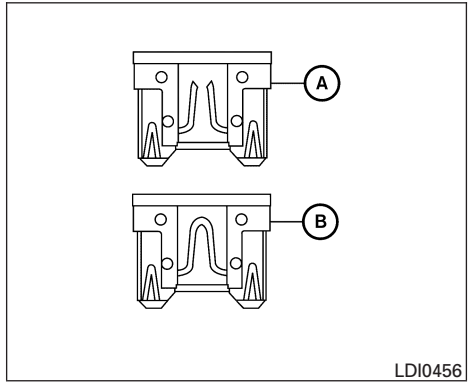

4. Si le fusible est grillé Ⓐ, remplacez-le par un fusible neuf de même calibre Ⓑ.
5. Effectuez l'étape 2 dans l'ordre inverse pour réinstaller le couvercle du boîtier à fusibles.
6. Si le fusible neuf grille aussi, rendez-vous chez un concessionnaire NISSAN pour faire vérifier et réparer le circuit électrique de votre véhicule.

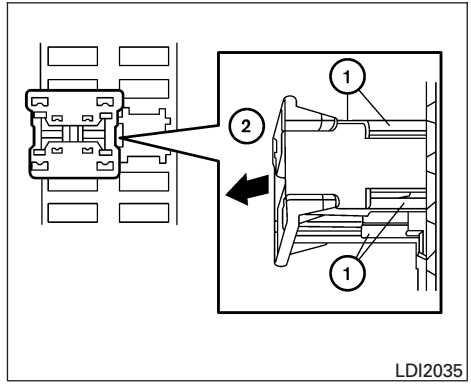

Commutateur de rangement déployé

Si un des accessoires électriques ne fonctionne pas, retirez le commutateur d'entreposage prolongé et vérifiez si le fusible est grillé.

REMPLACEMENT DES PILES

NOTA :

Le commutateur d'entreposage prolongé est utilisé pour l'entreposage à long terme du véhicule. Même si le commutateur d'entreposage prolongé est brisé, il n'est pas nécessaire de le remplacer. Remplacez seulement le fusible grillé dans le commutateur par un fusible neuf.

Retrait du commutateur d'entreposage prolongé :

1. Pour retirer le commutateur d'entreposage prolongé, assurez-vous que le commutateur d'allumage se trouve à la position OFF (arrêt) ou LOCK (antivol-verrouillé).
2. Assurez-vous aussi que le commutateur des phares est à la position OFF (hors fonction).
3. Retirez le couvercle de la boîte à fusibles.
4. Serrez les onglets de verrouillage ① qui se trouvent de chaque côté du commutateur d'entreposage prolongé.
5. Tirez le commutateur d'entreposage prolongé directement hors de la boîte à fusibles ②.

⚠MISE EN GARDE

Prenez garde à ce que les enfants n'avalent pas la pile ou les pièces retirées.

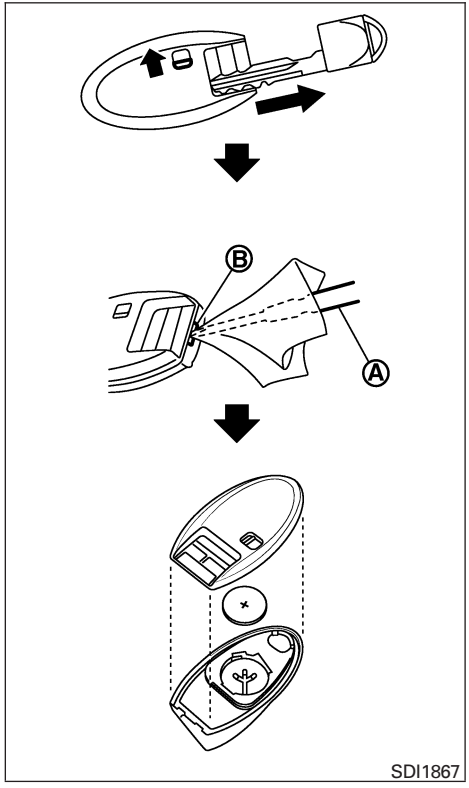

SDI1867

CLÉ INTELLIGENTE NISSAN INTELLIGENT KEY[MD]

Pour remplacer la pile de la clé intelligente, procédez comme suit :

1. Retirez la clé mécanique de la clé intelligente.
2. Insérez un petit tournevis Ⓐ dans la fente Ⓑ du coin et tournez-le pour séparer la partie supérieure de la partie inférieure. Servez-vous d'un chiffon pour protéger le boîtier.
3. Remplacez la pile par une pile neuve.

   Pile recommandée : CR2025 ou équivalent.

   - Ne touchez pas aux circuits internes et aux bornes électriques pour ne pas l'endommager.
   - Tenez la pile par les rebords. Ne tenez pas la pile par les points de contact car la puissance de la pile diminuera grandement.
   - Orientez l'extrémité + vers le bas du boîtier.

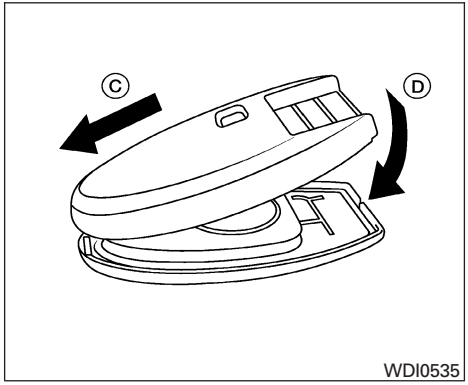

WDI0535

4. Fermez fermement le couvercle tel qu'illustré Ⓒ Ⓓ.
5. Enfoncez les boutons pour vérifier le fonctionnement.

Consultez un concessionnaire NISSAN si vous avez besoin d'aide en vue du remplacement.

Avis de la FCC :

Aux États-Unis :
Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

Nota : toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

Pour le Canada :
Ce dispositif est conforme aux normes d'Industrie Canada applicables aux appareils RSS exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

PHARES

Remplacement de l'ampoule du phare à halogène

Consultez votre concessionnaire NISSAN si le remplacement de l'ampoule est nécessaire.

⚠ MISE EN GARDE

- **Il n'est pas nécessaire de régler la convergence des phares après avoir remplacé l'ampoule. Si le réglage de la convergence des phares est nécessaire, adressez-vous à un concessionnaire NISSAN.**
- **Ne laissez pas un phare sans ampoule sur une période prolongée. La poussière, l'humidité, la fumée pourraient pénétrer dans le bloc optique et altérer le rendement du phare. Retirez l'ampoule du phare seulement lorsque vous êtes prêt à y poser une ampoule neuve.**
- **Ne touchez qu'à la base lorsque vous manipulez l'ampoule. Ne touchez jamais l'enveloppe de verre. En touchant le verre, vous pourriez compromettre de façon importante la durée de vie de l'ampoule ou le rendement du phare.**
- **L'ampoule à halogène contient un gaz halogène sous haute pression. L'ampoule risque de se briser si vous la laissez tomber par terre ou si vous rayez son enveloppe de verre.**
- **Utilisez les mêmes numéro et puissance que ceux indiqués sur le tableau.**

De la buée pourrait se former provisoirement à l'intérieur des lentilles des feux extérieurs par temps de pluie ou après un passage au lave-auto. La buée est causée par l'écart de température qui se produit entre les faces intérieure et extérieure de la lentille. Cette condition est normale. Si vous constatez une accumulation d'eau à l'intérieur de la lentille, communiquez avec un concessionnaire NISSAN.

PHARES ANTIBROUILLARD

Remplacement d'une ampoule de phare antibrouillard

Consultez votre concessionnaire NISSAN si le remplacement de l'ampoule est nécessaire.

⚠ MISE EN GARDE

- **L'ampoule à halogène contient un gaz halogène sous haute pression. L'ampoule risque de se briser si vous la laissez tomber par terre ou si vous rayez son enveloppe de verre.**
- **Ne touchez pas l'enveloppe de verre de l'ampoule lorsque vous la manipulez.**
- **Utilisez les mêmes numéro et puissance que ceux d'origine, comme l'illustre le tableau.**
- **Ne laissez pas un phare antibrouillard sans ampoule pendant une longue période, car la poussière, l'humidité et la fumée pourraient pénétrer dans le bloc optique et altérer le rendement du phare.**

ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR ET INTÉRIEUR

Élément	Puissance (W)	N° d'ampoule
Phare*		
Feu de route	60	HB3
Feu de croisement	55	H11
Feu de stationnement	-	-
Clignotant	21	WY21W
Feu de position latéral	5	WY5W
Feux de jour (selon l'équipement du véhicule)	55	H11
Phares antibrouillard avant	55	H11
Lampe de lecture*	-	-
Éclairage de l'espace pour les jambes (selon l'équipement du véhicule)	3,4	158
Lampes individuelles	-	P1Y
Éclairage de la boîte à gants*	-	158
Lampe de marchepied (selon l'équipement)	3,4	194
Lampe d'accueil*	-	-
Éclairage de miroir de courtoisie	2	-
Éclairage de l'aire de chargement	-	AL1X
Feu d'arrêt central*	-	-
Feu combiné arrière		
Feu arrière, feu d'arrêt*	5/21	7443
Clignotant	21	WY21W
Phare de recul*	21	W16W
Éclairage de la plaque d'immatriculation*	5	W5W

Consultez toujours le service des pièces d'un concessionnaire NISSAN pour obtenir l'information la plus récente concernant les pièces de rechange.

* Consultez un concessionnaire NISSAN pour obtenir les pièces de rechange.

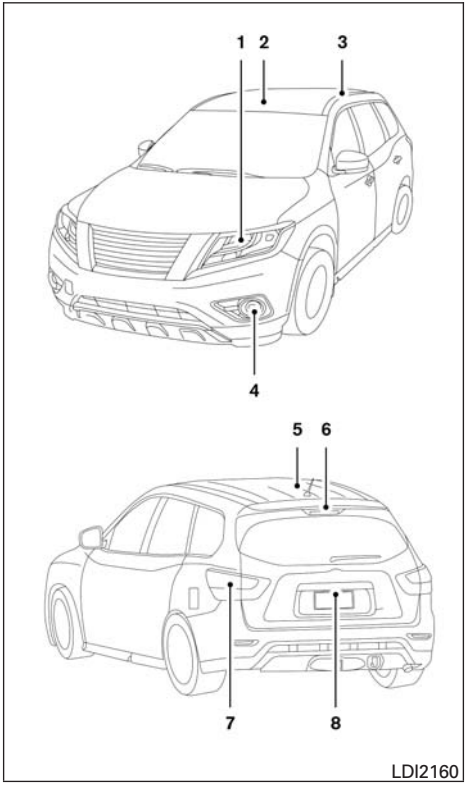

1. Phare
2 Lampe de lecture
3. Lampe individuelle
4. Phare antibrouillard
5. Éclairage de l'aire de chargement
6. Feu d'arrêt central
7. Feu combiné arrière
8. Éclairage de la plaque d'immatriculation

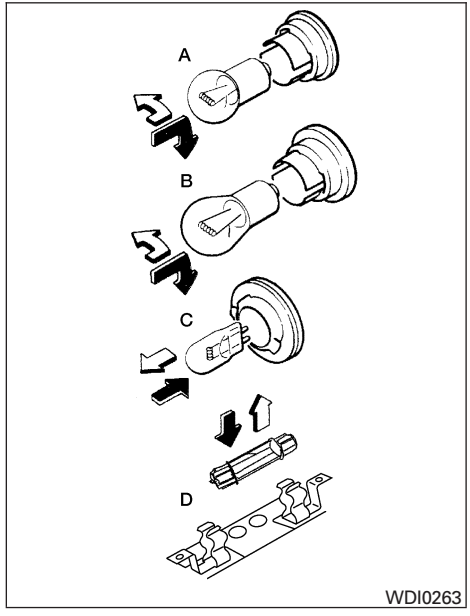

Procédures de remplacement

Tous les autres feux ou phares sont de type A, B, C ou D. Lorsque vous devez remplacer l'ampoule d'un de ces feux, retirez d'abord la lentille ou le couvercle.

⇧ Indique le retrait de l'ampoule

⬆ Indique l'installation de l'ampoule

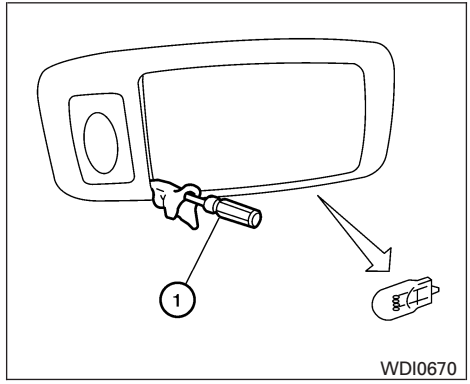

Lampes individuelles

Utilisez un chiffon ① pour protéger le boîtier et un outil approprié pour retirer la lentille.

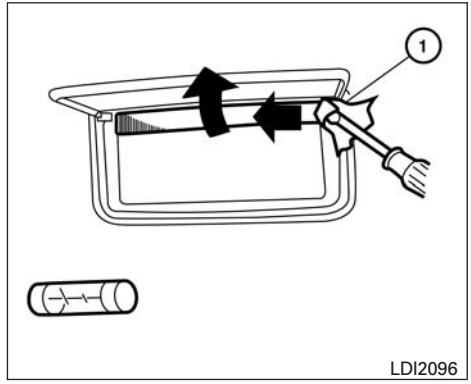

Miroir de courtoisie

Utilisez un chiffon ① pour protéger le boîtier et un outil approprié pour retirer la lentille.

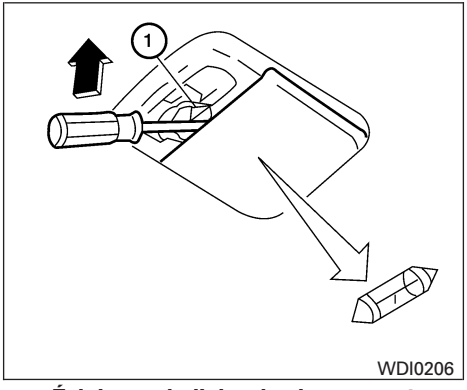

Éclairage de l'aire de chargement

Utilisez un chiffon ① pour protéger le boîtier et un outil approprié pour retirer la lentille.

En cas d'un pneu crevé, consultez la section « Pneu crevé » du chapitre « En cas d'urgence » du présent manuel pour obtenir de plus amples renseignements.

PRESSION DES PNEUS

Système de surveillance de la pression des pneus

⚠ AVERTISSEMENT

Les ondes radioélectriques peuvent nuire au fonctionnement des appareils médicaux électriques. Les personnes qui portent un stimulateur cardiaque doivent communiquer avec le fabricant de l'appareil médical électrique pour connaître les interférences possibles avant l'utilisation.

Ce véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus. Il surveille la pression de tous les pneus, à l'exception du pneu de la roue de secours. Lorsque le témoin de basse pression des pneus est allumé et le message d'avertissement « Tire Press Low – Add Air » (basse pression des pneus – gonfler les pneus) s'affiche à l'écran multifonction, un ou plusieurs de vos pneus sont insuffisamment gonflés. Si le véhicule en est muni, ce dispositif affiche également à l'écran la pression de chaque pneu (sauf pour la roue de secours) grâce aux données transmises par des capteurs montés sur chaque roue.

Le système de surveillance de la pression des pneus n'est actif que lorsque le véhicule roule à plus de 25 km/h (16 mi/h). De plus, ce dispositif peut ne pas détecter la chute soudaine de la pression d'un pneu (par exemple, la crevaison d'un pneu pendant la conduite).

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Témoin de basse pression des pneus » du chapitre « Commandes et instruments » et la section « Pneu crevé » du chapitre « En cas d'urgence ».

Pression de gonflage des pneus

Vérifiez souvent la pression des pneus de votre véhicule (sans oublier le pneu de secours) et vérifiez-la toujours avant un

long trajet. La pression des pneus recommandée est indiquée sur l'étiquette FMVSS/NSVAC ou sur l'étiquette des pneus et d'information sur la charge sous « Pression des pneus à froid ». L'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge est apposée sur le pied milieu du côté conducteur. Les pressions de gonflage des pneus doivent être vérifiées régulièrement, car :

- la plupart des pneus perdent naturellement un peu d'air avec le temps;
- les pneus peuvent perdre de l'air soudainement s'ils passent sur des nid-de-poule ou d'autres objets, ou si le véhicule heurte une bordure de trottoir pendant le stationnement.

Les pressions de gonflage des pneus doivent être vérifiées quand les pneus sont froids. Les pneus sont considérés comme FROIDS si votre véhicule est stationné depuis trois heures ou plus ou s'il a parcouru moins de 1,6 kilomètre (1 mile) à vitesse modérée.

Le système de surveillance de la pression des pneus avec fonction d'alerte de gonflage facilité fournit des signaux visuels et audibles à l'extérieur du véhicule pour le gonflage des pneus à la pression À FROID recommandée. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Surveillance de la pression des pneus avec fonction d'alerte de gonflage facilité » dans le chapitre « Démarrage et conduite ».

Une pression inadéquate des pneus, incluant un sous-gonflage, peut réduire leur durée de vie et nuire à la tenue de route de votre véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Des pneus mal gonflés peuvent éclater et causer un accident.**
- **Le Poids Nominal Brut du Véhicule (PNBV) est indiqué sur l'étiquette FMVSS/NSVAC. L'indice de charge du véhicule est indiqué sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge. Ne chargez pas votre véhicule au-delà de sa capacité. La surcharge de votre véhicule peut réduire la durée de vie des pneus, compromettre le fonctionnement sûr du véhicule par une défaillance prématurée des pneus ou par un comportement routier défavorable et provoquer des accidents graves. Une charge dépassant la capacité spécifiée peut également entraîner la défaillance d'autres composants du véhicule.**
- **Avant d'entreprendre un long trajet ou chaque fois que le véhicule est lourdement chargé, vérifiez la pression des pneus au moyen d'un manomètre pour vous assurer qu'elle correspond à la pression préconisée.**

- **Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des pneus, consultez la section « Renseignements importants concernant la sécurité des pneus (É.-U.) » ou « Renseignements concernant la sécurité des pneus (Canada) » du Livret de renseignements sur la garantie.**

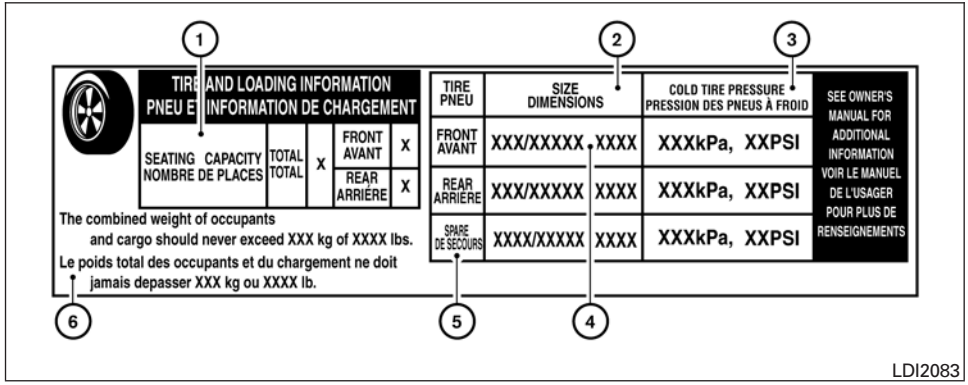

Étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge

① Nombre de places : nombre maximal d'occupants qui peuvent prendre place dans le véhicule.

② Taille des pneus d'origine : la taille des pneus installés à l'origine sur le véhicule, à l'usine.

③ Pression de gonflage à froid : gonflez les pneus à cette pression lorsqu'ils sont froids. Les pneus sont considérés comme FROIDS si votre véhicule est stationné depuis trois heures ou plus ou s'il a parcouru moins de 1,6 kilomètre (1 mile) à vitesse modérée. Le gonflage à froid recommandé des pneus est établi par le fabricant de façon à fournir le meilleur équilibre sur les plans de l'usure des pneus, de la maîtrise du véhicule, de la qualité de conduite, du bruit de roulement, etc. selon le PNBV.

④ Taille des pneus : Consultez la section « Marquage des pneus » dans le présent chapitre.

⑤ Dimensions de la roue de secours.

⑥ Limite de capacité de charge du véhicule : Consultez la section « Information concernant le chargement du véhicule » du chapitre « Données techniques et information au consommateur ».

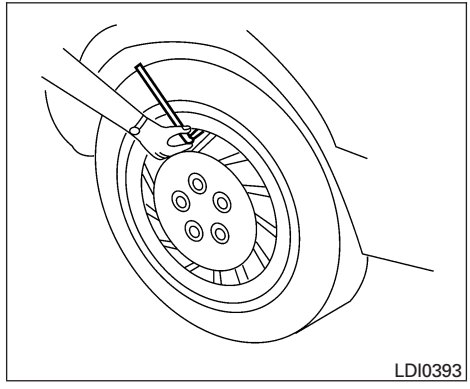

Vérification de la pression des pneus

1. Retirez le capuchon de la tige de soupape du pneu.
2. Appuyez le manomètre directement sur la tige de soupape. N'appuyez pas trop fort et ne poussez pas le corps de valve vers le côté, sinon de l'air s'échappera. Si vous entendez un sifflement d'air qui s'échappe lorsque vous vérifiez la pression, replacez le manomètre de façon à éliminer la fuite.
3. Retirez le manomètre.
4. Lisez la pression du pneu sur la tige du manomètre et comparez-la à la spécification indiquée sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge.
5. Gonflez le pneu s'il y a lieu. Si le pneu est trop gonflé, appuyez brièvement sur le pointeau du corps de valve à l'aide de l'extrémité de la tige du manomètre pour relâcher la pression. Vérifiez de nouveau la pression et ajoutez ou relâchez de l'air au besoin.
6. Installez le capuchon de la tige de soupape.
7. Vérifiez la pression de tous les autres pneus, incluant celle de la roue de secours.

Taille	Pression de gonflage à froid
Pneus avant et arrière d'origine : 235/65R18	33 lb/po^2, 230 kPa
Pneus avant et arrière d'origine : 235/55R20	33 lb/po^2, 230 kPa
Pneu de secours : T165/90D18	60 lb/po^2, 420 kPa

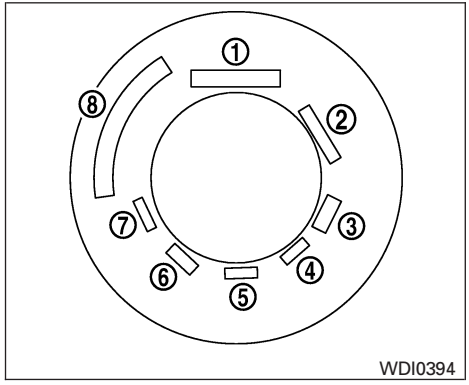

Exemple

MARQUAGE DES PNEUS

La loi fédérale aux États-Unis exige que les fabricants de pneus affichent des renseignements normalisés sur le flanc de tous les pneus. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques principales du pneu et fournissent également le numéro d'identification du pneu (TIN) pour l'homologation des normes de sécurité. Le numéro d'identification du pneu peut être utilisé pour identifier le pneu en cas de rappel.

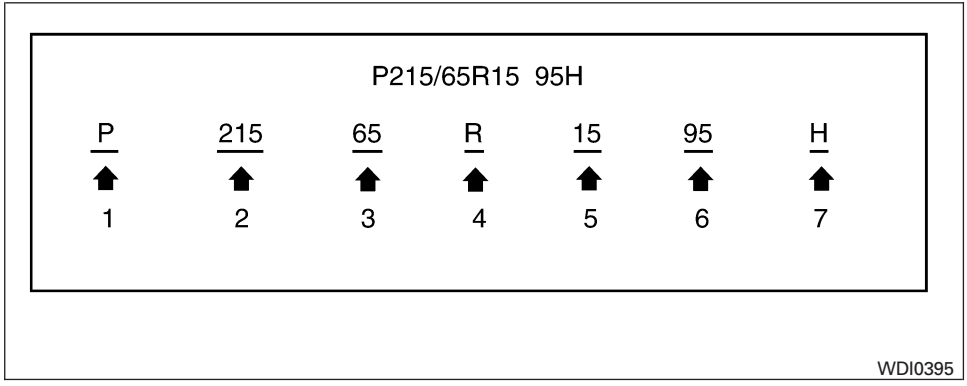

Exemple

① Dimensions du pneu (exemple : P215/65R15 95H)

1. P : le « P » indique que le pneu est conçu pour les véhicules de tourisme (ces renseignements ne figurent pas sur tous les pneus).
2. Numéro à trois chiffres (215) : Ce numéro indique la largeur du pneu en millimètres à partir du bord des flancs.
3. Numéro à deux chiffres (65) : Ce numéro, connu sous le nom de rapport d'aspect, indique le rapport entre la hauteur et la largeur du pneu.
4. R : Le « R » identifie un pneu radial.
5. Numéro à deux chiffres (15) : Ce numéro est le diamètre de la roue ou de la jante en pouces.
6. Numéro à deux ou à trois chiffres (95) : Ce numéro représente l'indice de charge du pneu. Ceci est une indication du poids que chaque pneu peut supporter. Cette information peut ne pas être présente sur tous les pneus, car elle n'est pas requise par la loi.
7. H : cote de vitesse nominale du pneu. Vous ne devriez pas conduire le véhicule à une vitesse supérieure à la vitesse nominale du pneu.

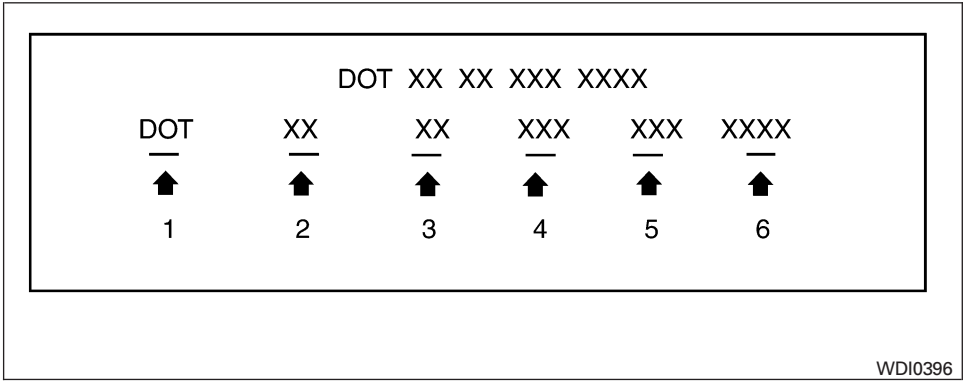

Exemple

② Numéro d'identification du pneu (TIN) pour un pneu neuf (exemple : DOT XX XX XXX XXXX)

1. DOT : « Department Of Transportation » (Ministère du transport des États-Unis). Le symbole peut être placé au-dessus, au-dessous ou à la gauche ou à la droite du numéro d'identification du pneu.
2. Code à deux chiffres : identification du fabricant.
3. Code à deux chiffres : taille du pneu.
4. Code à trois chiffres : code du type de pneu (optionnel).
5. Code à trois chiffres : date de fabrication.
6. Quatre chiffres représentant la semaine et l'année de fabrication du pneu. Par exemple, les chiffres 3103 représentent la 31^{e} semaine de l'année 2003. Si vous ne voyez pas ces chiffres, recherchez-les sur l'autre flanc du pneu.

③ Composition et matériau de la carcasse du pneu

Le nombre de plis ou de couches de tissu enduit de caoutchouc dans le pneu. Les fabricants de pneus doivent aussi indiquer les matériaux du pneu, notamment l'acier, le nylon, le polyester, etc.

④ Pression de gonflage maximale admissible

Ce chiffre indique la pression d'air maximale pouvant être appliquée au pneu. Ne dépassez jamais la pression de gonflage maximale permise.

⑤ Charge maximale

Ce chiffre indique la charge maximale en kilogrammes et en livres pouvant être transportée par le pneu. Lorsque vous remplacez les pneus du véhicule, utilisez toujours un pneu ayant la même charge nominale maximale que les pneus installés à l'usine.

⑥ Termes « tubeless » (sans chambre à air) et « tube type » (avec chambre à air)

Indique si le pneu exige une chambre à air (« tube type ») ou non (« tubeless »).

⑦ Terme « radial »

Le terme « radial » est présent si la structure du pneu est radiale.

⑧ Nom du fabricant ou de la marque

Le nom de fabricant ou la marque est indiqué(e).

Autre terminologie concernant les pneus

En plus des nombreux termes définis dans le présent chapitre, le « flanc extérieur prévu » est (1) le flanc blanc, celui qui porte un lettrage blanc ou qui indique le fabricant, la marque ou le nom du modèle moulé en relief par rapport à la même indication sur l'autre flanc du pneu, ou (2) le flanc extérieur d'un pneu asymétrique dont un côté en particulier doit toujours faire face vers l'extérieur lorsque monté sur un véhicule.

TYPES DE PNEUS

⚠ AVERTISSEMENT

- **Lorsque vous remplacez ou changez les pneus de votre véhicule, assurez-vous que les quatre pneus sont du même type (par exemple, pneus d'été, pneus toutes saisons ou pneus d'hiver) et de la même construction. Un concessionnaire NISSAN pourra vous donner des renseignements relatifs au type, à la taille, à l'indice de vitesse et à la disponibilité des différents pneus.**
- **Les pneus de rechange peuvent avoir un indice de vitesse inférieur à celui des pneus installés en usine et, par conséquent, ne pas pouvoir s'adapter à la vitesse maximale de votre véhicule. Ne dépassez jamais la vitesse de l'indice de vitesse maximale d'un pneu.**
- **L'utilisation de pneus de remplacement autres que ceux recommandés par NISSAN peut nuire au fonctionnement du système d'avertissement de basse pression des pneus.**
- **Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des pneus, consultez la section « Renseignements importants concernant la sécurité des pneus (É.-U.) » ou « Renseignements concernant la sécurité des pneus (Canada) » du Livret de renseignements sur la garantie.**

Pneus toutes saisons

Certains modèles de véhicules NISSAN sont munis de pneus toutes saisons. Ces pneus offrent un bon rendement tout au long de l'année, même sur une chaussée enneigée ou glacée. Les mots ALL SEASON (toutes saisons) ou les lettres « MS » que l'on trouve sur le flanc des pneus identifient ce type de pneu. Les pneus d'hiver offrent une meilleure adhérence dans la neige que les pneus toutes saisons et ils peuvent être mieux adaptés au climat de certaines régions.

Pneus d'été

Certains modèles de véhicules NISSAN sont munis de pneus d'été. Ceux-ci offrent un rendement supérieur sur chaussée sèche. La neige et la glace nuisent considérablement au rendement des pneus d'été. L'indice d'adhérence identifié par les lettres « MS » n'apparaît pas sur le flanc des pneus d'été.

Si vous possédez un véhicule à quatre roues motrices, NISSAN vous recommande d'utiliser des pneus d'HIVER ou des pneus identifiés ALL SEASON si vous devez conduire sur une chaussée enneigée ou glacée.

Pneus d'hiver

Si vous installez des pneus d'hiver sur votre véhicule, assurez-vous que leur dimension et la charge maximale qu'ils peuvent porter sont les mêmes que celles des pneus d'origine. Sinon, les caractéristiques de sécurité et la tenue de route de votre véhicule pourraient être compromises.

Les pneus d'hiver ont généralement une cote de vitesse inférieure à celle des pneus installés en usine et ils risquent de ne pas s'adapter à la vitesse maximale que peut atteindre votre véhicule. Ne dépassez jamais la vitesse de l'indice de vitesse maximale d'un pneu.

Si vous installez des pneus d'hiver sur votre véhicule, la dimension, la marque, la construction et la sculpture de la bande de roulement doivent être identiques sur les quatre pneus.

Des pneus à clous peuvent être utilisés pour bénéficier d'une adhérence accrue sur chaussée glacée. Toutefois, l'utilisation de tels pneus est prohibée dans certains États américains de même que dans certaines provinces du Canada. Consultez les règlements en vigueur dans votre localité, dans l'État ou la province où vous résidez avant d'installer ce type de pneu sur votre véhicule. Sur chaussée sèche ou mouillée, les capacités de patinage et d'adhérence d'un pneu d'hiver à clous peuvent être inférieures à celles d'un pneu d'hiver sans clous.

CHAÎNES ANTIDÉRAPANTES

⚠ MISE EN GARDE

N'installez pas de chaînes ou de câbles antidérapants sur des pneus 235/55R20. L'installation de chaînes ou de câbles antidérapants sur des pneus P235/55R20 causera des dommages au véhicule. Si vous prévoyez installer des chaînes ou des câbles antidérapants, vous devriez installer des pneus 235/65R18.

L'utilisation de chaînes antidérapantes peut être prohibée dans certaines localités. Consultez les règlements en vigueur dans votre localité avant d'installer des chaînes antidérapantes sur les pneus de votre véhicule. Si vous installez des chaînes antidérapantes, assurez-vous qu'elles sont de la bonne dimension pour vos pneus et suivez les directives d'installation fournies par le fabricant des chaînes. **N'utilisez que des chaînes SAE de catégorie « S ».** Les chaînes de catégorie « S » sont destinées aux véhicules dont l'espace des passages de roue est limité. Les véhicules sur lesquels les chaînes de type « S » peuvent être installées répondent au débattement minimal requis (entre le pneu et l'élément de suspension ou de caisse du véhicule le plus proche) pour permettre l'installation d'un dispositif antidérapant pour l'hiver (chaînes antidérapantes ou câbles). Le débattement minimal requis est déterminé en fonction des pneus d'origine posés à l'usine. L'utilisation de chaînes d'une autre catégorie peut endommager votre véhicule. Lorsque recommandé par le fabricant, utilisez des tendeurs de chaînes pour vous assurer que les chaînes tiennent bien en place. Les maillons inutilisés de la chaîne doivent être solidement fixés ou retirés afin d'éviter qu'ils ne heurtent les ailes ou le soubassement et ne les endommagent. Si possible, évitez de charger votre véhicule à sa capacité maximale lorsque vous utilisez des chaînes antidérapantes et conduisez plus lentement. Sinon, les chaînes peuvent endommager votre véhicule et compromettre sa tenue de route et son rendement.

Les chaînes antidérapantes ne doivent pas être utilisées sur une chaussée sèche. Les contraintes excessives engendrées par la conduite d'un véhicule dans de telles conditions peuvent causer des dommages aux divers mécanismes du véhicule.

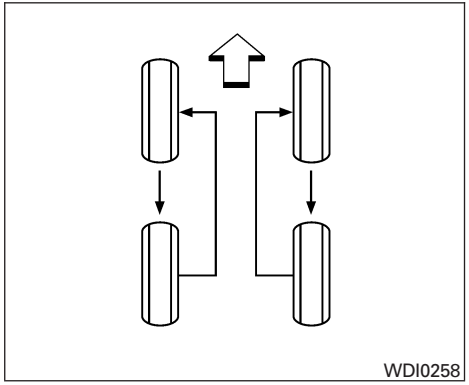

REMPLACEMENT DES ROUES ET DES PNEUS

Permutation des pneus

NISSAN recommande de permuter les pneus tous les 12 000 km (7 500 mi).

Consultez la section « Pneu crevé » dans le chapitre « En cas d'urgence » du présent manuel pour connaître les directives de remplacement des pneus.

Au moyen d'une clé dynamométrique, serrez les écrous de roue au couple spécifié dès que possible.

Couple de serrage des écrous de roue :

113 N·m (83 lb-pi)

Les écrous de roue doivent toujours être serrés au couple précisé. Il est recommandé de serrer les écrous de roue au couple spécifié à chaque permutation des pneus.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Après avoir procédé à la permutation des pneus, vérifiez et réglez la pression des pneus.**
- **Resserrez les écrous des roues du véhicule après avoir parcouru une distance de 1 000 km (600 mi), ou après une crevaison, etc.**
- **La roue de secours ne fait pas partie des roues à permuter.**
- **Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des pneus, consultez la section « Renseignements importants concernant la sécurité des pneus (É.-U.) » ou « Renseignements concernant la sécurité des pneus (Canada) » du Livret de renseignements sur la garantie.**

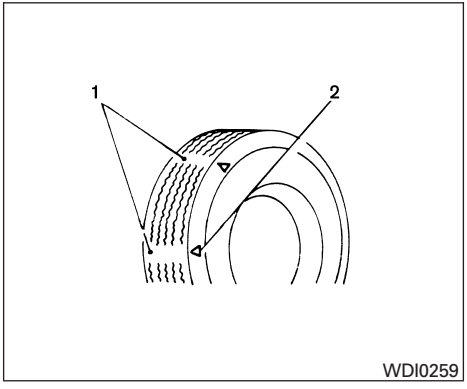

Usure et endommagement des pneus

1. Indicateur d'usure
2. Repère

⚠AVERTISSEMENT

- **Les pneus de votre véhicule doivent être vérifiés périodiquement pour y déceler la présence d'usure, de fissures, de gonflement ou d'objets coincés entre les sculptures. En présence d'une usure importante, de fissures, de gonflement ou de coupures profondes, le ou les pneus doivent être remplacés.**
- **Les pneus d'origine sont munis d'indicateurs d'usure incorporés dans les bandes de roulement. Lorsque ces indicateurs deviennent visibles, les pneus doivent être remplacés.**
- **Les pneus se détériorent au fil du temps. Faites vérifier les pneus, y compris la roue de secours, de plus de six ans par un technicien qualifié car certains dommages peuvent ne pas être évidents. Remplacez les pneus au besoin pour prévenir les défaillances du pneu et les blessures qui peuvent en découler.**
- **Une réparation incorrecte de la roue de secours peut entraîner des blessures graves. Si la roue de secours doit être réparée, adressez-vous à un concessionnaire NISSAN.**
- **Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des pneus, consultez la section « Renseignements importants concernant la sécurité des pneus (É.-U.) » ou « Renseignements concernant la sécurité des pneus (Canada) » du Livret de renseignements sur la garantie.**

Remplacement des roues et des pneus

Lorsque vous remplacez un pneu, utilisez un pneu dont la dimension, la sculpture de bande de roulement, la cote de vitesse et la capacité de charge sont similaires à ceux du pneu d'origine. Les types et les dimensions de pneus recommandés sont indiqués dans la section « Roues et pneus » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel.

⚠AVERTISSEMENT

- **L'utilisation de pneus autres que ceux qui sont recommandés ou l'utilisation mixte de pneus de marque ou de construction (diagonale, ceinturée, radiale) diverses, ou dont les sculptures de bandes de roulement diffèrent, peut nuire à la conduite, au freinage, au système de contrôle dynamique du véhicule, à la garde au sol, au jeu entre la carrosserie et les pneus, au jeu des chaînes antidérapantes, à l'étalonnage de l'indicateur de vitesse, à la convergence des phares ainsi qu'à la hauteur du pare-chocs. Certains de ces effets peuvent causer des accidents et entraîner des blessures graves.**
- **Si votre véhicule a été équipé au début avec 4 pneus qui étaient de la même taille et vous remplacez seulement 2 des 4 pneus, posez les pneus neufs sur l'essieu arrière. Le fait de placer les pneus neufs sur l'essieu avant peut causer la perte de la maîtrise du véhicule dans certaines conditions de conduite et entraîner un accident et de graves blessures.**
- **Si les roues doivent être changées pour quelque raison que ce soit, remplacez-les toujours par des roues au déport identique. Des roues au déport différent peuvent entraîner une usure prématurée des pneus, compromettre les caractéristiques du comportement routier, nuire au fonctionnement du système de contrôle dynamique du véhicule ou entraver les disques et tambours de frein. Cette interférence peut réduire l'efficacité du freinage ou entraîner une usure prématurée des plaquettes et segments de frein. Consultez la section « Roues et pneus » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel pour connaître les dimensions de déport des roues.**
- **Lorsqu'une roue de secours est montée ou lorsqu'une roue est remplacée, la pression des pneus n'est pas indiquée, le système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionne pas et le témoin d'avertissement de basse pression des pneus clignote pendant environ une minute. Le témoin demeure allumé après une minute. Communiquez avec votre concessionnaire NISSAN dès que possible pour procéder au remplacement des pneus ou à la réinitialisation du système.**
- **L'utilisation de pneus de remplacement autres que ceux précisés par NISSAN peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.**
- **N'installez pas de roues ou de pneus endommagés ou déformés sur votre véhicule, même s'ils ont été réparés, car Ceux-ci peuvent présenter des dommages structurels et entraîner une défaillance soudaine.**
- **L'utilisation de pneus rechapés est déconseillée.**
- **Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des pneus, consultez la section « Renseignements importants concernant la sécurité des pneus (É.-U.) » ou « Renseignements concernant la sécurité des pneus (Canada) » du Livret de renseignements sur la garantie.**

4x4 Modèles à quatre roues motrices

⚠MISE EN GARDE

Utilisez toujours des pneus des mêmes type, taille, marque, construction (à carcasse diagonale, à carcasse diagonale ceinturée ou à carcasse radiale) et dessin de bande de roulement sur les quatre roues. Déroger à cette directive peut entraîner une différence de circonférence entre les pneus aux essieux avant et arrière, ce qui causera une usure excessive des pneus et pourra endommager la boîte de vitesses, la boîte de transfert et les pignons du différentiel.

Si une usure excessive des pneus est décelée, il est recommandé de remplacer les pneus des quatre roues par des pneus des mêmes taille, marque et construction, et ayant le même dessin de bande de roulement. La pression des pneus et le réglage de la géométrie des roues doivent être également vérifiés et corrigés, le cas échéant. Communiquez avec un concessionnaire NISSAN.

Équilibrage des roues

Des roues mal équilibrées peuvent nuire à la tenue de route du véhicule et réduire la durée de vie des pneus. Même si le véhicule est utilisé régulièrement, les roues peuvent devenir déséquilibrées. C'est pourquoi les roues doivent être équilibrées tel que recommandé.

Les roues doivent être retirées du véhicule pour effectuer l'équilibrage. Sinon, le véhicule pourrait subir des dommages mécaniques.

- **Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des pneus, consultez la section « Renseignements importants concernant la sécurité des pneus (É.-U.) » ou « Renseignements concernant la sécurité des pneus (Canada) » du Livret de renseignements sur la garantie.**

Soin des roues

- Pour que les roues conservent un bel aspect, lavez-les lorsque vous lavez votre véhicule.
- Nettoyez la face intérieure des roues lorsqu'elles sont retirées ou lorsque vous nettoyez le soubassement du véhicule.
- Ne lavez pas les roues avec des nettoyants abrasifs.
- Inspectez régulièrement les jantes des roues à la recherche de bosses ou de traces de corrosion. De telles conditions pourraient entraîner une perte de pression ou une mauvaise étanchéité au niveau des talons de pneu.
- Si vous conduisez dans des régions où du sel est répandu sur les routes durant l'hiver, NISSAN vous recommande de cirer les roues de votre véhicule.

Roue de secours (À USAGE TEMPORAIRE SEULEMENT)

Les précautions suivantes doivent être prises lorsque la roue de secours À USAGE TEMPORAIRE SEULEMENT est utilisée. Sinon, votre véhicule pourrait être endommagé ou subir un accident.

⚠ AVERTISSEMENT

- **La roue de secours ne doit être utilisée qu'en cas d'urgence. Elle doit être remplacée dès que possible par une roue de série pour éviter des dommages à la roue ou au différentiel.**
- **Conduisez prudemment lorsqu'une roue de secours à USAGE TEMPORAIRE SEULEMENT est installée sur votre véhicule. Évitez les virages serrés et les freinages brusques.**
- **Vérifiez régulièrement la pression de gonflage du pneu de la roue de secours. Assurez-vous que la pression du pneu de la roue de secours À USAGE TEMPORAIRE SEULEMENT est toujours de 420 kPa (60 lb/po^2, 4,2 bar).**
- **Ne conduisez pas à une vitesse supérieure à 80 km/h (50 mi/h) lorsqu'une roue de secours À USAGE TEMPORAIRE SEULEMENT est installée sur votre véhicule.**
- **Lorsque vous conduisez sur des routes enneigées ou glacées, la roue de secours À USAGE TEMPORAIRE SEULEMENT doit être installée à l'arrière et les roues avant doivent être des roues d'origine (roues motrices). Les chaînes antidérapantes ne doivent être installées que sur les roues avant (d'origine).**
- **La bande de roulement du pneu de la roue de secours À USAGE TEMPORAIRE SEULEMENT s'use plus rapidement que celle d'un pneu de série. Remplacez la roue de secours dès que les indicateurs d'usure apparaissent.**
- **N'installez pas votre roue de secours sur d'autres véhicules.**
- **N'installez pas plus d'une roue de secours sur le véhicule.**
- **Ne tractez pas de remorque si une roue de secours À USAGE TEMPORAIRE SEULEMENT est installée sur votre véhicule.**

⚠ MISE EN GARDE

- **N'installez pas de chaînes antidérapantes sur une roue de secours À USAGE TEMPORAIRE SEULEMENT. Les chaînes antidérapantes ne sont pas compatibles avec ce type de roue et elles pourraient endommager votre véhicule.**
- **Étant donné que la roue de secours À USAGE TEMPORAIRE SEULEMENT est plus petite que la roue d'origine, la garde au sol s'en trouve réduite. Pour éviter d'endommager le véhicule, ne passez pas sur des obstacles. De plus, n'allez pas dans un lave-auto automatique avec votre véhicule car celui-ci risque de rester coincé.**

MÉMENTO

9 Données techniques et information au consommateur

Contenances, liquides et lubrifiants recommandés 9-2
Carburant recommandé 9-5
Recommandations relatives à l'huile à moteur et au filtre à huile 9-7
Recommandations concernant le fluide frigorigène et le lubrifiant du climatiseur 9-9
Spécifications 9-10
Moteur 9-10
Roues et pneus 9-11
Dimensions et poids 9-11
Voyages ou immatriculation du véhicule à l'étranger . . 9-12
Identification du véhicule 9-12
Plaque du numéro d'identification du véhicule (NIV) 9-12
Numéro d'identification du véhicule (numéro du châssis) 9-12
Étiquette de contrôle des émissions 9-13
Numéro de série du moteur 9-13
Étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC. 9-13
Étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge 9-14
Étiquette des caractéristiques du climatiseur 9-14
Installation de la plaque d'immatriculation avant 9-14
Information concernant le chargement du véhicule. . . . 9-15
Terminologie 9-15
Capacité de charge du véhicule 9-16
Arrimage de la charge. 9-18
Conseils pour le chargement. 9-18
Mesure des poids 9-19
Traction d'une remorque. 9-20
Limites maximales de charge. 9-20
Caractéristiques et charges de remorquage 9-24
Sécurité du remorquage. 9-24
Remorquage à plat 9-33
Classification uniforme de qualité de pneus. 9-33
Garantie relative au dispositif antipollution 9-34
Défauts compromettant la sécurité 9-35
Préparation aux contrôles d'inspection et d'entretien 9-36
Enregistreurs de données d'événement (selon l'équipement du véhicule) 9-37
Pour commander le Manuel du Conducteur ou le Manuel de Réparation. 9-38

CONTENANCES, LIQUIDES ET LUBRIFIANTS RECOMMANDÉS

Les contenances indiquées ci-après sont approximatives. Les contenances de remplissage réelles peuvent varier légèrement. Au moment du remplissage, suivez la méthode décrite dans le chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » afin de déterminer les contenances adéquates.

		Contenance (approximative)			Liquides, huiles et lubrifiants recommandés
		Mesures américaines	**Mesures impériales**	**Litres**	
Carburant		19 1/2 gallons	16 1/4 gallons	74 L	▪ Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Carburant recommandé » dans ce chapitre.
Huile à moteur		Vidange et remplissage			▪ Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous à la section « Huile à moteur » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire ».
QR25DER	Avec changement de filtre à huile	6 1/8 pintes	5 1/8 pintes	5,8 L	▪ Huile moteur NISSAN d'origine ou produit équivalent ▪ Huile à moteur avec marque d'homologation API ▪ Viscosité SAE 0W-20 ▪ Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Recommandations relatives à l'huile à moteur et au filtre à huile » du présent chapitre. ▪ À la place de cette huile recommandée, vous pouvez utiliser l'huile pétrole conventionnelle à base de pétrole SAE 5W-30; elles est conforme à toutes les spécifications et exigences nécessaires au maintien de la garantie limitée de véhicule neuf.
	Sans changement de filtre à huile	5 7/8 pintes	4 7/8 pintes	5,5 L	
Système de refroidissement	Avec un réservoir	2 5/8 gallons	2 1/8 gallons	9,8 L	▪ Antigel prédiluë longue durée d'origine NISSAN (de couleur bleue) ou un produit équivalent.
Circuit de refroidissement du convertisseur		-	-	-	

	Contenance (approximative)			Liquides, huiles et lubrifiants recommandés
	Mesures américaines	**Mesures impériales**	**Litres**	
Huile pour Transmission à Variation Continue	Remplissez jusqu'au niveau adéquat selon les directives du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire ».			▪ Liquide pour transmission à variation continue NS-3 d'origine NISSAN ▪ NISSAN recommande d'utiliser UNIQUEMENT le liquide pour transmission à variation continue NS-3 d'origine NISSAN dans les transmissions à variation continue de NISSAN. N'y mélangez pas d'autres liquides. L'utilisation de liquides qui ne sont pas équivalents au liquide pour transmission à variation continue NS-3 d'origine NISSAN peut endommager la transmission à variation continue. Les dommages causés par l'utilisation de liquides autres que ceux recommandés ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf NISSAN.
Liquide de direction assistée (PSF)				▪ Liquide de direction assistée d'origine NISSAN E-PSF ou un produit équivalent▪ L'utilisation d'un liquide de direction assistée autre que le liquide de direction assistée d'origine NISSAN E-PSF entraînera le mauvais fonctionnement de la direction assistée.
Huile à engrenage pour différentiel	-	-	-	▪ Huile semi-synthétique pour engrenages hypoïdes pour différentiel NISSAN d'origine Super GL-5 de l'API de viscosité SAE 75W-90 ▪ L'utilisation d'une huile pour engrenages pour différentiel autre que l'huile prescrite peut provoquer des anomalies liées au véhicule, ce qui pourrait entraîner des réparations non couvertes par la garantie.
Huile de boîte de transfert	-	-	-	▪ GL-5 de l'API à viscosité SAE 80W-90 ou un produit équivalent
Liquide de frein	Remplissez jusqu'au niveau adéquat selon les directives du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire ».			▪ Liquide de frein de très haute tenue d'origine NISSAN ou l'équivalent DOT 3 ▪ Disponible dans la zone continentale des États-Unis chez un concessionnaire NISSAN.
Graisse universelle	-	-	-	▪ NLGI n° 2 (à base de savon de lithium)

	Contenance (approximative)			Liquides, huiles et lubrifiants recommandés
	Mesures américaines	**Mesures impériales**	**Litres**	
Fluide frigorigène du système de climatisation	-	-	-	▪ HFC-134a (R-134a) ▪ Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Recommandations concernant le fluide frigorigène et le lubrifiant du climatiseur » dans ce chapitre.
Lubrifiant de système de climatisation	-	-	-	▪ Huile pour compresseur DH-PS ou des produits strictement équivalents ▪ Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Recommandations concernant le fluide frigorigène et le lubrifiant du climatiseur » dans ce chapitre.
Liquide lave-glace	1 3/8 gal	1 1/8 gal	5 L	▪ Liquide lave-glace concentré nettoyant NISSAN d'origine avec antigel ou l'équivalent

CARBURANT RECOMMANDÉ

Utilisez une essence ordinaire sans plomb à indice d'octane de 87 ou plus (indice d'octane recherché de 91).

⚠ MISE EN GARDE

- **L'utilisation de carburant autre que celui qui est prescrit pourrait nuire au fonctionnement du dispositif antipollution et avoir une incidence sur la couverture offerte par la garantie.**
- **N'utilisez en aucune circonstance de l'essence au plomb dans votre véhicule, car vous pourriez endommager le catalyseur trifonctionnel.**
- **N'utilisez pas le carburant E-15 ou E-85 dans votre véhicule. Le carburant E-15 ou E-85 ne convient pas à votre véhicule. L'utilisation du carburant E-15 ou E-85 dans un véhicule non conçu pour être alimenté par ce type de carburant peut nuire aux dispositifs antipollution et aux systèmes du véhicule. Les dommages causés par l'utilisation de ces carburants ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf NISSAN.**
- **La réglementation des É.-U. impose l'identification des pompes de carburant à base d'éthanol à l'aide d'une petite étiquette carrée orange et noire indiquant l'abréviation commune ou le pourcentage autorisé dans cette région.**

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Contenances, liquides et lubrifiants recommandés » du chapitre « Données techniques et information au consommateur ».

Spécifications pour l'essence

NISSAN recommande d'utiliser un carburant qui satisfait aux spécifications de la Charte mondiale des essences. Nombre de constructeurs de véhicules automobiles ont mis ces spécifications au point pour améliorer le rendement du système antipollution et du véhicule. Demandez au gérant de la station-service si le carburant satisfait aux spécifications de la charte mondiale des essences.

Essence reformulée

Certains fournisseurs de carburant produisent des essences reformulées. Celles-ci sont spécialement conçues pour réduire l'émission de gaz d'échappement polluants par les véhicules. NISSAN encourage les initiatives visant à réduire la pollution et vous recommande l'utilisation de ces essences, si celles-ci sont disponibles dans votre région.

Essence contenant des substances oxygénées

Certaines stations-service vendent de l'essence contenant des substances oxygénées telles que l'éthanol, le MTBE (méthyl-tert-butyléther) et le méthanol, bien que leur présence dans le carburant ne soit pas toujours clairement indiquée. NISSAN déconseille l'utilisation de carburants dont la teneur en substances oxygénées et la compatibilité avec votre véhicule NISSAN ne peuvent pas être facilement déterminées. En cas de doute, adressez-vous au gérant de la station-service.

Si vous utilisez une essence contenant des substances oxygénées, veuillez prendre les précautions énoncées ci-après, car l'utilisation de ce type de carburant peut compromettre le rendement du véhicule ou causer des dommages au circuit d'alimentation.

- **L'essence doit être du carburant sans plomb avec un indice d'octane égal ou supérieur à celui recommandé pour l'essence sans plomb.**

- **Si une essence oxygénée est utilisée, sa teneur en substances oxygénées ne doit pas dépasser 10 % sauf les mélanges de méthanol. (Le MTBE peut cependant atteindre une teneur de 15 %.)**
- **Le carburant E-15 contient plus de 10 % de substances oxygénées. Le carburant E-15 nuira aux dispositifs antipollution et aux systèmes du véhicule et ne doit donc pas être utilisé. Les dommages causés par l'utilisation de ces carburants ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf NISSAN.**
- **Si un mélange contenant du méthanol est utilisé, sa teneur ne doit pas dépasser 5 % de méthanol (alcool méthylique, alcool de bois). Ce mélange doit aussi contenir une quantité suffisante de cosolvants et d'inhibiteurs de corrosion adéquats. Une mauvaise concentration de ces ingrédients peut entraîner des dommages au circuit d'alimentation ou compromettre le rendement du véhicule. Pour l'instant, nous ne disposons pas de suffisamment de données pour nous assurer que tous les mélanges de méthanol conviennent aux véhicules NISSAN.**

Si des problèmes surgissent (calage du moteur ou démarrage difficile lorsque le moteur est chaud) après avoir utilisé des mélanges oxygénés, utilisez alors une essence ne contenant pas de substances oxygénées ou à faible teneur en MTBE.

Prenez soin de ne pas renverser d'essence lorsque vous faites le plein. L'essence contenant des substances oxygénées peut endommager la peinture.

Carburant E–15

Le carburant E-15 est un mélange d'environ 15 % d'éthanol et de 85 % d'essence sans plomb. Le carburant E-15 ne doit être utilisé que dans les véhicules conçus pour être alimentés par le carburant E-15. N'utilisez pas de carburant E-15 dans votre véhicule. La réglementation des États-Unis impose l'identification des pompes de carburant à base d'éthanol à l'aide d'une petite étiquette carrée orange et noire indiquant l'abréviation courante ou le pourcentage autorisé dans cette région.

Carburant E-85

Le carburant E-85 est un mélange d'environ 85 % d'éthanol et de 15 % d'essence sans plomb. Le carburant E-85 ne peut être utilisé que pour les véhicules à carburant mixte. N'utilisez pas de carburant E-85 dans votre véhicule. La réglementation des É.-U. impose l'identification des pompes de carburant à base d'éthanol à l'aide d'une petite étiquette carrée orange et noire indiquant l'abréviation commune ou le pourcentage autorisé dans cette région.

Additifs de carburant

NISSAN déconseille l'utilisation de tout additif de carburant (p. ex., nettoyant d'injecteur de carburant, renforçateur d'octane, suppresseur de dépôt de soupape d'admission, etc.) vendu sur le marché. La majorité de ces additifs conçus pour éliminer les dépôts de gomme, de vernis ou autres peuvent contenir des solvants actifs ou des ingrédients similaires qui peuvent nuire au circuit d'alimentation et au moteur.

À propos de l'indice d'octane

L'utilisation d'une essence à l'indice d'octane inférieur à l'indice préconisé peut entraîner des « cognements » forts et persistants (le « cognement » est un bruit de cliquetis métallique). S'il est de forte intensité, ce cognement pourrait endommager le moteur. Si un cognement persistant est audible, et ce, en dépit de l'utilisation d'essence à l'indice d'octane spécifié, ou si un cognement régulier est perçu à vitesse constante sur une route plane, faites corriger le problème par un concessionnaire

NISSAN. Le fait de ne pas corriger cette condition constitue un usage abusif du véhicule pour lequel NISSAN se dégage de toute responsabilité.

Un calage incorrect de l'allumage peut causer un cognement, l'auto-allumage ou une surchauffe du moteur qui, à leur tour, peuvent accroître la consommation de carburant ou endommager le moteur. Si vous notez la présence de l'un de ces symptômes, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire NISSAN.

Cependant, un léger cognement peut être brièvement perçu à l'accélération ou dans les montées. Cette situation est normale, car sous condition de charge élevée du moteur, vous obtenez un meilleur rendement du carburant lorsqu'il y a brièvement un léger cognement.

Marque d'homologation API

Symbole API

LTI2051

RECOMMANDATIONS RELATIVES À L'HUILE À MOTEUR ET AU FILTRE À HUILE

Sélection de l'huile à moteur appropriée

Le choix d'une huile à moteur de catégorie, de qualité et de viscosité correctes est essentiel pour préserver la durabilité et le rendement du moteur. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Contenances, liquides et lubrifiants recommandés » dans ce chapitre. NISSAN recommande d'utiliser une huile à économie d'énergie pour améliorer la consommation de carburant.

Ne sélectionnez que des huiles moteur homologuées par l'American Petroleum Institute (API) ou par l'International Lubricant Standardization and Approval Committee (ILSAC) et conformes à la norme de viscosité de la SAE. Ces huiles portent la marque d'homologation API à l'avant du contenant. N'utilisez qu'une huile identifiée par le label de qualité spécifié. L'utilisation d'une huile non homologuée pourrait endommager le moteur.

Additifs d'huile

NISSAN déconseille l'utilisation d'additifs d'huile. L'utilisation d'un additif d'huile est superflue lorsque le bon type d'huile est utilisé et que la périodicité d'entretien est respectée.

N'utilisez jamais une huile usée ou susceptible de contenir des corps étrangers.

Viscosité de l'huile

La viscosité ou l'épaisseur de l'huile à moteur varie selon la température. Il est donc important de sélectionner la viscosité de l'huile à moteur en fonction des températures auxquelles le véhicule sera utilisé, et ce, jusqu'à la prochaine vidange d'huile. Le choix d'une huile à moteur de viscosité autre que celle recommandée peut causer de graves dommages au moteur.

Choix du bon filtre à huile

Votre véhicule NISSAN neuf est muni d'un filtre à huile NISSAN d'origine de qualité supérieure. Remplacez-le par un filtre NISSAN d'origine ou l'équivalent pour les motifs stipulés dans « Intervalles de changement ».

Intervalles de changement

Les intervalles de changement d'huile à moteur et de filtre à huile pour votre moteur sont déterminés en fonction de l'utilisation d'huiles et de filtres de la qualité spécifiée. L'utilisation d'une huile à moteur et d'un filtre de moindre qualité ou le dépassement des intervalles de changement peuvent réduire la vie utile du moteur. Tout dommage au moteur causé par un entretien incorrect ou par l'utilisation d'une huile de viscosité inadéquate, ou d'un filtre de mauvaise qualité, n'est pas couvert par la garantie limitée de véhicule neuf NISSAN.

Votre moteur a été rempli à l'usine d'une huile à moteur de qualité supérieure. Il n'est pas nécessaire de vidanger l'huile à moteur avant le premier intervalle recommandé. Les intervalles de vidange d'huile à moteur et de remplacement du filtre varient selon l'utilisation que vous faites du véhicule.

Si vous utilisez votre véhicule dans les conditions suivantes, vous devrez vidanger l'huile à moteur et remplacer le filtre plus fréquemment :

- Trajets répétés sur de courtes distances par temps froid.
- Conduite sur des routes poussiéreuses.
- Périodes de ralenti prolongées.
- Traction d'une remorque
- Conduite en ville.

Consultez le « Guide d'Entretien et de Réparation NISSAN » pour obtenir le programme d'entretien périodique.

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE FLUIDE FRIGORIGÈNE ET LE LUBRIFIANT DU CLIMATISEUR

Le climatiseur de votre véhicule NISSAN doit être rempli de frigorigène HFC-134a (R-134a) et de l'huile de climatiseur NISSAN de type DH-PS ou des produits tout à fait équivalents.

⚠ MISE EN GARDE

L'utilisation de tout autre frigorigène ou lubrifiant causera des dommages graves au système de climatisation. Tous les composants de ce dernier devront alors être remplacés.

Le fluide frigorigène HFC-134a (R-134a) de votre véhicule NISSAN ne nuit pas à la couche d'ozone. Bien que ce fluide frigorigène n'ait pas d'impact sur l'atmosphère, la récupération et le recyclage du fluide frigorigène au moment de l'entretien d'un climatiseur automobile sont obligatoires en vertu de certains règlements gouvernementaux. Un concessionnaire NISSAN dispose de techniciens qualifiés et de l'équipement nécessaire à la récupération et au recyclage du frigorigène de votre climatiseur.

Pour procéder à l'entretien de votre climatiseur, adressez-vous à un concessionnaire NISSAN.

MOTEUR

Modèle		QR25DER
Type		Essence, 4-temps, double arbre à cames en tête
Disposition des cylindres		4 cylindres en ligne
Alésage x course	mm (po)	89,0 x 100,0 (3,5 x 3,9)
Cylindrée	cm^3 (po^3)	2 488 (151,82)
Séquence d'allumage		1-3-4-2
Régime de ralenti Transmission à variation continue (en position N, point mort) Calage de l'allumage (degré avant le PMH au régime de ralenti) % de CO au ralenti		Aucun réglage n'est nécessaire.
Bougie d'allumage		DILKAR7C9H
Écartement des bougies d'allumage (nominal)	mm (po)	0,9 (0,035)
Commande de l'arbre à cames		Chaîne de distribution

Ce système d'allumage par étincelle de véhicule est conforme à la norme NMB-002 du Canada.

ROUES ET PNEUS

Type de roue	Déportmm (po)	Taille
Aluminium	50 (1,97)	18 x 7,5J
	50 (1,97)	20 x 7,5J
Roue de secours – Acier	25 (0,98)	18 x 4T
Taille du pneu		235/65R18
		235/55R20
Roue de secours		T165/90D18

DIMENSIONS ET POIDS

Longueur hors tout	mm (po)	5 008 (197,2)
Largeur hors tout	mm (po)	1 960 (77,2)
Hauteur hors tout		
sans porte-bagages	mm (po)	1 768 (69,6)
avec porte-bagages	mm (po)	1 783 (70,2)
Voies avant et arrière	mm (po)	1 670 (65,7)
Empattement	mm (po)	2 900 (114,2)
Poids Nominal Brut du véhicule (PNBV)	kg (lb)	Consultez l'étiquette d'homologation F.M.V.S.S./C.M.V.S.S. qui se trouve sur le pied milieu, entre les portières avant et arrière, du côté du conducteur.
Poids Technique Maximal sous Essieu (PTME)		
Avant	kg (lb)	
Arrière	kg (lb)	

VOYAGES OU IMMATRICULATION DU VÉHICULE À L'ÉTRANGER

Si vous prévoyez conduire votre véhicule NISSAN dans un autre pays, assurez-vous d'abord que vous y trouverez du carburant convenant au moteur de votre véhicule.

L'utilisation d'un carburant à l'indice d'octane trop bas peut endommager le moteur. Tous les véhicules à essence doivent utiliser de l'essence sans plomb. Évitez donc de conduire votre véhicule dans des régions ou des pays où le carburant adéquat n'est pas disponible.

Il peut être nécessaire de modifier votre véhicule afin de le rendre conforme aux lois et réglementations locales **s'il doit être immatriculé dans un autre pays, province, État ou district.**

Les lois et réglementations régissant le contrôle des émissions du véhicule et les normes de sécurité des véhicules varient selon le pays, la province, l'État ou le district. Par conséquent, les spécifications requises pour un véhicule peuvent être différentes.

Lorsqu'un véhicule doit être immatriculé dans un autre pays, province, État ou district, les frais de modification, de transport et d'immatriculation sont à la charge du propriétaire. NISSAN décline toute responsabilité à cet égard.

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

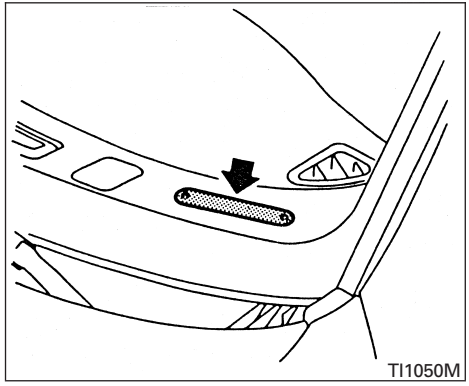
TI1050M

PLAQUE DU NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (NIV)

La plaque du numéro d'identification du véhicule (NIV) est fixée à l'endroit illustré. Ce numéro identifie votre véhicule et il est requis au moment de l'immatriculation du véhicule.

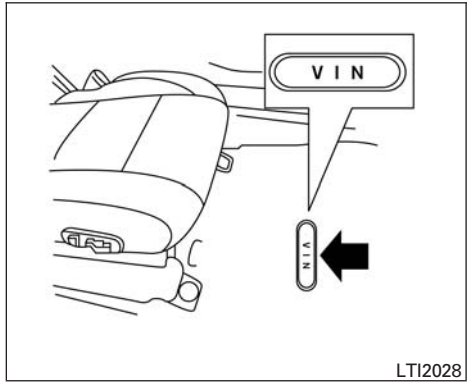

LTI2028

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (numéro du châssis)

Le numéro d'identification du véhicule (NIV) est situé à l'endroit illustré.

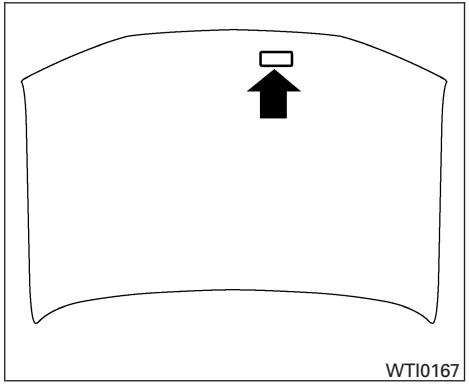
WTI0167

ÉTIQUETTE DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS

L'étiquette d'information du dispositif antipollution est apposée sous le capot, à l'endroit illustré.

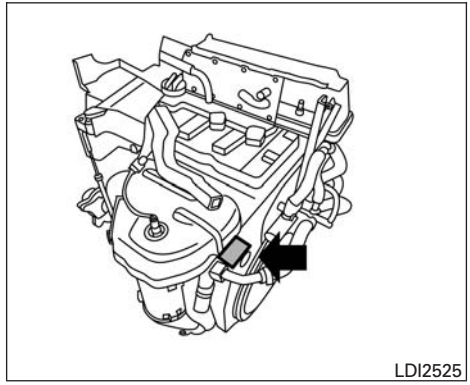
LDI2525

NUMÉRO DE SÉRIE DU MOTEUR

Le numéro est gravé sur le moteur à l'endroit illustré.

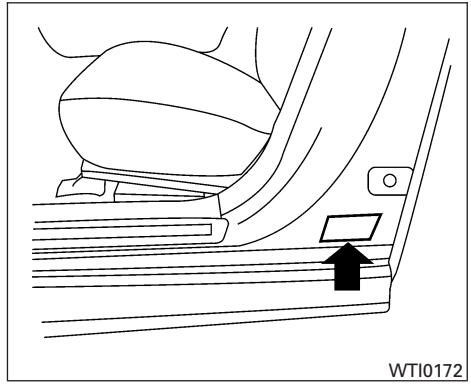
WTI0172

ÉTIQUETTE D'HOMOLOGATION FMVSS/NSVAC

L'étiquette d'homologation des Normes Fédérales de Sécurité des Véhicules Automobiles du Canada (FMVSS/NSVAC) est apposée tel qu'indiqué. Cette étiquette présente des renseignements importants relatifs au véhicule, tels que : le poids nominal brut du véhicule (PNBV), le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE), le mois et l'année de fabrication, le numéro d'identification du véhicule (NIV), etc. Lisez attentivement cette étiquette.

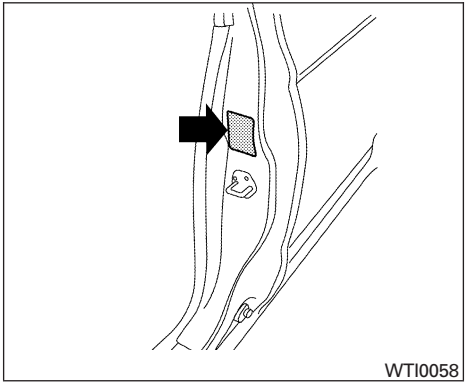

ÉTIQUETTE DE RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX PNEUS ET À LA CHARGE

La pression à froid des pneus est indiquée sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge. L'étiquette est apposée à l'endroit illustré.

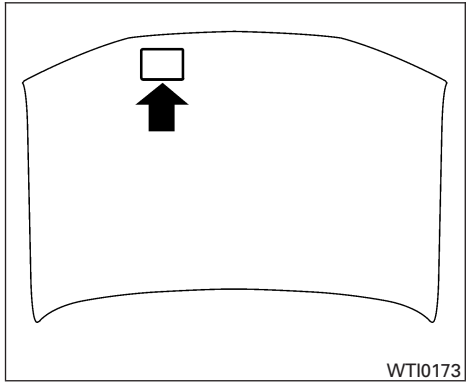

ÉTIQUETTE DES CARACTÉRISTIQUES DU CLIMATISEUR

L'étiquette des caractéristiques du climatiseur est apposée sous le capot, à l'endroit illustré.

INSTALLATION DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION AVANT

Pour installer la plaque d'immatriculation, fixez le support de plaque d'immatriculation sur l'enjoliveur en plastique avant aux marques d'emplacement (petites cavités) à l'aide des vis fournies à cet effet.

⚠AVERTISSEMENT

- **Il est extrêmement dangereux de prendre place dans l'aire de chargement d'un véhicule lorsque le véhicule est en marche. Les personnes s'y trouvant sont beaucoup plus susceptibles de subir des blessures graves, voire mortelles, en cas de collision.**
- **Ne permettez jamais à un passager de s'asseoir ailleurs que dans un siège muni d'une ceinture de sécurité.**
- **Assurez-vous que tous les passagers de votre véhicule ont pris place sur un siège et qu'ils ont bien bouclé leur ceinture de sécurité.**

TERMINOLOGIE

Avant de charger votre véhicule, il est important de vous familiariser avec la terminologie suivante :

- Poids à vide (poids réel du véhicule) – Poids du véhicule comprenant l'équipement de série et celui offert en option, les liquides, les outils de secours et la roue de secours. Ce poids **ne comprend pas** les passagers et les bagages.
- PTAC (poids total autorisé en charge) – Poids à vide du véhicule plus le poids combiné des passagers et des bagages.
- PNBV (poids nominal brut du véhicule) – Poids total maximal du véhicule non chargé, des passagers, des bagages, de l'attelage, de la charge sur la languette de remorque et de tout autre équipement offert en option. Ces renseignements sont inscrits sur l'étiquette d'homologation.
- PNBE (poids nominal brut sur l'essieu) – Poids maximal (véhicule chargé) spécifié pour le pont avant ou arrière. Ces renseignements sont inscrits sur l'étiquette d'homologation.
- PTMC (poids technique maximal combiné) – Poids nominal total maximal du véhicule, des passagers, de la charge et de la remorque.
- Capacité du véhicule, limite de charge, capacité de charge totale – Poids total maximal spécifié pour la charge (passagers et charge) du véhicule. Il s'agit du poids total maximal des occupants et de la charge que le véhicule peut accueillir. Si le véhicule est utilisé pour tirer une remorque, le poids au timon de la remorque doit être compris dans le calcul du poids de la charge. Cette information se trouve sur l'étiquette à propos des pneus et de la charge du véhicule.
- Capacité de charge – Poids admissible de la charge résultant de la soustraction du poids des occupants de la limite de charge.

CAPACITÉ DE CHARGE DU VÉHICULE

Ne dépassez pas la limite de capacité de charge de votre véhicule, identifiée par le « Poids combiné des passagers et des bagages » sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge. Ne dépassez pas le nombre d'occupants précisé à la mention « Nombre de passagers » sur l'étiquette des pneus et d'information sur la charge.

Pour obtenir le « poids combiné des passagers et des bagages », additionnez le poids de tous les occupants, puis ajoutez le poids total des bagages. L'illustration suivante présente des exemples.

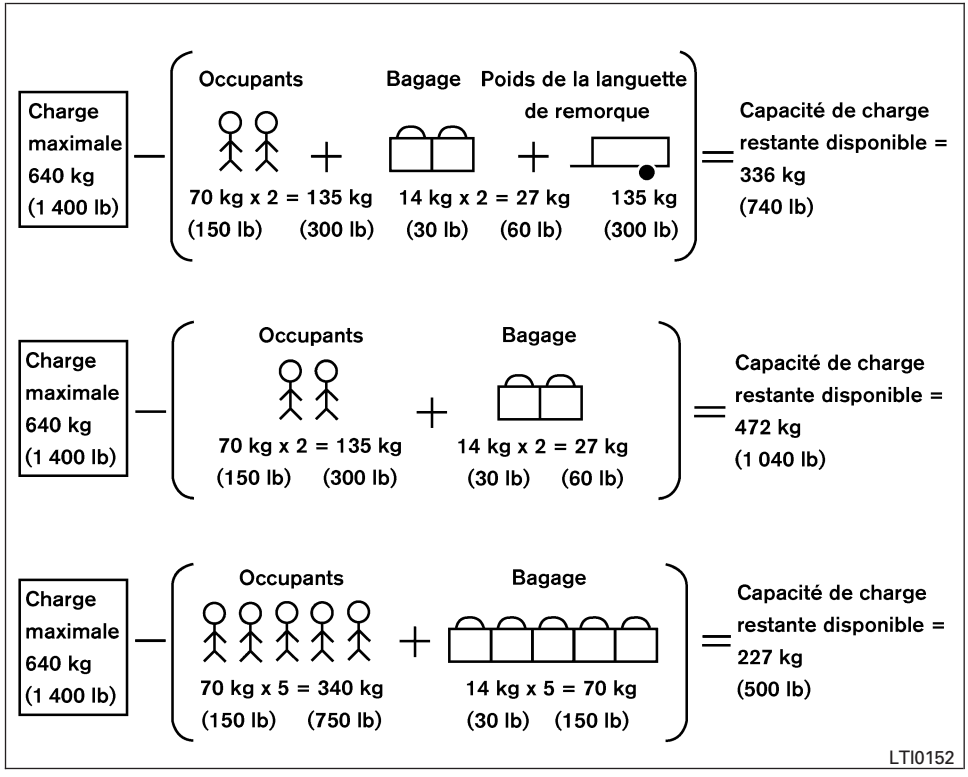
Charge maximale 640 kg (1 400 lb)
Occupants
Bagage
Poids de la languette de remorque
70 kg x 2 = 135 kg (150 lb) (300 lb)
14 kg x 2 = 27 kg (30 lb) (60 lb)
135 kg (300 lb)
Capacité de charge restante disponible = 336 kg (740 lb)
Charge maximale 640 kg (1 400 lb)
Occupants
Bagage
70 kg x 2 = 135 kg (150 lb) (300 lb)
14 kg x 2 = 27 kg (30 lb) (60 lb)
Capacité de charge restante disponible = 472 kg (1 040 lb)
Charge maximale 640 kg (1 400 lb)
Occupants
Bagage
70 kg x 5 = 340 kg (150 lb) (750 lb)
14 kg x 5 = 70 kg (30 lb) (150 lb)
Capacité de charge restante disponible = 227 kg (500 lb)
LTI0152

Exemple

Étapes pour déterminer la limite de charge correcte

1. Recherchez la mention « Le poids combiné des passagers et des bagages ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb » sur l'étiquette du véhicule.
2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans votre véhicule.
3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers des XXX kg ou XXX lb.
4. Le résultat est égal à la capacité de charge disponible pour la charge et les bagages. Par exemple, si XXX égale 1 400 lb et qu'il y aura cinq passagers de 150 lb dans votre véhicule, la capacité de charge de l'espace utilitaire et du porte-bagages sera de 650 lb (640 – 340 [5 × 70] = 300 kg) ou (1 400 – 750 [5 × 150] = 650 lb).
5. Déterminez le poids combiné de la charge et des bagages chargés dans le véhicule. Pour votre sécurité, ce poids ne peut pas dépasser la capacité de charge disponible pour la charge et les bagages calculée à l'étape 4.
6. Si votre véhicule doit être utilisé pour tracter une remorque, une certaine charge de la remorque sera transférée à votre véhicule. Consultez ce manuel pour déterminer comment ceci réduit la capacité de charge disponible pour la charge et les bagages de votre véhicule.

Avant de démarrer avec un véhicule chargé, assurez-vous que votre véhicule ne dépasse pas le Poids Nominal Brut (PNBV) ou le Poids Technique Maximal sous Essieu (PTME) spécifiés. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Mesure des poids » dans le présent chapitre.

Assurez-vous également que la pression des pneus est adéquate. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge.

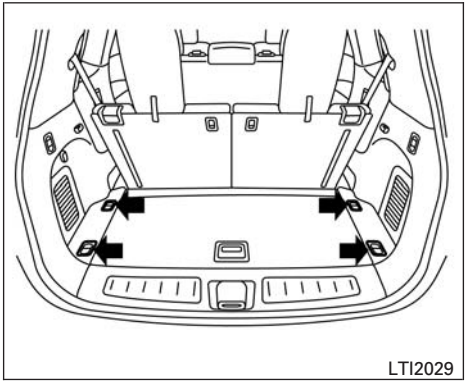

Crochets pour bagages d'aire de chargement

ARRIMAGE DE LA CHARGE

Des crochets pour bagages sont situés dans l'aire de chargement comme indiqué. Les crochets peuvent être utilisés pour fixer solidement les bagages à l'aide de cordes ou d'autres types de sangles.

Ne faites pas supporter une charge totale supérieure à 29 N (6,5 lb) à un seul crochet métallique de fixation au plancher lors de l'arrimage d'un chargement.

⚠AVERTISSEMENT

- **Fixez solidement tous les bagages à l'aide de cordes ou de sangles afin d'éviter qu'ils ne glissent ou se déplacent. N'empilez pas les bagages plus hauts que les dossiers de sièges. En cas d'arrêt brusque ou de collision, les bagages non retenus pourraient entraîner des blessures.**
- **La courroie d'attache supérieure d'un ensemble de retenue d'enfant peut être endommagée si elle entre en contact avec des articles rangés dans l'espace de chargement. Arrimez tous les articles qui se trouvent dans l'espace de chargement. Si la courroie d'attache supérieure est endommagée, votre enfant peut être gravement blessé, voire même tué, en cas de collision.**
- **Veillez à ne pas dépasser le PNBV (Poids Nominal Brut du Véhicule) ou le PTME (Poids Technique Maximal sous Essieu) avant et arrière lorsque vous chargez votre véhicule. Si vous dépassez ces spécifications, des pièces peuvent se briser, les pneus peuvent s'user prématurément et la tenue de route peut être compromise au point de vous faire perdre la maîtrise de votre véhicule et de causer des blessures.**

CONSEILS POUR LE CHARGEMENT

- Le PTAC ne doit pas dépasser le PNBV ou le PTME précisés sur l'étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC.
- Ne chargez pas l'essieu avant et arrière jusqu'à la limite du PTME. Le PNBV serait alors dépassé.

⚠AVERTISSEMENT

- **Fixez solidement tous les bagages à l'aide de cordes ou de sangles afin d'éviter qu'ils ne glissent ou se déplacent. N'empilez pas les bagages plus hauts que les dossiers de sièges. En cas d'arrêt brusque ou de collision, les bagages non retenus pourraient entraîner des blessures.**
- **Veillez à ne pas dépasser le PNBV (Poids Nominal Brut du Véhicule) ou le PTME (Poids Technique Maximal sous Essieu) avant et arrière lorsque vous chargez votre véhicule. Si vous dépassez ces spécifications, des pièces peuvent se briser, les pneus peuvent s'user prématurément et la tenue de route peut être compromise au point de vous faire perdre la maîtrise de votre véhicule et de causer des blessures.**
- **La surcharge peut non seulement diminuer la durée de vie du véhicule et des pneus, mais elle peut aussi rendre le véhicule dangereux et demander de plus longues distances de freinage. Ceci peut occasionner une défaillance prématurée des pneus pouvant entraîner un accident grave et des blessures. Les défaillances causées par les surcharges ne sont pas couvertes par la garantie de votre véhicule.**

MESURE DES POIDS

Fixez solidement les articles susceptibles de se déplacer afin d'éviter des changements de poids qui pourraient nuire à l'équilibre de votre véhicule. Arrêtez-vous dans un endroit qui possède une balance lorsque votre véhicule est chargé et faites-y peser les roues avant et arrière séparément afin de déterminer la charge sur les essieux. La charge sur les essieux avant ou arrière ne doit pas dépasser le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE). La charge totale sur les essieux ne doit pas dépasser le poids nominal brut du véhicule (PNBV). Ces mesures de poids sont indiquées sur l'étiquette d'homologation de votre véhicule. Si les charges de votre véhicule dépassent ces mesures, déplacez ou retirez des bagages pour que leur poids se situe en deçà des limites de charge préconisées.

⚠ AVERTISSEMENT

Surcharger la remorque ou la charger de façon inadéquate peut avoir des conséquences négatives sur le comportement routier, sur le freinage et sur le rendement de votre véhicule, et peut ainsi causer des accidents.

⚠ MISE EN GARDE

- **Ne tractez pas de remorque ni de charges lourdes pendant les 805 premiers kilomètres (500 miles) parcourus avec votre véhicule. Vous pourriez endommager le moteur, les essieux ou d'autres pièces de votre véhicule.**
- **La première fois que vous tractez une remorque, ne dépassez pas 80 km/h (50 mi/h) et ne démarrez pas à plein régime lors des 805 premiers kilomètres (500 miles). Le moteur et les autres pièces du véhicule peuvent ainsi être mieux rodés alors qu'ils sont en charge.**

Votre véhicule a été conçu principalement pour le transport de passagers et de bagages. La traction d'une remorque impose des contraintes additionnelles au moteur, à la transmission, à la direction, au circuit de freinage ainsi qu'aux autres composants du véhicule.

Un guide de remorquage NISSAN (É.-U. seulement) est disponible à l'adresse *www.nissanusa.com.* Ce guide présente des renseignements sur la capacité de remorquage et sur l'équipement spécial de remorquage.

LIMITES MAXIMALES DE CHARGE

Charges maximales de remorque

Ne tirez jamais une remorque dont la charge dépasse les valeurs spécifiées dans le Tableau des caractéristiques et des charges de remorquage présenté plus loin dans ce chapitre. La charge totale de la remorque est égale au poids de la remorque plus le poids de sa charge.

- **La remorque DOIT être équipée d'un circuit de freinage si la charge totale est égale ou supérieure à 1 587 kg (3 500 lb).**

Le poids technique maximal combiné (PTMC) ne doit pas dépasser la valeur précisée dans le Tableau des caractéristiques et des charges de remorquage ci-dessous.

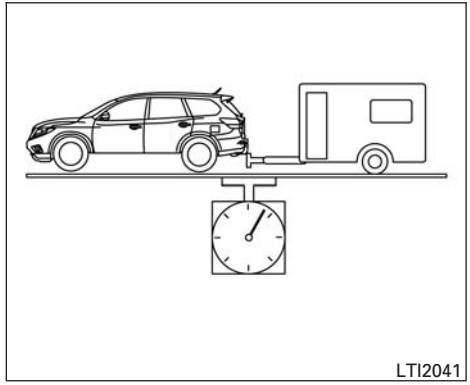
LTI2041

Le poids technique maximal combiné (PTMC) correspond au poids combiné du véhicule qui tire la remorque (incluant les passagers et les bagages) et de la charge totale de la remorque. Une charge de remorquage supérieure à la limite spécifiée ou l'utilisation d'un équipement de traction de remorque inadéquat peut compromettre le comportement routier, le freinage et le rendement du véhicule.

La capacité de remorquage n'est pas seulement liée aux charges maximales de la remorque. Elle dépend aussi des endroits où vous prévoyez tracter une remorque. Les charges de remorquage acceptables pour la conduite sur autoroute peuvent devoir être réduites lorsque l'adhé-

rence est moindre (par exemple, sur des rampes de mise à l'eau glissantes).

Les conditions de température peuvent également affecter le remorquage. Par exemple, la traction d'une remorque lourde par temps chaud sur des montées peut nuire au rendement du moteur et causer une surchauffe. Le mode de protection du moteur, qui aide à réduire les risques de dommages au moteur, pourrait s'activer et réduire automatiquement la puissance du moteur. La vitesse du véhicule peut diminuer lorsque la charge est élevée. Planifiez votre trajet soigneusement, en tenant compte de la charge du véhicule et de la remorque, ainsi que les conditions de température et de la route.

⚠AVERTISSEMENT

Une surchauffe peut entraîner une réduction de la puissance du moteur et de la vitesse du véhicule. Une vitesse inférieure à celle de la circulation fait augmenter les risques de collision. Soyez particulièrement prudent pendant la conduite. S'il n'est pas possible de maintenir une vitesse sécuritaire, rangez-vous en bordure de la route dans un endroit sûr. Laissez le moteur revenir à sa température normale de fonctionnement. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Si le moteur surchauffe » dans le chapitre « En cas d'urgence » de ce manuel.

⚠MISE EN GARDE

Les dommages résultant d'un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par les garanties NISSAN.

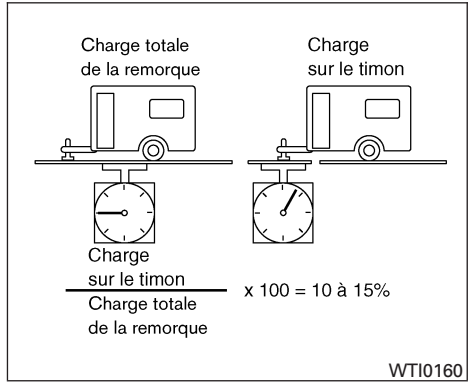

Charge sur le timon

Lorsque vous utilisez un attelage porteur ou répartiteur de charge, le timon doit porter entre 10 % et 15 % de la charge totale de la remorque, tout en respectant les limites de charge maximales sur le timon indiquées par le constructeur de la remorque. La charge sur le timon doit respecter les limites maximales de charge sur le timon indiquées dans le « Tableau des caractéristiques et des charges de remorquage » ci-après. Si la charge sur le timon est trop élevée, déplacez la charge dans la remorque.

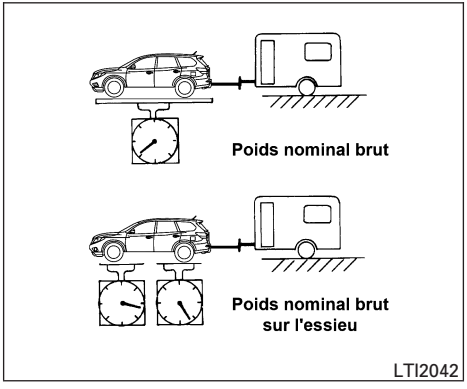

Poids total autorisé en charge (PTAC) maximal/Poids sous essieu (PSE) maximal

Le PTAC du véhicule tracteur ne doit pas dépasser le poids nominal brut du véhicule (PNBV) indiqué sur l'étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC. Le PTC équivaut au poids total du véhicule vide, des passagers, des bagages, de l'attelage, de la charge sur le timon et de tout autre équipement en option. De plus, le PSE avant ou arrière ne doit pas dépasser le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) indiqué sur l'étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC.

Les capacités de remorquage sont calculées en fonction d'un véhicule de base avec conducteur et toutes les options requises pour atteindre le poids nominal. Les passagers additionnels, la charge et l'équipement en option, comme l'attelage de remorque, ajoutent du poids au véhicule et réduisent la capacité de remorquage maximale et la charge sur le timon.

Le véhicule et la remorque doivent être pesés pour confirmer que le véhicule respecte le PNBV, le PNBE avant, le PNBE arrière, le poids technique maximal combiné (PTMC) et la capacité de remorquage.

Tous les poids du véhicule et de la remorque doivent être mesurés à l'aide d'une balance à bascule qui se trouve généralement aux relais routiers, aux postes de pesée, aux centres d'approvisionnement ou aux dépôts de vieux véhicules.

Procédez comme suit pour déterminer la capacité de charge utile sur le timon ou le pivot.

1. Repérez le PNBV sur l'étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC.
2. Pesez votre véhicule sur la balance avec tous les passagers et la charge qui se trouvent normalement dans le véhicule lors de la traction d'une remorque.
3. Soustrayez le poids réel du véhicule du PNBV. Le résultat est la charge maximale sur le timon ou le pivot.

Procédez comme suit pour déterminer la capacité de remorquage disponible.

1. Repérez le PTMC de votre véhicule dans le Tableau des caractéristiques et des charges de remorquage dans le présent chapitre.
2. Soustrayez le poids réel du véhicule du PTMC. Le résultat est la capacité de remorquage maximale.

Pour déterminer le poids brut de la remorque, pesez votre remorque sur une balance avec l'équipement et la charge qui se trouvent normalement dans la remorque lorsqu'elle est remorquée. Assurez-vous que le poids brut de la remorque ne dépasse pas le poids nominal brut de la remorque ni la capacité maximale de remorquage calculée.

Pesez aussi les essieux avant et arrière sur la balance pour vous assurer que le poids technique maximal sous les essieux avant et arrière ne dépasse pas les valeurs précisées sur l'étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC. Il faut parfois déplacer ou enlever la charge dans la remorque et le véhicule pour respecter les valeurs précisées.

Exemple :

- Le poids total autorisé en charge (PTAC) pesé sur une balance, y compris les passagers, la charge et l'attelage, est de 2 880 kg (6 350 lb).
- Le poids nominal brut du véhicule (PNBV) sur l'étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC est de 3 289 kg (7 250 lb).
- Le poids technique maximal combiné (PTMC) du tableau des caractéristiques et des charges de remorquage est de 6 849 kg (15 100 lb).
- La capacité maximale de remorquage du tableau des caractéristiques et des charges de remorquage est de 4 128 kg (9 100 lb).

3 289 kg (7 250 lb)	PNBV
– 2 880 kg (6 350 lb)	PTAC
= 409 kg (900 lb)	Disponible pour la charge sur le timon
6 849 kg (15 100 lb)	PTMC
– 2 880 kg (6 350 lb)	PTAC
= 4 138 kg (9 123 lb)	Capacité disponible pour le remorquage
409 kg (900 lb)	Charge sur le timon disponible
/ 3 969 kg (8 750 lb)	Capacité disponible
=	10 % de la charge sur le timon

La capacité de remorquage disponible peut être inférieure à la capacité de remorquage maximale à cause des passagers et de la charge dans le véhicule.

N'oubliez pas que la charge sur le timon de la remorque doit être de 10 % à 15 % du poids de la remorque, tout en respectant les limites de charge maximales sur le timon indiquées par le constructeur de la remorque. Si la charge sur le timon est trop élevée, déplacez la charge dans la remorque. Ne dépassez pas la charge maximale sur le timon de la remorque indiquée dans le « Tableau des caractéristiques et des charges de remorquage », même si le calcul de la charge sur le timon disponible donne un résultat supérieur à 15 %. Si le poids disponible calculé au timon est inférieur à 10 %, réduisez le poids total de la remorque afin qu'il corresponde au poids de timon disponible.

Vérifiez toujours si les capacités disponibles correspondent aux valeurs nominales.

CARACTÉRISTIQUES ET CHARGES DE REMORQUAGE

TABLEAU DES CARACTÉRISTIQUES ET DES CHARGES DE REMORQUAGE	
	États-Unis et Canada
Capacité de remorquage maximale*1	1 587 kg (3 500 lb)
Charge maximale sur le timon	158 kg (350 lb)
Poids technique maximal combiné	3 991 kg (8 800 lb)
*1 : Les valeurs de capacité de remorquage sont calculées en partant d'un véhicule de base avec conducteur ainsi que toutes les options requises pour atteindre la capacité. Les passagers, la charge et l'équipement facultatif additionnels ajouteront du poids au véhicule et réduiront la capacité de remorquage maximale de votre véhicule.	

SÉCURITÉ DU REMORQUAGE

Attelage de remorque

Votre véhicule peut être équipé d'un ensemble de remorquage en option. L'ensemble de remorquage comprend un attelage de type récepteur monté sur le cadre. Cet attelage est prévu pour la capacité de remorquage maximale de ce véhicule lorsque l'équipement de remorquage approprié est utilisé. Sélectionnez un attelage à boule et une boule d'attelage appropriés prévus pour votre véhicule et la remorque à tirer. Des attelages à boule et des boules d'attelage NISSAN d'origine sont disponibles chez votre concessionnaire NISSAN.

Si votre véhicule n'est pas équipé de l'ensemble de remorquage en option, vérifiez la capacité de remorquage de l'attelage du pare-chocs de votre véhicule ou de l'attelage de type récepteur monté sur le cadre. Choisissez un attelage convenant aussi bien à votre véhicule qu'à la remorque. Vous pouvez vous procurer un attelage de remorque NISSAN d'origine auprès de votre concessionnaire NISSAN. Assurez-vous que l'attelage de remorque est solidement fixé au véhicule pour éviter qu'un balancement inopiné de la remorque, provoqué par des vents latéraux, des routes à la surface irrégulière ou l'air déplacé par les camions, ne cause des blessures ou des dommages matériels.

⚠AVERTISSEMENT

Les composants d'attelage de remorque ont des valeurs nominales de poids spécifiques. Votre véhicule peut être en mesure de tirer une remorque plus lourde que la valeur nominale de poids des composants de l'attelage. Ne dépassez jamais la valeur nominale de poids des composants de l'attelage, car cela peut causer de graves blessures ou des dommages matériels importants.

Boule d'attelage

Sélectionnez une boule d'attelage de taille et de valeur nominale de poids appropriées pour votre remorque :

- La taille de boule d'attelage requise est estampée sur la plupart des coupleurs de remorque. La plupart des boules d'attelage ont également leur taille estampée sur la boule.
- Sélectionnez la boule d'attelage appropriée selon le poids de la remorque.
- Le diamètre du goujon fileté de la boule d'attelage doit correspondre au diamètre du trou du support de boule. La différence de taille du goujon de la boule d'attelage et du trou du support de boule ne doit pas dépasser 1/16 po.
- Le goujon fileté de la boule d'attelage doit être assez long pour être correctement fixé au support de boule. Il devrait y avoir au moins deux filets visibles sous la rondelle de frein et l'écrou.

Support de boule

La boule d'attelage est fixée au support de boule et le support de boule est inséré dans le récepteur d'attelage. Sélectionnez un support de boule de classe appropriée selon le poids de la remorque. De plus, le support de boule devrait être sélectionné de sorte que le timon soit parallèle à la route.

Attelages porteurs de charge

Un support de boule porteur de charge est conçu pour porter toute la charge sur le timon et le poids brut directement sur le support de boule et sur le récepteur.

Attelage à distribution de charge

Ce type d'attelage s'appelle aussi « attelage correcteur d'assiette » ou « attelage à équilibrage de charge ». Un ensemble de barres se fixe au support de boule et à la remorque afin de distribuer la charge du timon (poids de l'attelage) de votre remorque. Plusieurs véhicules ne peuvent pas porter toute la charge du timon de certaines remorques et il faut transférer une partie de la charge du timon au cadre, donc sur les roues avant. Ceci donne plus de stabilité au véhicule tracteur.

Il est recommandé d'utiliser un attelage répartiteur de charge de classe IV si vous devez tracter des remorques de plus de 2 268 kg (5 000 lb). Renseignez-vous auprès du constructeur de la remorque ou de l'équipement de remorquage pour déterminer s'il est recommandé d'utiliser un attelage répartiteur de charge dans votre cas.

NOTA :

Un attelage répartiteur de charge pourrait modifier le comportement d'une remorque équipée de freins à inertie. Si vous souhaitez utiliser un attelage répartiteur de charge pour tracter une remorque équipée de freins à inertie, renseignez-vous auprès du fabricant des freins à inertie, de l'attelage ou de la remorque pour déterminer si cette combinaison est possible et, le cas échéant, sur la façon de procéder.

Observez les directives du fabricant relatives au montage et à l'utilisation de l'attelage répartiteur de charge.

Les directives générales de préparation et de réglage sont les suivantes :

1. Stationnez le véhicule vide sur une surface plane. Une fois le contact établi et toutes les portières fermées, laissez votre véhicule stationnaire pendant quelques minutes pour lui permettre de se mettre au niveau.
2. Mesurez la hauteur d'un point de référence sur les pare-chocs avant et arrière au centre du véhicule.
3. Attelez la remorque au véhicule, puis réglez les répartiteurs d'attelage de sorte que la hauteur des pare-chocs soit entre 0 et 13 mm (0 et 1/2 po) de la hauteur de référence mesurée à l'étape 2. Le pare-chocs arrière ne doit pas dépasser la hauteur mesurée à l'étape 2.

⚠AVERTISSEMENT

Réglez correctement l'attelage à distribution de charge pour que l'arrière du pare-chocs ne soit pas plus haut que la hauteur de référence mesurée lorsque la remorque est attelée. Si le pare-chocs arrière est plus haut que la hauteur de référence mesurée, le véhicule peut avoir un comportement routier imprévisible, ce qui peut provoquer une perte de la maîtrise du véhicule et causer de graves blessures ou des dommages matériels importants.

Dispositif antiroulis

Les effets des coups de volant, des rafales de vent et du balancement causé par d'autres véhicules peuvent nuire au comportement de la remorque. L'utilisation d'un dispositif antiroulis peut aider à réduire ces conditions. Si vous optez pour un tel dispositif, adressez-vous à un revendeur d'attelages de remorque réputé pour vous assurer que ce dispositif est bien adapté au véhicule, à l'attelage, à la remorque ainsi qu'au circuit de freinage de la remorque. Observez les directives du fabricant relatives au montage et à l'utilisation du dispositif antiroulis.

Attelage de classe I

L'équipement d'attelage de remorque de classe I (récepteur, support de boule et boule d'attelage) peut être utilisé pour tirer des remorques d'un poids maximal de 907 kg (2 000 lb).

Attelage de classe II

Un équipement d'attelage de remorque de classe II (récepteur, support de boule et boule d'attelage) peut être utilisé pour tirer des remorques d'un poids maximal de 1 587 kg (3 500 lb).

Attelage de classe III

Un équipement d'attelage de remorque de classe III (récepteur, support de boule et boule d'attelage) peut être utilisé pour tirer des remorques d'un poids maximal de 2 268 kg (5 000 lb).

Pression des pneus

- Lorsque vous tractez une remorque, gonflez les pneus du véhicule à la pression à froid recommandée sur l'étiquette des pneus.
- L'état des pneus de la remorque, les dimensions, la charge nominale et la pression de gonflage doivent être conformes aux spécifications du fabricant de la remorque et des pneus.

Chaînes de sécurité

Installez toujours des chaînes de sécurité adéquates entre votre véhicule et la remorque. Les chaînes doivent être croisées et attachées à l'attelage, et non au pare-chocs ou à l'essieu du véhicule. Les chaînes de sécurité peuvent être fixées au pare-chocs si la boule d'attelage est installée sur le pare-chocs. Laissez suffisamment de jeu pour permettre au véhicule de prendre les virages.

Éclairage de remorque

⚠MISE EN GARDE

Au moment de faire l'épissure au circuit électrique du véhicule, il faut utiliser un module-convertisseur d'alimentation pour tous les feux de la remorque. Un tel dispositif utilise la batterie du véhicule comme source d'alimentation pour tous les feux de la remorque ainsi que le circuit des feux arrière, des feux d'arrêt et des clignotants comme signal. Le module-convertisseur ne doit pas prélever plus de 15 milliampères des circuits des feux d'arrêt et arrière. L'utilisation d'un module-convertisseur dépassant ces caractéristiques d'électricité peut endommager le circuit électrique du véhicule. Consultez un marchand de remorques renommé pour acheter et faire installer l'équipement approprié.

Les feux de la remorque doivent être conformes aux réglementations fédérale, provinciale et municipale. Pour obtenir de l'aide pour le branchement des feux de remorque, consultez un concessionnaire NISSAN ou un marchand de remorques renommé. Les véhicules équipés du groupe remorquage optionnel sont munis d'un connecteur de faisceau pour remorque à sept broches. Si votre remorque est munie d'un connecteur plat à quatre broches, un adaptateur sera nécessaire pour raccorder les feux de la remorque au véhicule. Les adaptateurs sont disponibles dans les magasins de pièces d'auto et chez les détaillants d'attelage.

Freins de remorque

La remorque DOIT être équipée d'un circuit de freinage si la charge totale est égale ou supérieure à 1 587 kg (3 500 lb). Toutefois, la plupart des États ou provinces exigent un circuit de freinage séparé sur les remorques dont le poids en charge dépasse un seuil déterminé. Assurez-vous que votre remorque respecte les règlements municipaux et les règlements des régions où vous prévoyez tracter votre remorque.

Plusieurs types de circuits de freinage de remorque sont proposés.

Freins à inertie – L'actionneur des freins à inertie, monté sur le timon de la remorque, est relié à chaque roue de la remorque par une canalisation hydraulique de frein. Les freins à inertie sont actionnés par le poids de la remorque qui agit sur la boule d'attelage lorsque le véhicule tracteur freine. Les freins à inertie hydrauliques équipent généralement les remorques en location et certaines remorques à bateau. Ce type de freins ne nécessite aucune connexion hydraulique ou électrique entre le véhicule tracteur et la remorque.

Freins de remorque électriques – Les circuits de freinage électrique sont activés par un signal électronique transmis à partir d'une commande de freins électriques de remorque (module de détection de force de freinage spécial). Si votre remorque est équipée de freins électriques, consultez la section « Commande de freins électriques de remorque » du présent chapitre.

Faites appel à un fournisseur professionnel d'équipement de remorquage pour vous assurer que les freins de remorque sont correctement installés et qu'ils fonctionnent de façon appropriée.

⚠AVERTISSEMENT

Ne fixez jamais un circuit de freinage de remorque directement sur le circuit de freinage de votre véhicule.

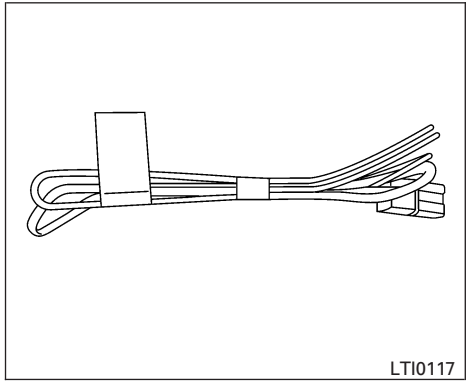

Faisceau de câblage de raccordement

Commande de freins électriques de remorque

Une remorque munie de freins électriques peut nécessiter l'installation d'une commande de freins électriques offerte sur le marché.

Votre véhicule possède un connecteur et un faisceau de câblage de raccordement spécialement conçus pour l'installation de commandes de freins offertes sur le marché.

Procédez comme suit pour installer le faisceau de câblage de raccordement des freins électriques de remorque :

1. Ouvrez la portière du conducteur. Reculez le siège au maximum.

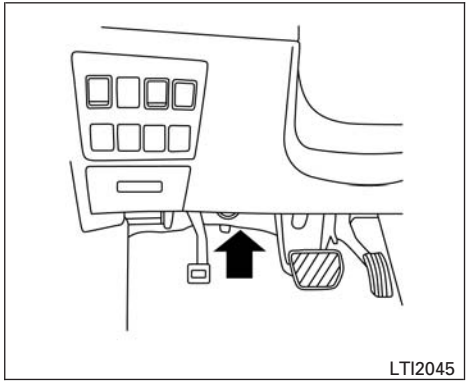

Emplacement de connecteur

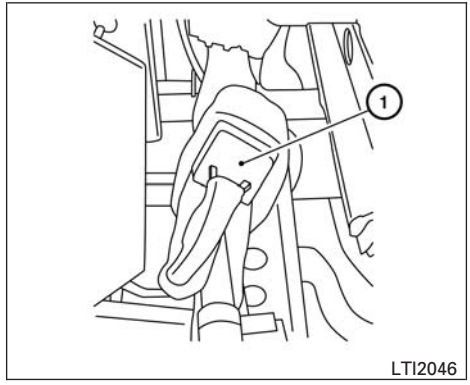

Connecteur

2. Repérez le connecteur du faisceau de câblage de raccordement qui se trouve sous la partie inférieure du tableau de bord. Le connecteur est apposé sur le faisceau de câblage ① au moyen de ruban comme le démontre l'illustration.

- Le connecteur est désigné par une étiquette blanche portant l'inscription « electric brake conn. » (connecteur des freins électrique).

Désignation des couleurs du faisceau de câblage de raccordement des freins électriques de remorque.

COULEUR DU FIL	NOTA
ROUGE, VERT	Commutateur des feux d'arrêt vers la commande des freins électriques de remorque.
NOIR	Masse de la commande des freins (-).
BRUN, BLANC	Sortie commutée de la commande des freins électriques de remorque.
ROUGE, BLEU	Inutilisé
ROUGE	Alimentation B+ de la commande des freins électriques de remorque munie de fusibles.

3. Retirez le ruban adhésif et branchez le faisceau de câblage de raccordement au connecteur.
4. Desserrez le frein de stationnement.
5. Installez la commande des freins électriques de remorque selon les directives du fabricant.

Conseils préalables à la traction d'une remorque

- Assurez-vous que votre véhicule reste de niveau après qu'une remorque chargée ou déchargée a été fixée au timon. Ne prenez pas la route si votre véhicule est anormalement incliné vers l'avant ou vers l'arrière. Vérifiez la charge portée sur le timon, la surcharge de la remorque, l'usure de la suspension ou toute autre cause possible.
- Attachez toujours les objets dans la remorque pour éviter qu'ils ne se déplacent pendant la conduite.
- Maintenez la charge aussi basse que possible dans la remorque pour conserver un centre de gravité bas.
- Chargez la remorque de façon à ce qu'environ 60 % de la charge soit vers l'avant et 40 % vers l'arrière. Assurez-vous aussi que la charge est bien répartie latéralement.
- Vérifiez votre attelage, la pression des pneus de la remorque, la pression des pneus du véhicule, le fonctionnement des feux de la remorque et les écrous de roue de la remorque chaque fois que vous attelez une remorque au véhicule.
- Assurez-vous que vos rétroviseurs sont conformes à toutes les réglementations fédérales, provinciales et municipales. S'ils ne le sont pas, installez les rétroviseurs exigés pour la traction de remorque avant de prendre la route.
- Déterminez la hauteur hors tout du véhicule et de la remorque pour connaître le dégagement nécessaire.

Conseils sur la traction d'une remorque

Pour vous habituer à conduire avec une remorque et comprendre le comportement du véhicule dans une telle situation, entraînez-vous à prendre des virages, à freiner et à reculer dans un endroit dégagé. La traction d'une remorque nuit légèrement à la stabilité de la direction et au rendement des freins.

- Attachez toujours les objets dans la remorque pour éviter qu'ils ne se déplacent pendant la conduite.
- Verrouillez le coupleur d'attelage de remorque avec une goupille ou un verrou pour prévenir le déverrouillage inopiné du coupleur.
- Évitez les démarrages, les accélérations ou les arrêts brusques.
- Évitez de prendre un virage serré ou de changer brusquement de voie.
- Conduisez toujours le véhicule à une vitesse modérée.
- Lorsque vous reculez, maintenez la partie inférieure du volant d'une main. Déplacez votre main dans la direction où vous souhaitez que la remorque se dirige. Effectuez de légers ajustements et reculez lentement. Si possible, demandez à quelqu'un de vous guider lorsque vous reculez.

Lorsque vous vous stationnez, calez toujours les roues du véhicule et de la remorque. Il n'est pas recommandé de stationner le véhicule en pente; toutefois, si vous y êtes obligé :

⚠MISE EN GARDE

Si le levier sélecteur est mis à la position P (stationnement) avant de caler les roues et de serrer le frein de stationnement, la boîte de vitesses peut subir des dommages.

1. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
2. Demandez à une personne de placer des cales contre les pneus du véhicule et de la remorque, du côté descendant de la pente.

3. Une fois les cales en place, relâchez lentement la pédale de frein jusqu'à ce que les cales absorbent la charge du véhicule.
4. Serrez le frein de stationnement.
5. Placez le levier sélecteur à la position P (stationnement).
6. Coupez le contact.

Pour repartir :

1. Démarrez le véhicule.
2. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
3. Engagez la boîte de vitesses.
4. Desserrez le frein de stationnement.
5. Roulez lentement jusqu'à ce que le véhicule et la remorque quittent les cales.
6. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
7. Demandez à quelqu'un de récupérer et de ranger les cales.

- Lorsque vous descendez une pente, le poids de la remorque qui pousse sur le véhicule tracteur peut réduire la stabilité de l'ensemble. Ainsi, réduisez votre vitesse et rétrogradez pour conserver la maîtrise du véhicule. Évitez d'utiliser les freins pendant de longues périodes ou de façon répétée lors de la descente d'une pente car cela réduit leur efficacité et pourrait provoquer une surchauffe. Le fait de rétrograder assure plutôt un freinage moteur et réduit la nécessité de freiner aussi fréquemment.
- Si la température du liquide de refroidissement devient trop élevée, consultez la section « Si le moteur surchauffe » du chapitre « En cas d'urgence » du présent manuel.
- La traction d'une remorque augmente la consommation de carburant.
- Évitez de tracter une remorque pendant les 805 premiers kilomètres (500 milles) de votre véhicule.
- Durant les 805 premiers kilomètres (500 milles) de remorquage, ne conduisez pas à plus de 80 km/h (50 mi/h).
- Faites faire l'entretien périodique de votre véhicule plus fréquemment qu'aux intervalles spécifiés dans le « Guide d'entretien et de réparation NISSAN ».
- Dans un virage, les roues de la remorque sont plus proches de l'intérieur du virage que celles du véhicule. Pour compenser, prenez les virages plus larges.
- Les vents latéraux et les routes dont la surface est irrégulière ont des répercussions sur la maniabilité d'un véhicule avec remorque, et peuvent causer un balancement du véhicule. Lorsque des camions vous dépassent, le véhicule peut être déstabilisé par des changements soudains des vents latéraux.

Procédez comme suit si la remorque présente un roulis :

1. Retirez votre pied de la pédale d'accélérateur pour laisser le véhicule avancer en roue libre, puis dirigez le véhicule directement vers l'avant dans la mesure où les conditions routières le permettent. Cette manœuvre contribue à stabiliser le véhicule.
   – Ne corrigez pas le roulis de la remorque par des manœuvres de direction ou de freinage.
2. Lorsque le roulis cesse, enfoncez doucement la pédale de frein et rangez le véhicule sur l'accotement en un endroit sûr.

3. Tentez de réorganiser la charge de la remorque pour qu'elle soit répartie comme il a été décrit précédemment dans le présent chapitre.

- Faites preuve de prudence lorsque vous dépassez un véhicule. La distance de dépassement d'un véhicule est considérablement plus longue lorsque vous tractez une remorque. N'oubliez pas que la longueur de la remorque doit également dépasser l'autre véhicule avant que vous puissiez changer de voie en toute sécurité.
- Utilisez le Tow Mode (mode de remorquage) ou rétrogradez pour profiter du frein moteur lorsque le véhicule descend une pente longue ou abrupte. Cela contribue à ralentir le véhicule sans serrer les freins.
- Évitez de freiner trop longtemps ou trop fréquemment. Les freins pourraient surchauffer, réduisant ainsi leur efficacité.
- Augmentez la distance qui vous sépare du véhicule devant vous lorsque vous tirez une remorque afin de compenser pour la plus grande distance de freinage requise. Anticipez les arrêts et freinez graduellement.
- NISSAN recommande de ne pas utiliser le régulateur de vitesse lors de la traction d'une remorque.
- Certains états et provinces ont des règlements et des limites de vitesse précises pour les véhicules qui tractent une remorque. Respectez les limites de vitesse locales.
- Vérifiez votre attelage, les connexions du faisceau de câblage de la remorque et les écrous de roue de la remorque après 80 km (50 mi) de trajet et à chaque pause.
- Lorsque vous mettez un bateau à l'eau, ne laissez pas le niveau d'eau dépasser le tuyau d'échappement ni le pare-chocs arrière.
- Assurez-vous de débrancher les feux de la remorque avant de reculer la remorque dans l'eau pour prévenir les dommages aux feux.

Pendant la traction d'une remorque, l'huile pour pignon d'entraînement final doit être remplacée et l'huile de la boîte de vitesses doit être vidangée plus fréquemment. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel.

Mode de remorquage

Il est recommandé d'utiliser le mode de remorquage lorsque vous tractez une remorque lourde ou transportez une lourde charge. Appuyez sur l'interrupteur TOW MODE (mode de remorquage) pour activer ce mode. Le témoin de l'interrupteur TOW MODE s'allume lorsque ce mode est sélectionné. Appuyez de nouveau sur l'interrupteur TOW MODE (mode de remorquage) pour annuler ce mode. Le mode de remorquage est automatiquement désactivé lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position OFF (hors fonction).

Le mode de remorquage possède les caractéristiques suivantes :

- Logique de conduite en côte – Adapte la stratégie de passage des rapports de la boîte de vitesses dans les montées lorsque vous tractez une remorque ou que vous transportez une charge.
- Régulation de la vitesse en descente (DSC) – Rétrograde automatiquement dans les descentes lorsque vous tractez une remorque ou que vous transportez une charge afin de contrôler la vitesse du véhicule.

La conduite du véhicule en mode de remorquage sans tracter une remorque ou sans transporter une charge lourde, ou en tractant une remorque légère ou en transportant une charge légère ne causera pas de dommages. Cependant, l'économie de carburant peut être réduite et la sensation des caractéristiques de conduite de la boîte de vitesses et du moteur peut être différente.

Pendant la traction d'une remorque, l'huile pour pignon d'entraînement final doit être remplacée et l'huile de la boîte de vitesses doit être vidangée plus fréquemment. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel.

REMORQUAGE À PLAT

Le remorquage de votre véhicule avec les quatre roues au sol est parfois appelé « remorquage à plat ». Cette méthode est quelque fois utilisée pour remorquer un véhicule derrière un véhicule de plaisance, comme une autocaravane.

⚠ MISE EN GARDE

- **Si vous ne respectez pas ces directives, la transmission pourrait être gravement endommagée.**
- **Lorsque vous remorquez votre véhicule à plat, tirez-le vers l'avant, jamais vers l'arrière.**
- **NE remorquez JAMAIS un véhicule doté d'une transmission à variation continue en laissant les quatre roues au sol (remorquage à plat). Une telle action ENDOMMAGERAIT les organes de la transmission, car celle-ci ne serait pas lubrifiée adéquatement.**
- **Pour obtenir de plus amples renseignements relatifs aux procédures de remorquage d'urgence, consultez la section « Méthodes de remorquage recommandées par NISSAN » du chapitre « En cas d'urgence » de ce manuel.**

Transmission à variation continue

Pour remorquer un véhicule doté d'une transmission à variation continue, vous **DEVEZ** poser les roues motrices sur un chariot de remorquage approprié. Suivez **toujours** les recommandations du fabricant du diabolo utilisé.

CLASSIFICATION UNIFORME DE QUALITÉ DE PNEUS

Indices de qualité du DOT (Department of Transportation) : en plus des classifications énumérées ci-après, tous les pneus des voitures de tourisme doivent se conformer aux exigences fédérales en matière de sécurité.

Selon le cas, l'indice de qualité est indiqué sur le flanc du pneu, entre l'épaulement de la bande de roulement et la largeur de section maximale du pneu. Par exemple :

Treadwear 200 Traction AA Temperature A

Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une estimation comparative basée sur le taux d'usure du pneu testé dans des conditions contrôlées sur une piste d'essai conforme aux normes gouvernementales. Par exemple, sur la piste d'essai gouvernementale, un pneu d'indice 150 aura une résistance à l'usure équivalente à une fois et demie (1 1/2) celle d'un pneu d'indice 100. La performance relative des pneus dépend toutefois des conditions réelles d'utilisation et peut dévier grandement de la norme à cause des différentes habitudes de conduite, des pratiques d'entretien et des différences de la chaussée et du climat.

Tractions AA, A, B et C

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ces indices représentent la capacité du pneu à freiner le véhicule sur une

chaussée mouillée dans des conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte et de béton. Un pneu portant l'indice C peut avoir une mauvaise adhérence.

⚠AVERTISSEMENT

L'indice d'adhérence de ce pneu a été établi à partir d'essais d'adhérence durant un freinage en ligne droite; il ne prend pas en compte les caractéristiques d'accélération, de virage, d'aquaplanage ou d'adhérence de pointe.

Température A, B et C

Les indices de température sont A (le plus élevé), B et C. Ils représentent la résistance d'un pneu à la chaleur et sa capacité à dissiper la chaleur lorsqu'ils sont testés dans des conditions précises en laboratoire. Des températures élevées constantes peuvent causer une dégradation du matériau du pneu et réduire la durée utile du pneu; une température excessive peut causer une défaillance soudaine du pneu. L'indice C correspond au rendement exigé pour les pneus de voiture de tourisme conformément à la norme 109 de la Federal Motor Safety Standard. Les indices B et A représentent un rendement plus élevé que le minimum exigé par la loi lors d'essais réalisés en laboratoire.

⚠AVERTISSEMENT

L'indice de température pour ce type de pneus est établi en fonction d'un pneu correctement gonflé et sans surcharge. Des conditions extrêmes telles que des vitesses excessives du véhicule, un sous-gonflage des pneus ou une charge excessive, prises séparément ou combinées, peuvent provoquer l'échauffement et la défaillance des pneus.

GARANTIE RELATIVE AU DISPOSITIF ANTIPOLLUTION

Votre véhicule NISSAN est couvert par les garanties du dispositif antipollution suivantes :

Aux États-Unis

1. Garantie contre les défauts du dispositif antipollution
2. Garantie de fonctionnement du dispositif antipollution

Les détails de cette garantie, ainsi que les autres garanties applicables au véhicule, sont fournis dans le Livret d'information sur la garantie livré avec votre véhicule NISSAN. Si vous n'avez pas reçu ce livret ou si vous l'avez perdu, écrivez à l'adresse suivante pour en obtenir un :

- Nissan North America, Inc.
  Consumer Affairs Department
  P.O. Box 685003
  Franklin, TN 37068-5003

Au Canada

Garantie du dispositif antipollution

Les détails de cette garantie, ainsi que les autres garanties applicables au véhicule, sont fournis dans le Livret d'information sur la garantie livré avec votre véhicule NISSAN. Si vous n'avez pas reçu ce livret ou si vous l'avez perdu, écrivez à l'adresse suivante pour en obtenir un :

- Nissan Canada Inc.
  5290 Orbitor Drive
  Mississauga (Ontario) L4W 4Z5

Aux États-Unis

Si vous craignez qu'une défectuosité de votre véhicule puisse entraîner un accident, des blessures ou la mort, informez-en immédiatement la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) et NISSAN.

Si la NHTSA reçoit des plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête, au terme de laquelle elle peut ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de service, si elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, la NHTSA ne peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client et son concessionnaire ou NISSAN.

Pour communiquer avec la NHTSA, composez sans frais le numéro de la ligne directe au 1 888 327-4236 (ATS : 1 800 424-9153), visitez le site Web http://www.safercar.gov ou écrivez à : Administrator, NHTSA, 400 Seventh Street, SW., Washington, D.C. 20590. Le site Web http://www.safercar.gov permet également d'obtenir d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

Vous pouvez avertir NISSAN de tout problème concernant votre véhicule en communiquant avec le Service de la protection du consommateur, sans frais, au 1 800 NISSAN-1.

Au Canada

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer un accident, des blessures graves ou mortelles, informez immédiatement Transports Canada et NISSAN.

Si Transports Canada reçoit des plaintes, il peut ouvrir une enquête, au terme de laquelle il peut ordonner le lancement d'une campagne de rappel par NISSAN, s'il détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, Transports Canada ne peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client et son concessionnaire ou NISSAN.

Pour communiquer avec Transports Canada, Enquêtes sur les défauts et rappels des véhicules, composez sans frais le numéro 1 800 333-0510. Vous pouvez également faire rapport sur un défaut lié à la sécurité sur un véhicule, en ligne à l'adresse suivante : https://wwwapps.tc.gc.ca/Saf-Sec-Sur/7/PCDB-BDPP/fc-cp.aspx?lang=eng (anglais) ou https://wwwapps.tc.gc.ca/Saf-Sec-Sur/7/PCDB-BDPP/fc-cp.aspx?lang=fra (français).

Vous pouvez obtenir d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile en communiquant avec Transports Canada, Sécurité des routes et des véhicules automobiles, au numéro 1 800 333-0371 ou en ligne à l'adresse www.tc.gc.ca/roadsafety (anglais) ou à l'adresse www.tc.gc.ca/securiteroutiere (français).

Si vous souhaitez informer NISSAN d'un problème lié à la sécurité du véhicule, veuillez communiquer avec notre Centre d'information aux consommateurs en composant le numéro sans frais 1 800 387-0122.

⚠ AVERTISSEMENT

Un véhicule équipé du mode 4WD (4 roues motrices) ne devrait jamais être testé à l'aide d'un dynamomètre à deux roues (comme les dynamomètres utilisés par quelques états pour les essais d'émissions) ou tout équipement similaire. Avant de soumettre votre véhicule au dynamomètre, ne manquez pas d'informer le personnel du centre de contrôle qu'il s'agit d'un modèle à quatre roues motrices. L'utilisation d'un équipement d'essai inadapté pourrait endommager les organes de transmission du véhicule, ou ce dernier pourrait se déplacer soudainement et entraîner des dommages ou des blessures graves.

La réglementation de certaines provinces canadiennes et de certains États américains exige que votre véhicule soit en condition « prêt » pour les contrôles d'inspection et d'entretien du dispositif antipollution.

Le véhicule est en condition « prêt » après certains types de cycles de conduite. En général, la condition « prêt » est obtenue pendant l'utilisation normale du véhicule.

Si un composant du groupe motopropulseur est réparé ou si la batterie est débranchée, le véhicule peut être réinitialisé à une condition « non prêt ». Avant de subir le contrôle d'inspection et d'entretien, vérifiez que le véhicule est en condition « prêt ». Tournez le commutateur d'allumage à la position ON (marche) sans démarrer le moteur. Si le témoin d'anomalie s'allume en continu pendant 20 secondes, puis clignote pendant 10 secondes, le contrôle d'inspection et d'entretien est à une condition « non prêt ». Si le témoin d'anomalie ne clignote pas après 20 secondes, la condition pour le contrôle d'inspection et d'entretien est « prêt ». Communiquez avec un concessionnaire NISSAN pour réinitialiser le véhicule à une condition « prêt » ou pour préparer le véhicule en vue d'un nouveau contrôle.

ENREGISTREURS DE DONNÉES D'ÉVÉNEMENT (selon l'équipement du véhicule)

Ce véhicule est muni d'un enregistreur de données d'événement. L'objectif principal d'un enregistreur de données d'événement consiste à enregistrer, lors de certaines collisions ou de quasi-collisions, telles que le déploiement d'un sac gonflable ou de contact avec des obstacles sur la route, des données qui contribuent à comprendre le rendement des systèmes d'un véhicule. L'enregistreur de données d'événement est conçu pour enregistrer des données sur la dynamique et les systèmes de sécurité du véhicule pendant une brève période, généralement 30 secondes ou moins. L'enregistreur de données d'événement de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données telles que :

- le fonctionnement des divers systèmes de votre véhicule;
- le bouclage des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers;
- le niveau d'enfoncement de l'accélérateur ou de la pédale de frein;
- la vitesse du véhicule;
- les sons ne sont pas enregistrés.

Ces données permettent de mieux comprendre les circonstances dans lesquelles les collisions et les blessures se produisent. Nota : les données sont mémorisées dans l'enregistreur de données d'événement de votre véhicule seulement en cas de situation de collision non négligeable; l'enregistreur ne mémorise aucune donnée en conditions normales de conduite et aucune donnée personnelle (p. ex., nom, sexe, âge, lieu de la collision) n'est mémorisée. Toutefois des tiers, tels que les corps policiers, peuvent combiner les données de l'enregistreur aux données d'identification personnelles généralement recueillies lors d'une enquête sur une collision.

Pour lire les données mémorisées par l'enregistreur de données d'événement, de l'équipement spécial est nécessaire et il faut avoir accès au véhicule ou à l'enregistreur. En plus du constructeur du véhicule et du concessionnaire NISSAN, des tiers, tels que les corps policiers, qui possèdent l'équipement spécial, peuvent lire les données s'ils ont accès au véhicule ou à l'enregistreur. Les données mémorisées par l'enregistreur seront uniquement consultées avec le consentement du propriétaire ou du locataire, ou dans la mesure où l'exige ou l'autorise la loi.

MÉMENTO

10 Index

A

Accoudoirs 1-10
Afficheur d'images 4-21
Aide au stationnement
  Système arrière 5-56
Alimentation
  Prise d'alimentation 2-53, 2-54
Antenne 4-103
Antivol (système antidémarrage du véhicule NISSAN), démarrage du moteur. 2-36, 3-4, 5-17
Appareil de mesure
  Wattmètre. 2-7
Appuie-tête 1-12
Assistée
  Direction assistée. 5-48
  Liquide de direction assistée 8-17
Automatique
  Interrupteur automatique de glace électrique 2-63
  Positionneur automatique 3-39
Avant de démarrer le moteur. 5-17
Avertissement
  Avertissement Loose Fuel Cap (bouchon de réservoir de carburant desserré) . .2-34, 3-31
  Sac gonflable du passager et témoin de fonctionnement 1-65
  Témoin de bas niveau de carburant 2-14, 2-16, 2-32
  Témoin de bas niveau de liquide lave-glace 2-16, 2-33
  Témoin de charge de la batterie 2-12
  Témoin de faible pression des pneus . . .2-14
  Témoin de frein antiblocage 2-11
  Témoin de pression d'huile moteur 2-13
  Témoin des ceintures de sécurité. .1-20, 2-16
  Témoin du sac gonflable supplémentaire. 1-74, 2-17
Avertisseur sonore 2-46

B

Bac de rangement 2-60
Bagages (reportez-vous à Information concernant le chargement du véhicule). . . .9-15
Balais d'essuie-glace. 8-23
Batterie 8-19
  Témoin de charge. 2-12
Bluetooth[MD], Système téléphonique mains libres. 4-119, 4-135
Boîte à gants 2-55
Boîte de vitesses
  Conduite avec une transmission à variation continue 5-19
  Liquide pour transmission à variation continue 8-16
Bouches d'air 4-44
Bouchon du réservoir de carburant 3-30
Bouton brightness/contrast (luminosité/contraste) 4-10, 4-20
Bouton Enter (entrée). 4-4, 4-11
Boutons du panneau de commande
  Sans système de navigation. 4-4
Boutons du tableau de contrôle
  Bouton Brightness/Contrast (luminosité/contraste) 4-10, 4-20
  Bouton Enter (entrée). 4-4, 4-11

C

Caméra de marche arrière 4-23
Caractéristiques des véhicules hybrides HEV-13
Carburant
  Bouchon et trappe de réservoir de carburant 3-30
  Contenances, carburants et lubrifiants recommandés 9-2
  Économie de carburant. 5-42
  Indicateur d'avertissement de bouchon de réservoir de carburant mal vissé . .2-34, 3-31
  Indicateur de carburant 2-6
  Indice d'octane du carburant 9-6
Carillons, rappels sonores 2-21
Casier de console 2-56
Catalyseur trifonctionnel 5-4
Ceinture de sécurité à prétendeur. 1-73
Ceintures de sécurité
  À trois points, avec enrouleur 1-21
  Bébés et jeunes enfants 1-27
  Ceinture de sécurité à prétendeur. 1-73
  Ceintures de sécurité. 1-17
  Enfants plus âgés. 1-28
  Entretien des ceintures de sécurité 1-26
  Femmes enceintes 1-20

Personnes blessées 1-20
Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité 1-17
Rallonges de ceinture de sécurité 1-25
Réglage de la hauteur du baudrier 1-24
Sécurité des enfants. 1-26
Chaîne audio
Interface USB 4-85, 4-87
Radio AM/FM/SAT avec lecteur CD/DVD 4-74
Système audio Bluetooth[MD] 4-98
Lecteur iPod[MD] 4-91, 4-94
Radio AM/FM/SAT avec lecteur de CD . .4-67
Chaîne stéréo
Fonctionnement du lecteur de DVD (Digital Versatile Disc) 4-82
Fonctionnement du lecteur iPod[MD] 4-91, 4-94
Chaîne stéréophonique 4-50
Interrupteur de commande de la chaîne stéréo du volant 4-102
Lecteur de CD 4-71, 4-79
Radio 4-50
Charge (reportez-vous à Information concernant le chargement du véhicule) 9-15
Chauffage
Commandes du chauffage et du climatiseur 4-46
Fonctionnement du chauffage 4-47
Chauffe-moteur
Moteur 5-59
Circuit de freinage 5-49
Classification uniforme de qualité de pneus . .9-33
Clés, pour le système de clé intelligente . .3-2, 3-8
Climatiseur
Commandes du chauffage et du climatiseur 4-46
Entretien du climatiseur 4-50
Étiquette des caractéristiques du climatiseur 9-14
Recommandations relatives au frigorigène et à l'huile du climatiseur 9-9
Commande
Commande d'essuie-glace et de lave-glace 2-38
Commande d'affichage (voir boutons du tableau de contrôle). . .4-4, 4-11
Commande de clignotant 2-44
Commande de dégivreur
Commande de dégivreur de lunette arrière et de rétroviseur extérieur 2-40
Commande de dégivreur de lunette arrière et de rétroviseur extérieur 2-40
Commande de lave-glace
Commande de lave-glace et d'essuie-glace 2-38
Commandes d'essuie-glace et de lave-glace de lunette arrière 2-39
Commande de luminosité
Planche de bord 2-44
Commande de luminosité du tableau de bord. 2-44
Commande des rétroviseurs extérieurs 3-38
Commande d'essuie-glace et de lave-glace. .2-38
Commande de stabilité 5-51
Commandes
Commandes de la chaîne stéréo (volant) 4-102
Commandes du chauffage et du climatiseur 4-46
Commutateur d'allumage
Commutateur d'allumage à poussoir 5-13
Commutateur de convertisseur de courant . .2-51
Commutateur de la planche de bord 2-44
Commutateur de rangement déployé. 8-27
Commutateur pour la planche de bord. 2-44
Composants haute tension HEV-11
Compte-tours 2-6
Compteur journalier 2-4
Compteur kilométrique 2-4
Conduite
Conduite avec une transmission à variation continue 5-19
Conduite par temps froid 5-58
Précautions à prendre lors du démarrage et de la conduite. 5-3
Conduite par temps froid 5-58
Contenances, carburants et lubrifiants recommandés 9-2
Convertisseur
Système de refroidissement du convertisseur 8-11
Vérification du niveau de liquide de refroidissement du convertisseur 8-12
Courroie d'entraînement. 8-21
Courroie (voir courroie d'entraînement) 8-21
Crochet de placement de carpette. 7-7
Crochet pour bagages 2-59
Crochets
Crochet pour bagages 2-59

D

Défauts compromettant la sécurité (É.-U.). . .9-35

Dégagement d'un véhicule immobilisé 6-19, 6-20
Démarrage
Avant de démarrer le moteur 5-17
Démarrage d'appoint 6-12
Démarrage du moteur 5-18
Démarrage en poussant 6-15
Précautions à prendre pour le démarrage et la conduite 5-3
Démarrage d'appoint 6-12
Démarrage du moteur 5-18
Démarrage en poussant 6-15
Détresse
Étiquettes d'avertissement (pour SRS) . .1-74
Interrupteur de feux de détresse 6-2
Système de sécurité du véhicule 2-35
Témoin de sac gonflable 1-74, 2-17
Témoins et rappels sonores 2-10
Déverrouillage du capot 3-24
Déverrouillage du hayon 3-29
Dimensions des roues et des pneus 9-11
Dimensions et poids 9-11
Dimensions et poids du véhicule 9-11
Direction
Direction assistée 5-48
Liquide de direction assistée 8-17
Volant de direction chauffant 2-50
Direction assistée 5-48
Dispositif de contrôle d'adhérence en descente 5-54
Dispositif de démarrage à distance . . .3-21, 5-18
Dispositifs de retenue pour enfant
Emplacements des points d'ancrage pour la courroie d'attache supérieure 1-35
Système LATCH (points d'ancrage inférieurs et sangles d'ancrage pour siège d'enfant) . .1-32
Dispositifs de retenue pour enfant ISOFIX. . .1-32

E

Éclairage
Ampoules. 8-30
Éclairage intérieur 2-68
Feu de freinage (reportez-vous à Feu d'arrêt) 8-31
Interrupteur de commande des phares. . .2-42
Interrupteur des phares et commande des clignotants 2-41
Lampes de lecture 2-69
Phares 8-30
Projecteurs (reportez-vous à Lampe de lecture) 2-69
Remplacement d'ampoule. 8-31
Sac gonflable du passager et témoin de fonctionnement. 1-65
Témoin de bas niveau de liquide lave-glace 2-16, 2-33
Témoin de charge 2-12
Témoin de sécurité. 2-19
Témoins et rappels sonores 2-10
Vérification d'ampoule ou tableau de bord 2-11
Éclairage de l'aire de chargement 2-69
Éclairage intérieur 2-68
Économie de carburant 5-42
Écran Around View[MC] 4-31
Électrique
Glaces arrière électriques. 2-63
Glaces électriques. 2-62
Verrouillage électrique des portières. 3-6
Emplacement des points d'ancrage 1-35
Enregistreurs
Données d'événements 9-37
Enregistreurs de données d'événements . . .9-37
Ensemble de retenue d'enfant
Précautions relatives aux ensembles de retenue d'enfant. 1-29, 1-38, 1-44, 1-50
Ensemble de retenue enfant 1-26, 1-27, 1-29, 1-32
Ensemble de retenue enfant avec courroie d'attache supérieure. 1-34
Ensemble de retenue enfant avec sangle d'ancrage supérieure 1-34
Entretien
À l'extérieur du véhicule. 8-3
À l'intérieur du véhicule 8-4
Entretien des ceintures de sécurité. 1-26
Entretien général 8-3
Précautions d'entretien 8-6
Sous le capot et sous le véhicule 8-4
Entretien du climatiseur 4-50
Entretien et nettoyage des disques compacts 4-101
Entretien général 8-3
Essuie-glaces
Balais d'essuie-glace 8-23
Commande d'essuie-glace et de lave-glace 2-38
Interrupteurs d'essuie-glace et de lave-glace de lunette arrière. 2-39
Étiquette d'avertissement de SRS 1-74
Étiquette de renseignements importants sur le véhicule 9-13
Étiquette d'homologation FMVSS 9-13
Étiquette d'information du dispositif antipollution 9-13

Étiquettes
Étiquette des caractéristiques du climatiseur 9-14
Étiquette des pneus et d'information sur la charge 9-14
Étiquette d'homologation F.M.V.S.S. 9-13
Étiquette d'information du dispositif antipollution 9-13
Étiquette d'homologation NSVAC 9-13
Étiquettes d'avertissement (pour SRS) . .1-74
Numéro de série du moteur 9-13
Plaque de numéro d'identification du véhicule (NIV) 9-12
Étiquettes d'avertissement 1-74
Étiquettes d'avertissement concernant les sacs gonflables 1-74

F

Feu d'arrêt 8-31
Feux de détresse (reportez-vous à Interrupteur des feux de détresse) 6-2
Fils-fusibles. 8-26
Filtre de boîtier de filtre à air 8-22
Fonctions dynamiques du véhicule (VDV) . . .5-51
Freins 8-25
Accoudoirs 1-10
Circuit de freinage 5-49
Feu de freinage (reportez-vous à Feu d'arrêt) 8-31
Freins auto-réglables 8-25
Indicateurs d'usure de frein 2-21, 8-25
Liquide de frein. 8-18
Utilisation du frein de stationnement 5-23
Freins auto-réglables 8-25
Fusibles. 8-26

G

Garantie relative au dispositif antipollution. . .9-34
Gaz d'échappement (monoxyde de carbone) . .5-3
Glaces
Glaces arrière électriques. 2-63
Glaces électriques. 2-62
Verrouillage des glaces côté passagers . .2-62
Glaces arrière électriques. 2-63

H

Hayon. 3-24
Huile
Changement du filtre à huile 8-15
Contenances, carburants et lubrifiants recommandés 9-2
Huile moteur 8-13
Recommandations concernant l'huile moteur et le filtre à huile. 9-7
Vérification du niveau d'huile moteur 8-13
Vidange d'huile moteur 8-14
Viscosité de l'huile moteur 9-8

I

Identification du véhicule 9-12
Immatriculation du véhicule à l'étranger 9-12
Indicateur d'avertissement de bouchon de réservoir de carburant mal vissé 2-34, 3-31
Indicateur de vitesse 2-4
Indicateurs
Compte-tours 2-6
Compteur journalier 2-4
Compteur kilométrique 2-4
Indicateur de vitesse 2-4
Niveau de carburant. 2-6
Indice d'octane (reportez-vous à Indice d'octane du carburant) 9-6
Information concernant le chargement du véhicule. 9-15
Instruments et jauges 2-4
Instruments et indicateurs de bord
Commande de luminosité du tableau de bord. 2-44
Interface USB
Fonctionnement (fichier audio). . . .4-86, 4-88
Fonctionnement (fichier vidéo) 4-90
Interrupteur
Commande de luminosité de l'éclairage du tableau de bord. 2-44
Commutateur de convertisseur de courant 2-51
Interrupteur de dégivreur de lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs 2-40
Interrupteur de neutralisation de contrôle dynamique du véhicule 2-51
Interrupteur des phares antibrouillard . . .2-45
Interrupteur des phares automatique. . . .2-42
Interrupteur des phares et commande des clignotants 2-41
Interrupteur de verrouillage électrique des portières 3-6
Interrupteur du mode de remorquage . . .2-52
Interrupteur de commande du système audio du volant 4-102
Interrupteur de commande des phares. 2-42

Interrupteur de feux de détresse 6-2
Interrupteur de neutralisation de contrôle dynamique du véhicule 2-51
Interrupteur des phares antibrouillard 2-45
Interrupteur des phares automatique 2-42
Interrupteur des phares et commande des clignotants 2-41
Interrupteur du mode de remorquage 2-52
Interrupteurs
Commande de clignotant 2-44
Interrupteur automatique de glace électrique 2-63
Interrupteur de commande des phares. . .2-42
Interrupteur de feux de détresse 6-2
Interrupteurs d'essuie-glace et de lave-glace de lunette arrière. 2-39
Interrupteurs d'essuie-glace et de lave-glace de lunette arrière 2-39

L

Lampes de lecture 2-69
« Témoin du sac gonflable, supplémentaire » 1-74, 2-17
Lecteur de CD 4-71, 4-79
Lecteur de CD (voir Chaîne stéréophonique) 4-71, 4-79
Lecteur DVD (Digital Versatile Disc) 4-82
Lecteur iPod[MD] 4-91, 4-94
Le véhicule ne démarre pas. 6-11
Liquide
Liquide de refroidissement du convertisseur. 8-11
Liquide pour transmission à variation continue 8-16
Liquide de frein. 8-18
Liquide de refroidissement
Changement du liquide de refroidissement. 8-10
Contenances, carburants et lubrifiants recommandés 9-2
Vérification du niveau de liquide de refroidissement. 8-10
Vérification du niveau de liquide de refroidissement du convertisseur 8-12
Liquide lave-glace 8-18
Liquides
Contenances, carburants et lubrifiants recommandés 9-2
Huile moteur 8-13
Liquide de direction assistée 8-17
Liquide de frein. 8-18
Liquide de refroidissement 8-9
Liquide lave-glace 8-18

M

Microfiltre d'habitacle 8-23
Miroir de courtoisie 3-36
Miroirs
Miroir de courtoisie 3-36
Moteur
Avant de démarrer le moteur 5-17
Changement du filtre à huile 8-15
Changement du liquide de refroidissement. 8-10
Chauffe-moteur 5-59
Circuit de refroidissement du moteur 8-9
Contenances, carburants et lubrifiants recommandés 9-2
Démarrage du moteur 5-18
Huile moteur 8-13
Numéro de série du moteur. 9-13
Points de vérification du compartiment moteur 8-8
Recommandations concernant l'huile moteur et le filtre à huile 9-7
Spécifications du moteur 9-10
Témoin de pression d'huile moteur 2-13
Vérification du niveau de liquide de refroidissement. 8-10
Vérification du niveau d'huile moteur 8-13
Vidange d'huile moteur 8-14
Viscosité de l'huile moteur 9-8

N

Nettoyage de l'intérieur et de l'extérieur du véhicule 7-2
NSVAC - étiquette d'homologation. 9-13
Numéro d'identification du véhicule (NIV) (Numéro du châssis) 9-12

O

Ouvre-porte de garage, télécommande universelle Homelink[MD] 2-70

P

Pare-soleil 3-35
Période de rodage. 5-40
Phares 8-30

Interrupteur des phares antibrouillard . . .2-45
Phares de jour (Canada seulement) 2-44
Plaque de numéro d'identification du véhicule (NIV) 9-12
Pneu
Étiquette des pneus et d'information sur la charge 9-14
Pneu à plat. 6-3
Pneus
Chaînes antidérapantes 8-42
Classification uniforme de qualités de pneus 9-33
Dimensions des roues et des pneus 9-11
Étiquette des pneus 9-14
Permutation des pneus 8-43
Pneu à plat. 6-3
Pneus sur véhicule à quatre roues motrices 8-46
Pression des pneus 8-34
Roue de secours 6-5, 8-46
Roues et pneus 8-34
Types de pneus 8-41
Poids
(reportez-vous à Dimensions et poids). 9-11
Porte-bagages 2-61
Porte-bagages (reportez-vous à Porte-bagages de toit) 2-61
Porte-tasses 2-57
Positionneur automatique 3-39
Positionneur, automatique. 3-39
Précautions
Précautions à prendre pour le démarrage et la conduite 5-3
Précautions à propos du système de retenue supplémentaire 1-54
Précautions concernant les rehausseurs 1-29, 1-38, 1-44, 1-50
Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité 1-17
Précautions de conduite sur route et hors route 5-8
Précautions d'entretien 8-6
Précautions relatives aux ensembles de retenue d'enfant. 1-29, 1-38, 1-44, 1-50
Préparation aux contrôles d'inspection et d'entretien 9-36
Pression des pneus
Témoin de basse pression des pneus . . .2-14
Prise d'alimentation. 2-53, 2-54
Projecteurs
(reportez-vous à Lampe de lecture) 2-69
Protection contre la corrosion 7-8

R

Radio
Interrupteur de commande de la chaîne stéréo du volant 4-102
Radio AM/FM/SAT avec lecteur CD/DVD 4-74
Radio AM/FM/SAT avec lecteur de CD . .4-67
Téléphone de voiture ou radio BP. 4-118
Rallonges de ceinture de sécurité 1-25
Range-lunettes de soleil. 2-56
Rangement 2-55
Rangement des bagages (consultez l'information concernant le chargement du véhicule) 2-60
Rappels sonores. 2-21
Recommandations concernant le réfrigérant . .9-9
Réduction de la consommation de carburant 5-42
Réglage de la hauteur du baudrier 1-24
Réglage des sièges
Banquettes de la deuxième rangée. . .1-6, 1-9
Réglage des sièges avant à réglage électrique 1-4
Réglage des sièges avant à réglage manuel 1-3
Réglage des sièges avant à commande électrique 1-4
Réglage électrique
Réglage du siège avant. 1-4
Réglage manuel des sièges avant 1-3
Réglages de la banquette de deuxième rangée 1-6, 1-9
Régulateur de vitesse 5-38
Rehausseurs 1-50
Remorquage
Caractéristiques et des charges de remorquage 9-24
Modèles à quatre roues motrices. 6-18
Remorquage à l'aide d'une dépanneuse . .6-17
Remorquage d'une remorque. 9-20
Remorquage du véhicule avec les quatre roues 9-33
Remplacement d'ampoule. 8-31
Remplacement des batteries
Télécommande. 8-28
Remplacement des batteries de la télécommande 8-28
Remplacement des bougies d'allumage 8-22
Rétroviseur anti-éblouissement intérieur automatique 3-36
Rétroviseurs
Commande des rétroviseurs extérieurs . .3-38

Rétroviseur anti-éblouissement intérieur automatique 3-36
Rétroviseurs extérieurs 3-38
Rétroviseurs extérieurs 3-38
Roues et pneus 8-34

S

Sac gonflable (reportez-vous à système de retenue supplémentaire) 1-54
Sac gonflables
Frontaux (voir sac gonflables avant) 1-62
Sac gonflables frontaux 1-62
Sac gonflables frontaux (voir système de retenue supplémentaire) . . .1-62
Sécurité
Ceintures de sécurité pour enfants 1-29, 1-38, 1-44, 1-50
Défauts compromettant la sécurité (É.-U.). 9-35
Verrouillage de portière arrière à dispositif de sécurité pour enfant 3-8
Serrure de boîte à gants. 2-55
Serrures
Serrure de boîte à gants. 2-55
Serrures de portière. 3-5
Verrouillage de portière arrière à dispositif de sécurité pour enfant 3-8
Verrouillage électrique des portières. 3-6
Serrures de portière. 3-5
Siège à mémoire. 3-39
Sièges
Positionneur automatique 3-39
Réglage 1-2
Réglage manuel des sièges avant 1-3
Réglages de la banquette de deuxième rangée 1-6, 1-9
Sièges avant 1-2
Sièges chauffants 2-46, 2-47, 2-49
Système de freinage antiblocage. 5-50
Sièges avant 1-2
Sièges chauffants 2-46, 2-47, 2-49
Stationnement
Stationnement ou stationnement en pente 5-47
Utilisation du frein de stationnement 5-23
Système antidémarrage du véhicule 2-36, 3-4, 5-17
Système audio Bluetooth[MD] 4-98
Système antidémarrage. 2-36, 3-4, 5-17
Système antidémarrage du véhicule NISSAN 2-36, 3-4, 5-17
Système d'alarme (reportez-vous à Système de sécurité du véhicule). 2-35
Système d'assistance au départ en pente . . .5-55
Système de clé intelligente
Clé mécanique. 3-4
Fonctionnement de la clé 3-11
Fonctionnement du système de verrouillage et de déverrouillage sans clé à télécommande 3-15
Guide de dépannage 3-18
Portée de la clé 3-10
Système de contrôle dynamique du véhicule. 5-51
Système de freinage antiblocage. 5-50
Système de reconnaissance vocale. 4-148
Système de reconnaissance vocale NISSAN. 4-148
Système de retenue supplémentaire
Étiquettes d'avertissement et d'information 1-74
Précautions à propos du système de retenue supplémentaire 1-54
Système de retenue supplémentaire (sac gonflables) 1-54
Système de sécurité du véhicule 2-35
Système de sécurité du véhicule (système antidémarrage du véhicule NISSAN), démarrage du moteur 2-36, 3-4, 5-17
Système de sécurité (système antidémarrage du véhicule NISSAN), démarrage du moteur 2-36, 3-4, 5-17
Système de surveillance de la pression des pneus 5-4
Système double de DVD d'appuie-tête. . . .4-104
Système d'aide au stationnement 5-56
Système hybride
Le véhicule ne démarre pas. 6-11
S'arrête lorsque vous roulez. 6-11
Système LATCH (ancrages et fixations inférieures pour siège d'enfant) 1-32
Systèmes de sécurité
Système de sécurité du véhicule 2-35
Système téléphonique mains libres, Bluetooth[MD] 4-119, 4-135

T

Tableau de bord 0-6, 2-2
Télécommande
Télécommande universelle HomeLink[MD] . .2-70
Télécommande universelle HomeLink[MD] 2-70
Téléphone de voiture ou radio BP. 4-118

Téléphone, Système mains libres, Bluetooth[MD] 4-119, 4-135
Témoin
Témoin de faible pression des pneus. . . .2-14
Témoin de sac gonflable 1-74, 2-17
Témoin d'anomalie 2-18
Témoin de bas niveau de carburant 2-14, 2-16, 2-32
Témoin de bas niveau de liquide lave-glace 2-16, 2-33
Témoin de faible pression des pneus. 2-14
Témoin de sac gonflable 1-74, 2-17
Témoin des ceintures de sécurité 1-20, 2-16
Témoin de sécurité. 2-19
Témoin des freins antiblocage 2-11
Témoin du sac gonflable 1-74, 2-17
Témoins d'alerte 2-10
Témoins d'avertissement et rappels sonores
Rappels sonores. 2-10
Témoins. 2-10
Témoins et rappels sonores (reportez-vous à Témoins et rappels sonores) 2-10
Toit ouvrant transparent 2-64
Toit ouvrant (voir toit ouvrant transparent) . . .2-64
Touches du bloc de commande 4-11
Traction d'une remorque 9-20
Transmission à variation continue. 5-19
Conduite avec une transmission à variation continue 5-19
Liquide pour transmission à variation continue 8-16

V

Vérification d'ampoule ou tableau de bord . . .2-11
Vérifiez la pression des pneus 2-34
Verrou
déverrouillage du hayon 3-29
Verrouillage automatique des portières 3-7
Verrouillage de portière arrière à dispositif de sécurité pour enfant 3-8
Verrouillage et déverrouillage sans clé
Avec système de clé intelligente (voir Système de clé intelligente) 3-15
Vide-poches 2-55
Vide-poches de dossier de siège. 2-55
Volant de direction chauffant 2-50
Voyages ou immatriculation du véhicule à l'étranger 9-12
Voyages (reportez-vous à Immatriculation de votre véhicule à l'étranger). 9-12

W

Wattmètre 2-7

CARBURANT RECOMMANDÉ :

Utilisez une essence ordinaire sans plomb à indice d'octane de 87 ou plus (indice d'octane recherché de 91).

⚠MISE EN GARDE

- **L'utilisation de carburant autre que celui qui est prescrit pourrait nuire au fonctionnement du dispositif antipollution et avoir une incidence sur la couverture offerte par la garantie.**
- **N'utilisez en aucune circonstance de l'essence au plomb dans votre véhicule, car vous pourriez endommager le catalyseur trifonctionnel.**
- **N'utilisez pas le carburant E-15 ou E-85 dans votre véhicule. Le carburant E-15 ou E-85 ne convient pas à votre véhicule. L'utilisation du carburant E-15 ou E-85 dans un véhicule non conçu pour être alimenté par ce type de carburant peut nuire aux dispositifs antipollution et aux systèmes du véhicule. Les dommages causés par l'utilisation de ces carburants ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf NISSAN.**
- **La réglementation des É.-U. impose l'identification des pompes de carburant à base d'éthanol à l'aide d'une petite étiquette carrée orange et noire indiquant l'abréviation commune ou le pourcentage autorisé dans cette région.**

Consultez la section « Contenances, liquides et lubrifiants recommandés » dans le chapitre « Données techniques et information au consommateur » pour obtenir de plus amples renseignements.

HUILE MOTEUR RECOMMANDÉE :

▪Huile à moteur NISSAN d'origine ou un produit équivalent

▪Huile moteur avec marque de certification API

▪Viscosité SAE 0W-20

Consultez la section « Recommandations relatives à l'huile à moteur et au filtre à huile » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » dans le présent manuel.

PRESSION DE GONFLAGE DES PNEUS À FROID :

Consultez l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge.

L'étiquette est généralement apposée sur le pied milieu du côté conducteur ou sur la portière du conducteur. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Roues et pneus » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel.

MÉTHODE DE RODAGE RECOMMANDÉE POUR UN VÉHICULE NEUF :

Pendant les premiers 2 000 km (1 200 mi) d'utilisation du véhicule, suivez les recommandations décrites à la section « Période de rodage » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel. Ces recommandations assureront la fiabilité et l'économie d'utilisation de votre véhicule neuf. Si vous ne suivez pas ces recommandations, vous pourriez provoquer des dommages à votre véhicule ou réduire la vie utile de votre moteur.

POUR COMMANDER LE MANUEL DU CONDUCTEUR OU LE MANUEL DE RÉPARATION

Les manuels de réparation NISSAN d'origine pour cette année-modèle et les années antérieures peuvent être achetés. Un Manuel de Réparation NISSAN d'origine est la meilleure source d'information pour l'entretien et la réparation de votre véhicule. Ce manuel est également utilisé par les techniciens formés en usine qui travaillent chez votre concessionnaire NISSAN. Les manuels du conducteur NISSAN d'origine peuvent également être achetés.

Aux États-Unis

Pour connaître les prix courants et la disponibilité des **manuels de réparation NISSAN** d'origine, communiquez avec :

1 800 450-9491
www.nissan-techinfo.com

Pour connaître les prix courants et la disponibilité des **manuels du conducteur NISSAN** d'origine, composez le numéro :

1 800 247-5321

Au Canada

Pour acheter une copie d'un manuel de réparation NISSAN d'origine ou d'un manuel du conducteur pour cette année-modèle et les années antérieures, veuillez communiquer avec le concessionnaire NISSAN de votre région. Pour connaître le numéro de téléphone et l'adresse d'un concessionnaire NISSAN dans votre région, veuillez appeler le Centre d'information NISSAN au 1 800 387-0122. Un représentant NISSAN bilingue pourra vous renseigner.

Imprimé en : Septembre 2014 (02)
Publication nº.: OM15FA HR52C0
Imprimé aux É.-U.

‘15 HR52-M